RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à Barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 4.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
SANS INTERRUPTION
2500 OEUFS
HERMITE à St-Chamas dem. Agents pour huile et beurre « LEURRELINE. »

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
Champagne Yve Clicquot — Piper Berthelot, Krug et Chardon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour sirops Limon et Grenadine
Parfumerie des maisons les plus renommées
Maison MARTINI
BASTIA, 13, Place Saint-Nicolas, 13, BASTIA

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 317 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

Savon Le CHAT
Extra Garanti pur
Produit sous ligne par jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

CAFÉ SOAVI
RENOMMÉ
POUR SON CAFÉ EXPRESS
Installations à Gaz et Eaux
JEAN CINI
13, Boulevard Paoli, 13, BASTIA
Articles d'Éclairage et de Chauffage
Lampes à Gaz — Becs et Manchons
Appareils sur commande
Installations payables à partir de 5 fr. par mois
Installations complètes de salles de Bains
Travaux garantis — Prix modérés

à MARSEILLE
A CÉDER
GRAND ÉTABLISSEMENT DE BAINS
ENTIÈREMENT MODERNE
Hydrothérapie avec Hammam et Piscine
AU CENTRE DE LA VILLE
Recette 20.000 francs, avec preuves
AVIS
MAISON DE CONFIANCE
Imprimerie L. Ragnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

VIN DU CAP CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif-Tonique-Fortifiant
L. N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
BASTIA

V.ve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON (Var)
Sauf vente à vos ordres
Pêchers, Choix, le Cent
Cerisiers, Choix, le Cent
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa double greffé
DEMANDEZ LE CATALOGUE
CÉDRATINE
Grande Liqueur de marque

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 251 MERCREDI 1er OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à nos bureaux et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Diverses 0.50 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse ..... 20 fr. 10 fr. 5 fr.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
Union postale, et autres pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

Le Port de Portovecchio et la Compagnie Fraissinet

Le port de Portovecchio, qui a eu son heure de gloire, sur le papier, lorsqu'il s'agissait d'y dépenser des millions pour en faire un port de guerre en face de l'Italie, ce port vient pour ainsi dire d'être mis à l'index par la Compagnie Fraissinet.

La Compagnie concessionnaire du service postal prétend depuis quelques mois que les opérations d'embarquement et de débarquement dans ce port ne peuvent s'effectuer qu'au prix de grandes difficultés et de charges très onéreuses. Dans ces conditions, elle a fait savoir au commerce de Portovecchio qu'elle limiterait à 25 tonnes le maximum de ses opérations de transit à l'arrivée et au départ du côtier dans ce port. Sur les énergiques protestations du commerce local, elle s'est décidée à porter le maximum des importations à 50 tonnes, en faisant observer que les opérations de débarquement de cette quantité de tonnes auront très probablement aux opérations d'embarquement.

Nouvelles protestations des négociants de Portovecchio, et réponse de la Compagnie maritime déclarant qu'elle ne peut faire davantage, et que son cahier des charges ne l'y oblige pas.

Le cahier des charges ! Voilà la sempiternelle réponse de la Compagnie Fraissinet. Le cahier des charges ! *Ultima ratio* !

Par qui et comment a été fait ce cahier des charges, nous ne pouvons le dire ; mais ce que nous savons, c'est qu'il a été fait pour le malheur de la Corse.

La Compagnie Fraissinet a donc le droit de raisonner à son gré le mouvement commercial d'un port. Pour le moment, nous voulons admettre ce droit. Mais alors, quelle est la situation faite aux commerçants de Portovecchio ? Est-il possible d'admettre une situation pareille ? Et contre le droit de tout commerçant patenté, de tout citoyen soumis à ses obligations envers l'État, de s'approvisionner selon ses besoins, on pourrait exhiber un article de cahier des charges qui rationnerait les transactions commerciales en limitant les quantités de marchandises à importer ou à exporter ? Et cela, pour le port de Portovecchio, au moment où son commerce tend à s'étendre et où la construction de la ligne de Ghisonaccia-Bonifacio va obliger les négociants de ce port à augmenter leurs approvisionnements.

Si réellement la Compagnie Fraissinet a le droit d'agir comme elle le prétend, en s'appuyant sur les dispositions de son cahier des charges, il y a un moyen bien simple de l'obliger à capituler, à renoncer à son droit. Il y a dans le même cahier des charges d'autres dispositions qui obligent la Compagnie envers l'État, auxquelles elle parvient à se soustraire. Eh bien ! le ministère des postes et télégraphes n'a qu'à exiger l'application rigoureuse de ces dispositions, et nous verrons ce qui arrivera.

Lorsque, après 1870, l'administration des postes voulut se montrer exigeante envers la Compagnie Valery, concessionnaire des services de l'Algérie, ne tenant aucun compte des événements qui s'étaient produits et des difficultés réelles qui avaient empêché la construction de bateaux réalisant la vitesse obligatoire, elle n'eût qu'à s'appuyer sur le cahier des charges ; et cette attitude fut le point de départ de la ruine de l'importante Compagnie maritime bastiaise qui faisait honneur et profit à la Corse entière.

Que M. le Ministre des Postes emploie ce moyen, et nous verrons si la Compagnie Fraissinet ne saura pas prendre ses dispositions pour apporter et prendre à Portovecchio toutes les marchandises destinées à ce port ou expédiées de ce port.

Pour bien éclairer nos lecteurs sur cette question, nous reproduisons les deux lettres suivantes :

Marseille, le 16 septembre 1913.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 2 courant.

Tout en reconnaissant les réserves qui y sont formulées, car il n'existe dans notre cahier des charges aucune obligation d'embarquer la totalité des marchandises qui peuvent nous être offertes pour un port déterminé, et encore moins d'en effectuer le débarquement, nous pouvons vous donner l'assurance que nous ne sommes animés d'aucun sentiment d'hostilité à l'égard de Portovecchio, et que nous désirons vivement, au contraire, faciliter le développement des transactions commerciales entre ce port et le Continent, notre propre intérêt nous commandant du reste de remettre le plus de marchandises possibles à nos bateaux.

Toutefois, comme il nous est fort difficile de nous charger nous-mêmes des opérations d'embarquement et de débarquement, en raison de la grande distance qui sépare le port où mouillent nos vapeurs, et que, par ailleurs, ce genre d'opérations n'entre pas dans nos fonctions d'Armateurs, nous sommes convaincus que le meilleur moyen de résoudre les difficultés qui se sont produites, serait de créer à Portovecchio une entreprise d'embarquement et de débarquement, qui livrerait ou recevrait les marchandises sous palan et s'assurerait ensuite le transport du bord à terre ou vice-versa. Votre Syndicat serait donc, croyons-nous, tout à fait utile en s'occupant de la constitution de cette entreprise. Pour ce qui nous concerne, nous accepterions très volontiers, dans le but de faciliter cette dernière, de lui offrir, dans des conditions tout à fait réduites, le chaland et le matériel que nous possédons dans votre port.

En attendant, pour donner au commerce de Portovecchio une preuve de notre bonne volonté, nous ne limiterons plus à 75 tonnes par voyage les marchandises qui nous seront offertes pour ce port, et serait-ce de débarquer au retour de Bastia, celles qui n'auront pu être déchargées au voyage d'aller. Il est à craindre, toutefois, que cette manière de procéder ne nous laisse pas le temps de procéder à l'embarquement, ou au moins des exigences de l'itinéraire postal.

Aussi, souhaitons-nous vivement, dans l'intérêt de tous, que l'entreprise d'embarquement et de débarquement, à la constitution de laquelle nous nous permettons de vous conseiller d'employer vos efforts, puisse fonctionner le plus rapidement possible.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

FRAISSINET.

Portovecchio, le 23 septembre 1913.

Messieurs Fraissinet et Cie,

Marseille.

Nous vous remercions d'avoir enfin daigné répondre à notre dernière lettre du 3 courant ; mais nous maintenons les réserves que nous y avons formulées. Vous prétendez, M. Fraissinet, n'être tenu de transporter pour aucun port ni marchandises ni passagers. C'est quelque chose d'inadmissible, et nous vous serions bien obligés de nous communiquer ce Cahier des Charges.

En attendant, nous nous en rapportons strictement à la lettre de M. le Préfet de la Corse en date du 11 janvier 1913, qui nous assure que « dans l'opinion de l'administration centrale des Postes et Télégraphes, la Compagnie Fraissinet, en s'engageant à effectuer sous un régime de monopole le service postal entre la Corse et le Continent, a assumé en même temps l'obligation d'assurer entièrement le transport des passagers et des marchandises. »

M. le Préfet de la Corse étant pour notre département le chef compétent et incontesté, c'est forts de son opinion que nous parlons et que nous agissons. Si, par impossible, l'interprétation de votre cahier des charges avait donné lieu à une erreur de la part de notre Préfet, nous serions obligés de reconnaître immédiatement le droit que vous invoquez. Nous nous réservations, alors, d'intervenir et de protester auprès de nos représentants qui auraient accepté une pareille iniquité vis à vis du notre port et de la Corse entière ; nos doléances n'en seraient que plus justes et plus retentissantes.

Est-il possible, en effet, que notre gouvernement républicain et nos représentants aient consenti à vous allouer nos subventions pour transporter les lettres, et vous aient laissé libre de transporter ou non les marchandises qu'il vous plairait de charger sur vos bateaux ? Ce serait l'aberration la plus complète et la plus coupable négligence.

Si réellement il en était ainsi pareille injustice ne pourrait subsister, et une revision s'imposerait : nous protesterions de toute la force de notre droit contre un pareil traité.

Répondant à la deuxième partie de votre précitée et à votre interview du *Petit Provençal* en date du 2 septembre courant :

Si, comme vous le prétendez, vous êtes animé pour notre port de la bonne volonté dont vous parlez, vous auriez continué le service que vous avez inauguré avec deux chalands, ainsi que vous l'avez toujours pratiqué dans le port de Propriano avant le dragage ; lequel port est moins bien protégé que le nôtre, quoique vous disiez de notre, « rade mal douée de la nature, » mais merveilleuse aux yeux des personnes compétentes et désintéressées.

Vous n'auriez pas prétexté des grèves de bateliers tout à fait imaginaires, puisque à l'exception de la grève des lièges en 1910, aucune grève n'a été enregistrée. Vous n'auriez pas fait répondre dans votre interview : « augmentation pas ou continue, » puisque au contraire vous ne nous avez jamais consulté à ce sujet et vous nous avez augmenté le fret à deux reprises différentes, en 1910 et en 1913, lorsque deux chalands fonctionnaient.

Enfin, M. Fraissinet, vous prétendez que votre grand chaland, qui vous a coûté extrêmement cher, a été usé dans notre port et réformé par suite. Vous auriez été plus près de la vérité en disant que ce chaland date d'un demi siècle et que notre port n'est nullement responsable de sa vétusté ni de sa réforme.

Quant à la Société d'embarquement et de débarquement que vous nous avez conseillé de former, notre Syndicat ni nul de notre port ne peut s'en occuper pour des motifs qu'il serait trop long d'expliquer ici. Nous ajoutons que nous nous travaillons activement pour l'établissement d'un droit de péage dans notre port, afin d'aboutir à faire notre débarcadère pour permettre aux bateaux d'accoster.

Pour conclure, M. Fraissinet, si vous étiez réellement animé de bons sentiments à l'égard de notre commerce et de notre port, vous n'auriez qu'à continuer le service que vous avez inauguré avec deux chalands sans limite de tonnage ni pour l'importation ni pour l'exportation. Vous réaliseriez les bénéfices que vous avez faits à Propriano lorsque ce port était dans le même état que

---

47 — Feuilleton du Petit Bastiais

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain

par Pierre Salis

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE IX

HÉLÈNE PARLE

— N'est-ce pas, monsieur, que la volonté de mon père sera respectée ?... et que tout cela ne sera pas... ne sera jamais livré à la curiosité publique... au scandale !... qui ne nous rendrait pas notre père... qui ferait tort de sa mémoire... à ses enfants... et qui perdrait cette femme, si on parvenait à la découvrir !

— Le service, mademoiselle, y parviendra, n'en doutez pas. Aussi, pour que je puisse soumettre tout, absolument tout, au garde des sceaux, il est indispensable que vous me livriez le nom de cette femme !

— Mais... il très simplement Hélène : mais... je ne le connais pas, monsieur !

Et son accent avait été si convaincant, que M. Fromentel ne douta pas qu'elle ne dît l'absolue vérité. Cependant, il devait avoir l'air de douter, ne fût-ce que par acquit de conscience.

— Est-ce bien possible, mademoiselle !.. Une femme qui, depuis plusieurs mois évidemment, était l'amie de votre... Sans nul doute de vos relations !..

— Non, monsieur : je ne l'avais jamais rencontrée.

— Et... vous avez pu vous trouver... toutes les deux... dans de telles circonstances !.. et demeurer des inconnues !

— N'était-ce pas comme d'elle, monsieur !.. Et admis-je, justement, dans de telles circonstances, lui demander : « Qui êtes-vous ? » Elle était la compagne... la compagne ce public... mais la compagne de mon père... Cela ne me suffisait il pas ?..

— Je sais déjà, mademoiselle, que cette femme a des cheveux d'un blond roux... car ils sont bien ainsi, n'est ce pas ?

Hélène ferma un instant les yeux, et le juge crut qu'elle évoquait la femme inconnue pour pouvoir la lui décrire avec toute la précision possible. Mais quand Hélène rouvrit les yeux, son visage avait repris l'expression la plus hautaine, la plus fermée.

— Mon père, monsieur, ne voulait pas que le secret de cette femme fût connu de qui que ce soit... Si donc je pouvais vous fournir d'elle ou également plus exact, je considérerais comme de mon devoir de n'en rien faire... Mais, ajouta-t-elle vivement, j'en serais bien incapable aussi : car je n'ai vu que des traits convulsés par la douleur... une femme qui aimait certes tout autant mon père comme amante que moi comme fille... et qui était peut-être plus courageuse que moi... Ce n'est donc que ce signalement de son âme que je suis en mesure de vous fournir.

M. Fromentel se mordit les lèvres, extrêmement déçu. Et d'un ton assez sec :

— Si cependant j'allais « soupçonner une autre ?.. Et si, avant de prendre une décision, je voulais l'avoir ici, cette femme... comme vous ?.. l'interroger comme vous ?

— Avant de faire cela, monsieur le juge, répondit bien tranquillement Hélène, vous estimerez certainement que je devrai connaître la personne que vous convoquerez ici... Vous n'avez donc pas à craindre de commettre une erreur sur ce point ! Et je vous en conjure... pour cette femme !.. pour nous !.. laissez-la tous en paix ! Ne trouvez-vous donc pas qu'elle a déjà suffisamment souffert ?..

Un sourire, à peine dessiné, plissa les lèvres de M. Fromentel, qui, entre ses dents presque fermées, prononça une seule mots :

— Qui sait ?..

La plus violente indignation s'empara aussitôt d'Hélène. Et, d'une voix acerbe, elle s'écria :

— Qu'alliez-vous soupçonner, monsieur ? que cette malheureuse aurait été complice !.. Car... car n'est-ce pas ce que je vis et lis en vos yeux ?

— Je vous ferai observer, mademoiselle, que c'est vous qui, la première, formulez ce soupçon !

Avec une autorité, par laquelle M. Fromentel se sentit dominé, Hélène répondit :

— J'ai formulé votre pensée, monsieur, et non la mienne... Et puisque je vous dis tout ce qui me concerne, moi, j'ajouterai que je l'ai examinée, ce soupçon, pesures je devais envisager toutes les hypothèses... Eh bien, j'ai la sensation... et, pour nous autres femmes, la plupart du temps elles valent toutes les preuves... oui, j'ai la sensation qu'un tel soupçon serait une folie !..

— cette femme... vous l'avez revue ?

— Nous devions nous revoir, monsieur, et le plus promptement possible, certes... si les choses n'étaient décidées comme mon espérons... Mais, dans des circonstances si difficiles, pouvait-elle s'exposer ? Vous avez découvert tant de choses, sans qu'on se doutât de vos travaux souterrains... Ne l'avions-nous imprudente, chacune... « cassé en vert, cet été ?.. Calo, monsieur, vous en serez vous le droit !..

— Mademoiselle, dit gravement M. Fromentel, en coupant la tête : il ne m'est pas possible de vous faire connaître mon sentiment, tant que je n'aurai pas référé de tout ceci à M. le garde des sceaux.

— Je sais qu'il est très bon, monsieur... d'esprit extrêmement ouvert... si ses idées ne sont pas les nôtres. Alors, j'ai pleine confiance, monsieur, que la volonté de mon père sera respectée, et que ce douloureux secret demeurera à jamais scrupuleusement dans votre conscience, dans celle de la justice... et de son chef !

CHAPITRE X

UN COUP DE FEU RUE SAINT-HONORÉ

Depuis son arrivée au magasin, Mlle Juliette Rachard était de la plus exquise humeur — ce qui était sa coutume, d'ailleurs, au milieu des affaires, servant vie à vie de ses infortunes et de ses fournisseurs. Mais cela paraissait encore plus aigu, depuis son retour de Constantinople — bien que la clientèle ne cessât d'affluer dans ce beau magasin, où se trouvaient les plus jolies blouses, les plus ravissantes écharpes, la lingerie la plus folle, les combinaisons les plus extravagantes... un fait de luxe, que ne pouvaient généralement se permettre que des étrangères, des Américaines, et qui faisait, de la maison de Mlle Juliette Rachard, « Juliette » ainsi qu'il était dit plus simplement sur sa devanture, un temple de la mode parisienne, glorieusement répuré dans le monde entier,

le nôtre. Enfin, M. Fraissinet, malgré la grève des inscrits maritimes qui a duré du 15 juillet au 15 septembre et malgré que vous ayez limité le tonnage à 25 tonnes par quinzaine en octobre de la même année, soit 5 000 tonnes en 6 mois et par conséquent environ 4.000 tonnes dans l'année, vous ne trouverez pas le trafic maximum.»

Pendant l'année courante 1912, sans doute le trafic est maximum, puisque vous avez refusé d'embarquer plus de 25 tonnes par quinzaine et même moins; ainsi, au dernier courrier du 15 courant, il a été importé 24 tonnes et exporté 12 tonnes seulement pendant que des marchandises étaient refusées sur les quais de Marseille et de Porto-vecchio.

Veuillez agréer, MM. Fraissinet et Cie, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le Syndicat,

Le Président,
D. ALESSANDRI.

NOTE DU JOUR

Simple rapprochement ! Les feuilles allemandes ont injurié la France et les Français à propos des incidents de Lunéville et de Nancy.

Elles ne décolorent pas à propos de la Légion étrangère et inventent chaque jour quelque incident nouveau dans le but d'exciter leur pays contre la nôtre.

Les journaux de Paris, comme s'ils obéissaient à un mot d'ordre, passent sous silence la plupart des brimades odieuses dont les Alsaciens-Lorrains sont l'objet de la part des Teutons, ainsi que l'hostilité de ceux-ci vis-à-vis de nous. La preuve :

C'était le 1er août dernier à Berlin.

Un artiste jouant les « Fregoli » paraissait sur la scène d'un théâtre populaire, et dans un pot-pourri international représentait tour à tour un Allemand, un Autrichien, un Turc, un Russe, un Italien et un Français, en brandissant chaque fois le drapeau de la Nation représentée.

Or, à la vue du drapeau tricolore, un jeune berlinois se précipita sur la scène et aux applaudissements du public, l'arracha des mains de l'artiste, en brisa la hampe et le piétina.

Un seul confrère continental a signalé ce scandale.

Si pareil fait s'était produit dans un théâtre français, les journaux prussiens auraient clamé qu'on avait insulté l'Allemagne et demandé des explications diplomatiques.

Il me semble cependant que vu les injures, les inventions mensongères de la Presse allemande et le déchaînement des gallophobes d'outre-Rhin, la Presse parisienne pourrait, bien de temps en temps, riposter non pas grossièrement comme nos voisins, mais à la française, c'est-à-dire, avec humour.

LORENZO.

SURSIS D'INCORPORATION
DES HOMMES DE LA CLASSE 1913

L'attention du ministre a été appelée sur la situation faite par la loi du 7 août 1913 aux ajournés et aux exemptés de la classe 1913 qui se verraient privés par l'application de l'article 9 des moyens d'obtenir, le cas échéant, un sursis d'incorporation.

En effet, au cas où ces jeunes gens seraient reconnus propres au service armé ou auxiliaire par le conseil de réforme qui doit prononcer sur leur situation définitive, ils deviendraient incorporables en novembre prochain, puisque leur demande de sursis n'aurait pas pu, dans l'état actuel des choses, être examinée et qu'ils ne pourraient plus en présenter.

En conséquence, le ministre a décidé, afin de sauvegarder les intérêts en cause que les conseils de revision de 1913 devront statuer sur toutes les demandes de sursis qui leur seront soumises, quelle que soit l'aptitude physique des postulants et que d'autre part, les ajournés seront portés momentanément, à la fois, à la 5e et à la 7e partie de la liste qui sera plus tard définitivement rectifiée en conformité avec les décisions définitives des conseils.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 septembre.

Aujourd'hui, on n'est pas la situation politique en Orient, dont on est sans nouvelles précises, qui influence le marché. Il se dessine se montre hésitant, voire même lourd dans certains groupes c'est à la rareté des transactions qu'il doit cet état de choses. Le 3 0/0 Français qui avait débuté en nouvelle reprise, revient à 88.67. Fonds Etrangers diversement traités: meilleurs, comme l'Extérieure à 92 50 et la Turc à 86.70, plus faibles comme le Serbe à 86.70 et l'Italien à 97.60. Séries Russes calmes. Nos Grands Etablissements sont très fermes. Le Crédit Foncier fait 942, le Crédit Lyonnais gagne huit francs à 6 688, le Comptoir National d'Escompte à 1 090. Somme allure de la Société Générale à 826; son bilan au 31 août fait ressortir au total des opérations sociales un accroissement de 65 millions environ. Les bénéfices nets du mois se sont élevés à 1 976.586 fr. 49 ce qui porte les profits des huit premiers mois de l'année au cours à 15.753.854 fr 61 contre 12.885.201 fr. 87 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Des premiers renseignements recueillis depuis hier il résulte que les demandes de Bons 6 0/0 de 500 frs, de la Brazil Railways Cy, actuellement au cours de placement au prix de 492 50 sont très nombreuses.

Sous calme. Valeurs de traction mieux disposées dans l'ensemble. Le groupe de l'électricité est plus animé. Tauxen-tet des Charbonnages Russes. Les titres cuprifères reprodent le terrain gagné hier.

En banque, les Mines d'or sont discutées. Diamantifères offertes. Les Caoutchoutières accentuent légèrement leur reprise. Valeurs Industrielles Russes demandées.

Les actions de nos grands réseaux s'inscrivent en plus-value. Nord 4.715. P. L. M. 1.310.

LETTRE
DU
Ministre de la Guerre
à M. Paul Doumer, sénateur,
et à M. H. Pierangeli, député

Le Ministre de la Guerre a adressé à M. Paul Doumer, sénateur, et à M. Henri Pierangeli, député, la lettre suivante :

Paris, le 22 septembre 1913.

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu me demander si la disposition contenue dans l'avant dernier alinéa de l'article 21 de la loi du 7 août 1913, sur le recrutement de l'armée (Concession du bénéfice du quart de place sur les lignes de navigation, aux militaires incorporés en Corse, en Algérie ou aux Colonies, titulaires de permissions), serait appliquée aux militaires d'origine Corse, appelés à servir dans des corps stationnés sur le Continent.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, après examen de la question, il me paraît équitable de faire bénéficier de la dite disposition les militaires dont il s'agit, et, par analogie tous ceux qui seront incorporés outre-mer par rapport à leur domicile.

Je crois, d'ailleurs, devoir vous faire remarquer que les Compagnies de navigation ne sont pas tenues, par leurs cahiers des charges, d'accorder la réduction prévue par la nouvelle loi et que, si elles n'y consentent pas de leur plein gré, la dépense devant en résulter sera, en définitive, à supporter par l'Etat.

Agréez, Monsieur le Sénateur, les assurances de ma haute considération.

ETIENNE

Gazette Départementale

GROSSA. — Nous croyons savoir qu'à la prochaine réunion du Conseil général, M. Hyacinthe Quilichini, le dévoué maire de Sartène, se faisant l'écho de notre population, solliciterait de ses collègues du Conseil général, une subvention destinée à la création d'une fontaine publique dans notre local. On sait que l'été venu, notre commune manque d'eau, et les habitants sont astreints de faire plus d'une lieue pour aller puiser de l'eau ailleurs.

BRANDO. — Les obsèques de M. Louis Filippetti ont eu lieu en présence d'un immense concours formé des parents de Bastia et de Brando et de la population de cantons. On était venu de toutes parts au couvent Saint François pour s'associer à la douleur de la famille en deuil et lui apporter quelques consolations.

Mais comment essayer de panser le cœur meurtri de ce père et de cette mère qui voient s'abîmer dans un cercueil l'objet de leur affection et de leurs espérances, un fils si bon, qui par son travail s'était préparé un si bel avenir !

Profondément affligé M. Charles Filippetti a voulu conduire le deuil, en compagnie de M. Antoine Mariotti, son jeune fils et une foule de parents.

Après la récémonie funèbre qui a été très imposante, l'inhumation a été faite dans la chapelle de la famille.

A M. et Mme Filippetti, à Mme et M. Antoine Mariotti, aux familles Salicetti et Filippetti, nous offrons nos condoléances les plus attristées.

EVISA. — M. Fondé, surnuméraire dans l'Ariège, est nommé receveur de l'enregistrement et du timbre à Evisa.

SERMANO — Notre concitoyen M. le pharmacien Falconetti, si connu dans le monde médical comme l'inventeur du « Baume Dutin, » ayant quitté la Cannebière pour venir passer quelques jours au village natal, en a profité pour faire célébrer un service funèbre à la mémoire de tous les trépassés de la commune.

L'église paroissiale s'est trouvée bondée, car aucun habitant n'a eu garde de refuser ses prières à ses parents et amis qui reposent dans l'Au Delà.

M. Falconetti a eu là une idée bien chrétienne et bien généreuse. La population de Sermano n'oubliera jamais son geste.

Nécrologie

M. LÉON D'ANGELIS

M. Léon d'Angelis, qui vient de s'éteindre à Santiago, se trouvait dans la capitale du Chili depuis plus de vingt cinq ans. Lancé dans le commerce et dans l'industrie, il était parvenu, par son travail, son activité, son intelligence, à se créer une très belle situation.

Maintenant il n'aspirait plus qu'à liquider ses affaires, afin de pouvoir rentrer auprès des siens et jouir du repos et de l'aisance qu'il avait si honorablement gagnés. Ici on se préparait à le recevoir, et on se faisait déjà un bonheur du retour. Un sort cruel a tout changé. C'est la terre étrangère qui a reçu sa dépouille mortelle, et il ne reverra plus ni ses chers ci son pays.

Nous prenons part au deuil des familles d'Angelis, Benedetti, Nugues et leur offrons toutes nos condoléances.

LA SAHARIENNE
6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 30 sept.

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien de 1re classe à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 18°2
midi + 20°5 ; 4 6 heures du soir + 20°2
Maxima + 22°2 ; Minima + 16°.
Baromètre : 7 heures du matin 760 mm
midi, 757.5 mm. — 4 h. du soir, 757 mm.
Vent : Dans la matinée, Ouest.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, Pluvieux.
l'après-midi, Quelques nuages.
Pluviomètre : 40mm5.

De passage

Notre excellent confrère et cher ami, M. le capitaine Moulaï, directeur du *Petit Corse*.

Concerts militaires

Afin de permettre l'envoi en permission des musiciens du 173e régiment d'infanterie, les concerts donnés par la musique de ce régiment sont suspendus jusqu'au 2 novembre.

Acte de probité

Les sacoches, oubliées dimanche sur un des bancs de la place Saint-Nicolas, ont heureusement tombé entre les mains de deux honnêtes adolescents, Blanc Emile et Gasculli Dominique, qui se sont empressés de venir en faire le dépôt aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Cette sacoche renfermait divers objets et une certaine somme d'argent.

Nous sommes heureux de féliciter ces jeunes étudiants de leur acte de probité qui les honore grandement.

Apéritif d'honneur

A l'occasion de l'arrivée du nouveau régiment, les sous-officiers du 2e rég. d'artillerie de montagne offraient hier soir, à la Grande Brasserie Gasparini, un apéritif d'honneur à leurs camarades du 173e.

Des toasts furent échangés. M. l'adjudant d'artillerie Nicoli parla le premier. Il se déclara heureux d'avoir été désigné pour adresser à ses nouveaux camarades les meilleurs souhaits de bienvenue, et manifesta l'espoir que la plus cordiale entente régnera toujours entre tous les sous-officiers des armes et service de la garnison. Il a bu, en terminant, à la gloire du 173e

M. l'adjudant-chef Sicard, du 173e, visiblement ému, répondit par quelques mots bien sentis, à son camarade Nicoli, en lui assurant que les sous officiers du 173e ne négligeront rien pour resserrer tous les jours davantage les liens qui doivent unir les sous-officiers de la garnison de Bastia.

C'est par des chansons comiques et militaires que prit fin cette cordiale réunion.

Nouvelles militaires

MM. les aspirants Bouvier et Bouchard, sortant de l'école de Saint-Maixent, sont promus au grade de sous-lieutenant et affectés au 173e.

Cabinet Médical

Le docteur Luigi vient d'ouvrir son cabinet rue Miot n° 4, au 2e étage.

Consultations tous les jours de 2 à 4 heures.

Au Port

Arrivées du 27 au 29 Septembre :

Vap. franç. « Liamone, » cap. Maury, de Nice, 144 pass., 43 ton.
Vap. ital. « Egadi », cap. Raggio, de Livourne, 1 pass. div.
Vap. franç. « Ibéria », cap. Ichè, de Porto-Vecchio, 40 pass., 16 ton. div.
Vap. franç. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 15 pass., 3 ton. div.
Vap. franç. « Numidia », cap. Carriès, de Marseille, 156 pass. 178 ton.

Départs du 27 au 29 Septembre :

Cutter ital. « Azzario Excelsior, » cap. P Jombo, pour Gênes, 40 ton. charbon
Vap. franç. « Liamone », cap. Maury, pour Nice, 276 pass. 66 ton.
Vap. franç. « Liamone, » cap Maury, pour Livourne, 50 passag. 4 ton.
Vap. ital. « Egadi », cap. Raggio, pour Maddalena, avec 8 pass.
Vap. franç. « Ibéria », cap. Ichè pour Porto-Vecchio, 5 pass., 13 ton.
Vap. franç. « Liamone, » cap. Maury, pour Marseille, 655 passag., 190 ton.

Leçons de musique

A partir du 1er octobre M. R. Piaquet reprendra ses leçons de Mandoline, Guitare, Solfège et musique d'ensemble. 2, rue de l'Opéra. Bastia.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35, adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

Leçons de Musique

M. et Mme Grandcorelli reprendront leurs leçons de violon, piano, violoncelle, accompagnement, cours d'ensemble, théorie et solfège à partir du 1er octobre, 1, rue Neuve St-Jean, Bastia.

Perdu

Il a été perdu dans la journée du 23 septembre sur la route de Figarella à Bastia, un rouleau de couvertures.

Prière de les rapporter au bureau du Crédit Général contre bonne récompense.

Leçons de Musique

Mlle Cucchi, professeur diplômée, reprendra ses leçons de Piano, Théorie, Solfège et Cours d'ensemble, à partir du 1er octobre.

4, rue Miot, au 1er étage.

Avis

Ex-Infirmière des hôpitaux, munie d'excellents certificats, est à la disposition des familles de Bastia ou de l'intérieur qui demandent une garde-malade ou pour *Massage*.

S'adresser Boulevard de Toga, 1, au 2e étage.

A louer

A partir du 1er octobre, un appartement Boulevard Saint-Angelo, 5, 1er étage, 8 pièces.

A vendre

Moto, Magnat Debon, modèle 1912, marche parfaite.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Excellente occasion

A vendre, à de bonnes conditions, une vingtaine de mètres carrés de lattes à parquet. Etat de neuf.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*

ETAT-CIVIL

Naissances

Canazzi Germain-Adèle Eugénie. — Doddo'i René. — Polacci Rosetta.

Décès

Agostini Jérôme, négociant, conseiller municipal, 57 ans, de Bastia.
Vadella Anna Marie, ménagère, 76 ans, de Calacuccia.

FEMINA-CINEMA
4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances.
1. *De Binzo à Faido*, nature.
2. *Erreur tragique*, pièce dramatique mondaine, interprétée par les artistes renommés Suzanne Grandais et Navarre.
3. *La pierre de touche*, comédie.
4. *Palachon sans sou*, comique.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

Prochainement : *Le Baiser Rouge*, de la série des grands films artistiques Gaumont. L'action la plus dramatique tirée de la guerre turco-bulgare.

PENSIONNAT Sᵀ LOUIS
Fondé par M. Barats en 1878
188, Prado. — Marseille

Préparation aux Baccalauréats, Brevets, Commerce et diverses administrations.

Pour renseignements, s'adresser à M. POGGI, 5, rue Saint Angelo, Bastia.

A LA RÉSERVE
Huîtres et Coquillages

M. POLACCI MICHEL
11, Place Saint-Nicolas, Bastia

POLACCI MICHEL a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir de jeudi prochain, 18 courant, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'Huîtres et Coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à eau courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huîtres vertes, la douzaine 1.30
Huîtres de Marennes surfines, la douz. 0.90
Clovisses première qualité, la douz. 0.20
Moules de Calais, 1er choix, la douz. 0.10

On livre à l'intérieur sur commande.

AJACCIO
CONSEIL GÉNÉRAL
RÉUNION DES COMMISSIONS

Ajaccio, 30 septembre.

Les trois grandes Commissions des Finances, des Travaux Publics, des Vœux et Pétitions se sont réunies ce matin, à 9 heures, dans la salle qui leur est réservée, au Palais Lantivy.

Commission des Finances

La Commission des Finances est composée de MM. Alessandri, Battesti Louis, de Caraffa Sébastien, de Casabianca Luce, Gervetti, docteur Feydel, Franceschi, docteur Franchetti, docteur Giudicelli, Grassi Alexandre, Landry, Leonelli, Lepidi, Lorenzi, Mariaggi, Orsatti Jacques, Pitti-Ferrandi Charles, Peretti, Quilichini Hyacinthe, docteur de Rocca-Serra, Tollinchi Guillaume.

Sur la proposition de M. Louis Battesti, conseiller général de San Nicolao de Moriani, M. Jacques Orsatti est élu président, sans concurrent.

M. Louis Battesti propose ensuite la nomination de M. Sébastien de Caraffa, comme rapporteur général du budget.

M. Adolphe Landry déclare poser sa candidature.

Mais la majorité des membres de la Commission des Finances désigne M. de Caraffa pour remplir les fonctions de rapporteur général du Budget.

Commission des Travaux Publics

Cette Commission est composée de MM. le docteur Antoniotti, de Casabianca Pierre-Paul, Caitucoli Célestin, Cagninacci Hyacinthe, Camilli François, Ceccaldi Antoine, Cuneo-d'Ornano Tiburce, Fantauzzi Gaston, Farinole Sampiero Giamarchi, Gabrielli, Giacobbi Marius, Leccia, Morati Barthélemy, docteur Moracchini, docteur Orabona, Pugliesi-Conti Dominique, Ramelli Louis, Docteur Sari, Vicomte Horace Sebastiani.

Cette Commission procède à la formation de son bureau.

M. Hyacinthe Cagninacci est élu président.

M le docteur Orabona est choisi comme rapporteur.

Commission des Vœux et Pétitions

Cette Commission est composée de MM. Giusucci Léon, docteur Dragacci, Paoli Nonce, Italiani, Gallini, Gavini Antoine, Bonavita, docteur Alessandrini, Fabiani Raoul, Salvini Jean, Giuliani, Giudicelli Jean, Albertini Jean-Vitus, Colombani César, docteur Manfredi, Griscelli Jean, docteur Maestrati, Balisoni, Balesi François

Cette Commission procède d'abord à la formation de son bureau.

M. Gallini, avocat, est choisi comme président.

M. Paoli Nonce est désigné comme rapporteur.

—soc—

Ces trois Commissions se sont réunies de nouveau cet après-midi, et ont examiné un certain nombre de questions qui leur sont soumises.

—soc—

Demain, séance publique à 16 heures.

Accouchements

Madame Anita BERTI
Diplômée de la Faculté de Montpellier
Ex Interne des Hôpitaux
Lauréate de l'Ecole de Médecine
et de l'Ecole d'Accouchement
Accoucheuse de l'Hôpital Civil
Coin de l'Ormeau, près de la Marine
— *BASTIA (Corse)* —

DERNIÈRES NOUVELLES
Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	29 sept. — 30 sept.
Rentes de 3 0/0 ancien .	88 0/0 88 10
— de 3 0/0 amortis. .	92.50 92.50
	ex coupon

M. PAUL DOUMER
AU MAROC

Marseille, 30 septembre.

M. Paul Doumer, sénateur de la Corse, est arrivé aujourd'hui dans notre ville.

Il s'embarquera demain pour le Maroc, en compagnie du général Lyautey, commandant en chef, et résident général du Maroc, qui rejoint son poste.

ALSACE-LORRAINE

La garnison de Metz

Paris, 30 septembre.

A partir de demain, la formidable garnison de Metz sera encore renforcée de quatre sections de mitrailleuses de forteresse.

En outre, il sera créé, à la même date, une compagnie de téléphonistes de forteresse.

NANTES

LE LANCEMENT DU CUIRASSÉ « LORRAINE »

Paris, 30 septembre.

M. Paul Baudin, ministre de la Marine, a visité ce matin en détail l'usine de la Marine, à Indret.

De là, il s'est rendu en automobile à Saint-Nazaire, où il a présidé la cérémonie du lancement du cuirassé *Lorraine*.

M. Baudin a prononcé un remarquable discours, dans lequel il a fait un grand éloge de nos ingénieurs maritimes.

Le Ministre a tenu également à faire ressortir la rapidité de nos constructions navales.

Toutes les autorités civiles, militaires et maritimes assistaient à la cérémonie du lancement qui a été très impressionnante

Les opérations du lancement ont très bien réussi.

Un grand banquet a été offert au Ministre de la Marine.

LES AFFAIRES BALKANIQUES

La Turquie menace la Grèce

Paris, 30 septembre.

Les pourparlers turco-grecs sont loin d'aboutir, car ces deux puissances se montrent trop exigeantes, principalement la Turquie.

Des divergences de vues existent sur bien des points.

Le gouvernement hellénique demande la soumission à la Grèce de tous les indigènes des pays annexés, ainsi que de ceux qui sont nés dans ces pays et qui habitent soit l'étranger, soit l'empire ottoman.

La Turquie consent à considérer comme sujets hellènes tous ceux qui habitent les pays annexés et qui ne les ont pas quittés depuis trois ans.

En ce qui concerne les prisonniers de guerre, la Turquie consent seulement à rembourser la solde des officiers.

En résumé, les dernières nouvelles reçues de Constantinople disent que la Turquie menace ouvertement la Grèce.

On prétend que le gouvernement ottoman se serait entendu avec le cabinet de Sofia, en vue d'une action éventuelle contre la Grèce, qui occupe Salonique, qui revendique les îles de la mer Egée et qui, par suite, lèse à la fois les intérêts bulgares et les intérêts turcs.

UN OFFICIER AVIATEUR
atterrit en France

Paris, 30 septembre.

Afin de ne pas en perdre l'habitude, un officier aviateur allemand, qui pilotait un monoplan, a atterri ce matin sur le territoire français, non loin de Neufchâtel.

L'état de santé de l'attaché militaire allemand

Paris, 30 septembre.

L'état du Major de Winterfeldjest devenu grave aujourd'hui. La nuit a été très mauvaise ; les troubles gastro-intestinaux ont repris.

Le bulletin, signé ce soir par les deux médecins qui soignent l'attaché militaire allemand, est loin d'être encourageant.

Les médecins sont très inquiets.

Les Morts du Jour

Le docteur Ogier

Paris, 30 septembre.

M. le docteur Ogier, directeur du laboratoire de toxicologie, est décédé ce matin, à Paris.

SAMEDI 4 OCTOBRE
— *OUVERTURE* —
DE LA
CHARCUTERIE PARISIENNE
9, Boulevard du Palais, 9
— *BASTIA* —

Mairie de Saint-Florent

Le public est prévenu qu'il sera procédé le dimanche douze octobre prochain, à deux heures de relevée, à la Mairie, à l'adjudication aux enchères publiques des droits de perception de l'Octroi de la ville sur la mise prix de 800 francs.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du tarif au secrétariat de la Mairie tous les jours non fériés de 8 h. du matin à 4 h. du soir.

Fait à la Mairie de Saint-Florent, le 22 septembre 1913.

Le Maire,
P. FEYDEL.

MODES
Madame PRIVOLI
se rendant à Paris pour les nouveautés de la *Saison d'Hiver*, son Salon de Modes sera fermé jusqu'au 18 octobre.

AVIS DE DÉCÈS

M. Antoine Fabiani, avocat, ancien conseiller général de Bastia, Chevalier de la Légion d'honneur ;

M. Louis Fabiani, capitaine au 102e rég. d'infanterie, Chevalier de la Légion d'honneur ;

M. Charles Fabiani, avocat à la Cour d'appel de Paris ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME PAULINE FABIANI

pieusement décédée à Paris, le 28 septembre.

La dépouille mortelle arrivera à Bastia jeudi 2 octobre, et sera déposée à l'oratoire de l'Immaculée Conception.

Un avis ultérieur fera connaître l'heure des obsèques.

Mme Veuve Jérôme Agostini, née Zolesi ; Mlle Julie Agostini ; M. et Madame Sauveur Lota, née Agostini, et leurs enfants ; M et Mme Antoine Agostini et leur fille ; Mme Veuve Marchi, née Agostini, et sa fille ; Mme veuve Levezzi, née Zolesi, et son fils ; M. et Mme André Zolesi et leurs filles ; M. Jean Ferretti et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR JÉRÔME AGOSTINI
Négociant
Conseiller Municipal

leur époux, père, frère, beau-frère et oncle garnit, décédé le 30 septembre à l'âge de 57 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui mercredi 1er octobre à 4 heures précises.

On se réunira à la maison mortuaire, 6, rue Spinola.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

—soc—

Le Président de la société littéraire et scientifique Les Intimes, prie ses confrères de bien vouloir assister aux obsèques de leur très regretté intime M. JÉRÔME AGOSTINI, membre titulaire de la société.

Le Comité plébiscitaire vondra bien assister aux obsèques d'un de ses membres M. JÉRÔME AGOSTINI.

Le Président, PIZZORNI.

Les membres de l'Assistance Publique sont priés d'assister aux obsèques de M. JÉRÔME AGOSTINI, membre honoraire de la société.

Réunion au local à 3 heures et demie.

Le Président, BALBI.

Les membres de la société des Employés de Commerce sont priés de vouloir bien assister aux obsèques de leur regretté membre honoraire M. JÉRÔME AGOSTINI.

Le Président, E. AMERIGO.

Les membres participants de la société amicale des Inscrits Maritimes sont priés de se réunir au local à 3 heures et demie pour assister aux obsèques de M. JÉRÔME AGOSTINI, membre honoraire.

Le président, LUCCIONI.

Les membres de la société de secours mutuels de Sainte Dévote sont priés d'assister aux obsèques de Monsieur JÉRÔME AGOSTINI.

Propriétaires-Viticulteurs
Voulez-vous vendre vos
RAISINS
AU PRIX
de 20 francs les cent kilogs
S'adresser à M. JOSEPH LABRINI, Etablissement Viticole, à *Lupina*, près *Bastia*.

=ÉCHO=
La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ
FRANGES EN PERLES DE BOHÊME
VERRERIE NOUVELLE
ACCESSOIRES — INSTALLATIONS
— Prix de Fabrique —
BIANCHI Benoît
2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

Société Navale de l'Ouest
Agent en Corse :
M. PIETRI VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia
Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée
Prêts avantageux

Le vapeur *Saint-Paul* arrivera à Bastia le 30 du courant et il repartira dans les premiers jours d'octobre à destination des *Ports du Nord*.

Installations Electriques
J. GANGLOFF
Boulevard du Palais (en face le Lycée)
— BASTIA —

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment.
Extraction des dents
avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

Rentrée des Classes

Ecole privée dirigée par Mlle Pietri Doria.

Le 1er octobre, Mlle Pietri Doria ouvrira une école privée de Jeunes Filles en son domicile rue Saint-Angelo, 3.

L'enseignement, donné par elle-même, sera adapté aux exigences des nouveaux programmes.

Elle préparera aux divers examens de l'enseignement primaire à des prix des plus modérés.

Education des plus soignée.

Ecole libre dirigée par Mlle Giacomoni, 22, rue de l'Opéra. — La rentrée des classes aura lieu le 1er octobre Préparation au Brevet élémentaire.

Ecole libre de Garçons, impasse Saint-Jean. — La rentrée aura lieu le 1er octobre.

Pensionnat Mlle Ottoman, Bd de Toga, 3. — La rentrée des classes est fixée au 1er octobre.

Pensionnat Jeanne d'Arc — La rentrée des classes est fixée au 1er octobre.

Pensionnat de Jeunes Filles, Bd de Cardo, 7, Bastia, Directrice : Mlle Puccio. — Rentrée des classes : Mercredi 1er octobre.

Pensionnat Conservera. — La rentrée des classes est fixée au mercredi 1er octobre.

Pensionnat d'Erbalunga. — La rentrée aura lieu le jeudi 2 octobre.

Internat des Cours Secondaires. — La rentrée des pensionnaires est fixée au jeudi 2 octobre, à 7 heures du soir.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

HERMITE à St-Chamas dem. Agents pour huile et beurre « LEURRELINE. »

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Genovesello et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Vve Clicquot — Piper Berdolck. Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour sirops Limon et Grenadine
Parfumerie des maisons les plus renommées
Maison MARINI
BASTIA, 15, Place Saint-Nicolas, 15, BASTIA

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque
Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE. — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

CAFÉ SOAVI renommé pour son CAFÉ EXPRESS

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.



Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mallet

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 252 — JEUDI 2 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'après le tarif aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Réclames, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse ..... 20 fr. | 10 fr. | 5 fr.
Autres Départ. 22 » | 12 » | 6 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 20 m. — Coucher, 5 h. 03 m.
Premier quart, le 6 — Pleine Lune le 14.
Fête d'Aujourd'hui : Ste Anges Gardiens.
Fête de Demain : Saint Candide.

1er OCTOBRE

Monseigneur en VOYAGE

A Maître Corbellini.

A l'époque où le minuscule train des C. F. D. ne filait pas encore allégrement entre les décors silvestres des monts corses, par un jour de fin septembre, Monseigneur se trouvait en tournée pastorale sur la route de Bastia à Ajaccio. Installé dans une voiture découverte, et simplement protégé des feux cuisants du soleil par un parasol, il se penchait tantôt à droite, tantôt à gauche, pour admirer le paysage.

Partout, l'automne commençait à semer ses taches d'ocre et de vermillon. Sur les pentes voisines, les ceps bas et tassés se courbaient sous le poids des sucs bienfaisants. *Deus nobis*, murmura le prélat, le vin du Seigneur ne manquera pas cette année, et les hommes ne sont pas prêts de renoncer à la joie de la rouge liqueur tombant dans leur gosier fatigué.

Puis, gagné par le charme environnant, il évoqua les dernières visites dans l'île.

***

A *Albognano*, le jour de la fête de la Nativité, une procession s'était déroulée dans le clair obscur de la châtaigneraie. Les ors et les argents des bannières rutilaient, les fidèles clamaient des *Ave Maria*, cependant que des jeunes filles pinçaient de leurs doigts inspirés les cordes des guitares et des mandolines.

Les visions des saintes Cécile aux boucles blondes ou brunes, nouées d'une gaze bleue ou rouge, firent bientôt place à d'autres images.

L'église de *Binaccio* venait d'être restaurée et repeinte par un artiste de la ville. Monseigneur n'oubliera pas de sitôt l'émotion ressentie devant le nouveau décor de la nef, qu'une lumière douce frôlait. Parmi les nuages roses, des anges joufflus faisaient escorte à la Dame du Ciel.

Et dans cet autre village, quelles ouailles ! Toutes les femmes ont une telle pudeur, et avec quelle décence elles soulèvent le bord de leurs jupes. Il y a bien la *signora Cristina* et ses nièces qui, grassouillettes comme des cailles, montrent un peu trop volontiers aux yeux indiscrets, leur bénitier de Sylau. Mais à l'église, leur tenue exhale un indéniable parfum de vertu. Et puis, elles savent racheter les peccadilles par de pieuses offrandes. De sèches commères ont affirmé que la moire blanche donnée à l'autel de Sainte Madeleine n'était autre qu'une matinée de ces dames ! Quand cela serait ! Le parfum de la rose ne se marie-t-il pas agréablement à celui de l'encens !

***

Cependant la voiture n'avançait pas vite. Parfois même elle s'arrêtait : les chevaux, harcelés par les taons, tâchaient de déloger les voraces bestioles d'un coup de museau. Hue ! hue ! criait Carlu, le cocher. Mais les paresseuses bêtes faisaient la sourde oreille.

Maintenant, un son de cloche venu de la proche colline annonçait les trois heures de l'après-midi, si chaudes sur la route. Quand arrivera-t-on au village qui se dresse, là-bas, dans l'épaisseur des frondaisons du mont ?

Il y a justement près du presbytère, un verger, le plus beau de la région, dont les fruits donnent au palais la pleine satisfaction qu'on attend d'eux. Ce soir, la servante aux joues empourprées d'innocence servira des figues noires et blanches, à la tige molle et à la robe craquelée, mêlées aux raisins dorés, ovales comme des ongles de femme.

Et on entendait toujours les hue !

désespérés, alternant avec les claquements du fouet.

Carlu, froissé dans son amour-propre — on n'a pas tous les jours des voyageurs de marque — mordillait sa moustache, s'essuya le front du revers de la manche et se penchant vers Monseigneur, lui dévoila d'un ton de confession le secret de cette lenteur inaccoutumée : « Je vais vous dire, quand je conduis ma voiture, je jure, et mes bêtes par habitude, se dépêchent. Aujourd'hui, elles sont étonnées, mais vous êtes là, vous comprenez... N'empêche qu'on est tout de même un bon chrétien, allez. »

Le visage de Monseigneur s'éclaira soudain d'un large sourire : *Giurato, giurato !* s'écria-t-il, en étoffant la main pour absoudre les paroles profanes.

Alors, les échos sereins retentirent de sonores jurons, accompagnés du bruit des fers sur le granit.

Sangue di..., par ici, *Cuor di...*, par là, tous les saints du paradis y passèrent. Tant et si bien, que le temps de réciter vingt *Ave* et dix *Pater*, la voiture était rendue sur la place du village.

Monseigneur en descendit lentement, et répondant au Curé qui, empressé, lui demandait si le ciel lui avait accordé un bon voyage, il avoua tout bas l'aide du diable.

Louis DE FRANGINE.

NOTE DU JOUR

Il y a quelques jours dans un café, que je ne veux pas désigner, un voisin de table disait que je mangeais trop souvent de l'Allemand dans mes « Notes du Jour ».

C'était un jeune homme. Il est excusable. Mais il a dans sa famille un vétéran de 1870. Qu'il lui demande son avis.

Ce critique ne connaît de l'Histoire contemporaine que quelques lignes officielles relatives à la guerre franco-allemande. Il ne connaît comme résultats que les cinq milliards de rançon et l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Il y en a d'autres qu'on devrait souvent mettre sous les yeux des Français.

Lorsque Bismarck insista violemment auprès de M. Thiers pour avoir toute la Lorraine terrifère de l'époque, lorsqu'il fit délimiter la frontière par un « bergdirektor » officiel, il fit à son pays un cadeau qui surpassait les 5 milliards de la rançon. On va le voir :

Personne n'a fait le calcul de ce que représente ce trésor de fer — les mines des pays annexés — conquis les armes à la main. Il est bon qu'on le sache en France.

De 1870 à 1881, l'extraction n'a guère été en moyenne que de 1 million de tonnes de minerais par an, soit, pour cette période seulement, 8 millions de tonnes de minerais.

En 1885, on était passé brusquement à 2.152.570 tonnes, soit en moyenne, pour les cinq ans, 10 millions.

Cinq ans plus tard, en 1890, l'extraction avait atteint 2 235 270 tonnes, soit environ, en cinq ans, 11 millions.

En 1895, on a sauté brusquement à 4.222.352 tonnes, soit pour les cinq années une moyenne de 4 millions de tonnes annuelles, 20 millions.

En 1910, année de l'Exposition, la sidérurgie allemande s'est développée étonnamment. Elle a demandé à la Lorraine annexée 7 742.313 tonnes, mettons 7 millions en moyenne par an pendant ces cinq ans, soit encore 35 millions de tonnes.

En l'année 1905 nous sommes à 11 967.725, soit pour les cinq années en moyenne, 11 millions de tonnes : 55.000 000.

Enfin, l'année 1910 offre la plus formidable extraction faite jusqu'à ce jour, soit 16 653.308 tonnes en augmentation de 2 211.057 tonnes soit 14 62 0/0, sur l'année précédente 1909 et les 5 années de 1905 à 1910 donnent « exactement » : 72 320.470 tonnes.

On arrive ainsi au chiffre formidable total de 211 320 470 tonnes.

Mettons 210 millions de tonnes de minerai de fer. C'est ce que l'on a extrait depuis 1871, de ce qui fut notre Lorraine. Quelle somme cela fait-il ?

La valeur du minerai de fer est de 6 fr. à 6 fr. 50 environ la tonne. Il s'ensuit que depuis notre défaite l'Allemagne a pris dans nos anciennes mines, plus de 1 milliard 300 millions de francs.

A l'heure actuelle, les 16 millions de tonnes extraites annuellement constituent un revenu de près de 100 millions de francs par an pour l'Allemagne.

C'est le revenu d'un capital de 20.000.000.000 (vingt milliards) de francs que représente, rien que pour son minerai de fer, notre Lorraine annexée.

Il s'ensuit que l'Allemagne a gagné à la conquête 5 milliards de francs en espèces et 20 milliards en propriété minière, soit 25 milliards, sans compter tout le reste.

Voilà ce que l'Allemagne nous a pris, après avoir emporté nos pendules et les meubles des pays envahis.

Braves vétérans, vous avez raison. Oublier ! jamais !

LORETO.

Nos Champs en Octobre

Les travaux des champs sont nombreux, urgents et variés.

L'enfouissage des betteraves, carottes et navets se fait à cette époque.

Les silos ont 3 m. de largeur sur 1 m. 80 de hauteur et une longueur variable suivant la quantité à conserver. Les parois sont isolées. Du chaque côté et à 60 cent. de la base, on creuse un fossé qui sert à l'assainissement et fournit la terre nécessaire au recouvrement. Ce dernier doit présenter une épaisseur de 0 m 30 à 0 m 40.

On peut laisser les feuilles de betterave sur le sol : c'est un fourrage des plus médiocres, chargé d'acide oxalique et purgeant les animaux plutôt qu'il ne les nourrit. L'effeuillage de betteraves en août et septembre a, en outre, l'inconvénient d'enlever à la plante les organes les plus indispensables à sa croissance. Tout au plus pourrait-on conseiller, en année de disette, l'enlèvement des feuilles en voie de dessiccation ou de celles n'étintes par l'*Anthomya conformis*, insecte dont la larve vit dans l'épaisseur du limbe.

La carotte fourragère est beaucoup moins sensible que la betterave à l'action de la gelée. On peut la mettre en silos ou l'arracher à mesure des besoins. La feuillée est nutritive et très sapide ; on la donne aux animaux en mélange avec des menues pailles. En tas, elle s'échauffe rapidement.

On peut, pour compléter l'alimentation d'hiver à l'étable, commencer à détacher les feuilles de choux fourragers.

Les semailles de blé constituent l'occupation capitale de mois.

Les semis précoces ne sont pas toujours possibles, le cultivateur étant retardé par les semailles de seigle, d'escourgeon et par la récolte des raisins, betteraves, carottes, pommes de terre.

En outre, les limaces grises font parfois beaucoup de mal aux semis précoces : leurs

---

48 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par PIERRE SALES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE X

UN COUP DE FEU AUX SAINTS-MONTS

Juliette savait donc en toutes raisons de se réjouir chaque matin, de laisser un peu sortir son bonheur, sa chance, à son entourage : au lieu de cela, elle se prétendait trop nerveuse pour jamais montrer de l'amabilité humeur et s'écriait, à chaque instant, que « rien ne marchait... » Et ce qu'elle faisait virevolter les plaideurs qui n'exécutaient pas les commandes à l'heure !... et ces demoiselles, qui ne rangeaient jamais son magasin à son idée... qui ne répondaient jamais comme il l'aurait fallu aux clientes... et la manutentionnaire, qui se laissait tisser sur les fournitures par les ouvrières... dont pas une ne passait une journée sans recevoir un sabotage.

Mais sa plus grande rage était, toujours, contre les entrepreneuses, qui lui faisaient attendre, jusqu'à la durétère minute, la robe d'intérieur, ou la combinaison, promise à quelque riche cliente, qui était déjà dans le magasin que l'entrepreneuse se montrait à peine à la manutention...

Ainsi, ce matin, avait elle crié, hurlé, tout de suite, en regardant le livre des ouvrages, que certainement, cette petite Aline Leblanc trouverait moyen de ne pas être arrivée lorsque mistress Spring... la belle mistress Spring... la femme du vice roi du pétrole, viendrait essayer le modèle, sur lequel elle devait commander douze blouses ! La manutentionnaire fit observer, timidement, qu'on avait convoqué Mlle Aline Leblanc, hier, par un bleu, qu'elle était venue en toute hâte, qu'on avait dû lui faire livrer de la dentelle par le garçon, après huit heures du soir... Et ce serait un prodige si la blouse était prête pour ce matin : en tout cas, la pauvre fille y aurait passé la nuit...

— La nuit !.. la nuit !.. fit Juliette Béchard, en haussant les épaules : et on les suivait, ces demoiselles, pour savoir où elles les passent, leurs nuits !

On ignorait pourquoi, mais elle éprouvait une animosité spéciale contre cette petite entrepreneuse, jeune fille mince, délicate, distinguée, très travailleuse... qui parlait son ouvrage... Il fallait qu'on eût réellement besoin d'elle, pour lui confier des commandes... Mais Aline avait travaillé dans de grandes maisons de la rue de la Paix, puis en Angleterre, en Amérique : elle connaissait bien le goût des femmes de milliardaires ; au besoin, parlant très bien l'anglais, elle pouvait être précieuse pour les essayages, bien qu'il y eût, dans le magasin, une demoiselle interprète. On la redemandait donc toujours.

Après avoir donné quelques ordres pour les commandes, Juliette vérifia les courses qu'allait faire le garçon, les encaissements réalisés la veille par son comptable... Et comme celui-ci disait :

— Faut-il remettre la reçu de Mlles du Coudrais à l'homme d'affaires ?..

— Est-ce que je ne vous ai pas dit, voyons ! s'exclame-t-elle, de ne plus vous en occuper, de cette facture !..

Une note de quelques centaines de francs, de blouses et de lingerie, dont le paiement allait être particulièrement soutenu, puisque, tout à coup, il n'y avait même plus, chez ces dames, si brillantes jadis, l'argent nécessaire pour le train habituel.

— L'homme d'affaires !.. l'homme d'affaires ! prononça Juliette avec un orgueil grossissant : envoyer l'homme d'affaires... pourquoi pas l'huissier tout de suite ?.. dans une famille si éprouvée !

Elle avait eu beau mouvement de tête. Et tout le personnel, qui avait entendu l'algarade, et qui était au courant de la vie intime de la patronne, ne pouvait s'empêcher de trouver que Juliette Béchard se manquait pas de chic : car enfin, elle les avait bien livrées, ces blouses et cette lingerie, et elle en avait payé les fournitures, la façon... C'était joliment chic de faire encore crédit... un crédit qui pourrait bien s'acheminer vers le compte de profits et pertes !..

Seule, une arpète osa blaguer :

— Elle ne la fera rembourser, sa double, par son Rousolano !

— Veux tu te taire, toi ! lui jetèrent bien vite deux camarades.

Car il fallait éviter toute cause d'un accroissement de nervosisme, la patronne n'ayant pas désiéré depuis son retour si hâtif à Paris. Et cela était assez justifié, en somme.

***

D'abord, avait-on dû en faire, des gorges chaudes, de ce voyage raté !.. Car elle avait annoncé, à sa première, qu'elle filait au moins pour une quinzaine de jours... « qu'elle allait s'en donner, à Stamboul... et ne pas perdre son temps tout de même : car elle ne manquerait pas de rapporter des commandes des petites dames du sultan !.. Si elle avait raconté assez sérieusement, là-bas, et à s'amuser, et au harem, elle comptait bien trouver large compensation, dès son retour à Paris, dans la prodigieuse réclame qui lui serait faite, après sa déposition chez M. Frumental.

Or... soit que la justice se fût définitivement rangée au désir si noblement exprimé par Mlle du Coudrais..., soit que M. Frumental et le garde des sceaux eussent estimé, simplement, que le meilleur moyen d'arriver à la vérité complète, c'est-à dire à la découverte de la maîtresse inconnue du marquis de Coudrais, était de conserver absolument secrètes les constatations déjà établies... l'affaire semblait déjà comme classée. Et depuis trois jours déjà, la dépouille du marquis de Coudrais avait été transportée en sa sépulture familiale du Dauphiné, après des obsèques où il n'est pas exagéré de dire que « tout Paris s'était rendu ». Tout cela était donc une affaire bien terminée, un livre définitivement fermé.

Pourquoi donc Rousolano, qui n'avait plus le moindre ménagement à garder puisqu'à un nouveau mariage, négligeait-il sa « petite Juliette ?.. » Elle s'appelait avec attendrissement sinet.

A suivre.

ravages a été arrêté par les premières gelées.

Dans le centre, les semailles commencent d'ordinaire au 1er octobre, à condition toutefois que le sol soit dans un état d'humidité convenable. Dans le sud-ouest (climat marin), il y a avantage à retarder les semailles jusqu'à la fin d'octobre pour que le blé ne prenne pas trop d'avance avant l'hiver.

Alfred Jolion.

Compagnie Fraissinet

L'Agence générale de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en raison des mesures d'ordre et des opérations de contrôle nécessitées par l'embarquement des recrues, l'accès des vapeurs partant pour Marseille et pour Nice sera interdit du 2 au 7 octobre inclusivement à toute personne non munie d'un billet de passage.

Nécrologie

M. Jérome Agostini

M. Jérôme Agostini, conseiller municipal et négociant, frappé d'une cruelle maladie, n'a pu être sauvé, malgré les efforts des meilleurs praticiens, et s'est éteint mardi, le jour de sa fête; cet événement, si joyeusement célébré tous les ans au sein de cette famille, s'est changé en une journée de larmes et de deuil.

M. Jérôme Agostini, qui dirigeait un important commerce à la Marine, faisait partie du Conseil municipal depuis très longtemps. La confiance de ses concitoyens ne lui avait jamais fait défaut, et de son côté, il s'était toujours efforcé de remplir le plus consciencieusement possible le mandat qui lui avait été confié. Il était âgé de cinquante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu à 4 heures de relevée.

La *Lyre Bastiaise* ouvrait le convoi en jouant des marches funèbres, puis venait la confrérie Saint Erasme en habit de chœur.

Le corbillard fut placé sur la voiture de l'assistance publique que conduisaient des membres participants de cette Société.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. L. Dapelo, premier adjoint au maire, Sauveur Thiers, Parodi et H. de Montera.

De fort belles couronnes avaient été offertes par le Conseil Municipal, la société « Les Intimes », la famille, les amis du Café Soavi.

Le deuil était conduit par MM. Sauveur Lota, Antoine Agostini, François Lota, Zolesi et Ferretti.

Dans le cortège on remarquait les membres du Conseil municipal, le personnel des divers services municipaux, les bureaux et les membres des Sociétés de Sainte-Dévote, des Intimes, des Employés de Commerce, des Inscrits Maritimes, de l'Assistance publique et du Comité plébiscitaire, suivis d'une foule nombreuse d'amis et connaissances.

L'absoute a été donnée en l'église archiprêtrale de Saint Jean, par M. le Chanoine Archiprêtre entouré du clergé de toute la paroisse.

Les orgues ont été tenues par M. Reginensi. M. Barboni a chanté en musique le *Libera* et le *Benedictus*.

A la sortie de l'église, le cortège précédé par la « Lyre Bastiaise », s'est arrêté sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où des discours ont été prononcés par MM. le Maire, J.-B. de Carafla, H. de Montera et S. Ristoroucci, président de la société « Les Intimes ».

Sur tout le parcours du cortège la plupart des magasins étaient fermés.

Nous adressons toutes nos condoléances à Mme veuve Agostini et à sa fille, à Mme et M. Sauveur Lota, à M. et Mme Antoine Agostini, ainsi qu'aux familles Marchi, Lavazzi, Zolesi et Ferretti.

Discours de M. le Maire

Messieurs,

A notre grande et très douloureuse surprise, nous apprenons, hier, la mort subite de notre très cher et regretté Collègue Jérôme Agostini, et j'ai la mission pénible de vous dire, au nom du Conseil municipal de Bastia, l'affliction profonde que cause à tous sa fin si prématurée.

Il vient de nous être brusquement ravi en quelques jours, en pleine santé, dans toute sa vigueur, par un mal implacable que rien ne laissait prévoir et qu'aucun soin n'a pu conjurer.

Sa disparition met un deuil non seulement ses Collègues du Conseil municipal, mais aussi les très nombreux amis qu'il possédait à Bastia.

Car c'était une figure bien sympathique et bien populaire dans notre Ville que Jérôme Agostini.

Il était du nombre de ces gens heureux, dont on peut dire qu'ils n'ont pas d'ennemis!

Depuis plus de douze années, il faisait partie de notre Conseil municipal.

Je me souviens encore, avec émotion, de la résistance pleine de modestie, qu'il opposa à mes premières sollicitations, au mois de mai 1913, et de l'amicale insistance qu'il me fallut employer pour le décider à se laisser porter candidat aux élections du Conseil municipal.

Et cependant, dès le début, sa popularité devait s'affirmer par un succès des plus honorables.

Il fut élu, la première fois, avec un nombre très imposant de suffrages et, depuis, la confiance et la sympathie du corps électoral n'ayant fait que s'accroître, il était arrivé, aux élections municipales dernières, parmi les premiers élus du premier tour de scrutin.

Cette popularité, cette affection des humbles pour Jérôme Agostini étaient pleinement justifiées par de précieuses et grandes qualités, par sa probité, par sa droiture, et surtout par sa bonté.

Son esprit sûr et clairvoyant, sa prudence et sa connaissance des affaires appartenant, au sein de notre Assemblée, une collaboration précieuse qui suffisait à le rendre digne du choix de ses concitoyens.

S'inspirant uniquement de sa conscience et de son devoir, il restait dans sa vie privée, comme dans sa carrière politique, fidèle aux sentiments d'honnêteté et de justice dont il avait fait sa règle de conduite.

N'est-ce point là déjà le meilleur éloge que nous puissions faire de lui ?

Démocrate, dans le sens le plus juste et dans la meilleure acception du mot, il aimait le peuple loyalement, avec simplicité, sans ambition, sans calcul, sans affectation.

Il était indulgent pour tous, généreux avec les malheureux et les déshérités de la fortune, obligeant par nature, disposé sans cesse à rendre service, constamment prêt à tous les dévouements.

On pouvait s'adresser à lui, en toute confiance, sans crainte de jamais lasser sa patience, sa bonne grâce, sa prévenance de tous les moments.

Jérôme Agostini emporte avec lui dans la tombe, l'affection, l'estime et le respect unanimes de ses concitoyens et de ses collègues.

Il fut élu, la première fois, avec un nombre très imposant de suffrages et, depuis, la confiance et la sympathie du corps électoral n'ayant fait que s'accroître, il était arrivé, aux élections municipales dernières, parmi les premiers élus du premier tour de scrutin.

Cette popularité, cette affection des humbles pour Jérôme Agostini étaient pleinement justifiées par de précieuses et grandes qualités, par sa probité, par sa droiture, et surtout par sa bonté.

Son esprit sûr et clairvoyant, sa prudence et sa connaissance des affaires appartenant, au sein de notre Assemblée, une collaboration précieuse qui suffisait à le rendre digne du choix de ses concitoyens.

S'inspirant uniquement de sa conscience et de son devoir, il restait dans sa vie privée, comme dans sa carrière politique, fidèle aux sentiments d'honnêteté et de justice dont il avait fait sa règle de conduite.

N'est-ce point là déjà le meilleur éloge que nous puissions faire de lui ?

Démocrate, dans le sens le plus juste et dans la meilleure acception du mot, il aimait le peuple loyalement, avec simplicité, sans ambition, sans calcul, sans affectation.

Il était indulgent pour tous, généreux avec les malheureux et les déshérités de la fortune, obligeant par nature, disposé sans cesse à rendre service, constamment prêt à tous les dévouements.

On pouvait s'adresser à lui, en toute confiance, sans crainte de jamais lasser sa patience, sa bonne grâce, sa prévenance de tous les moments.

Au nom de nos collègues du Conseil municipal, j'adresse à Madame Agostini, à sa fille et à leur famille nos condoléances les plus émues, et l'expression de notre très profonde sympathie.

—oo—

L'abondance des télégrammes nous oblige à renvoyer à demain la publication des discours de MM. H. de Montera et Sauveur Ristoroucci.

LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail***, la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marconnay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants

=ÉCHO=

La lampe électrique **KOH** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ

FRANGES EN PERLES DE BOHÊME

VERRERIE NOUVELLE

ACCESSOIRES — INSTALLATIONS

—— Prix de Fabrique ——

BIANCHI Benoît

2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 1er oct.

Observations faites par **M. QUILICI** pharmacien de 1re classe à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 18°2 midi + 20°6 ; 4 6 heures du soir + 18° Maxima + 21°8, Minima + 16°.

Baromètre : 7 heures du matin 760 mm midi, 760 mm. — 6 h. du soir, 760 mm.

Vent : Dans la matinée, Ouest léger.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Pluvieux.

L'après-midi,

Courrier en retard

Le paquebot *postal* de la Compagnie Fraissinet, étant arrivé en retard à Ajaccio, les échéches du Continent n'ont pas été distribuées à Bastia, mardi, à 15 heures.

Cette distribution n'a pu être faite que mercredi matin vers 8 heures.

Rentrée de la Cour

La reprise des travaux judiciaires aura lieu aujourd'hui.

La rentrée de la Cour est fixée à 14 heures.

Mois de la fin

— La douane de Marseille ne voulait pas laisser subrer en franchise l'aéroplane avec lequel Garros a traversé la Méditerranée.

— Mais les Marseillais ont entouré le bureau en chantant..

— C'est un oiseau qui vient de France !

Musique

Mlle PIGGINI ouvre ses cours et leçons de piano et solfège, à partir du 1er octobre, 4, rue Salvator Viale, 1er étage.

Cabinet Médical

Le docteur Luigi vient d'ouvrir son cabinet rue Miot n° 4, au 2e étage.

Consultations tous les jours de 2 à 4 heures.

Perdu

Il a été perdu dans la journée du 23 septembre sur la route de Figarella à Bastia, un rouleau de couvertures.

Prière de les rapporter au bureau du Crédit Général contre bonne récompense.

A louer

La Villa Saint-Raphaël.

S'adresser à MM. Gregori frères.

PÉNINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale

(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances.

1. *Gaumont actualités.*

La 43e anniversaire de la bataille de Bazeilles — La Malédite boulonnaise — Le prince des poètes.

2. *Les liqueur de Lady Morthon*, drame policier très impressionnant.

3. *Une visite aux aveugles*, document pris sur le vif.

4. *Incognito*, pièce comique.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

Demain, grande soirée de Gala.

Au programme : *Amour et Cliquette d'épée*, grand film artistique de toute beauté.

AJACCIO

CONSEIL GÉNÉRAL

Séance du mercredi 1er octobre

Présidence de M. A. Gavini

La séance est ouverte à 16 heures.

M. le Préfet assiste à la séance.

M. le docteur Giudicelli remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président de la République EN CORSE

M. Landry, au nom de ses collègues du département, membres de l'Assemblée départementale, dépose un vœu invitant M. le Président de la République à venir en Corse l'année prochaine.

Une démarche sera faite dans ce sens par les représentants de la Corse et M. le Préfet.

La loi de Trois ans

M. Gallini rapporte un vœu de M. Alessandri votant des félicitations au Gouvernement de la République pour le vote de la loi de trois ans.

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

La Question DES SOUTIENS DE FAMILLE

M. Caitucoli, conseiller général de Petreto-Bicchisano, développe son interpellation.

Il parle longuement de cette question avec chiffres et documents à l'appui.

Il rappelle les incidents qui se produisirent, l'an dernier, avec M. Juilliard, ainsi que les réserves qui ont été faites cette année par l'administration préfectorale sur la même question.

Il donne ensuite lecture d'un tableau comparatif, pour les années 1912-1913, des soutiens de famille de tous les cantons du département et sur le chiffre des allocations attribuées à chaque canton.

M. Caitucoli entre aussitôt après dans le vif de la question ; il réprime, en termes très vifs, ce qu'il appelle les méfaits de la Commission des soutiens de famille. Il dit savoir que certain membre de cette Commission se promenait en ville avec une liste préparée d'avance. Il va plus loin, et ajoute que le même membre de cette Commission a fait pression sur un de ses jeunes collègues, lequel il aurait promis des allocations en vue d'obtenir sa voix pour l'élection présidentielle.

M. Caitucoli attend le démenti des faits qu'il vient de faire connaître. Il attend qu'on vienne lui dire, si les paroles prononcées sont, oui ou non, l'expression de la vérité.

Alors M. Nonce Paoli se lève, et, d'une voix très forte, prononce ces quelques mots : « Ce que vient de dire M. Caitucoli est l'expression de la vérité.

» C'est à moi qu'un membre de la Commission a fait cette proposition.

» Je suis certain que M. Antoine Gavini s'est tenu en dehors de pareils traités. Je lui conserve toute ma sympathie.

» Mais de pareilles mœurs sont déplorables. »

M. Caitucoli reprend la suite de son interpellation. Il met en cause le Maire de Casalabriva, qui a refusé de transmettre le dossier d'une demande d'allocation émanant d'un de ses adversaires.

Et après avoir longuement discuté cette question, M. Caitucoli demande au préfet la sanction qu'il compte prendre.

Il ajoute que, comme conclusion, il a l'intention de déposer un ordre du jour flétrissant de tels procédés.

La salle applaudit.

Violent incident

Un violent incident se produit.

M. Battesti proteste vivement contre les marques d'approbation données à chaque instant par le public, puis déclare énergiquement que lui et ses amis soutiendront M. Orsatti.

— D'un cœur léger, s'écrie M. Landry.

M. Orsatti remercie M. Battesti.

M. Hyacinthe Cagninacci

succède à la tribune à M. Caitucoli, et reprend la question, essayant de la placer sur un autre terrain.

Le conseiller général de San-Martino-di-Lota fait remonter les incidents des soutiens de familles à toutes les Commissions qui se sont succédé depuis le vote de la loi.

Le seul coupable, c'est l'Etat, qui ne donne qu'un chiffre limité d'allocations, alors que le département est très pauvre.

M. Cagninacci ajoute que M. Caitucoli met la question sur un terrain trop personnel.

— M. Caitucoli proteste énergiquement contre ces paroles.

M. Pugliesi-Conti s'écrie, qu'il faut tout de même qu'il y ait quelque chose pour que M. le Préfet s'en aille en claquant les portes.

M. Orsatti

M. Orsatti remercie M. Caitucoli de lui avoir fourni l'occasion, en le mettant personnellement en cause, de prendre la défense non seulement de la Commission des soutiens de famille de 1913, mais encore de toutes celles qui se sont succédé depuis 1905.

Avec la plus grande netteté, M. Orsatti démontre qu'en ce qui touche l'incident Juilliard, dont l'interpellation a fait état, il a, avec ses collègues de la Commission, défendu les prérogatives et les droits du Conseil général tout entier.

Abordant ensuite l'objet même de l'interpellation de M. Caitucoli, il s'élève avec véhémence contre les accusations de ce dernier. Il déclare que les membres politiques de la Commission des soutiens de famille n'ont jamais obéi aux considérations d'ordre électoral, mises en avant par le Conseiller général de Petreto-Bicchisano.

Placés devant un paquet de misères, — la juste expression de M. Thibon, — ils se sont efforcés de faire un choix, le plus équitable possible, mais ils se sont trouvés en présence d'angoissantes difficultés, par suite des exigences du pourcentage qui ne permettait pas de soulager les nombreuses misères du département de la Corse.

Quant aux soi-disant tractations auxquelles a donné lieu l'attribution des allocations journalières, M. Orsatti ne peut pas les prendre au sérieux.

Personnellement, il n'a rien à se reprocher, et il ne croit pas qu'aucun de ses collègues ait pu faire sérieusement, à un homme, comme M. Paoli, des propositions du genre de celles dont on a parlé.

M. Caitucoli a fait grand état des réserves insérées au procès-verbal de la Commission des soutiens de famille par les membres administratifs de cette commission.

Mais le plus grand nombre de ces réserves ont été faites, parce que les dossiers étaient incomplets.

M. Orsatti démontre très clairement que la loi de 1905 n'interdit pas à la Commission des soutiens de famille de statuer sur les dossiers où ne figure pas l'enquête de la gendarmerie, et que, par conséquent, la Commission a jugé avec des dossiers incomplets ; on ne saurait rien lui reprocher.

Quant aux sept dossiers réservés parce que les contributions d'patentes n'étaient cinquante francs, il n'y a pas encore lieu de s'indigner outre mesure. Les feuilles d'imposition ne correspondent pas toujours à la véritable situation des personnes.

Il est d'ailleurs établi que sur les 162 allocations attribuées, cinq ou six seulement ont provoqué des réserves, d'ailleurs discutables, de la part de certains membres de la Commission.

On est donc quelque peu malvenu à critiquer ce travail.

M. Orsatti termine son discours, qui est vivement applaudi, en rappelant à M. Caitucoli, qu'il y a quelques années, un membre du Conseil ayant protesté contre la répartition faite par la Commission départementale dans un arrondissement de la Corse, des sommes destinées à venir en aide aux réservistes nécessiteux, M. Caitucoli demanda le vote de la question préalable.

Quand on a fait, en pareille occasion, si bon marché de l'équité et de la justice, on n'est pas qualifié pour adresser à des collègues, dont la conscience est pure, des attaques aussi sévères qu'injustes.

M. Orsatti achève son discours, et reçoit, en regagnant sa place, de chaudes félicitations de plusieurs de ses collègues.

Autre incident

M. Caitucoli réplique à M. Orsatti et donne sa véritable portée à cet incident, qui subitement devient violent.

M. Fabiani proteste contre la façon dont on a distribué les allocations à Calenzana.

M. de Roccaserra dénonce M. Orsatti de lui donner le nom d'un père de famille sous les drapeaux qui appartient au canton de Sainte-Lucie-de-Tallano, et qui a obtenu l'allocation.

La salle devient houleuse ; les interruptions s'entrecroisent.

Le président réussit à remettre le calme en donnant la parole à M. le Préfet.

M. THIBON

répond à M. Caitucoli

Il donne des explications satisfaisantes disant que l'administration a fait des réserves sur une question de forme.

Ses collaborateurs et lui n'avaient pas la même manière de voir que les membres politiques de la Commission.

Il ne connaît pas exactement la portée des incidents Juilliard.

Toutefois, par solidarité professionnelle, il croit devoir faire des réserves sur l'interprétation qui est donnée à ces incidents par M. Orsatti.

Il veut rester en dehors de cette discussion

Répondant à la question du cas du maire de Casalabriva, M. le Préfet promet à M. Caitucoli de se livrer à une enquête et de prendre telle sanction qu'il faudra.

Ordre du jour Landry

M. Landry, comme conclusion à l'interpellation, dépose l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil général de la Corse,

« Estimant que la distribution des allocations doit être opérée indépendamment de toute question politique et électorale, et regrettant les conditions dans lesquelles est faite trop souvent cette distribution, notamment au mois d'août dernier, passe à l'ordre du jour ».

M. Cagninacci demande à scinder l'ordre du jour de M. Landry.

M. Gabrielli demande le vote de l'ordre du jour pur et simple.

M. Gistucci s'y oppose,

M. le docteur Sari et plusieurs de ses collègues se rangent à l'avis de M. Gistucci.

LE VOTE sur l'Ordre du jour pur et simple

L'ordre du jour pur et simple, ayant la priorité, est mis aux voix par le président.

On demande le scrutin public à la tribune.

Cet ordre du jour est voté par 35 voix contre 19 et 2 abstentions.

Ont voté *pour* : MM. Camilli, Tollinchi, Peretti, Ceccaldi, Cuneo d'Ornano, Albertini, Colombani, Cervetti, Gabrielli, Lorenzi, Bereni, Morracchini, Giamarchi, docteur Giudicelli, Pitti-Ferrandi, Giacobbi, Antoniotti, de Caraffa, Morati, Cagninacci, Franceschi, Fantauzzi, Alessandri, Feydel, Farinole, Alessandrini, Bonavita, Battesti, Ramelli, Giuliani, Orabona, Balesi, Leccia, Orsatti, Balisoni.

Ont voté *contre* : MM. Pugliesi-Conti, Gistucci, Mariaggi, Italiani, Paoli, Gallini, Griscelli, Lepidi, Leonelli, Sari, de Casabianca Pierre-Paul, Grassi, de Casabianca Luce, Landry, Giudicelli, Fabiani, Salvini, Caitucoli, de Rocca-Serra.

Se sont abstenus : MM. Gavini Antoine et Maestrati.

Absents : MM. Dragacci, Manfredi, vicomte Piazza-Alessandrini, Franchetti, vicomte Sebastiani.

Vœux divers

Des vœux d'intérêt local sont déposés par MM. Balesi, Grassi, Gistucci, Cagninacci, Balisoni, Albertini et Farinole.

La séance est levée à 6 heures 30 et renvoyée à demain, à 5 heures.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Épouvantable Catastrophe

ORAGES ET INONDATIONS

LES DÉPARTEMENTS DE L'HÉRAULT, DE L'AUDE ET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES SONT INONDÉS.

NOMBREUSES VICTIMES

Plusieurs millions de dégâts

Paris, 1er octobre.

Un orage épouvantable, accompagné d'une trombe d'eau, vient de s'abattre sur les départements de l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales, et y a répandu le deuil, et la désolation.

Le vaste sanatorium de Banyuls-sur-Mer a été envahi par les eaux.

A Port-Vendres, une pluie diluvienne est tombée, pendant douze heures consécutives, accompagnée d'éclairs et de tonnerre.

A Montpellier et à Béziers, partout, les rivières débordèrent, causant d'énormes ravages.

A l'heure actuelle, le chiffre des sinistrés ne peut pas être établi, mais on craint qu'il ne soit considérable.

Quant aux dégâts, ils s'élèvent déjà à plusieurs millions.

A CERBÈRE

La foudre tombe sur un dépôt de carbure

Cinq maisons détruites

19 morts — 37 blessés

A Cerbère, dans les Pyrénées-Orientales, la foudre est tombée sur un dépôt de carbure, provoquant une explosion très forte, suivie d'un grand incendie.

Cinq maisons ont été pulvérisées.

On a retiré des décombres 19 personnes qui sont mortes sur le coup et une quarantaine de blessés.

Le maire de Cerbère réclama immédiatement des secours au Préfet des Pyrénées-Orientales, qui s'empressa d'accourir sur les lieux du sinistre avec une section de l'artillerie coloniale et une compagnie du 53e de ligne, en garnison à Perpignan.

Admirable conduite du gendarme Caudine

Un brave agent de la force publique, le gendarme Caudine, transporta lui seul, au péril même de sa vie, par vingt fois, vingt-cinq personnes sur son dos, en bravant héroïquement la fureur des flots menaçants.

Sinistres Maritimes

Sur la côte ouest de la Méditerranée, des sinistres maritimes sont à craindre.

Le vent souffle en tempête.

Les courriers arrivent avec des retards considérables.

Les navires se réfugient dans les ports.

EN ESPAGNE

VIOLENT OURAGAN

Paris, 1er octobre.

Les nouvelles reçues de Madrid annoncent que de formidables pluies se sont abattues sur l'Espagne.

Plusieurs villes sont sérieusement menacées.

On s'attend à de nombreuses catastrophes.

NANTES

UN JEUNE *TROPPMAN*

Sept Victimes

Paris, 1er octobre.

Le hameau de Landreau, près Nantes, vient d'être le théâtre d'un véritable carnage qui rappelle, en horreur, celui de Troppman, en 1869.

Un garçon de ferme, à peine âgé de 15 ans, mécontent de subir les reproches de ses maîtres, s'est emparé d'un long couteau, a égorgé son patron-fermier Mme Mabit, son épouse, la mère du patron-fermier, la domestique de la ferme, Marie Dugast, âgée de 15 ans, et trois jeunes fils de son maître.

Un seul a échappé à cet horrible carnage.

Cet enfant de quatre ans a été retrouvé, glacé de frayeur et d'épouvante, dans un coin de la chambre, d'où il a pu être témoin de ces monstrueux forfaits.

Détail navrant ; Mme Mabit était sur le point d'accoucher.

Arrestation

Le misérable assassin a été arrêté.

Interrogé, il a cyniquement avoué les sept égorgements.

Il a même ajouté qu'il avait successivement occis ses victimes à l'aide d'une hache et d'un couteau.

La foule, profondément indignée, s'est jetée sur ce jeune Troppman et l'a lynché d'une façon sérieuse.

CES BONS..... .....FRANÇAIS !!

L'aviateur Allemand qui a atterri à Boulogne

Paris, 1er octobre.

Nous avons annoncé hier, dans nos télégrammes, qu'un officier aviateur allemand, pilotant un monoplan, avait atterri à Neufchâtel, près de Boulogne.

Interrogé par les autorités civiles l'officier-aviateur déclara — bien entendu — qu'il était parti de Berlin pour suivre l'itinéraire Cologne — Mayence — Strasbourg — Mulhouse — Bâle, mais que des vents contraires l'avaient obligé à atterrir sur la terre de France.

Les autorités françaises ont accepté, bien entendu, les déclarations de l'officier allemand comme étant l'expression même de la vérité.

C'est ainsi que cet officier fut remis entre les mains du consul d'Allemagne à Boulogne.

Ce dernier se fit, au cours du déjeuner, auquel assistaient le Sous-Préfet de Boulogne, le Commissaire spécial de police, et l'officier aviateur allemand, l'interprète des remerciments de son compatriote.

Eaux et Forêts

Paris, 1er octobre.

M. Aubrun, garde général stagiaire des Eaux et Forêts, à Saint-Etienne, est désigné pour remplacer M. Carli, à Sartene.

Nouvelles Militaires

173e d'Infanterie

Paris, 1er octobre.

M. Laubus, chef de musique au 163e d'infanterie, passe au 173e rég. de même arme.

M. Burlion, sous-chef de musique au 173e, passe au 173e.

AVIS DE DÉCÈS

M. Antoine Fabiani, avocat, ancien conseiller général de Bastia, Chevalier de la Légion d'honneur ;

M. Louis Fabiani, capitaine au 103e régt d'infanterie, Chevalier de la Légion d'honneur ;

M. Charles Fabiani, avocat à la Cour d'appel de Paris ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME PAULINE FABIANI

leur épouse et mère, pieusement décédée à Paris, le 28 septembre.

La dépouille mortelle arrivera à Bastia jeudi 2 octobre, et sera déposée à l'oratoire de l'Immaculée Conception.

Les obsèques auront lieu ce matin, jeudi, à 10 heures.

On se réunira à l'église de la Conception.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Pharmacie Ramaroni

C. COSTA, successeur

Pharmacien de 1re classe de l'Ecole Supérieure de Montpellier

Médicaments de 1er choix

Exécution scrupuleuse des ordonnances

Laboratoire d'Analyses *Chimiques et Bactériologiques*

A VENDRE

petits appartements près du Marché, prix modérés.

On demande des terrains aux environs de Bastia.

S'adresser à François MAESTRACCI, agréé au Tribunal de Commerce, 12, rue Napoléon.

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection de GET FRÈRES. — 1796

Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :

M. Pierre VINCENTELLI

33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Prix avantageux

Le vapeur *Saint-Paul* arrivera à Bastia le 30 du courant et il repartira dans les premiers jours d'octobre à destination des *Ports du Nord*.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
285 bouteilles vides, d'une contenance de 250 à 260 litres vendre.
S'adresser 28 Boulevard de Riondet, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

HERMITE à St-Chamas dem. Agents pour huile et beurre « LEURRELINE. »

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Grenaches et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Yve Clicquot — Piper Bardolak, Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour sirops Limon et Grenadine
Parfumerie des meilleures les plus renommée
Maison M.A. ANTONI
BASTIA, 15, Place Saint-Nicolas, 15, BASTIA

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
46, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
l'apisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

CAFÉ SOAVI renommé pour son CAFÉ EXPRESS

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN* 1911 le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.



Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 253 VENDREDI 3 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.
Vente diverse 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Réclames 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 21 m — Coucher, 5 h. 01 m.
Premier quart, le 6 — Pleine Lune le 14.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Candide.
Fête de Demain : Saint François d'Assise.

2 OCTOBRE

DÉFENDONS NOS BOIS ET FORÊTS

Le Congrès forestier, qui a tenu au mois de juin ses assises à Paris, a discuté les moyens de salut qui lui paraissent les plus propres à sauvegarder les arbres de nos forêts.

Il n'est pas inutile de rappeler à ce sujet combien les parties de territoire boisées sont nécessaires à l'assainissement de l'air et à la protection du sol, les régions déboisées — les événements l'ont prouvé — sont plus que toutes autres exposées aux inondations et aux épidémies. Malheureusement on ne respecte plus, depuis longtemps, ni les bois, ni les forêts qui donnaient autrefois à la France un climat si régulier.

Au commencement du XIXe siècle notre pays avait 16.920.000 hectares de forêts ; on n'en compte plus aujourd'hui que 9.300.000. Malgré des réglementations sévères la destruction des arbres continue ; l'une des principales causes de cette destruction réside dans la fabrication du papier destiné aux journaux et aux livres, laquelle demande journellement, nous dit-on, un million de kilogrammes de bois. Une des autres causes de ruine provient des charges écrasantes qui pèsent sur les terrains boisés ; parfois les terrains ne rapportant même pas le montant des impôts ; ce qui incite le propriétaire à les céder peu à peu aux marchands de bois. Malgré les efforts de la presse, qui en cela s'est faite l'interprète de l'opinion publique, beaucoup de forêts ont été abattues en ces quinze dernières années. L'Etat lui même ne s'est il pas livré à cette destruction ? Il devrait cependant être le premier à sauvegarder des biens qui sont pour lui d'un si bon rapport et pour la surveillance desquels il entretient une armée de fonctionnaires.

L'Etat, comme les communes qui possèdent des territoires forestiers ont pour premier devoir de ne pas les amoindrir ; c'est beaucoup déjà, que les particuliers soient réduits à abattre leurs arbres en raison du peu de rapport et des impôts. Mais on doit rendre justice à l'Etat en ce qu'il fait pour conjurer un danger menaçant. Il a décidé de reconstituer 160.000 hectares de forêts en pays de montagnes ; il est été plus facile de conserver ce que nous possédions.

Le Parlement a voulu aider à la conservation des forêts particulières lorsqu'en 1909 il a voté une proposition tendant à sauvegarder les forêts privées et à favoriser le reboisement par le concours des associations, des Caisses d'Epargne et des mutualités. Grâce à cette loi, tous les propriétaires ont, à présent, la faculté de faire gérer leurs forêts par le service forestier de l'Etat.

Des études faites, il apparaît qu'un reboisement bien compris augmenterait la richesse nationale de plus de dix huit milliards en une cinquantaine d'années.

C'est là ce que le Congrès devrait faire comprendre à tous les intéressés qui, tout en accomplissant une bonne action, feraient un bon placement. Si, au contraire, le déboisement continue, c'est la fortune et la santé qui dans notre pays seront compromises. Pour le reboisement méthodique des terrains incultes, on assure que vingt à trente-deux francs par commune seraient suffisants ; cette somme représente le prix de quatre mille pieds de deux ans nécessaires pour reboiser un hectare. Cette dépense est bien modeste en comparaison du bien qui peut résulter de son emploi judicieux. L'élevage du bétail n'en sera pas entravé, au contraire, car les terrains incultes dont nous parlons sont maigres et ne produisent pas une herbe très nourrissante ; ils sont par conséquent des pâturages peu appréciés. Le reboisement arrêtera les ravinements ; les inondations seront moins fréquentes, le cours de nos rivières en sera plus régulier, on favorisera une irrigation normale dans les terres solidement fixées ; on obtiendra de ce fait des pâturages moins étendus, il est vrai, mais beaucoup plus riches.

En Angleterre, la Commission royale des forêts a décidé de planter d'arbres 3 millions 600.000 hectares de terres impropres au labour. Dix-huit mille « sans-travail » y sont employés annuellement. En France, un grand nombre d'instituteurs ont entrepris d'aider à la reconstitution des forêts, notamment dans l'Est. Les enfants aiment avec joie leurs maîtres. Quelle saine et intéressante occupation ! Il est du devoir de tous d'encourager les bonnes volontés partout où on les rencontre ; le bon sens aidant, le mouvement commencé ne fera que croître.

M. RICOU.

NOTE DU JOUR

Les Corses ont bon dos ! quand on a dit : « Chose de Corse, » on a tout dit ! Cela signifie qu'en Corse rien ne se fait comme ailleurs, que nous avons tous les défauts, tous les vices, toutes les faiblesses et toutes les vanités.

Quelques-uns de nos contempteurs veulent bien, de temps en temps, nous reconnaître quelques qualités, telles que le courage, l'amour de la petite Patrie et... de la grande, l'hospitalité ; mais ce mets lourdement est mêlé à une sauce si pimentée de banditisme ou d'orgueil qu'il n'est goûté par personne.

Dans les plus menus faits, dans les faits divers les plus insignifiants, la Corse et ses habitants sont représentés, soit comme des sauvages, soit comme des ignorants.

Voici un petit exemple que je découpe dans un petit journal philatéliste.

Cela est intitulé : « La Poste en Corse ».

« On sait qu'en Corse l'amour est grand pour les distinctions, les faveurs, les décorations. On cite à ce propos le facteur d'une petite localité corse, qui est absolument illettré. Il n'a dû sa nomination qu'à la protection de son député.

» On se demande comment ce facteur « modèle » s'acquitte de son service.

» Notre homme a trouvé un moyen très pratique pour effectuer sa distribution ; il se rend journellement sur la place du village, sonne de la trompette pour rassembler les habitants, étale devant eux tous ses plis, en leur disant de voir ceux qui leur sont adressés. Or, ces jours derniers, une brave femme, ayant trois lettres à son adresse, voulut s'en emparer ; mais le facteur intervint immédiatement disant : Soyez donc raisonnable, si vous en prenez trois pour vous seule, vous voyez bien qu'il n'y en aura plus pour tout le monde. »

L'auteur de cette idiotie ne l'a faite évidemment que pour cette finale, qu'il a crû spirituelle. Mais ce chroniqueur imbécille est doublé d'un plagiaire indélicat qui a cyniquement pillé et démarqué une « Nouvelle » parue dans un livre de M. Paul Hugounet : « La Poste et les Califes, » relative à la distribution des lettres à Bagdad.

Ce démarqueur ne brille ni par l'intelligence ni par la logique, car à l'en croire, tous les habitants du village Corse en question sauraient assez lire pour déchiffrer la suscription des lettres, et seul le facteur serait illettré.

Et voilà comment à coups de ciseaux, des journalistes à court de copie rajeunissent de vieilles nouvelles et discréditent notre département lui faisant plus de mal que la politique et la sécheresse.

LORETO.

MÉTÉOROLOGIE

Les lois de la Météorologie. — La théorie des ondes solaires. — Le temps qu'il fera.

On se moque un peu partout des météorologistes et de leurs prévisions. A dire le vrai, on n'a pas tout à fait tort. En voulant préciser longtemps à l'avance le temps qu'il fera, ces messieurs se trompent trop souvent pour que nous puissions aveuglément ajouter quelque créance à leurs pronostics.

Cependant la météorologie a ses lois, comme toute chose en ce monde : il ne s'agit que de les découvrir. Rien n'est livré au hasard dans l'univers : la pluie, le vent, le froid, les coups de chaleur, la sécheresse, ont des causes naturelles qui sont soumises à des lois immuables que nous pouvons peut être dégager.

Ceux qu'elles intéressent — les agriculteurs et les voyageurs principalement — auraient avantage à les connaître ou à être fixés au sujet des divers accidents célestes qui doivent survenir à telles ou telles époques de l'année et dont les cycles de renouvellement varient continuellement.

Suivant qu'elles se réalisent en été ou en hiver, à l'automne ou au printemps, à la fin ou au commencement de chacune de ces saisons, elles compliquent d'autant les difficultés du problème à résoudre.

Cependant on savait météorologiste, M. Alfred Jollon, directeur de l'*Almanach Météorologique*, qui vient de paraître pour la seizième année, a étudié quelques-unes des lois qui commandent les principales irrégularités de nos saisons.

Et ses prévisions pour les quinze années dernières se sont réalisées avec une précision si grande qu'il nous a paru intéressant de reconnaître son mode d'investigations.

Tout le secret de M. Alfred Jollon consiste à étudier et à observer les divers mouvements auxquels le soleil est soumis.

Chacun sait maintenant — et depuis fort longtemps — que le soleil ne reste pas dans l'espace inerte comme un soliveau sur une mare : son axe subit tous les 480 jours des oscillations isochrones dont l'amplitude est de 14° 30'.

De là résultent des influences de froid quand son pôle Nord est orienté vers la terre, et influences chaudes dans la position inverse.

Mais tous les phénomènes de froids brusques ressentis sur la terre prouvent en outre, par leur brusquerie même, que le soleil comporte, dans l'intérieur de sa masse, un ou plusieurs noyaux centraux.

Ceux-ci venant à tour de rôle, en périgée, occasionnent des accidents d'une acuité d'autant plus intense qu'ils agissent soit isolément, soit par accumulation d'effets.

Ils provoquent de la sorte des changements de temps, des bourrasques, les orages, les tempêtes faibles ou excessives, les cyclones ou même les tremblements de terre dont les conséquences sont parfois terribles, comme on l'a vu à la Martinique en 1902, à San-Francisco en 1905, à Messine, à Reggio et en Provence en 1909, à Mexico en 1910, en Turquie le 18 août 1912 et en Bulgarie le 14 juin dernier.

Les diverses ondes actives qui émanent du soleil avec des degrés d'intensité et d'amplitude différents sont de plusieurs sortes.

Les unes sont triphasées et se renouvellent tous les 27 et 135 jours, d'autres sont simplement symétriques, comme celle de 180 jours, et une autre enfin, celle de 297 jours, présente tout à la fois et réunis les caractères triphasés et bisymétriques.

Ces ondes agissent toutes sur la terre par leurs effets subdivisionnaires qu'il est nécessaire de déterminer à l'avance pour rendre possible leur comparaison, leur classement, leur mode d'actions réciproques et combinées, permettant d'en conclure la connaissance des phénomènes qui doivent résulter, aussi bien que la justification de ceux plus ou moins violents qu'on a rementis auparavant.

Cette théorie des ondes solaires a permis à M. Alfred Jollon de prévoir avec une exactitude à peu près constante le temps qu'il fera.

Mais à cause de la multiplicité des phénomènes constatés et des lois générales dont beaucoup échappent encore aux investigations des savants, la précision absolue est impossible en cette matière et il faut se borner à des probabilités.

Lire à la troisième page
NOS TÉLÉGRAMMES

40 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par PIERRE SALMS

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE X

UN COUP DE FEU RUE SAINT-ROMAIN

Oui, pourquoi ne le voyait-on plus, ou presque plus, dans son magasin ? on pleurait dans la jolie petite salle à manger qui communiquait, derrière le magasin de Juliette Béchard, le plus ravissant nid de luxe et d'amour... C'est là que, sans la moindre vergogne, elle conservait, toujours, en place d'honneur, la grande photographie de Rosalano, devant laquelle, chaque jour ouvrable, elle mettait des fleurs — comme on fait un homme très épris sous les traits d'une amie adorée. Tant pis pour qui trouvait, à cela, du ridicule !

Que Rosalano se mariât ou non, — puisque son existence d'homme marié comme de garçon serait un papillonnement perpétuel à milieu des jolies Parisiennes — c'est elle qui avait été sa véritable première petite amie... demoiselle... du moins avait-elle la prétention de demeurer, à jamais, sa camarade ! Et, même dans la perpétuelle trahison à laquelle il l'avait accoutumée, elle trouvait encore la volupté de l'amour. Alors... puisque c'était si bien entendu qu'elle fermait les yeux... et puisque c'est à elle qu'il était revenu, tout de suite, dans le premier sursaut qui avait traversé l'existence de ce féroce petit conquérant... pourquoi se mêlait-il à la négliger à présent ?

Mais, soudain, le visage de Mlle Juliette Béchard s'éclairait, parce qu'elle venait d'apercevoir la magnifique auto de maîtresse Theodosia Spring, s'arrêtant devant son magasin... Et, en même temps, elle sentait la mauvaise humeur qui disait, toute joyeuse, aussi :

— Ah !... voici Mlle Alice Lebleau !...

Toutefois, le contentement de la patronne était assombri, gâté par cette réflexion de Mlle Alice Lebleau, laquelle avait, parfois, et malgré le langage le plus correct, des expressions de parfaite ouvrière parisienne :

— Pourvu que la blonde lui convienne, à cette rosse-là !...

Mais à qui s'adressait cette expression un peu libre ?... à la patronne... ou à la cliente ?...

Sans nul doute, Mlle Alice Lebleau ne devait éprouver que fort peu de déférence à l'endroit de la grande lingère de la rue Saint Honoré, avec qui elle avait eu déjà plus d'une prise de bec... Mais, aujourd'hui, c'est maîtresse Spring entre qui elle n'espérait à l'avance :

— Vous verrez qu'elle n'ira pas, ma blonde !... Je lui en ai fait une, une fois, quand j'étais à New York, chez Howland, de la Ve avenue... un bijou... tout le magasin s'était extasié devant... et ça lui allait comme un gant... Même, ma patronne, sur ce modèle, avait pris une commande pour une autre personne... Et maîtresse Spring, qui se figurait être seule à l'avoir, nous a fait une musique !... Elle a prétendu que les retouches n'avaient pas été exécutées... c'est moi-même qui les avait prises... et je vous dis que ça lui allait... une merveille... Bref, elle a trouvé moyen de nous la laisser pour compte, et j'y ai perdu ma façon, moi !... Ah ! ces sales rosses, quand ça peut nous faire tarabuster !...

— Pourtant, remarqua la manutentionnaire, c'est bien les clientes les plus chic !

— En général... Mais celle-ci !...

— Chut, donc, voyons !...

On entendait l'arrivée de maîtresse Spring dans le magasin.

On l'entendait partout, on la voyait partout, dès qu'elle arrivait, non seulement parce qu'elle était belle femme, et follement élégante, mais parce qu'on devait l'admirer, parce qu'elle était aimable.

N'était-elle bien réellement, bien complètement américaine ?... c'est-à-dire de sang purement anglais, avec même des croisements d'Irlande ?... Peut-on savoir, maintenant, quelles parts d'atavisme peut exister chez les créatures d'un pays, que tant de nationalités ont contribué, contribuent de plus en plus chaque jour, à former !

Les estampes, les portraits de XVIIe siècle ne nous montrent que des Américaines qui, même sous le costume de quakeresse, conservent toujours la finesse, et souvent l'aristocratie de la race anglaise. On retrouve encore des éditions de ce type charmant et délicat, en même temps que fort et héroïque : certaines villes, comme Philadelphie, comme Baltimore, entretiennent le souvenir, la tradition d'une véritable aristocratie ; et on y raille, assez âprement qu'on le ferait à Londres, les milliardaires qui se croient tous rois, pour avoir accumulé des dollars.

Le mari de maîtresse Spring n'était pas encore un milliardaire, un roi de là bas : un simple vice-roi, puisqu'il n'était que le directeur d'une compagnie pétrolifère ; directeur très intelligent, très actif, très âpre, toujours absorbé par sa besogne, son spéculateur, n'ayant pas grands besoins pour lui-même, ainsi que la plupart des Américains, et laissant à sa femme la tâche, si follement élégante, mais parce qu'on devait l'admirer, parce qu'elle était aimable.

N'était-elle bien réellement, bien complètement américaine ?... c'est-à-dire de sang purement anglais, avec même des croisements d'Irlande ?... Peut-on savoir, maintenant, quelles parts d'atavisme peut exister chez les créatures d'un pays, que tant de nationalités ont contribué, contribuent de plus en plus chaque jour, à former !

Les estampes, les portraits de XVII^e siècle ne nous montrent que des Américaines qui, même sous le costume de quakeresse, conservent toujours la finesse, et souvent l'aristocratie de la race anglaise. On retrouve encore des éditions de ce type charmant et délicat, en même temps que fort et héroïque : certaines villes, comme Philadelphie, comme Baltimore, entretiennent le souvenir, la tradition d'une véritable aristocratie ; et on y raille, assez âprement qu'on le ferait à Londres, les milliardaires qui se croient tous rois, pour avoir accumulé des dollars.

Le mari de maîtresse Spring n'était pas encore un milliardaire, un roi de là bas : un simple vice-roi, puisqu'il n'était que le directeur d'une compagnie pétrolifère ; directeur très intelligent, très actif, très âpre, toujours absorbé par sa besogne, son spéculateur, n'ayant pas grands besoins pour lui-même, ainsi que la plupart des Américains, et laissant à sa femme la tâche, si follement élégante, mais parce qu'on devait l'admirer, parce qu'elle était aimable.

AU PALAIS

Hier, à deux heures de l'après-midi, a eu lieu, avec le cérémonial habituel, l'audience solennelle de rentrée.

La Cour, au grand complet, sous la présidence de M. Levie Ramolino, a tenu son audience solennelle dans la Salle des Abeilles.

Messieurs les Membres du Barreau, le Tribunal civil, l'ordre des Avoués près la Cour, l'ordre des Avoués près le tribunal civil, Messieurs les Juges de Paix de Bastia assistaient à cette audience.

M. le Premier Président déclare l'audience ouverte, et donne la parole à M. le Procureur général Boyer.

Dans un discours d'une haute portée littéraire, le sympathique chef du Parquet de la Cour fait l'éloge funèbre du regretté Premier Président honoraire, M. Cottin.

Avec son éloquence coutumière, M. le Procureur Général fait part à la Cour des regrets sincères qu'a causé le départ de M. l'Avocat général Le Marc'Hadour, appelé au poste d'Avocat général près la Cour d'Appel d'Amiens. Ce magistrat intègre avait su conquérir, par son talent, l'excellente réputation qui l'avait précédé à la Cour d'Appel de Bastia ; il laisse le souvenir d'un magistrat consciencieux et d'un juriste consommé.

M. le Procureur général requiert qu'il plaise à la Cour ordonner la reprise des travaux judiciaires, et inviter les avocats, présents à la barre, à renouveler leur serment.

Faisant droit aux réquisitions de M. le Procureur général, F. le Premier Président déclare l'année judiciaire 19 3 1914 ouverte, et prie M. le Bâtonnier de prêter le serment voulu par la loi.

M. Angeli, bâtonnier de l'ordre des avocats, prononce d'une voix forte la traditionnel « Je le jure ».

M. le Premier Président donne acte à M. le Bâtonnier du serment qu'il vient de prêter, dit que les audiences auront lieu aux jours et heures accoutumés et déclare l'audience solennelle levée.

Brevet Elémentaire

(Aspirantes)

Les épreuves écrites du brevet élémentaire ont commencé mercredi matin, dans une des salles du Lycée de Bastia.

La Commission d'examen est composée de M. Demange, proviseur du Lycée, président ; de MM. Greyeff, inspecteur primaire à Calvi ; Gantier, inspecteur primaire à Corte ; Ambroni, Agostini et Buonili, professeurs au lycée ; Mlle Puccio, directrice d'Ecole libre ; Mmes Gindicelli et Antonietti, institutrices ; Mme Lazzarotti, professeur au lycée ; Mlle Costantini, professeur aux Cours secondaires.

Soixante-dix aspirantes se sont présentées aux épreuves de la 1re série ; trente ont été admises à subir les épreuves de la 2e série.

Ce sont Mlles :

Alessandrini — Andreani — Angeli — Anziani — Arrighi Marie-Félicité — Bartolini — Bernardini — Bonetti — Boyer — Casabianca Marie Joséphine — Cifoni — Decori — Ferrandi Marie-Louise — Gindicelli — Giustini — Ginuti — Grimaldi — Limperani — Lotti — Mazzotti Joséphine-Hélène — Mariani — Pantalacci — Pieri — Quilghini — Sanvillède Guido — Savi — Sozo — Valery — Vannier de Morelli — Vincentelli.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 septembre.

Les nouvelles politiques sont plutôt meilleures aujourd'hui et on a l'impression que les grandes puissances n'interviendront pas en Albanie. Néanmoins les dispositions d'ensemble restent faibles et nombre de valeurs fléchissent au dessous de leur niveau de la veille. Du reste les axes des différents marchés financiers sont peu encourageants. La Route Française abandonne encore aujourd'hui plus de 40 centimes à 88.25. Fonds Etrangers en recul : Turc 86.35, Serbe 81.05, Extérieure 92.10. Les séries Russes sont indécises. Bonne tenue par continuation des actions de nos grandes Sociétés de Crédit. Le Crédit Foncier se maintient à 922 ; malgré la maisse actuel, son portefeuille de prêts s'accroît suivant une progression très accentuée. Crédit Lyonnais 1.672, Comptoir National d'Escompte 1.057, Société Générale 926.

Les 5% 00 obligations 5 0/0 or net du Banco El Hogar Argentino (Crédit Foncier Mutuel en Argentine) sont offertes au prix de 457.50.

Sont 5,360. On est calme mais plus ré-

sistant aux groupes de traction et électricité. Les valeurs Russes font assez bonne contenance, avec tendance à la reprise. Toujours la faiblesse dans le compartiment de titres exotiques Rio 1.954.

Nouveau recul des Mines d'or Sud Africaines et des Diamantifères De Beers 302. Valeurs de Caoutchoucs hésitantes.

Nos Chemins Fer Français sont calmes. Lyon 1.710.

Nécrologie

Madame Pauline Fabiani

Le paquebot de la Compagnie Fraissinet a ramené jeudi matin le triple cercueil renfermant la déposille mortelle de Mme Pauline Fabiani, décédée subitement, le 28 septembre, à Paris, dans sa soixante-huitième année.

M. l'avocat Antoine Fabiani, malade depuis quelque temps, n'a pu accompagner sa chère et bien-aimée compagne : ce soin a été réservé à ses fils et à son neveu.

Epouse de M. l'avocat Antoine Fabiani, elle a passé par de temps dans notre ville, mais elle y a laissé le souvenir de ses sentiments généreux et de son inépuisable charité. Cette charité s'est continuée même de loin, et ce n'était jamais en vain que l'on frappait à la porte de son cœur.

Sa sérieuse éducation, ses belles qualités de l'esprit lui auraient permis de briller dans le monde, mais elle s'en était toujours tenue éloignée, préférant à tout les joies intimes de la famille.

Elle avait été très affectée, il y a six ans, par la mort de son aîné, avocat de talent, qui donnait les plus belles espérances et ne s'en était jamais consolée. Aussi, plus que jamais elle avait vécu retirée.

Nous adressons à M. Antoine Fabiani, à MM. Louis et Charles Fabiani et à leurs familles l'expression de nos sentiments douloureux et nos vives condoléances.

—oOo—

Après l'amarrage du paquebot, le cercueil a été descendu à terre et transporté à l'oratoire de l'Immaculée Conception, transformé en chapelle ardente.

A dix heures, le cortège s'est formé sur la place de l'oratoire.

Une immense couronne recouvrait le cercueil.

Le deuil était conduit par les fils, M. le capitaine Louis Fabiani et M. l'avocat Charles Fabiani ; les neveux, MM. Antoine Bonelli et le capitaine Bonelli ; les cousins, MM. Charles, Eugène, Joseph et Philippe Orenga, M. le premier président Levie-Ramolino, MM. Bourgeois, Bonelli, Benielli, Ramelli et d'autres parents. Une affluence considérable d'amis et de connaissances ont tenu à s'associer au deuil de la famille Fabiani en suivant le cortège jusqu'à l'église.

L'église Saint Jean était toute tendue de noir. Le *Libera* et le *Benedictus* ont été exécutés avec accompagnement des grandes orgues. M. le chanoine-archiprêtre Casanova a donné l'absoute.

L'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Nouvelles Religieuses

CHAPELLE DES CLARISSES. — Samedi, 4 octobre, solennité du St Séraphique Père Saint-François.

Le Très Saint Sacrement y sera exposé tout le jour.

Première messe à 6 heures, messe conventuelle à 7 heures, grand'messe à 8 heures.

Le soir à trois heures, Vêpres chantées, Panégyrique, Salut solennel, suivi du Transitus de Saint François.

CHAPELLE SAINT-ANTOINE. — Le Tiers-Ordre fait célébrer samedi la fête en l'honneur de son Séraphique Père Saint-François, à 6 heures du matin, messe de communion, avec chants et instruction.

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Dimanche 5 octobre, à l'issue de la messe de 10 heures, on procédera en cet oratoire à l'installation de la nouvelle Officialité de la Confrérie pour l'année 1913-1914 qui est composée de MM. Joseph Benoit, prieur ; Constant Gindicelli, sous-prieur ; Louis Bernardini et Jean Dominoni, assistants ; Mlle Fanny Benoit, prieure.

Cette cérémonie se terminera par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Les Obsèques DE M. JÉROME AGOSTINI

Nous publions ci-après les discours prononcés hier par M. Hyacinthe de Montera, avocat, conseiller municipal, et par M. Sauveur Ristorucci, président de la société « Les Intimes » aux obsèques de M. Jérôme Agostini, négociant, membre du Conseil municipal.

Discours de M. Hyacinthe de Montera, avocat,

« Messieurs,

Je viens, au nom de ses amis politiques, apporter à Jérôme Agostini l'adieu suprême. La mort le surprend en pleine force, en pleine activité, jetant la douleur et le deuil dans sa famille dont il était le chef aimé, faisant parmi nous un vide que rien ne saurait combler.

Fils de ses œuvres, Jérôme Agostini parvint par son intelligence, son travail et sa probité, à occuper dans le commerce bastiais une place enviée. Scrupuleusement honnête, serviable, aimable envers tous, généreux jusqu'au sacrifice, il ne tarda pas à acquérir dans notre ville une juste popularité, et au mois de mai 1904, le collège électoral le désignait pour faire partie de notre assemblée communale.

Régulièrement élu depuis, sur la liste du maire Gandin, il resta jusqu'à sa mort fidèle à ses convictions et à ses amis, et nous, à côté desquels il a sans cesse combattu, nous, qui mieux que quiconque, avons pu apprécier les qualités de son cœur, savons seuls aujourd'hui quelle perte irréparable sa mort cause dans nos rangs.

Le Conseil municipal, au sein duquel il siégeait depuis dix ans, a trouvé en lui un collaborateur précieux. Son avis, toujours mûrement réfléchi, et que modestement il émettait, sans éclat et sans phrases, mais avec une sûreté de vues incomparable, prévalait le plus souvent dans notre Assemblée communale et inspirait la plupart de nos délibérations.

Hélas ! il y a un an, au moment même où Bastia l'acclamait une fois de plus et ôès le premier tour aux élections municipales, Jérôme Agostini fut atteint dans les plus profonds sentiments de son cœur. Son fils, qu'il avait élevé au prix de tant d'amour et de sacrifices, son fils de vingt ans, la joie de son foyer et sur lequel il avait le droit de fonder les plus légitimes espérances, lui était brusquement ravi.

Rien n'a pu apaiser sa juste douleur. La blessure qui l'avait frappé était irguérissable, et l'on peut dire que la mort avait, ce jour-là, terrassé d'un même coup et l'enfant et le père.

Il s'en va aujourd'hui, emportant avec lui les regrets de toute une ville.

Une sombre fatalité paraît s'acharner sur notre Municipalité ; à peine était-elle formée que la mort la privait en la personne d'Auguste Gandin, du chef vénéré que, depuis vingt-cinq ans, elle appelait régulièrement à sa tête. Bastia fit d'imposantes funérailles au plus aimé de ses enfants. L'apothéose n'efface pas la douleur, et c'est la cour encore meurtri par la perte cruelle du maire Gandin, que nous sommes appelés à rendre les derniers devoirs à celui qui fut un de ses lieutenants les plus fidèles et les plus dévoués.

Au nom des Amis d'Auguste Gandin, de ceux qui impérissablement gardent son souvenir, je dépose sur la tombe de Jérôme Agostini l'adieu le plus douloureusement ému.

Discours de M. Sauveur Ristorucci Président de la Société « Les Intimes »

Messieurs,

La fatalité, dans sa cruelle stupidité, vient encore de s'appesantir sur une existence qui nous était si chère !

Jérôme Agostini, cette âme d'élite, ce cœur d'or, aux sentiments si purs, si généreux, vient de laisser sa lourde paupière.

Pieusement incliné sur l'image de son Dieu, un triste sourire d'adieu effleure ses lèvres, et protégé par ce divin symbole, l'esprit se détache et s'envole vers d'autres cieux.

Et cependant la joie semblait rentrer dans ce foyer, aujourd'hui bien désert.

Un rayon de soleil était venu depuis peu « faner les ombres et sécher les pleurs.

Un lumineux regard d'enfant parfumait de son caressant sourire la chambrette et l'alcôve.

On n'avait au Banquet, mais les coupes ne se vidèrent point, et le perfide chacun avait tranché la plus douce existence d'un ami qui laisse derrière lui le souvenir ineffaçable d'une vie d'honneur et de probité.

Ami aux mauvais jours, et aux beaux jours aimant, il tendait à l'infortune une main cachée, mais toujours secourable.

Il fut, depuis 1904, le bonjamin favori du suffrage populaire.

Et l'on gardera longtemps à l'Hôtel de-Ville le souvenir de cet homme de bien qui, toujours d'humeur égale, sans haine, sans amertume et sans rancœur, accomplissait fièrement son mandat, en observant rigidement toutes les lois de la conscience et de la foi.

Un tel citoyen ne pouvait être qu'un mutualiste convaincu.

Il répandait largement le bien de son aisance, et l'on pouvait dire de lui ce qu'un classique a pu dire lui même d'un grand esprit de son époque : « Belle âme, grand cœur, bonté d'ange, sourire d'enfant. »

Oui, Jérôme Agostini, intime tant regretté ! vous nous quittez presque sans nous avoir dit adieu.

Il vous tardait trop de rejoindre ce fils tant pleuré, qui vous fut arraché, alors que la fleur avait à peine été humectée par une première rosée de printemps !

Et vous nous laissez dans la peine, dans la tristesse, dans la douleur !

Pâtes-vous égoïste à ce point ?

Je ne puis le croire ..

La volonté suprême édicta son arrêt, et vous voici sur la voie qui conduit *ex fide* dans le séjour heureux où ceux qui, comme nous, disciples de la vieille école, vivent avec l'espoir de jouir au delà de la rive de la plénitude d'un bonheur parfait.

Adieu donc, Jérôme Agostini, reposez-en paix !

Nous garderons intacte la mémoire de votre âme, nous veillerons avec un soin jaloux sur le précieux objet qui nous reste.

Jérôme, mon pauvre Jérôme, adieu !

FÉMINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale

(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, une séance d'une heure.

A 9 heures, Grande Soirée de Gala de 2 heures et demie.

1. *Actualités mondiales :*
La Mode à Paris.
2. *Incognito*, pièce comique.
3. *Amour et Cliquetis d'épées*, drame en deux parties.
4. *Léonce pot au feu*, comédie.
5. *Les audaces du cœur*, comédie en couleurs.
6. *Palachon aux bains de mer*, comique.

Prix des places : Premières, 1 franc, Secondes, 0.50.

Location à partir de 3 heures à *Femina Cinema.*

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Ange Ganfolfi née Penchi et leur fille ; M. et Mme Louis Coccoli née Penchi ; M. et Mme Vincent Fragassi née Penchi ; M. André Penchi, M. Simon Penchi ;

Les familles Penchi, Bonelli, Muraccioli, Grimaldi, Ramacciotti, Raboul, Crevutier, Launay, Paist, Mancini, Ismael ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE MIMI PENCHI

leur sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, décédée le 3 octobre, à l'âge de 25 ans.

Un avis ultérieur fera connaître le jour et l'heure de l'enterrement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marconnay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants

AJACCIO

CONSEIL GÉNÉRAL

Séance du Jeudi 2 octobre

Présidence de M. A. Gavini

La séance est ouverte à 3 heures.

M. le Préfet assiste à la séance.

M. Albertini remplit les fonctions de secrétaire.

Les Travaux du Port de Bastia

M. Sari

M. Sari fait un rapide exposé des renseignements apportées par l'Administration dans les travaux du Port de Bastia.

Le Conseiller général de Bastia-Terravecchia s'empresse de mettre hors de cause l'administration actuelle à laquelle on ne peut reprocher les actes des devanciers.

Ce qu'il demande, ce sont des engagements fermes pour l'avenir.

M. Sari prend la question telle qu'elle se présente à l'heure actuelle : il examine l'état des travaux dont il demande la rapide exécution.

Approfondissement du port et prompt achèvement de ce travail. Travaux de rechargement de la jetée dont il veut la reprise et l'achèvement. Construction de l'épi Saint-Erasme et prolongement de la jetée.

Ces projets ont été approuvés le 23 juin 1913 ; et la Chambre de Commerce a voté le 3 juillet 1908 les subsides s'élevant à 410,000 fr. pour la moitié des dépenses.

Le docteur Sari demande la mise en adjudication le plus tôt possible de ces travaux.

Le Préfet répond à M. Sari et lui donne entière satisfaction.

Les travaux d'approfondissement et de rechargement seront achevés dans un délai qui ne pourra dépasser six mois.

Les travaux en cours sur la jetée, dans un parcours de 90 mètres, seront achevés dans un délai de trois mois.

Quant à l'épi Saint-Erasme et au prolongement de la jetée, les travaux seront mis en adjudication avant le 15 octobre.

M. Sari se déclare satisfait.

Question Grassi

M. Grassi demande au Préfet la suite qui a été donnée à son rapport, déposé l'an dernier, sur la situation financière du département.

Le Préfet répond que ce rapport a été transmis au Ministère de l'Intérieur, mais que les conclusions n'ont pas été adoptées par l'administration compétente.

M. Grassi reprend la question qu'il avait longuement agitée à la session dernière.

Il explique qu'il n'est possible de sortir le département de la situation inexplicable dans laquelle il se trouve au point de vue financier, qu'en faisant simplement un emprunt sur la subvention cinquantenaire, et à son avis, c'est le seul moyen d'obtenir le relèvement économique du département.

Il faut payer les dettes qui pèsent sur le budget départemental.

M. Landry intervient dans le débat. Il soutient la proposition de M. Grassi, en apportant des arguments nouveaux.

M. le Préfet répond très longuement.

Il réfute la conception de M. Grassi, et dit qu'il n'est pas possible de contracter un emprunt pour payer les dettes du département.

Le Conseil d'Etat ne permettrait pas qu'on touche pour cela à la subvention cinquantenaire ; ce serait une hérésie financière.

Les dettes sont des dépenses ordinaires qui doivent être couvertes par des recettes normales. Il demande qu'on maintienne au budget le vote des 95 centimes additionnels prévus le pour renforcement des dépenses qui concernent le budget vicinal.

M. Landry regrette que la conception financière de M. Grassi n'ait pas été prise en considération.

A une situation financière exceptionnelle, comme celle du département de la Corse il faut opposer des mesures exceptionnelles.

M. Antoine Gavini, président, s'associe aux regrets manifestés par M Landry.

L'incident est clos.

Vœux Battesti

Le Conseiller général de San Nicolao sollicite l'achèvement du chemin d'intérêt commun de Santa-Reparata-de-Moriani, avec embranchement sur Penti et les différents hameaux de San Giovanni ;

2. du chemin de Sainte-Marie-Poggio à la plaine.

Il sollicite aussi que la halte de Padulella soit érigée en gare.

Il demande le vote de 500 francs, pour ériger un monument au soldat Franceschi, mort glorieusement au Maroc.

M de Caraffa veut succéder à la tribune à M. Landry pour donner lecture de son rapport sur les casernes de gendarmerie.

Il était inscrit en troisième ligne pour l'ordre du jour d'aujourd'hui.

Plusieurs de ses collègues lui font remarquer que l'assemblée a le droit de modifier son ordre du jour

M. Battesti tient bon. Il reproche à M. de Caraffa sa nervosité.

Les vœux de M Battesti sont adoptés.

Vœux de Casabianca

M. P.-P. de Casabianca dépose un vœu demandant la création d'un bureau de poste dans la Haute-Ville, à Bastia.

Il dépose un second vœu demandant que la halte de Lupino soit érigée en gare.

M. de Caraffa s'associe au vœu de M. P.-P. de Casabianca.

Ces vœux sont adoptés.

MM. Lepidi, Bonavita, Cervetti Paoli, Maestrati, Tollinchi, Sari, Balisoni, Leonelli et Giudicelli d'Olmi-Cappella, déposent divers vœux.

Motion Caitucoli

M. Caitucoli dépose une première motion demandant que conformément aux conclusions du rapport de M. Gasquet, membre de la commission interministérielle, les groupes scolaires de la Corse soient entièrement construits par l'Etat.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Dans une seconde intervention, M. Caitucoli demande qu'une somme de 7 millions soit prévue dans le rapport des travaux à exécuter en Corse pour la construction des lignes de chemins de fer d'intérêt local, principalement des lignes du Cap Corse, de Cervione à Corte, de Calvi à Vico par Evisa, et de Sartene-Levie par Zonza.

M. le Préfet fait remarquer à M. Caitucoli que déjà lui-même, dans son rapport général des travaux à effectuer, il avait prévu ces crédits.

M. Caitucoli le reconnaît et dit qu'il n'a voulu donner que plus de force aux conclusions du rapport de M. le Préfet.

Les conclusions du second vœu de M. Caitucoli sont adoptées.

La séance est suspendue à 5 h. 30. Elle est reprise à 6 heures.

Présidence de M. Quilichini

M. Antoniotti secrétaire.

Les Casernes de gendarmerie

M. de Caraffa a la parole pour donner lecture de son rapport sur les casernes de gendarmerie.

M. Caitucoli l'interrompt.

Il lui fait remarquer qu'à la dernière session le Conseil général n'avait pas épuisé la longue discussion qui avait eu lieu sur les casernes de gendarmerie.

Il avait été entendu que cette discussion serait reprise en septembre. Il s'oppose donc à la lecture du rapport.

M. le Préfet fait remarquer que le rapport de M. de Caraffa a trait à des renouvellements de baux qui sont à effectuer de suite

M. Caitucoli répond à M. le Préfet. Il lui rappelle que l'an dernier il l'avait soutenu dans cette question relative à la construction des casernes de gendarmerie.

Comme à lui, il était apparu que ces constructions pouvaient amener une économie importante, permettant d'alléger le budget départemental grevé par la location des casernes, pour une somme de 110 000 fr. et qui ne cesse d'augmenter chaque année.

M. le Préfet répond à M Caitucoli qu'il n'a pas changé d'idée, et que ces constructions de casernes de gendarmerie lui apparaissent toujours comme capables de réaliser des économies au profit du département.

Elles ne pourront toutefois être construites qu'au cas où l'on aurait des possibilités financières.

M. de Caraffa réplique à M. Caitucoli.

Il dit que cette question a été déjà longuement traitée, et que le Conseil général s'est, maintes fois, prononcé contre la construction des casernes de gendarmerie.

Il demande à continuer la lecture de son rapport, car ce serait faire perdre du temps à l'Assemblée, que de reprendre une discussion de ce genre.

Nous sommes à jeudi, dit-il, et les grandes discussions ne sont pas entamées.

M. Caitucoli dépose une proposition demandant que la question de principe soit posée.

Cette proposition devra être renvoyée à une commission qui pourra la rapporter dans les 24 heures.

M. de Caraffa dit que la commission des finances est toute désignée, et qu'à celle-ci appartient d'examiner la proposition de M. Caitucoli.

M. Caitucoli, d'accord avec M. Landry, s'oppose à cette manière de voir de M. de Caraffa ; il demande que cette proposition soit renvoyée à la commission d'administration générale.

La discussion devient houleuse.

M. le docteur Sari demande l'avis du Préfet.

M. Thibon ne veut pas intervenir dans la discussion, mais comme on lui demande un avis, il dit que la commission d'administration est seule compétente.

La proposition de M. Caitucoli est alors adoptée.

M. de Caraffa veut donner lecture de son rapport.

M. Caitucoli s'y oppose après le vote qui vient d'être émis.

Puisque la question de principe sera posée devant la Commission d'administration, la lecture du rapport doit être réservée.

M. de Caraffa réplique que l'un n'empêche pas l'autre, et que l'on peut renouveler les baux qui viennent à échéance.

M. Caitucoli et les membres de la minorité s'opposent à la lecture.

M. de Caraffa quitte alors la tribune.

La suppression du côtier

M. Paoli, rapporteur de la Commission d'administration, donne lecture de son rapport, où se trouve également un vœu de M. Balesi, ayant trait à la suppression du service côtier de Portovecchio Bastia, pour permettre à la population de Portovecchio, de recevoir satisfaction de la part de la Compagnie Fraissinet.

Ce vœu amène une longue discussion.

M. de Roccaserra proteste contre le dépôt de ce vœu, en démontre l'inutilité et s'oppose à la suppression de ce service côtier.

M. le docteur Sari joint avec véhémence sa protestation à celle de M. de Roccaserra.

M. Balesi fait remarquer que les marchandises embarquées de Portovecchio à Bastia seront tranportées par des voiliers sans augmentation du prix du fret.

Il demande à M. le Préfet de donner des explications.

Celles-ci sont données et il ressort qu'on demande la suppression du service côtier de Portovecchio à Bastia.

M. Sari reprend la question et s'oppose à la suppression de ce service.

M. de Caraffa s'associe non moins énergiquement à la demande de M. Sari.

M. P.-P. de Casabianca, à son tour, démontre qu'en demandant cette suppression, on veut arriver à supprimer le service côtier.

Il demande le scrutin public à la tribune.

Le vœu de M. Balesi est repoussé.

Demain à 3 heures, séance publique.

GRANDE RÉCEPTION
au Palais Lantivy

Ajaccio, 2 octobre.

Mme Louis Thibon et M. le Préfet de la Corse ont donné ce soir un grand dîner en l'honneur des membres du Conseil général.

Ce dîner a été suivi d'une brillante réception.

BOURSE DE PARIS

	1er oct. — 2 oct.
Rentes de 3 0/0 anciens	88.00 — 88.10
— de 3 0/0 amortis.	91.35 — 91.00

ex coupon.

M. PAUL DOUMER
Interviewé

Paris, 2 octobre.

M. Paul Doumer, sénateur de la Corse, qui s'est embarqué hier pour le Maroc, fut interviewé par un journaliste Marseillais, un peu avant son départ, au sujet de sa nomination comme résident général du Maroc.

M. Doumer déclara qu'il fallait laisser le général Lyautey achever la belle tâche qu'il avait entreprise au Maroc.

PORTO-VECCHIO

Le Syndicat du Commerce au Directeur du « Petit Bastiais »

Nous recevons le télégramme suivant et le publions pour nous conformer au désir exprimé par le Syndicat de défense du Commerce de Portovecchio.

Nous sommes très sensible à ce témoignage de sympathie.

« Portovecchio, 2 octobre.

« A M. J.-B. Ollagnier,

« Directeur du « Petit Bastiais »

« Les Portovecchiais vivement touchés de votre intervention pour la défense de leurs droits, vous présentent leurs remerciements et l'expression de leur éternelle reconnaissance.

« Ils vous prient de vouloir bien publier le présent télégramme.

« Le Syndicat. »

Mouvement Diplomatique

Paris, 2 octobre.

M. Pozzi, consul de 1re classe, suppléant à la Direction des Affaires politiques et commerciales au Ministères des Affaires étrangères, est nommé secrétaire d'ambassade de 3e classe.

M. Mollard, directeur du protocole, est nommé résident de France au Grand-Duché du Luxembourg.

M. William Martin, ex-directeur des Chancelleries au Ministère des Affaires étrangères, est nommé directeur du protocole.

PARIS

Horrible Découverte

Paris, 2 octobre.

On a trouvé ce matin, dans un égoût de Paris, la tête et les bras d'un enfant.

A la suite d'un premier examen, il fut démontré que la tête de ce pauvre petit être avait été très maladroitement coupée avec un couteau.

TOULON

La suite DES INCIDENTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Toulon, 2 octobre.

Au cours de la séance du 29 septembre, M. Gastaud, conseil-municipal socialiste unifié, violemment pris à partie, craché, par-dessus l'épaule de M. le Maire, à la figure de M. Ferran, adjoint aux finances, qui saisit vivement un encrier.

L'incident Ferran-Gastaud paraissait clos, lorsque, dans une lettre au Directeur du *Petit Var*, M. Ferran s'exprimait ainsi :

« M. Gastaud a effectivement fait le geste de cracher sur moi, mais celà, à deux mètres de distance, et alors que plusieurs personnes nous séparaient.

« Soyez assuré, M. le Directeur, que si M. Gastaud m'avez craché au visage, comme vous le dites, il aurait reçu immédiatement la correction que son acte méritait. »

De son côté, M. Gastaud écrivait :

« M. l'adjoint aux finances mesure la gravité de l'offense à la trajectoire d'un postillon, je n'insiste pas.

« Et pour clore le dit incident, j'avise M. Ferran que, depuis fort longtemps déjà, presque quotidiennement, je me promène vers midi sur la place de la Liberté, il peut être certain qu'à sa vue je ne dérangerais pas mes habitudes. »

Les deux adversaires se sont rencontrés ce matin, à 11 heures, sur la place Gambetta, qui fut le théâtre d'une véritable scène de pugilat.

M. Ferran, adjoint au maire, fut mordu au nez et blessé à l'arcade sourcillière droite.

Pharmacie Ramaroni

C. COSTA, successeur

Pharmacien de 1re classe de l'Ecole Supérieure de Montpellier

Médicaments de 1er choix

Exécution scrupuleuse des ordonnances

Laboratoire d'Analyses

Chimiques et Bactériologiques

Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :

M. Pierre VINCENTELLI

33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le vapeur *Saint-Paul* arrivera à Bastia le 30 du courant et il repartira dans les premiers jours d'octobre à destination des *Ports du Nord.*

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection

de GET FRÈRES. — 1796

LE CABINET

DE Mme MASSEL

DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA

au 1er étage

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire, Plombage Or, Platine et Ciment. Extraction des dents avec ou sans anesthésie.

Travail fait dans les vingt quatre heures

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

Agence Maritime de Transports

Maison fondée en 1885

Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.

Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Dépôts de cadres et camionnage

A. PADOVANI, *Bastia*

Etude
DE Me DON-LOUIS QUILICHINI
Avoué
près le Tribunal Civil de Sartene

VENTE
sur saisie-immobilière
au plus offrant
et dernier enchérisseur

Il sera procédé le mardi vingt et un octobre 1913, en l'audience des criées du Tribunal Civil de première instance de Sartene, à huit heures du matin, à la vente en un seul lot, au plus offrant et dernier enchérisseur, des Immeubles ci-après :

Seul et unique lot

Ce seul et unique lot se compose du Domaine de la SOLENZARA, sis commune de Sari-di-Portovecchio arrondissement de Sartene (Corse) consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, bâtiments industriels, jardins, terres labourables, vignes, makis, chênes-verts, sapins, le tout d'un seul tenant, d'une contenance d'environ mille quatre cent seize hectares, quatre vingt seize ares, quatre vingt treize centiares, ci, 1.416 h. 96 a. 93 c.

La vente de ces Immeubles est poursuivie à la requête du Crédit Foncier de France, Société anonyme, ayant son siège à Paris, rue des Capucines, n° 19, poursuites et diligences de son Gouverneur, demeurant au siège social, ayant Me Don-Louis Quilichini pour avoué, sur les sieur et dame Hélène Casanova et Charles conjoints Visidary, propriétaires, demeurant et domiciliés à Solenzara, pris, tant en leur nom personnel que comme seuls et uniques héritiers de feu Rose Casanova, leur sœur et belle-sœur, débitrice originaire, suivant procès-verbal de saisie du ministère de Me Guillbem, ci-devant huissier à Bonifacio, en date des 1er, 2 et 3 octobre 1906 le dit procès-verbal dressé à la requête de M. Damei Etienne, propriétaire à Bastia, aux poursuites duquel la Société du Crédit Foncier de France a été subrogée par jugement du Tribunal Civil de première instance de Sartene du 28 novembre 1911, enregistré et signifié.

Le dit procès-verbal, visé, enregistré et transcrit avec la dénonciation au Bureau des Hypothèques de Sartene, le 31 octobre 1906, Volume 20, Numéro 1.

Mise à prix

Ce seul et unique lot est mis en vente sur la mise à prix fixée par la Société poursuivante, à la somme de deux mille francs, ci, 2.000 fr.

Il est déclaré, conformément à l'article 696 du Code de Procédure Civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication, à peine de déchéance.

Fait et rédigé à Sartene, le 2 octobre 1913, par moi, avoué poursuivant soussigné.

DON-LOUIS QUILICHINI.

Pour plus amples renseignements s'adresser :

1° A Me Don-Louis Quilichini, avoué poursuivant à Sartene.

2° Au Greffe du Tribunal Civil de Sartene où est déposé le Cahier des charges.

Bastia, Imp. Ollagnier.

GRANDS MAGASINS DU
LOUVRE
PARIS — *Tout plus élégant et meilleur marché que partout ailleurs* — PARIS

SAISON D'HIVER

Les *Grands Magasins du Louvre* prient les Dames qui n'auraient pas reçu le Catalogue des Hautes Nouveautés Parisiennes pour la Saison d'Hiver, d'en faire la demande pour le recevoir par retour du courrier.

Envoi franco sur demande de nos collections complètes d'échantillons de tous les tissus et tous les catalogues de Modes Trousseaux. Ameublements.

Toutes les commandes de 25 francs et au-dessus, sont expédiées *franco de port, dans toute la Corse*, jusqu'au port de débarquement ou jusqu'à la gare la plus rapprochée du destinataire.

Les articles d'ameublement, literie et les objets lourds ou encombrants sont expédiés franco de port, jusqu'au port de débarquement.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres vendre.

S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

—CABINET JEAN GRAZIANI —
Agréé au Tribunal de Commerce, ancien Premier Clerc de Notaire
8, Boulevard de Palais, au 1er, BASTIA (Corse)

Assurances — *Vie — Incendie — Accidents*
Gérance d'Immeubles — Locations. Vente et Achats d'Immeubles — Cession de Fonds de Commerce
Contentieux — Recouvrement de Créances — Rédaction d'actes sous-seings privés — Etablissement de Comptabilités — Bilans — *Prêts sur hypothèques*

Diligence et Discrétion

HERMITE à St-Chamas dem. Agents pour huile et beurre « LEURBELINE. »

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc

provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins presélectionnés choisis, Genovesella et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris

Champagne Vve Clicquot — Piper Heidsiek, Moët et Chandon, etc.

Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour sirops Limon et Grenadine

Parfumerie des maisons les plus renommées
Maison M.A. PATRI
BASTIA, 18, Place Saint-Nicolas, 18, BASTIA

AVIS
MAISON DE CONFIANCE

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON (Var)
Seuls vente à vos ordres
Pêchers, Cerisiers, Rosiers, Vignes, Prix très réduits
DEMANDEZ LE CATALOGUE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseau artificiel.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Demandez le Cigare Mattei à 0,10 cent.

Imprimerie Ollagnier
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
CHEVERNY

LE PLUS FIN DE TOUS LES BEURRES
MARQUE DÉPOSÉE
BURRO NATURALE C.R MILANO
SE MÉFIER des contrefaçons et imitations
EXIGER sur les poins les initiales C. R répétées autour de la marque centrale
BEURRE DE MILAN GARANTI NATUREL
En vente chez M. Gregory, épicier, rue Napoléon, Bastia.

Savon Le CHAT
Extra Carnauba pur
Produit nouveau fait par jour
Le plus important des Savonneries de l'Europe Continentale

VIN DU CAP CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif-Tonique-Fortifiant
L. N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
BASTIA

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 254 — SAMEDI 4 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, les Autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 22 m — Coucher, 5 h. 00 m.
Premier quart. le 6 — Pleine Lune le 14.
Fête d'Aujourd'hui : St François d'Assise.
Fête de Demain : N. D. du Rosaire

3 OCTOBRE

COQUILLES ET BOURDONS

On sait ce que les typographes appellent une « coquille. » On compose, par exemple, le mot *culotte* ; dans la casse où sont placés les caractères, une lettre a été mal classée, ou bien l'ouvrier, dans la hâte du travail, se trompe de rangée et, au lieu de l'a aligne un u. Voilà sa *culotte*, et si le correcteur ne s'aperçoit pas de l'erreur, il se produira peut-être un petit scandale à la lecture du journal ou du livre. J'ai trouvé précisément cette coquille dans un paroissien de Mgr Affre où l'on avait voulu mettre : « Ici le prêtre retire sa *calotte*, » et je vous prie de croire que la phrase ainsi modifiée était plutôt réjouissante.

Le plus souvent, les erreurs typographiques sont banales, mais parfois, cependant, il s'en rencontre d'amusantes. D'une collection que nous avons réunie, nous allons en extraire quelques-unes :

Sous le Second Empire, un ministre, haranguant le prince impérial dans une cérémonie, lui avait dit : « Marchez sur les traces de votre illustre père : elles vous conduiront sûrement à *l'immortalité*. » Le lendemain, un journal qui reproduisit le discours imprima : « à *l'immoralité*. »

En annonçant la mort d'un grand avocat, un journal écrivit : « Il a *brailli* pendant 25 ans. » C'est *brillé* qu'on avait voulu dire. La coquille suivante du *Journal des Débats* est du même ordre : Nous avons à déplorer la perte d'un homme *de rien*, — pour : *de bien*.

Alphonse Karr avait écrit un jour : « La vertu doit avoir des bornes. » On peut juger de son abnégation quand il fut sur l'épreuve : « La vertu doit avoir des *cornes*. » Annonçant le départ d'un magistrat distingué, le *Progrès de X.* déclarait : « Sa grande *rapacité* avait été remarquée dès son arrivée parmi nous. » C'était *capacité*, bien entendu, qu'on avait voulu dire.

Il y a quelques années, un médecin avait écrit un livre sur le traitement des *aliénés*. Il remarqua sur les épreuves qu'une citation n'avait pas été précédée de guillemets et il écrivit en note à la dernière page : « Il faut *guillemeter* tous les *aliénés*. » Quelle ne fut pas sa stupéfaction en lisant, quelques jours après, cette phrase à la fin de son ouvrage : « Il faut *guillotiner* tous les *aliénés*. »

Au moment de la catastrophe de la Martinique, on put lire dans un journal : « Du cratère du Mont-Pelé jaillissaient des *ravez*. » Dans la description d'une pierre tombale sur laquelle les traits du défunt figuraient entre deux *anges* : « Son profit pur apparaît entre deux *anges*. »

Dans un fait divers. « Après avoir été *fusillé* ce dangereux malfaiteur a été reconduit à la prison. » C'était d'une *fusille* qu'il s'agissait et non d'une fusillade. Du *Figaro* : « Nous apprenons avec plaisir que Mlle X., la fille du riche banquier, est *fiancée* depuis hier à M. le baron Z. » Dans une petite feuille du Midi qui rendait compte d'une élection : « Il faut un deuxième tour de scrutin, il y a *barbotage* »

Un roman feuilleton contenait cette phrase : « Les viveurs s'attablèrent et l'orgie commença. » On dut remettre la suite au lendemain et l'on composa la formule d'usage, mais, par erreur, le typo leva un *c* au lieu d'un *s* et le lecteur trouva au bas de la phrase ci-dessus : « La *cuite* au prochain numéro. » C'était tout à fait de circonstance !

Un ouvrage de Mme de Girardin a pour titre : « La joie fait *peur*. » L'éditeur au moment du lancement avait commandé des pancartes destinées à être affichées dans les librairies. Il fut singulièrement ahuri d'y lire : « La joie fait *pour*. »

Dans le *Soleil du Midi* : « Notre excellent ami G. vient d'être décoré par le tsar. Nous le félicitons de cette distinction méritée. » Dans les *Petites Affiches*, j'ai trouvé cette annonce : « Belle *femme* à vendre ou à louer. » Naturellement il s'agissait d'une *ferme*.

Une amusante coquille est celle qui se glissa dans un ordre de service publié à Portsmouth, en Angleterre, pour la réception officielle du duc de Cornouailles. Il devait contenir cette prescription : *Mess. N° 1 dress and hats*, ce qui veut dire : « Les hommes mettront l'uniforme et la coiffure N° 1. Mais l'imprimeur se trompa de telle sorte que, sur l'épreuve, figura cet ordre extraordinaire : *Mess not dress and hats*, c'est-à-dire : « Les hommes n'auront ni vêtements, ni coiffures. » *Ach ! schoking !*

Parlant d'une séance orageuse de la Chambre des députés, un journal écrivit : « Dès deux heures, tous les *gradins* sont pleins. » C'est *gradins* qu'on avait voulu dire. Une coquille macabre, mais si drôle est celle-ci, cueillie, il y a quelques années, dans une grande revue parisienne : « Dans le trou, le fossoyeur prend les os et les passe à son camarade qui tranquillement les *range* un à un. » Range pour *range* était une trouvaille.

Un de nos confrères de l'Eure, annonçant l'établissement d'une ligne téléphonique directe entre Paris et Evreux : « Grâce à ce nouveau fil, concluait il, on n'attendra plus qu'une dizaine de *ministres* pour obtenir la communication »

Dans un article de l'*Evénement* qui parlait de bureaucrates, l'auteur avait écrit : « Toute leur besogne consiste à *s'assoupir* pendant cinq heures. » On lui fit dire : « à *s'accroupir*. » Pendant cinq heures, grand Dieu !

Le *Patriote du Poitou*, rendant compte d'un duel, terminait ainsi l'entrefilet : « Deux balles ont été échangées sans résultat ; après quoi a l'eversaires et témoins ont joyeusement sablé la *champagne*. »

Enfin, dans un journal de la Loire, j'ai trouvé cette coquille : « Notre sympathique député est entré en convalescence. Avec beaucoup de *foins* la guérison ne peut manquer d'être prompte. »

Je resterai sur cette perle, car la liste est interminable et, pour tout citer, ce journal ne suffirait pas.

ROBERT DELYS.

NOTE DU JOUR

PETITES RÉFLEXIONS
RÉTROSPECTIVES !

Quand on réfléchit au bruit énorme fait par les déclarations du roi Constantin à Berlin !

Quand on se dit que le roi Georges, son père, d'origine danoise, alla t tous les ans à Paris, à Aix-les-Bains, et qu'il agissait comme un monarque francophile !

Quand on sait que son fils Constantin, est aussi fils d'une Allemande et qu'il a été élevé en Allemagne !

Quand on voit que l'acte d'un fou, qui tue un père paresl, peut doter un pays d'un fils ayant une tout autre mentalité !

Quand on songe que par sympathie pour la Grèce, nous avons failli nous brouiller avec la Russie amie et alliée !

Quand on fait un retour dans le Passé ; qu'on se remémore que les Français ont le plus souvent fait passer le sentiment avant l'intérêt national !

Quand un pays comme le nôtre a gémi pour les Polonais, pleuré pour tant de peuples opprimés — Grecs compris !

Quand on pense qu'il suffit d'un rien, pour rompre les ententes, brouiller des nations, en dépit des relations fraternelles et des affinités de race !

Quand on voit enfin les dangers du pouvoir d'un seul, on est convaincu que le régime parlementaire est encore le meilleur, que la France a trop souvent tiré les marrons du feu pour les autres, et que les Anglais pratiquent ont un peu raison de vanter leur « splendid » isolement.

LORETO.

Dans la Grande Presse

M. Georges Casella, déjà directeur des « Echos » à *Comœdia*, assume définitivement les fonctions délicates de critique dramatique de notre plus grand quotidien théâtral et artistique.

Voici en quels termes extrêmement flatteurs pour notre distingué compatriote, *Comœdia* informe ses lecteurs de ce petit événement bien parisien :

Durant quatre années, notre collaborateur René Emery a assuré, avec le talent que l'on sait, la critique de l'interprétation des nouvelles œuvres dramatiques. Ses travaux littéraires, l'qu'il avait dû abandonner pour assurer la rédaction de sa rubrique, l'obligent aujourd'hui, comme il nous l'avait déjà fait pressentir, à cesser sa collaboration. Et il nous adresse la lettre suivante :

« Royan, 20 septembre.

» Mon cher ami,

» Je me vois obligé d'abandonner la critique de l'interprétation que vous m'avez confiée depuis quatre années. Mon éditeur et un directeur m'ont commandé deux romans et une comédie que je dois livrer cette saison. Ces travaux ne me permettent pas de continuer une collaboration dont je garderai le meilleur souvenir.

» Bien à vous,

» René EMERY. »

Comœdia, à son tour, gardera le meilleur souvenir d'un aussi précieux auxiliaire et ne peut que regretter que sa décision soit aujourd'hui irrévocable.

Notre collaborateur,

GEORGES CASELLA

qui remplace René Emery durant son absence, sera désormais chargé de la critique de l'interprétation. Georges Casella, poète et romancier, a signé maintes pièces de théâtre. Il est l'auteur de nombreux essais sur le mouvement théâtral contemporain et d'une série qui fut fort appréciée sur la « Psychologie du théâtre. » Nous sommes heureux d'avoir confié au fin lettré, à l'excellent écrivain qu'est Georges Casella, une rubrique dont la rédaction exige de l'observation, du tact et de l'esprit.

C'est la considération attendue d'une renommée littéraire de très bon aloi. M. Georges Casella a déjà abordé à peu près tous les genres. En outre d'un volume de poésies et

50 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par PIERRE SALES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE X

UN COUP DE FEU RUE SAINT-HONORÉ

Justement, mister Spring était dans l'auto, aujourd'hui, avec sa femme, et n'avait pas pris, bien entendu, la peine de la faire descendre... Et tandis que l'Américaine pénétrait en trombe dans le magasin, il déplia un des quarante ou cinquante journaux qu'il allait parcourir en les arrachant de grands coups de crayon bleu, d'indications pour ses secrétaires... Les dernières de magasin durent comme une pouvée vers la devanture, pour voir cet homme extraordinaire, qui « faisait » tant d'argent : il avait une face toute rasée, des lèvres minces, un nez aigu, des yeux sans couleur précise, un peu larmoyants, et recouverts d'énormes lunettes d'or.

— Eh bien, mesdemoiselles !.. faisait, d'un ton nécessairement indigné, Mlle Juliette Béchard.

Aussitôt, l'essaim de jeunes filles s'arrondissait autour de l'Américaine, la saluant respectueusement, donnant assez l'impression de petites fleurs avoisinant une magnifique rose pourpre. — Elle était un peu pourpre, en effet, mistress Spring ; c'était la seule tare à son bonheur, provenant de digestions laborieuses, avec une crnance de scrupules ; et il était difficile de mieux la soigner dans un sorvet. Mais quel aspect de santé, de joie de vivre, elle offrait-dans sa belle taille harmonieuse, simplement en peu carrée, sous sa forêt de cheveux blonds, avec des yeux bien fatenee, sa bouche si souriante, aux lèvres gourmandes, voluptueuses... L'existence ne devait rien lui refuser, et son mouton un peu carré indiquait qu'elle lui demanderait toujours plus encore !

— Mes blouses sont prêtes ?

— Depuis ce matin, mistress Spring... ainsi que vos combinaisons... et vos chemises...

Juliette Béchard s'exprimait avec toute la déférence qu'on doit à une personne qui ne fait jamais attendre le paiement d'une note, mais qui prétend ne pas attendre non plus, pour son essayage. L'Américaine passa, tout de suite, dans l'arrière-salon, où elle commença par avoir l'hommage de ces demoiselles, qui la déshabillaient, qui s'extasiaient, sans trop d'hypocrisie, sur la fraîcheur, l'opulence de ses formes... Une argile, plate comme une l'maude, trouvait tout de même qu'il y en avait un peu trop. Mais c'était une règle absolue de tomber en admiration devant toute cliente, à plus forte raison devant une dame qui, lorsqu'un modèle à deux cents ou deux cent cinquante francs lui convenait, n'hésitait pas à dire : « Vous n'en ferez une demi-douzaine... » une douzaine, même, si ça lui plaisait vraiment. — Mistress Spring voulut bien se déclarer satisfaite de ses combinaisons, et commander deux douzaines de chemises.

A ce moment, la manutentionnaire glissait timidement la tête dans le salon d'essayage pour murmurer :

— La blouse !.. la blouse de Mlle Aline... Ça fait près d'une heure qu'elle attend...

Juliette Béchard sembla foudroyer la manutentionnaire : qu'importait, ma parole ! qu'une petite ouvrière de rien du tout attendît ?..

— C'est à cause d'autres commandes... pour lui même !.. balbutia dépendant la manutentionnaire, qui n'osait pas faire remarquer qu'une heure de perte, pour une ouvrière qui gagne quelques francs par jour, c'est tout de même une vraie perte.

Mister Spring trouvait sans doute ainsi qu'il attendait beaucoup, car il fit demander si sa femme en avait bientôt fini ?.. Sur sa réponse négative, il fit demander encore s'il pouvait disposer de l'auto, et Mrs Spring répondit bien tranquillement que non, « ; priait qu'on allât chercher un auto-taxi pour son mari... L'Américain passait enfin à ses blouses chemisier : or, on lui avait dit qu'elles seraient faites par une ouvrière de premier ordre, ayant travaillé en Amérique ; et déjà il y avait de l'ironie en son regard, tandis que son front olympien montrait quelque souci : était-ce parce qu'elle avait trouvé l'impatience de son mari déplacée ?.. ou parce qu'elle avait entendu que cette petite ouvrière parisienne se permettait de s'impatienter... comme son époux ?.. Avant de passer la blouse, elle la prit, délicatement, de bout des doigts.

Pour une personne habituée aux essayages, c'était déjà certain que « ça n'irait pas ». Et immédiatement ceci se présentait à l'esprit de Juliette Béchard : « Quelle gaffe m'aura faite cette petite Aline ? »

L'orage éclatait aussitôt :

— Je ne peux pas y entrer, là-dedans, voyons !.. C'est pour une personne qui n'a pas de poitrine, cela... ça fire de partout... Il manque un mètre au centimètre aux entournures... Eh bien, pour une fois, qu'il travaille si merveilleusement !.. Quelles mesures lui aura t on données !...

Cela pouvait être un correctif à l'avantage de l'ouvrière, la possibilité d'une erreur paraît être connue par l'essayeuse : Juliette jeta les yeux sur le memorandum où, sous le nom de mistress Spring, avaient été inscrites les mesures, les indications de retouche, les recommandations spéciales.

— Mais non, mais non ! fit-elle avec sécheresse : on a bien exactement indiqué au quarante-six... et tout ce que vous avez dit, mistress Spring, a bien été inscrit !.. C'est cette petite sotte !..

L'orage montait... Et il ne montait pas seulement dans le salon d'essayage ; car déjà les fines lèvres de Mlle Aline Leblanc grommelaient, dans la manutention :

— Qu'est ce que je vous disais !... Je les ai parfaitement suivies, les indications ! J'ai fait toutes les retouches ; j'ai même laissé les épingles sur le corsage pour qu'on puisse se rendre compte !.. parce que je sais que ça ne va jamais, avec cette rosse-là !..

— Chut ! chut ! donc ! fit la manutentionnaire, vous allez vous faire enlever, vous !

Voilà en effet que Juliette Béchard apparaissait dans la manutention, brandissant le corsage comme si elle allait en fouailler Aline.

— Qu'est-ce vous m'avez fait là, vous ?.. Une commande de deux douzaines qui va me glisser dans la main !..

— Mais, mademoiselle !

— Chut !

de quelques romans, notre compatriote est l'auteur de nombreuses pièces à succès jouées sur les meilleures scènes parisiennes.

Je ne puis mieux faire pour compléter cette sommaire information, que de citer les quelques paroles élogieuses qui terminent sa biographie dans un dictionnaire contemporain :

« M. Georges Casella, qui s'est acquis une réputation justifiée dans les lettres, a marqué aussi son action dans le domaine des sports. Il compte parmi les premiers fervents de l'Alpinisme et les promoteurs du tourisme en montagne. Il s'est spécialisé dans les études alpines et a travaillé au développement des sports d'hiver en France. »

Ceux qui s'intéressent à l'avenir touristique de notre île trouveront à glaner de précieux enseignements dans son beau livre *L'Alpinisme*, paru tout récemment.

J. F.

Gazette Départementale

ILE-ROUSSE. — Par décret de M. le Président de la République, en date du 16 septembre 1913, signé à Grisolles, Maurice-Joseph Laurent, sujet italien, a été naturalisé Français, ainsi que sa femme Maggiolo Baptistine-Marie.

BARRETTALL. — M. Ange-Marie Alfieri vient d'être enlevé, après une longue et douloureuse maladie, à l'affection de sa famille ; il était âgé de soixante cinq ans.

C'était un homme très entendu dans les affaires, il s'occupait spécialement du commerce des céréales.

Connu dans tout le Cap, ainsi qu'à Bastia où ses affaires le retenaient la plus grande partie de l'année, il sera universellement regretté. Sa figure ouverte, ses manières franches inspiraient tout de suite la confiance et la sympathie, et on s'entendait bien vite avec lui, car s'il tenait à ne pas compromettre ses intérêts, il savait aussi respecter ceux des autres.

Les obsèques ont eu lieu au milieu d'un imposant concours de parents et d'amis venus des diverses localités du Cap, de Bastia, de Saint-Florent et de la Casinca. La levée du corps a été faite par M. le Curé de Barrettali entouré de plusieurs prêtres des environs.

Un magnifique catafalque avait été dressé au milieu de l'église paroissiale. Toute l'assistance a suivi le cortège jusqu'au cimetière.

Nous offrons à Mme Alfieri, l'honorable institutrice de Barrettali, aux familles Alfieri, Maffei et Pabili toutes nos condoléances.

SARROLA. — M. Tusoli, surnuméraire de l'enregistrement et des domaines à la direction de Bourg, est nommé receveur de 6e classe à Sarrola-Carcopino, en remplacement de M. Bettan, promu à la 5e classe et appelé à la recette de Lamonestier.

Brevet Elémentaire

(Aspirantes)

Sur les 70 aspirantes, qui se sont présentées aux épreuves de la 1re série, trente ont été admises à subir les épreuves de la 2e série, vingt-cinq ont été définitivement reçues.

Ce sont Mlles :

Alessandrini — Angeli — Arrighi Marie-Félicité — Bartolini — Benardini — Bonelli — Boyer — Cifoni — Desori — Farrandi Marie-Louise — Gasticelli — Giustini — Giusti — Grimaldi — Limperani — Lotti — Manenti Joséphine Hélène — Pantalacci — Quilichini — Savelli de Guido — Suvi — Sisco — Valery — Vannier de Morelli — Vincentelli.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 septembre.

La tenue de la Bourse est toujours peu brillante. Le début avait pourtant été relativement résistant mais bientôt les cours se sont de nouveau alourdis sur des allégements de positions provoqués par la réponse des primes et la proximité de la liquidation. De plus, les nouvelles d'Orient continuent à préoccuper le marché et à soustraire encore la réserve des acheteurs. Notre Rente perd le cours de 88 frs et clôture à 87.97 contre 88.25. Sauf l'Extérieure, tous les Fonds Etrangers sont réalisés. Bonne résistance des Sociétés de Crédit. Le Crédit Lyonnais progresse même à 1 676, son bilan au 31 août fait ressortir une augmentation de ressources nouvelles de plus de 65 millions. Le Crédit Foncier dont les bénéfices nets du mois d'août ont atteint 1.861.444 frs est demandé à 910. Comptoir National d'Escompte 1.056, Société Générale 826.

Il se confirme que le placement des Bons 6 0/0 Brazil Railways Cy, dont s'occupe actuellement la Société Générale et la Banque de Paris et des Pays Bas, est un grand succès.

Sont 5.355. Peu de changement aux groupes de traction et électricité. On reste faible sur les Charbonnages et Métallurgiques, mais assez fermes sur les Pétrolifères. Titres caoutchoucs lourds : le cuivre est en baisse de 1/4. Rio 1.951. Les Mines d'or s'effritent de plus en plus. Diamantifères et Caoutchoucs légèrement améliorés.

Chemins Français calmes. Lyon 1.715.

Société de Préparation Militaire

Les séances d'instruction préparatoire au service militaire commenceront le 13 octobre.

Les jeunes gens, qui désirent suivre cette instruction, sont priés de s'inscrire, le plus tôt possible, chez M. le capitaine Tortoni.

Age acquis : 16 ans au moins, 20 ans au plus.

Les élèves, qui désireraient se présenter en 1914, pour l'obtention du brevet d'aptitude militaire, auront à payer un droit d'admission de 6 francs et une cotisation annuelle de 12 francs.

Les autres élèves paieront un droit d'admission de 3 francs et une cotisation annuelle de 8 francs.

Le droit d'admission est exigible en s'inscrivant, et la cotisation devra être payée en janvier, avril et juin.

Les élèves qui n'ont payé que 3 francs d'admission en 1913, devront compléter à 6 francs cette cotisation.

Le Président,
Commandant AGOSTINI.

LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

STAZZONA

M. le Notaire Pietri

M. le notaire Joseph-Louis Pietri, qui vient de s'éteindre à l'âge de quatre-vingt-un ans, à Sisco, était l'une des figures les plus connues et les plus sympathiques d'Oletta. Profondément attaché à son pays natal, il s'était toujours offert, par les moyens dont il disposait, par ses relations, de le faire connaître, l'y attirer des étrangers. Par ses conseils et son insistance, plus d'une amélioration sérieuse a été apportée dans les diverses localités les plus recherchées pendant la saison estivale et par les débitées auxquels cette eau minérale miraculeuse redonne les forces et la santé.

Il inspirait une entière confiance aux populations de la région, et de tous les points de la vallée on venait recourir à son lumière, à sa science et à son expérience. Jouissant d'une popularité de meilleur aloi, il n'aurait dépendu que de lui de profiter des suffrages de ses concitoyens. Mais modeste autant que bon et généreux, il préférait travailler au triomphe de ses amis, sans jamais vouloir tirer personnellement un avantage de sa popularité.

Il lui a été donné de voir ses enfants continuer les belles traditions de sa famille et entourés de l'estime publique.

Le jour des obsèques, l'affluence était extraordinairement considérable à Stazzona. On était venu non seulement de tous les villages du canton, mais aussi de diverses localités des arrondissements de Bastia et de Corte.

Le deuil était conduit par les fils, petits-fils, gendre, neveux, MM. Emile Raffalli, maire de Stazzona, François Pietri, Jean Pietri, MM Pietri, Raffalli et Giacinti, et d'autres parents.

Après un imposant service funèbre, l'assistance s'est dirigée vers le cavean de la famille où a été faite l'inhumation.

Nous présentons à MM. Pietri, Raffalli, Giacinti et à leur famille l'expression de nos plus douloureuses sympathies et toutes nos condoléances.

FEMINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Pour cause de décès la soirée de Gala aura lieu ce soir.

Ce soir, à 7 heures, une séance d'une heure.

A 9 heures, Grande Soirée de Gala de 2 heures et demie.

1. *Actualités mondiales :*
La Mole à Paris.
2. *Incognito*, pièce comique.
3. *Amour et Coiquetis d'épées*, drame en deux parties.
4. *Léonce pot au feu*, comédie.
5. *Les audaces au cœur*, comédie en couleurs.
6. *Patachon aux bains de mer*, comique.

Prix des places : Premières, 1 franc, Secondes, 0.50.

Location à partir de 3 heures à *Femina Cinéma.*

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 3 oct.

Observations faites par **M. QUILICI** pharmacien de 1re classe à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : Theures du matin + 18°5 midi + 23° ; 6 heures du soir + 19°5 Maxima + 22°5 ; Minima + 17°.

Baromètre : 7 heures du matin 765 m.m., midi, 765 mm. — 6 h. du soir, 765 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi.
Etat du ciel : le matin. Quoes nuages.
Après midi. Couvert.

Dans les consulats

M. Campana, consul de 2e classe, attaché à la direction des affaires administratives et techniques, au Ministère des Affaires étrangères, a été promu à la 1re classe de son grade.

Nous lui adressons nos plus chaleureuses félicitations.

Le temps en octobre

Au début d'octobre, dit M. Alfred Jollon, la chaleur dépasse sensiblement la normale jusqu'au 7, tandis qu'à l'échéance du 8 surviont un véritable effroudement thermométrique, qui augmente encore de rigueur à la date du 17, et l'on ne constate un relèvement appréciable de la chaleur au dessus de la normale qu'après le 26.

Pendant ces oscillations froides, la sécheresse reparaît à la suite des quelques jours à forte tension hygrométrique qu'on avait au commencement d'octobre et qui ont complètement disparu le 18, par suite des condensations successives occasionnées par les froids.

La dernière tempête de septembre était traversière ; mais celle du 8 octobre est forte et froide, fournissant des bourrasques tourbillonnantes avec vents variables de l'Est, du Nord et de l'Ouest, qui se contrarient sans cesse et nous amènent des pluies devant durer 4 ou 5 jours.

C'est la plus grosse tempête de l'automne, au début d'une période de 54 jours presque consécutifs d'un mauvais temps qui va durer jusqu'à la fin de novembre.

Après les 4 ou 5 journées mauvaises qui se trouvent soumises à l'influence de cette première tempête d'automne, la température a baissé très sensiblement.

A la date du 17 octobre, survient une autre tempête un peu violente, mais prénantant des froids précoces provoqués par la phase la plus froide de l'onde thermométrique solaire qui est en cours de réalisation.

Puis nous aurons des temps doux, variables, incertains, sans caractères bien tranchés, qui seront suivis de quelques belles journées en réserve pour la fin du mois.

Acceptons en l'augure.

Beaux-Arts

Nous relevons, avec un vif plaisir, sur la liste des lauréats de l'exposition internationale de l'ouest de la France, le nom de notre jeune compatriote M. Scaglia Paul.

Nous lui présentons nos plus cordiales félicitations.

Mois du Rosaire

Les exercices du Mois du Saint Rosaire ont lieu à Saint-Jean, le soir, à 5 heures.

Dimanche, 5, solennité de N. D. du Rosaire. Indulgence plénière pour tous les fidèles « toties quoties » c'est-à-dire chaque fois qu'ils visitent la chapelle du Rosaire de samedi à 1 heure jusqu'à dimanche soir.

Mariage

Fonctionnaire coloniez, 25 ans, désire mariage avec jeune fille 17 à 28 ans, de bonne famille, bien élevée, même sans dot.

Répondre : S. S. S. — 19.500, poste restante, Bastia.

Musique

Mlle PIGINI ouvre ses cours et leçons de piano et solfège, à partir du 1er octobre, 4, rue Salvator Viale, 1er étage.

Domestique

On demande un domestique,
S'adresser au bureau du *Petit Bastiais.*

Leçons de Musique

Mlle Cecchi, professeur diplomée, reprendra ses leçons de Piano, Théorie, Solfège et Cours d'ensemble, à partir de 1er octobre.
4, rue Miot, au 1er étage.

A louer

La Villa Saint-Raphaël,
S'adresser à MM. Gregorj frères.

Perdu

Il a été perdu dans la journée du 23 septembre sur la route de Figarella à Bastia, un rouleau de couvertures.

Prière de les rapporter au bureau du Crédit Général contre bonne récompense.

A vendre

Moto, Megnat Debon, modèle 1912, marche parfaite.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*

A louer

A partir du 1er octobre, un appartement Boulevard Saint-Angelo, 5, 1er étage, 8 pièces.

ETAT-CIVIL

Mariages

Acquaviva Dominique, ouvrier mineur, et Astolfi Maria-Thérèse, ménagère.

Giudice Pierre, agent du trésor, et Dapelo Jeanne.

Franceschi Pierre Napoléon, marin, et Pebre Catherine, cigarière.

Naissances

Ferrandini Joseph Félix. — Ferrandini Raphaël. — Bugnani Antoine-Michel. — Baronti Yolande Mathilde-Marie.

Décès

Panchi Marie Hélmine, modiste, 24 ans, de Brando.



=ÉCHO=

La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ
FRANGES EN PERLES DE BOHÊME
VERRERIE NOUVELLE
ACCESSOIRES — INSTALLATIONS
Prix de Fabrique

BIANCHI Benoit
2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

SERVICE VICINAL

Département de la Corse

Le public est prévenu que le mercredi 15 octobre 1913, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé à Ajaccio, Bastia et Corte, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, de plusieurs lots de travaux divers à exécuter sur les chemins vicinaux.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des pièces des projets dans les bureaux de M. l'Agent voyer en chef et de MM. les Agents-voyers d'arrondissement.

Pharmacie Ramaroni

C. COSTA, successeur
Pharmacien de 1re classe
de l'Ecole Supérieure de Montpellier

Médicaments de 1er choix
Exécution scrupuleuse des ordonnances

Laboratoire d'Analyses
Chimiques et Bactériologiques

ADJUDICATION

Commune de Lucciana

Il sera procédé, le 19 octobre 1913, à dix heures du matin, à l'adjudication des travaux au rabais pour la réparation de la fontaine d'eau ferrugineuse, construction d'une passerelle et de deux murs de soutènement, sur une longueur de 14m50.

Pour les conditions, consulter les affiches.

A LA RÉSERVE

Huitres et Coquillages

M. POLACCI MICHEL
11, Place Saint-Nicolas, Bastia

POLACCI MICHEL a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir de jeudi prochain, 18 courant, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'Huitres et Coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à son courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huitres vertes, la douzaine	1.30
Huitres de Marennes surfines, la douz.	0.90
Clovisses première qualité, la douz.	0.20
Moules de Calais, 1er choix, la douz.	0.10

On livre à l'intérieur sur commande.

PENSIONNAT St LOUIS

Fondé par M. Barats en 1878
188, Prado. — Marseille

Préparation aux Baccalauréats, Brevets, Commerce et diverses administrations.

Pour renseignements, s'adresser à M. POCCI, 5, rue Saint Angelo, Bastia.

LE CABINET
DE Mme MASSEL

DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire, Plombages Or, Platine et Ciment.
Extraction des dents avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

AJACCIO

CONSEIL GÉNÉRAL

Séance du Vendredi 3 octobre

Présidence de M. A. GAVINI

La séance est ouverte à 3 heures.

M. le Préfet assiste à la séance.

M. Farinole remplit les fonctions de secrétaire.

Rapport Franchetti

M. Franchetti, président de la Commission départementale, donne lecture de son rapport.

Comme la voix de M. Franchetti est très basse, plusieurs de ses collègues lui demandent de parler plus fort.

M. Caitucoli lui fait observer que le rapport de la Commission départementale est très important, et qu'il est nécessaire que tout le monde l'entende.

M. Franchetti reprend la lecture à voix haute.

Les conclusions de son rapport sont adoptées.

Rapports de Caraffa

Au nom de la Commission des finances, dont il est le rapporteur général, M. de Caraffa donne lecture de plusieurs rapports qui sont adoptés.

Ces rapports concernent le répartement de l'impôt, la caisse des retraites, les liquidations des retraites, les subventions aux sociétés d'agriculture, les réclamations des contingents, les dépenses des aliénés, etc. .

L'Histoire de la Corse

M. Gistucci avait été chargé l'an dernier de faire un rapport sur l'organisation d'un concours tendant à récompenser la meilleure histoire de la Corse.

Sur ce sujet, M. Gistucci prononce un remarquable discours dont les principaux passages sont vivement applaudis par l'unanimité de l'assemblée.

Il termine en donnant les grandes lignes de l'organisation de ce concours qui sont adoptées à l'unanimité.

M. P.-P. de Casabianca propose que le magnifique discours de M. Gistucci soit envoyé à toutes les municipalités.

Cette proposition est adoptée et renvoyée à la Commission des finances.

M. Gistucci donne lecture d'un second rapport sur l'allocation de quelques bourses à attribuer à 6 filles et à 26 garçons. La dépense serait de 2.800 francs.

La Commission des finances n'a pas de crédit.

On a cherché dans le budget un crédit correspondant, et M. Gistucci propose de supprimer les subventions accordées aux écoles des chefs-lieux d'arrondissement.

M. de Caraffa demande le renvoi à la Commission des finances, qui a déjà été saisie de la proposition de M. Gistucci.

M. Caitucoli demande la discussion immédiate du rapport, puisque la Commission des finances l'a déjà étudié.

M. de Caraffa fait remarquer que la Commission des finances n'a pas encore fait connaître son avis sur ce rapport.

Le rapport est renvoyé.

M. de Caraffa dépose sur le bureau le projet de modifications à apporter aux propositions de M. le Préfet.

M. Caitucoli proteste contre ce dépôt, puisque le rapport de M. Gistucci, non encore discuté, peut amener d'autres modifications.

M. de Caraffa dit que la proposition de M. Gistucci, non adoptée, ne peut pas apporter des changements aux modifications apportées par la Commission des finances.

Il demande, en outre, la mise à l'ordre du jour de la séance de demain de la discussion du budget.

La discussion du Budget

M. de Caraffa demande à ce que, conformément à l'article 12 du règlement, il dépose sur le bureau du Conseil général, le résumé succinct des modifications apportées par la Commission des finances au rapport présenté par M. le Préfet.

M. de Caraffa sollicite l'inscription à l'ordre du jour de demain de la discussion du budget.

M. Caitucoli s'oppose à ce que le rapport du budget soit discuté avant celui des travaux publics.

M. de Caraffa insiste, soutenant que les deux budgets sont parfaitement distincts. Ils peuvent donc être discutés séparément.

Le rapport du budget est prêt, pourquoi le Conseil ne le discuterait-il pas immédiatement.

La proposition de M. de Caraffa est mise aux voix et adoptée par la majorité.

M. Caitucoli demande que le rapport sur le principe de la construction des casernes de gendarmerie par le département soit discuté, à la première séance, avant le rapport sur le budget.

M. de Caraffa fait observer que le rapport sur la construction des casernes de gendarmerie ne peut influer en aucune façon sur le budget, ces casernes ne sauraient être construites sur les disponibilités budgétaires.

Quant au montant des baux, ils n'ont pas à entrer en ligne de compte dans le budget de 1914, puisque ces baux expirent tous le 1er janvier 1915.

Le Conseil général, consulté sur la motion de M. Caitucoli, décide à la majorité que le rapport du budget figurera à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Les Débits de boissons

M. Salvini donne lecture de plusieurs rapports au nom de la Commission d'administration.

Parmi ces rapports, il y en a un qui a trait à la limitation des débits de boissons, conformément à la loi de finances de 1913.

M. Landry prononce sur cette question une très belle allocution.

Il sollicite le Préfet de sa prompte décision. Il ne doute pas d'avoir, avec lui, la majorité du département.

M. Landry explique longuement le progrès fait en Corse par l'alcoolisme, et passe en revue les terribles conséquences de ce progrès.

Il fait toutefois des réserves sur la distance des cinquante mètres qui est proposée par le Préfet, et demande que cette distance soit portée à 100 mètres.

Le Préfet ne voit pas d'inconvénient à s'associer à la proposition de M. Landry.

M. Orsatti apporte, à son tour, quelques explications sur cette question.

La proposition Landry est adoptée.

Les Agents-Voyers

M. Lepidi dépose un projet de résolution dans lequel, après avoir démontré que les modifications qui ont été apportées dans le service vicinal, n'ayant pas donné les résultats que l'on attendait, il demande que les agents-voyers d'arrondissement retournent à leur première résidence.

M. Cagninacci, au nom de la Commission des Travaux publics, demande que la proposition de M. Lepidi soit renvoyée à cette Commission.

M. Caitucoli s'oppose à ce renvoi.

M. Cagninacci, qui est président de la Commission des Travaux publics, insiste sur le renvoi, étant donné l'absence du rapporteur de cette Commission.

La proposition est renvoyée.

Rapports

MM. Quilichini et Albertini donnent lecture de plusieurs rapports.

La séance est suspendue.

Reprise de la Séance

La séance est reprise à 5 heures.

Groupes Scolaires

M. Gistucci donne lecture d'un rapport sur la construction de plusieurs groupes scolaires.

M. Caitucoli intervient pour demander qu'en tête de ces constructions, on place celle de la commune de Cozzano. Il en est ainsi décidé.

M. Balisoni est désigné comme membre du Conseil départemental de l'Instruction publique.

M. Cuneo d'Ornano est désigné comme membre du Conseil départemental d'Hygiène.

M. Italiani est désigné comme membre de la Commission sanitaire d'Ajaccio.

La séance est levée à 6 heures et renvoyée à demain matin à 10 h.

BOURSE DE PARIS

	2 oct. — 3 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien .	88 10 — 87 82
— de 3 0/0 amortis. .	91.00 — 91.50
	ex coupon.

MARIGNANA

TENTATIVE D'ASSASSINAT

Marignana, 3 octobre.

La nuit dernière, à Marignana, le nommé Gassoni Simon, âgé de 52 ans, exerçant la profession de scieur de long, a tenté de donner volontairement la mort à Nesa Antoine, berger, de la même commune

Gassoni Simon a été frappé par derrière, au moment où il regagnait son domicile.

Examinée par un homme de l'art, il a été reconnu que la victime avait reçu une balle de fusil dans le dos et que le poumon droit avait été lésé.

Le meurtrier est en fuite.

UN JEUNE *TROPPMAN*

Paris, 3 octobre.

Le jeune Troppman a passé une nuit très calme.

Ce monstre a subi aujourd'hui un interrogateire, au cours duquel il n'a manifesté aucun regret.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Postes et Télégraphes

Médaille de bronze

Paris, 3 octobre.

La médaille de bronze des postes et télégraphes est décernée aux dénommés ci après :

Leoni, facteur rural, à Pietra-di-Verde.

Paoletti, facteur rural, à Saint-André-de-Cotone.

Nouvelles Militaires

Artillerie

Paris, 3 octobre.

Sont nommés sous-lieutenants de réserve dans l'*artillerie* :

M. Lamy est affecté au 7e rég. d'artillerie à pied, batterie de Bonifacio.

M. Dauteuil, est affecté au 7e rég. d'artillerie à pied, batterie d'Ajaccio.

Infanterie

M. Millot, capitaine au 163e rég. d'infanterie, est déclaré admissible au concours pour entrer dans la gendarmerie.

LE VOYAGE PRESIDENTIEL

M. POINCARÉ à DAX

Paris, 3 octobre.

Il vient d'être arrêté, d'une manière définitive, qu'à l'occasion de son voyage en Espagne, M. Raymond Poincaré s'arrêtera lundi prochain, à Dax, de 11 heures à midi.

La population de Dax organise de grandes fêtes.

La musique de la Garde Républicaine se fera entendre lundi soir aux Arènes de Dax.

TOULON

DUEL DE PRESSE

Toulon, 3 octobre.

M. Rouzier-Dorcières, rédacteur au *Matin*, s'étant jugé offensé par un article paru dans le journal *La Dernière Heure*, avait adressé au directeur de ce journal, le télégramme suivant :

« J'apprends à mon arrivée à Paris qu'un article, intitulé : « Un accusateur public », que je considère comme le dernier mot de l'offense qu'on puisse faire à un journaliste, a paru sur moi dans votre feuille.

« Veuillez, par télégramme, me faire connaître quel est le champion de l'opium qui, jusqu'ici, ne se révèle à moi que par les initiales F.R. afin que je puisse aussitôt lui envoyer de Paris mes deux témoins pour une réparation par les armes. »

A la suite de l'envoi de ce télégramme, M. le docteur Rapuc s'étant déclaré l'auteur de l'article, M. Rouzier-Dorcières a adressé un télégramme au docteur Rapuc le priant de mettre deux de ses amis en rapport avec ses deux témoins, MM. Léon Sazie et Georges Breitmayer.

En réponse à ce télégramme, le docteur Rapuc a constitué comme témoins MM. A. Châtenay, rédacteur au *Petit Var*, et M. A. Genoni.

Les quatre témoins ont eu une première entrevue au cours de laquelle la rencontre a été décidée.

Elle a eu lieu dans une propriété de M. Blache, avoué, au Cap-Brun.

L'arme choisie était l'épée de combat avec gant de ville.

A la huitième reprise, M. Rouzier-Dorcières a été blessé profondément à la main droite, blessure qui a mis fin au combat.

Les deux adversaires ne se sont pas réconciliés sur le terrain.

LE MINISTRE DE LA MARINE en dirigeable

Paris, 3 octobre.

M. Pierre Baudin, ministre de la Marine, a fait aujourd'hui une ascension à bord du dirigeable *Clément Bayard*.

Le Ministre a été enchanté de son voyage aérien.

ATTENTAT ANARCHISTE à FIUME

Paris, 3 octobre.

Un attentat anarchiste a été commis, hier soir, contre le palais du Gouverneur de Fiume.

Une bombe, placée contre la porte du jardin, a fait explosion.

Un incendie s'est déclaré. La salle des archives a été particulièrement éprouvée.

Les documents, qui étaient enfermés dans cette salle, ont été la proie des flammes.

La plupart des meubles ont été détruits.

Trois anarchistes, des plus suspects, ont été mis en état d'arrestation.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 3 octobre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se réuniront, demain matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Ange Gandolfi née Panchi et leur fille ; M. et Mme Louis Ciocoli née Panchi ; M. André Panchi, M. Simon Panchi ;

Les familles Panchi, Bonelli, Morandioli, Grimaldi, Ramacciotti, Reboni, Cervatier, Launay, Palet, Mancini, Ismael ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE MIMI PANCHI

leur sœur, belle sœur, tante, nièce, cousine, décédée le 3 octobre, à l'âge de 23 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui samedi, à 4 heure de relevée,

On se réunira à la maison mortuaire, 3, Bd de Togo.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Propriétaires-Viticulteurs
Voulez-vous vendre vos
RAISINS
AU PRIX
de 20 francs les cent kilogs
S'adresser à M. JOSEPH LARINI, Etablissement Vinicole, à *Lupino*, près *Bastia*.

Maison L. N. MATTEI

BASTIA-CORSE

AMARO MATTEI



VIN DU CAP CORSE au QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 955 DIMANCHE 5 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits sont reçus sous toutes réserves. Les Bureaux du Journal, Petits Avis : 1 fr. — Réclames : 0,75 — Nécrologie, 0,50 — Judiciaire, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et Autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h 23 m — Coucher, 5 h 38 m.
Premier quart, le 6 — Pleine Lune le 14.
Fête d'Aujourd'hui : N. D. du Rosaire.
Fête de Demain : Saint Bruneau.

4 OCTOBRE

AU FOND DU PUITS

CONTE DU DIMANCHE

Les pics et les pioches s'étaient tus !

Tous les membres de jeune ingénieur Jacques Nortières se tendirent dans un effort extrême pour rompre l'étreinte de pierres, de terres qui l'enserraient.

Une douleur immense, contenta, en étouffement pénible paralysaient tous ses mouvements ; les ténèbres l'enveloppaient. C'était miracle qu'un vêtement providentiel ne fût formé au-dessus de sa tête et lui permît de respirer encore.

Il était enseveli !

Un frisson hérissa sa nuque, une angoisse l'étreignit. Anxieux, l'oreille ouverte au moindre bruit possible qui pût lui annoncer le salut, retenant son souffle, il écouta.

Son cœur battait sa poitrine de heurts sourds, comme il arrive souvent à l'éveil d'un cauchemar terrible, où l'on s'est vu précipité au fond de l'abîme.

Il n'entendait plus rien !

Que se passait il ?

Peut-être le croyait-on mort dans son ensevelissement sous les décombres. Et sondain une l'ayeur épardue s'empara de lui. Allait-on, par crainte d'un nouvel accident, l'abandonner au fond du puits ?

Son corps engelué ne remuait plus, ne vivait plus. Il rejeta sa tête en arrière et passa la main sur son front, cherchant à ramasser ses pensées.

Il parla... il cria même ! A quoi bon ? Les échoulis lui renvoyaient un écho mat de sa détresse qui aviveit son angoisse. Il ne lui restait que la perception des bruits pour le mettre en contact avec le monde extérieur. Faible espoir !

—oOo—

Ce qui le tortural le plus en cette minute tragique, c'était cet isolement absolu dont il ne pouvait sortir... Quel atroce supplice ! L'horreur présentise d'une lente agonie le secouait de frissons d'épouvante ; tout ce que son corps conservait de vie se traduisait par un ruissellement de sueurs glaciales qui, de son front, descendait le long de ses membres comme une caresse funèbre de la mort.

La souffrance accroissait son crâne. En quelques minutes il vivait les pires atrocités qu'il soit donné à quelqu'un de subir.

Plus de lumière... plus de mouvement... le silence et les ténèbres. Mais brusquement il se souvint, il se calma.

Une jeune fille lui apparaissait, c'était sa jolie cousine Lucile. Un vertige délicieux succédait à sa torture et berçait son cerveau. Il la revoyait telle qu'il l'avait vue six semaines auparavant, tenant entre ses mains menues une baguette de coudrier, parcourant en tous sens l'immense parc du château des Heimettes et s'arrêtant émue, tremblante, presque défaillante, en s'assurant que la baguette prestigieuse s'était inclinée et qu'il y avait de l'eau là... Elle en était certaine.

Jacques la voyait encore tapant le sol de son petit pied et déclarant qu'elle avait le pouvoir magique de découvrir les sources. Mais en même temps, en vertu d'une association d'idées bien naturelle à ce gracieux tableau qui flamboyait devant les yeux du malheureux, succéda l'évocation de la scène presque violente qu'il avait eue avec elle quand il avait accueilli d'un sourire sceptique son affirmation qu'il fallait creuser à l'endroit où sa baguette était restée plantée en terre.

— A quoi bon entreprendre ces travaux, avait il déclaré, le puisatier creuserait inutilement... non seulement il ne trouvera pas d'eau, mais un éboulement est à craindre. Nous rencontrerons peut être les souterrains mystérieux et les oubliettes du vieux manoir, les entrées seulement ont été comblées ; les escbots at l'appareil moyenageux existent ; tout a été conservé, bien à tort, du reste.

A cette idée, sa misère trop lourde se bloque à sa gorge, l'étouffe ; de nouveau il se sait enterré vivant ! Il sait qu'il va mourir, lui qui est jeune, bien portant... lui qui aime...

— Oh ! cette fin est atroce.. Lucile. Lucile, s'écria-t-il... je ne veux pas te quitter sans t'avoir avoué mon amour...

Au même instant, un froid intense tenaille ses jambes...

—oOo—

De l'eau. Il y avait de l'eau. Il la sentait sourdre doucement au dessous de lui. Elle montait lentement, graduellement... La source devait être abondante.

Sa cousine avait donc raison. Sa baguette magique ne s'était pas trompée.

Et tout en se réjouissant, en cette minute terrible, de la faculté divinatoire dont la jeune fille avait fait preuve, il revenait toujours à la fébrile préoccupation de savoir comment il sortirait de son tombeau.

En tâtant à droite, à gauche, en procédant, si l'on peut dire, à la reconnaissance des lieux, il lui semblait qu'il se trouvait dans un puits creusé depuis longtemps, il comprenait qu'il était emprisonné entre des parois circulaires édifiées jadis ; et dans son habitude des dimensions il étendit les bras d'un côté à l'autre.

Mais non, il se trompait... il était dans les oubliettes ! Les oubliettes du vieux manoir !

Il songeait à précoci aux feuilles qu'il avait échangées de concert avec sa cousine.

Mais cette réflexion ne lui était pas plus tôt venue qu'il se demandait avec obstination s'il ne lui serait pas possible de se dégager, de retrouver les traces de ses travaux, arriver à une issue, se sauver et voir le jour.

Le jour... c'est-à dire la vie... le bonheur.

Le bonheur ! en était-il sûr ?

Il se reprochait maintenant d'avoir tant résisté à sa cousine en lui refusant pendant des jours et des jours de se charger de faire entreprendre le forage audacieux.

Contre tous, contre moi, se disait il, elle avait mille fois raison et je lui marchandais mon aide.

Comme j'avais tort.

Ce mouvement d'âme en cette situation peut-être désespérée, revêtait l'aspect d'un véritable héroïsme.

Mais après l'acte héroïsme où l'avait plongé l'évocation de celle qu'il aimait, il ne lui restait que sa faiblesse, sa détresse, sa solitude peut être.

La lutte était trop forte, l'antithèse des cauchemars et des joies trop violentes. Dans un remous de pensées intenses, le malheureux sombra. Et là, dans la profondeur des ténèbres, il s'affaissa, prêt à s'évanouir.

Mais soudain il se redressa.

On marchait près de lui... Quelle était cette voix ?... Il ne se trompait pas, c'était celle de sa cousine... de sa chère Lucile.

Il la voyait belle dans sa pâleur, éclairée par la lumière vacillante des torches. Elle avait su trouver le chemin !

—oOo—

Elle accourait vers lui, inconsciente du danger... Qu'allait elle lui dire ? Il ne pouvait s'en douter ! Il ne pouvait surtout deviner ce qui se passait dans son cœur.

Vivant ! Il était vivant... Elle le retrouvait, le contemplait sans pouvoir dire un mot.

Elle était heureuse et son bonheur se traduisait par un flot de larmes... larmes bien douces pour Jacques, car il comprenait ce que la jeune fille éprouvait... car il entendait cet aveu si longtemps désiré qu'elle murmurait tout bas, dans un souffle :

— Je t'aime !

Fabien NICLA.

NOTE DU JOUR

PREMIER BILAN DES RETRAITES OUVRIÈRES

Il était intéressant de connaître ce premier bilan d'une loi qui a soulevé tant de critiques (on pas étouffées aujourd'hui par ses bienfaits), et dont j'ai parlé il y a quelque temps dans une de mes « Notes du jour. » J'emprunte les chiffres suivants à « l'Avenir de Bordeaux. »

« *La loi instituant des retraites ouvrières et paysannes est en application maintenant depuis un laps de temps assez long, pour qu'on puisse établir un bilan sérieux des opérations effectuées à son propos par la Caisse nationale des retraites. Un rapport a donc été établi, qui porte sur une année entière, l'année 1912 ; ce document est des plus intéressants à consulter, car il nous fixe sur la façon dont la loi d'avr il 1910, modifiée par la loi du 27 février 1912, est appliquée.*

» *Les versements reçus, en 1912, par la section spéciale des retraites ouvrières, se sont élevés à 22.169 730 fr 77, représentés par des timbres-retraites ; avec les majorations des versements des assurés facultatifs, les sommes prélevées sur le fonds de réserve pour imputation aux comptes individuels et le transfert des réserves provenant d'autres caisses d'assurances, on obtient le chiffre global de 22 951 971 fr. 27, somme nette représentant les versements afférents en 1912 ; mais il faut ajouter à ces recettes divers fonds provenant notamment des intérêts sur les valeurs achetées et des versements faits par l'Etat pour remboursement d'avances, bonifications ou autres causes, et l'on arrive ainsi à la somme de 30 432.535 fr. 81, qui représente le bilan des recettes de la Caisse.*

» *Le bilan des dépenses se chiffre, lui, par 6 083.208 fr. 73, se décomposant ainsi : paiement de retraites, 4 807.750 fr. 47 ; remboursement des frais administratifs effectués par la Caisse en 1911, 1 243.480 fr 73. La différence représente divers frais de remboursement de capitaux réservés, après décès, de remboursement de versements affectués irrégulièrement, d'impôts payés pour achats de valeurs, etc.*

» *L'excédent de recettes est donc de 24 millions 349 377 fr. 08.*

» *Cet argent a été placé en prêts aux départements, communes, chambres de commerce, en obligations et bons de chemins de fer, en prêts à des sociétés d'habitations à bon marché et à la Caisse des dépôts et consignations*

» *On a vu plus haut que la Caisse s'est remboursée de 1 243 480 fr. 73, représentant les frais de gestion en 1911 ; ces frais ont été, en 1912, de 1.511.002 fr. 03 ; ils ont donc augmenté.*

» *A côté de la section des retraites ouvrières existe une section spéciale dite des allocations viagères. Ici, en 1912, les versements ont atteint la somme de 20.486.652 fr. 95 ; diverses autres recettes portent l'actif de cette section à 23.595.577 fr. 47. Les dépenses se sont élevées à 3 569 630 fr. 77 ; sur cette somme, il faut compter le remboursement de 144.952 fr.43, frais de gestion pour 1911.*

» *Les inscriptions de rentes viagères délivrées en 1912 se sont élevées à 83.373 ; en y ajoutant les inscriptions faites auparavant, on constate qu'au 31 décembre 1912, il y avait déjà 89.225 retraités. Les inscriptions d'allocations viagères s'élèvent, d'autre part, au chiffre de 35.713.*

» *En ce qui concerne le nombre des participants à la Caisse des retraites, il a été, en 1912, de 2 235.184 ; il avait été de 90 327 en 1911.*

» *Les participants à la section des allocations viagères sont au nombre de 36 030.* »

Ces résultats ne sont pas encore ceux sur lesquels les promoteurs de cette loi altruiste avaient compté ; ils avaient compté sans les révolutionnaires — qui ont trompé le prolétariat des grandes villes.

Mais ils sont cependant instructifs et permettent de croire que dans un avenir prochain, la Loi jouera son plein effet.

En attendant, nos braves petits rentiers Corses qui, après avoir déboursé de 10 à 20 francs, jouissent aujourd'hui d'une petite pension de 100 à 105 francs, se félicitent de ne pas avoir écouté les conseils des Unifiés.

LORETO.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE
Lyre Bastiaise

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 6 oct. à 3 heures

Allégro Militaire,	X. X.
La Fille du Régiment, fant.,	Donizetti.
Dernier Baiser, mazurka,	Menighetti
Crespino e la Comare, fant.,	Ricci.
Les Cent Vierges, valse,	Lecoq.

Le Directeur, S. AYMO.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Un Excursion au San Pedrone

Août 19 3.

C'est par une radieuse matinée d'août que nous résolumes de partir tenter l'ascension du San Pedrone, montagne dont une pierre monumentale couronne la faîte, à plus de 1 800 mètres d'altitude. Cette haute cime bot-de, barrant l'horizon à quelque trente kilomètres de là, nous attirait comme un asile de fraîcheur et de silence par cet été torride ; excursion, remarquable d'ailleurs, que tout un touriste soucieux de ne pas laisser inexploré un coin quelconque de l'« Ile de Beauté » ne manque pas d'ajouter à son itinéraire.

Plus de 40 kilomètres de voiture, pour débuter, avant d'arriver à la première étape de notre voyage, le hameau de Ponte-Leccia, où nous comptons faire une courte halte.

Par une belle route en lacets, toute en pente rapide, au tournants brusques, nous descendons à toute allure à travers le coquet village de Motrifao, adossé, comme la plupart des villages corses, au flanc de la montagne, et dominant à 350 mètres d'altitude toute la vallée de l'Asco. Avec son haut clocher, se détachant nettement sur un fond de roches vives aux teintes d'ocre rouge, dans ce ciel d'un azur si profond, avec ses blanches maisons, bâties en amphithéâtre, auxquelles les rayons ardents prêtent une blancheur plus grande encore, ce village, tout baigné de lumière intense et crue, achève de nous donner l'illusion d'une bourgade d'Orient, paresseusement endormie sous la chaude caresse d'un soleil de feu.

Oh ! le charme unique, incomparable, de ces promenades en montagne !

A tout instant le décor change, l'aspect varie : la route fait-elle un coude brusque ? une colline vous masque le paysage de tout à l'heure, une autre s'écarte pour vous laisser entrevoir de nouvelles merveilles variées à l'infini ; et tout ce pittoresque, c'est impérieux, saillisle le regard, l'attire, le captive.

Au fur et à mesure que nous descendons, Motrifao semble s'élever, regagner les cimes ; nous le laissons bientôt derrière nous ainsi que ce groupe de collines qui l'entourent et qu'une sécheresse exceptionnelle a rendues arides, comme calcinées. A notre droite, voici la masse imposante des Cinti d'où nous nous détournons aussi peu à peu. C'est chaîne dont le nom, traduit du patois signifie « Joyaux, » est d'une sauvagerie inouïe, unique, je crois, en son genre. Véritable joyau, en effet, que ce titanesque chaos de pics inaccessibles, d'aiguilles déchiquetées, d'entailles profondes, que cet éboulis de rocs déchirés, crevés, ciselés, prenant à distance des allures fantastiques et découpant sur le ciel à plus de 2.000 mètres leur fière silhouette de fine dentelle.

Nous voici maintenant, longeant l'Asco, dont le cours, le plus lent en cette saison, semble s'attarder, se perdre au milieu des pierres rondes qui recouvrent presque tout le surface de son vaste lit, à moitié desséché.

Derrière ce massif boisé se trouvent les grottes de Pistrialbello, dites aussi : « Le trou de l'enfer, » immense galerie souterraine de plusieurs kilomètres que la légende dit atteindre la mer. C'est nos suite, nous a-t-on dit, de vastes salles, d'étroits couloirs, aux voûtes ; ornées de curieuses stalactites. Malheureusement le Touring-Club n'a pas encore passé par là, et pour l'instant leur accès difficile en fait un véritable casse-cou.

Après le détour de Pontare nous rejoignons la route départementale venant de Calvi, puis quelques maisons disséminées et je nous signalent l'approche de Ponte-Leccia, station de chemin de fer, gare d'embranchement des principales lignes du réseau de la Corse. Ce hameau, situé dans un bas fond, en tire toute son importance ; placé au centre de l'île, au nœud de toutes les directions, il est appelé, de ce fait, à un avenir commercial prospère, à une extension rapide.

C'est je halte maintenant, halte de quelques minutes seulement, avant de repartir. Le temps, pour nous, de louer une voiture de renfort pour les seize kilomètres qui nous restent à faire jusqu'à Corcogglia, sur une route désormais toute en montées raides, pénibles pour nos chevaux qui prennent le pas d'eux-mêmes. Tant mieux ! Nous ne serons pas sujets à cette folie de la vitesse, plaie de nos modernes automobiles, et nous pourrons admirer, tout à l'aise, les paysages successifs qui, semblables à des films cinématographiques, vont se dérouler sous nos yeux.

Après avoir traversé, avec ses arches en dos d'âne, le pont jeté sur le Golo, fleuve aux eaux glauques, un des principaux de l'île, nous commençons à monter ; l'horizon s'élargit et nous permet d'embrasser un vaste panorama : An loin, le Prado (2.398 mètres), le Cinto (2.816 mètres) le plus élevé de la Corse, dont on aperçoit, par une brèche, la cime se perdant dans les nuages, le Tramonto, les monts Giralli dont nous parlions tout à l'heure, les aiguilles de Popolasca qui en sont les premiers contreforts. Vus maintenant sous un autre aspect, ces pics tout rougeoyants sous les feux du soleil de midi, nous paraissent de véritables blocs en ignition, surgis de je ne sais quel cratère volcanique et projetant sur le ciel lointain de vagues lueurs d'incendie. A côté la Rotondo (2.764m) au pied duquel se trouve Corte, enfin le Monte d'Oro (2.656m) fermant le cycle dont les contours plus éloignés s'effacent dans la brume. Ça et là, ce sont des villages disséminés en peu partout : Popolasca, reconnu pour son eau d'alcine ; Prato, avec son blanc clocher, ses blanches maisons s'étageant en faîte d'une colline dénudée ; Piedigriggio, bourg lilliputien d'une quarantaine de feux et qui, malgré cela, connut son heure de triste célébrité ;

s'ège d'une de ces ouailles, interdites par le Pape, aux églises fut le théâtre de luttes dont les pays voisins conservent encore le souvenir. Tout au fond, sur la ligne de Poste-Lecia à Corte, Francardo avec ses maisons aux toits de tuiles rouges, ses cheminées d'usine.

Mais voici, au bord de la route, un brave homme qui, à l'instar des plus luxueux cafés, avec quelques bouteilles alignées sur un banc et de l'eau fraîche à discrétion, offre aux voyageurs, de sa hutte en branchages, quelques rafraîchissements. Nous passons, mais la diligence poste qui nous suit s'est arrêtée ; son conducteur qui aime sans doute, boire un coup dès que l'occasion s'en présente, s'en voudrait de la manquer.

De plus en plus montante, monteuse, cette route nous fait penser à celle de la Fabie Une voiture qui nous précédait, il y a quelques instants, est maintenant en droite ligne au dessus de nos têtes, et nous ne savons par quel chemin elle est passée pour en arriver là où nous serons tout à l'heure.

Nous côtoyons, à cet endroit, des ravins profonds, de hautes collines boisées, toutes couvertes de ce maquis, dont l'air devenu plus sec nous apporte les effluves odoriférantes, d'un parfum caractéristique, tout spécial à la Corse.

Les chênes-liège abondent ici, et leurs troncs, d'un rouge sanglant qu'une industrie cruelle a rendu tels pour les besoins du commerce, ressemblent à des écorchés vifs, dispersés au pas partout.

Une Voyageuse.

(A suivre)

MOITA

Encore le Service de la Poste !

Nous avons déjà signalé à M. Qui de Droit les défectuosités du service de la poste, à Moita.

En effet, depuis que le courrier, qui nous vanait nagnère par Alistro, nous arrive par la gare de Tallone, il y a constamment des retards dans la distribution des correspondances.

Avec l'hiver qui vient, ces retards ne feront fatalement que s'accentuer, au grand détriment du bon public qui est l'innocente victime des expériences intempestives que l'Administration fait sur son dos. Il faudra pourtant qu'on se décide à reconnaître la lourde erreur qu'on a commise et à revenir à l'ancien itinéraire qui est le seul pratique.

Du reste, le bureau de Moita a joué de malheur avec l'automnisation des postes.

Alors que d'autres bureaux, qui sont bien moins importants que le nôtre, sont déjà dotés d'une installation téléphonique, il est vraiment singulier que celui de Moita en soit encore dépourvu. Nous serions bien curieux de connaître la cause de cette sorte de mise à l'index qui pèse sur notre bureau.

Au surplus, il appartiendra à ceux qui ont reçu mandat de s'occuper des intérêts généraux de ce canton de faire la nécessaire pour mettre fin à une situation qui n'a que trop duré. — X.

Congrès
International d'Oléiculture d'Ajaccio

CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a décidé d'accorder une réduction de 50 0/0 sur le prix des billets d'aller et retour aux Oléiculteurs corses qui voudront se rendre à Ajaccio et à Bastia pour assister aux séances du Congrès.

Les billets d'aller et retour à destination d'Ajaccio seront valables du 6 au 10 octobre inclus, et ceux à destination de Bastia du 11 au 14 octobre inclus.

Les Oléiculteurs, désireux de profiter de ces facilités, sont priés d'en informer le secrétariat général de la Société Départementale d'Encouragement à l'Agriculture, 2, Cours Napoléon, à Ajaccio, qui leur fera parvenir une carte d'identité.

La Société Départementale rappelle que le paiement du droit d'inscription au Congrès est supprimé pour les Agriculteurs corses.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 septembre.

Après un nouvel accès de faiblesse au début le marché se raffermit sensiblement et la clôture s'effectue en général au-dessus des limites de la veille. On est bien impressionné par la facilité de la liquidation et aussi par les nouvelles politiques plus encourageantes. Notre Rente reste toutefois délaissée à 87.85 au Syndicat, 5e prochain, nous la laissons à 88.05. Fonds Etrangers en reprise, principalement le Turc à 86.40 et le Serbe à 81.75. Les Séries Russes sont mieux On est très ferme dans le compartiment bancaire. Le Crédit Foncier passe à 925. Le Crédit Lyonnais se traite à 1 870, la Société Générale à 826. Le Comptoir National d'Escompte oscille aux environs de 1 060, son bilan au 21 août fait ressortir un total des opérations sociales un accroissement d'environ 61 millions

Sous 5.335. Peu d'affaires en groupe traction ; électricité en légère avance. Les Charbonnages et Métallurgiques Russes gagnent quelques points. D'abord faibles, les titres cuprifères remontent ensuite vivement sur la hausse du métal. Rio 1.904.

En banque, les Mines d'or Sud-Africaines sont délaissées. Peu de changement sur les Caoutchoucs et Diamantifères. Reprise des Industrielles Russes

Nos Chemins sont calmes. Lyon 1.367, Nord 1.715

Nécrologie

Mademoiselle Mimi Penchi

On a appris avec émotion dans notre ville la mort subite de cette toute jeune mondaine, joliette et aimable, Mlle Mimi Penchi, qu'une maladie de cœur a pour ainsi dire foudroyée, sur les quais, au moment où elle allait s'embarquer sur le paquebot de Livourne.

Elle aidait sa mère, propriétaire du coquet salon « La Lilas Blanc ; » elle avait conquis les habitudes par ses manières avenantes et aussi par le goût de ses confections. Elle avait à peine vingt-cinq ans, et s'était une des modistes les plus connues de la ville.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après-midi de samedi.

La bière recouverte d'une palme était portée à bras par des marins.

Les cordons du poêle étaient tenus par Mlles Marie Fubiani, Angèla Quilici, Blanche Tarabori, Flavie Gilormini, Angèle Leandri et Caneri.

Huit belles couronnes, dont trois offertes par les camarades de la défunte, étaient portées par des demoiselles.

Le deuil était conduit par ses beaux-frères, MM. Ange Gandolfi et Vincent Fragassi, MM. André et Simon Penchi. Une affluence de parents et d'amis suivaient le cortège.

L'absoute a été donnée en l'église Notre-Dame de Lourdes, par M. l'abbé Leschi.

Nous adressons toutes nos condoléances à Mmes et à MM. Gandolfi, Cecoli et Fragassi et à la famille Penchi.

LA SAMARITAINE

5, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

FÉMINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale
(Ancienne Porte)

Aujourd'hui, GRANDE MATINÉE à 1 heure et demie. Trois séances.

1. *La Semaine Parisienne.*
La Mode à Paris.
2. *Les bijoux de Lady Morthon,* drame policier émouvant.
3. *Incognito,* pièce comique.

Ce soir, à 7 heures, trois séances d'une heure.

1. *Amour et Gligantic d'Opéra,* drame en deux parties.
2. *Patachon aux bains de mer,* comique.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 4 oct.

Observations faites par **M. QUILICHI** pharmacien de 1re classe à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 19.5 midi + 21° ; 4 heures du soir + 19.5 Maxima + 22.5 ; Minima + 17.5.

Baromètre : 7 heures du matin 761 m. . midi, 757.5 mm. — 6 h. du soir, 757 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Pluvieux.

Après-midi, Couvert.

Pluviomètre : 3m/m.

Nouvelles agricoles

Le ministère de l'agriculture publie l'état approximatif de la récolte de l'orge et de l'avoine en 1913.

En Corse, le rendement est, dans l'ensemble, sensiblement égal à celui d'une année moyenne. La qualité du grain est bonne.

Orge. — Surfaces ensemencées, 12 050 hectares ; produit en grains : 168.400 hectolitres, 107.800 quintaux.

Avoine : Surfaces ensemencées, 4.400 hectares ; produit en grains, 70 250 hectolitres ; 34.400 quintaux.

En Tunisie

M. Lacconi Xavier, commis à la direction de la sûreté publique à Tunis, est nommé rédacteur de 4e classe ; MM. Giustiniani Curs et Mariotti Charles, secrétaires à la même direction, sont nommés commis de 2e classe.

Mouvement des passagers

Pendant le mois de juin, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 8 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio et Propriano, 4 de Calvi et Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de 1.582 de Bastia, 1.213 d'Ajaccio et Propriano, 125 de Calvi et Ile-Rousse ; total, 2.920.

Il a été transporté : de Bastia, 777 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano 684 ; de Calvi et Ile-Rousse, 165 ; total, 1.626.

Musique

Mlle PIOLINI vient d'ouvrir ses cours et leçons de piano, 4, rue Salvator Viale.

A partir du 1er octobre, elle donne également des leçons de chant et répétitions.

Mois du Rosaire

Les exercices du Mois du Saint Rosaire ont lieu à Saint-Jean, le soir, à 5 heures.

Dimanche, 5, solennité de N. D du Rosaire. Indulgence plénière pour tous les fidèles, « toties quoties » c'est-à-dire chaque fois qu'ils visiteront la chapelle du Rosaire de samedi à 1 heure jusqu'à dimanche soir.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Paul Loriani, rue des Terrasses.

Excellente occasion

A vendre, à de bonnes conditions, une vingtaine de mètres carrés de lattes à parquet. Etat de neuf, et des vitrines.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*

Beurre de Milan

Voir l'annonce à la 4e page.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Dimanche 5 octobre, à l'issue de la messe de 10 heures, on procédera en cet oratoire à l'installation de la nouvelle Officialité de la Confrérie pour l'année 1913-1914 qui est composée de MM. Joseph Benoit, prieur ; Constant Gindicelli, sous-prieur ; Louis Berardini et Jean Dominoni, assistants ; Mlle Fanny Devoti, prieure.

Cette cérémonie se terminera par la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ELECTRICITÉ ET A GAZ
FRANGES EN PERLES DE BOHÊME
VERRERIE NOUVELLE
ACCESSOIRES — INSTALLATIONS
— Prix de Fabrique —

BIANCHI Benoit
2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE DÉVOTE. — L'assemblée des participants sont avisés que les 5 et 12 courant aura lieu la perception de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 21, au 2e.

Amicale des Retraités du Service actif de la Douane. — Le nouveau trésorier, M. Casanova Dominique, recevra les cotisations de l'Amicale et de la Fédération tous les jours de 10 à 11 heures du matin, et de 1 à 4 heures du soir, en son local, au rez-de-chaussée, Bd Saint-Angelo, 13.

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS, 6
BASTIA
Ancienne Photographie Viacara

PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
A des
Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES

SPÉCIALITÉ DE
REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs et Professionnels.*

AVIS DE DÉCÈS

Mme Joseph Multedo, née Lepidi, M. Joseph Multedo, clerc de notaire, et leurs enfants ; M. Philippe Lepidi, sous-officier d'infanterie coloniale à Rabat (Maroc) ; M. Alexis Lepidi, employé à la Compagnie de chemins de fer départementaux, Mme Alexis Lepidi, née Castiglioni ; M. François Lepidi, employé à la Recette des Finances ; Mlle Lucie Lepidi ; M. et Mme Jean Baptiste Rossi et leurs enfants ; M. Don César Lepidi et sa famille ; M. Pierre Lepidi ; M. M. Jean-Baptiste Lepidi, à Toulon ; M. et Mme Pierre Toussaint Poli et leurs enfants ; M. et Mme André Raibaldi et leur fils ; M. et Mme Joseph Martelli ; M. et Mme Nicolas Lepidi, directeurs des écoles laïques à Bastia, et leurs enfants ;

Les familles Negroni, de Teglio-Isolaccio, et Sauveur Castiglioni ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE ANNE-LUCIE LEPIDI
Née ROSSI

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, cousine et alliée, décédée dans la 56e année de son âge, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui dimanche 5 octobre, à 2 heures et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 6 bis, rue du Nouveau Port.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

ASTHME
Soulagement et Guérison par les Cigarettes ou la Poudre ESPIC
Fr. la Bte Toutes Pharm. GROS : 32, rue St-Lazare, Paris
Exiger la signature ci-dessus et le nom ESPIC sur chaque cigarette

A JACCIO
CONSEIL GÉNÉRAL

Séance du matin

Séance du Samedi 4 octobre

Présidence de M. A. GAVINI

La séance est ouverte à 9 heures.

M. le Préfet assiste à la séance.

M. Giudicelli remplit les fonctions de secrétaire.

LE BUDGET

M. de Caraffa monte à la tribune pour donner lecture du budget mais M. Caitucoli demande la parole sur la discussion générale et M. de Caraffa quitte la tribune.

M. Caitucoli se dit surpris de voir que M. de Caraffa qui, l'année dernière, faisait partie de l'opposition, avait sur la question du budget départemental des vues des plus intéressantes, aussi s'était-il réjoui de le voir désigné comme rapporteur général du budget, car il attendait de M. de Caraffa qu'il mette à exécution les critiques de l'année dernière, puisqu'il en avait le moyen.

Il n'en est rien, M. de Caraffa ne se rappelle plus ces critiques de l'année dernière, car on n'en trouve pas trace dans le budget.

—oOo—

M. Landry interrompt pour demander quelques explications au sujet de l'augmentation des centimes additionnels.

M. le Préfet donne des explications qui satisfont le député de Calvi.

M. le docteur Sari interrompt pour demander que la subvention de 237 000 francs allouée au département par la loi du 10 août 1871.

M. de Caraffa dit que cette subvention est donnée par application d'une loi et que le rapporteur général n'y peut rien.

M. Sari demande l'avis du Président de la Commission qui fait la même réponse que le rapporteur.

Mais M. le Préfet donne quelques explications à ce sujet. Il dit que cette situation n'a pas manqué de le préoccuper et qu'il a adressé un rapport spécial au Ministre de l'Intérieur demandant l'augmentation de cette subvention.

M. Landry explique que le Ministre de l'Intérieur, loin de songer à nous augmenter cette subvention, veut, tout en demandant la répartition des sommes prévues par la loi de 1871, l'application d'un nouveau barème, qu'une exception soit faite pour les départements de la Seine et de la Corse

M. Sari dépose un projet de résolution demandant augmentation de la subvention.

M. Cagninacci se solidarise avec le docteur Sari et fait un assez long discours sur le même sujet.

La proposition Sari est adoptée.

Le Budget

M. Caitucoli reprend sa discussion et continue ses critiques sur le Budget départemental.

Discours de M. de Caraffa

Systématiquement interrompu par les membres composant la minorité du Conseil général, M. de Caraffa, conseiller général du canton de Bastia-Terranova, et rapporteur général du budget, s'exprime en ces termes :

« M. Caitucoli a peu l'habitude des assemblées politiques, pour ignorer que M. de Caraffa, rapporteur général du Budget, est absolument indépendant de M. de Caraffa, conseiller général.

» Pourtant ce serait très simple pour moi de répondre aux questions que M. Caitucoli vient de me poser.

» Je refuse de lui répondre, et de le suivre sur le terrain où il m'a convié,

» Je prie M. le Président du Conseil général de m'autoriser à déposer et à lire le rapport du budget. » (Applaudissements).

M. de Caraffa commence la lecture du budget.

L'assistance aux familles nombreuses et aux femmes en couches

M. Landry demande au Préfet comment pourront être payées les allocations aux familles nombreuses et aux femmes en couches étant donné que le département est obligé de faire des avances.

C'est là une question très urgente qui demande à être éclaircie.

M. le Préfet explique qu'en effet c'est là une question de trésorerie qui sera réglée sans difficulté.

Le Trésorier fera des avances, en les prenant sur les fonds qu'il a en caisse. Il a, par exemple, en ce moment, dans sa caisse, la subvention de 500.000 francs, année 1912.

Cette somme pourra, en attendant, servir à payer ces allocations

La part de l'Etat et des communes devant être encaissées ensuite.

Le Budget

M. Caitucoli demande des explications sur la plupart des articles du budget.

M. de Caraffa les lui donne.

M. Caitucoli ne comprend pas l'inscription d'un tas de petites sommes au budget, pour l'entretien des bâtiments départementaux.

Il demande que ces dépenses soient faites sur justification.

Le Préfet promet de donner satisfaction à M. Caitucoli.

Les traitements des employés de préfecture et de sous-préfectures

M. Landry, à propos d'un article du budget, qui a trait aux traitements des employés de préfecture et de sous-préfectures, prononce un long discours

Il demande l'amélioration de la situation de ces employés, en établissant la péréquation des salaires.

M. le Préfet s'associe très volontiers à la motion de M. Landry, et promet d'apporter, l'an prochain, des propositions à ce sujet.

Les Agents-Voyers

M. Lepidi dit qu'à la suite des explications qui lui ont été données par M. le Préfet, il retire la proposition qu'il avait déposée la veille sur les Agents-Voyers.

M. Caitucoli demande à M. le Préfet de quelle façon se font les avancements parmi les agents-voyers.

M le Préfet le lui explique.

Douanes

M. Landry demande que l'on rétablisse, dans le rapport annuel du Préfet, les tableaux concernant le service des douanes.

Le Préfet le promet.

La séance est levée à 12 h. 30 et renvoyée à 3 heures.

—oOo—

Séance de l'après-midi

Présidence de M. GAVINI

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Antoniotti remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance

Ecole normale d'instituteurs

M. Gistucci donne lecture d'un rapport sur l'agrandissement et l'aménagement de l'Ecole normale d'institutrices.

Adopté.

LE BUDGET

On reprend la discussion du budget.

La discussion s'engage sur une erreur qui a été commise par le rapporteur dans le tableau des modifications à apporter aux propositions préfectorales.

Un incident a lieu entre MM. de Caraffa et Caitucoli.

M. de Caraffa dit : « Si j'ai commis une erreur, le Conseil général jugera. »

M. Caitucoli demande le renvoi de cet article à la Commission des finances.

M. de Caraffa réplique, que depuis ce matin, il est pris à partie. C'est un grand honneur pour le rapporteur, et il en est fier.

La proposition de M. Caitucoli est rejetée.

M. Caitucoli fait des réserves.

Le Syndicat Agricole de Sartene

M. Caitucoli demande que la subvention accordée au Syndicat Agricole de Sartene soit augmentée de 100 francs.

M. Quilichini s'associe à cette demande qui est adoptée.

Les lois d'Assistance

M. Landry demande au Préfet à quelle époque sera appliquée la loi sur l'assistance aux familles nombreuses, et aux femmes en couches.

Le Préfet répond que cette loi sera appliquée à partir du 1er janvier 1914.

La création d'une école primaire supérieure

M. Caitucoli demande le vote d'une somme de 1.000 francs pour la création d'une école primaire supérieure à Sartene.

M. Quilichini s'associe au vœu de M. Caitucoli.

M. le Préfet ne voit pas d'inconvénient à ce qu'on vote cette somme, mais elle ne pourra être employée, étant donné que la ville de Sartene n'a pas les fonds disponibles pour payer le directeur et les professeurs.

MM. Caitucoli et Quilichini insistent.

La proposition est renvoyée à la Commission des finances.

La séance est suspendue.

Reprise de la séance

M. de Caraffa, rapporteur général, donne lecture de la décision de la Commission.

Elle refuse l'inscription du crédit au budget primitif, parce qu'elle ne possède pas de fonds, mais ce crédit pourra être inscrit au budget supplémentaire.

M. Caitucoli maintient sa proposition. Il demande le scrutin public à la tribune.

La proposition Caitucoli est rejetée par 23 voix contre 19 et 2 abstentions.

M. de Rocca-Serra, qui arrive à ce moment, déclare qu'il aurait voté pour la proposition s'il s'était trouvé présent.

Le Touriste-Club

M. Cagninacci demande le vote d'un crédit de 100 francs comme encouragement au Touriste-Club.

Ce crédit est adopté.

Les Bourses

Le rapporteur du budget annonce que la Commission des finances donne un avis défavorable sur la proposition de la Commission d'administration tendant à accorder 2.800 fr. de bourses.

Une longue discussion s'engage à ce sujet.

M. Caitucoli ne comprend pas la décision de la Commission qui, par son vote, a posé la question de principe, supprimant toutes les bourses.

M. Orsatti, président de la Commission, explique qu'on a été obligé d'en arriver là, faute de crédits. La Commission le regrette vivement, mais elle a pris cette décision à l'unanimité.

M. Grassi fait remarquer qu'il n'a pas été de cet avis.

Incident

M. P.-P. de Casabianca se lève pour dire quelques mots, alors se produit un incident d'une violence extrême.

Au moment où le conseiller général de Campitello se lève, M. Cervetti crie : « Aux voix. »

M. Caitucoli et le docteur Sari se lèvent et se précipitent sur M. Cervetti, en criant : « C'est une indignité, d'interrompre, au moment où un homme comme M. de Casabianca va vous apporter des explications »

La plupart des collègues de M. Cervetti, tournés vers lui, lui reprochent son geste.

L'incident est calmé par le président qui déclare que M. Cervetti n'a pas voulu injurier M. de Casabianca.

Après un échange de vues entre MM. de Caraffa, Caitucoli, Italiani, Pugliesi-Conti, la question des bourses est rejetée.

—oOo—

On discute ensuite sur les subventions accordées aux lycée et collèges de la Corse.

La séance est levée à 7 heures et demie du soir.

BOURSE DE PARIS

	3 oct.	4 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	87 82	87.70
— de 3 0/0 amortis.	91.50	91.15

ex-coupon

Nouvelles Militaires

Artillerie

Paris, 4 octobre.

M. le capitaine Pantalacci, commandant la 7e batterie du 2e rég. d'artillerie de montagne, à Bastia, est déclaré admissible aux examens de Gendarmerie.

L'INSPECTION DE LA NAVIGATION

Paris, 4 octobre.

Un décret présidentiel supprime le siège de l'inspection de la navigation maritime, à Ajaccio, et étend la juridiction de l'inspecteur, en service à Nice, aux quartiers maritimes de Saint-Tropez, Antibes, Cannes, Nice, Ajaccio, Bastia.

RENTRÉE DU PARLEMENT

Paris, 4 octobre.

Il est plus que possible que la rentrée du Parlement ait lieu le mardi 11 novembre.

Bien que le Gouvernement tienne à s'entourer, le plus tard possible, de certains personnages inutiles et encombrants, il voudrait néanmoins obtenir le vote du budget de 1914, avant la clôture de la session extraordinaire de 1913.

Au « Journal Officiel »

Commissaires de Police

Paris, 4 octobre.

M. Venturini, commissaire de police, à Grenoble, passe à Hyères.

M. Bertoni, commissaire de police à Saint-Lô, passe à Aubagne.

M. Dolcino, commissaire de police à Bourg, passe avec avancement de classe à Saint-Lô.

Nouvelles Maritimes

Haut-Commandement

Paris, 4 octobre.

Par décret présidentiel en date du 3 octobre, M. le vice-amiral Marin-Darbel, commandant la 3e escadre de ligne, est nommé au commandement de la 2e escadre de la première armée navale.

M. le contre-amiral Tracou, major général de la marine à Lorient, est nommé au commandement de la deuxième division de la deuxième escadre de la première armée navale.

M. le contre-amiral Darrieus, commandant le front de mer de Toulon, est nommé au commandement de la Division indépendante des Ecoles de la Méditerranée.

M. le contre-amiral Le Cannellier, commandant le front de mer de Cherbourg, est nommé au commandement de la division indépendante des Ecoles de l'Océan.

M. le capitaine de vaisseau Schwerer est nommé Chef de Cabinet du Ministre de la Marine.

LA RECONSTITUTION DU BLOC DE GAUCHE

Paris, 4 octobre.

Après MM. Pelletan, Doumergue et Aymond, M. Combes, interviewé par un rédacteur du *Radical* préconise la reconstitution du bloc de gauche, dont il fut excommunié par le groupe de la gauche démocratique de la Chambre.

M. Combes invite les socialistes unifiés à y adhérer.

L'ancien président du Conseil espère que le Congrès de Pau marchera dans ce sens.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 4 octobre

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se réuniront, demain matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

La constitution des Escadres

Le Conseil approuve la nouvelle constitution des escadres, proposée par le Ministre de la Marine.

Le Voyage Présidentiel

Le Conseil s'occupe des derniers détails du voyage que le Président de la République va entreprendre en Espagne.

Dans la Marine

M. Pierre Baudin, ministre de la Marine, fait signer par le Président de la République le décret relatif à la nouvelle constitution des escadres, et les décrets de nominations dans le haut commandement.

Prochaine Réunion

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se réuniront en Conseil, au Quay d'Orsay, le jeudi 16 octobre, et à l'Elysée, le samedi 18 octobre.

TOULON
GRAND DÉSASTRE

Toute la région toulonnaise est ravagée par un ouragan.

Toulon, 4 octobre.

Un véritable ouragan s'est abattu sur la ville de Toulon et ses environs.

Toute cette région a été entièrement dévastée par une pluie diluvienne, accompagnée d'un vent qui soufflait en tempête.

Les éclairs et le tonnerre se succédaient sans interruption.

La Rivière des Amoureux déborda.

Plusieurs maisons ont été inondées.

La source du Ragas, qui alimente la ville, a débordé également sur le versant du Faron.

Trois figuiers et un cèdre de quarante mètres de hauteur ont été déracinés.

Un tronc énorme d'un olivier a été déraciné et projeté à une distance de plus de 300 mètres.

Fort heureusement on ne signale aucun accident de personne.

LIBRAIRIE
DE LA
Cour d'Appel et de l'Université
A. DRAGON
Aix-en-Provence

Vient de paraître : le *Livret de l'Etudiant* de l'Université d'Aix Marseille pour l'année 1913-1914, Droit. Lettres, Sciences, Médecine, Pharmacie. Prix : 0,65 cent. franco.

Nouveaux Catalogues de Droit

MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Neurasthénie
Traitement spécial par
l'Antiépileptique de Liège
Guérison de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'Epilepsie, rebelle ou invétérée.
La Brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérisons est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.
H. B. FANTAU, Pharm. à Lille (Nord).

A LA RÉSERVE
Huitres et Coquillages
M. POLACCI MICHEL
11, Place Saint-Nicolas, Bastia

POLACCI MICHEL a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'à partir de jeudi prochain, 18 courant, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'Huitres et Coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à eau courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huitres vertes, la douzaine	1.30
Huitres de Marennes surfines, la douz.	0.90
Clovisses première qualité, la douz.	0.20
Moules de Calais, 1er choix, la douz.	0.10

On livre à l'intérieur sur commande

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres environ.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumettie au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 547 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 22, Bd Paoli, BASTIA

HERMITE à St-Chamas dem. Agents
pour huile et beurre « LEURRELINE. »
VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Grenache, Vermentelle et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Yve Choquet — Piper Berthiek, Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour sirops Limon et Grenadine
Parfumerie des maisons les plus renommées
Maison MARFISI
BASTIA, 12, Place Saint-Nicolas, 12, BASTIA
AVIS
MAISON DE CONFIANCE
Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

LE PLUS FIN DE TOUS LES BEURRES
MARQUE DÉPOSÉE
BURRO NATURALE C.R MILANO
SE MÉFIER des contrefaçons et imitations
EXIGER sur les pains les initiales C. R répétées autour de la marque centrale
BEURRE DE MILAN GARANTI NATUREL
En vente chez M. Gregory, épicier, rue Napoléon, Bastia.

CAFÉ SOAVI
RENOMMÉ
POUR SON CAFÉ EXPRESS
Installations à Gaz et Eaux
JEAN CINI
13, Boulevard Paoli, 13, BASTIA
Articles d'Eclairage et de Chauffage
Lampes à Gaz — Becs et Manchons
Appareils sur commande
Installations payables à partir de 5 fr. par mois
Installations complètes de salles de Bains
Travaux garantis — Prix modérés

Savon Le CHAT
Extra Garanti pur
Produit nouveau Kg par jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

VIN DU CAP CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif-Tonique-Fortifiant
L. N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
BASTIA

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
BASTIA — MARQUE DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 250 LUNDI 6 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Judiciaires, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

TOUJOURS la Compagnie Fraissinet !

LA SURCHARGE DES NAVIRES

Un Véritable Scandale

Dire que la Compagnie Fraissinet n'a aucun respect pour le cahier des charges, auquel elle est soumise, et affirmer une fois de plus qu'elle ne se soucie nullement de la sécurité des voyageurs, sont aujourd'hui choses tellement banales que l'on ose à peine les répéter.

Mais n'est-ce pas une véritable honte pour notre pays d'avoir à enregistrer tous les ans, à la même époque, les mêmes plaintes, les mêmes réclamations contre la surcharge des navires !

Nous le déclarons de nouveau à la face de qui veut l'entendre : Entasser des voyageurs à bord des paquebots comme l'on parque des moutons sur de simples *cargos*, admettre à bord d'un navire cent ou deux cents passagers en surnombre, ainsi que cela se fait couramment depuis quelque temps, est non seulement un scandale, mais un véritable défi à notre pays !

Qui donc ignore qu'à cette époque de l'année, à la fin des vacances, le nombre des voyageurs augmente dans des proportions considérables ?

C'est là un fait d'observation courante et que l'expérience confirme chaque année !

La Compagnie Fraissinet le sait mieux que personne, et si jamais elle pouvait l'oublier, ses états de recettes pendant la période des vacances lui permettraient d'en faire l'agréable constatation. Elle aurait donc tout le temps nécessaire pour prendre les mesures voulues en vue d'obvier à l'état de choses que nous signalons, et de tous les moyens qui ont été préconisés, le plus simple consisterait à mettre un navire supplémentaire sur les lignes de Corse au moment opportun.

Une telle sollicitude de la part de l'omnipotente Compagnie serait évidemment surprenante. Habituée à agir à sa guise, au mépris du règlement et sans crainte d'aucun contrôle, elle préfère ignorer, tous les ans, l'augmentation du nombre de passagers au commencement et à la fin des vacances, c'est-à-dire fin juillet et fin septembre (1).

Aucune limite normale n'est observée, lorsqu'il s'agit d'embarquer des voyageurs. L'esprit de lucre aveugle à tel point la Compagnie, qu'elle s'imagine rendre un réel service à ceux qui sont obligés de recourir à ses bons offices. On délivre des billets de passage sans garantie de couchette. Le voyageur se rend à bord et il est obligé de se caser au petit bonheur, se sachant au juste s'il trouvera la nourriture et le coucher que la Compagnie s'est engagée à lui fournir au moment où elle a délivré ses billets.

Si, d'autre part, nous envisageons un seul instant la très haute responsabilité qui pèserait sur la Compagnie au cas où le moindre malheur viendrait à se produire, nous frémissons d'horreur. Comment songer, sans un véritable effroi, aux terribles conséquences qui résulteraient de la surcharge du navire au moment d'une collision d'un naufrage !...

Que l'on y songe un seul instant et l'on sera d'accord avec nous pour reconnaître que la bienveillance excessive, dont font preuve les pouvoirs publics à l'égard de cette Compagnie, est réellement coupable.

On nous dira peut-être que tous les navires sont munis aujourd'hui de la T. S. F., et que, grâce à elle, les moyens de secours seraient vite obtenus.

Grossière erreur. La T. S. F. est certainement d'une aide précieuse à bord de tout navire, et l'on doit en réclamer l'installation sur les lignes de la Corse. Mais il est juste que l'on sache que certains paquebots de la Compagnie Fraissinet n'ont que des installations incomplètes, ne présentant aucune garantie de fonctionnement.

Du reste, nous ne pensons pas que la T. S. F. puisse être d'une grande utilité dans le cas d'une catastrophe analogue à celle du *Liban*. En pareille circonstance, ce qu'il faut, ce sont des canots en nombre suffisant pour recueillir les passagers.

Or, étant donné le nombre excessif de voyageurs que l'on entasse actuellement sur les navires, les garanties de sécurité dont nous parlons sont absolument illusoires.

Il est temps que l'on mette fin à des actes aussi scandaleux.

Que la Compagnie fasse ses affaires, c'est entendu, qu'elle double, qu'elle triple ses recettes, personne ne peut y contredire, mais ce que nous avons le droit de demander, c'est que l'on sauvegarde par tous les moyens possibles, la vie et la sécurité des voyageurs !

XXX.

(1) *La Corte II*, parti d'Ajaccio le dimanche 28 septembre avait 778 passagers et 78 tonnes ; *La Liamone*, parti de Bastia, le lundi 30, 669 passagers et 215 tonnes.

NOTE DU JOUR

Je lis le « Journal Officiel » et j'y trouve souvent à glaner des nouvelles pour nos lecteurs.

Ainsi, à la date du 9 septembre, il annonçait qu'un crédit supplémentaire était mis à la disposition de M. le Ministre de l'Intérieur pour l'application de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote, ainsi que la sûreté des opérations électorales.

Ce crédit est de 69.000 francs, chiffre congru et qui n'est pas très élevé, vu que l'Etat doit fournir à toutes les communes les enveloppes destinées à recevoir les bulletins de vote qui devront y être glissés par les électeurs dans les isoloirs.

Il est fâcheux, ainsi que l'écrivait dernièrement M. Landry ici même, que le Sénat n'ait pas adopté le paragraphe de la Loi voté par la Chambre et disant que chaque parti aurait le droit d'avoir un ou plusieurs représentants dans la salle de vote pendant toute la durée des opérations électorales.

Avec l'isoloir c'était un complément de garantie, et il est surprenant que nos pères conscrits — qui n'ont plus vingt ans — l'aient repoussé.

Mais cela va faire l'objet d'un projet de loi spécial qu'ils ne repousseront pas, espérons-le pour eux et pour tous les citoyens.

Quelques journaux humoristiques ont blagué l'isoloir. Il faut bien que l'esprit français s'alimente. Laissons-les dire. Les plus blagueurs bénéficieront un jour l'isoloir qui leur donnera la Liberté.

LORETO.

Congrès International d'Oléiculture d'Ajaccio

CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a décidé d'accorder une réduction de 50 0/0 sur le prix des billets d'aller et retour aux Oléiculteurs corses qui voudront se rendre à Ajaccio et à Bastia pour assister aux séances du Congrès.

Les billets d'aller et retour à destination d'Ajaccio seront valables du 6 au 10 octobre inclus, et ceux à destination de Bastia du 11 au 14 octobre inclus.

Les Oléiculteurs, désireux de profiter de ces facilités, sont priés d'en informer le secrétariat général de la Société Départementale d'Encouragement à l'Agriculture, 7, Cours Napoléon, à Ajaccio, qui leur fera parvenir une carte d'identité.

La Loi 1913 Départementale rappelle que le paiement du droit d'inscription au Congrès est supprimé pour les Agriculteurs corses.

Gazette Départementale

CALVI. — Notre compatriote, M. Massoni, commis des P. T. T., à Toulon, qui s'est fait une place enviable dans cette ville comme fonctionnaire et comme président de divers groupements : Cercle des Agents du Var, Terpsychore Toulonnaise, Calvais habitant Toulon, ne manque jamais une occasion d'affirmer ses sentiments corsophiles et de prêcher parmi ses compatriotes l'amour du sol natal.

C'est ainsi, qu'à l'apéritif offert par ses concitoyens, au quartier-maître Coppolani Pierre, promu second maître, il prononça le discours suivant, que nous sommes heureux de reproduire, en l'empruntant au *Petit Marseillais*, qui s'en est fait l'écho en son temps.

Mes Chers Amis,

C'est avec un plaisir toujours nouveau, sans cesse grandissant, que je saisis chaque occasion qui m'est offerte de me rencontrer avec mes compatriotes, avec ceux particulièrement originaires de Calvi. Et c'est avec un plaisir non moins grand, que je vois les ans et les autres parcourir avec bonheur les étapes diverses d'une carrière parfois pénible, parfois difficile, honorant ainsi à la fois et leurs familles et leurs amis et la cité qui leur donna le jour.

Car la famille n'est pas seulement l'humble habitation où nous avons grandi, aimé et pleuré.

La famille, c'est aussi le ciel bleu de la petite patrie, ses monts, la grille et le clocher de la ville natale, ses champs et ses côteaux.

Aussi, croyez bien, mes chers amis, que chacun de nos gestes, bon ou mauvais, chacun des événements de notre existence toulonnaise, heureux ou malheureux, se répercute fidèlement, là-bas, au cœur de la « Cité fidèle. »

Unissons nous donc, et pénétrons-nous bien de ceci : C'est qu'en nous honorant par le travail, nous honorons la petite pa-

---

51 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par PIERRE SALES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE X

UN COUP DE FEU RUE SAINT-HONORÉ

— Si vous ne voulez pas que je vous réponde ?...

— Répondez doucement... et écoutez moi, plutôt !... Vous avez donc fait un quarante six ?

— Ah ! çà, mademoiselle, est-ce que ça n'était pas indiqué... un quarante-six... sur la fiche ?

— Comme si vous ne saviez pas, petite dinde, dit Juliette en se murmurant, qu'il faut lui laisser croire que c'est un quarante six... et c'est toujours du quarante-huit qu'on lui fait !.. Puisque vous prétendez l'avoir habillée à New-York !..

— A New York, mademoiselle, elle avait bien encore un quarante-s'x... très serré, mais ça allait tout de même... Ce n'est pas de ma faute si elle a engraissé .. D'ailleurs, vous n'aviez qu'à le mettre sur ma fiche !..

— Ça y était sur la fiche !

— Ce n'est pas vrai ; ça n'y était pas !.. Regardez vous-même !

— Chut, vous !.. Et vous allez m'arranger ça... tout de suite.

— Pourvu q 'il y ai assez de rentré...

— Oui !.. Il y en a...

— Mais, mademoiselle, si je dois perdre mon temps à des enfantillages !.. Pour ce que vous la payez, la façon de ces blouses-là !..

— Tu laisses-tu, toi !...

Jalie le Béchard levait ses mains, comme des griffes, sur la petite entrepreneuse, en accompagnant ses paroles d'un jeron.

— Aidez-la, vous autres ! recommandait-elle à la mannequinomaire et à une arpète : que ce soit prêt dans vingt minutes ! je vais m'arranger pour la garder jusque-là... Et vous, achevez-la d'entrer un peu plus convenable, mais terriblement menaçant, en gardant toute sa fureur sur Aline, tâchez de garder votre langue, et vous voulez que je vous f... encore du travail !..

Oh ! la tentation, presque irrésistible pour un impérieux, qui s'empare d'Aline Leblanc, de la « ramasser », de ses doigts crispés, cette bonne cruelle, méchante, lâcheuse ! et de la f... à la tête de l'exploiteuse égoïste, si dure à tout ce qui était au-dessous d'elle ! si oublieuse du peu qu'elle avait été elle-même... Et, dans une vision fugitive, mais combien brillante ! quelle tentation pouvait offrir la vie à cette délicieuse créature, si délicate, si pure, si intelligente !.. Combien de ses camarades, ou d'enfance ou d'atelier, qui, moins soulevées de leurs scrupules, de leur dignité, passaient sans taille entière de plaisir, de luxe !.. Comme il fallait que le sentiment du devoir fût ancré en elle, fait d'atavisme très ancien, fait, surtout, du souvenir d'une maman adorée, qui n'avait certainement pas créé ses enfants, ses filles, pour qu'elles servissent aux amusements de quelques viveurs !

Mais déjà le mouvement de révolte était vaincu : seulement, de très grosses larmes perlaient de ses beaux yeux bleus, à tel point que Juliette, demeurée là, toujours menaçante, eut le geste de lui arracher la blouse, en disant :

— Vous n'allez pas me faire des taches dessus en pleurnichant !

Aline eut encore un mouvement de révolte et un regard terrible. Mais, s'en aller, s'était renoncer le travail, se mettre dans son tort, risquer d'être appelée aux prud'hommes, oh, peut être, cette Juliette trouverait moyen d'avoir la main longue. En tout cas, cela pouvait faire retarder le paiement de la semaine, indispensable chez elle pour les petits et pour un grand frère que menaçait la tuberculose, si qui gagnait de grosses journées, mais était souvent forcé de prendre du repos. Les larmes s'arrêtèrent ; les doigts redevinrent souples, ailés ; l'aiguille de la petite fée se mit en marche. La crise était passée... momentanément.

Juliette était revenue dans le salon d'essayage, affirmant, de sa voix la plus mielleuse, que tout allait être réparé en un instant : cette ouvrière, évidemment, avait eu la berlue... Mais on s'y était mis à plusieurs .. Que voulait donc voir mistress Spring en attendant ?.. Et, sans attendre sa réponse, Juliette lui apportait des dentelles, des mousselines, lui proposait des petites folies de luxe, que la belle Américaine trouvait fort simples, parce que c'était lui tiédir à sa chère personne... Bientôt, avec sa manie jalouse, elle voulait savoir ce que mistress Clarck avait commandé, et quel genre de blouses se faisait faire mistress Robson. Et, comme c'était le moyen d'avoir encore des commandes de cette cliente, et que les autres étaient parties, « déjà livrées », Juliette bavardait, bavardait... Et, au milieu de ses renseignements, elle trouvait moyen de proclamer que toutes ces dames, si belles, si fraîches, si jeunes qu'elles fussent, ne pouvaient se comparer à mistress Spring, ni pour les yeux, ni pour la taille, ni pour les cheveux, ni pour cette poitrine, comme on en voyait aux statues du Louvre, et ce n'était, certainement, que pour obéir à l'ange que mistress Spring consentait à garder encore un corset !

Tout cela s'entendait de la manière la plus aimable, et comme il était à désirer la colère, la désolation d'Aline Leblanc... Son esprit, même, très mobile, commençait à reprendre de la gaîté, fort ironique : elle ne pouvait s'empêcher de rendre justice à l'habileté de Juliette « pour embobiner la clientèle ». Pourquoi fallait-il qu'elle fût aussi rosse que les belles dames qu'elle habillait !.. Et l'aiguille marchait... marchait... les petits doigts ne s'arrêtaient plus... les yeux ne bougeaient plus de la besogne... Aussi Aline ne s'apercevait-elle pas qu'une porte venait de s'ouvrir, par derrière, que quelqu'un se glissait dans la manifestation, s'avançait vers la salle à manger, puis s'arrêtait, ayant entendu les propos de Juliette...

C'est alors, seulement, qu'Aline remarqua que c'étaient des pieds d'homme, très fins, très élégants, qui reposaient sur leurs pas, et elle se sentit presque suffoquée par le parfum de ce nouveau venu... Elle savait aussitôt, qui c'était... Et, si humiliant que cela fût pour l'amour-propre du bonne Rosalinde, Aline ne bougeait pas les yeux de son travail : elle l'avait vu horreur, ce petit bonhomme, qui, plus d'une fois déjà, quand il la rencontrait place Vendôme, ou même rue Saint-Honoré, à quelques mètres du magasin de Juliette, avait osé lui glisser un regard appuyeur.

(*A suivre*)

trie, à laquelle nous sommes tous indissolublement attachés.

De loin, nous adressons à notre sympathique compatriote M. Mancini, tous nos compliments pour un si beau langage. — B.

—»«—

CASTELLARE — Sont attribués à la commune de Castellare de-Casinca, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Castellare de Casinca et actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

—»«—

OLMI CAPELLA. — La population cantonale accompagnait à sa dernière demeure celui qui fut l'excellent forgeron du village depuis 62 ans, Canioni Xavier.

Agé de 77 ans, la veille de son décès, il travaillait encore à sa forge pour le compte de ses clients.

Fils lui même de forgeron, il commençait à battre le fer sur l'enclume, à l'âge de 15 ans, et on peut dire qu'il est mort à la tâche. Ses parents ne lui négligèrent que l'amour du travail et du bien. Pas un seul jour il fut sur les bancs de l'école, et sa seule leçon particulière. Après avoir appris de lui-même à lire et à écrire, il s'initiait aux secrets de la médecine et de la chirurgie. Il ne devint évidemment pas ni médecin, ni chirurgien, mais on peut affirmer qu'il a rendu beaucoup de services aux malades et aux estropiés, en attendant l'arrivée du médecin, sans cependant percevoir la moindre rémunération ni directement ni indirectement. Il était toujours heureux d'être utile à son semblable.

Avec son seul travail de la forge de village, il a très bien élevé une nombreuse famille, construit sa maison qui figure parmi les plus belles du canton, et planté une assez grande vigne.

En Canioni Xavier disparaît une belle figure de notre canton, un travailleur assidu jusqu'à la veille de son décès, un talent non cultivé faute de moyens, un homme comme il en faudrait un grand nombre.

La population cantonale a tenu à rendre hommage à ce travailleur, en l'accompagnant, recueillie et nombreuse, à sa dernière demeure.

Nous prions la famille d'agréer nos condoléances les plus émues pour l'homme de bien qui a fourni une si belle carrière de travail ininterrompu. — F. C

Incident sur le quai Cronstadt

Des incidents vraiment regrettables se sont produits, hier matin, à 7 heures, sur le quai Cronstadt, au moment de l'arrivée du *Corsica*, courrier de Corse.

Les voyageurs qui débarquaient et ceux qui devaient embarquer en ont été les auteurs. Les premiers voulaient descendre avant que les autres ne montent; les seconds émettaient une prétention inverse. Le contrôleur du bord voulut ranger les choses. Mal lui en prit, car, tous d'accord cette fois, les voyageurs voulurent le lier à la mer.

Le capitaine Santini, commandant le *Corsica*, pour mettre fin à ces regrettables incidents, fit appel aux agents. Ces derniers, peu après, arrivèrent en nombre et leur présence ramena le calme. A 9 heures, l'embarquement et le débarquement des voyageurs étaient terminés.

(*Petit Var*).

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1er octobre.

Déjà bien impressionné hier par la facilité de la liquidation, le marché s'honorit au report gréviale et sensible sur les déclarations favorables de M Pachitch. Les places étrangères sont également plus satisfaisantes. La Rente Française gagne 40 centimes à 88.15. Nouvelle avance des Emprunts Etrangers. L'Extérieure passe à 93 40, le Turc à 86.55, le Serbe à 82 frs. Russes soutenus. Nos Grands Etablissements profitent largement de l'amélioration générale. Le Crédit Foncier est recherché à 910. Le Crédit Lyonnais monte à 1.078, le Comptoir National d'Escompte à 1.057. La Société Générale à 847.

C'est par leur rendement intéressant que se distinguent particulièrement les Bons 6 0/0 de 500 frs de la Brazil Railways Cy, que placent actuellement la Société Générale et la Banque de Paris et des Pays Bas. Ces Bons, offerts à 402 50, sont en effet exempts de tous impôts présents et futurs et de tous impôts français actuels.

Le Sucre reste faible. Les valeurs de traction gagnent quelques points. Electriques en progrès. On est beaucoup mieux sur les valeurs Russes, principalement sur les Naphtifères. Vigoureuse reprise des titres coprifères malgré les avis peu encourageants d'Amérique. Rio 2 001 contre 964.

Mines d'or et Diamants améliorés. Les Caoutchoucs s'alourdissent. Hausse des Industrielles Russes à la suite de St Pétersbourg.

Chemins Français stationnaires.

Un grand dîner à la Préfecture

Jeudi soir, à la Préfecture, a eu lieu le dîner offert aux membres du Conseil général, par M. et Mme Louis Thibon. Soixante convives avaient répondu à l'invitation du sympathique Préfet de la Corse et de l'aimable Mme Thibon qui, avec sa bonne grâce souriante coutumière, les a reçus et, pendant toute la soirée, a été l'objet d'une courtoise déférence bien méritée par cette digne mère de famille aux sentiments élevés, à l'esprit très cultivé et à la conversation si agréable, que de nombreux invités l'ont entourée jusqu'à une heure avancée de la nuit.

A la table d'honneur, Mme Thibon avait à sa droite : MM. Gavini, sénateur, président du Conseil général ; Pugliesi-Conti, député d'Ajaccio ; Adriani, député de Corte ; Luce de Casabianca, conseiller général ; et à sa gauche : MM. Gabrielli, sénateur ; Landry, député de Calvi ; Pierra Paul de Casabianca, ancien sénateur, conseiller général.

M. Callard, secrétaire général de la Préfecture, MM. Sibra, Vernin, Pintaux, Jouve, sous-préfets de Bastia, Calvi, Sartène et Corte ; M. le Commandant de la Marine, et MM. les Chefs des Services administratifs de la Corse assistaient à cette soirée.

Le menu servi par l'Hôtel Continental était ainsi composé :

Potage Saint-Julien
Filets de sole Dieppoise
Tournedos à la Rossini
Volaille au riz sauce suprême
Petits pois à la Française
Perdreaux rôtis sur canapé
Aspic de foie gras
Salade
Glace pralinée
Fruits
Dessert
Vins : Cyrnos — Saint Christoly
Chambertin — Heidsiek

Ecole d'Ingénieurs de Marseille

Les examens d'admission à l'Ecole d'Ingénieurs commenceront le 14 octobre pour les candidats à la 1re Année Normale, et le 28 octobre pour les candidats à l'Année Préparatoire. Les bacheliers de mathématiques sont admis à l'Ecole sans examen.

Les cours des Années Normales reprendront le 21 octobre et ceux de l'Année Préparatoire le 10 novembre. Pour les inscriptions et demandes de renseignements s'adresser à l'Ecole, rue Reynard, 72 (Annexe de la Faculté des Sciences).

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Amicale des Retraités du Service actif de la Douane. — Le nouveau trésorier, M. Casanova Dominique, recevra les cotisations de l'Amicale et de la Fédération tous les jours de 10 à 11 heures du matin, et de 2 à 4 heures du soir, en son local, au rez-de-chaussée, Bd Saint-Angelo, 13.

Petite Gazette

De passage

M. Hoerh, contrôleur général du service de l'armée, est de passage à Bastia.

Dans les consulats

M. Campana, conseil de 2e classe, attaché à la direction des affaires administratives et techniques, est promu consul de 1re classe.

M. Colonna-Ceccaldi, vice-consul de 2e classe à Coni, est promu à la 1re classe et nommé au vice-consulat de Ventimille.

M. Puri, vice consul de 3e classe, chargé de la chancellerie de Turin, est élevé à la 2e classe.

M. Ottavi Joseph, élève vice-consul, est nommé vice-consul de 3e classe et chargé de la chancellerie de Port-au-Prince.

Inscription Maritime

M. Bonavita Jules, commis du commissariat en retraite, est nommé syndic des gens de mer stagiaire à Saint-Louis-du-Rhône.

M. Andreani, commis de 1re classe de l'inscription maritime à Bastia, est autorisé à prendre part aux épreuves du concours pour l'emploi d'agent de 2e classe.

M. Arrighi, mécanicien principal de 2e classe à Rochefort, est désigné pour embarquer sur le « Cosmao, » dans la division navale du Maroc.

Leçons de Musique

Mlle Cocchi, professeur diplômée, reprendra ses leçons de Piano, Théorie, Solfège et Cours d'ensemble, à partir du 1er octobre.

4, rue Miot, au 1er étage.

Le tabac réhabilité

Fumeurs, mes frères, réjouissez-vous. Une femme est venue du pays des suffragettes pour dire son fait aux empêcheurs de fumer en rond.

Miss Arabella Spencer a entrepris de réhabiliter le tabac et sa campagne ne manque ni d'adresse, ni d'élégance.

C'est aux femmes qu'elle s'adresse et elle s'exprime ainsi :

—Fumer, dit-elle, est nécessaire pour mieux vivre. L'homme qui ne fume pas est impatient et querelleur. Le fumeur qui déguste avec volupté la fumée de son cigare, après dîner, est bénit et pacifique.

Et elle conclut :

— Mesdemoiselles, n'épousez, sous aucun prétexte, un homme qui ne fume pas.

Combien d'hommes applaudiront à ce langage !

Musique

Mlle PIGNI vient d'ouvrir ses cours et leçons de piano, 4, rue Salvator Viale.

A partir du 1er octobre, elle donne également des leçons de chant et répétitions.

Mécaniciens de la Marine

Une session d'examen pour la délivrance des brevets de 1re et 2e classe d'officier-mécanicien et des diplômes prévus par le décret d'avril 1912, sera ouverte le 22 décembre 1913 dans divers ports, entre autres Marseille et Toulon.

Mariage

Fonctionnaire coloniale, 25 ans, désire mariage avec jeune fille 17 à 28 ans, de bonne famille, bien élevée, même sans dot.

Répondre : S. S. S. — 19.500, poste restante, Bastia.

Excellente occasion

A vendre, à de bonnes conditions, une vingtaine de mètres carrés de lattes à parquet. Etat de neuf, et des vitrines.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*

A louer

La Villa Saint-Raphaël.

S'adresser à MM. Gregorj frères.

Perdu

Il a été perdu dans la journée du 23 septembre sur la route de Pigarella à Bastia, un rouleau de couvertures.

Prière de les rapporter au bureau du Crédit Général contre bonne récompense.

Cabinet Médical

Le docteur Luigi vient d'ouvrir son cabinet rue Liot n° 4, au 2e étage.

Consultations tous les jours de 2 à 4 heures.

A vendre

Moto, Magnat Debon, modèle 1912, marche parfaite.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A louer

A partir du 1er octobre, un appartement Boulevard Saint-Angelo, 5, 1er étage, 8 pièces.

PÉMINIA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances d'une heure.

La Roue de la Fortune

Grand drame d'un intérêt puissant en trois actes et quarante tableaux.

1.900 mètres de projection

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

Pharmacie Ramaroni

C. COSTA, successeur

Pharmacien de 1re classe
de l'Ecole Supérieure de Montpellier

Médicaments de 1er choix
Exécution scrupuleuse des ordonnances

Laboratoire d'Analyses
Chimiques et Bactériologiques

Mairie de Saint-Florent

Le public est prévenu qu'il sera procédé le dimanche douze octobre prochain, à deux heures de relevée, à la Mairie, à l'adjudication aux enchères publiques des droits de perception de l'Octroi de la ville sur la mise prix de 800 francs.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du tarif au secrétariat de la Mairie tous les jours non fériés de 8 h. du matin à 4 h. du soir.

Fait à la Mairie de Saint-Florent, le 23 septembre 1913.

Le Maire,
P. FEYDEL.

A LA RÉSERVE

Huitres et Coquillages

M. POLACCI MICHEL
11, Place Saint-Nicolas, Bastia

POLACCI MICHEL a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir de jeudi prochain, 16 courant, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'Huitres et Coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à eau courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huitres vertes, la douzaine	1.30
Huitres de Marennes serfines, la douz.	0.90
Clovisses première qualité, la douz.	0 20
Moules de Calais, 1er choix, la douz.	0.10

On livre à l'intérieur sur commande

Propriétaires-Viticulteurs

Voulez-vous vendre vos
RAISINS
AU PRIX
de 20 francs les cent kilogs

S'adresser à M. JOSEPH LARINI, Etablissement Vinicole, à *Lupino*, près *Bastia*.

Installations Electriques

J. GANGLOFF

Boulevard du Palais (en face le Lycée)

— BASTIA —

AJACCIO

CONSEIL GÉNÉRAL

Séances du Dimanche 5 octobre

Séance du matin

Présidence de M. A. GAVINI

La séance est ouverte à 9 h. 30.

M. Farinole remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Rapports

M. P.-P. de Casabianca donne lecture de quelques rapports.

Une courte discussion s'engage au sujet d'un secours à accorder à M. Alessandri, ancien concierge de l'Ecole normale.

Ce secours est demandé par M. Landry.

Le Préfet promet de l'accorder.

Le Budget

On continue la lecture du rapport du Budget.

La discussion s'ouvre sur le crédit de 500 francs pour le monument à élever au soldat Franceschi.

M. Pugliesi-Conti demande que, l'année prochaine, on inscrive au budget un crédit pour élever une statue au sergent Guerrini, de Matra, tué à Madagascar.

M. Caitucoli demande la parole, et, à propos de monument, demande ce qu'est devenu celui que l'on devait ériger à M. Emmanuel Arène.

Le Conseil général avait voté 500 francs pour ce monument, il a donc le droit d'être renseigné.

M. Gabrielli, de sa place, donne quelques explications.

Le comité, qui s'est formé, a recueilli 15.000 francs, et il attend une subvention promise du Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts pour ériger ce monument.

M de Caraffa donne lecture du chapitre IV, dont les articles sont adoptés successivement.

Quand le vote a été émis, M. Caitucoli fait remarquer que le rapporteur général vient de commettre une erreur.

« Vous avez réservé hier, dit M. Caitucoli, une somme de 94.000 francs, et vous venez de faire voter maintenant le total du chapitre 4, dans lequel se trouve incorporé l'article de 94.000 francs.

« Je ne sais pas comment vous allez vous tirer de cette situation. »

M. de Caraffa reconnaît son erreur.

M Orsatti, président de la Commission, donne quelques explications.

M. le Président voudrait faire revenir sur le vote, mais M. Caitucoli dit que c'est illégal et il s'y oppose.

Une assez longue discussion s'engage, à laquelle prennent part le Préfet, le président, MM. Caitucoli, Cagninacci et de Caraffa.

Finalement on revient sur le vote, M. Caitucoli fait toutes réserves.

Rapport Cagninacci

M. Cagninacci donne lecture d'un rapport au nom de la Commission des Travaux publics.

Dans ce rapport, il est question que les Représentants et le Préfet de la Corse, d'accord avec les Préfets et les Représentants des départements des Basses et Hautes-Alpes, fassent une démarche au Ministère des Travaux publics pour obtenir une modification au barème des Chemins vicinaux.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Rapport Orabona

M. Orabona, rapporteur, donne lecture du rapport des Chemins Vicinaux.

M. Caitucoli l'interrompt pour demander quelques explications d'ordre général, et pour signaler le retard que l'on met à terminer certaines routes de son canton.

M. Landry signale le même inconvénient pour l'arrondissement de Calvi.

M. Lepidi en fait de même pour le canton de Moita.

M. Luce de Casabianca réclame la mise en état des chemins de Porri à Casalta, mais M. le vicomte Horace Sebastiani lui oppose la mise en état du chemin de Silvareccio à Casalta.

La question est réservée

Les Cantonniers

M. Caitucoli demande que la retraite accordée aux Cantonniers départementaux soit de 240 francs, mais que le département ne défalque plus de cette somme les petits avantages que les cantonniers peuvent se tailler à côté.

M. le Préfet reconnaît que c'est une iniquité et s'associe très volontiers à la proposition de M. Caitucoli, qui est adoptée.

M. Pugliesi-Conti demande que la retraite des cantonniers soit relevée.

M. le docteur Sari demande que le traitement des cantonniers départementaux soit relevé.

M. le Préfet promet d'apporter des propositions dans ce sens à la prochaine session.

La séance est levée à 12 h. 15 et renvoyée à 15 heures.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. GAVINI

La séance est ouverte à 15 heures.

M. Antoniotti remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

L'amélioration pastorale

M. Landry demande la parole, et prononce un discours sur l'amélioration pastorale.

M. le Préfet s'associe aux propositions de M. Landry, et promet d'étudier la question pour la mettre au plus tôt en pratique.

Subvention à la commune de Taglio-Isolaccio

Une discussion s'engage au sujet de l'article relatif à la subvention à accorder à la commune de Taglio-Isolaccio pour les travaux d'adduction d'eau potable.

M. Landry demande au préfet dans quelle mesure et comment cette subvention a été accordée. Si c'est en vertu de la proposition, déposée l'an dernier par M. Pierangeli, pour permettre aux communes de gager un emprunt, ou si c'est en vertu de la proposition de M. Caitucoli, tendant à accorder cette subvention à titre définitif.

M. le Préfet répond que c'est la proposition de M. Caitucoli qu'il a mise à exécution. Il est, en effet, apparu que dans les communes qui ont une situation financière désastreuse, on ne peut pas faire des avances pour exécuter des travaux particuliers.

On sait que ces sommes ne pourront être recouvrées ; autant accorder à ces communes une subvention à titre définitif.

Le crédit inscrit au budget y a été mis pour trancher une question de principe.

Le Préfet veut, en effet, demander au Conseil d'Etat, s'il permet qu'on prenne une certaine somme sur la subvention cinquantenaire pour exécuter les travaux de ce genre.

M. Pugliesi-Conti demande que l'on tienne compte de la situation des communes de Serriera, Partinello et Osani, où il n'y a pas du tout d'eau potable.

M. Quilichini fait la même demande pour la ville de Sartène.

Le Préfet fait remarquer que ces questions ne pourront être envisagées, que lorsque le Conseil d'Etat aura tranché la question de principe.

La lecture du budget vicinal est terminée.

Commission Départementale

Le Conseil procède à l'élection de la Commission départementale.

Sont élus membres de cette Commission :

MM. le vicomte Horace Sebastiani, de Caraffa, Giamarchi, docteur Giudicelli, Cervetti, Cuneo d'Ornano, Balesi.

La Commission de l'Instruction publique

On donne lecture d'un rapport de la Commission d'administration, dont les conclusions demandent que MM. Orsatti, Italiani et Mariaggi, dont les pouvoirs sont venus à expiration, soient maintenus comme membres de la Commission départemental de l'Instruction publique.

Ce maintien, demandé par la Commission, a été demandé également par l'administration elle-même.

La majorité proteste et demande que l'on vote.

Un membre de la minorité invoque un précédent de la veille.

Les membres de la majorité protestent.

Incident

Un incident des plus tumultueux se produit.

Les membres de la minorité demandent que l'on mette aux voix les conclusions du rapport.

Ces conclusions sont rejetées.

On passe aux voix pour élire les trois membres.

Les membres de la minorité votent tous pour les conseillers qui avaient été désignés dans le rapport.

Les membres de la majorité se comptent sur MM. Giamarchi, Cuneo d'Ornano et Orsatti.

Ce dernier est élu à l'unanimité.

Protestation de M. Caitucoli

L'élection proclamée, M. Caitucoli monte à la tribune et fait la déclaration suivante :

« Au nom de mes amis, je tiens à faire une déclaration ; il n'y a pas d'exemple que dans une assemblée délibérante, on repousse les conclusions d'un rapport rédigé par une Commission, pour une question aussi peu importante.

« Vous êtes la majorité, vous en profitez, nous nous en souviendrons. »

Incident violent

M. Battesti, tourné vers M. Landry, lui crie par trois fois : « Nous sommes la majorité. »

Alors M. Landry se tourne vers le Conseiller général de San Nicolao et s'exprime en ces termes :

« M. Battesti saluez cette majorité, vous ne la verrez plus. » }

Puis, s'adressant au Conseil général, il dit ;

« Je tiens à ajouter une déclaration à celle de M. Caitucoli.

« Si nous avons la majorité dans cette Assemblée, nous nous en souviendrons, pour répondre aux procédés, que l'on emploie à notre égard, par des moyens justes et équitables. »

M. Quilichini, qui préside, suspend la séance.

Une courte altercation a lieu entre MM. Luce de Casabianca et Lorenzi.

Reprise de la séance

Les Membres du Jury d'expropriation

A la reprise de la séance, on désigne les membres du jury d'expropriation.

MM. Tollinchi et Giudicelli d'Olmi-Cappella, qui ont été élus membres de ce jury, sans avoir été consultés, donnent leur démission.

La minorité leur fait une ovation.

MM. Bereni et Giuliani sont désignés à leur place.

Les horaires du Côtier

M. Balisoni donne lecture d'un rapport modifiant les horaires du service côtier.

Les conclusions de ce rapport sont réservées, après une intervention du Préfet.

Tramways électriques

Une longue discussion s'engage sur la question des Tramways électriques.

Un entrepreneur s'est présenté pour demander à commencer de suite les études sur la ligne de Bastia au Cap-Corse

Il ne demande pour cela aucune indemnité de déplacement, mais M. Orsatti veut s'opposer à ce que ces études soient autorisées à cet entrepreneur.

Il demande le renvoi de cette question au mois d'avril.

M. Landry proteste ; il faut se décider à commencer par quelque part.

M. Orsatti ne voudrait pas que l'on commence par le Cap-Corse.

M. le docteur Sari intervient pour soutenir le contraire.

M. Orsatti insiste.

M. P.-P. de Casabianca, qui est l'auteur du rapport sur la question, défend les conclusions de son rapport.

MM. Cagninacci et Landry soutiennent également les conclusions du rapport qui sont adoptées.

M. Italiani donne lecture d'un rapport de la Commission sur les casernes de gendarmerie.

Ces conclusions sont que le vœu de M. Caitucoli doit être adopté.

La proposition de M Caitucoli est adoptée.

Après la nomination des membres du Jury d'expropriation et l'adoption de plusieurs vœux, la séance est levée à 19 heures.

La session est close.

Les Morts du Jour

M. Calchas

Paris, 5 octobre.

On annonce la mort de M. Calchas, ancien inspecteur de la Sûreté générale qui, tout récemment encore, s'occupa activement à rechercher les voleurs du fameux collier de trois millions.

M. Calchas est décédé subitement à la suite d'une forte crise d'urémie.

MÉDAILLE D'HONNEUR agricole

Paris, 5 octobre.

La Médaille d'honneur agricole a été décernée aux dénommés ci-après :

MM.
Frutacci, à Monticello.
Lami, à Bonifacio.
Leandri, à Granacce.
Rodi, à Sartène.
Scamaroni, à Olmiccia.
Emmanuelli, à Casabianda.

École Polytechnique

Paris, 5 octobre.

Les élèves, dont les noms suivent, qui ont satisfait aux examens de sortie de l'Ecole polytechnique, sont nommés ingénieurs du génie maritime :

MM. Lestra et Battestini, de Calvi.

Le Voyage Présidentiel

Départ de Paris

Paris, 5 octobre.

Le Président de la République a quitté Paris ce soir, à 10 heures pour entreprendre son voyage en Espagne.

Il est accompagné de M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, du général Beaudemoulin, chef de la maison militaire et de M. Mollard, directeur du Protocole, etc.

Le train spécial, qui transporte M. Raymond Poincaré à la frontière espagnole sera à Bordeaux demain, à 10 heures ; à Dax, à 11 heures et arrivera à Hendaye vers quatre heures du soir.

TOULON

VOL D'OPIUM

Paris, 5 octobre.

De nombreux pots d'opium, qui avaient été déposés au greffe du tribunal de Toulon, à la suite des arrestations et perquisitions qui eurent lieu, ces jours derniers, ont été volés.

De fins limiers ont été chargés de retrouver les auteurs de ce vol audacieux.

LE VOL dans le fourgon postal du rapide de Bordeaux

Découverte du vol

Paris, 5 octobre.

De graves soupçons pesant sur le nommé Pons, employé des Postes et télégraphes, le magistrat chargé de l'instruction du vol commis dans le fourgon postal du rapide de Bordeaux, entre Tarascon et Nîmes, fit mettre cet employé en état d'arrestation.

Après de minutieuses et longues recherches, la justice vient de retrouver, dans la propriété de M. Pons, deux cent mille francs de titres, qui avaient été cachés dans un fagot de bois.

M. Pons avait été arrêté dans les premiers jours de mai dernier.

Arrestation de deux Contrebandiers

53.725 francs de cigares volés

Paris, 5 octobre.

Le Service de la Sûreté poursuivait depuis quelques jours les traces de deux individus qui lui avaient été signalés comme pratiquant la contrebande sur une vaste échelle.

Après avoir pris toutes ses dispositions pour assurer l'arrestation de ces deux contrebandiers, la police de Sureté réussit à les appréhender à leur domicile, où elle trouva pour 53.725 de cigares de luxe qui avaient été volés.

Remerciements

(BARRETTALI)

Mme veuve A.-M. Altieri, institutrice à Barrettali, remercie ses parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion du décès de son très regretté époux

ANGE-MARIE ALTIERI
Commerçant de Cédrats

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS, 6
BASTIA
Ancienne Photographie Vincara
PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
A DES
Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

30 × 40	à 10 francs.
40 × 50	à 12 francs.

Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES
SPÉCIALITÉ DE
REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N. B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs* et *Professionnels*.

LE CABINET
DE Mme MASSEL

DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire. Plombage Or, Platine et Ciment. Extraction des dents avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

Agence Maritime de Transports

Maison fondée en 1885

Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.

Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Dépôts de cadres et camionnage à PADOVANI, Bastia,

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres environ.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Renens artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux du Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 347 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Rue Paoli, BASTIA

HERMITE à St-Chamas dem. Agents pour huile et beurre « LEURRELINE. »
VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Genovesello et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Vve Clicquot — Piper Berdziek, Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour sirops Limon et Grenadine
Parfumerie des maisons les plus recommandées
Maison MARTINI
BASTIA, 12, Place Saint-Nicolas, 12, BASTIA
AVIS
MAISON DE CONFIANCE
Envoi d'échantillons, Prospectus des NOUVEAUX CATALOGUES d'Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Optique, Armes, Articles de Voyage, Maroquinerie, Parapluies, Ombrelles, Articles de Fumeurs, Articles de Ménage, Jouets, Articles de Pêche, Articles de Chasse, Articles de Sport, Articles de Fantaisie, Articles de Bureau, Papeterie, Librairie, Gravures, Lithographies, Photographies, Cartes postales, Cartes de visite, Cartes de deuil, Cartes de fiançailles, Cartes de mariage, Cartes de baptême, Cartes de première communion, Cartes de bonne année, Cartes de bonne fête, Cartes de condoléances, Cartes de remerciements, Cartes de félicitations, Cartes de vœux, Cartes de souhaits, Cartes de bonne santé, Cartes de bon rétablissement, Cartes de bon voyage, Cartes de bon retour, Cartes de bon accueil, Cartes de bon séjour, Cartes de bon départ, Cartes de bon arrivée, Cartes de bon passage, Cartes de bon transit, Cartes de bon transport, Cartes de bon acheminement, Cartes de bon expédition, Cartes de bon envoi

service postal Bonifacio Chiavacciu-gare, poursuivre jusqu'à Vivario-gare.

—o0o—

Le Conseil 1er général soussigné,

Considérant que les communes d'Aghione et Casevecchie sont privées de tous moyens de communications,

Que, quoique la voie ferrée traverse leurs territoires, et qu'une halte, celle de Pozzichello, y soit établie, elles ne peuvent y accéder, séparées qu'elles en sont par la rivière du Tagnone, sur laquelle aucun pont n'est établi, et qu'il leur est matériellement impossible de traverser,

Que cette situation est peut être unique en France,

Emet le vœu :

Que le chemin d'intérêt commun n° 23, actuellement en construction, soit prolongé dans le plus bref délai possible, en passant par les villages de Casevecchie et d'Aghione jusqu'à la halte de Pozzichello.

—o0o—

Le Conseiller général soussigné,

Considérant que la commune de Pietroso se trouve sur la rive gauche de la rivière du Tagnone,

Que cette commune est composée exclusivement d'agriculteurs et de cultivateurs,

Que la presque totalité des terrains cultivables se trouve sur la rive opposée de la dite rivière,

Que cette même rivière est sujette à des crues redoutables et prolongées, la rendant extrêmement dangereuse à traverser,

Que récemment un malheureux soldat y a disparu,

Qu'aucun pont, ni passerelles n'y sont établis,

Emet le vœu :

Qu'un pont, ou tout au moins une passerelle, soit établi sur la rivière du Tagnone, territoire de Pietroso, au lieu dit Alsella.

—o0o—

Le Conseiller général soussigné,

Considérant que les communes d'Aghione et Casevecchie ne peuvent avoir accès à la voie ferrée, quoique elle traverse leurs territoires, aucune passerelle n'étant établie sur la rivière du Tagnone qui les en sépare,

Emet le vœu :

Qu'une passerelle soit immédiatement établie sur la rivière du Tagnone, au lieu dit Casone Costa.

Congrès
International d'Oléiculture d'Ajaccio

CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a décidé d'accorder une réduction de 50 0/0 sur le prix des billets d'aller et retour aux Oléiculteurs corses qui voudront se rendre à Ajaccio et à Bastia pour assister aux séances du Congrès.

Les billets d'aller et retour à destination d'Ajaccio seront valables du 6 au 10 octobre inclus, et ceux à destination de Bastia du 11 au 14 octobre inclus.

Les Oléiculteurs, désireux de profiter de ces facilités, sont priés d'en informer le secrétariat général de la Société Départementale d'Encouragement à l'Agriculture, 2, Cours Napoléon, à Ajaccio, qui leur fera parvenir une carte d'identité.

La Société Départementale rappelle que le paiement du droit d'inscription au Congrès est supprimé pour les Agriculteurs corses.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 octobre.

Le marché avait débuté en nouvelle avance, lorsque la nouvelle de l'élévation de l'escompte à Londres de 4 1/2 à 5 0/0 est venue enrayer ces bonnes dispositions et alourdir les cours. Toutefois par la suite, on se remet et la clôture est très satisfaisante. La Rente Française est calme à 86.10. Nouveaux progrès des Fonds Etrangers, principalement des balkaniques. Excellente allure des Grands Etablissements, parmi lesquels le Crédit Lyonnais monte à 1.690 et le Comptoir National d'Escompte à 1.160. Le Crédit Foncier se consolide à 910. La Société Générale est recherchée à 526.

Les valeurs de transports et électriques restent calmes. Au groupe Russe, les Naphtifères enregistrent d'importes plus-values. Malgré une hausse de 3/4 du métal, les titres cuprifères varient peu. Rio 1.900. Lourdoux des Mines d'or. Les valeurs de Caoutchoucs sont agitées et faibles.

Au sujet de l'augmentation actuelle du capital des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire il semble évident que les capitalistes n'ont aucune raison de s'intéresser à une affaire dont le revenu est à peine de 2.30 0/0, alors qu'ils ont quantité de placements plus sûrs et plus rémunérateurs, ce serait-ce que les obligations du Crédit Foncier ou des chemins de fer, notamment celles de l'Ouest Etat à 6.60.

Chemins Français en reprise. Depuis le 1er octobre, le prix des obligations P. L. M. en cours d'émission, est ainsi fixé : obligations 3 0/0 janvier juillet 407 fr. obligations 3 0/0 avril octobre 403 fr. ex-coupon ; obligations 2 1/2 0/0 mai-novembre 374 fr.

FORT BELLE CÉRÉMONIE

Une touchante cérémonie a eu lieu hier dans les salons de la Sous-Préfecture, en l'honneur de trois excellents serviteurs du corps de police, MM. l'inspecteur Caneri les agents Gabrielli et Ghiglierminci.

Ceux ci furent présentés, à trois heures, au premier magistrat de notre arrondissement, le très distingué M. Sibra, par le sympathique Commissaire Central, M. Denjean, qui, d'une voix émue, a brièvement retracé les services rendus par eux, pendant une très longue durée de temps, à la Ville et au Corps dont ils relèvent.

M. le Sous-Préfet les a félicités, à son tour, d'avoir su remplir leur modeste mandat avec un si louable dévouement, et s'est dit heureux de pouvoir épingler sur leur poitrine cette médaille d'honneur qui leur était due, et que le Gouvernement de la République venait de leur octroyer.

Joyeux Apéritif

A six heures, les nouveaux promus offraient au « CAFÉ SOAVI, » brillamment décoré pour la circonstance, un apéritif de réjouissance à leurs collègues, à la presse et à leurs amis.

Des raisons de service ayant empêché M. Denjean d'y prendre part, la réunion fut présidée par M. le Commissaire Manfredi, qui prononça dans cette circonstance une allocution des mieux goûtées, fréquemment applaudie par tous les invités.

Allocution de M. l'inspecteur Caneri

M. l'inspecteur Caneri remercia le Gouvernement de la République, M. le Sous-Préfet, ses chefs, la presse, ses collègues de tous rangs, et les amis de la famille, de l'honneur qui lui était fait, à tous, en venant prendre part à leurs communes réjouissances, et leva son verre à la République, à la classe dirigeante, et à la corporation tout entière.

M. l'inspecteur Caneri termine ainsi :

Je suis heureux et fier de porter sur la poitrine la médaille d'honneur de la police qui m'a été conférée par M. le Ministre de l'Intérieur sur la proposition de mes chefs hiérarchiques, et qui vient de m'être remise par M. le Sous-Préfet de Bastia.

Cette nouvelle distinction, placée à côté de ma Médaille Militaire, fait un bel effet, et prouve surtout que j'ai toujours mérité la bienveillance de mes supérieurs, aussi bien dans la belle arme de la gendarmerie où j'ai servi pendant 25 ans, que dans la police municipale où j'exerce mes modestes fonctions depuis le 1er janvier 1909.

Savoir que ceux qui nous dirigent, sont contents de mes humbles offices, est pour moi mon plus grand honneur et la plus puissant moyen d'encouragement.

Aussi, en leur exprimant mes meilleurs remerciements, peuvent ils être assurés de tout mon zèle et de mon entier dévouement dans toutes les circonstances, persuadé que tous les agents placés sous mes ordres suivront mon exemple.

Je lève mon verre à la République !

—o0o—

M. Sauveur Risteucci, en sa qualité de représentant du *Petit Bastiais*, a félicité chaudement les Médaillés, et exprimé le vœu de pouvoir bientôt se réjouir de nouvelles promotions fort bien méritées.

La soirée se termina comme elle avait commencée dans un sourire de bonheur et de joie.

Société de Préparation Militaire

Les séances d'instruction préparatoire au service militaire commenceront le 12 octobre.

Les jeunes gens, qui désirent suivre cette instruction, sont priés de s'inscrire, le plus tôt possible, chez M. le capitaine Tortorei.

Age acquis : 16 ans au moins, 20 ans au plus.

Les élèves, qui désireraient se présenter en 1914, pour l'obtention du brevet d'aptitude militaire, auront à payer un droit d'admission de 6 francs et une cotisation annuelle de 12 francs.

Les autres élèves paieront un droit d'admission de 3 francs et une cotisation annuelle de 8 francs.

Le droit d'admission est exigible en s'inscrivant, et la cotisation devra être payée en janvier, avril et juin.

Les élèves qui n'ont payé que 3 francs d'admission en 1913, devront compléter à 6 francs cette cotisation. ;

Le Président,
Commandant AGOSTINI.

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Ecole d'Ingénieurs de Marseille

Les examens d'admission à l'Ecole d'Ingénieurs commenceront le 14 octobre pour les candidats à la 1re Année Normale, et le 28 octobre pour les candidats à l'Année Préparatoire. Les bacheliers de mathématiques sont admis à l'Ecole sans examen.

Les cours des Années Normales reprendront le 21 octobre et ceux de l'Année Préparatoire le 10 novembre. Pour les inscriptions et demandes de renseignements s'adresser à l'Ecole, rue Reynard, 72 (Annexe de la Faculté des Sciences).

Nécrologie

Mme ANNE-LUCIE LEPIDI

Hier ont eu lieu, en la chapelle du Nouvean-Port, les obsèques de Mme Yve Anne-Lucie Lepidi née Rossi, décédée dans sa cinquante quatrième année, après une maladie qui a résisté à tous les efforts de la science et aux soins si prévenants que n'ont cessé de lui prodiguer ses plus chers.

La dépouille mortelle de cette excellente dame a été accompagnée par une foule nombreuse d'amis et de connaissances qui ont tenu à lui rendre les derniers devoirs jusqu'au champ de l'éternel repos.

La bière était portée par des dockers.

Deux belles couronnes avaient été offertes par la famille.

Le deuil était conduit par MM. Alexis Lepidi, employé aux Chemins de fer, François Lepidi, employé à la recette des finances, Joseph Multedo, principal clerc de notaire, fils et gendre, MM. Raibaldi, Martelli, Lepidi.

M. l'abbé Leschi, administrateur de l'église de N. D. de Lourdes, a donné l'absoute.

Nous adressons à MM. Lepidi, Multedo, Rossi, Raibaldi et Martelli toutes nos condoléances.

Bureau d'Hygiène

Aujourd'hui mardi 1l, à 9 heures et demie, séance de vaccination antityphoïde, à la Mairie (salle du Conseil municipal)

Le Directeur du Bureau d'Hygiène,
Docteur BENELLI.

PÉRINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale
(Anciennes Postes)

Ce soir, à 7 heures, trois séances d'une heure.

1. *Actualités mondiales :*
Les principaux événements du monde entier.

2. *Afrique Occidentale,* document.

3. *Soirée de Mardi-Gras,* comédie.

4. *Ondoine et l'affaire des Tocquart-Palace,* comique.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 6 oct.

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien de 1re classe à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 17°8 midi + 24°5 ; à 6 heures du soir + 18°2
Maxima + 22° ; Minima + 16°.
Baromètre : 7 heures du matin 760 m.m. midi, 760.5 mm. — 6 h. du soir, 761 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin quelques nuages.
L'après-midi,

Les Corses à Madagascar

M. le docteur Bereni, administrateur de 1re classe des colonies, rentrant de congé, a été nommé chef de la province du Vakinankaratia.

— M. Arrighi, candidat militaire, surveillant d'internat au lycée de Bastia, a été nommé commis de 3e classe des services civils.

— M. Ceruti Paul, brigadier de 2e classe, rentrant de congé, a été affecté à Diego Suarez, en qualité de chef de brigade.

Naissance

Le docteur Battaglini est, depuis hier, l'heureux père d'un garçon qui a reçu les prénoms de *Paul-Louis.*

Nous formons des vœux de prospérité pour le bébé, et adressons tous nos compliments au Docteur et à Madame née Casanova.

Les jeunes recrues

Le courrier postal de Marseille nous a amené près de cent jeunes conscrits qui ont été reçus au débarcadère par des officiers du 173e la musique, les tambours et clairons.

Conduits à la caserne Marbeuf, ils y ont été logés avec la meilleure grâce et le plus patriotique empressement.

Nous avons pu constater avec infiniment de plaisir qu'ils paraissaient heureux de se trouver en terre de Corse.

Et à ces jeunes défenseurs de la grande Patrie, nous leur souhaitons de tout cœur une sympathique bienvenue.

Par le courrier du soir sont partis pour Marseille une soixantaine des nôtres, qui se rendent dans la riche et belle Provence pour payer gaiment, à leur tour, leur dette glorieuse au Drapeau.

Nouvelles maritimes

M. Canale Louis-Joseph, commis principal de 2e classe des directions de travaux à Toulon, est promu de 1re classe.

Sont nommés agents techniques de 3e classe, à Toulon, MM. Grisanti Louis, ouvrier électricien, et Palazzi Jules, chef ouvrier charpentier en bois.

Avis

Les *départs de Bastia* des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes,* et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne.*

Leçons de Musique

Mlle Cauchi, professeur diplômée, reprendra ses leçons de Piano, Théorie, Solfège et Cours d'ensemble, à partir du 1er octobre.

4, rue Miot, au 1er étage.

Trépanons-Trépanez

La trépanation, depuis l'ère asceptique, est une opération d'usage On sait qu'elle se pratique couramment.

Mais la voilà qui reprend un regain d'actualité, non pas sous le trépan du Dr Lucas, mais sous le charme de sa parole. Le célèbre praticien a pris comme sujet de lecture, à l'Académie des Sciences, le 25 octobre prochain : « La Trépanation historique ».

On trépanait au silex, jadis : le maillet, le ciseau, la scie à main ont remplacé l'outil des temps anciens !

Ceci tuera cela, dit-on. La trépanation ne tue plus personne. Il arrivera même un temps où l'on se fera trépaner par hygiène...

Erratum

C'est par erreur qu'il a été omis dans l'avis de décès de Mme veuve Anne-Lucie Lepidi, le nom de M. et Mme Haggini et leurs enfants, de Velone Orneto.

Perdu

Il a été perdu du Grand Hôtel Lingénieur au numéro 18 du boulevard Paoli (maison Benedetti), par une pauvre jeune fille, deux billets de banque de cent francs.

Prière de les rapporter contre récompense au bureau du *Petit Bastiais.*

Un Capital, Une Rente viagère, Une Maison familiale,

obtenus par un Livret de la Société d'Epargne des Retraites, Société mutuelle de prévoyance, fondée en 1850, 65,000 Sociétaires, 135 000,000 de Capitaux assurés, **670 Maisons familiales** réparties à ce jour.

Les plus hautes récompenses obtenues aux Expositions d'Economie sociale.

Le Luxe des intérêts et bénéfices distribués aux Sociétaires a été de 7 fr. 84 0/0, en 1911.

Envoi gratuit de brochures et renseignements.

S'adresser au Siège de la Société d'Epargne des Retraites, 39, Rue Blanche, à Paris, ou à ses Agences provinciales.

Apprentis

On demande des apprentis de 13 à 16 ans.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais.*

Excellente occasion

A vendre, à de bonnes conditions, une vingtaine de mètres carrés de lattes à parquet. Etat de neuf, et des vitrines.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*

Bœuf perdu

Il a été perdu, en revenant de la foire de Casamaccioli, un bœuf brun de cinq à six ans, non marqué aux oreilles, acheté à la dite foire.

Si jamais il arrive chez celui qui l'a vendu, il est prié de le faire savoir au nommé Versini Toussaint, demeurant à Revinda (par Cargese).

ETAT-CIVIL

Mariages

Rocchi Antoine-Simon, facteur des postes, et Falugo Maria, tailleuse.

Fornino Raymond-Louis, typographe, et Rinieri Marie.

Marieng Joseph-Antoine, chaudronnier, et Olivi Jeanne Dévote, ménagère.

Giannini Joseph, garçon de café, et Ferratti Dévote.

Naissances

Petrignani Joseph Raphaël. — Battaglini Paul-Louis-Alexandre Marie. — Maestracci Joséphine Marie-Françoise. — Marciadri Orsete François.

Décès

Giovanti Charles, ferblantier, 18 ans, de Nocario.

Poli Don-Antoine, ex militaire, 33 ans, de Poggio-di Nerza.

LIBRAIRIE
DE LA
Cour d'Appel et de l'Université
A. DRAGON
Aix-en-Provence

Vient de paraître : le *Livret de l'Etudiant* de l'Université d'Aix Marseille pour l'année 1913-1914, Droit, Lettres, Sciences, Médecine, Pharmacie. Prix : 0,65 cent. franco.

Nouveaux Catalogues de Droit

Accouchements

Madame Anita BERTI
Diplômée de la Faculté de Montpellier
Ex Interne des Hôpitaux
Lauréate de l'Ecole de Médecine et de l'Ecole d'Accouchement
Accoucheuse de l'Hôpital Civil
Coin de l'Ormeau, près de la Marine
— *BASTIA (Corse)* —

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	4 oct. — 6 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien .	87 70 — 87.40
— de 3 0/0 amortis. .	91.45 — 91.15
	ex-coupon

AJACCIO

La Commission Départementale

Ajaccio, 6 octobre.

La Commission départementale, qui est composée de MM. le vicomte Horace Sebastiani, Sébastien de Carrafa, Giamarchi, docteur Giudicelli, Cervetti, Cuneo d'Ornano, Balesi, s'est réunie aujourd'hui à la Préfecture, dans le local ordinaire de ses délibérations.

Cette Commission a procédé à la formation de son bureau.

M. de Carraffa a été élu président.

M. le docteur Giudicelli est désigné comme secrétaire.

M. PAUL DOUMER AU MAROC

Paris, 6 octobre.

M. Paul Doumer, sénateur de la Corse, est parti pour Rabat, en compagnie du général Gouraud.

De là, M. Paul Doumer se rendra à Fez.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 6 octobre.

M. Gavini est nommé huissier près le tribunal de première instance de Bastia, en remplacement de M. Sei.

M. DE MONZIE à Lorient

Paris, 6 octobre.

M. de Monzie, sous-secrétaire d'Etat de la Marine Marchande, a présidé hier, à Lorient, le grand banquet des Ilieus de Bretagne et du Comité du Commerce et de l'Industrie, et de l'Agriculture.

—o0o—

M. de Monzie est parti, à 16 heures, pour Barmalec, où il a assisté à la distribution des prix du Concours agricole, aux îles bretonnes et au banquet.

Dans la nuit, le Sous-Secrétaire d'Etat de la Marine Marchande est parti pour Quimper.

Tirages financiers

Ville de Paris 1912

Paris, 6 octobre.

L'obligation portant le numéro 195.545 est sortie remboursable à *cinquante mille francs.*

Ville de Paris 1894-1896

L'obligation portant le numéro 13.047 est sortie remboursable à *cent mille francs.*

Communales 1879

L'obligation portant le numéro 527.577 est sortie remboursable à *cent mille francs.*

Communales 1880-1884

L'obligation portant le numéro 48.458 est sortie remboursable à *cent mille francs.*

Communales 1891

L'obligation portant le numéro 979.353 est sortie remboursable à *cent mille francs.*

Communales 1899

L'obligation portant le numéro 201.490 est sortie remboursable à *cent cinquante mille francs.*

NOUVELLES COLONIALES

Paris, 6 octobre.

M. Grimaldi d'Esdra Don Pierre, qui a été nommé sous-inspecteur des douanes à Saïgon, n'accepte pas ce poste.

Nouvelles Maritimes

Commandements à la mer

Paris, 6 octobre.

Sont nommés aux commandements ci-après :

Le capitaine de vaisseau de La Roche-Kérandaon, au commandement du cuirassé *République.*

Le capitaine de vaisseau Delzons, au commandement du croiseur-cuirassé *Victor Hugo,*

Le capitaine de vaisseau Chéron, au commandement du croiseur-cuirassé *Pothuau.*

Le capitaine de vaisseau Laugier, au commandement du cuirassé *Condorcet,*

Le capitaine de frégate Courtoux, au commandement du contre-torpilleur *Glaive.*

LE HAUT COMMANDEMENT

Paris, 6 octobre.

Au Conseil de Cabinet qui sera tenu le 16 octobre, au Quay d'Orsay, M. Etienne, ministre de la Guerre, donnera lecture d'un rapport très sévère et très complet du généralissime Joffre sur les dernières grandes manœuvres.

Des changements, des sanctions mêmes seront prises contre le haut commandement qui révéla quelques faiblesses physiques et techniques.

NIÈVRE

Inauguration du Monument à Jules Renard

Paris, 6 octobre.

Hier a eu lieu à Chitry-les-Mines, près de Corbigny, la cérémonie d'inauguration du monument élevé à Jules Renard.

Ce monument, qui est dû au statuaire Charles Pourguet, se compose d'une stèle rustique, que surmonte le buste en bronze de l'écrivain, et au pied de laquelle une figure exécutée en pierre, représente *Poil de Carotte*

Pour cette dernière figure, l'artiste s'est inspiré des traits de Mlle Suzanne Desprès qui fut la créatrice de ce rôle.

La cérémonie a été présidée par M. Alfred Massé, ministre du Commerce et de l'Industrie, qui a prononcé un bien remarquable discours, dans lequel il a fait un grand éloge du délicieux talent de l'auteur de *Poil de Carotte.*

Après la remise du monument par M. Maurice Le Blond, président du Comité, des discours ont été prononcés par M. Tristam Bernard, au nom des amis de Jules Renard ; par M. J.-H Rosny aîné, représentant l'Académie Goncourt ; par M. Robert de Flers, président de la Société des Auteurs ; et par M. André Renard, député de la Nièvre, etc.

La cérémonie a commencé à 15 heures et s'est terminée à 17 heures.

A midi, un banquet de 500 couverts était servi à Corbigny, en l'honneur de M. Massé, auquel assistaient également les Représentants et les Notabilités du département.

PARIS

UN ENFANT COUPÉ EN MORCEAUX

Paris, 6 octobre.

Nous avions annoncé dans nos télégrammes que les bras et la tête d'un nouveau-né avaient été trouvés dans un égout, à l'angle de la rue Tronchet et de la rue des Mathurins.

Madeleine Bizouard, une jeune ouvrière de 20 ans, a fait aujourd'hui l'aveu de son crime.

Abandonnée par son amant, après être devenue mère, cette malheureuse aurait perdu la tête.

C'est ainsi que cette mère-coupable expliqua son horrible forfait au magistrat instructeur.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE

M. POINCARÉ A MONT-DE-MARSAN

Paris, 6 octobre.

Le train présidentiel est entré en gare de Mont-de-Marsan, à 9 heures 4 du matin.

Le Président de la République a été reçu, à sa descente de wagon, par le maire et les membres du Conseil municipal ; les Sénateurs et Députés des Landes, ainsi que par les principales autorités du département.

A la gare, les honneurs militaires ont été rendus au Président de la République.

La musique de la Garde républicaine a joué la *Marseillaise.*

M. Poincaré se rend à la préfecture, où lui ont été présentés les membres du Conseil général, du Conseil municipal, ainsi que les autorités.

Le Président descend à la halte de Peyrouton, et monte en voiture pour traverser la ville de Dax.

A 10 heures 30, le train présidentiel quittait Mont-de-Marsan, au milieu des acclamations les plus chaleureuses.

La réunion aux arènes de Mont-de-Marsan, qui eut lieu à 15 heures, a été très réussie, grâce au concours de la musique de la Garde républicaine.

A DAX

L'arrivée à Dax a eu lieu à 11 heures 30

Toute la population s'était portée à l'entrée de la ville, pour acclamer le Président de la République.

Une belle fête de nuit clôturera cette magnifique journée.

La musique de la Garde républicaine prêtait également son concours.

A BAYONNE

L'arrivée du Président de la République donne lieu à une grandiose manifestation.

M. Poincaré descend à la sous-préfecture, où a lieu un déjeuner intime.

A BIARRITZ

Après le déjeuner, le Président de la République se rend à Biarritz, où toute cette population d'élite au cœur chaud et aux sentiments ardents lui font une ovation des plus chaleureuses.

Un essaim de très jolies dames offrent au Président de la République une riche corbeille de fleurs.

M. Poincaré les remercie chaleureusement.

A HENDAYE

Après une courte visite à Saint-Jean de Luz, le Président se rend à Handaye, où il visite le sanatorium.

A IRUN

Il est 17 heures 30, lorsque le train présidentiel fait son entrée à la gare d'Irun, qui est pavoisée aux couleurs françaises et espagnoles.

Des acclamations frénétiques retentissent de toutes parts. Les cris de : « Vive la France ! vive le Président de la République ! »

La mission qui sera attachée à la personne du Président de la République pendant son voyage en Espagne, est présentée à M. Poincaré par le marquis de Valhierra, ancien aide de camp du roi, capitaine général des provinces basques, chef de la mission.

Les autres membres de la mission sont : le général Espinosa, capitaine général de la 6e région ; le général Loriga, secrétaire du Roi d'Espagne ; le lieutenant de vaisseau Mardiz, aide de camp du Roi d'Espagne ; le lieutenant-colonel Hiva, attaché militaire d'Espagne à Madrid.

Le train présidentiel quitte Irun à 18 heures se dirigeant vers Madrid.

La Proclamation du Maire de Madrid

Ce matin, sur tous les murs de Madrid, l'importante population de la capitale de l'Espagne, pouvait lire l'appel émouvant adressé à ses concitoyens, par le maire de Madrid.

Le premier magistrat de la ville invite chaleureusement la population madrilaine à manifester largement ses sentiments francophiles.

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée,* son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ
FRANGES EN PERLES DE BOHÊME
VERRERIE NOUVELLE
ACCESSOIRES — INSTALLATIONS
— Prix de Fabrique —
BIANCHI Benoît
2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS, 6
BASTIA
Ancienne Photographie Vincara
PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
A DES
Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

30 × 40	à 10 francs.
40 × 50	à 12 francs.

Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES
SPÉCIALITÉ DE
REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N. B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs et Professionnels.*

LE CABINET
DE Mme MASSEL

DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire, Plombage Or, Platine et Ciment. Extraction des dents avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 8 de chaque mois.

VINS

AUGUSTE ARTELLI
3, Boulevard de Toga, 3, Bastia

Vin rouge du domaine de Vignale à **0.45** le litre.
Vin de coteau à **0.50** le litre.
Vin blanc et rosé à **0.55** le litre.
Vins fins en bouteilles. — Muscat. — Vin de quinquina. — Champagne.
La Maison prête aux clients Bouteilles, Damejeannes et Barils.
On porte à domicile

Pharmacie Ramaroni

C. COSTA, successeur
Pharmacien de 1re classe
de l'Ecole Supérieure de Montpellier

Médicaments de 1er choix
Exécution scrupuleuse des ordonnances

Laboratoire d'Analyses
Chimiques et Bactériologiques

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marconnay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

A VENDRE

petits appartements près du Marché, prix modérés.

On demande
des terrains aux environs de Bastia.
S'adresser à François MAESTRACCI, agréé au Tribunal de Commerce, 13, rue Napoléon.

Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée
Frets avantageux

Le vapeur *Saint-Paul* arrivera à Bastia le 30 du courant et il repartira dans les premiers jours d'octobre à destination des *Ports du Nord.*

Propriétaires-Viticulteurs

Voulez-vous vendre vos
RAISINS
AU PRIX
de 20 francs les cent kilogs

S'adresser à M. JOSEPH LARINI, Etablissement Vinicole, à *Lupino,* près *Bastia.*

RHUM.
FOX-LAND
Grande Marque
285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres environ.
S'adresser 28 Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T fil de fer, Rouens artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 4.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 187 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 22, Bd Paoli, BASTIA

HERMITE à St-Chamas dem. Agents pour huile et beurre « LEURRELINE. »

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Genovesella et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Yve Clinquot — Piper Baridick, Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essences pour sirops Limon et Grenadine
Parfumerie des maisons les plus renommées
Maison MARTINI
BASTIA, 18, Place Saint-Nicolas, 18, BASTIA
AVIS
Envoi d'échantillons, demandez les NOUVEAUX CATALOGUES d'Horlogerie, Bijouterie, Joaillerie, Argenterie, Orfèvrerie, Articles de Voyage, Maroquinerie, Coutellerie, Parfumerie, Articles de Fumeurs, Jeux, Jouets, Articles de Ménage, Articles de Pêche, Articles de Chasse, Articles de Sport, Articles de Fantaisie, Articles de Bureau, Papeterie, Librairie, Imagerie, Musique, Instruments, Cycles, Automobiles, Machines à coudre, Machines à écrire, Machines à calculer, Machines à compter, Machines à affranchir, Machines à cacheter, Machines à numéroter, Machines à imprimer, Machines à relier, Machines à plier, Machines à couper, Machines à percer, Machines à scier, Machines à raboter, Machines à fraiser, Machines à tourner, Machines à meuler, Machines à polir, Machines à nettoyer, Machines à laver, Machines à repasser, Machines à sécher, Machines à presser, Machines à emballer, Machines à peser, Machines à mesurer, Machines à compter, Machines à calculer, Machines à écrire, Machines à coudre, Machines à broder, Machines à tricoter, Machines à filer, Machines à tisser, Machines à teindre, Machines à imprimer, Machines à relier, Machines à plier, Machines à couper, Machines à percer, Machines à scier, Machines à raboter, Machines à fraiser, Machines à tourner, Machines à meuler, Machines à polir, Machines à nettoyer, Machines à laver, Machines à repasser, Machines à sécher, Machines à presser, Machines à emballer, Machines à peser, Machines à mesurer
MAISON DE CONFIANCE
Succursales à Paris, Nice, Cannes, Monaco, Menton, Marseille, Lyon, Bordeaux, Nantes, Rouen, Le Havre, Lille, Roubaix, Tourcoing, Reims, Nancy, Metz, Strasbourg, Mulhouse, Genève, Bâle, Zurich, Berne, Lausanne, Montreux, Vevey, Interlaken, Lucerne, Saint-Moritz, Davos, Arosa, Coire, Bellinzone, Lugano, Locarno, Milan, Turin, Gênes, Florence, Rome, Naples, Palerme, Catane, Messine, Syracuse, Trapani, Cagliari, Sassari, Nuoro, Oristano, Iglesias, Carbonia, Tempio, Olbia, Ozieri, Thiesi, Bonorva, Alghero, Sorso, Sennori, Porto Torres, Stintino, Castelsardo, Valledoria, Aglientu, Santa Teresa di Gallura, Palau, La Maddalena, Arzachena, Olbia, Golfo Aranci, Posada, Siniscola, Orosei, Dorgali, Oliena, Nuoro, Orgosolo, Mamoiada, Fonni, Gavoi, Ovodda, Lodine, Orune, Bitti, Onanì, Lula, Siniscola, Posada, Orosei, Dorgali, Oliena, Nuoro, Orgosolo, Mamoiada, Fonni, Gavoi, Ovodda, Lodine, Orune, Bitti, Onanì, Lula
Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant J.-B. OLLAGNIER.

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

LE PLUS FIN DE TOUS LES BEURRES
MARQUE DÉPOSÉE
BURRO NATURALE C.R MILANO
SE MÉFIER des contrefaçons et imitations
EXIGER sur les pains les initiales C. R répétées autour de la marque centrale
BEURRE DE MILAN GARANTI NATUREL
En vente chez M. Gregory, épicier, rue Napoléon, Bastia.

CAFÉ SOAVI
RENOMMÉ
POUR SON CAFÉ EXPRESS
Installations à Gaz et Eau
JEAN CINI
13, Boulevard Paoli, 13, BASTIA
Articles d'Eclairage et de Chauffage
Lampes à Gaz — Becs et Manchons
Appareils sur commande
Installations payables à partir de 5 fr. par mois
Installations complètes de salles de Bains
Travaux garantis — Prix modérés

Savon Le CHAT
Extra Garanti pur
Produit 200 000 Kgs par jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

VIN DU CAP CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif-Tonique-Fortifiant
L. N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
BASTIA

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 258 MERCREDI 8 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judic., 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres pays
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	la paire 45 fcs.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Deux ans après

L'Assainissement de la Corse

Il y aura deux ans au 1er décembre prochain, le Sénat, après déclaration de l'urgence, adopta un projet de loi relatif à l'assainissement de la côte orientale de la Corse.

Aux termes de l'article 2 de ce projet de loi, les travaux à exécuter comprennent : 1° les travaux nécessaires pour alimenter, en eau potable, les territoires qui en sont dépourvus ; 2° les travaux d'assainissement proprement dits.

Le montant total des dépenses nécessaires pour l'exécution de ces travaux s'élève à 11.500.000 francs. Sur ce chiffre, 752.000 francs sont affectés aux travaux d'adduction d'eau potable.

L'article 4 du même projet de loi spécifie que tous les travaux de premier établissement seront exécutés par l'Etat et que toutes les dépenses nécessitées par l'exécution des travaux, à l'exception des acquisitions de terrains, seront à ses frais jusqu'à concurrence d'une dépense, en travaux, du montant global précité.

L'article 4 spécifie en outre que les crédits nécessaires seront répartis en onze exercices et inscrits annuellement au budget du ministère de l'Agriculture, au titre : « Assainissement de la côte orientale de la Corse. — Etudes et travaux exécutés par l'Etat »

Les crédits annuels, qui n'auront pu être employés au cours d'un exercice, seront reportés sur les exercices suivants.

Si nous comprenons bien la seconde partie de l'article 4 ci-dessus, il a dû être inscrit au budget du ministère de l'Agriculture pour les travaux d'assainissement de la Corse, un crédit de 1 million environ pour l'année 1912, puisque le projet de loi a été voté le 1er décembre 1911, et un crédit de pareille somme pour 1913, et si le crédit de 1 million n'a pas été dépensé en 1912 on ne l'a été qu'en partie, la différence a dû être reportée sur l'exercice 1913, et cette année-ci on aurait eu dès lors à dépenser plus d'un million, sinon deux millions, si rien n'a été dépensé en 1912.

En d'autres termes, aux yeux de tout le monde, un cycle de onze années et demie est prévu au maximum pour la réalisation intégrale du programme des travaux qui ont fait l'objet du projet de loi en question, et chaque année on doit dépenser au moins un million.

Nous ne savons pas si les Députés et Sénateurs de la Corse se rappellent exactement le texte du projet de loi qu'ils ont fait voter. En tout cas, ils devraient se demander ce qu'on a dépensé à ce jour, et si le texte dont nous parlons est violé ou mal compris, ils devraient se poser la question de savoir quels sont ceux qui mettent des bâtons dans les roues et pourquoi on en met.

Nous ne voudrions pas faire la mauvaise langue, mais on dit qu'il en est des projets d'adduction d'eau potable, qui doivent s'exécuter les premiers, comme de la toile de Pénélope. Tel projet, qui est commencé aujourd'hui, est paraît-il, démoli demain, et ainsi de suite. De sorte que les années passent, et que voilà bientôt deux ans sans que nous soyons avancés de beaucoup, si bien que pour peu que ça continue il en sera des travaux d'assainissement de la Corse comme de tous les travaux qui concernent notre malheureux pays.

Jamais on n'en verra la fin et peut-être même le commencement. Est-ce à dire que les onze millions et demi s'évanouiront comme ceux qu'on avait votés pour la défense des côtes de la Corse ? Nous ne le pensons cependant pas.

Nous avons presque fait une révolution pour arriver à faire voter le projet de loi sur l'Assainissement de la Corse, sans parler de celui de l'Achèvement de notre réseau ferré. Quel est donc le Député ou le Sénateur qui nous renseignera sur la situation que nous signalons, et qui saura exiger une fois pour toutes qu'on en finisse avec ces lenteurs désespérantes et ces atermoiements sans nombre ?

Aux prochaines élections nous promettons à celui-là tout notre concours, à condition toutefois qu'il nous débarrasse avant tout des Tortues qui encombrent nos mares stagnantes.

X.

Les Cultures primeuristes
de la Corse

Comme nous le soutenions naguère (numéro du 20 mai 1913), la culture des légumes de primeur, c'est-à-dire des plantes potagères ou légumières pouvant être offertes à la consommation publique de certaines régions françaises avant la production normale ou de pleine saison desdites régions, peut être pour la Corse une grande source de prospérité rurale : elle peut être également envisagée comme l'un des plus précieux éléments de rénovation d'un pays merveilleux par son paysage, et exceptionnellement favorisé par la nature, mais qui, jusqu'ici, semble avoir été victime d'on ne sait quel « expérialisme, » ainsi que le dit si bien notre ami Paul Fontana dans sa vaillante feuille le « Renaissance de la Corse, » et aussi du défaut d'initiative agricole de ses habitants, de l'insuffisance des moyens de transports rapides sur Nice, Toulon, Marseille et Cette.

Reconnaissons que la question maraîchère inquiète à bon droit les syndicats et autres groupements agricoles et commerciaux, et que, sous leur influence, il est probable qu'elle recevra par à peu une solution satisfaisante, ce l'ame aux intérêts bien compris de notre département insulaire. Les expériences tentées çà et là, du côté de Bastia comme du côté d'Ajaccio, sans doute à être renouvelées et étendues dans divers milieux littoraux, où les terres sont d'une extrême fertilité, où il est possible de pratiquer les plus fructueuses irrigations. Sans eau, distribuée à propos, il serait impossible d'obtenir des récoltes irréprochables en quantité et qualité permettant d'alimenter un trafic régulier avec les marchés du Centre et du Nord, et même du Midi de la France.

La « Renaissance de la Corse » et la « Corse agricole » viennent, à propos de la culture primeuriste que nous préconisons, de publier une note très intéressante de M. Laurean, chef des cultures du domaine de Barbicaja, président du Syndicat des jardiniers producteurs exportateurs de la région d'Ajaccio. Ce distingué praticien qui, l'un des premiers, a cherché à réagir contre l'indolence de ses compatriotes, n'hésite pas à déclarer que la culture des primeurs doit être envisagée sous le jour le plus favorable, au moins dans un assez bon nombre de localités privilégiées, mais que, pour la réussir comme il convient, il importe de s'organiser méthodiquement, car tout ce presque tout est à créer en Corse.

Laissons-lui la parole.

« Au point de vue culturel, l'y aurait lieu d'adopter certaines méthodes, peu coûteuses, qui feraient gagner du temps et permettraient d'aborder certains marchés du continent et même de l'étranger, avec certitude d'obtenir des prix rémunérateurs.

» En premier lieu, protéger les cultures par des brise-vents soit naturels, soit artificiels ; l'on arriverait ainsi à gagner quinze jours d'avance sur la production actuelle, chose d'importance capitale dans certaines cultures.

» Les primeuristes devraient aussi, pour arriver à un résultat sérieux, se spécialiser dans certaines cultures ; adopter des variétés identiques qui plaisent au consommateur et qui sont recherchées par lui.

» Dans cet ordre d'idées, des différences de prix, parfois considérables, sont constatées sur les mercuriales des divers marchés du continent ; de là à incriminer la commissionnaire il n'y a qu'un pas, et que le producteur franchit le plus souvent avec la plus aimable désinvolture ; c'est l'intermédiaire qui est fautif et tout est dit.

» Cependant, il existe des maisons sérieuses et honorables qui font au mieux des intérêts du producteur, mais le producteur bien souvent est responsable de cet état de choses : le triage n'est nullement fait, l'emballage est défectueux, de là des pertes, la marchandise est dépréciée et de vente difficile.

» Il faudrait tout d'abord être très rigoureux dans le choix de la marchandise, n'exporter que des produits absolument parfaits, de frais à faire connaître les marques connues et à les faire apprécier par le consommateur ; ce sera le meilleur et le plus sûr moyen d'arriver à faire figure à côté des envois d'Algérie, etc. »

M. Laurean exprime en toute simplicité des idées nettes et pratiques, qui ne manqueront pas d'éveiller l'attention des agriculteurs suffisamment instruits et — disons le mot — dégoûtés des environs d'Ajaccio, de Piana, de Calvi, de l'Ile Rousse, de St-Florent, de Bastia, etc., où doivent passer bientôt, sous l'aimable direction de MM. les député Chalamet et Guichard, de M. Stéphanopoli de Commène, de M. H. Lafitte, de MM. les professeurs Boyer et Cocaldi, les membres du Congrès international d'Oléiculture.

Il ne faut plus être pusillanimes ; il ne faut plus supposer, sans raison, que les denrées que l'on expédiera sur les Halles de Paris ou d'ailleurs seront escamotées par des intermédiaires... On peut obtenir facilement des comptes ; on peut suivre la marchandise ; et il suffirait de s'organiser en vue du commerce des produits horticoles sur telle ou telle place française, ou même étrangère, Londres ou Berlin, pour qu'aussi bénéfice légitime n'échappe aux producteurs. En Algérie comme en Espagne, et en Provence comme dans les contrées desservies par le réseau d'Orléans, que M. le président Raymond Poincaré vient de parcourir, on a su aller de l'avant, et à leurs récoltes de fruits et de légumes succèdent toujours des récoltes d'argent. Certes, il semble que les compagnies maritimes qui desservent la Corse ne comprennent pas aussi bien que les compagnies de chemins de fer P. L. M., du Midi et d'Orléans la nécessité de développer telles ou telles exploitations commerciales ; mais le jour où les productions primeuristes seront vraiment abondantes qu'elles constitueront un chargement appréciable, croit on que les compagnies maritimes sacrifieront leurs intérêts de façon bénévole pour ne pas augmenter la vitesse de leurs vapeurs ? On saurait bien les forcer, d'ailleurs à mettre leurs intérêts financiers en harmonie avec les intérêts horticoles, agricoles et commerciaux de la Corse.

A certains moments, en Algérie et en Provence, il y a eu des pertes de marchandises dans quelques ports ou gares ; et les

---

53 — Feuilleton du Petit Bastiais

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par Pierre Salis

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE X

UN COUP DE FEU RUE SAINT-HONORÉ

Mais on n'est pas à « une pauvre petite » que le baron Rosselano se avait, pour l'instant !.. Il voulait d'apercevoir cette auto suspecte, où, au fond de siège de la propriétaire, s'épanouissait un bouquet d'orchidées... Et, pour le moi s aussi curieux que Mlle Alice, il voulait savoir quelle élégan e était dans ces parages... L'auto, ayant dû se dépêtrer, ne se trouvait plus exactement devant le magasin de Juliette : Rosselano cherchait donc parmi les magasins des alentours... Il ne découvrait rien... Mais, au moment où Alice passait devant la maison, il distingua la grande silhouette de l'Américaine... dans la pénombre encore : il traversa vivement la rue, contourna l'automobile, et, tirant une pièce de cent sous de son gilet, la montra au conducteur.

— C'est là-dedans qu'est la patronne ?

Le conducteur ne répondit que d'un coup d'œil. La pièce de cent sous avait disparu dans sa main, sans qu'aucun passant pût le remarquer ; Rosselano était particulièrement habile à ce manège. Il relevait aussitôt le numéro de l'auto, en cas de besoin. Mais il supposait bien que tous renseignements allaient lui être fournis tout à l'heure, de bon gré ou sans qu'elle s'en doutât, par Juliette, puisqu'elle était de si déplorable humeur aujourd'hui : il lui fallait immédiatement l'adresse de cette très belle femme, qu'il pourrait fort bien appeler maintenant, si superbe de carnation, de stature ;.. une Américaine ! il l'aurait déjà juré : une de ces grandes déesses d'outre-mer, pour qui le petit dieu grec qu'il était devient réellement irrésistible.

Toutefois, il s'agissait de bien manœuvrer la rencontre et ne pas se laisser voir apparemment. Il se glissa donc au coin de la porte cochère, constata d'un dernier coup d'œil que cette inconnue méritait toute son admiration... Et, lorsque, quelques instants plus tard, Juliette le rejoignait dans la salle à manger, où il s'était nonchalamment étendu sur son grand fauteuil de cuir, Rosselano avait son air le plus doux, le plus tranquille, le plus innocent.

— Sale petite rosse, va ! lui dit Juliette, en s'asseyant du regard la plus admirative.

Comme s'il n'avait même pas entendu, Rosselano demandait :

— Peut on avoir un sandwich... et un verre de porto ?...

— Que tu es gentil, mon chéri !... tu déjeunes avec moi ?

— Mon lunch seulement... Ça ne va pas te déranger, au moins ?

— Et quand ça me dérangerait !... D'ailleurs, c'est plus que « l'heure » : il n'y avait pas moyen de s'en débarrasser, de cette grande brigande d'Américaine !...

— Si elle te fait des affaires !

— C'est que... lorsque je leur rogne cinq minutes sur l'heure de leur déjeuner, à ces demoiselles !

On entendait, vers la petite pièce qui servait de vestiaire, à côté du magasin, toute une agitation, toute une hâte... des chapeaux devaient être mis de travers et des épingles ne voulaient pas entrer... justement parce qu'on se pressait... Mais, en une minute, tout ce petit monde avait fui : il ne restait, au magasin, qu'une employée chargée de faire patienter la rare clientèle qui se présenterait, et la cuisinière de Juliette apparaissait, tablier au vent, si elle pouvait servir.

— Tu vois si tu me déranges ! et Juliette, radieuse de la reposséder encore dans son intimité : ce qu'on va être très gentille, nous deux, pendant une heure !.. Dis-le en avoir à me raconter !

Non... il n'en avait pas tant que cela à lui raconter !... ou, du moins, il n'en éprouvait pas le besoin : car, pour lui, affaires d'amour, ou affaires mondaines, c'était comme toutes affaires en général, auxquelles le véritable homme d'affaires ne songe même plus quand c'est passé ; ce fait son inventaire... on pas e par profits et pertes... Lui, bien entendu, ne passait guère que par profits... Et on songe aux affaires d'aujourd'hui, de demain, à l'argent, aux plaisirs, dont on fera la conquête.

Juliette, au contraire, aurait passé des heures, des journées à ressasser, presque à revivre, les choses écoulées ; et les quelques renseignements que Rosselano lui avait donnés au téléphone et qu'il ne figurait bien suffisants ainsi, ne lui suffisaient pas à elle. Alors, consolement ou faible, et ayant besoin de se faire pardonner sa petite tocarinade de tout à l'heure, il fut complaisant : il voulut bien lui répéter, en détail, ce qu'il était devenu ces dernières semaines... et d'abord comment il avait obtenu, en quelque sorte, la dissolution de M. Fromentel...

— Sans aucun souci pour toi, ma chérie... puisqu'on ne t'a même pas convoquée...

— J'étais toute prête, tu sais !.. s'écria-t-elle héroïquement,

— Il va'ait mieux pas : les choses s'en sont jamais que mieux, quand elles se passent en cutimini.

Il lui disait ensuite de quelle façon il avait été accueilli, à son club, à la Bourse : quelques insanités, dans Don Quichotte, se permettaient peut être de le blâmer, de n'avoir pas montré plus de chevalerie vis-à-vis de Mlle du Coudrais... L'immense majorité trouvait qu'il avait été très avisé, selon sa coutume.

— Pour sûr !... c'que t'en as, en nez !.. Tu vois-la après d'elle, prêt à la rendre à la mairie !.. et comme publiquement obligé de la dévouer à elle !... Tu aurais été forcé de marcher jusqu'au bout, après ça !... Et comment t'en es tu tiré, définitivement, avec elle ?.. et avec cette vieille marquise, qui vous regarde tous de haut de sa grandeur !... Elle ferait mieux de payer ses notes !

— Où te doit donc de l'argent, chez elles ?

— Tu parles, mon petit... Bah !..

D'un geste, elle semblait leur en faire cadeau. Et :

— C'est donc la paréa, chez elles ?..

— La père ne possédait rien, en réalité.

— Mais... la grand'mère ?.. On la croyait riche...

(A suivre)

rériminations, que ces pertes ont suscitées, ont servi on ne peut mieux la cause du progrès économique, en précipitant les réformes sociales par les producteurs et les expéditeurs.

Que l'on sache bien que les légumes qui arrivent aux Halles centrales en période opportune, et qui répondent par leurs qualités générales au goût du consommateur, se vendent invariablement d'une manière rémunératrice.

M. Laurenon fait remarquer que pour réussir, les primeuristes corses doivent pratiquer la spécialisation maraîchère. C'est juste. Si l'on s'astreint de produire toutes sortes de légumes, et même toutes sortes de fruits, on risquerait de se heurter à des concurrences victorieuses. Par exemple, d'aucuns ont songé à la fraise, qui appartient à la série des plantes maraîchères. Nous n'en saurions recommander la culture intensive parce qu'il serait matériellement impossible de lutter contre la fraisinière si perfectionnée des communes vaudoisiennes de Carpentras, Louveau, Pernes, Sarrians, si même on se heurtait aux difficultés de la région montalbanaise, de la région bretonne, de la région parisienne. Et pourtant la fraise ferait merveille aux environs d'Ajaccio, de l'Ile Rousse ou de Bastia. Mais elle est d'une détérioration rapide, elle exige un emballage méticuleux, un transport accéléré ; et pour la cueillette et l'expédition, il faut une main-d'œuvre experte. La Corse est trop loin pour en finir maintenant. On pourrait se borner aux petits-pois, aux haricots, aux artichauts, à la tomate, aux pommes de terre hâtives ; on pourrait essayer les melons, les courgettes, le fenouil doux, la fève. La plupart de ces plantes, d'une culture facile et dont les produits supportent aisément, surtout vers la fin de l'hiver et au commencement du printemps, les plus longs parcours, peuvent être exploitées, sous le beau ciel de Corse, avec un indéniable succès.

Et quant aux abris contre le vent, on n'aura qu'à propager la culture en milieux humides des roseaux et des cannes pour en obtenir rapidement et à bon compte la matière première, suivant le bel exemple que donnent aux primeuristes corses les primeuristes de Provence et de Roussillon.

Le Monument à Garros

Nous avons dit que la ville de St-Raphaël avait décidé d'élever, en l'honneur de Garros, un monolithe commémoratif en porphyre sur lequel sera scellée une plaque ovale en bronze et relatant l'exploit du célèbre aviateur.

Le Comité qui s'est formé, composé de MM. Paoli, Calvet, Berger, Schuster, Grandclément et Durret, a été placé sous la présidence de M. Mariani.

Un sculpteur de grand talent, M. Patriarche, a été chargé de modeler l'encadrement de la page de bronze.

(Petit Niçois)

On sait que la ville de Saint Raphaël a décidé d'élever un monument commémoratif en l'honneur de Roland Garros. Le Comité qui s'est formé, composé de : MM. Paoli, Calvet, Berger, Schuster, Grandclément et Durret a été placé sous la présidence de M. Mariani.

Le sculpteur Patriarche a été chargé de modeler l'encadrement de la page de bronze. Voici l'inscription composée à la demande du Comité, par le poète Jean Alicard :

[vent tourne
C'est le vingt-cinq septembre, en l'an mil neuf
Et d'un, que — héraut de l'ardente franchise —
Garros, un matinal, sans flotteurs, prit essor.
Et montant dans un ciel d'azur, de gloire et d'or,
Survolant, le premier, la vaste mer déserte,
Il alla se poser, d'un seul bond — sur Biserte.

La souscription s'élève à 822 fr. à l'heure actuelle.

(L'Eclair).

Nous enregistrons avec satisfaction et plaisir le choix dont vient d'être l'objet notre concitoyen, M. Patriarche. En lui confiant ce travail, le Comité de Saint-Raphaël a rendu un éclatant hommage à l'artiste Bastiais, qui ne sera pas embarrassé pour produire un nouveau chef-d'œuvre.

Toutes nos félicitations à M. Patriarche.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 octobre.

Décidément le marché n'est pas stable et il suffit qu'on parle de politique extérieure ou qu'on mette en avant des bruits plus ou moins fantaisistes pour que toute la cote s'alourdisse. Toutefois, sauf sur certaines valeurs, les moins saines on sont pas importantes. La Haute Finance abend une 20 centimes à 87.90. Parmi les Fonds Etrangers, l'Italien, la Serbe et les Russes restent fermes ; l'Extérieure arrivent à 93.25, le Turc à 86.20. Les Sociétés de Crédit demeurent bien disposées. Le Crédit Lyonnais termine à 1.685, le Comptoir National d'Escompte à 1.137, la Société Générale à 826.

Le Crédit Foncier est recherché à 915.

Dans sa séance du mercredi 1er octobre, le Conseil d'administration a décidé de procéder à l'augmentation de son capital pour une somme de vingt cinq millions. La souscription sera ouverte du 23 octobre au 16 novembre.

Baisse de Suez à 5.240. Valeurs de traction locale hésitantes ; les électriques sont calmes. Valeurs Russes dans leur niveau précédent, à l'exception des Naphtifères en nouvelle avance. Après un début ferme, les titres aurifères réactionnent à la suite des ventes pour compte de Londres. Rio 1.064.

En Banque, Mines d'or Sud Africaines indécises, souvent recul des valeurs de Diamants. De Beers 500. Industrielles Russes irrégulières.

Les Chemins Français restent bien tenus. Nord 1.820, Lyon 1.317.

Brevet Elémentaire

(Aspirants)

Sur les 38 aspirants qui se sont présentés aux épreuves du 1er degré, 16 ont été définitivement reçus.

Ce sont :

MM. Agostini Paul-Mathieu.
Battesti.
Bonci.
Canesi.
Carboni.
Cristofari.
Defranchi.
Foretti.
Fradiani.
Griffoni.
Mattei.
Minighetti.
Orschioni.
Salvadori.
Scagiovanni Augustin.

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de *Changement de local pour son Vêtement de bal,* la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Mérite Agricole

Sont sont nommés dans l'Ordre du Mérite agricole :

Au grade de commandeur, **M.** Durazzo Hector-François, pépiniériste, horticulteur, viticulteur, ancien conseiller général, directeur de la pépinière de Sartène, officier de 1903.

au grade d'Officier

MM.

Albertini Pierre-Félix, agriculteur, conseiller d'arrondissement, maire de Cornicia, chevalier de 1907.

Marsily Charles-Jean, commis au ministère de l'agriculture, chevalier de 1900.

au grade de Chevalier

MM.

Antrel Joseph, propriétaire-agriculteur à Ranco.

Antoniotti Marc, agriculteur à Azzana.

Antonini Antoine François, propriétaire, régisseur de cultures à Sant'Antonino.

Arrighi François André, administrateur de la coopérative laitière de Bastia, agriculteur à San Martino de Lota.

Bianchetti Jacques, propriétaire viticulteur, vice-président du syndicat agricole et de la caisse agricole d'Ajaccio.

Casabianca Joseph, agriculteur, distillateur à Ile-Rousse.

Cervoni Antoine André, propriétaire, agriculteur à Piedicorte di Gaggio.

Colombani Jules-Louis, propriétaire agricole à la Lande-les-Maures.

Ballatora Jacques, agriculteur à Marotaccio.

Falcomelli Hyacinthe, agriculteur à Bustanico.

Ferracci Augustin, chef de culture à Corte,

Foglierini François-Pierre, propriétaire cultivateur, négociant en vins, adjoint au maire de Fours.

Geromini François Marie, agriculteur, maire de Calacuccia.

Giacobbi Angelini, viticulteur, ancien adjoint à Lozzi.

VENACO

Mme Françoise Rognoni

Mercredi eut eu lieu, à Venaco, les obsèques de Mme Françoise Rognoni, décédée à l'âge de 78 ans.

Une assistance considérable, accourue des villes et des cantons environnants, se pressait derrière la bière, ravissante sous les couronnes et les gerbes d'immortelles.

Le deuil était conduit par MM. Rognoni Pierre, mari de la défunte ; son fils, le chef d'escadron Rognoni, chevalier de la Légion d'honneur, commandant le 3e escadron du train des équipages, à Versoie ; son frère, Noël Battesti ; ses beaux-frères, Ph.-A. Fabiani, huissier à Ajaccio, et François Mariani, propriétaire ; ses neveux, Jean Battesti, huissier à la Cour, Jean Baptiste Battesti, ancien conseiller général et juge, Pierre Battesti ; Antoine Mariani, curé de Riventosa ; Jean Mariani, propriétaire ; Dominique Mariani, étudiant en droit ; Auguste Fabiani, avocat ; Dominique Fabiani, étudiant en droit ; son petit fils, Toussaint Perrucci, agent voyer à Corte ; son cousin, Martin Battesti.

Une foule nombreuse et recueillie avait tenu à exprimer sa douloureuse sympathie aux parents de la défunte ; cette multitude de vieillards, de femmes, d'enfants, pensait que descendre au tombeau, en laissant derrière soi le souvenir du dévouement familial, de l'abnégation maternelle, de féconds sentiments altruistes, de pitié généreuse et compatissante, de charité discrète..., ce n'est pas mourir entièrement. Et de mémoire de villageois, jamais deuil n'attrista aussi profondément l'âme populaire.

PÉRINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale

(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances d'une heure.

Au programme, à la demande générale :

La Roue de la Fortune

Grand drame moderne en trois actes et quarante tableaux.

1.200 mètres de projection

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

Prochainement : **Le Guet-apens,** film artistique de grande beauté, et le **Triomphe de la force.**

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 7 oct.

Observations faites par **M. QUILICI** pharmacien de 1re classe à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 18°2 midi + 21°8 ; à 6 heures du soir + 20°2
Maxima + 22°5 ; Minima + 16°.
Baromètre : 7 heures du matin 761 mm. midi, 7661 mm. — 6 h. du soir, 758 mm.
Vent Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, quelques nuages. l'après-midi,

Nouvelles maritimes

Sont promus dans le personnel des officiers mariniers : au grade de 1er maître, le maître-mécanicien Dominici Louis ; au grade de second maître, Pontini Julien et Casta Jean, quartiers-maîtres patrons-pilotes, Donzella Etienne, q.-m. mécanicien, Scampucci Ludovic, q.-m. fourrier, Franchi Charles-Jules, q.-m. électricien.

Audiences de référé

Par délibération du Tribunal civil de Bastia, en date du 2 octobre 1913, les audiences de référé qui avaient lieu précédemment chaque mardi, ont été fixées au mercredi 9 heures du matin, pour l'année judiciaire 1913-1914.

Contributions indirectes

Les candidats militaires classés dont les noms suivent ont été nommés préposés des contributions indirectes : à Selonné, M. Paoli, ex-sergent au 4e tirailleurs sénégalais ; à Marco-en-Baroni, M. Minicori, sergent au 7e colonial ; à Tétaghem, M. Casanova, ex-sergent au 4e colonial ; aux Moëres, M. Moracchini, sergent au 4e colonial.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes : à Saint-Emilion, M. Porta, soldat au 11e colonial ; à Marseille, MM. Antonini, caporal au 141e ; Maestracci, caporal au 163e, Canioni, caporal au 70e, Istria, sergent au 58e, Pompei, sergent au 96e ; à Toulon, M. Paoli, soldat au 8e colonial.

— Les aspirantes dont les noms suivent ont été reconnues admissibles à l'emploi de dame employée, à la suite du concours de juin dernier : Mlles Nicolini, Nicolai, Pantalacci, Biasini, Luciani, Parigi, Bersanti.

Humour Algérien

Il nous arrive qu'on annonce, dans les journaux, la mort d'une personnalité dont la santé n'a jamais été, comme par hasard, aussi florissante. Généralement, la mort malgré lui, est heureux de constater qu'il en encore bien en vie et si les articles qui lui ont été consacrés célébrèrent ses vertus en termes émus, alors il trouve que la vie a réellement du bon. C'est ce que doit penser un notable algérien, qu'un journal enterra bien avant que son heure fut venue. Mais le fils du désert envoya au journal coupable une note ainsi conçue :

« Sidi Mohamed ben Abdallah, dont nous avons annoncé la mort, nous prie de faire connaître à nos lecteurs qu'il n'a rien de commun avec l'indigène exécuté l'an dernier à Tlemcen... »

Si les Algériens sont chatouilleux sur le point d'honneur, les journaux de là-bas ne dédaignent pas l'humour.

Musique

Mlle PIOCINI vient d'ouvrir ses cours et leçons de piano, 4, rue Salvator Viale.

A partir du 1er octobre, elle donne également des leçons de chant et répétitions.

Avis

Les départs de Bastia des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes,* et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne.*

Leçons de musique

Mme et M. Reynaud reprendront leurs leçons de piano, violon, violoncelle, accompagnement et leurs cours de solfège et musique d'ensemble, le mercredi 1er octobre 1913, 17, rue de l'Opéra.

Pilules Suisses

Pour se bien porter, avoir le teint frais, les muscles solides, il faut avoir l'estomac propre et le ventre libre. Cela est facile, grâce aux *Pilules Suisses* toniques, laxatives, dépuratives. 1 fr. 50 la boîte de *50 pilules* franco. Glacosi, pharm., 28, rue Grammont, Paris.

Au Port

Arrivées du 4 au 6 octobre :

Goélette ital. « Vincenzina Ligresti, » cap. Loffredo, de Porto St Stefano, lest.

Vap. franç. « Corsica », cap. Santini, de Macinaggio, 4 pass. 20 ton.

Vap. franç. « Liamone. » cap. Maury, de Nice, 152 pass., 26 ton.

Vap. franç « Saint-Paul, » cap. Rihière, de Marseille, 400 ton. div.

Vap. franç. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 18 pass., 21 ton. div.

Vap franç. « Numidia », cap. Berreudy, de Marseille, 230 pass. 201 ton.

Goélette ital. « Italia, » cap. Pieracini, de Porto-Vesme, lest.

Vap. ital. « India », cap. Mortola, de Livourne, 1 pass. div.

Départs du 4 au 6 Octobre :

Vap. franç. « Corsica », cap. Santini, pour Macinaggio, 1 pas. 4 ton.

Vap franç. « Liamone, » cap Maury, pour Livourne, 32 passag. ton.

Vap. franç. « Liamone, » cap. Maury, pour Marseille, 452 passag., 72 ton.

Vap. ital « Indie », cap. Mortola, pour Maddalena, avec 15 pass. 10 ton.

Vap. franç. « Numidie, » cap. Berranpour Livourne, 17 pas. 13 ton.

Excellente occasion

A vendre, à de bonnes conditions, une vingtaine de mètres carrés de lattes à parquet. Etat de neuf, et des vitrines.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*

A louer

La Villa Saint-Raphaël.

S'adresser à MM. Gregorj frères.

Avis

Ex-Infirmière des hôpitaux, munie d'excellents certificats, est à la disposition des familles de Bastia ou de l'intérieur qui demandent une garde-malade ou pour *Massage.*

S'adresser Boulevard de Toga, 1, au 2e étage.

Apprentis

On demande des apprentis de 13 à 16 ans.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais.*

A vendre

Moto, Magnat Debon, modèle 1912, marche parfaite.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais.*

Pharmacie Ramaroni

C. COSTA, successeur

Pharmacien de 1re classe de l'Ecole Supérieure de Montpellier

Médicaments de 1er choix

Exécution scrupuleuse des ordonnances

Laboratoire d'Analyses *Chimiques et Bactériologiques*

PENSIONNAT St LOUIS

Fondé par M. Bérats en 1878

188, Prado. — Marseille

Préparation aux Baccalauréats, Brevets, Commerce et diverses administrations.

Pour renseignements, s'adresser à M. POGGI, 5, rue Saint Angelo, Bastia.

A LA RÉSERVE

Huitres et Coquillages

M. POLACCI Michel

11, Place Saint-Nicolas, Bastia

POLACCI MICHEL a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir de jeudi prochain, 18 courant, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'Huitres et Coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à son ouverture, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huitres vertes, la douzaine 1.30
Huitres de Marennes surfines, la douz. 0.90
Clovisses première qualité, la douz. 0 20
Moules de Calais, 1er choix, la douz. 0.10

On livre à l'intérieur sur commande

VINS

AUGUSTE ANTELLI

3, Boulevard de Toga, 3, Bastia

Vin rouge du domaine de Vignale à **0,45** le litre.
Vin de coteau à **0,50** le litre.
Vin blanc et rosé à **0.55** le litre.
Vins fins en bouteilles. — Muscat. — Vin de quinquina. — Champagne.
La Maison prête aux clients Bouteilles, Damejeannes et Barils.

On porte à domicile

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

Rentes de 3 0/0 anciens	6 oct. — 7 oct.
— de 3 0/0 amortis.	87.40 — 87.40
	91.45 — inconté ex coupon.

AJACCIO

Congrès International D'OLÉICULTURE

Ajaccio, 7 octobre.

Les Membres du Congrès international d'oléiculture sont arrivés de Nice ce matin, vers cinq heures, par le paquebot de la Compagnie Fraissinet.

Les congressistes, au nombre d'une centaine, ont été reçus par le Président et les Membres de la Société Départementale d'Agriculture de la Corse.

Séance d'ouverture

La séance est ouverte à deux heures 30, sous la présidence de M. Pugliesi-Conti, député-maire d'Ajaccio.

A la place d'honneur étaient assis : M. le Préfet de la Corse, représentant le Ministre de l'Agriculture, et M. Chalamel, député de l'Ardèche, président de la Société Nationale de l'Oléiculture.

Des discours de bienvenue ont été prononcés par M. Pugliesi-Conti ; M. Stephanopoli de Commène, président du Syndicat agricole d'Ajaccio ; M. Thibon, Préfet de la Corse ; par M. Chalamel, député de l'Ardèche ; par M. Neghien, délégué de la Turquie ; et par M. Verdier, délégué de l'Algérie.

Formation du Bureau

Les discours terminés, on procède à la formation du bureau.

Présidents d'honneur

Sont élus présidents d'honneur :

MM.

Les Ministres de l'Agriculture de France, d'Italie, de Grèce et de Turquie.

Pugliesi-Conti, député-maire d'Ajaccio.

Louis Thibon, préfet de la Corse.

Lutaud, gouverneur général de l'Algérie.

Le Directeur de l'Agriculture de Tunisie.

Le premier président Grassi, président de la Fédération des Syndicats Agricoles de la Corse.

Président

M. Félix Challamel est élu président effectif du Congrès.

Vice-Présidents

Sont élus vice-présidents :

MM. Stephanopoli de Commène, président du Syndicat Agricole d'Ajaccio.

Manbioli et Berlière, délégués de l'Italie.

Neghien et Comte Sordara, délégués de la Grèce.

Mares et Roy, délégués de la Tunisie.

Verdier, délégué de l'Algérie.

Secrétaires Généraux

MM. Ceccaldi, Donati et Corteggiani, professeurs d'agriculture de la Corse, sont désignés comme secrétaires généraux.

Après la formation du bureau, la séance a été levée et renvoyée à demain matin, à 9 heures.

Les réunions de ce Congrès se tiennent à l'Hôtel-de-Ville.

VALLE-D'ALESANI

UN DUEL A L'AMÉRICAINE

Un mort — Un blessé

Corte, 7 octobre.

Le hameau de Castagnetto, territoire de la commune de Valle-d'Alesani, vient d'être le théâtre d'un drame, qui n'est autre qu'un duel à l'américaine.

A la suite d'une violente discussion, Filippi Marc-Toussaint, sans profession, âgé de 19 ans, et Anziani Antoine François, âgé de 28 ans, exerçant la profession de cultivateur, tous les deux demeurant et domiciliés à Valle d'Alesani, ont échangé des coups de fusil.

Filippi, qui avait eu le poumon droit traversé, n'a pas tardé à succomber à sa blessure.

Anziani a été atteint au bras droit, mais sa blessure ne met pas ses jours en danger.

Anziani est gardé à vue, à son domicile, par la gendarmerie, en attendant l'arrivée du parquet de Corte

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 7 octobre.

Le général de brigade Abinal est placé, à dater de ce jour, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

—oOc—

Le général de brigade Lérè est placé, à dater du 8 octobre, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU VACCIN

Paris, 7 octobre.

Un savant français, M. Charles Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, vient de découvrir le vaccin de la blennorragie.

Les résultats obtenus sont des plus satisfaisants.

Quelques piqures de ce vaccin suffisent pour la guérison complète de cette maladie.

Deux cents cas ont été déjà traités, et deux cents guérisons ont été obtenues.

EN RUSSIE

L'Ambassadeur d'Autriche

Paris, 7 octobre.

Une dépêche de Vienne annonce que l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie, à Saint-Pétersbourg, vient d'être relevé de ses fonctions.

LE GÉNÉRAL LYAUTEY est reçu par le Roi

Paris, 7 octobre.

Le général Lyautey, résident général du Maroc, est arrivé hier à Madrid, où un très cordial accueil lui a été réservé.

Dès son arrivée, le général Lyautey s'est rendu au Palais Royal, où il a été reçu par S. M. Alphonse XIII.

L'entretien a duré plus de deux heures.

Avant de se séparer du général Lyautey, le Roi lui a remis les insignes de Grand Croix du mérite militaire d'Espagne.

EN CHINE

L'ÉLECTION du Président de la République

Paris, 7 octobre

L'élection présidentielle a eu lieu hier matin.

Le premier tour de scrutin n'ayant pas donné de résultat, il a été procédé à un second tour.

Yuan-Tsi-Kai, président provisoire de la République, a été élu par 507 voix, président de la République chinoise.

Li-Yuan-Hong a obtenu 179 voix.

Le parti réformiste est donc victorieux.

Les puissances reconnaîtront maintenant la République.

Le Japon aurait pris l'initiative de cette reconnaissance.

Les relations entre la Chine et le Japon se sont beaucoup améliorées.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE EN ESPAGNE

A MADRID

Paris, 7 octobre.

L'arrivée

Le train présidentiel, venant d'Irun, est entré en gare de Madrid, à onze heures précises.

S. M. Alphonse XIII reçoit le Président de la République, le sourire aux lèvres, et lui tend les deux mains.

Après avoir échangé quelques compliments, le Roi présente à M. Poincaré les Ministres, les Maréchaux, les Hauts dignitaires de la Cour.

M. Poincaré présente au Roi M. Stephen Pichon, Ministre des Affaires Etrangères, ainsi que tous les personnages qui l'accompagnent.

Pendant ce temps le canon tonne, les cloches sonnent à toute volée, les musiques jouent la *Marseillaise* et l'*hymne royal espagnol.*

Les présentations terminées, le cortège se forme et se dirige vers le Palais Royal au milieu des ovations les plus frénétiques.

Sur tout le parcours du cortège, les troupes forment la haie.

Au Palais Royal

Le Président de la République a été logé au Palais Royal, dans les appartements qu'occupait, dernièrement, l'infante Marie-Thérèse, jusqu'à son mariage.

C'est de ces appartements que l'on jouit de la plus belle vue.

Le Président a à sa disposition deux salons, une chambre à coucher et une salle de bains.

Toutes ces pièces ont été expressément meublées à neuf pour lui.

Les Visites

Après un déjeûner intime, le Président de la République est allé présenter ses hommages à la Reine-Mère, ainsi qu'à tous les membres de la famille royale.

A l'Ambassade de France

Le Président de la République s'est rendu dans la soirée à l'ambassade de France, où il a reçu les membres de la Colonie française.

Le Dîner de Gala

Le dîner offert par le Roi et la Reine d'Espagne, en l'honneur du Président de la République, aura lieu ce soir, à 8 heures, dans la grande salle à manger.

Ce dîner comprendra 150 couverts.

Grande réception

Ce dîner sera suivi d'une grande réception, pour laquelle plus de mille invitations ont été lancées.

—oOc—

M. Poincaré a reçu un accueil des plus enthousiastes.

Tout Madrid a arboré à la boutonnière les couleurs françaises avec les initiales du Roi et du Président de la République entrelacées.

Sur tous les corsages des superbes Espagnoles aux beaux yeux noirs brillent également les couleurs françaises.

La Délégation Parisienne

La délégation du Conseil municipal de Paris, qui s'est rendue à Madrid, pour répondre à l'invitation de la municipalité madrilène, à l'occasion du voyage de M. Poincaré, est ainsi composée :

MM. Chassaigne-Goyon, président du Conseil municipal ; Le Corbeiller et Meniot, vice-présidents ; André Payer, Lalou et Guillard, secrétaires ; Gay, syndic ; Duval-Arnould, président du comité du budget ; Dausset, rapporteur général ; Rebeillard, Ernest Caron, Adolphe Chérioux, Deville, Henri Roussel, Peuch, Henri Galli.

Le Conseil général de la Seine est représenté par MM. Maurice Quentin, président ; Mayer et Calmels, secrétaires, et M. Poirier de Narçay.

ATTENTAT contre LE ROI DE SAXE

Paris, 7 octobre.

Des télégrammes privés annoncent qu'au cours d'une partie de chasse deux coups de fusil furent tirés sur le Roi de Saxe.

Deux arrestations auraient été opérées.

La police garde sur cet attentat le mutisme le plus absolu.

Agence Maritime de Transports

Maison fondée en 1835

Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.

Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Dépôts de cadres et camionnage

A. PADOVANI, *Bastia.*

Remerciements

Mme veuve Jérôme Agostini, Mlle Jolie Agostini et leur famille remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur regretté époux, père, frère, beau-frère et oncle germain

JÉRÔME AGOSTINI

Négociant

Conseiller Municipal

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Charles Casimiri, facteur des postes et des télégraphes à Bastia ; Mme veuve Mon'alli et ses enfants ; M. Casimiri Joseph ; Mme veuve Antoinette Casimiri ; Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR MATHIEU CASIMIRI

leur fils, frère, petit-fils et oncle, décédé à Bastia, le 7 octobre 1913, à l'âge de 21 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, mercredi, à 3 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 3, rue de la Banque.

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS, 6

BASTIA

Ancienne Photographie Vincara

PHOTOGRAPHIES

— EN TOUS GENRES —

A DES

Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES

SPÉCIALITÉ DE

REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs et Professionnels.*

Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :

M. Pierre VINCENTELLI

33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le vapeur *Saint-Paul* arrivera à Bastia le 30 du courant et il repartira dans les premiers jours d'octobre à destination des *Ports du Nord.*

LE CABINET

DE Mme MASSEL

DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA

au 1er étage

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire, Plombage Or, Platine et Ciment.

Extraction des dents avec ou sans anesthésie.

Travail fait dans les vingt quatre heures

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

A VENDRE

petits appartements près du Marché, prix modérés.

On demande

des terrains aux environs de Bastia.

S'adresser à François MAESTRACCI, agréé au Tribunal de Commerce, 12, rue Napoléon.

RHUM
FOX-LAND
Grands Vieux
285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres vendre.
S'adresser 28 Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux 4 Boulevard de Cardo, 1.

HERMITE à St-Chamas dem. Agents pour huile et beurre « LEURRELINE. »

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crus de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Genovesella et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Vve Clicquot — Piper Berdsiek, Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour sirops Limon et Grenadine
Parfumerie des maisons les plus renommées
Maison MARTINI
BASTIA, 13, Place Saint-Nicolas, 13, BASTIA

CÉDRATINE
Grande Liqueur de marque

Imprimerie Gilagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. GILLAGNIER.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
48, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner une garantie.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils isolateurs de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET REVERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

—CABINET JEAN GRAZIANI—
Agréé au Tribunal de Commerce, ancien Premier Clerc de Notaire
8, Boulevard du Palais, au 1er, BASTIA (Corse)
Assurances
Vie — Incendie — Accidents
Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achats d'Immeubles
Cession de Fonds de Commerces
Contentieux
Recouvrement de Créances
Rédaction d'actes sous-seings privés
Établissement de Comptabilités — Bilans
Prêts sur hypothèques
Diligence et Discrétion

Savon Le CHAT
Extra Garanti pur
Produit envoyé Kgs par jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

VIN DU CAP CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif-Tonique-Fortifiant
L. N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
BASTIA

LE PLUS FIN DE TOUS LES BEURRES
MARQUE DÉPOSÉE
BURRO NATURALE C.R MILANO
SE MÉFIER des contrefaçons et imitations
EXIGER sur les poins les initiales C. R. répétées autour de la marque centrale
BEURRE DE MILAN GARANTI NATUREL
En vente chez M. Gregory, épicier, rue Napoléon, Bastia.

CAFÉ SOAVI
RENOMMÉ
pour son CAFÉ EXPRESS

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
MARQUE DÉPOSÉE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 259 JEUDI 9 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. GILLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page 0.75 — Décès 0.30 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

OPINIONS

APRÈS LA SESSION

Le Conseil Général vient de tenir sa session d'octobre, la plus importante de l'année, celle où l'on vote le budget. La lutte engagée par M. Landry contre M. Gavini en a augmenté l'intérêt. Bien que cette lutte ait eu de l'effet sur les délibérations de l'Assemblée Départementale, on ce sens que la majorité et la minorité auxquelles, elle a donné naissance, ont émis, fréquemment, des votes contraires, précédés de débats parfois orageux, il convient de retenir que l'élection à la présidence a passionné peu de monde. Les deux candidats avaient, à la vérité, leurs amis très dévoués et très ardents, mais le plus grand nombre des conseillers généraux déploraient cette rivalité. La plupart, sauf de rares exceptions, ont voté pour Gavini en regrettant de voter contre Landry, et réciproquement.

On aurait vivement désiré qu'un accord put s'établir entre ces deux personnalités qui, en unissant leurs forces diverses, auraient formé un parti pourvu de plus d'éléments d'action à Paris et en Corse que n'en possèdent, naturellement, aucun des partis existants. Il semble que la Corse y eut gagné, et que MM. A. Gavini et Landry eux-mêmes y auraient trouvé plus de profit qu'à se combattre.

Ils apparaissent un peu comme deux voyageurs qui, d'aventure, découvriraient un trésor dans un endroit proche d'un groupe de gens avides. Au lieu d'en opérer le partage en silence, ils se livreraient à une discussion pouvant être entendue des voisins et les amener à réclamer leur part du butin. Mieux vaudrait jouir de sa part légitime, sans éveiller des convoitises périlleuses !

Le long exercice des mandats électifs, une situation particulièrement importante au point de vue électoral dans le département, son habileté et l'autorité avec laquelle il exerce ses fonctions à la présidence du Conseil, assurent à M. Antoine Gavini les suffrages et le concours d'hommes politiques insulaires très nombreux. D'autre part, les mérites de M. Landry le signalent à l'estime de ses compatriotes. Des amis de M. Gavini eux-mêmes, parmi ses plus attachés, ne font aucune difficulté pour le reconnaître, et, dès lors, on est en droit de se demander comment la solution la plus raisonnable, celle qui serait la plus avantageuse pour la Corse si désireuse de repos, c'est-à-dire, le rapprochement des deux partis en présence, n'est pas activement poursuivie et réalisée !

Pendant que toutes ces considérations, et d'autres de même nature, faisaient l'objet de tous les entretiens, un fait qui ne présente pas un moindre intérêt a retenu l'attention générale : l'attitude du Préfet de la Corse. Bien que son Administration soit bien connue pour son esprit de justice, on attendait, non sans une certaine curiosité, l'accueil que M. Thibon ferait à la situation nouvelle, et d'aucuns pouvaient se dire que s'il est aisé de tenir la balance égale dans un département entre des hommes politiques vivant en paix, l'opération est plus difficile lorsqu'il faut évoluer entre deux fractions hostiles et actives. Disons tout de suite que cette appréhension s'est vite dissipée. Le Préfet de la Corse a montré, dès la première minute, et avec une aisance parfaite, que sa conception administrative résistait à toutes les fluctuations de la politique. Sans avoir à mettre en œuvre les ressources de son esprit, très fin, très ouvert et très pénétrant, il a simplement eu recours, pour prévenir toute difficulté, à sa loyauté naturelle. Il a puisé dans l'honnêteté de son caractère toutes les directions nécessaires, et il a pu, ainsi, demeurer fermement au-dessus des partis, sans que d'aucune part, aucun soupçon de tendance ait pu se produire. Cette position a, du reste, été merveilleusement servie par ses éminentes qualités d'administrateur, sa connaissance des affaires départementales, la netteté de sa parole qui lui permettent d'intervenir, dans toute question, avec une sûreté de pensée et une précision de termes que l'Assemblée départementale apprécie hautement. Il a été, on peut le dire sans exagération aucune, l'arbitre de toutes les discussions sérieuses, arbitre écouté et applaudi, qui savait éclairer le débat et conseiller la solution la meilleure. M. Louis Thibon a ainsi acquis la confiance et le respect des Conseillers généraux de tous les partis, c'est-à-dire, de la Corse entière.

NOTE DU JOUR

La session du Conseil général est close. J'ai assisté aux séances. Elles ont été intéressantes, et si je ne craignais de m'aventurer sur un terrain trop glissant pour moi, je pourrais vous faire un compte-rendu copieux.

Mais parler politique, prendre parti pour M. Gavini ou pour M. Landry, censurer ou louanger Messieurs Luce et Pierre-Paul de Casabianca, de Carafla, Orsatti, Sari, Gistucci, Caltucoli, Cagninacci et autres leaders du petit parlement qu'est le Conseil général de notre île il jamais de la vie.

Je pourrais vous dévoiler les dessous et les compétitions de l'élection présidentielle — M. Caltucoli dirait les tractations ; vous dire les espérances déçues des uns, la satisfaction des autres, les accusations à propos des soutiens de famille, les propos qu'elle soit occasionnées, mais non, pour aujourd'hui, je me contenterai de vous dire l'étonnement d'un brave Cortenais, qui pendant une suspension de séance, avec une indignation bien sincère, me disait :

— Savez-vous ce que j'ai vu au buffet de Corte avant la réunion du Conseil général, Monsieur le journaliste ? J'ai vu descendre du train, venant à Ajaccio, M. Antoine Gavini avec des amis d'autre part. Tous se sont assis à la même table, ont déjeuné ensemble, mangé le même menu et... et, vous allez être suffoqué ; M. Landry a payé le déjeuner des autres, celui de M. Gavini compris.

— Non ! mon brave, lui ai-je répondu, je ne suis nullement suffoqué. Vous en verriez bien d'autres si vous alliez à la buvette de la Chambre des députés. Les pauvres petits électeurs Corses sauts au baiser et se haïssent dans l'intervalle des élections ; les grands ne se mangent pas entre eux.

Qu'ils se rencontrent à Corte, à la Chambre, au Sénat ou ailleurs, ils dégustent les mêmes plats sans se manger le nez.

Et quand ce n'est pas M. Landry, c'est la princesse qui paye.

LORETO.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Un Excursion au San Pedrone

(Suite)

II.

nous sommes au col de Riscamone (605m) d'où nous apercevons tout l'autre versant, du côté de Bastia

La chaîne de Tenda, toute violette, le village de Canavaggia où l'on ne parvient que par des sentiers impraticables, Volpajola, Campitello, d'autres encore. Du loin nous saluons le champ de bataille de Ponte-Novo, vallée encaissée où ce jour, voilà bientôt un siècle et demi, la destinée suprême de la Patrie Corse fut, les Corses, commandés par Paoli, tombèrent par milliers dans une lutte inégale ; là, l'île perdit son indépendance, et la France acquit une riche province de plus.

On parle d'y élever un monument. Alors que sur le Continent, cette manie de statuaire, parfois à tort et à travers, est poussée jusqu'à l'exagération, en Corse, c'est tout le contraire. Et pourtant de quelle belle idée ce monument serait le symbole ! Quel haut enseignement ne donnerait-il pas aux fils de ceux qui tombèrent là pour la défense du Pays ! L'amour de soi, la noble fierté du courage de leurs ancêtres !

Et maintenant que l'union est à jamais scellée entre Corses et Français, la commotion étroite des adversaires d'autrefois dans un même culte de l'héroïsme et une même religion du souvenir devrait engendrer un désir unanime pour que bientôt se dresse dans cette plaine arrosée de tant de sang, un monument digne de la France !

Au col de Sarna, nous trouvons une auberge et ses inévitables rafraîchissements ! Le conducteur de la diligence postale, qui toujours nous suit, ne trouve pas à propos cette fois encore de se dispenser de s'arrêter. Comme nous apprenons qu'il doit continuer jusqu'à Ovessa, c'est-à dire six heures de voyage après que le nôtre sera terminé, nous souhaitons pour tous ceux qu'il doit conduire à bon port, que les buvettes se fassent plus rares sur son parcours. Mais allez donc réformer une habitude prise ! Je suis sûre qu'à tous les villages qu'il doit traverser, notre homme fera sa petite pause, histoire de se donner du courage.

Plus loin, le pays change. D'aride jusque-là, il devient boisé. Nous approchons de cette Castagniccia que nous venons visiter et qui porte bien son nom. C'est une vaste et ombreuse châtaigneraie qui s'offre à nos regards, avec ses villages enfouis, comme perdus sous la verdure. En face de nous, Valle di Rostino, la Rocca-Soprana, (950m), un des trois villages qui, avec Calasima dans le Niolo et Pioggiola en Balagne, détiennent le record de l'altitude en Corse. Au bord de la route, les grands arbres se succèdent de plus en plus touffus, et nous voici à Morosaglia, village natal de l'illustre général Paoli, point terminus de notre excursion pour ce soir.

Ce gros bourg, où nous arrivons à une heure de l'après-midi, situé au pied du San-Pedrone que nous venons de gravir, est très pittoresque avec ses maisons disséminées un peu partout, émergeant des vertes froidaisons, dominant la grande route ou perdues dans les ravins. A l'entrée, voici l'église paroissiale, l'ancien couvent changé depuis en école primaire supérieure, la poste, et enfin l'hôtel où nous descendons que beaucoup nous ont indiqué comme un des meilleurs de la localité.

Comme le long chemin a aiguisé notre appétit plus que de coutume, son aimable propriétaire commence par nous dire

---

54 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par PIERRE SALIS

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE X

UN COUP DE VUE SUR SAINT-ROMOND

— La grand'mère possède, en tout et pour tout, dans les sept à huit mille francs de rente... sur lesquels il a déjà taillé, il y a une douzaine d'années, qu'elle vêtit avec sa fille et ses petites-filles, quand le marquis les ruina une première fois...

— Il avait pourtant l'air de s'être refait, depuis !...

— Il était très actif, très intelligent... je l'admets beaucoup, lui !...

— Plus que sa fille, bah !.. Elle doit être joliment orgueilleuse !

— Non : elle a simplement le sentiment de sa dignité, de son nom, de sa race...

— Quand on n'a plus le sou, mon cher !

— Ce n'est pas de sa faute... ni celle de sa grand'mère non plus, alors que le marquis savait très bien qu'il leur laisserait une situation incertaine...

— On même pas de situation du tout !..

— Si tu veux... Bref, le marquis aurait dû contracter quelque grosse assurance : on m'a affirmé qu'il l'avait tenté, et que les compagnies avaient hésité, parce qu'il avait la cœur très malade...

— Avait ! il dû le faire servir, son cœur, l'animal !

— Il était capable de beaucoup aimer : et il aimait profondément sa fille : car il déploya la plus grande habileté pour nous faire croire, à l'un et à l'autre, que nous nous aimions... Et qui sait... après tout... Et Rossolano, du bout des lèvres, si l'amour n'aurait pas fini par jaillir entre nous !..

Qui sait si, même après sa ruine, Mlle de Coudrais n'aurait pas été la plus exquise, la plus noble des compagnes !.. Le regard de Rossolano se voila, un instant ; une bataille de mélancolie couvrit son visage.

— Eh ! mais, dis donc, s'écriait Juliette, t'as qu'à aller la lui redemander, ta moitié... et entretenir les petites sœurs... et la vieille dame de grand'mère... C'est-il poire, tiens de même, les hommes, quand ça s'y met !..

Rossolano ne répondit pas, et ses yeux demeurèrent mi clos — tandis qu'il buvait très lentement son verre de porto... Lui, qui ne voulait jamais songer aux affaires passées !.. Et voilà que cette Juliette, avec sa manie de se faire tout dire, le ramenait aux regrets que lui inspirait le comte de Varé, quand il lui disait : « Tout est fini entre vous et la famille de Coudrais... Et cependant... cependant... ne serait-ce pas très chic, ne serait ce pas un beau geste, que de vous déclarer épris de nouveau, de vous constituer, en vous faisant quand même son mari, le chevalier de cette admirable jeune fille !.. » Evidemment aussi, ça n'aurait pas beaucoup le sens commun..., ça ressemblerait à du roman !.. Le comte de Varé en avait écrit quelques-uns.

Mais la vie des gens pratiques ne se règle pas avec des idées de roman : et ceci n'avait été qu'une très fugitive impression, immédiatement effacée par les détails matériels d'une rupture de mariage, par le renvoi des hagues, des dentelles, des fourrures — de même que Rossolano avait annoncé qu'il ferait remettre, lui même, chez les fournisseurs, les sonnettes, parures, qu'il tenait de Mlle de Coudrais... En réalité, il les avait conservés, en priant très discrètement, que les factures fussent adressées à lui. Ce détail, dès qu'elle le connut, mélancolisa Juliette :

— T'as beau être un sale métèque, toi, t'as tout de même la plus chic des Parisiennes !

— C'était tout indiqué, dit simplement Rossolano.

— Et moi ! déclara Juliette avec toute sa vanité, j'ai déjà annoncé au comptable que je passerai leur note par profits et pertes.

— Si tu crois, Et Rossolano, avec encore une teinte de mélancolie, que Mlle Hélène de Coudrais laissera des notes impayées !

— Tu Mlle Hélène de Coudrais !... ta Mlle du Coudrais !.. Est-ce qu'elle est fabriquée autrement que les autres ?..

— Verse moi donc un verre de porto !

— Autrement dit : ce ta mêle pas de ce qui ne te regarde pas !... Comme si quelque chose qui te touche pouvait ne pas me regarder !... comme si je n'étais pas une chose à toi, toujours !.. Et je ne voudrais pas que tu commettes cette bourde d'avoir comme un regret... pour cette fauille, marquée par le malheur... et qui t'aurait fourré la guigne à toi aussi, si tu ne t'en étais dégagé à temps !

— C'est possible ! murmura presque en lui-même Rossolano.

Et, après que ses lèvres se furent contractées quelques secondes, il rejeta sa tête en arrière, ralluma sa petite mauvaise tache, ramassa un gai regard conquérant...

— Voilà comme je l'aime, tiens !.. s'écria Juliette, Ta t'en fiches pas mal, n'est-ce pas, que je l'aime ?.. Et moi, pourtant, je ferai toujours tout ce que tu voudras !.. pourvu que je sois toujours quelque chose dans ta vie !

— Merci ! prononça-t-il avec ironie ; pour un malheureux petit regard que je jetais, tout à l'heure, à cette gamine... est-ce que tu ne m'aurais pas donné un coup de solgard, si tu en avais eu un sous la main ?

— Cette gamine !.. Non !.. Ce qu'ils sont idiots !.. Cte gamine !.. Elle a peut-être vingt-deux ou vingt-trois ans !.. Mais c'est petit, mignon !.. ça vous le fait aux yeux baleés... Ma parole, tu étais en train de t'allumer tout à l'heure !.. C'est tout ce qu'il y a de plus dangereux, tu sais, ces petites gaillardes !.. D'ailleurs, je lui ai donné le sou !

— Est-ce que ce n'était pas une de tes meilleures ouvrières ?..

— Mais elle a voulu se faire entrepreneuse... Comme si elle en était capable ! Elle ne cond pas trop mal et fait ses pliseés avec finement... mais elle se trompe toujours dans ses mesures... Avec ça, une prétention ! parce qu'elle a travaillé chez Paquin, à Londres... et chez je ne sais qui, à New York !.. Ça lui fera du bien de manger un peu de vache enragée !.. Est-ce qu'elle n'a pas failli me faire rater une commande énorme tout à l'heure.

— Alors, ça va bien, tes affaires ?..

— Un peu, mon petit !.. Tiens, vois !

(A suivre.)

que, se nous attendant par, il faudra savoir se contenter. C'est égal, c'est un peu fort pour un hôtel, mais, enfin... Nous débutons par l'éternel jambon, spécialité corse, d'un fumet exquis, mais dont on abuse ici, vraiment un peu trop : ors, ou't, sous toutes les formes, à toutes les sauces, nous le voyons reparaître, et ce, jusqu'à la fin du repas. Heureusement que, selon le proverbe, l'appétit est encore le meilleur cuisinier.

Quelques instants après, grande consultation entre nous pour savoir si nous devions, comme nous nous l'étions proposé et comme beaucoup nous l'avaient conseillé, monter dès ce soir au San-Pedrone, y passer la nuit pour être là-haut le lendemain au lever du soleil, puis redescendre dans la matinée, ou bien partir de Morosaglia au pleine nuit, être là-haut avant l'aube et redescendre immédiatement.

Les avis étaient partagés et la question n'était pas résolue, notre hôtelier, né malin, eut vite fait de nous démontrer qu'il était dans notre intérêt, à moins que ce ne fût dans le sien, de rester le soir à Morosaglia. Il nous objecta les nuits devenues trop fraîches pour dormir jolies à la belle étoile, le lit de pierres dures, peu moelleux, les grottes qui servaient d'abri trop étroites et mal aménagées. Inexpérimentés comme nous l'étions, nous nous rangeâmes à son avis. Nous ne sûmes qu'après que l'excursion, faite autrement eût été de beaucoup moins fatigante ; que tous les touristes la faisaient généralement ainsi, et que bien munis de chaudes couvertures, sur des lits de fougères improvisés, dans des grottes assez spacieuses et bien abritées, nous n'aurions pas passé de si mauvaise nuit que notre homme voulait bien le dire.

Comme nous devons passer ici la soirée, nous sortons un peu dans le village, histoire de rendre à nos membres engourdis par sept heures de voiture, un peu d'endurance ; c'est vers la fontaine que nous dirigeons nos pas. A l'ombre des hauts châtaigniers, femmes et jeunes filles viennent remplir successivement leur *secchia*, seau de bois qu'elles portent gracieusement sur leur tête. Nous remplissons nos gobelets de cette eau cristalline, si légère et si fraîche que plus on en boit et plus on voudrait en boire ; pour ce breuvage il n'existe point de satiété. Les buvettes, la saison d'été, tiennent ici leurs assises. Point n'est besoin de luxueuses salles ni de tout le confort de nos modernes cafés : des tables, quelques bancs, des bouteilles et un jeu de cartes, voilà tout le mobilier. Avec cette fontaine proche, on se croit joli et ombreux, je en m'étonne pas que les cabaretiers fassent des affaires d'or. [illegible] groupes, les hommes sont attablés, les uns, jouent à la manille avec force coups de poing, scandant leur jeu ; les autres, discutent avec animation, sur un ton voisin de la dispute, l'éternel sujet de tout conflit, de toute querelle, la politique.

Une Voyageuse.

A suivre.

EXIGEZ LES

GALETTES COSTE

Blondes et Carrées

MARQUE « LE BÉBÉ »

Mérite Agricole

Sont nommés dans l'Ordre du Mérite agricole :

au grade de Chevalier

MM.

Marfisi Dominique-Marie, cultivateur viticulteur à Patrimonio.

Marietti Antoine-Pierre, propriétaire cultivateur à Piedicorte-di-Gaggio.

Massoni Paul-Dominique, sous-préfet de Forcalquier.

Micheletti Bernardin, propriétaire agriculteur à Olivese.

Michell Pierre-André, propriétaire, secrétaire du syndicat agricole et de la commission des courses d'Aleria, à Pianello.

Orsini Joseph-Michel, médecin et viticulteur à Vescovato.

Orsoni Michel, cultivateur-viticulteur à Moncale.

Ortoli François, propriétaire viticulteur à Bonifacio.

Ottaviani Don Paul, agriculteur à Erbajolo.

Pasqualini Ignace, propriétaire agriculteur à Casticcia.

Pietri Raimbald, cultivateur vigneron à Piedicorte.

Piovanelli Eustache, exportateur de vins et fruits à Paris.

Quilici Antoine Dominique, propriétaire pépiniériste à Campo.

Ricci Jean Baptiste, cultivateur à Ville de Pietralugna.

Cette promotion comprend : 30 commandeurs, 275 officiers et 2.556 chevaliers.

Le Tramway Electrique
du Cap-Corse

Notre compte-rendu de la dernière séance du Conseil général contenait quelques lacunes. C'est ainsi qu'on ce qui concerne le Tramway du Cap Corse, nous nous sommes bornés à indiquer que le rapport a été présenté par M. P.-P de Casabianca.

Nous tenons à placer sous les yeux de nos lecteurs la réponse de M. le Préfet aux observations présentées par les adversaires du projet, réponse qui est rapportée en ces termes par la *Jeune Corse*.

M. le Préfet, dit notre confrère, résume ainsi la question :

« La question en suspens n'engage en rien les finances départementales et je trouve déplorable que quand un homme d'initiative vient, à ses frais, faire une étude pour doter une région de la Corse d'un moyen de communication, il se trouve au Conseil général des représentants pour vouloir « le tuer » au lieu de l'accueillir avec joie. »

M. le Préfet indique que c'est sur l'initiative de M. Pierangeli que la question a été soumise au ministère des Travaux publics.

Le Ministre a demandé au député de Bastia d'attendre, avant de pousser plus avant les pourparlers, le vote et la promulgation de la loi alors en préparation sur les chemins de fer d'intérêt secondaire.

Dès que la loi fut votée, M. Pierangeli insista auprès du Ministre pour que fussent immédiatement entreprises les études de la ligne du Cap.

Le ministre répondit au député que les Ponts et Chaussées n'ayant ni personnel ni fonds disponibles à cet effet, il serait préférable de s'adresser pour les études et faire avancer la question à l'industrie privée.

Cette lettre du ministre est jointe au dossier.

La Commission l'a eue sous les yeux.

Aucune difficulté, dès lors, ne peut être soulevée.

La question est claire.

Il faut se féliciter des initiatives prises par le député de Bastia et qu'un industriel se présente actuellement pour donner une conclusion pratique aux efforts tentés.

Nous félicitons à notre tour le député de Bastia de son initiative. La loi du 8 septembre 1913, vient à peine d'être promulguée, qu'il a eu l'heureuse pensée d'en faire bénéficier une des régions les plus intéressantes de notre département.

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 octobre.

Les nouvelles politiques sont plutôt bonnes et la tenue des places étrangères assez satisfaisante. Néanmoins notre marché est hésitant et même faible, mal impressionné par la baisse de certaines valeurs Russes, de plus, les affaires sont absolument nulles. La Rente Française est en nouveau recul à 87.72. Peu de variations parmi les Emprunts Etrangers, Serbe 82.30, Turc 66.37. Nos Grands Etablissements de Crédit sont très résistants. Le Crédit Foncier se traite à 940 ; dans sa séance de 4er octobre, la Commune a autorisé pour 442.705 f.s de prêts communaux et pour 7 656.300 frs de prêts fonciers. Le Crédit Lyonnais cote 1.680. Fermeté du Comptoir National d'Escompte et de la Société Générale qui a détaché un coupon de 6.25.

Rappelons que les Bons Décennaux 6 0/0 de 500 frs de la Brasil Railway Cy, sont offerts à 408 50 et qu'ils sont exempts de tous impôts présents et futurs en Amérique et de tous impôts français actuels. Les demandes sont reçues à la Société Générale et la Banque de Paris et des Pays Bas.

Valeurs de traction dans leur niveau précédent. Lourdeur des électriques Tout le groupe Russe rapporte de nombreuses réalisations, sauf les Naphtifères. Nouveau tassement des titres cuprifères, Rio 1.977. Mines d'or, Dia mantifères et Caoutchoucs toujours indécis et lourds.

La Russian Oil est activement traitée aux environs de 60 francs.

Nos Chemins perdent quelques points. Lyon 1.307, Nord 1.418.

Société de Préparation Militaire

Les séances d'instruction préparatoire au service militaire commenceront le 13 octobre.

Les jeunes gens, qui désirent suivre cette instruction, sont priés de s'inscrire, le plus tôt possible, chez M. le capitaine Tortoni.

Age acquis : 16 ans au moins, 20 ans au plus.

Les élèves, qui désireraient se présenter en 1914, pour l'obtention du brevet d'aptitude militaire, auront à payer un droit d'admission de 6 francs et une cotisation annuelle de 12 francs.

Les autres élèves paieront un droit d'admission de 3 francs et une cotisation annuelle de 8 francs.

Le droit d'admission est exigible au s'inscrivant, et la cotisation devra être payée au janvier, avril et juin.

Les élèves qui n'ont payé que 3 francs d'admission en 1913, devront compléter à 6 francs cette cotisation.

Le Président,
Commandant AGOSTINI.

FEMINA-CINEMA

4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances d'une heure.

1. Comment acheteurs [illegible]

2. **Le Triomphe de la force**, drame très impressionnant (trois tiens sur la scène).

3. *Le Train de Cytère*, comique.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

Demain soir grande soirée de gala.

Au programme : **Le Guet-apens**, grand drame policier en cinq actes.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 8 oct.

Observations faites par **M. QUILICI**
pharmacien de 1re classe à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : Heures du matin + 20·5 midi + 23° ; à 6 heures du soir + 20·2 Maxima + 23° ; Minima + 19°.

Baromètre : 7 heures du matin 756 m/m ; midi, 756 mm. — 6 h. du soir, 756 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, quelques nuages ; l'après-midi,

Troupes coloniales

M. Ortusi Vincent, maréchal-des-logis au 1er d'artillerie coloniale, est nommé stagiaire officier d'administration de 2e classe au parc d'instruction de la Rochelle.

M. Mariani Jean-Vitus, stagiaire officier d'administration de 2e classe à Madagascar, est promu à la 1re classe.

Brevet élémentaire

Dans la liste des aspirants admis aux examens du brevet élémentaire, nous avons omis le nom de M. Arrighi Joseph, de Noceta, enfant de troupe, qui a reçu les félicitations du jury.

Au Palais

A l'audience de la Cour d'appel d'hier, M. le Pâtonnier a présenté M. Nicolas Battestini, licencié en droit, et demandé qu'il fut admis à la prestation de serment.

Le jeune avocat est le fils de l'honorable Greffier du tribunal civil de Bastia et compte se faire inscrire au barreau de notre ville.

Nous adressons à M. Nicolas Battestini et à son excellent père toutes nos félicitations.

Chemins de fer

M. Leandri Antoine-Louis, employé, est nommé commis ambulant de 7e classe à l'ootrol de Paris.

Obsèques

A trois heures de relevée ont eu lieu les obsèques de M. Mathieu Casimiri, employé de la Maison Mattei emporté par une bien cruelle maladie, à l'âge de vingt-un ans.

Le sort a été véritablement cruel envers cet infortuné jeune homme dont l'existence a été sitôt brisée, et qui était toute la consolation et tout l'espoir de ses chers parents. Se voir mourir à vingt-un ans ! M. Mathieu Casimiri a vu venir sa fin, et son excellent cœur était beaucoup plus attristé par la douleur de son père et de sa mère que par son propre état. La mort lui faisait peur, parce qu'elle allait faire verser tant de larmes à toute sa famille.

Une affluence nombreuse a suivi le cercueil de ce sympathique jeune homme qui ne comptait que des amis.

Les coins du poêle étaient tenus par quatre employés de la Maison L.-N. Mattei.

Une gerbe de fleurs, offerte par M. François Mattei, recouvrait le cercueil, et une belle couronne avait été offerte par le personnel de la Maison Mattei.

Le deuil était conduit par le père, M. Charles Casimiri, facteur des postes et télégraphes dans notre ville, par le frère, M. Joseph Casimiri, entourés de plusieurs parents. Le personnel des postes, et celui de la Maison Mattei presque au complet, ont tenu à apporter leurs condoléances au père et au frère si cruellement éprouvés, auxquels nous adressons notre part de regrets bien sincères et l'expression de nos douloureuses sympathies.

Vol d'un bijou

Une dame de Lari, B. M. D. avait malencontreusement perdu une jolie broche en or, sur la chaussée de la rue de l'Opéra, et s'en était plaint au bureau de police ; d'où enquête.

Celle-ci fut si habilement menée par M. l'inspecteur Canari, que l'on retrouva le bijou.

P. J. avait vainement cherché un acquéreur, et à bout de ressources, en avait fait don à un tiers qui, à son tour, l'offrit en souvenir à un de ses camarades de classe, P. de la Haute-Ville.

La broche est actuellement déposée au greffe du Tribunal, et les résultats de l'enquête ont été transmis à M. le Procureur de la République pour toutes fins que de droit.

Avis

Les départs de Bastia des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

A vendre

Moto, Magnat Debon, modèle 1912, marche parfaite.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*

Troupes coloniales

M. Ortusi Vincent, maréchal-des-logis au 1er d'artillerie coloniale, est nommé stagiaire officier d'administration de 2e classe au parc d'instruction de la Rochelle.

M. Mariani Jean-Vitus, stagiaire officier d'administration de 2e classe à Madagascar, est promu à la 1re classe.

Perdu

Il a été perdu un bras blanc et noir, avec collier portant l'adresse « Valentini, retraité, Colomars (Gard) ».

Ecrire à M. Valentini, retraité, Paraza (Orezza).

Avis

Ex-Infirmière des hôpitaux, munie d'excellents certificats, est à la disposition des familles de Bastia ou de l'intérieur qui demandent une garde-malade ou pour Massage.

S'adresser Boulevard de Togo, 1, au 2e étage.

Cabinet Médical

Le docteur Luigi vient d'ouvrir son cabinet rue Eliot n° 4, au 2e étage.

Consultations tous les jours de 2 à 4 heures

Excellente occasion

A vendre, à de bonnes conditions, une vingtaine de mètres carrés de lattes à parquet. Etat de neuf, et des vitrines.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

ETAT-CIVIL

Mariages

Manberti César, employé de commerce, et Turaboti Dina, tailleuse.

Naissances

Lorenzetti Catherine-Xavière.

Décès

Casimiri Mathieu, employé de commerce, 21 ans, de Corte.

Stefanini Paul, cultivateur, 51 ans, de Bastia.

Pharmacie Ramaroni

C. COSTA, successeur

Pharmacien de 1re classe
de l'Ecole Supérieure de Montpellier

Médicaments de 1er choix
Exécution scrupuleuse des ordonnances

Laboratoire d'Analyses
Chimiques et Bactériologiques

CAFÉ DU LYCÉE

Nouvelle Direction

CASANOVA et DEFENDINI
Propriétaires

Consommations de 1er choix — Service irréprochable — Spécialité de café moka.

Etude
de Me J.-B. de Caraffa

Notaire à Bastia

Suivant contrat passé devant Me Jean-Baptiste de Caraffa, licencié en droit, notaire à Bastia, le 1er octobre 1913, M. Villa Pierre, propriétaire et hôtelier, demeurant à Bastia, a vendu à M. Favale Frédéric, négociant, demeurant actuellement à Bastia, un fonds de commerce, consistant en un hôtel de voyageurs, dénommé « Hôtel de France, » exploité à Bastia, boulevard Paoli, 14.

Avis est donné en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, que, dans les dix jours au plus tard qui suivront la seconde insertion renouvelant la présente, tout créancier du précédent propriétaire, que sa créance soit ou non exigible, pourra former au domicile ci-après indiqué, par simple acte extra-judiciaire, opposition au payement du prix de la dite vente.

Domicile est élu pour les oppositions à Bastia, en l'étude de Me de Caraffa, notaire en la dite ville.

Pour première publication :

J.-B. DE CARAFFA,
Notaire.

Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le vapeur *Saint-Paul* arrivera à Bastia le 30 du courant et il repartira dans les premiers jours d'octobre à destination des *Ports du Nord*.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

AJACCIO
Congrès International D'OLÉICULTURE

Séance du matin

La séance est ouverte à 9 heures et demie, sous la présidence de M. Stephanopoli de Comnène, président du Syndicat agricole d'Ajaccio.

Rapport Corteggiani

M. Corteggiani, professeur d'Agriculture, donne lecture de son remarquable rapport sur *les améliorations à apporter dans la culture de l'olivier*.

Ce rapport donne lieu à une assez longue discussion à laquelle prennent part MM. Lazy, propriétaire de Speloncate ; Boinnetier ; Chalamel, député de l'Ardèche ; le docteur Fournier ; Boyer, directeur de l'Ecole d'Agriculture d'Ajaccio ; Ceccaldi, professeur d'Agriculture.

Les conclusions du rapport de M. Corteggiani sont ensuite mises aux voix et adoptées.

Question Boyer

M. Boyer, directeur de l'Ecole d'Agriculture de la Corse, traite à son tour la question de *la taille de l'olivier*.

Comme conclusion, M. Boyer demande au Congrès d'émettre le vœu que l'Etat envoie en Corse des ouvriers-moniteurs, qui seront chargés d'apprendre aux Oléiculteurs de la Corse la taille de l'Olivier.

En outre de leurs appointements, ces moniteurs recevraient une prime allouée par l'Etat.

Ce vœu de M. Boyer donne lieu à un échange de vues très intéressant entre M. Félix Chalamel et M. Boyer

Le vœu de M. Boyer est finalement adopté.

Rapport Arnal

M. Arnal, professeur d'Agriculture à Brignoles, donne lecture d'un rapport sur les *accidents de la végétation de l'olivier*.

Ce rapport est adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cette après-midi, à 2 heures.

Séance du soir

Présidence de M. Verdier

La séance est ouverte à 2 heures.

Rapport Bovis

M. Léon Bovis, délégué du Syndicat du Commerce des huiles d'olive de Nice, donne lecture de son rapport sur les *améliorations à apporter dans la fabrication des huiles d'olive de Nice*, recherchées par le commerce.

Les conclusions du rapport de M. Léon Bovis sont mises aux voix et adoptées.

Rapport Ceccaldi

M. Ceccaldi, professeur d'agriculture, donne ensuite lecture de son rapport sur *le greffage de l'olivier* et son application en Corse.

Les conclusions de ce rapport sont également mises aux voix et adoptées.

Rapport Chalamel

M. Félix Chalamel, ingénieur-agronome, député de l'Ardèche, président du groupe forestier de la Chambre, président de la Société Nationale d'Oléiculture de France, donne lecture de son très remarquable rapport sur le *reboisement par l'olivier*.

Après avoir tenu, pendant un bon moment, tout son auditoire sous le charme de sa parole, M. Félix Chalamel conclut en proposant le vœu ci-après :

« ..... que le massif fruitier soit assimilé aux forêts, afin de participer comme elles aux subventions qui leur sont accordées.

Les conclusions du rapport de M. Félix Chalamel sont mises aux voix et adoptées.

Rapport Chabinat

Le comte Chabinat, délégué de la Grèce, traite la question suivante : *l'olivier et le saulne*.

Les conclusions du rapport de M. le comte Chabinat sont adoptées.

Rapport Mandioli

M. Mandioli, délégué de l'Italie, directeur de l'Institut de Florence, donne lecture de son rapport sur les *nouvelles méthodes d'extension de l'huile d'olive*.

Le rapport de M. Mandioli est adopté.

Rapport Ceccaldi

Dans un rapport sur la *coopération oléicole*, M. Ceccaldi, professeur d'agriculture, fait également la description d'une coopérative moderne et de son outillage.

M. Félix Chalamel apporte quelques nouveaux arguments à cette importante question.

Rapport Chevalier

M. Henri Chevalier, ingénieur des Arts et Manufactures, donne enfin lecture de son rapport sur le *raffinage des huiles d'olive*.

Les conclusions de ce rapport sont mises aux voix et adoptées,

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain matin.

BOURSE DE PARIS

6 oct. — 7oct.

Rentes de 3 0/0 ancien . 87 40 - 87.40
— de 3 0/0 amortis. . 91.45 - Inscrit en coupon.

Eaux et Forêts

Paris, 8 octobre.

M. Lanfranchi, garde domanial à Marchese, passe à Muracciole, triage n° 9.

M. Zarzelli, garde communal à Bastelica, est nommé garde domanial de 2e classe, à Saint-Antoine, triage n° 2.

M. Lanfranchi, garde communal à Sollacaro, est nommé garde domanial de 2e classe, à Marchese, triage numéro 7.

Nouvelles Maritimes

Les inspecteurs de la navigation

Paris, 8 octobre.

Les inspecteurs de la navigation maritime :

M. Caratini passe de La Rochelle à Alger.

M. Douet passe d'Ajaccio (poste supprimé), à La Rochelle.

Arrestation
DE
JEAN DELPECH

Paris, 8 octobre.

Les journaux annoncent l'arrestation et l'incarcération de Jean Delpech, fils de l'ancien sénateur, sous l'inculpation de cambriolage.

Cour d'Assises de la Seine
LE DRAME DE L'AVENUE DE L'OPÉRA

Acquittement

Paris, 8 octobre.

Le drame de famille qui se déroula, le 2 juin dernier, en plein midi, avenue de l'Opéra, et y causa une si vive impression, a eu aujourd'hui son dénouement devant la cour d'assises de la Seine.

C'est aujourd'hui, en effet, que l'employé de commerce Alfred Debar, âgé de 46 ans, accusé d'assassinat sur son beau-frère, M. Manger, directeur de la Compagnie d'Assurances générales française, comparait devant le jury pour y répondre de son lâche forfait.

Défendu par Me de Moro-Giafferi, Debar a été acquitté.

EN ALBANIE
6.000 ALBANAIS
contre les Serbes

Trois mille Albanais détruits

Paris, 8 octobre.

Un télégramme de Belgrade annonce qu'une armée de 6.000 Albanais a traversé la frontière au Nord, et tenté d'enlever Diakora.

Mais ils furent repoussés victorieusement par les mitrailleuses serbes qui leur tuèrent trois mille hommes

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE EN ESPAGNE

A MADRID

Le Dîner de gala

Paris, 8 octobre.

Le dîner de gala, offert au Palais Royal par le Roi et la Reine d'Espagne, en l'honneur du Président de la République, comprenait trois cents couverts.

M. Raymond Poincaré était assis à la droite de la Reine Victoria.

Il avait en face de lui, le roi d'Espagne.

Les Toasts

Au champagne, le Roi se lève le premier.

D'une voix, très émue, il adresse au Président de la République les souhaits de bienvenue d'usage, et termine son toast par ces mots.

« Le souvenir de votre visite, Monsieur le Président, ne s'effacera pas de ma mémoire, car j'y découvre le gage précieux, pour un avenir prochain, d'une intimité et d'une bonne entente, de plus en plus cordiale entre l'Espagne et la France, à laquelle j'adresse ici mon salut d'amitié et de profonde admiration. »

La musique royale espagnole joue la *Marseillaise*, que tous les convives écoutent debout.

Le Président de la République se lève à son tour.

« Après avoir rappelé les ovations enthousiastes, témoignées toujours par Paris au Souverain espagnol, il constate que Madrid vient de prendre largement sa revanche, en ovationnant, comme il l'a fait, le Chef d'Etat Français.

» Ce sera pour moi, ajoute en terminant M. Poincaré, une joie, un honneur, si ma visite pouvait contribuer à rendre l'union des deux peuples plus étroite encore et plus féconde. »

La musique joue l'*hymne* royal que tous les invités écoutent debout.

La Réception

Le dîner de gala a été suivi d'une très brillante réception, à laquelle assistaient : les membres de la Famille Royale, le corps diplomatique, les ministres, les capitaines généraux, les chevaliers de la Toison d'Or, les grands d'Espagne avec leurs femmes, les hauts fonctionnaires du palais, les anciens présidents du Conseil des ministres, les présidents et secrétaires des Chambres, les autorités de Madrid, la maison militaire le personnel de l'Ambassade de France, les Conseillers municipaux de Paris, etc ..

A TOLÈDE

Les deux Chefs d'Etat ont quitté Madrid, ce matin, par un très beau soleil, pour se rendre à Tolède.

Ils ont visité toutes les curiosités artistiques et mondaines, sans en excepter la très belle cathédrale de San Juan de Los Reyes.

Les deux Chefs d'Etat ont déjeuné à l'Ecole militaire d'infanterie et assisté à une manœuvre exécutée par les Cadets.

Le Marquis de la Vega-Inclan, organisateur du Musée du Greco, a remis à M. Poincaré un riche et bel album : douze œuvres du Greco, réunies en une admirable reliure ancienne et comportant douze reproductions des œuvres du peintre.

Le retour à Madrid a eu lieu à 6 heures du soir.

A CARTHAGÈNE

Cette ville présente déjà un aspect très animé.

Sur le quai on a construit une immense tribune, ornée de drapeaux français et espagnols, et d'écussons aux armes de la ville.

LE CABINET
DE Mme MASSEL

DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment.
Extraction des dents
avec ou sans anesthésie.

Travail fait dans les vingt-quatre heures

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A BASTIA, du 1er au 8 de chaque mois.

Agence Maritime de Transports

Maison fondée en 1885

Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.

Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Dépôts de cadres et camionnage

A. PADOVANI, *Bastia*

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECHO** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ
FRANGES EN PERLES DE BOHÊME
VERRERIE NOUVELLE
ACCESSOIRES — INSTALLATIONS
Prix de Fabrique

BIANCHI Benoît
2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS, 6
BASTIA
Ancienne Photographie Viacava

PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
A DES
Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES
SPÉCIALITÉ DE
REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N. B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs* et *Professionnels*.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marconnay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

Recommandé aux MÉNAGÈRES !

Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GILORMINI
Représentant à Bastia

M. P.-P. SAVELLI,
Agent dépositaire à Ile Rousse

A VENDRE

petits appartements près du Marché, prix modérés.

On demande

des terrains aux environs de Bastia.

S'adresser à François MAESTRACCI, agréé au Tribunal de Commerce, 12, rue Napoléon.

PIPPERMINT GET

Liqueur de Sport et de Soirée

Installations Electriques

J. GANGLOFF

Boulevard du Palais (en face le Lycée)
— BASTIA —

RHUM,
FOX-LAND
Grande Marque
285 hectolitres vides, d'une contenance de 250 à 260 litres rendre.
S'adresser 28 Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 4.

HERMITE à St-Chamas dem. Agents pour huile et beurre « LEURRELINE. »

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
Provenant des meilleurs crus de l'arrondissement, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Genovesello et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Vve Clicquot — Piper Bardinet, Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour sirops Limon et Grenadine
Parfumerie des maisons les plus renommées
Maison MARTINI
BASTIA, 52, Place Saint-Nicolas, 52, BASTIA

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
48, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTE — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner cette garantie.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

—CABINET JEAN GRAZIANI—
Agréé au Tribunal de Commerce, ancien Premier Clerc de Notaire
8, Boulevard du Palais, au 1er, BASTIA-(Corse)
Assurances
Vie — Incendie — Accidents
Gérances d'Immeubles
Location, Vente et Achats d'immeubles
Gestion de Fonds de Commerce
Contentieux
Recouvrement de Créances
Médiation d'actes sous-seings privés
Établissement de Comptabilités — Bilans
Prêts sur hypothèques
Diligence et Discrétion

Savon Le CHAT
Extra Garanti pur
Produit envoyé Kgs par jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

LE PLUS FIN DE TOUS LES BEURRES
MARQUE DÉPOSÉE
BURRO NATURALE C.R MILANO
SE MÉFIER des contrefaçons et imitations
EXIGER sur les pains les initiales C. R. répétées autour de la marque centrale
BEURRE DE MILAN GARANTI NATUREL
En vente chez M. Gregory, épicier, rue Napoléon, Bastia.

CAFÉ SOAVI
RENOMMÉ
pour son CAFÉ EXPRESS

VIN DU CAP CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif-Tonique-Fortifiant
L. N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
BASTIA

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 260 — VENDREDI 10 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0,75 — Réclames (3e) — Judic. 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	12 mois	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

OPINIONS

Autour d'une Élection

Nous n'avons pas eu en Corse de semaine d'aviation, de courses de chevaux ou de canots automobiles, mais Ajaccio nous réserve désormais, la Semaine du Conseil général.

Cela procure aux Bastiais l'occasion d'aller voir ce qui se passe au-delà du Monte d'Oro et de goûter aux plaisirs de l'intensive politique Corse.

On assiste ainsi à la préparation de la cuisine électorale. On apprend ce qu'on savait déjà : qu'un tel attend une place pour son fils ; que tel autre conseiller général ne peut perdre de vue le jury d'expropriation, alors que son voisin voudrait ne pas voir le jury de la Cour d'Assises.

L'empire attend un héritier demain, disait Victor Hugo, tandis que Marianne, représentée par les éléments les plus divers et les plus disparates, attend l'élection du Président du Conseil général.

L'ombre du Grand Empereur chercherait en vain un porte-drapeau dans cette ville si pleine encore de son souvenir.

Le dernier bonapartiste du Conseil moins heureux que le dernier des Mohicans, a vécu.

Heureux conseillers généraux !

La plupart d'entre vous étaient hier encore d'illustres inconnus. Votre nom est maintenant dans toutes les bouches. Sans vous connaître, on suppute votre pensée, votre vote possible. On fait des pointages en fouillant dans votre vie privée.

Vous jouissiez en paix de la tranquillité et du repos que procurait une idyllique et touchante unanimité.

Vous voilà livrés à la féroce curiosité populaire. Il y a donc quelque chose de changé dans cette Corse républicaine.

Landry ne pouvait pas être vainqueur : mais une opposition s'est affirmée.

La solution est, somme toute, élégante pour la Corse.

Une opposition vigoureuse et raisonnée aura toujours l'approbation des citoyens éclairés et indépendants ; mais le déplacement de la majorité actuelle aurait été à notre sens une véritable mise vers le favoritisme et la servitude.

Au surplus, il convient de dire que le retour à la vie politique de certaines personnalités, parfaitement oubliées, qui se dissimulent fort mal derrière M. Landry, constitue un réel danger pour le parti républicain tout entier.

Ce serait le recul de vingt-cinq ans pour la Corse si avide de progrès social et de liberté.

Nombreux sont ceux qui ne veulent plus de cette politique de clans, de ces combinaisons florentines.

Les grandes familles ne doivent plus faire recette. Les jeunes générations veulent autre chose qu'une Restauration archaïque.

Aller de Gavini à Casabianca-Landry, c'est tomber de Charybde en Scylla : c'est abandonner complètement la politique féconde d'idées et d'intérêt général.

Tel est le danger que nous signalons à tous ceux qui travaillent au relèvement de notre île, aux républicains de Bastia à quelque parti qu'ils appartiennent.

Lorsqu'on aura habitué l'électeur à se sentir un peu le maître de ses destinées, le pouvoir personnel aura vécu.

La Corse, libérée, pourra alors avoir des chefs, elle ne subira plus de maîtres.

Et c'est pourquoi toutes ces luttes stériles et vaines pourront faire le bonheur des politiciens en mal de combinaisons, elles ne serviront jamais la cause publique.

SPECTATOR.

NOTE DU JOUR

Puisque j'ai parlé des séances du Conseil général et qu'il est entendu que je ne fais pas de politique, jetons encore un coup d'œil dans la grande salle du Palais Lantivy où nous eûmes au cours de la session toutes les variations de la température automnale. Chaleur étouffante ; orages au ciel ; orages dans la salle ; coups de tonnerre au dehors ; tonnerres d'applaudissements au dedans ; claires rayons de soleil chassant les nuages ; rires inextinguibles succédant aux protestations colériques ; M. Gavini, placide à son fauteuil présidentiel, M. le Préfet, souriant au spectacle des poings levés, des interpellations confuses et, à leur petite table, les deux sténographes féminins dont le crayon agile parvenait difficilement à enregistrer les mots jetés à la volée par les forts ténors de l'assemblée houleuse.

C'était un spectacle fort curieux que de voir la majorité du public, debout pendant des heures applaudir indifféremment et avec le même entrain ces derniers qu'ils fussent Gavinistes ou Landrystes.

Que les ripostes provinssent de MM. Caltucoli, Landry, Gistucci, ou de MM. Cagninacci, Orsatti et de Caraffa, les mêmes mains battaient avec un ensemble merveilleux. Je me croyais au théâtre, et je me remémorais le mot presque historique de Laurent Tailhade, à propos de la bombe de Vaillant, on le modifiant un peu : « Qu'importe l'opinion de l'interrupteur, pourvu que la voix soit forte et que le geste soit beau ! »

Et toujours les petites sténographes, l'une en noir, l'autre en blanc, hirondelle et colombe, fourvoyées dans le forum, faisaient courir leur modeste « style » sur le papier pour transmettre à la postérité les paroles mémorables de nos représentants, cependant que là-haut, dans les tribunes, Athéniens et Béotiens jouaient des battoirs avec frénésie.

LORETO.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h 29 m — Coucher, 5 h. 54 m.
Premier quart, le 6 — Pleine Lune le 14
Fête d'Aujourd'hui : Saint François Borgia
Fête de Demain : Saint Germain.

LES TRIBUNAUX POUR ENFANTS

On demande des Apôtres

Combien les choses d'importance se prennent peu aux yeux d'une foule que ne préoccupent que les plus pénibles bribes de l'actualité. Que Mlle Polaire se mette un anneau dans le nez, ou que Mlle Mistinguett, petite personne adroite à lancer sa réclame, fasse annoncer qu'elle va épouser M. Mayol, voilà du bruit pour toutes les plages, et des conversations pour tous les cercles. Mais qu'une grande, profonde, décisive réforme sociale prenne date, avance d'une étape, c'est le moindre de nos soucis, c'est la nouvelle pas drôle, qui n'amuse point, et qu'on se borne à donner par grâce, et parce qu'il le faut.

C'est ainsi qu'a passée à peu près inaperçue la publication à l'*Officiel*, du règlement d'administration publique, prévu par la loi du 22 juillet 1912, sur les tribunaux pour enfants et sur la liberté surveillée. Elle indique, cependant, que dans six mois va entrer en vigueur cette loi qui inaugure la première large tentative de lutte de la société contre ce qu'on appelle le règne de l'apache.

—»o«—

Il faut lire les faits divers, il faut les relire ; ils sont le miroir de la moralité d'un peuple. Si nous comparions ceux d'aujourd'hui, à ceux d'il y a seulement un demi-siècle, nous mesurerions le chemin que nous avons parcouru dans une course furieuse où, d'étape en étape, quelque frein s'égara — et qui fut la course à l'abîme. Mais surtout l'épouvante nous saisirait de voir si nombreux, autours des plus barbares forfaits, des adolescents ou des enfants. A mesure que l'échelle de la criminalité monte, celle de l'âge des criminels descend..

Que de causes morales à cet état de fait ! C'est toute une éducation à reprendre, tout un chemin fait à rebours à remonter. Mais, entre les mesures urgentes, il fallait tenter, par l'action de la justice, non point seulement de punir, mais surtout, puisqu'il s'agit de l'enfance et que tout est à voir avec elle n'est pas abandonné, de prévenir.

M. Pierre de Casabianca, substitut du procureur général, qui a contribué à la création des tribunaux d'enfants, a admirablement défini ce qu'on attend d'eux.

« D'une part, écrit-il, seule l'amélioration des conditions sociales ou familiales peut détourner le fait de la première faute, et lui ne montre, en vivant dans un milieu sain, de se former un bien ; d'autre part, s'il vient à faillir, ou si ses parents ne peuvent ou ne veulent remplir leur tâche d'éducateurs, une organisation spéciale, n'ayant rien de judiciaire, doit avoir le droit de le recueillir, de le redresser. »

Cette thèse, que M. de Casabianca a fait triompher, n'est pas si nouvelle qu'on pourrait le croire. A-t-on oublié que d'Argenson, le lieutenant de police, fit rendre, en octobre 1700, une ordonnance générale qui enjoignit aux pères « de dénoncer au magistrat leurs enfants libertins et vagabonds, » à peine d'être responsables civilement » de toutes les fautes qu'ils pourraient » commettre, et d'une amende proportion- » nelle à leur négligence ! »

On ne naît pas apache : on le devient. C'est le milieu qui, d'abord, crée le coupable. L'accroissement de la criminalité n'est qu'une résultante des progrès de l'alcoolisme et de la pornographie ; de la désagrégation de la famille, de la méconnaissance, chaque jour plus marquée, des devoirs des parents envers leurs enfants et des devoirs des enfants envers leurs parents ; du défaut de l'insuffisance de l'éducation morale ou religieuse, de la ruine de l'apprentissage, de l'évolution économique et industrielle, de la désertion des campagnes.

—»o«—

La nouvelle loi distinguera désormais entre deux sortes de mineurs : les mineurs de moins de treize ans et les mineurs de treize à dix-huit ans, car on a élevé à dix-huit ans la majorité pénale qui était de seize ans. C'est une faute : au-dessus de seize ans, les chances de redressement sont nulles.

Un mineur de moins de treize ans ne peut être déféré à la justice répressive. Pendant l'instruction, il est remis à ses parents, à une personne de confiance, ou à l'Assistance publique ; il n'est jamais emprisonné. L'enquête peut être faite par une personne agréée, étrangère à la justice ; elle porte sur la moralité du milieu où l'enfant a grandi. Le tribunal civil, dans une *audience privée*, entend l'enfant, les parents, les témoins et l'enquêteur ; il ne peut pas prononcer de peine. Il ne peut que remettre l'enfant à la famille si elle en est digne, le confier à l'Assistance publique, à une institution charitable ou à une personne de confiance.

Il peut aussi, si l'enfant a commis un délit avec discernement, le placer dans une maison de correction pour un temps déterminé, mais qui ne peut dépasser sa majorité.

Ce système, qui a fait ses preuves à l'étranger, est excellent. Il a pour lui la souplesse, la variété des mesures, la possibilité de les modifier, de les adapter à chaque cas particulier. Il a pour lui surtout l'épouvante nous saisirait de voir si nombreux, autours des plus barbares forfaits, des adolescents ou des enfants. A mesure que l'échelle de la criminalité monte, celle de l'âge des criminels descend..

Que de causes morales à cet état de fait ! C'est toute une éducation à reprendre, tout un chemin fait à rebours à remonter. Mais, entre les mesures urgentes, il fallait tenter, par l'action de la justice, non point seulement de punir, mais surtout, puisqu'il s'agit de l'enfance et que tout est à voir avec elle n'est pas abandonné, de prévenir.

M. Pierre de Casabianca, substitut du procureur général, qui a contribué à la création des tribunaux d'enfants, a admirablement défini ce qu'on attend d'eux.

« D'une part, écrit-il, seule l'amélioration des conditions sociales ou familiales peut détourner le fait de la première faute, et lui ne montre, en vivant dans un milieu sain, de se former un bien ; d'autre part, s'il vient à faillir, ou si ses parents ne peuvent ou ne veulent remplir leur tâche d'éducateurs, une organisation spéciale, n'ayant rien de judiciaire, doit avoir le droit de le recueillir, de le redresser. »

Cette thèse, que M. de Casabianca a fait triompher, n'est pas si nouvelle qu'on pourrait le croire. A-t-on oublié que d'Argenson, le lieutenant de police, fit rendre, en octobre 1700, une ordonnance générale qui enjoignit aux pères « de dénoncer au magistrat leurs enfants libertins et vagabonds, » à peine d'être responsables civilement » de toutes les fautes qu'ils pourraient » commettre, et d'une amende proportion- » nelle à leur négligence ! »

On ne naît pas apache : on le devient. C'est le milieu qui, d'abord, crée le coupable. L'accroissement de la criminalité n'est qu'une résultante des progrès de l'alcoolisme et de la pornographie ; de la désagrégation de la famille, de la méconnaissance, chaque jour plus marquée, des devoirs des parents envers leurs enfants et des devoirs des enfants envers leurs parents ; du défaut de l'insuffisance de l'éducation morale ou religieuse, de la ruine de l'apprentissage, de l'évolution économique et industrielle, de la désertion des campagnes.

—»o«—

La nouvelle loi distinguera désormais entre deux sortes de mineurs : les mineurs de moins de treize ans et les mineurs de treize à dix-huit ans, car on a élevé à dix-huit ans la majorité pénale qui était de seize ans. C'est une faute : au-dessus de seize ans, les chances de redressement sont nulles.

Un mineur de moins de treize ans ne peut être déféré à la justice répressive. Pendant l'instruction, il est remis à ses parents, à une personne de confiance, ou à l'Assistance publique ; il n'est jamais emprisonné. L'enquête peut être faite par une personne agréée, étrangère à la justice ; elle porte sur la moralité du milieu où l'enfant a grandi. Le tribunal civil, dans une *audience privée*, entend l'enfant, les parents, les témoins et l'enquêteur ; il ne peut pas prononcer de peine. Il ne peut que remettre l'enfant à la famille si elle en est digne, le confier à l'Assistance publique, à une institution charitable ou à une personne de confiance.

Il peut aussi, si l'enfant a commis un délit avec discernement, le placer dans une maison de correction pour un temps déterminé, mais qui ne peut dépasser sa majorité.

Ce système, qui a fait ses preuves à l'étranger, est excellent. Il a pour lui la souplesse, la variété des mesures, la possibilité de les modifier, de les adapter à chaque cas particulier. Il a pour lui surtout l'épouvante

55 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par PIERRE SALES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE X

UN COUP DE FEU RUE SAINT-HONORÉ

Juliette alluit, d'elle-même, lui chercher le livre des commandes. N'était-ce pas lui, d'ailleurs, qui dirigeait, de haut, toute la comptabilité, et qui, dans les cas embrouillés, la renseignait sur la valeur des effectifs?.. Le plus heureux sourire s'épanouit alors sur les lèvres de Rosselano : il avait été satisfaction. Mais, puisque Juliette était en veine de jalousie aujourd'hui, il éclaircit de la mettre en éveil : et, au lieu de regarder tout de suite à la dernière page, qui lui livrerait immédiatement le nom et l'adresse de la belle Américaine, il reprenait l'examen des commandes à quelques mois en arrière — alors qu'il avait jugé convenable de ne plus se montrer chez Juliette. Il feuilletait page à page, regardait tous les noms, disait que, chez Mme X..., on serait payé dans la semaine de la livraison... chez Mme Z..., il ne fallait pas compter sur l'argent avant six mois, peut-être un an... chez telle autre, il faudrait remettre la facture entre les mains d'un homme d'affaires... chez telle autre, il serait impossible de parler d'intérêts... chez telle autre, on ne serait jamais payé, même avec du papier timbré ; seulement, c'était parfait comme réclame : il s'agissait d'une demi-mondaine qui promenait partout les modèles de Juliette.

Et, ainsi, Rosselano arrivait à une première commande de Mrs Théodosia-Spring, un simple échantillonnage... suivi, la semaine suivante, d'une demi-commande... et, enfin, tout à l'heure, la commande importante : une douzaine de combinaisons, deux douzaines de chemises... des mouchoirs, des écharpes...

— Mazette ! Tu l'as eu fait une journée ! Qui t'a envoyé ça ?

— C'est la lingère de l'hôtel Mirabeau... Pérafi qu'on peut y aller carrément, et que ça paye rubis sur l'ongle !..

— Tu parles !.. si c'est la femme de Spring, le directeur de la Compagnie des Pétroles !

— Je crois que c'est quelque chose comme ça !

— Est-elle jolie, au moins ?

— Tu sais : un grand chameau... mais une belle femme !.. Tu ne l'as pas aperçue, tout à l'heure, en passant devant le magasin ?

— Ah ! .. oui .. oui... il m'a semblé !.. faisait-il indifféremment.

Il parut avoir bien, à ce moment, innocent de toute idée perverse. Mais, comme Juliette était allée reporter son livre de commandes, et qu'elle revenait, elle lui trouva, soudain, son sourire le plus ironique, son regard le plus enflammé... Et elle avait une telle habitude de lire en sa pensée qu'elle se précipita vers lui et le menaça de ses poings :

— Petite rosse, va !.. C'est à celle-là que tu penses, maintenant !.. Et moi, comme une dinde, qui vient de te fournir son adresse sous le nez !..

CHAPITRE XI

UN MOUT N'EST JAMAIS PERDU

— Si l'on prétend que les romanciers ont l'imagination fertile !..

Cette exclamation était arrachée à Rosselano par la simple vue d'une carte déposée chez lui deux heures auparavant, c'est-à-dire au moment même où il déjeunait, si exactement, l'adresse de la belle mistress Spring.

Or, la carte ornée de bristol qui la faisait sourire portait ce nom :

HARRY SPRING
« Monthl Petroleum Director »

Tout chemin menait à Rome autrefois : maintenant, n'est à Paris !..

— Et mon papa qui serait voulu que je fasse toujours en route !..

Ce n'est presque plus la peine de voyager, quand on habite cette charmante capitale.

Ici, en effet, devait venir M. Harry Spring, puisqu'il avait conçu un vaste projet de consortium avec les grandes compagnies de pétroles asiatiques, lesquelles passaient de plus en plus sous le contrôle de Rosselano, avec la collaboration de Praxellan... Ici devait venir, inévitablement, la très somptueuse mistress Théodosia Spring... laquelle devait inévitablement faire des achats chez Mlle Juliette Bichard... La simple logique des événements !..

— Pas autre chose ? demanda Rosselano à son valet de chambre, après avoir parcouru la demi-douzaine de lettres arrivées en son absence.

— Rien de plus, monsieur le baron... sinon que M. Praxellan a téléphoné et qu'il passera tout à l'heure.

— Bien.

Ceci n'avait guère d'importance. Praxellan lui téléphonait à peu près tous les jours, s'approchant de plus en plus à lui. La visite de Harry Spring allait encore augmenter l'admiration qu'éprouvait l'Arménien pour ce jeune Grec, à qui tout réussissait si merveilleusement. Il lui reprochait seulement de trop aimer les femmes.

— Mistress Théodosia Spring !.. prononça Rosselano avec la plus chaude admiration.

Tout était écarté par cette brûlée apparition, et ses préoccupations d'affaires, et la sotte jalousie de Juliette, et la fin vierge d'Aline Leblanc... même la noble figure de Mlle Hélène de Cantrale, qui n'avait cessé de le hanter jusqu'à ce moment : c'était bien une personnification de confiance, dont il devait se féliciter de s'être séparé à jamais... Cependant... s'il avait méconnu les deux honorables en manquant à sa foi, en s'écartant de la destinée si sérieusement acceptée par lui la malheureuse ne pouvait-elle le pousser vers des affaires, ainsi qu'il l'avait éprouvé dans ses deux dernières liquidations de quinzaine ?.. Ce très moderne Grec était superstitieux comme un ancien. Et pour se délivrer du mauvais sort, de la vision aux longs voiles de deuil, il s'était jeté, ces jours derniers, dans les caprices les plus variés... Cette vague crainte, cette sorte de superstition, s'étaient enfin écartées par le sourire triomphant de mistress Théodosia Spring, par le bonheur rayonnant qui jaillissait d'elle : elle lui était apparue, telle une déesse, s'avançant sous l'éclat du soleil au milieu des fleurs...

placer chez une personne qui mérite sa confiance, dans un asile, dans un internat, dans un établissement charitable ou le confier à l'Assistance publique.

Au-dessous de treize ans jusqu'à dix-huit, les mineurs comparaissent devant la justice répressive, mais seulement en chambre spéciale ; cette chambre siège à huis clos ; la publication du compte rendu des débats est interdite. Il en est de même de la reproduction des portraits des mineurs poursuivis et de toute illustration concernant ou concernant les actes qu'on leur impute. On a voulu, par là, arrêter ce cabotinage d'audience où l'on voit l'accusé se fortifier dans son crime pour la galerie et s'entraîner au crime par passe et par ostentation.

Ce mineur, s'il est reconnu qu'il a agi avec discernement, peut être condamné ; s'il est acquitté de ce chef, il est remis à sa famille, à l'Assistance publique, ou enfermé jusqu'à vingt et un ans dans une colonie pénitentiaire. Mais — et c'est là une des principales innovations de cette loi — il peut également être placé sous le régime de la liberté surveillée.

—oOo—

Ces grandes lignes font saisir toute l'économie de cette loi. Elle permet à l'enfant, victime de l'éducation, de l'ambiance, du milieu, de ne pas se croire, après la première faute qui l'amène devant les juges, un déchet d'humanité, irrémédiablement voué à rouler jusqu'au fond de chute en chute. La main qui s'appesantit sur lui est tutélaire. Elle le saisit, mais, s'il s'y prête, c'est pour le relever.

On trouvera d'excellents magistrats pour appliquer cette loi. M. Flory, qui préside avec tant d'humanité clairvoyante les audiences de la huitième chambre, était le juge spécial tout indiqué : c'est lui qui, pour la Seine, a été désigné. Tous les ouvriers de cette réforme, qui l'ont vu à l'œuvre, n'en réouriont.

« Cela coûte moins cher d'élever un citoyen que d'entretenir un criminel, » disent les Américains. A une condition, pourtant, d'oser de réellement l'élever. Les délégués de la liberté surveillée devront à leur tâche tout leur temps et tout leur cœur. On demande des apôtres.

Ce n'était peut être pas le moment d'en tant chasser, qui avaient fait leurs preuves de moralité, d'abnégation et de sacrifice pour avoir emprunté à leur Maître cette parole : « Ce que vous aurez fait aux plus petits d'entre les miens, c'est à moi que vous aurez fait ... »

GEORGES MONTORGUEIL.

(*L'Eclair*).

A la Maison d'arrêt

Remise d'une Médaille

Hier matin M. Sibra, sous-préfet de Bastia, a remis en présence de la commission de surveillance et du personnel de la maison d'arrêt la médaille pénitentiaire au gardien de prison, M. Pélissier Edouard.

M. Sibra a félicité le titulaire de cette distinction que le Gouvernement de la République a été heureux de pouvoir lui conférer, en témoignage de ses bons et loyaux services.

A son tour, le *Petit Bastiais* adresse à cet excellent serviteur ses plus chaleureuses félicitations.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 octobre.

Débutjde semaine peu brillant. Les affaires sont toujours nulles et la lourdeur, voire même la faiblesse, prévaut encore sur l'ensemble de la cote, d'où un nouvel affaissement des cours. La Rente Française accentue encore son mouvement rétrograde à 87.47. Les Empruns Etrangers sont irréguliers. L'Extérieure et le Turc gagnent une fraction ; Serbe et les Russes s'amoindrissent. Nos Grandes Sociétés de Crédit se tiennent facilement dans leurs cours de samedi. Le Crédit Foncier est à 903, le Crédit Lyonnais à 1.679, le Comptoir National d'Escompte à 1 057 et la Société Générale à 821.

Sont 5.3/0. Une certaine hésitation continue à régner sur les valeurs de traction locale et d'électricité. Des réalisations assez nombreuses ont pesé sur les valeurs Russes, notamment sur les Pétrolifères. Après un début ferme, les titres cuprifères suivent l'ambiance générale ; la cuivre est en baisse de 8/8. Rio 1.967.

Tendance reprise des Sud-Africaines. Diamantifères en progrès. De Beers 804. On est mieux sur les valeurs de Caoutchoucs.

Fermeté des Chemins Français. Nord 1.790, Lyon à 1'0.

Le Tramway Electrique
du Cap-Corse

Bastia, le 9 octobre 1913.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Votre compte-rendu de la 7e séance de dimanche du Conseil général contient, en ce qui concerne spécialement la ligne de tramways du Cap, quelques erreurs et une omission.

Je ne me suis pas opposé à ce que la construction de la ligne du Cap se fît la première. J'ai simplement soutenu cette thèse, que le Conseil général ne devait prendre aucune décision au sujet d'une ligne quelle qu'elle fût, si des propositions étaient faites pour une ligne seule, que, le Conseil général ayant résolu deux jours auparavant d'affecter sous réserve de l'approbation du Conseil d'Etat, une partie de la subvention cinquantenaire à la construction de lignes de tramways, la Commission des travaux publics devait élaborer un programme de travaux et l'Assemblée départementale déterminer l'ordre dans lequel ils devaient être exécutés.

En un mot, j'ai soutenu en principe, qui pourrait ne pas être juste, je n'ai fait preuve d'aucune prévention contre une région de la Corse aussi intéressante à tous égards que celle du Cap et qui est représentée, au Conseil général et au Parlement, par des hommes, pour lesquels j'ai la plus grande amitié.

Enfin, et c'est là l'omission que je relève dans votre compte rendu, j'ai spontanément renoncé à ma proposition de renvoi après les explications que j'ai reçues du Rapporteur et de M. le Préfet.

Veuillez agréer, etc.

J. ORSATTI,
Conseiller général.

A LA SAMARITAINE
6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Gazette Départementale

CALVI. — Sont attribués au bureau de bienfaisance de Calvi les biens ayant appartenu aux fabriques des églises Sainte-Marie et Saint Jean et actuellement placés sous séquestre.

Sont rapportés l'article 1er et l'article 14 des décrets des 15 et 18 janvier 1910, qui, à défaut de bureau de bienfaisance, avaient attribué ces biens à la commune de Calvi.

—oOo—

VICO. — Le 14 octobre, il sera procédé à l'audience du tribunal civil d'Ajaccio, à la remise en vente de l'établissement des Filles de Marie du Vico. La mise à prix a été baissée à 9 000 francs.

Ce bel immeuble, d'une contenance de plus de deux hectares, avait abrité de nombreuses Filles de l'Immaculée Conception qui s'étaient efforcées de répandre l'instruction dans toute la région, et elles ont compté parmi leurs élèves les enfants des premières familles d'une partie de l'arrondissement d'Ajaccio.

Aujourd'hui l'établissement est presque délabré, les terrains environnants sont abandonnés. Il ne sert d'abri qu'à quelques personnes qui ont lutté vaillamment jusqu'à ce jour pour faire prévaloir leurs droits de propriété.

La fermeture de ce pensionnat a été une perte sérieuse pour la ville de Vico.

—oOo—

MURO — Est autorisée dans la commune de Muro la création d'un bureau de bienfaisance dont la dotation a été constituée au moyen des biens ayant appartenu à la fabrique de l'église.

—oOo—

GROSSA — Par arrêté de M. le Préfet de la Seine, en date du 26 septembre, M. Pierre Santarelli, instituteur à Propriano, est nommé à Saint-Denis.

Nous apprenons également que M. Toto Secondi, instituteur provisoire à Conca de Porto-vecchio, reçoit en qualité de stagiaire définitif le poste de San Gavino-d'Ampugnani.

Nous nous réjouissons sincèrement de l'avancement, bien mérité d'ailleurs, de ces deux jeunes et excellents maîtres, et nous leur adressons toutes nos félicitations.

J. A.

—oOo—

PIETRA — Sont attribués à la commune de Pietra di-Verde, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Pietra di Verde et actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

Un Tonique Magnifique

Voici le témoignage de Mme Berthe Champgrey, 1, place Velpeau, à Tours, daté du 21 mai 1913 :

« Je souffrais depuis environ sept ans de l'estomac, ainsi que d'une faiblesse générale. Les divers traitements que je suivis n'eurent pas d'effet, mais votre Tisane me soulagea dès le premier flacon. Je n'avais pas d'appétit et, après avoir mangé, j'avais des étouffements et des tremblements nerveux. Je manquais de sommeil et je me trouvais si malade que je ne savais plus à quel saint me vouer pour retrouver la santé, quand j'eus enfin recours à votre Tisane Américaine des Shakers. Je puis certifier qu'au troisième flacon j'avais recouvré la bonne santé. La Tisane est un tonique magnifique »

LÉGION D'HONNEUR

Ont été nommés au grade de Chevalier de la Légion d'honneur, pour faits de guerre au Maroc :

M. Mondielli, capitaine au 3e zouaves, 20 ans de services, 4 campagnes, 1 blessure.

M. Gabrielli, lieutenant hors cadres, troupes auxiliaires marocaines, 18 ans de services, 9 campagnes.

M. Pisani, sous-lieutenant, hors cadres, troupes auxiliaires marocaines, en mission, 12 ans de services, 8 campagnes, 1 citation : a fait preuve d'un rare courage, en allant, sans escorte, engager des pourparlers avec les Beni M'Tir dissidents.

Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée, au même titre, aux caporaux et soldats dont les noms suivent :

Ottavi, caporal au 1er rég. de marche d'infanterie coloniale au Maroc, 5 ans de services, 1 campagne, 3 blessures ; brillante conduite à l'attaque de Ben Sliman, le 18 février 1912, où il a reçu trois blessures.

Marcocioli, soldat au même régiment, 1 an de services, 1 blessure, très grièvement blessé, le 18 février 1913, au cours d'une opération contre les Zaërs dissidents.

Grazioni, soldat au 3e rég. de marche d'inf. coloniale au Maroc, 2 ans de services, 1 campagne, 2 blessures ; brillante conduite au combat d'Ain-Ogla, le 18 février 1913, où il a été atteint de deux blessures graves.

Michelangeli, soldat au même régiment, 2 ans de services, 1 campagne, 1 blessure : belle conduite au combat d'Ain Ogla, le 18 février 1913, où il a été blessé.

Ecole Spéciale
de Sténo-Dactylographie
(*Annexe de l'Ecole de Commerce*)
Bastia, 1, Bd du Palais

Les Cours de Sténo Dactylographie (Méthode DUPLOYE INSTITUT), auront lieu tous les jours de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures.

Le Cours de Dactylographie sera muni, cette année, de 10 machines des meilleures marques.

L'Ecole prépare à tous les Concours des Administrations.

La préparation au Commerce comporte aussi un Cours de comptabilité élémentaire.

Le placement des élèves est fait par le soin de l'Ecole et gratuitement :

Résultats : Année 1911 1912, 44 placés.
Année 1912 1913, 15 placés.
Diplômes de sténographie (1912 1913), 24

Avis. — La Direction met en garde les pères de famille qui confient leurs enfants à des professeurs improvisés qui promettent beaucoup, mais dont les connaissances pédagogiques et les résultats restent nuls jusqu'à ce jour, à bien réfléchir sur les conséquences d'un enseignement trop superficiel.

Tribunal Correctionnel
Le Meurtre de San-Martino

Nos lecteurs n'ont certainement pas perdu le souvenir de ce tragique accident qui causa, le 4 août dernier, à San-Martino-di-Lota, la mort du jeune instituteur Marcucci, mortellement frappé, tandis que dans le recueillement et le silence, couché au pied d'un olivier séculaire, il méditait sur une lecture classique qu'il venait de faire.

Cette dramatique affaire a eu hier son dénouement en police correctionnelle.

Le prévenu Barberti, accusé d'homicide par imprudence a été défendu par Me de Monti-Rossi.

Mais, malgré les appels éloquents de l'honorable défenseur, Barbeti a été condamné à huit mois d'emprisonnement, à 200 francs d'amende, et aux frais du procès.

LE PHENIX
Compagnie Française d'Assurances sur la Vie.
Assurances en cas de décès et en cas de vie

RENTES VIAGÈRES
aux taux les plus avantageux.

Fondateur : au Siège social à PARIS, 253, *Rue Lafayette* et aux Agents généraux dans tous les Arrondissements.

FEMINA-CINÉMA
4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Ce soir, à 9 heures, GRANDE SOIRÉE DE GALA, séance unique de deux heures et demie.

1. *Actualités mondiales :*
La Semaine Parisienne — La Mode à Paris : Robes de soirée (création Lucile).
2. *Le Train de Cythère*, comique.
3. Le Guet-apens
Drame policier en cinq actes
1er acte, les deux complices ; 2e acte, au château de Croize ; 3e acte, le crime de Raybard ; 4e acte, le détective entre en scène ; la justice triomphe.
4. *Jardin zoologique de Cincinnati*, nature.
5. *Pas de chance*, comédie.
6. *Bébé est en vacances*, comique.

Prix des places : Premières, 1 franc, Secondes, 0.50.
Location à partir de 3 heures à *Femina Cinéma.*

A LA RÉSERVE
Huitres et Coquillages

M. POLACCI MICHEL
11, Place Saint-Nicolas, Bastia

POLACCI MICHEL a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir de jeudi prochain, 18 courant, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'Huitres et Coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à son courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huitres vertes, la douzaine 1.50
Huitres de Marennes ardises, la doz. 0.90
Claires première qualité, la doz. 0.20
Moules de Calais, 1er choix, la doz. 0.10

On livre à l'intérieur sur commande

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ
FRANGES EN PERLES DE BOHÊME
VERRERIE NOUVELLE
ACCESSOIRES — INSTALLATIONS
—— Prix de Fabrique ——
BIANCHI Benoit
2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

LES GALERIES BASTIAISES
ainsi que leur succursale
le PROGRÈS
Bds du Palais et Paoli

Ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse et sympathique clientèle que leurs magasins seront fermés **samedi** pour leur permettre de classer leurs nouveaux rayons de marchandises fraîchement arrivées.

Ouverture Sensationnelle
LUNDI PROCHAIN
avec une superbe vente réclame de 1er choix.
BASTIAIS PROFITEZ-EN

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 9 oct.

Observations faites par M. QUERICE pharmacien de 1re classe à Bastia. Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 20.8 midi + 23.; 6 heures du soir + 19.5 Maxima + 23.8 Minima + 18.5
Baromètre : 7 heures du matin 756 m.; midi, 756 mm. — 6 h. du soir. 760 m.
Vent : Dans la matinée, S. E.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin quelques nuages, l'après midi Découvert.

Instruction publique

M. Gautier, inspecteur primaire à Corte, est nommé en la même qualité à Bastia, en remplacement de M. Cachard.

M. Gautier est nommé membre du Conseil départemental de l'enseignement primaire.

Nouvelles militaires

M. Paoli, officier d'administration de 3e classe à l'état-major du commandant de la subdivision de Troyes, est promu à la 2e classe.

Concert et apéritif

Le départ des musiciens permissionnaires du 173e nous avait privés complètement de toute audition musicale, de tout concert ; mais l'aimable et dévoué directeur de la *Lyre Bastiaise*, M. Sauveur Aymo, a eu l'heureuse idée de nous gratifier dimanche d'un select concert dont on aurait mauvaise grâce de ne pas lui savoir gré.

Et quand tout fut fini, « sur un air de *Crispino a la Commare*, » nos braves philharmoniques se rendirent au Café Souvi, pour y déguster un apéritif offert par la Société à cinq de ses membres que le sort, invité à s'enrôler sous les drapeaux.

Ce fut une délicieuse « five o' clock. »

On devina sur la grandeur de la carrière des armes, sur la vaillance des aïeux et le devoir des jeunes, sur la nécessité légitime d'être plus fort que jamais pour la gloire de la Nation ; on fit des vœux pour leur bonheur, et l'on ne se sépara que très tard après avoir toutefois applaudi dans leurs monologues et chansons MM. Giglio, Minighetti et d'autres dont une mémoire infidèle se refuse de nous divulguer les noms.

Touring-Club

Dans sa dernière séance, le Conseil d'Administration du Touring-Club a voté à l'unanimité des félicitations à M. le Président de la République, à l'occasion de son premier voyage de tourisme et lui a décerné la grande médaille d'or du Touring-Club, en témoignage de gratitude de l'éminent service rendu par lui dans cette circonstance à la cause du tourisme en France.

Le bureau du Conseil aura l'honneur de présenter cette médaille à M. le Président de la République, au retour du voyage qu'il accomplit actuellement.

Femina Cinéma

On pourra assister ce soir à la représentation du « Guet apens, » drame policier en cinq actes.

Ce film véritablement impressionnant, met en jeu les agissements de deux hommes d'affaires véreux qui, dans le but d'acquérir la fortune d'une de leurs victimes, ne reculent même pas devant un crime pour y parvenir.

L'un d'eux, Nantzaw, est soupçonné par son infâme comparse qui essaie de laisser croire à la culpabilité du lieutenant d'Arcise, lequel attiré dans un guet-apens sont peser sur lui les charges les plus accablantes.

Malgré toutes les apparences, le détective Jean Dervieux, qui ne croit pas à la culpabilité du lieutenant, réussit à prouver que le véritable assassin est le banquier Raybard qu'a pour complice la belle Dolorès, sa maîtresse.

La justice est victorieuse et parvient à découvrir toutes les trames de la machination ourdie par Raybard, permettant aussi à Mme la comtesse de Croize d'entrer en possession de son immense fortune qu'elle met en partie à la disposition de sa nièce Madeleine de Croize, qui devient la femme adorée du lieutenant d'Alcise, son cousin.

Avis

Les *départs de Bastia* des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne.*

Pharmacie Ramaroni
C. COSTA, successeur
Pharmacien de 1re classe
de l'Ecole Supérieure de Montpellier

Médicaments de 1er choix
Exécution scrupuleuse des ordonnances

Laboratoire d'Analyses
Chimiques et Bactériologiques

CAFÉ DU LYCÉE
Nouvelle Direction
CASANOVA et DEFENDINI
Propriétaires

Consommations de 1er choix — Service irréprochable — Spécialité de café moka

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE

285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.

S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

TOURSE DE PARIS

8 oct — 9 oct.
Rentes de 3 0/0 anciens . 87 40 88 00
— de 3 0/0 amortis. . Inconnu — 90.75
ex coupon.

AJACCIO

Congrès International D'OLÉICULTURE

Ajaccio, 9 octobre.

Le Congrès international d'Oléiculture a tenu aujourd'hui deux autres séances, à l'Hôtel-de-Ville.

Séance du matin

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Félix Challamel, député de l'Ardèche.

Le Raffinage des Huiles d'olive

La discussion reprend sur le rapport de M. Henri Chevalier, ingénieur des Arts et Manufactures, relatif au Raffinage des huiles d'olive et son influence sur l'oléiculture.

M. le docteur Fournier prononce un long et remarquable discours sur cette importante question du raffinage.

Après avoir critiqué certaines parties du rapport de M. Chevalier, le docteur se déclare hostile au raffinage.

M. Roux, délégué du Syndicat des Oléiculteurs des Bouches-du-Rhône, soutient la même thèse que M. le docteur Fournier.

M. Bontoux, chimiste-expert à Marseille, fait ensuite une longue conférence sur la même question, en se plaçant au point de vue scientifique.

M. Bontoux se prononce en faveur du raffinage.

Une discussion s'engage ensuite entre MM. Luzy, ancien président du Syndicat agricole de la Balagne, le docteur Fournier, Chevalier et Bontoux.

On a écouté avec beaucoup d'intérêt les explications données par M. Pierre Lury, le grand propriétaire de Speloncato.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cette après-midi.

Séance du soir

Présidence de M. CHALAMEL

La séance est ouverte à 13 heures 30.

La discussion continue sur la question du raffinage.

M. Verdier, délégué du gouvernement général de l'Algérie, présente plusieurs observations et se déclare contre le raffinage.

M. Belle, directeur des services agricoles des Alpes-Maritimes, parle longuement sur la question du raffinage : mais il ne se prononce ni pour ni contre.

M. Vaglianeldi, délégué des oléiculteurs italiens, est partisan du raffinage.

M. Challamel donne ensuite lecture d'un vœu des oléiculteurs des Alpes-Maritimes en faveur du raffinage.

M. Chevalier, auteur du rapport, fournit quelques explications complémentaires.

Enfin la discussion générale est close.

Nomination d'une Commission

Les membres du Congrès désignent ensuite un certain nombre de leurs collègues pour faire partie d'une commission qui sera chargée de rédiger, en séance plénière, un vœu sur cette importante question du raffinage des huiles d'olive.

La séance est suspendue.

Reprise de la Séance

A la reprise de la séance, M. Félix Challamel donne lecture du vœu qui a été rédigé par la Commission, nommée à cet effet, et dont les conclusions sont les suivantes :

1° Que les pouvoirs publics nomment une commission d'experts-chimistes, chargée de rechercher les meilleures méthodes de raffinage.

2° Que l'on se rende bien compte que dans les produits chimistes employés dans le raffinage, il ne s'en trouve aucun pouvant porter atteinte à la santé publique.

3° Que l'on cherche un procédé permettant de distinguer, dans les huiles raffinées, celles qui sont naturelles et celles qui ne le sont pas.

4° Que les Gouvernements étudient la répercussion que pourrait avoir dans le commerce des huiles, tant au point de vue international qu'au point de vue national, la question du raffinage.

Ce vœu est adopté

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, le Congrès est déclaré clos.

RÉCEPTION
A L'HOTEL DE VILLE

A 16 heures, la Municipalité Ajaccienne a offert un lunch d'honneur aux Membres du Congrès.

M. le Préfet de la Corse, ainsi que tous les chefs des services civils et militaires assistaient à cette brillante réception, qui a été rehaussée par la présence de l'excellente Musique Municipale, qui a joué les meilleurs morceaux de son répertoire.

Des toasts ont été portés par MM. Poglieni-Conti, député maire d'Ajaccio ; Félix Chalamel, député de l'Ardèche ; Louis Thibon, préfet de la Corse ; Beghian, délégué de la Turquie.

Ce soir, à 20 heures, grand banquet de clôture du Congrès.

LORETO-DI-TALLANO

Tentative de Meurtre

Sartene, 9 octobre.

Hier soir, pour des motifs qui restent jusqu'ici inconnus, la nommée Mozziconacci Rose, ménagère, âgée de 33 ans, a été frappée, d'un coup de poignard, au bas ventre, par Giudicelli Louise, âgée de 16 ans.

La blessure de la femme Mozziconacci est très grave.

Quant à la fille Giudicelli, elle s'est empressée de prendre la fuite, aussitôt après avoir commis son crime.

Le parquet de Sartene s'est rendu sur les lieux.

Ce drame a provoqué une vive émotion dans Loreto-di-Tallano.

Récompenses pour faits de sauvetage

Paris, 9 octobre.

Le matelot Peri, inscrit à Ajaccio, reçoit une gratification de cinquante francs, pour sauvetage d'un garçon de onze ans, à Ajaccio, le 16 mai dernier.

Nouvelles Militaires

Recrutement

Paris, 9 octobre.

M. l'officier d'administration Costa, du bureau de recrutement de Paris, est affecté au bureau de recrutement d'Ajaccio.

Infanterie

M. Serol, lieutenant au 173e, passe au 163e.

M. Deux, lieutenant au 163e, passe au 173e.

M. le lieutenant Forzinetti, du 14e bataillon de chasseurs, passe au 5e tirailleurs, au Maroc.

M. Gianelli, lieutenant au 1er zouaves, passe au 4e rég. de même arme.

M. Filippi, sous-lieutenant au 150e, passe au 1er zouaves.

Artillerie

M. le colonel Lepidi, en mission en Grèce, est réintégré dans les cadres, et nommé au commandement du 30e rég. d'artillerie.

—oOo—

Le gardien de batterie Auclair, du parc de la Corse, est classé au parc d'artillerie de Cherbourg.

—oOo—

Le maréchal des logis Lota, du 10e rég. d'artillerie à pied, est classé au 7e rég. de même arme, comme chef d'équipe à l'annexe des réparations du matériel, à Bastia.

Le Voyage
DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE
EN ESPAGNE
A MADRID

Madrid, 9 octobre.

Le Président de la République a consacré toute la matinée de ce jour à visiter l'Hôpital français, l'Institut et le Collège français.

Dans les allocutions que M. Poincaré a prononcées au cours de ces visites, il a fait un très bel éloge de la noblesse intellectuelle franco-espagnole.

Visite du Pardo

Les deux Chefs d'Etat, qu'accompagne S. M. la Reine, sont partis, à midi, pour le Pardo, où a eu lieu le déjeuner.

La visite du Pardo a beaucoup intéressé M. Poincaré.

Retour à Madrid

Le Président de la République et les Souverains espagnols retournent à Madrid, aussitôt après le déjeuner, afin d'assister à une fête donnée par la Municipalité, en l'honneur de M. Poincaré.

Course de taureaux

Cette fête municipale comprenait également une course de taureaux, mais le Président de la République, qui ne tenait pas assister à la mise à mort de deux taureaux, a adressé une lettre de regrets et de remerciements aux organisateurs de cette fête.

LE DÉPART

Le Président de la République et les Souverains Espagnols ont quitté Madrid à 20 heures, pour se rendre à Carthagène.

Le départ des Chefs d'Etat a donné lieu à une grandiose manifestation.

Les illuminations sont féeriques.

Conseil de Cabinet

Paris, 9 septembre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat, se sont réunis ce soir, à 7 heures, au Quai d'Orsay, sous la présidence de M. Louis Barthou.

Le Conseil ne s'est réuni que pour la forme, aucune question importante n'étant à l'ordre du jour.

Les ministres, présents à Paris, se sont contentés d'expédier les affaires courantes.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR de la Guerre

Paris, 9 octobre.

Certains journaux annoncent la réorganisation nouvelle du Conseil supérieur de la Guerre.

Il serait même question de réduire le nombre des généraux qui en font partie.

TOULON
DÉMISSION
de
quatorze conseillers municipaux

Toulon, 9 octobre.

A la suite des violents incidents qui ont eu lieu, au Conseil municipal de Toulon, les 14 conseillers du parti socialiste unifié viennent de donner leur démission.

Tous les quatorze se représentent à nouveau.

Photo d'Art
6, BOULEVARD DU PALAIS, 6
BASTIA
Ancienne Photographie Vincenti
PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
A DES
Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS
30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.
Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES
SPÉCIALITÉ DE
REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N. B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs* et *Professionnels.*

PIPPERMINT GET
Liqueur de Sport et de Soirée

Maison L. N. MATTEI
BASTIA-CORSE

MATTEI

AMARO



La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des contrefaçons que certains fabricants débitent sous le même nom.

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des contrefacteurs qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT
UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MARINE

LA CEDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 261 SAMEDI 14 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. DILAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à l'agence Havas et chez tous les correspondants du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0,75 — (4e page) 0,50 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres pays le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h 30 m — Coucher, 5 h. 48 m.
Premier quart, le 6 — Pleine Lune le 14.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Germain.
Fête de Demain : N. D. de la Miséricorde.

10 OCTOBRE

La Légion d'Honneur

— Il y a deux choses, disait avec belle humeur Victor-Emmanuel, que je ne puis refuser à un Français qui les demande toujours ai gentiment : du feu pour son cigare et la croix des Saints Maurice et Lazare pour sa boutonnière.

Ce goût pour les décorations n'est pourtant pas plus particulier au caractère français qu'à tout autre, mais il frappe davantage chez nous, parce que, plus que personne, nous sommes pointilleux ou affectons de l'être, sur le sentiment d'égalité. Mais cette maladie du ruban dont M. Mirman a entrepris de nous guérir, n'est, en réalité, pas plus française qu'italienne, ou belge, ou russe, ou allemande, ou espagnole, elle est humaine.

Tout homme de 45 ans a une décoration méritée ou qui n'est pas sortie, et tel qui affiche son dédain pour le « hochet de la vanité » ouvrira demain l'*Officiel* avec une palpitation de cœur.

Il y a autant d'opinions contraires sur les décorations qu'Esope en établit pour la langue. On peut les opposer indéfiniment les unes aux autres sans leur enlever leur valeur respective et surtout sans convertir personne. Le goût pour ce que le snob appelle le « hochet de la vanité, » quand il est dans l'opposition, et « l'étoile des braves, » quand il est l'ami du ministre, est déterminé par des nuances de caractère, des intérêts de situation autant que par gloriole.

Béranger a peu de chances de faire nombreuse école avec sa fleur des champs à la boutonnière, bien qu'après tout, portée avec ostentation, cette fleurette soit aussi une manière de décoration et, pour le moins, une rosette.

La décoration par excellence, celle auprès de laquelle les autres ne sont que des décorations d'attente, est la Légion d'Honneur.

Nous n'apprendrons à personne qu'elle date du temps où Napoléon donnait

..... pour autre à son armée
L'étoile de ses épaves.

L'Empereur avait fixé le nombre des légionnaires à 6.000. Sous le second Empire on en comptait 60.000, et le nombre n'en a pas diminué, malgré une loi de la République qui remonte à quelque vingt ans et qui tendait à mettre une limite au débordement.

Napoléon avait nettement voulu que les services militaires et les services civils fussent « confondus dans une même gloire, comme le pays les confond dans une même reconnaissance. »

Cette égalité du talent, du courage, de l'honnêteté n'est pas d'une conception vulgaire, elle répond même à une idée de justice et à de la grandeur.

Ce très bel et très juste éloge de la Légion d'Honneur sortit un jour de la plume désintéressée de Mme Emile de Girardin :

« Bien loin d'en rire, écrivait-elle, vous devriez admirer avec transport cette invention sublime. Avoir mené des hommes à braver la mort, les dangers les plus terribles pour obtenir le droit de porter une rosette à leur boutonnière ; avoir donné à une convention sociale cette force d'impulsion, mais c'est superbe, c'est plus beau que d'avoir découvert un monde ; avoir fait d'un bout de ruban, un but, une gloire, une consolation, une compensation. En vérité, il faut que nous soyons bien sots, mais nous trouvons cela merveilleux. »

Malheureusement, la décoration ed la Légion d'Honneur, comme les autres décorations, se monnaie, est trop souvent un moyen de gouvernement. Napoléon, son créateur, rêvait même — mais il avait la manière ! — qu'il était le plus efficace, et, depuis Napoléon jusqu'à présent, à travers tous les régimes monarchiques et même jusque sous le régime républicain, les mêmes intrigues ont présidé à son attribution.

Cependant, le bon l'emporte sur le mauvais, et nous dirons volontiers qui convient de garder cette récompense nationale qui a le merveilleux effet d'exciter l'émulation, de stimuler l'énergie.

On sait les origines de la Légion d'Honneur : la Constituante avait admis en principe l'institution d'une décoration non héréditaire et destinée à récompenser les services militaires ou civils, rendus au pays. En 1802, après un dîner à la Malmaison avec Monge, Arnault et Daroc, Bonaparte conçut le projet de création de la Légion d'Honneur. Sitôt dit, sitôt fait. La minute, écrite par Menneval et corrigée par Bourrienne, fut apportée à Cambacérès par un exprès, à trois heures du matin.

L'idée du Premier Consul rencontra une sérieuse opposition : le Conseil d'Etat y consacra quatre séances, on craignait la reconstitution d'une aristocratie. Le Tribunat ne donna que cinquante-six boules blanches au projet contre trente-huit noires, et le Corps législatif ne l'approuva que par cent soixante-six voix contre cent dix.

ROBERT DELYS.

NOTE DU JOUR

Toujours au Conseil général. Je parlais hier des gestes. Il est rare que nos orateurs Corses n'en aient pas lorsqu'ils sont à la tribune. M. Caitucoli a le geste indicateur. De la main gauche, il vise du doigt le collègue auquel il répond ou qu'il attaque, cependant que de la dextre, il joue avec son lorgnon. Quand il lit, il se penche, courbé en deux sur la tribune, puis reprenant ses deux yeux supplémentaires, aussitôt la lecture terminée, il se relève, le geste provocant ou convaincant.

M. de Carafa ne tient pas en place. Il se tourne à droite, à gauche, pétitionne dans la tribune, gesticule des deux bras, se fâche, apostrophe le contradicteur, se plaint des interrupteurs et à parfois le geste désespéré accompagnant une voix perçante qui porte au loin, très loin jusque dans les couloirs.

M. Landry est sobre de gestes, parle posément, a un joli accent et une voix grave comme son faciès qui paraît venir de loin — pas son faciès, sa voix. — Il a plutôt le geste onctueux.

M. Cagninacci est fougueux. Il parle vite, gesticule vite, va vite à la tribune, conclut vite. C'est la vit...alité personnifiée : cela doit lui venir de son automobile. Il a le brillant de l'or dont on dit qu'il est cousu.

(La suite au prochain numéro).

LORETO.

N. B. — A UN LECTEUR. — *Reçu votre lettre aimable et intéressante. Fort justes vos réflexions, mais le journal philatéliste ayant fait des réserves, il n'y a pas lieu de lui demander une rectification. Félicitations pour l'incident du « Grelot ». Il avait sonné faux.*

L.

LA QUESTION CORSE

Pour la première fois depuis qu'elle est française, la question du relèvement économique de la Corse fut officiellement posée, en 1906, par un rapport de M. Clémenceau, alors président du conseil. Une commission extraparlementaire fut organisée et une sous commission se rendit dans l'île pour recueillir sur place les renseignements nécessaires. Cette sous-commission rédigea une série de rapports dont l'ensemble pouvait former tout un plan général de régénération de la Corse.

M. Louis Villat, prenant texte de ces travaux, étudie, dans un remarquable article de la *Revue de Paris*, tout ce qui a été tenté dans le passé pour le relèvement de la Corse et ce qu'on se propose de faire maintenant.

Dès le lendemain de l'annexion, en 1770, la première réunion des Etats corses signalait l'urgence de travaux indispensables dans l'île. Louis XVI fit aussitôt commencer des études. Et l'Assemblée nationale, en 1791, appandissait Barère disant à la tribune : « Cette île est pauvre, elle n'a pu s'élever au degré de civilisation et de prospérité auquel elle peut prétendre. Elle vous demande aujourd'hui le moyen d'y parvenir. » Mais la Constituante se sépara sans avoir rien fait.

Le Premier Consul tenta de faire quelque chose ; il porta, dit M. Villat, son activité sur toutes les branches de l'administration dans les deux départements du Golo et du Liamone : justice et finances, armée de terre et marine, commerce, travaux publics, agriculture, organisation de la police.

« Il essaie d'établir à Ajaccio « une fabrique de boîtes et une poterie pour le » menu peuple, afin qu'il ne soit pas pour » ces objets tributaire des Génois. » En octobre 1802, il ordonne au citoyen Chaptal, ministre de l'intérieur, de faire passer du Havre au Coros 10.000 quintaux de blé parce que le pays n'a pas réussi de quoi semer. Empereur, il pourvoit avec assiduité à l'œuvre commencée. Il y songe à Paris, à Fontainebleau, à Compiègne, à Saint-Cloud ; il y songe également sur les chemins de l'Europe, à Strasbourg, à Potsdam, à Schœnbrunn, à Dresde. Il encourage la culture du coton dans l'île ; il s'intéresse à l'établissement de hauts-fourneaux destinés à employer le minerai surabondant de l'île d'Elbe ; il s'occupe d'une manière spéciale, surtout à partir de 1810, de la réorganisation financière de l'île et de l'exploitation de ses forêts. »

Le temps manqua à Napoléon pour accomplir en Corse ses généreux projets. Les gouvernements qui suivirent firent peu de chose et l'on commença à oublier un département trop lointain. Les insulaires, découragés, abandonnèrent aux étrangers le soin de cultiver les parties du sol les plus productives ; tout le reste fut laissé en friche et, dans cet admirable pays, à la fois si riche et si pauvre, la vie économique languit de plus en plus. C'est alors qu'on vit se multiplier les crimes passionnels et les actes de vendetta, et l'on finit par rendre les bandits responsables du faible développement économique de l'île. M. Louis Villat est d'avis que ce n'est pas le banditisme qui fait la pauvreté de l'île, que c'est au contraire, la pauvreté de l'île qui a fait le banditisme ou plutôt qui l'a empêché de disparaître.

« Ce n'est pas que la Corse n'ait rien tenté pour se sauver elle-même, continue M. Louis Villat. Dans la région montagneuse, tous les terrains cultivables ont été plantés en châtaigniers, en oliviers, et les fonds de vallées ont été convertis en jardins potagers et en prairies. Toute la côte orientale a été transformée en un fertile jardin qui commence à Bastia et s'étend sans interruption jusqu'à la marine de Solenzara. Dans la

---

56 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par PIERRE SALES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XI

UN MOT N'EST JAMAIS PERDU

Il l'avait immédiatement déf'ré .. Et la chance lui était revenue inespérée, puisque dans les quelques instants qu'il venait de passer à la Bourse, il avait vu remonter la valeur dont il était vendeur et dégringoler celles dont il était acheteur.

— O Yves !.., murmura-t-il, d'un accent qui n'était pas complètement blasphème, et en faisant une inclination de tête vers une statue de Jupiter qui dominait son cabinet de travail : ô Père des dieux !..

Il était, certes, bon chrétien, se signait même par de très belles offrandes, et avait accepté sans la moindre protestation que son père abandonnât de fortes sommes à des couvents, ou à des écoles, pour combattre l'Islam et étendre la patrie bénie sur tous les territoires où les Grecs font future. Mais son « yvreau » si pourri de « classicisme d'Oxford, de Harvard, chérissait les dieux antiques : et, nous pouvons l'affirmer, il gardait au pied partout, dans son appartement, soit des reproductions photographiques des images des dieux, des demi-dieux, considérées comme des chefs-d'œuvre, soit plutôt des statuettes, des fragments, bien authentiques, rapportés de nos pays : ainsi ce Zeus olympien, et ce mercure enfant — à qui son instinct d'homme d'affaires faisait parfois « saisir ses dévotions que son âme chrétienne à Dieu la père ou à son fils Jésus.

Bah... en permettant que cette déesse moderne vint à lui, au milieu de la forêt contemporaine, composée de rues, de maisons, de grouillement de la Bourse, des magasins, des passants — comme elle se fût présentée à lui, jadis, sous les frondaisons d'un bois sacré — Yves lui avait réduit toute sa chance : une dépêche lui apprenait à l'instant même qu'un coup très hardi d'arbitrage lui avait si bien réussi, à Londres, que sa perte de la dernière quinzaine à été déjà rattrapée.

Il était donc d'humeur délicieuse, lorsque cette grosse boule de Praxellien survint sans cabinet au grincement des cours pratiqués après Bourse, qui améliorait encore leur situation : car ils marchaient à peu près ensemble.

— Ah ! mon petit Rossolano !...

Il l'eût presque embrassé !... Car si pour les grandes affaires d'Orient les avis de Praxellien étaient toujours les plus sages, Rossolano avait la plus étonnante habileté au milieu des scabreuses des coins européens. Et cela jouissait Praxellien à son excès de générosité.

— Tout !.. s'écria-t-il en roulant ses gros yeux : tout !.. J'achète toute la boutique... à prix coûtant !..

Car, bien, supposant que Rossolano devait être quelque peu embarrassé des bijoux que Mlle Hélène de Coudrais lui avait rendus, il lui avait fait l'offre de tout prendre, en bloc, avec un simple rabais de dix pour cent. Sur quoi Rossolano s'était moqué de lui et l'avait traité de « sale juif ». Le plus simple, et le plus digne aussi, s'il voulait se défaire de ces objets, et s'il devait en éprouver quelque perte, n'était-il pas qu'il les remît directement aux fabricants, pour qu'ils disparussent dans la circulation générale ? — au lieu de devoir des marchandises d'occasion, dont l'origine demeurera toujours connue, qui conserveront, en quelque sorte, leur personnalité !.. Mais même cette solution était désagréable à l'élégance parisienne de Rossolano : il n'allait pas jusqu'à l'idée de détruire des présents qui avaient été destinés à une unique personne ; mais il ne voulait pas s'exposer, non plus, avec les retours perpétuels de la vie parisienne, à voir ces objets fourrures, dentelles, étoffes ou bijoux, sur les épaules ou entre les mains d'une autre femme.

Pourtant, laisserait-il immobilisée une telle valeur ?.. Et si Praxellien lui garantissait ?..

— Ma promets tu, sale juif, dit-il, que ça fera tout de suite loin... très loin de Paris ?..

Que lui importait, en effet, si ces objets s'éparpillaient en Asie Mineure, ou même à Stamboul ?..

— Sale petit Grec ! répondit Praxellien de son ton le plus bonhomme : j'en ferai immédiatement un ballot.

— Non... plusieurs petits ballots... un pour Alexandrie... un pour Smyrne... et un, même, pour Stamboul, si tu veux !

— C'est entendu !

— Tiens ! fit Praxellien : est-ce que tu as l'habitude de perdre de l'argent, toi, en affaires ?..

Il leur arrivait, quand ils étaient tout à fait de bonne humeur, de se tutoyer comme de vieux complices. Rossolano prit aussitôt une liasse de factures, fit une addition, aboutit à un chiffre des plus respectables. Mais, en revisant les factures, il en garda deux, dont il retrancha le chiffre de la somme totale, que Praxellien s'apprêtait déjà à inscrire sur son chèque.

— Pourquoi retirer-tu ça ? demanda Praxellien.

— C'est un éventail d'écaille, avec le chiffre de Mlle de Coudrais incrusté en or et diamants... je ne peux pas laisser traîner ça... pas plus que ce pendentif, de chez Falligan, où j'avais voulu faire merveilleusement reproduire, en émail, les armoiries de sa famille...

— J'arracherai tout ça ! fit Praxellien ; qui aurait davantage tenu aux deux objets ; seulement parce que Rossolano se les réservait ; allons ! s'écria-t-il, comme Rossolano faisait la grimace, l'éventail, ma moitié, les plumes en sont admirables ! et la monture d'écaille, ça se remplace...

— Soit... va pour l'éventail... Quand un panier'... baron !

Ceci était personnellement précieux ; vraiment : car, avec les grands feux, les ennuis que nécessitent les émaux, il avait fallu recommencer ce travail jusqu'à six fois avant d'obtenir un résultat satisfaisant. Et, de tout ce que Rossolano avait effet à Mlle de Coudrais, rien, certainement, n'avait causé plus de plaisir à la jeune fille.

— Et maintenant, dit-il, aux affaires !..

(A suivre.)

acquises la Livourne et de Tarare, en Campo dell'Oro, la culture est en progrès, et pourtant la malaria ruine tous les ans la santé des cultivateurs de ces régions. Les Français du continent ne soupçonnent pas, faute de se renseigner sur place, qu'il y a en Corse une population laborieuse qui se débat pour tirer péniblement sa subsistance d'un sol pauvre, dans des conditions économiques désastreuses.

« Actif et ingénieux, prompt à tirer parti des plus maigres ressources, le paysan corse a cherché du travail dans son île même — et cela on ne saurait trop le répéter. Les occasions ont été rares, mais aucune n'a été négligée. »

L'auteur de l'article établit ainsi que le fonctionnarisme n'est pas un travers inhérent à la race, qu'il est imposé par les nécessités d'une existence précaire.

« Ce qui arrête, dit-il, le développement économique de l'île, ce n'est pas la mauvaise volonté de ses habitants, ce sont les déplorables conditions qui paralysent depuis tant d'années leurs efforts : difficulté et cherté des moyens de transport, insuffisance des routes et des chemins de fer, exagération du prix de location des bateaux destinés aux dessertes, insalubrité de la côte orientale, où se trouvent les vastes plaines qui furent jadis le grenier de Rome. La fièvre règne en maîtresse pendant cinq mois de l'année sur cette terre charmante et maudite, et, pendant tout l'été, de Bastia à Bonifacio, le pays est complètement abandonné. Il faudrait ici drainer les marécages, endiguer les fleuves, donner aux étangs un niveau stable, planter des eucalyptus. Les Corses ne peuvent faire seuls de pareils travaux. »

La publication des rapports, notamment de celui de M. Delaunay, alors directeur général des douanes, causa une très vive déception. Ne parlait on pas de l'assimilation douanière de la Corse à la France ? On sait quel privilège fiscal la Corse possédait depuis la Révolte jusqu'en 1791, plus précisément, depuis les arrêtés de Miot de Mélito, commissaire du gouvernement consulaire en Corse. Elle avait obtenu l'entrée en franchise en France des produits de son sol. Cet avantage était compensé par l'inconvénient de payer des droits de douane, à l'entrée en France, pour ses produits manufacturés ; mais cet inconvénient n'existait guère que sur le papier à une époque où l'industrie corse était à peu près nulle. Abolir les arrêtés Miot, c'était donc augmenter les impôts. Cependant, sur l'intervention des députés corses, l'assimilation douanière fut votée, mais, dans la pensée des Corses, le surcroît de recettes qui résulterait de l'assimilation douanière devait être affecté à la Corse même ; le Conseil général n'avait adopté le projet que conformément à ces conditions. Brusquement on apprit (fin février 1914) que le ministre des finances n'entendait pas réserver au département le produit des surtaxes à établir. Les syndicats d'initiative s'émurent ; ils lancèrent des manifestes ; votèrent des ordres du jour menaçants. Enfin ils tentèrent de grouper tous les Corses, décidés à se libérer de l'esprit de clan, à défendre l'intérêt général, à ne demander ni places ni faveurs, et à se placer sur le terrain purement économique. Malheureusement les divisions se produisirent de nouveau sur la question douanière, et ces divisions aboutirent à la tenue de deux congrès, l'un organisé par les Syndicats d'initiative, l'autre par l'Union des Corses. Tous deux firent d'ailleurs bonne besogne et « les rapports qui y ont été lus, les vœux qui y furent adoptés, constituent actuellement, dit en terminant M. Villat, le cahier de la Corse ; mais il s'agit maintenant de descendre jusque dans le moindre village, d'unir les cinq boudeurs, divisés par la politique, de faire pénétrer partout le sens de l'intérêt général... » Ce n'est pas là l'œuvre d'un jour ; mais, commencée et poursuivie avec persévérance, elle peut aboutir bientôt au relèvement économique de l'île, lequel entraînera tout naturellement son relèvement social et politique.

Jacques EVRARD.

(*La Liberté*).

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Sont transformées en médailles d'argent d'or postes et télégraphes, les médailles de bronze antérieurement décernées, savoir :

Lorenzini Léon, brigadier facteur à Périgueux. 26 ans de services, médaille de bronze de 1906.

Paoli Xavier, courrier convoyeur à Alger, 34 ans de services, médaille de bronze de 1904.

Ciosona Hugues, courrier convoyeur à Constantine, 34 ans de services, médaille de bronze de 1906.

Perfettini Antoine, facteur chef à Paris, 33ans de services, médaille de bronze de 1907.

— La médaille de bronze a été décernée à MM.

Leoni Noël, facteur à Pietra-di Verde, 36 ans de services.

Paoletti, facteur receveur à Saint-André-de-Cotone, 37 ans de services.

Bonfaci Jean-Pierre, courrier convoyeur à Constantine, 31 ans de services.

Rocca Jérôme, facteur à Jemmapes, 32 ans de services.

Gazette Départementale

CENTURI. — C'était une belle physionomie que celle de M. Pierre de Peretti, qui vient de disparaître : le Cap Corse perd en lui un de ses meilleurs enfants. Appartenant à l'une des principales familles du canton de Rogliano, il avait dignement conservé les traditions ancestrales dans cette antique demeure dont il était resté l'unique survivant.

Entré dans l'administration des postes, il était appelé par sa belle intelligence et sa solide instruction à parcourir une brillante carrière : il ne voulut pas s'éloigner des siens ni de son cher village de Centuri, et resta à la recette de cette commune jusqu'à son admission à la retraite. Sollicité à maintes reprises d'accepter un poste plus important comme récompense de ses excellents services, il refusa toujours : l'administration supérieure fût accédé à ce désir et le laissa achever son honorable carrière là où il était né.

Homme de cœur, homme d'honneur, il était entouré de la vénération de toute la population. Il n'est étonné presque octogénaire, entre les bras de sa bien-aimée sœur et de ses chères nièces, après avoir demandé à la Religion toutes ses dernières consolations.

Le jour des obsèques a été jour de deuil pour Centuri. Toute la population entourait M. le comte Mattei et les autres membres de la famille. De nombreux parents et amis étaient venus de tous les points du Cap pour former un imposant cortège à cet homme de bien dont la mémoire sera toujours vénérée.

Après de solennelles obsèques, l'inhumation a été faite dans la chapelle familiale.

Nous prions Mme J. B. Mercantoni de Pietri, la Comtesse et le Comte Mattei, Mme et M. Jules Colonna, Mmes Lascombes et Mondielli de vouloir bien agréer nos respectueuses et sincères condoléances.

TENDA. — Sont attribués à la commune de San Gavino di Tenda, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de San Gavino di Tenda actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de *Changement de local pour non renouvellement de bail*, la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

La Monte en 1914

ARRÊTÉ

Nous Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur ;

Sur la proposition de M. le Directeur de la Station permanente des haras d'Ajaccio ;

Arrêtons :

Article Premier. — L'itinéraire de la Commission chargée d'examiner les étalons particuliers destinés à l'saire la monte en 1914 dans le département de la Corse, est réglé ainsi qu'il suit :

Sartène, 21 octobre 1913, à 13 heures, à la Gendarmerie.

Ajaccio, 22 octobre, à 14 heures, aux Haras.

Corte, 23 octobre, à 12 heures, Nouvelle Traverse.

Calvi, 24 octobre, à 11 heures, à la Gare.

Bastia, 25 octobre, à 10 heures, Place Saint Nicolas.

Article 2. — La date de clôture des déclarations des propriétaires d'étalons est fixée au 10 octobre 1913.

Fait à Ajaccio, le 16 septembre 1913.

Chemins de fer

AVIS

Courses d'Ajaccio

(Hippodrome de Vignetta)

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui auront lieu à l'hippodrome de Vignetta, les trains ordinaires n° 6, 2 et 8 s'arrêteront exceptionnellement, le dimanche 12 octobre 1913, au point kilométrique 153 h. 220, pour y laisser et prendre des voyageurs sans bagages.

Des trains supplémentaires seront également mis en marche, entre Ajaccio et l'hippodrome de Vignetta, suivant les besoins, depuis 12 h. 30 jusqu'à la fin des courses.

Dans le cas où, pour un motif quelconque, les Courses n'auraient pas lieu, les présentes dispositions ne seraient applicables qu'à la date fixée et publiée par le Comité des Courses d'Ajaccio.

Le prix des billets de 3e classe (Aller et Retour) est réduit à 6 fr. 35.

LES GALERIES BASTIAISES

ainsi que leur succursale

le PROGRÈS

Bds du Palais et Paoli

Ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse et sympathique clientèle que leurs magasins seront formés **samedi** pour leur permettre de classer leurs nouveaux rayons de marchandises fraîchement arrivées.

Ouverture Sensationnelle

LUNDI PROCHAIN

avec une superbe vente réclame de 1er choix.

BASTIAIS PROFITEZ-EN

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Association générale des Petits Retraités. — L'assemblée générale statutaire qui devrait avoir lieu dimanche, 12 octobre, est reportée au dimanche, 19 courant, à 9 heures du matin, à l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : Paiement des cotisations, fixées dévorsnis à 50 centimes par trimestre. — Compte rendu moral et financier. — Questions diverses.

Dotation de la Jeunesse de France. — La salle de la Mairie n'étant pas libre dimanche, 12 courant, la cotisation aura lieu dimanche suivant.

Les retardataires sont instamment priés de vouloir bien se mettre en règle.

Amicale des Retraités du S. A. des Douanes. — Réunion générale le 12 octobre, à 10 heures, à la Mairie.

Ordre du jour : Communications intéressantes. — Cotisations

SOCIÉTÉ LES INTIVES. — Les membres de la dite Société sont instamment priés d'assister à la réunion statutaire qui aura lieu au siège de la Société, samedi 11, à 8 heures et demie du soir.

Ordre du jour : Election du bureau.

Le Président, RISTORUCCI.

Examens de la Marine Marchande

La session supplémentaire instituée par l'article 16 du décret du 17 juillet 1908, pour les examens de la Marine marchande, s'ouvrira à Paris, le 5 novembre 1913.

Les examens seront passés aux sous secrétariat d'Etat de la Marine marchande, dans l'ordre suivant :

5, 6 et 7 novembre : Cabotage supérieur ; 10 et 11 novembre : Cabotage ordinaire ; 13 novembre : Théorie Long Cours et Application, élèves de la Marine marchande ; 26 novembre et 1er décembre : Application, Long Cours supérieur ;

4 et 5 décembre : Application, Long-Cours ordinaire ;

15 décembre : Long-Cours supérieur pour les titulaires du brevet de capitaine au Long Cours ordinaire.

Des affiches seront apposées dans tous les quartiers d'inscription maritime, indiquant les formalités que les candidats devront remplir pour se faire inscrire en vue de ces examens.

FÉMINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale

(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances d'une heure.

1. *Jardin zoologique de Cincinati*, nature.

2. *Bébé est en vacances*, comique.

3. **Le Triomphe de la force**, drame très impressionnant (trois longs sur la scène).

4. *Fox de'chance*, comédie.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 10 oct.

Observations faites par **M. QUILICI** pharmacien de 1re classe à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 19·5 midi + 31° ; à 6 heures du soir + 20· dernière + 22 8 ; Minima + 16 5.

Baromètre : 7 heures du matin 761 m.m. midi, 761 mm. — 6 h. du soir, 761 mm.

Vent : Dans la matinée, S. E.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi,

Les Conscrits

Ceux qui ont pu, au gré de leurs loisirs, déambuler hier sur le cours Sébastiani, ont dû éprouver une joie bien sensible en écoutant avec un réel plaisir de jeunes conscrits qui, loin de pleurer, sifflaient en rimeurs, ceux dont ils venaient de se détacher, pour se donner tout entiers à la Mère-Patrie.

Ils étaient bien plus de cent.

Le courrier de Nice les a emportés. Souhaitons leur force, courage, énergie et vaillance, et qu'un beau sort leur soit réservé.

Gendarmerie

Le gendarme à cheval Calmel, des brigades de Sartène, est nommé brigadier, à Pe-Rosso.

Ignorez où est la « Joconde »

Pauvre Joconde, traîné à M. Dujardin-Beaumetz, pourquoi faut-il que la blagne parisienne nous oblige à nous souvenir d'elle ?

Quand un monsieur passe pour être très renseigné, on dit à présent de lui : « Il sait où est la *Joconde* ».

Celui-là est le malin des malins. On ne lui en remontre pas. Lâché en liberté dans les rues de Bastia, il pourrait se diriger sans avoir recours aux écriteaux d'ailleurs, absents ou illisibles.

Quel dommage que le monsieur qui sait tant de choses ne puisse pas nous dire où la Joconde cache son sourire ! Ce n'est certes pas le désir de le savoir, ce sourire célèbre autant qu'obscène, qui nous fait exprimer un pareil regret. Trop de Jocondes surviennent, hélas ! à l'original, par la photographie !

Seulement, le monsieur qui sait tout, ignore l'essentiel, c'est-à-dire à quel endroit se trouve Monna Lisa. Et, comme le disait un de nos confrères : « Celui là qui sait vraiment où est la Joconde n'est pas un sulte, c'est un imbécile, puisqu'il a commis un fait dont il ne pourra jamais rien tirer. »

Gardez vous bien de savoir où Elle est.

Port d'armes et rébellion

Les nommés A. M. et G. G.-J., dans un état d'ébriété plus ou moins manifeste, voulaient hier pénétrer, chacun de son côté, dans les caves de la dame C. C., qui, bien avisée, fit prévenir la police.

Lorsque les agents furent sur les lieux, ils virent braqués sur eux des revolvers d'un nouveau modèle ; mais ils luttèrent et hardiment que toute opposition devint stérile.

Aussi réussirent-ils, après de vifs efforts, à appréhender ces individus et à les mettre à la disposition de M. le Commissaire Central.

On ne peut que féliciter les agents Poggi Roch, Geidi et Paoletti de leur courageuse conduite.

Avis

Les *départs de Bastia* des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour Livourne et Gênes, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

Aux anciens zouaves d'Afrique

Un certain nombre de nos concitoyens, ayant fait leur service militaire aux zouaves ont l'intention de former entre eux une société amicale à l'exemple de celles qui existent déjà entre les anciens d'autres corps.

Les anciens zouaves d'Algérie et de Tunisie qui désireraient participer à cette œuvre de solidarité et de fraternité d'armes, qui a pour objet de maintenir dans la vie civile les liens de camaraderie et d'amitié contractés sous les drapeaux, sont priés d'envoyer leur adhésion à MM. Dubos, rue de Paris, 145, à Sotteville-les-Rouen (S.-Inf.) ; Guéroult, à Saint-Etienne-du-Rouvray (S.-Inf.). ou à M. Chéron, rue de la République, 14, à Rouen (S.-Inf.)

Musique

Mlle PIGLINI vient d'ouvrir ses cours et leçons de piano, 4, rue Salvator Viale.

A partir du 1er octobre, elle donne également des leçons de chant et répétitions.

Excellente occasion

A vendre, à de bonnes conditions, une vingtaine de mètres carrés de lattes à parquet. Etat de neuf, et des vitrines.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Moto, Magnat Debon, modèle 1912, marche parfaite.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

ETAT-CIVIL

Décès

Locciani François, 3 ans, de Bastia.

Tristani Attilie, forgeron, 53 ans, de San Giovanni di Moriani.

VINS

AUGUSTE ATTELLI

3, Boulevard de Toga, 3, Bastia

Vin rouge du domaine de Vignale à **0.45** le litre.

Vin de coteau à **0,50** le litre.

Vin blanc et rosé à **0.55** le litre.

Vins fins en bouteilles. — Muscat. — Vin de quinquina. — Champagne.

La Maison prête aux clients Bouteilles, Dames jeannes et Barils.

On porte à domicile

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marconnay

Le meilleur, le plus par et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ

FRANGES EN PERLES DE BOHÊME

VERRERIE NOUVELLE

ACCESSOIRES — INSTALLATIONS

— Prix de Fabrique —

BIANCHI Benoit

2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

AVIS DE DÉCÈS

(PRATO DI-GIOVELLINA)

Mme Marie Françoise, veuve Nasica, née Simoni ; M. Martin Nasica et ses enfants ; Mme et M. Joseph Nasica, négociant à Cochabamba (Bolivie) ; Mme et M. François-Marie Nasica et leurs enfants ; Mme et M. Laurent Pasqualini, et leurs enfants, de Castineta ; Mme et M. Paul-André Grimaldi et leur enfant, de Moroseglia ; Mlle Annette Nasica ; Mlle Marie-Colombani ; M. Jacques André Acquaviva, et ses enfants ; Mme et M. Jérôme Simoni, et leurs enfants, de Pianello ; Mme et M. Dominique Simoni, retraité, et leurs enfants de Dieppe ; Mme et M. le docteur Simoni et leurs enfants, de Molitaso ; Mme et M. Joseph Simoni, négociant, et leurs enfants, de Salta (République-Argentine) ; Mme et M. François-Louis Simoni, adjudant de l'infanterie coloniale, retraité ; Mme et M. François Casta et leurs enfants ; Mlle Duchesne Simoni ; Mme et M. Pierre Nasica et leurs enfants ; Mme et M. Jean Nasica et leurs enfants ; Mme et M. François Marie Nasica et leurs enfants ; Mme et M. Jean-Quintin Colonna et leurs enfants ; Mme Marie-Augustine, veuve Nasica, et ses enfants ; Mme Sauta-Maria, veuve Nasica, et ses enfants ; Mme et M. Jean Simon Nasica et leurs enfants ; Mme et M. Ours-Jean Nasica et leurs enfants ; M. Dominique Agostini et ses enfants ; Mme Françoise, veuve Acquaviva ; Mlle Annette Simoni ; Mme et M. Barthélemy Simoni et leur enfant ; Mme et M. Jérôme Simoni, commis principal des contributions indirectes, retraité, à Ajaccio ; Mme et M. Ange Barthélemy Simoni, retraité, et leurs enfants, à Soveria ; Mme et M. Jacques André Simoni ; M. Nonce Simoni, maréchal des logis de gendarmerie, à Calenzana ; Mme et M. Jean-François Colonna et leurs enfants ; Mme et M. Angel-Félix Colonna et leurs enfants ; Mme Lily, veuve Stefanaggi et ses enfants, d'Olmi Cappella ; Mme et M. Ours Jacques Taddei et ses enfants, de Castiria ; M. Dominique-Mathieu Colombani et ses enfants ;

Les familles Nasica, Simoni, Acquaviva, Colonna, Agostini et Colombani, de Prato-di Giovellina ; Roland de Monti Rossi, de Palasca ; Jean Baptiste Bourgeois, de Bastia ; docteur Battesti, de Corte ; Antoine-Marie Rognoni, de Venaco ; Nasica et Simoni, de Francardo ; Nasica, Simoni et Taddei, de Castiria ; Simoni, Costa et Colonna, de Piedigriggio ; Casoni fi, Colombani et Costa, de Popolasca ; Bendali, de Stolitaso ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR DOMINIQUE NASICA

Propriétaire

leur époux, père, beau père, grand père, beau frère oncle et cousin décédé à Prato-di Giovellina, le 2 octobre courant, à l'âge de 73 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire part.

P. les pour lui !

Mairie de Saint-Florent

Le public est prévenu qu'il sera procédé le dimanche douze octobre prochain, à deux heures de relevée, à la Mairie, à l'adjudication aux enchères publiques des droits de perception de l'octroi de la ville sur la mise à prix de 800 francs.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du tarif au secrétariat de la Mairie tous les jours non fériés de 8 h. du matin à 4 h. du soir.

Fait à la Mairie de Saint-Florent, le 23 septembre 1913.

Le Maire,
P. FEYDEL.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

9 oct. — 10 oct.

Rentes de 3 0/0 ancien . 88 05 88 00

— de 3 0/0 amortis. . 90,75 90,85

ex coupon.

AJACCIO

Congrès International D'OLÉICULTURE

Départ des Congressistes

Ajaccio, 10 octobre.

Les membres du Congrès international d'Oléiculture ont quitté Ajaccio ce matin se rendant à Sagone, à Cargese et à Piana, où ils ont déjeuné.

Après déjeuner, ils ont visité les Calanche, la Spelunca, Evisa, la forêt d'Aitone, Calacuccia, la Scala di Santa-Regina, et sont arrivés ce soir à Corte, où ils dineront et coucheront.

Les Congressistes sont enchantés de leur longue et belle excursion à travers la Corse.

L'égion d'honneur

Paris, 10 octobre.

M. le lieutenant Versini, du 3e rég. de zouaves, est inscrit d'office sur le tableau de concours pour le grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur : faits de guerre au Maroc

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 10 octobre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se réuniront, jeudi prochain, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

LA ROUTE DU CANAL DE PANAMA est ouverte !!

Paris, 10 octobre

Ce matin, à 10 heures, le Président de la République des Etats-Unis était dans son cabinet de travail, à Washington.

En présence d'un certain nombre de personnalités et des membres du Gouvernement, M. Wilson pressa un bouton électrique, et, au même instant, à 3.000 kilomètres de distance, une charge de vingt tonnes de dynamite fit exploser et sauter la digue de Gambou, le dernier obstacle qui séparait les eaux de l'Océan Atlantique et de l'Océan Pacifique

La route du Canal de Panama est donc ouverte à partir de ce jour.

DANS LE COMMERCE

Les Avions

Paris, 10 octobre.

M. Massé, ministre du Commerce, a l'intention d'utiliser les avions pour le transport de certaines dépêches destinées aux grands paquebots de l'Amérique du Sud.

Des expériences vont être faites dans le courant du mois prochain.

Au « Journal Officiel »

Emplois réservés

Paris, 10 octobre.

M. Fraticelli, ancien préposé des douanes, est nommé receveur-buraliste et débitant de tabacs, à Ampus, (Var).

M. Antonini, ancien soldat au 22e rég. d'infanterie coloniale, est nommé garçon au Prytanée militaire de La Flèche.

Bruits de Démission du Ministre de la Marine

Paris, 10 octobre.

Le bruit court, depuis quelques jours, que M. Pierre Baudin, ministre de la Marine, serait décidé à donner sa démission.

Plusieurs organes parisiens se font aujourd'hui l'écho de ces bruits.

L'*Eclair*, entr'autres, annonce dans son numéro de ce jour, la démission prochaine du Ministre de la Guerre.

LA CLASSE 1912

Paris, 10 octobre.

M. Etienne, ministre de la Guerre, a reçu les rapports des médecins-inspecteurs et médecins principaux, directeurs des services de santé de corps d'armée, affirmant que les hommes de la classe 1912 seront installés dans des conditions d'hygiène très favorables.

Tous ces médecins-inspecteurs ont visité, avant l'arrivée de la classe, les locaux qui devaient être occupés par les appelés de la classe 1912.

EN CHINE

Le Président de la République

Paris, 10 octobre.

M. Raymond Poincaré a adressé hier soir, de Madrid, un télégramme à Yuan-Chi-Kai, pour le féliciter de son élection à la Présidence de la République.

L'Entente FRANCO-ESPAGNOLE

Communiqué Officiel

Paris, 10 octobre.

L'entente franco-espagnole est un fait accompli.

Voici la note officielle qui a été communiquée aujourd'hui aux journaux ;

« Les divers entretiens entre M. Romanones, président du Conseil des ministres d'Espagne ; M. Lopez Nunez, ministre des Affaires étrangères, et M. Stephen Pichon, qui portèrent sur toutes les questions d'ordre politique, économique et commercial, intéressant la France et l'Espagne, permirent de constater la parfaite concordance de vues entre les Représentants des deux Pays.

« Leur politique en Afrique et en Europe inspire de plus en plus des sentiments d'entente et d'amitié cordiale, qui répondent aux intérêts comme aux aspirations et aux besoins des deux peuples.

» Ces principes trouveront leur application toute naturelle aussi bien dans la politique générale des Gouvernements de Paris et de Madrid, que dans les questions spéciales qui se rattachent à l'œuvre qu'ils accomplissent au Maroc. »

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE EN ESPAGNE

CARTHAGÈNE

Paris, 10 octobre.

L'arrivée, à Carthagène, du Président de la République et de S. M. Alphonse XIII donna lieu à une grandiose manifestation.

La revue navale

Aussitôt après leur arrivée, les deux Chefs d'Etat passèrent en revue tous les navires de guerre mouillés dans le port.

Le croiseur anglais *Invincible* représentait l'Angleterre aux fêtes franco-espagnoles.

A bord de l'*Espana*

La revue navale terminée, le Président de la République, sous la conduite du Roi d'Espagne, visita très minutieusement le cuirassé espagnol *Espana*.

DÉJEUNER DE GALA à bord du *Diderot*

A 12 heures, le Roi d'Espagne, qu'accompagne M. Raymond Poincaré, est monté à bord du *Diderot*, où le Président de la République a offert un grand déjeuner en l'honneur du Roi.

Les toasts

Au champagne, des toasts furent échangés.

Le Président de la République parla le premier. Il confirma l'entente franco-espagnole, puis termina ainsi :

« Je lève mon verre en l'honneur de Votre Majesté, de S. M. la Reine, de S. M. la reine Marie-Christine, de S. A. R. le prince des Asturies et de la famille royale.

» Je bois à la grandeur de l'Espagne et à la gloire de la Marine espagnole. »

La musique de l'escadre joue l'hymne national espagnol.

Le roi Alphonse répond en français au toast du Président de la République.

Lui aussi fait allusion à l'entente franco-espagnole qui est aujourd'hui un fait accompli, et termine en disant :

« Je lève mon verre en l'honneur du Président de la République française ; je bois à la prospérité de la France et à la gloire de son armée et de sa marine. »

La musique joue la *Marseillaise*.

Le Départ

A 15 heures, le Roi d'Espagne quitte le *Diderot*.

Les adieux des deux Chefs d'Etat furent empreints de la plus grande cordialité

Le Président de la République, après avoir serré la main au Président du Conseil et au Ministre des Affaires étrangères, a remercié les généraux Espinosa et Loriga, le lieutenant colonel Rivas, qui étaient attachés à sa personne.

A 15 heures 30, le cuirassé *Diderot* donne le signal du départ.

Ce croiseur, qui porte le pavillon du Président de la République, appareille le premier.

Les autres navires composant la flotte présidentielle suivent le mouvement.

Le *Diderot* est escorté des cuirassés de la première escadre de ligne ; le *Voltaire*, battant pavillon du vice-amiral Boué de Lapeyrère, commandant en chef l'armée navale ; le *Mirabeau*, battant pavillon du contre-amiral Lacaze ; le *Danton*.

Les saluts réglementaires ont alors été échangés avec l'escadre espagnole.

L'escorte espagnole

Le roi Alphonse, sur le cuirassé *Espana*, accompagne le Président de la République jusqu'à la limite des eaux territoriales.

Le Ministre de la Marine est à bord du *Charles-Quint*.

Ce fut un voyage grandiose et qui laissera des souvenirs que celui du Président de la République en Espagne.

Tout un peuple acclama le Président de la République, et M. Poincaré, comblé des sympathies de la foule, fêté, traité comme un ami de vieille date, ne dissimulait pas sa satisfaction.

Les superbes Espagnoles ont montré qu'elles gardaient intacte leur vieille courtoisie, mais le mot courtoisie est infiniment au-dessous de la réalité, quand on veut définir la réception qui fut faite au Président de la République,

Tout l'enthousiasme méridional; toute la fraternité latine se sont exprimés en une indicible ardeur.

Pharmacie Ramaroni

C. COSTA, successeur

Pharmacien de 1re classe de l'Ecole Supérieure de Montpellier

Médicaments de 1er choix

Exécution scrupuleuse des ordonnances

Laboratoire d'Analyses

Chimiques et Bactériologiques

CAFÉ DU LYCÉE

Nouvelle Direction

CASANOVA et DEFENDINI

Propriétaires

Consommations de 1er choix — Service irréprochable — Spécialité de café moka.

Installations Electriques

J. GANGLOFF

Boulevard du Palais (en face le Lycée)

— BASTIA —

LE CABINET

DE Mme MASSEL

DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA

au 1er étage

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire, Plombages Or, Platine et Ciment. Extraction des dents avec ou sans anesthésie.

Travail fait dans les vingt quatre heures

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres vendre.

S'adresser 28 Boulevard du Régulier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

HERMITE à St-Chamas dem. Agents pour huile et beurre « LEURRELINE. »

VINS EXQUIS

véritable Eau de vie de marc

provenant des meilleurs crus de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Genovesella et de Malvoisie.

Médaille d'or au Concours Agricole de Paris

Champagne Veuve Clicquot — Piper Heidsieck, Moët et Chandon, etc.

Rhums et Liqueurs de marques

Essence pour sirops Limon et Grenadine

Parfumerie des maisons les plus renommées

Maison MARTINI

BASTIA, 18, Place Saint-Nicolas, 18, BASTIA

CÉDRATINE

Grande Liqueur de marque

Imprimerie Ollagnier.

Le Directeur-Gérant

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

46, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille

reconnues supérieures dans le Monde entier

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés

FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner cet garantie.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

Appareils inodores de tous systèmes

MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO

Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS

Crème de Cédrats

BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap AU Quinquina

—CABINET JEAN GRAZIANI—

Agréé au Tribunal de Commerce, ancien Premier Clerc de Notaire

8, Boulevard du Palais, au 1er, BASTIA (Corse)

Assurances

Vie — Incendie — Accidents

Gérance d'Immeubles

Location, Vente et Achats d'Immeubles

Cession de Fonds de Commerce

Contentieux

Recouvrement de Créances

Réduction d'autres sous-seings privés

Établissement de Comptabilité — Bilans

Prêts sur hypothèques

Diligence et Discrétion

CAFÉ SOAVI

RENOMMÉ

pour son CAFÉ EXPRESS

Savon Le CHAT

Extra. Garanti pur — *Produit. innocu Kgr par jour*

La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

VIN DU CAP CORSE

AU QUINQUINA

Apéritif-Tonique-Fortifiant

L. N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'Honneur

Commandeur du Mérite Agricole

BASTIA

LE PLUS FIN DE TOUS LES BEURRES

MARQUE DÉPOSÉE

BURRO NATURALE C.R MILANO

SE MÉFIER des contrefaçons et imitations

EXIGER sur les pains les initiales C. R répétées autour de la marque centrale

BEURRE DE MILAN GARANTI NATUREL

En vente chez M. Gregory, épicier, rue Napoléon, Bastia.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 502

DIMANCHE 12 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. Le Journal.

Prix divers : 1 fr. — Réclames (2e page) 0,75 — Réclames, 0,50 — Judic. an. 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
CORSE	3 fr.	5 fr.	10 fr.
AUTRES DÉPART.	6 »	12 »	22 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h 31 m. — Coucher, 5 h 46 m.
Premier quart, le 6 — Pleine Lune le 14.
Fête d'Aujourd'hui : N. D. de la Miséricorde.
Fête de Demain : Saint Edouard.

11 OCTOBRE

LE PIC D'ARGENT

CONTE DU DIMANCHE

Là haut, tout là-haut, au-dessus des forêts de sapins accrochées au flanc des pentes, au-dessus des arêtes de granit et des crêtes blanches où la neige luit comme une mantille de jouvencelle, au-dessus même des glaciers où le soleil se mire, il se dresse le pic d'Argent, merveilleux et féerique, habillé de blanc comme le Pierrot des comédies, immaculé et superbe, et les nuages lui font une parure de mousselines !...

Jamais être humain n'est allé jusqu'à lui, jamais non plus les grands aigles des sommets ne se sont posés sur sa cime et n'ont promené sur lui l'ombre de leurs ailes étendues !

Magnifique sous le ciel bleu, dominant la montagne, le pic d'Argent est inviolé et la neige qui le recouvre n'a senti passer sur elle que la rude haleine des bises ou l'ardent baiser du soleil !

Ah ! monter là-haut, monter au prix de n'importe quelle épouvante et de n'importe quel vertige ! Aller graver son nom sur le glacier que nul souffle impur n'a terni !... Le beau rêve ! mais ne rêve inscrit pour qui n'a pas les ailes de la chimère !

Gaspard, le vieux Gaspard, dont les jambes ne sont usées à force de gravir les sentes au bord des gouffres, a fait ce rêve ce pendant... Et souvent ses yeux ont cligné qui ont l'air de sommeiller poursuivent à l'horizon la vision fantastique du pic d'Argent, géant du ciel, étincelant comme une parure de patricienne ! Monter là-haut et mourir !... Gaspard a cent ans bientôt, mais il est droit et robuste comme les sapins au flanc du Brévent : ses jarrets n'ont jamais fléchi, jamais son pied n'a glissé sur les rênes ni sur les arêtes de pierres jetées comme des ponts au-dessus des précipices...

Monter là-haut !...

Ah certes, il y a longtemps que ce rêve le hante le cerveau du vieux Gaspard : plus d'une fois il a tenté de le réaliser, toujours il a dû reculer, vaincu par la fatigue, épouvanté lui-même par son audace. C'est qu'il n'y a pas de chemin qui conduise aux glaciers, c'est que les murailles de roc se dressent géantes, verticales, jetées les unes au-dessus des autres comme les marches d'un immense escalier...

Ah oui ! folie que de vouloir tenter ainsi l'inévitable !...

Cependant, par ce frêle matin d'août, un espoir rendit dans le cœur du vieillard... Qui sait ? La montagne se laissera peut être enfin, cette fois ! Le ciel est si bleu et la brise si douce et les oyolamens au bord des abîmes ont des senteurs si suaves !

Et il prend son bâton ferré, et le voilà sur la pente raide, dont les cailloux s'écroulent en cascades, sous ses pas... Il monte ! Dieu ! quelle radieuse lumière, on mario, tombe du ciel bleu, et qu'il fait bon respirer à pleins poumons cet air vif qui donne l'ivresse comme un nectar !...

Toujours plus haut ! toujours plus loin !

Il a retrouvé son pas d'autrefois, ce pas lent mais infatigable qu'il prenait pour aller aux Bossons ou pour se hisser sur les pics par les routes en colimaçon. Mais pourquoi donc se rait-on de lui ? Pourquoi disait-on que ses jambes étaient usées à force d'avoir marché ? Ce que les jeunes n'oseraient tenter, il est en train de l'accomplir ! Il domine déjà les murailles de granit, il s'est élevé au-dessus des forêts de sapins, et maintenant sous ses pieds il n'y a plus de rentier, plus d'herbe non plus, rien que de la neige, rien que de grosses vagues blanches immobiles, qui semblent prêtes à déferler les unes sur les autres...

O splendeur !

Voici le soleil sur son déclin et tout à la cime, si loin que l'œil aperçoive, ressemblent à des dômes d'or en fusion... Déjà l'ombre emplit les vallées, monte à l'assaut des hauteurs, enseveli non à peu dans une brume opaque les nappes vertes des pâturages et les sombres froidaisons des sapins, mais c'est le père Gaspard est arrivé, on dirait que l'ombre ne peut atteindre, car les mamelons de glace étincellent toujours de mille feux et reflètent en tons chatoyants les traînées sanglantes du crépuscule...

Enfin !

Un effort encore et le pic d'Argent est vaincu ! Sur les cristaux éblouissants qui luisent comme des sous-boules, le vieillard pose le pied et il a l'air de marcher dans une apothéose ! Et un cri de fierté et de folie qui déchire le silence impressionnant des choses, fait hurler l'écho et semble arracher un frémissement aux neiges éternelles !...

... Lorsqu'il eut bien rempli ses yeux de la fantastique vision et qu'il eut suffisamment grisé son cœur d'allégresse et ses sens de vertige, le père Gaspard pensa toutefois à sonner à la nuit qui venait et se sentit pris d'un frisson...

Déjà !

Il vit les crêtes s'éteindre une à une, et s'enfoncer dans la brume, et l'ombre accourir comme une mer montante, creusant au-dessous de lui un rivage clair qui s'égrenait au vent du ciel.

— « Miséricorde ! » — soupira-t-il.

Alors il lui sembla entendre quelque part autour de lui un rire clair qui s'égrenait au vent du ciel.

— « Miséricorde ! » — répéta l'écho.

Car le pic d'Argent, inviolable et superbe, avait tressailli, et c'était lui qui, sentant l'homme à sa merci, commençait à se venger et riait à pleine gorge dans la nuit folle !

Et tandis que l'ombre à grands flots envahissait tout, enveloppait les choses dans son linceul, le rire redoublait, devenait démentet ses notes roulaient comme des cascades en furie et remplissaient l'espace d'un grondement de tonnerre...

— « A nous deux ! » — semblait dire ce rire.

Et la montagne toute entière palpitait. Et l'on eut dit que tout à-coup les grosses vagues blanches sur les rêves inconscient sur crinière d'embruns et se mettaient à bondir comme si un souffle de tempête était passé sur elles...

Oh oui, folie ! triple folie d'avoir osé tenter Dieu !...

Impassible et fier, au dessus des forêts et des glaciers, il se dresse, le pic d'Argent, et sa grande ombre au soleil couchant court sur les plaines... Et personne au monde ne sait encore son secret, car Gaspard qui monta là-haut n'est jamais redescendu, et seuls les fantômes errant par les nuits sans lune ou les nuages qui s'accrochent aux contreforts des sommets savent la place où son corps repose tout au dans la terre gelée...

E.-G. PERRIER.

Lire à la troisième page

NOS TÉLÉGRAMMES

NOTE DU JOUR

Continuons à enregistrer les chansons de gestes de nos honorables conseillers généraux.

M. Guilini, a le geste ardent comme le verbe, le geste large, étendu, solennel, la voix tonitruante, la parole émotionnante, persuasive, et s'il ne permet pas au chauffeur de sa superbe limousine de s'emballer, il s'emballe quelquefois à la grande joie du public qu'il emballe bel et bien.

C'est un orateur sympathique et entraîneur de foules, au tempérament de feu, d'un feu qu'il ne tient pas de Promédithe, mais sans doute des rives ensoleillées qu'il habite et où naquit Annibal.

Malheureusement cette année, ainsi que le rossignol du poète, l'élu de Vico est demeuré sans voix

Le fatal oracle d'Epidaure lui aurait-il interdit de parler ? Tous ses amis ont regretté de ne pas l'entendre.

M. le docteur Sari, est un jeune, chez lequel la valeur n'attend pas..... c'est pourquoi au lieu de monter à la tribune il s'y précipite, s'y jette dessus, le geste « éparpilleur » de papiers traitant son sujet alors qu'il vient à peine de demander la parole, questionnant le Préfet, harcelant les adversaires et gesticulant des deux bras pour aller plus vite. Bastia possède en lui un nouveau défenseur qui ne laissera rien passer contre ses intérêts, et je suis convaincu que sur ce point, tout au moins, il sera toujours d'accord avec son collègue M. de Caraffa. C'est toujours ça de bien pour nous, électeurs, qui prisons plus les résultats que les chansons de gestes.

LORETO.

TOUJOURS LA Cie FRAISSINET

Le paquebot « Corsica »

M. Antonini a adressé à M. le Directeur des Postes de Marseille, Commissaire du Gouvernement, la lettre suivante :

Marseille, le 4 octobre 1913.

M. le Commissaire du Gouvernement,

Permettez-moi de venir attirer votre bienveillante attention sur une constatation pénible que j'ai eu l'occasion de faire au cours d'une traversée d'Ile Rousse à Marseille, le 22 septembre dernier, sur le paquebot *Corsica* de la Compagnie Fraissinet.

Passager de troisième classe, je crus à un moment donné pouvoir me retirer dans la couchette qui m'avait été attribuée. Or, alors que je comptais prendre quelque repos, je fus obligé de déguerpir à cause des émanations envahissantes qui se dégageaient du water closet dont les tuyauteries, en mauvais état, refoulent les gaz délétères.

Si j'ai tenu à vous signaler cet état de choses, c'est qu'il m'est revenu que cet inconvénient n'est pas purement accidentel. D'après les renseignements que je me suis fait un devoir de recueillir, il résulte, au contraire, que le local affecté aux passagers de troisième classe a toujours présenté cette grave incommodité, et que, loin de bénéficier de la couchette qu'ils ont pourtant payée, les voyageurs sont mis dans la cruelle nécessité d'effectuer la traversée sur le pont et cela par tous les temps, ou de se résigner à changer de classe, chose souvent impossible à cause de leurs moyens limités.

Ou n'osera point soutenir, j'ose l'espérer, que cette catégorie de passagers est moins intéressante que celle des première et deuxième classes ; encore moins, à une époque où les questions d'hygiène sont, pour ainsi dire, à l'ordre du jour. On se gardera bien de prétendre que le fait que je vous signale se comporte aucune suite, vu la courte durée de la traversée ! Ce serait de l'ironie de mauvais aloi. Lorsqu'on se préoccupe, à juste raison, de l'aménagement de paquebots qu'on s'efforce de rendre le plus confortables possible pour plaire aux touristes, nous applaudissons tous aux améliorations réalisées dans ce but, mais encore faut-il que les passagers, moins fortunés et qui ne voyagent point pour leur seul plaisir, ne soient point traités en parias. Ils ont droit, eux aussi, il nous semble, sinon à une installation luxueuse à laquelle ils ne prétendent point, du moins à un aménagement qui ne laisse rien à désirer au point de vue de la propreté et de la salubrité.

Dans l'espoir que vous n'hésiterez point à intervenir utilement auprès de la Compagnie Fraissinet, afin de l'amener à entreprendre au plus tôt l'amélioration qu'un nom de tous mes compatriotes, habitués des troisièmes classes, je réclame de votre impartiale autorité, j'ai l'honneur, Monsieur le Commissaire du Gouvernement, de vous prier d'agréer l'hommage de mon profond respect.

ANTONINI,
30, Rue Abbé de l'Epée, 30.

57 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain

par PIERRE SALIS

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XI

UN BLOC N'EST JAMAIS PERDU

— Tu n'as ne pas encore assez traîté, aujourd'hui !... Tu as encore remué trois cent mille francs à la Bourse, et je viens de remarquer quelque chose comme cent mille balles dans ton coffre-fort !... Viens donc te promener au Bois, où on rencontrera ma femme et les enfants... et on rentrera prendre le thé à la maison...

— Mon cher, j'aurais le plus grand plaisir à me trouver avec tes jolies filles et ta charmante femme... quoiqu'elle ne soit guère gaie et ne m'accueille jamais avec grande faveur...

— Tu sais, n'a est très réservée...

— Je m'en aperçois... Je ne désespère pas de la dégeler ; mais ce ne sera pas aujourd'hui... car j'ai l'intention de te faire prendre la thé avec une très belle créature... qui n'est d'ailleurs pas pour toi, sale marchand !... Mistress Harry Spring est à Paris !

— Ah bah !... Et tu l'as rencontrée ?

— Mieux que ça : M. Spring est venu, tout à l'heure, chez moi... Voici sa carte...

— Il n'est pas venu avec sa femme, je suppose ?

— Je sais simplement qu'il a une très jolie femme... Ils sont descendus, comme tu vois, à l'Hôtel Mirabeau... Et pour peu que la chance soit avec nous...

— Ça m'a tout l'air, aujourd'hui !

— Mon petit Praxellan, nous aurons aujourd'hui même allumé notre grand consortium des pétroles !...

— Et toi... tu comptes allumer la femme aussi ?

— Mon cher, il ne faut jamais négliger les belles fleurs qu'on trouve sur la route de la fortune !

Mister Harry Spring n'était certainement pas d'agréable humeur : d'abord parce que sa femme lui avait refusé l'avoir, sinon qu'elle en avait un moins pour une heure à rester dans sa magnifique... ensuite, parce qu'il n'avait trouvé aucune des personnalités qu'il désirait voir... et enfin, lorsqu'il était rentré, non première fois, à l'hôtel Mirabeau, madame son épouse n'y avait pas encore reparu : où se promenait-elle ?.. où dépensait-elle son argent, qu'il lui fabriquait par monceaux ?...

A New York cette pensée ne l'eût même pas effleuré, puisqu'il est bien entendu, de l'autre côté de l'Atlantique, que l'homme n'est bon qu'à cela, faire de l'argent, « make money », et la femme à le dépenser, avec un entourage d'incombrables Ewts. Mais à Paris, les femmes, quoique rêvant de tout en réalité, ont la discrétion de pas trop la paraître ; par la comparaison avec les maris français, un conjoint américain s'aperçoit assez vite du rôle d'utilité — un peu humiliant — auquel le réduit son épouse. Et M. Harry Spring, s'il n'en était pas encore à ce degré d'agitation qui annonce une scène de jalousie, éprouvait certainement des agacements qu'il n'avait jamais connus à New York, où il eût désigné, presque rêvement, heure par heure, l'établissement du thé où elle n'arrêterait... les magasins où elle ferait : une des plus grandes joies des Américaines : « to go shoping !... » la promenade où elle se laissait admirer...

Ce Paris, si ouvert, lui était trop mystérieux, à lui, lui donnait trop d'équivoques ; et mistress Théodosia commettait presque une imprudence, aujourd'hui, de ne pas s'être davantage préoccupée de son époux.

Mais, à force de réduire l'époux au rôle de faiseur d'argent, les Américaines cèdent la première place, dans le cerveau et le cœur de leur mari, à cet argent qu'il faut poursuivre avec tant de passion. Et il suffit que deux cartes fussent remises à mister Spring, pour qu'il oubliât instantanément, et sa femme, et l'impression d'agacement sous laquelle il était tout à l'heure.

— Ah ! right ! faites monter ces messieurs.

Toutefois, il n'allait pas se précipiter au devant d'eux, bien qu'il eût le plus ardent désir de les voir. Il ajusta qu'on les introduisît dans le salon... qu'il les priât de l'excuser, car il avait un important courrier à terminer... Et, de ce salon, séparé de son cabinet par une glace sans tain, on pouvait l'apercevoir distant ses lettres à une sténographe, feuilletant des cartes, consultant des tableaux... Il aurait parfaitement pu accomplir tout cela devant ; mais il fallait donner à ces Européens d'Outre l'impression qu'il était bien le représentant de la Mondial Petroleum, et qu'il détenait bien en quelque sorte, une part de souveraineté industrielle et financière.

Lorsqu'il daigna les recevoir, il s'excusa, assez courtoisement, de les avoir fait attendre ; mais l'heure du courrier est sacrée, n'est ce pas ?.. Maintenant, il était tout à ces gentlemen. Seulement, il n'avait pas encore souri ; et sa poignée de mains avait été correcte, mais glaciale. Praxellan, qui aimait les gens tout ronds, était presque décontenancé. Rosselane, au contraire, accoutumé à ses façons, et qui ne se laissait jamais bluffer, porta immédiatement un coup droit à mister Harry Spring.

— Il est un peu regrettable, cher monsieur, que nous n'ayons pas été avisés depuis plusieurs jours de votre présence à Paris ; car... cela n'a tenu qu'à un fil que mon ami Praxellan et moi, au nom du Consortium des Pétroles du Caucase, nous ne prissions des engagements définitifs avec le Standard Petroleum...

Il n'y avait pas un mot de vrai dans cela. Et Harry Spring faillit riposter un peu rudement que jamais le Standard Petroleum n'avait songé à une entente avec les pétroles asiatiques... si que eux, seuls, les maîtres de la Mondial Petroleum, avaient des raisons, non pas de rechercher à tout prix une entente avec ces messieurs, mais de l'examiner... Pourtant, l'accent de Rosselane avait été si sincère, son regard si gentil ; et Praxellan avait un air si convaincant que Harry Spring se demandait si on le bluffait ou non. En tout cas, il avait certainement des gens avisés, fort intelligents, en face de lui : ce vieux bonhomme — il le jugeait très vieux — avait l'Orient à plein nez et devait être merveilleusement au courant de tout ce qui se passait là bas. Quant à Rosselane, sa réputation d'habileté, de finesse, avait eu ses échos jusqu'à Wall-Street.

Nous sommes convaincu que depuis la réception de cette lettre les choses ont changé, que non seulement le paquebot « Corsica, » mais tous ceux qui composent la flotte affectée aux lignes de la Corse ont été l'objet d'une inspection sérieuse, et que des instructions très sévères ont été données pour qu'aucune réclamation de ce genre n'ait à se reproduire.

Il n'est pas moins regrettable cependant que l'attention de M. le Commissaire du Gouvernement ait dû être éveillée par la réclamation d'un passager. Son service comporte une inspection coutumelle et méticuleuse des paquebots affectés aux services postaux. Il dispose du concours d'inspecteurs de la navigation qui n'ont autre chose à faire que de visiter les paquebots postaux avant leur départ de Marseille et de s'assurer qu'au point de vue de la sécurité des passagers, comme de l'hygiène, toutes les dispositions ont été prises pour éviter des réclamations.

En cela, Commissaire du Gouvernement et Inspecteurs de la navigation, tout en faisant leur devoir, suivraient exactement les prescriptions ministérielle.

M. Pierre Baudin, ministre de la Marine n'hésitait pas, il n'y a pas longtemps, à infliger un blâme aux inspecteurs de la navigation, parce que l'un des paquebots de la Compagnie Transatlantique n'avait pas été visité avant son départ de Marseille.

Et MM. Fraissinet, qui tiennent tant la main à l'application de leur cahier des charges, prendront des mesures pour que, sur leurs paquebots, les règles de l'hygiène soient exactement respectées et que les passagers, même ceux des troisièmes, soient convenablement installés.

Démission de M. l'Architecte

Nous reproduisons plus bas la lettre de M. l'architecte Bronzini à M. le Maire, pour le prier d'accepter sa démission.

Nous ne pouvons que regretter le départ de M. Bronzini. Ses hautes capacités son dévouement aux intérêts de la Ville, son désintéressement assuraient une direction très sérieuse aux travaux municipaux projetés.

Nos regrets seront certainement partagés par tous nos concitoyens.

Voici la lettre de M. Bronzini :

Bastia, le 11 octobre 1913.

Monsieur le Maire,

Obligé à votre affectueuse insistance, j'ai consenti à retirer ma démission d'Architecte municipal que j'avais eu l'honneur de vous adresser dans le courant du mois de juillet dernier.

Je pensais pouvoir continuer à vous prêter ma collaboration la plus entière et la plus dévouée. Mais des circonstances particulières me mettent dans l'impossibilité, à moins d'un surmenage pouvant être préjudiciable à ma santé, de consacrer à la direction des travaux communaux tout le temps et toute la sollicitude qui seront nécessaires pour réaliser le vaste programme que vous vous êtes tracé dès votre entrée en fonctions.

Veuillez donc me permettre de vous renouveler ma démission, et d'insister à mon tour pour que vous veuillez bien l'accueillir favorablement.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

BRONZINI.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 7 octobre.

Sur notre place, comme sur les principaux marchés financiers, une certaine amélioration se manifeste dès le début qui se maintient et s'accentue jusqu'en clôture. Heureusement les affaires sont toujours abondantes. La Route Française est calme à 87.47. Sauf le Turc en avance à 87 10, les Emprunts Etrangers sont plus ou moins hésitants. Extérieure 92 frs; Serbe 82.25. Russe Consolidé 92.20. Nos Grands Etablissements sont très soutenus. Le Crédit Foncier se négocie aux environs de 900. Le Crédit Lyonnais est à 1.675, le Comptoir National d'Escompte à 1 050 et la Société Générale à 824.

Les valeurs de transports sont peu traitées. On reprend légèrement au groupe électrique. Après un début en avance, les valeurs Russes finissent dans leur niveau précédent; seules les Naphtifères sont en progrès. Reprise des titres coprifères malgré la faiblesse de New-York et une baisse de 4/8 du métal. Le Rio passe à 1.082.

En Banque, Mines d'or toujours indécises. Raffermissement des Diamantifères. De Beers 508. Les Caoutchoucs accentuent leur avance précédente. Peu de changement en Industrielles Russes.

Chemins fer stationnaires. Le Nord se retrouve à 1.415, le Lyon à 1 320.

Conseil Général

Vœux Giudicelli

M. Giudicelli, conseiller général d'Olmi-Cappella, a déposé, au cours de la dernière session, les vœux suivants :

1er vœu, tendant à obtenir une subvention aux fins de réparer le pont de Lazzadajo du hameau Cappella.

2e vœu, sollicitant le prolongement du chemin n° 12 jusqu'à la commune de Piogglola par le col de Battaglia.

3e vœu, invitant l'Administration des ponts et chaussées à faire construire des parapets sur la route forestière n° 3, là où l'exige la situation des lieux, et à mettre le ditchemin en état de viabilité.

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de *Changement de local pour non renouvellement de bail*, la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Brevet Supérieur

Aspirantes et Aspirants

Les examens du brevet supérieur pour les aspirantes et aspirants ont eu lieu au Lycée.

Sur les vingt-deux aspirantes qui se sont présentées, huit ont été admises à subir les épreuves orales, huit ont été définitivement reçues.

Ce sont Mlles

Agostini — Carli — Colonna — Ferrandi — Giambruni — Salicetti — Santa-Croce — Traversa.

—oOo—

Sur les deux aspirants, M. F. aussi seul a été reçu définitivement.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Association générale des Petits Retraités. — L'assemblée générale statutaire qui devrait avoir lieu dimanche, 12 octobre, est reportée au dimanche, 19 courant, à 9 heures du matin, à l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : Paiement des cotisations, fixées désormais à 50 centimes par trimestre. — Compte rendu moral et financier. — Questions diverses.

Dotation de la Jeunesse de France. — La salle de la Mairie n'étant pas libre dimanche, 12 courant, la cotisation aura lieu dimanche suivant.

Les retardataires sont instamment priés de vouloir bien se mettre en règle.

Amicale des Retraités du S. A. des Dunoncz. — Réunion générale le 12 octobre, à 10 heures, à la Mairie.

Ordre du jour : Communications intéressantes. — Cotisations.

TOUT POUR LE VENTRE. — Les membres de la dite Société sont priés de se réunir, sans faute, mardi, 14 courant, à 8 heures du soir.

LES GALERIES BASTIAISES

ainsi que leur succursale

le PROGRÈS

Bds du Palais et Paoli

Ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse et sympathique clientèle que leurs magasins seront fermés **samedi** pour leur permettre de classer leurs nouveaux rayons de marchandises fraîchement arrivées.

Ouverture Sensationnelle

DEMAIN LUNDI

avec une superbe vente réclame de 1er choix.

BASTIAIS

PROFITEZ-EN

FÉMINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale

(Ancienne Poste)

Aujourd'hui, GRANDE MATINÉE à 1 heure et demie. Quatre séances.

Au programme soirée autres films on donnera les derniers événements du monde entier.

Ce soir, à 7 heures, quatre séances d'une heure.

Le Guet-apens

Drame policier en cinq actes

1er acte, les deux compères ; 2e acte, au château de Croze ; 3e acte, le crime de Raybard ; 4e acte, le détective entre en scène ; la just on triomphe.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 11 oct.

Observations faites par **M. QUILICI** pharmacien de 1re classe à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 18° midi + 21° ; à 6 heures du soir + 18,8 Maxima + 23,3 ; Minima + 16°.

Baromètre : 7 heures du matin 764 m. midi, 764 mm. — 6 h. du soir, 764 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Ques nuages. l'après midi.

M. le Préfet à Bastia

M. Thiben, préfet de la Corse, est arrivé hier soir, à Bastia, en tournée de revision.

Les opérations du Conseil de revision, pour le canton de Bastia-Terravecchia, commenceront ce matin, à 8 heures.

Nouvelles militaires

M. l'aspirant d'administration Girolami est promu au grade d'officier d'administration de 3e classe, et mis à la disposition du gouvernement militaire de Paris.

Qu'on se dépêche !

Les personnes désireuses de recevoir la décoration du Mérite agricole sont invitées à faire valoir leurs droits sans aucun retard, car les demandes et propositions, qui ne parviendraient pas au cabinet du ministre avant le 5 novembre, seront nécessairement reportées à une autre promotion que celle du 1er janvier 1914.

Troupes coloniales

Sont nommés adjudants-chefs, les adjudants : Sabiani Jean-Denis, du 2e tirailleurs sénégalais ; Baldacci Antoine-Louis, du 4e ; Marchi Etienne-Jean, du 4e.

A la musulmane

Comment naissent les modes ? Parfois du hasard, et bien plus souvent d'un caprice de jolie femme bien vite imitée.

Toujours est il que cet hiver nos charmantes Bastiaises portaient la voilette à la musulmane, épaisse, couvrant le bas du visage d'un tamis de dentelle légère et donnant tout son relief à l'éclat arrivé des yeux.

Nouvelles maritimes

M. Ilari Dominique est nommé courtier interprète et conducteur de navires à Ralou, et autorisé à interpréter les langues espagnole et anglaise.

La décoration des suffragettes

En France, tout finit par des chansons. Mais ne va-t-on pas pouvoir dire aussi que toutes les entreprises des femmes finissent par des rubans ?

Les suffragettes de Londres viennent de créer un ordre national, spécialement réservé aux plus héroïques et aux plus bruyantes d'entre elles.

L'ordre est à trois degrés : la médaille des « courageuses », et la médaille des « grévistes par la faim ». Les droits de chancellerie sont respectivement de 5 fr. 60, 7 fr. 50 et 25 francs.

De moment que le féminisme entre dans la voie des décorations, il ne faut plus nous en effrayer.

Cabinet Médical

Le docteur Luigi vient d'ouvrir son cabinet rue Jules n° 4, au 2e étage.

Consultations tous les jours de 2 à 4 heures.

Avis

Les *départs de Bastia* des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

Accouchement

Mme LOSCH BOZONNET, sage-femme de la Faculté de Montpellier, Lauréate de l'Ecole d'Accouchement. Infirmière Diplômée, Ex-Interne des Hôpitaux de Marseille.

Place de l'Hôtel-de-Ville, 3me au dessus de l'entresol, à Bastia.

Au Port

Arrivées du 7 au 10 Octobre :

Vap. franç. « Numidia », cap. Anocy, de Livourne, 44 pass., 11 ton.

Vap. franç. « Liamone, » cap. Maury, de Marseille, 192 passag., 136 ton.

Vap. ital. « Lombardo », cap. Grimaldi, de Maddalena, 89 pass. ton.

Balanc. ital. « Giovanni B. Padre, » cap. Vallebona, de Stintino, 15, fromag.

Vap. danois, « Dagmar, » cap. Muller, de Livourne, lest.

Vap. franç. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 85 pass., 17 ton. div.

Départs du 7 au 10 Octobre :

Vap franç. « Numidia », cap. Berrandy, pour Marseille, 346 pass., 30 ton.

Vap franç. « Liamone, » cap. Maury, pour Livourne, 22 passag. 30tm.

Vap. ital. « Lombardo », cap. Grimaldi, pour Livourne, 4 pass. div.

Vap. franç. « Liamone, » cap. Maury, pour Nice, 206 pass., 68 ton.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Dussol, 19, Bd Paoli.

Perdu

Il a été perdu un bracelet blanc et noir, avec collier portant l'adresse « Valentini, retraité, Colomars (Gard) ».

Ecrire à M. Valentini, retraité, Parata (Ocvaza).

ETAT-CIVIL

Naissances

Castellani Mario. — Rossi Maxime Etienne-Louis. — Benetti Ignace.

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ

FRANÇAIS EN PERLES DE BOHÊME

VERRERIE NOUVELLE

ACCESSOIRES — INSTALLATIONS

— Prix de Fabrique —

BIANCHI Benoit

2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

Pharmacie Ramaroni

C. COSTA, successeur

Pharmacien de 1re classe de l'Ecole Supérieure de Montpellier

Médicaments de 1er choix

Exécution scrupuleuse des ordonnances

Laboratoire d'Analyses

Chimiques et Bactériologiques

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS, 6

BASTIA

Ancienne Photographie Sacara

PHOTOGRAPHIES

— EN TOUS GENRES —

A DES

Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

30 × 40 à 10 francs.

40 × 50 à 12 francs.

Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES

SPÉCIALITÉ DE

REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N. B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs et Professionnels*.

A LA RÉSERVE

Huîtres et Coquillages

M. POLACCI MICHEL

11, Place Saint-Nicolas, Bastia

POLACCI MICHEL a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir de jeudi prochain, 10 courant, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'Huîtres et Coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à eau courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huîtres vertes, la douzaine 1.20

Huîtres de Varennes marines, la douz. 0.90

Cavisses première qualité, la douz. 0 20

Moules de Calais, 1er choix, la douz. 0 10

On livre à l'intérieur sur commande

Installations Electriques

J. GANGLOFF

Boulevard du Palais (en face le Lycée)

— BASTIA —

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des **CHEVEUX**



C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir. Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber. Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Congrès International D'OLÉICULTURE

Ile-Rousse, 11 octobre.

Les Congressistes ont quitté Corte, bien à regret, ce matin à 7 heures, pour continuer leur excursion à travers la Corse.

Après avoir visité Ponte-Leccia, Belgodere et Muro, ils sont arrivés à Calvi, où ils ont déjeuné.

Après avoir visité Calvi, les Congressistes sont partis pour Ile-Rousse, où ils viennent d'arriver.

Les Congressistes dîneront et coucheront au Grand Hôtel d'Europe.

Conférence à Bastia

Les Congressistes arriveront, à Bastia, dimanche dans la matinée.

A 3 heures 30 de l'après-midi, une conférence sera faite, à l'Hôtel-de-Ville, par M. Latière, ingénieur-agronome, secrétaire général de la Société d'Oléiculture de France.

Cette conférence sera fort intéressante ; le distingué conférencier, après avoir fait un résumé des travaux du Congrès d'Ajaccio, parlera sur la situation de l'oléiculture française.

Le soir, banquet au Grand Hôtel de France.

BOURSE DE PARIS

10 oct. — 11 oct.

Rentes de 3 0/0 ancien . 88 00 — 88.15

— de 3 0/0 amortis. . 90.45 — 90.75

ex coupon.

MARINE MARCHANDE

Quartiers Maritimes

Paris, 11 octobre.

Par décret présidentiel, le *prépposé* de l'*Ile-Rousse* est transformé en *syndicat*.

Le siège du syndicat de *Cagnano* est transféré à *Luri*.

La résidence du syndic des gens de mer de Luri est fixée à *Santa-Severa*.

Nouvelles Militaires

Cantinier

Paris, 11 octobre.

L'adjudant Cacciaguerra, du 141e rég. d'infanterie, est nommé cantinier du 21e rég. d'infanterie coloniale.

MOUVEMENT-JUDICIAIRE

Paris, 11 octobre.

Un mouvement judiciaire assez étendu a paru aujourd'hui au *Journal Officiel*.

M. Chênebenoit, juge d'instruction près le tribunal de 1re instance de la Seine, est nommé conseiller à la Cour d'appel de Paris.

—oOo—

M. Benigni est nommé huissier près le tribunal civil de Bastia, en remplacement de M. Ortoli, dont la démission a été acceptée.

Nouvelles Maritimes

Paris, 11 octobre.

M. le capitaine de vaisseau de Paris de Boisrouvray est nommé chef de la division navale de l'Indo-Chine.

M. Poincaré à MARSEILLE

Marseille, 11 octobre.

De grands préparatifs sont faits pour recevoir, avec un éclat extraordinaire, le Président de la République, qui arrivera demain matin à 10 heures.

Le cuirassé *Diderot*, portant pavillon présidentiel, mouillera au Quai de la Fraternité.

La 3e escadre de ligne et la 1re escadre légère sont mouillées dans la rade d'Endoume.

Les torpilleurs d'escadre et les sous-marins sont arrivés aujourd'hui et ont pris leur mouillage dans le Vieux-Port. Ils rallieront l'escorte présidentielle demain matin, à la première heure.

M. PICHON interviewé

Paris, 11 octobre.

Les principaux organes de la presse parisienne publient ce matin les déclarations faites, à des journalistes, par M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, avant son départ de Carthagène.

Interrogé sur la portée des toasts qui ont été échangés entre le Président de la République et le Roi d'Espagne, M. Stephen Pichon a déclaré que « le voyage de Madrid, succédant au voyage de Londres, et l'initiative prise par le Roi d'Angleterre d'envoyer un de ses navires à Carthagène, sont de nouvelles preuves des relations d'étroite amitié qui unissent, dans les mêmes vues pacifiques, l'Angleterre, la France et l'Espagne.

« La paix générale de l'Europe ne peut assurément que profiter de cette triple entente cordiale. »

CONSEIL DE DISCIPLINE des P. T. T.

Paris, 11 octobre.

Le Conseil de discipline des Postes, Télégraphes et Téléphones s'est réuni aujourd'hui, au Ministère du Commerce.

Le Conseil a eu à statuer sur des irrégularités commises par les demoiselles du téléphone, qui favorisaient les opérations d'un courtier de la Bourse de Commerce de Paris, au détriment de ses concurrents.

Quatorze téléphonistes et deux surveillants ont comparu devant le Conseil de discipline, qui a transmis son rapport au Ministre.

Désastre Maritime

UN VAPEUR EN FEU

236 passagers disparus

Paris, 11 octobre.

Le vapeur *Volturno*, allant de Rotterdam à New-York, fut abandonné hier, en pleine mer, à la suite d'un formidable incendie qui se déclara à bord.

Grâce à la télégraphie sans fil, 521 passagers ont été sauvés par une dizaine de vapeurs qui furent ainsi appelés au secours du navire en feu.

Deux cent trente-six passagers manquent à l'appel, malgré toutes les recherches qui ont été faites autant par le personnel du bâteau incendié que par le personnel des bâteaux-sauveteurs.

L'incendie du *Volturno* a été provoqué par l'explosion d'une chaudière.

Une violente tempête sévissait en mer ; les vagues s'élevaient à une hauteur considérable.

Le vent, qui soufflait en tempête, activa l'incendie dans des proportions effroyables.

Les paquebots, accourus au secours du *Volturno*, restèrent pendant toute la nuit, sur les lieux du sinistre.

Tirages financiers

Foncières 1903

Paris, 11 octobre.

L'obligation portant le numéro 58.325 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 246.470 est sortie remboursable à *trente mille francs*.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Muiot, Monti, Oblet, Mairésèbille, Castelli, Saingery, Morfaux, Beard, Costa ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME MAIRÉSÈBILLE

Née MONTI

leur sœur, tante, cousine, décédée à Paris, le 3 octobre 1913.

P. P. E.

MODES

Madame FRIVOLI

se rendant à Paris pour les nouveautés de la *Saison d'Hiver*, son Salon de Modes sera fermé jusqu'au 18 octobre.

Ecole Spéciale

de Sténo-Dactylographie

(Annexe de l'Ecole de Commerce)

Bastia, 1, Bd du Palais

Les Cours de Sténo Dactylographie (Méthode DUPLOYE-INSTITUT), auront lieu tous les jours de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures.

Le Cours de Dactylographie sera mixte, cette année, de 10 machines des meilleures marques.

L'Ecole prépare à tous les Concours des Administrations.

La préparation au Commerce comportera aussi un Cours de comptabilité élémentaire.

Le placement des élèves est fait par le soin de l'Ecole et gratuitement :

Résultats : Année 1911 1912, 14 placés.

Année 1912 1913, 15 placés.

Diplômes de sténographie (1912-1913), 24

Avis. — La Direction met en garde les pères de famille qui confient leurs enfants à des professeurs improvisés qui promettent beaucoup, mais dont les connaissances pédagogiques et les résultats restent nuls jusqu'à ce jour, à bien réfléchir sur les conséquences d'un enseignement trop superficiel.

CHOCOLAT D'ANNECY

Aliment délicieux

Le réclamer partout

CAFÉ DU LYCÉE

Nouvelle Direction

CASANOVA et DEFENDINI

Propriétaires

Consommations de 1er choix — Service irréprochable — Spécialité de café moka.

A VENDRE

petits appartements près du Marché, prix modérés.

On demande

des terrains aux environs de Bastia.

S'adresser à François MAESTRACCI, agréé au Tribunal de Commerce, 12, rue Napoléon.

ALCOOL de MENTHE DE **RICQLÈS**

désaltère fait digérer guérit la cholérine. évite les épidémies.

C'est le seul véritable

ALCOOL de MENTHE

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

Entreprise privée autorisée par décret du 1er Août FONDÉE EN 1819

PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS

LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES

Fonds de Garantie : 945 Millions entièrement réalisés

RENTES VIAGÈRES

Toute sortie pour chaque somme de 100 francs versée

à 50 ans	6 fr. 66	à 65 ans	10 fr. 12
à 55 ans	7 fr. 31	à 70 ans	11 fr. 99
à 60 ans	8 fr. 47	à 75 ans	13 fr. 60

Les Rentes Viagères peuvent être constituées aussi au profit de deux personnes en faisant d'un certain nombre d'années

Rentes viagères payées annuellement : 69 MILLIONS

Tarifs et notice envoyés gratis par poste contenant pour toutes les autres Compagnies françaises réunies

S'adresser à Bastia, à M. BITTERLEY, agent principal, 7 bis, nouveau Port.

A Ajaccio, à M. Alphonse MANIAGGI, 25, rue Fesch.



TEIGNEZ VOUS-MÊME VOS ROBES AVEC LA KABILINE

DEMANDEZ LE **RHUM** EXTRA SUPÉRIEUR

Seul RHUM parmi les marques importées EN FRANCE

Habitation L'ENFANTON

Mis en bouteille à la MARTINIQUE même.

Voir le cachet de la Mairie de SAINT-PIERRE de la MARTINIQUE sur toutes les étiquettes, approuvé par la signature du Maire.

SE TROUVE DANS TOUS LES CAFÉS

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28 Boulevard de Rigaer, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en gris.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Succursales privées soumises au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 147 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 31, Bd Paoli, BASTIA

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
SANS INTERRUPTION
Mise par les plus grands frais de l'Etat
2500 OEUFS
par an pour 50 poules
VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide du raisins parfaitement choisis, Genovesella et de Malvoisie,
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Veuve Clicquot — Piper Heidsieck, Rodet et Chardon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Farines pour pâtes alimentaires
Parfumerie des meilleures et plus renommées
Maison M.A. RUFFI
BASTIA, 58, Place Saint-Nicolas, 58 BASTIA
AVIS
Avant d'acheter, demandez les nouveaux CATALOGUES illustrés, Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Argenterie, Articles de Voyage, Maroquinerie, Coutellerie, Parapluies, Ombrelles, Cannes, Articles de Fumeurs, Jouets, Articles de Ménage, Articles de Pêche, Articles de Chasse, Articles de Sport, Articles de Jardinage, Articles de Pharmacie, Articles de Toilette, Articles de Bureau, Articles de Dessin, Articles de Peinture, Articles de Modelage, Articles de Gravure, Articles de Reliure, Articles de Papeterie, Articles de Librairie, Articles de Musique, Articles de Photographie, Articles de Cinématographie, Articles de Phonographie, Articles de Téléphonie, Articles de Télégraphie, Articles de Signalisation, Articles de Navigation, Articles de Pêche, Articles de Chasse, Articles de Sport, Articles de Jardinage, Articles de Pharmacie, Articles de Toilette, Articles de Bureau, Articles de Dessin, Articles de Peinture, Articles de Modelage, Articles de Gravure, Articles de Reliure, Articles de Papeterie, Articles de Librairie, Articles de Musique, Articles de Photographie, Articles de Cinématographie, Articles de Phonographie, Articles de Téléphonie, Articles de Télégraphie, Articles de Signalisation, Articles de Navigation.
MAISON DE CONFIANCE
Succursale : 58, Place Saint-Nicolas, 58 BASTIA
ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

HERMITE à St-Chamas dem. Agents pour huile et beurre « LEURRELINE. »

A MARSEILLE
A CÉDER
GRAND ÉTABLISSEMENT DE BAINS
ENTIÈREMENT MODERNE
Hydrothérapie avec Hammam et Piscine
(AU CENTRE DE LA VILLE)
Bonifice 30.000 francs, avec preuves
MAISON SÉRIEUSE
S'adresser "PETITES AFFICHES MARSEILLAISES" 23, Rue Grignan — MARSEILLE
Impt mensuel 140 francs.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER

LE PLUS FIN DE TOUS LES BEURRES
MARQUE DÉPOSÉE
BURRO NATURALE C.R MILANO
SE MÉFIER des contrefaçons et imitations
EXIGER sur les pains les initiales C. R répétées autour de la marque centrale
BEURRE DE MILAN GARANTI NATUREL
En vente chez M. Gregory, épicier, rue Napoléon, Bastia.

CAFÉ SOAVI
RENOMMÉ
POUR SON CAFÉ EXPRESS
Installations à Gaz et Eaux
JEAN CINI
13, Boulevard Paoli, 13, BASTIA
Articles d'Eclairage et de Chauffage
Lampes à Gaz — Becs et Manchons
Appareils sur commande
Installations payables à partir de 5 fr. par mois
Installations complètes de salles de Bains
Travaux garantis — Prix modérés

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CEDRATINE
MARQUE DÉPOSÉE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 263
LUNDI 13 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Texte divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse ..... 20 fr. | 10 fr. | 5 fr.
Autres Départ. 32 » | 13 » | 6 »
Union postale, et autres pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 32 m. — Coucher, 5 h. 44 m.
Premier quart, le 6 — Pleine Lune le 14.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Edouard.
Fête de Demain : Sainte Calixte.

12 OCTOBRE

Vieilles Enseignes

La bicyclette et, depuis, avec elle, l'automobile ont ramené la route française : l'ancienne auberge, que n'achalandaient plus que de rares passages de rouliers, est réveillée de sa torpeur quasi séculaire, elle a repris son activité du temps des diligences et des voyages en berline, elle rallume ses feux de cuisine et requinque sa vieille enseigne en fer forgé : Au Cheval Blanc, Au Lion d'Or, Au Petit Ecu, Aux Trois Pigeons, A l'Espérance, A la Belle Etoile, A la Tour d'Argent, etc.

La prospérité de l'auberge de jadis n'allait cependant pas sans déboires, la grivèlerie date de loin, et, au quinzième siècle déjà, François Villon, le poète truand, avait donné le précepte :

C'est bien dîné quand on s'échappe
Sans débourser pas un ung denier,
Et dire adieu au taverninr
En tarchant son nez à la nappe.

Aussi, le patron de la meilleure hôtellerie lyonnaise où pendait, en 1608, l'enseigne des Trois Rois, avait-il fait peindre en dessous, sur la muraille, ces mots restés en dicton populaire : « On ne loge céans Crédit, car il est mort. »

L'hôtelier qui se fait gloire de sa vieille enseigne fait, en même temps, preuve de goût ; malheureusement quelques-uns, dans les pays de tourisme cosmopolite, croyant flatter l'amour-propre de leur clientèle étrangère, des Anglais surtout, remplacent l'enseigne pittoresque d'autrefois par une banale et prétentieuse enseigne en lettres dorées hautes d'une aune. C'est ainsi que, sur la côte normande, une hôtellerie jadis connue à vingt lieues à la ronde sous le nom d'Hôtel du Grand Cerf, que son fondateur lui avait donné en 1695, s'appelle aujourd'hui Modern-Hôtel, et qu'un peu plus loin, la très ancienne Hôtellerie du Valeureux Roland est devenue l'Hôtel d'Angleterre ; dans les mêmes parages, l'Hôtel des Etrangers et l'Hôtel des Anglais s'appelaient depuis deux cents ans : A la Besogne de Houx et Au Chevalier Bayard. C'est de leur titre de noblesse que ces hôteliers mal'visés dépouillent leur maison, sans grand profit, même de réclame.

L'origine de l'enseigne se perd dans la nuit des temps : au musée de Naples on peut voir toute une collection d'enseignes à devises et à images qui ont été recueillies dans les fouilles de Pompei, encore attachées à la façade de boutiques et de tavernes.

Autrefois, en France, à Paris et dans les grandes villes de la province, l'enseigne n'était pas spéciale aux maisons de commerçants, les maisons particulières avaient aussi la leur : et c'est ainsi qu'au-dessus de la porte de la maison que Cottier, le médecin-barbier de Louis XI, s'était fait construire à Paris, était creusée dans la pierre cette facétieuse inscription : « A l'Abri-Cottier. »

Dans son *Histoire et Recherches des antiquités de la ville de Paris*, Sauval relate que les marchands parisiens des divers métiers avaient coutume d'orner leurs portes et leurs fenêtres de bannières en forme d'enseignes où étaient peints le nom et le portrait du saint ou de la sainte sous le patronage desquels ils avaient mis leur fortune commerciale. Mais ce n'étaient pas les seuls emblèmes, l'enseigne à rébus était aussi très en usage. En voici quelques exemples : « A la Roupie, » une pie et une rose ; « Tout en est bon, » c'est la femme sans tête ; « Au grand Passe-Parout. » un louis d'or de grande dimension ; « A la Vieille Science, » une vieille qui scie une anse : « Au Grand I Vert, » enseigne d'un marchand de bois : « A la Botte de Nevers, » enseigne d'un cordonnier, etc...

Parmi les vieilles enseignes relevées par Sauval, quelques-unes ont eu leur célébrité particulière dans l'histoire du vieux Paris : La Pomme de Pin, qui signalait un cabaret fameux, comme aussi la Truie qui file, le Coq-Héron, le Grand Corsaire, le Singe vert, le Riche Laboureur, les Trois-Maillets, etc.

Il y a eu aussi les enseignes historiques comme celle de l'auberge de la Devinière, près de Chinon, où naquit Rabelais et où « pendait pour enseigne la Lamproye. » ou encore celle de la boutique du drapier « Au Long Vêtu, » où, à Reims, naquit Colbert.

Sous l'inspiration de Detaille, le grand peintre militaire, un effort se fit, il y a quelques années, pour sauver de la banalité l'enseigne moderne. Il n'a pas été sans résultat, et la rénovation artistique de l'enseigne, comme celle de l'affiche égayent agréablement le coup d'œil de la rue parisienne.

Autrefois, les plus illustres artistes s'amusaient à peindre des enseignes et l'on cite : rue Saint-Jacques, les Deux Pierrots de Gavarni ; boulevard Saint-Germain, le Maître Albert d'Eugène Delacroix ; rue de la Monnaie, la Fille mal gardée d'Abel de Pujol ; au Palais-Royal, l'Hirondelle d'Horace Vernet. Plus anciennement encore, Greuze avait signé celle, Au Hurou, du père Nicolle, marchand de tabac. En visitant la « chambre rouge » du vieux Palais de Berlin, où sont conservés beaucoup de chefs-d'œuvre de la peinture française au XVIIIe siècle recueillis par le grand Frédéric, les frères Goncourt retrouvèrent l'enseigne que Watteau avait peinte pour Gersaint, son marchand de tableaux du Pont-Neuf.

La police fit parfois supprimer des enseignes qu'elle jugeait séditieuses, telles celle du Roi d'Yvetot inspirée par les couplets de Béranger et, plus tard, en 1848, celle d'un marchand de tabac qui avait fait peindre une blague au-dessous de chacun de ces mots : Liberté, Egalité, Fraternité : Aux Trois Blagues.

Certaines enseignes étaient des portraits d'hommes célèbres. Le gourmand représenté par l'enseigne *Au Gourmand !* qui, après avoir orné une boutique du Palais-Royal, est aujourd'hui, Avenue de l'Opéra, n'est autre que Grimod de la Reynière, s'empiffrant avec délices et pris d'après nature, à l'époque où il écrivait son fameux *Almanach des Gourmands*.

Au temps où il était imprimeur, Honoré de Balzac publia un volume, aujourd'hui très rare sur les enseignes : *Petit Dictionnaire critique et anecdotique des enseignes de Paris*.

L'ouvrage sur le même sujet de l'analyste Sauval, dont nous avons parlé, remonte au XVIIe siècle.

On a aussi les chroniques de Charles Nodier sur les vieilles enseignes françaises et une notamment sur les enseignes du vieux Rouen, parue en 1835.

ROBERT DELYS.

NOTE DU JOUR

Je ne m'explique pas pourquoi les Socialistes, partisans des monopoles d'Etat, ne prennent pas l'initiative de réclamer celui de la vente des revolvers. On contrôle les balances, les bascules, les mètres, le tabac, les poudres, etc. ! Pourquoi ne contrôle-t-on pas la vente des revolvers à défaut du monopole ? Non seulement les revolvers mais toutes les armes à feu devraient être frappées d'un numéro matricule et poinçonnées On le fait bien pour les briquets ; on numérote bien les cuvettes des montres et nos soldats ; le revolver ne pourrait en être humilié, quoiqu'il soit le maître souverain de notre époque.

Ce serait si simple et si facile.

Tout achat'eur d'arme à feu recevrait en même temps que sa facture acquittée une feuille de contrôle enregistrée par l'Etat, sur laquelle figurerait le nom du propriétaire de l'arme et son numéro matriculé.

Toutes les mutations, dons de l'arme, vente, héritage, seraient portées sur la feuille de contrôle, paraphée par le fonctionnaire de l'Etat, qui pourrait être l'Entreposeur des poudres et tabacs, et les contrevenants seraient punis.

On donnerait six mois aux détenteurs d'armes pour se mettre en règle avec la Loi et la gendarmerie aurait le droit d'exiger la feuille de contrôle comme elle exige la production du permis de chasse : Dès lors, le port d'armes serait en fait autorisé pour les braves gens, alors qu'en réalité il ne l'est que pour les apaches.

Enfin, comme la port d'armes serait interdit à tout citoyen dont le casier judiciaire ne serait pas vierge ou sur lequel la police donnerait un avis défavorable, on obtiendrait ce triple but : créer une ressource nouvelle à l'Etat, permettre aux honnêtes gens de se défendre le cas échéant, et rendre à peu près impossible la possession du browning aux bandits.

LORETO.

Pourquoi je ne danse plus !

Ceci est un conte, direz-vous. Mais admettez que ce soit arrivé, et, dans ce cas, jugez s'il n'est pas vraisemblable que j'aie la danse en horreur et que je la déteste d'autant plus qu'il m'est défendu de m'y livrer.

Hier, précisément, j'assistais à ce qu'on appelle si pittoresquement un bal de famille.

Point de décolletés ; pas de frac ; toilette mise en tenue. De la correction, de l'élégance même sur toute la ligne ; de la sobriété aussi partout.

Parmi les invités : de frais minois, de jolies figures, des tailles exquises, chez les unes ; toutes charmantes, riennes, simples et aimables au suprême degré.

Chez les autres, de la rondeur, de l'ampleur, du bon ton, de la mesure. Infatigables tous.

La preuve : Le bal, qui d'abord très hypocritement... on osait qualifier de sauterie, commença à dix heures du soir, et j'ai vu aux doigts de rose... sur l'ouvrait déjà les portes de l'Orient que l'on sautait toujours avec un entrain endiablé.

Et moi, pendant ce temps, après avoir jeté de loin en loin un regard curieux et jaloux... sur les groupes capricants des danseurs, je déambulais à travers les couloirs brillamment illuminés, sans oublier, à intervalles raisonnables, de pousser une pointe discrète jusqu'au buffet où le champagne coulait à plein bord.

Mais, pas une fois, je ne songeais à me mêler au bal. Et ces dames et ces demoiselles, filles d'Eve, incorrigiblement, ne cessaient de me lancer des œillades provocantes, des regards à damner un saint.

Pourquoi ? Parce que, voyez-vous, je suis affligé d'une infirmité qui me rend la danse impossible.

Je suis manchot.

Il y a quelques années, j'avais le bras droit emporté par un éclat d'obus, à la bataille de Sedan.

Depuis, je ne danse plus !

LORETO.

58 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par PIERRE SALM

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XI

UN MOUT N'EST JAMAIS PERDU

— Racontez-moi donc où nous en sommes, dit Harry Spring, et ce qu'on vous offre d'autre part ?... et ce que vous désirez ?... et vos idées générales pour cette entente, qui permettrait, en dehors de l'Amérique, de maintenir les prix à un étiage largement rémunérateur ?... Ce qui est bien votre idée, n'est-ce pas ?

Alors commença, tout un exposé, fait d'abord par Rossolano, en simple point de vue financier, et où Harry Spring put se rendre compte qu'il avait affaire soit à un aventurier, soit plutôt à un partenaire, de tout premier ordre, s'ils réussissaient à s'entendre... Puis le gros père parla : un vieux roué, décidément, qui devait s'épanouir, en Orient, comme un poisson dans l'eau, si il qu'il eût affaire au gouverneur d'Anatolie, au sultan lui-même, ou aux représentants du gouvernement russe. C'est là que surgissait la question capitale des transports, où certainement Praxedius était leur maître à tous les trois. Quant à la richesse des gisements d'Amérique, qui obligeaient Harry Spring ou Rossolano à consulter à chaque instant des cartes, des plans, Praxedius les avait par cœur — comme ces entrepreneurs d'autrefois dont toute la comptabilité tenait sur de petits carnets, et surtout dans leur mémoire.

Bientôt les trois hommes étaient si absorbés qu'ils n'entendirent pas le bruit que faisait maîtresse Théodosia Spring en rentrant chez elle. Mais comme la porte faisant communiquer le salon avec le cabinet était restée entr'ouverte, son parfum, sauvage, pesait très vite carresser les narines de Rossolano, qui prétendait sentir à plusieurs mètres l' « odor di femina, » ainsi que le grand chien Don Juan. Il jugea même que maîtresse Spring n'était séparée de lui que par une cloison et la glace sans tain ; mais il ne leva pas la tête de dessus des tableaux qu'il était en train de compulser. Seulement il avait ce pendre une feuille attitude, avec sa tête penchée sur sa main ouverte, et il y avait certainement dans la ligne de son jeune corps une telle grâce que maîtresse Spring arrivait contre la glace sans tain... N'était assuré que Praxedius et Harry Spring n'avaient que leurs affaires, leurs tableaux en tête — ils discutaient maintenant avec tant de naturelle animation qu'ils bredouillaient des mots anglais ou arméniens au milieu du français — Rossolano détourna légèrement son visage, comme un pan lar, et parut s'apercevoir seulement alors de la radieuse apparition blonde... qui le contemplait déjà avec complaisance. Et il joua merveilleusement la surprise, l'admiration... Rarement maîtresse Spring avait senti au tel feu dans un simple regard d'homme. Il est même le geste de se lever ; mais maîtresse Théodosia lui faisait signe, avec une différente ironie, que son époux était en train de dîner, de parler... elle se touchait le front... il ne fallait pas déranger un homme de cette importance.

Et c'est d'une façon presque silencieuse qu'elle se laissait enlever par sa femme de chambre son manteau, son chapeau, qu'on lui arrangeait ses beaux cheveux dorés, puis qu'elle faisait appeler le valet de chambre, à qui elle donnait ses ordres, de l'enseigner de la porte la plus éloignée : et bientôt, par cette porte, arrivait tout un service très luxueux, très compliqué, que maîtresse Théodosia disposait elle-même, cependant que Rossolano, quoiqu'il eût l'air de toujours prendre part au profond entretien de Harry Spring et de Praxedius, ne cessait d'admirer cette belle femme qui savait être si bonne épouse, si soumise, si parfaite maîtresse de maison... Quelle maîtresse cela allait lui faire, à lui, pour l'arracher définitivement à l'obsession de Mlle de Coudrais !

— Et maintenant, messieurs, s'écriait soudain Harry Spring : un verre de cock'tail va vous semblerai-il pas nécessaire, pour clarifier, pour mettre en ordre toutes les idées que nous venons d'échanger ?... Et, ajoutait-il à mi-voix, si ma femme avait eu enfin la bonne idée de rentrer...

Il éclata de rire, alors, épanoui ; ses lunettes d'or frémissant sur son nez ; sa bouche s'élargissait ; ses yeux pétillaient... il se passa complaisamment la main dans sa forêt de cheveux poivre et sel... Il avait instantanément oublié le petit agacement qu'elle lui causait tout à l'heure : comme s'était bien sa Théodosia, son habile compagne, qui avait su ressaisir un fugle sans qu'il s'en aperçut, et deviner qu'il lui faudrait quelque « américain drink » ou, à défaut du thé préparé sur la table en étagère, il apercevait le sous à glace, les petites bouteilles variées de rouge, les récipients de liqueurs... Et il sourit, en homme parfaitement heureux, à cette belle créature, qui était vraiment, et encore plus que ses enfants, le sourire de sa vie.

— « My wife » (ma femme) ! prononça-t-il, lui lotant presque encore un regard d'amoureux.

Et, avec un clignement d'œil vers Praxedius :

— Vous allez en boire, un fameux cock-tail... car vous devez aimer cela, vous ?...

— Quand c'est préparé par de si belles mains ! dit Praxedius, en s'inclinant profondément.

— Mais vous, dit Harry Spring à Rossolano, vous devez être de la toute nouvelle école ?... Du thé, bien ?... et même de la camomille, mon cher, ou de la menthe, ou de tilleul ?... oui ?... vous vous imaginez que ça vous laisse le cerveau plus lucide ? Nous verrons ça, lorsque vous essayerez de... de me rouler, comme vous dites en France !

— Mon cher monsieur Harry Spring, dit Rossolano avec toute sa grâce, j'aime à croire que nous nous entendrons bien, en continuant... pour rouler les autres ! sabre-va-t-il.

Harry Spring était donc fort enthousiasmé, lorsqu'il présenta ses nouvelles connaissances à sa femme. Et il n'y eut rien de surprenant à ce que maîtresse Théodosia se montrât particulièrement aimable. Elle est l'adresse de faire tout autant. D'ailleurs, pour l'Arménien qu'avec un joli petit Grec. Et même fut vraiment pas de ce reste si Harry Spring, après un premier verre de cock'tail, ne frappât le front en s'écriant :

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ci ment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T-I de fer, Renons antifaisselles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée autorisée au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 387 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 25, Bd Paoli, BASTIA

POUR FAIRE PONDRE LES POULES SANS INTERRUPTION
2500 OEUFS par an pour 10 poules
VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Parrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Garnovaille et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Vve Clicquot — Piper Berdolck, Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour absinthe Lion et Cie Arlita
Parfumerie des meilleures les plus renommées
Maison L. A. RIPERT
BASTIA, 18, Place Saint-Nicolas, 18, BASTIA
AVIS
MAISON DE CONFIANCE

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

HERMITE à St-Chamas dem. Agents
pour huile et beurre
« LEURRELINE. »
DE
A MARSEILLE
A CÉDER
GRAND ÉTABLISSEMENT DE BAINS
ENTIÈREMENT MODERNE
Hydrothérapie avec Hammam et Piscine
(AU CENTRE DE LA VILLE)
Recette 20.000 francs, avec pertes
BIEN DES AGENTS
Imp. mais n'exagère.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER

LE PLUS FIN DE TOUS LES BEURRES
MARQUE DÉPOSÉE
BURRO NATURALE C.R MILANO
SE MÉFIER des contrefaçons et imitations
EXIGER sur les paiers les initiales C.R répétées autour de la marque centrale
BEURRE DE MILAN GARANTI NATUREL
En vente chez M. Gregory, épicier, rue Napoléon, Bastia.

CAFÉ SOAVI
RENOMMÉ
pour son CAFÉ EXPRESS
Installations à Gaz et Eaux
JEAN CINI
13, Boulevard Paoli, 13, BASTIA
Articles d'Éclairage et de Chauffage
Lampes à Gaz — Becs et Manchons
Appareils sur commande
Installations payables à partir de 5 fr. par mois
Installations complètes de salles de Bains
Travaux garantis — Prix modérés

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CEDRATINE
LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 263
LUNDI 13 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Diverses 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Ouest	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, 32 francs par an.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 32 m. — Coucher, 5 h. 44 m.
Premier quart, le 6 — Pleine Lune le 14.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Edouard.
Fête de Demain : Saint Calixte.

12 OCTOBRE

Vieilles Enseignes

La bicyclette et, depuis, avec elle, l'automobile ont ranimé la route française : l'ancienne auberge, que n'achalandaient plus que de rares passages de rouliers, est réveillée de sa torpeur quasi séculaire, elle a repris son activité du temps des diligences et des voyages en berline, elle rallume ses feux de cuisine et requinque sa vieille enseigne en fer forgé : Au Cheval Blanc, Au Lion d'Or, Au Petit Ecu, Aux Trois Pigeons, A l'Espérance, A la Belle Etoile, A la Tour d'Argent, etc.

La prospérité de l'auberge de jadis n'allait cependant pas sans déboires, la grivèlerie date de loin, et, au quinzième siècle déjà, François Villon, le poète truand, avait donné le précepte :

C'est bien dîné quand on s'échappe
Sans débourser pas un seul denier,
Et dire adieu au tavernier
En torchant son nez à la nappe.

Aussi, le patron de la meilleure hôtellerie lyonnaise où pendait, en 1608, l'enseigne des Trois Rois, avait-il fait peindre au dessous, sur la muraille, ces mots restés en dicton populaire : « On ne loge céans Crédit, car il est mort. »

L'hôtelier qui se fait gloire de sa vieille enseigne fait, en même temps, preuve de goût ; malheureusement quelques-uns, dans les pays de tourisme cosmopolite, croyant flatter l'amour-propre de leur clientèle étrangère, des Anglais surtout, remplacent l'enseigne pittoresque d'autrefois par une banale et prétentieuse enseigne en lettres dorées hautes d'une aune. C'est ainsi que, sur la côte normande, une hôtellerie jadis connue à vingt lieues à la ronde sous le nom d'Hôtel du Grand Cerf, que son fondateur lui avait donné en 1695, s'appelle aujourd'hui Modern-Hôtel, et qu'un peu plus loin, la très ancienne Hôtellerie du Valeureux Roland est devenue l'Hôtel d'Angleterre ; dans les mêmes parages, l'Hôtel des Etrangers et l'Hôtel des Anglais s'appelaient depuis deux cents ans : A la Branche de Houx et Au Chevalier Bayard. C'est de leur titre de noblesse que ces hôteliers mal-avisés dépouillent leur maison, sans grand profit, même de réclame.

L'origine de l'enseigne se perd dans la nuit des temps : au musée de Naples on peut voir toute une collection d'enseignes à devises et à images qui ont été recueillies dans les fouilles de Pompei, encore attachées à la façade de boutiques et de tavernes.

Autrefois, en France, à Paris et dans les grandes villes de la province, l'enseigne n'était pas spéciale aux maisons de commerçants, les maisons particulières avaient aussi la leur : et c'est ainsi qu'au-dessus de la porte de la maison que Cottier, le médecin-barbier de Louis XI, s'était fait construire à Paris, était creusée dans la pierre cette facétieuse inscription : « A l'Abri-Cottier. »

Dans son *Histoire et Recherches des antiquités de la ville de Paris*, Sauval relate que les marchands parisiens des divers métiers avaient coutume d'orner leurs portes et leurs fenêtres de bannières en forme d'enseignes où étaient peints le nom et le portrait du saint ou de la sainte sous le patronage desquels ils avaient mis leur fortune commerciale. Mais ce n'étaient pas les seuls emblèmes, l'enseigne à rébus était aussi très en usage. En voici quelques exemples : « A la Roupie, » une pie et une roue ; « Tout en est bon, » c'est la femme sans tête ; « Au grand Passe-Partout. » un louis d'or de grande dimension ; « A la Vieille Science, » une vieille qui scie une anse : « Au Grand Vert, » enseigne d'un marchand de bois : « A la Botte de Nevers, » enseigne d'un cordonnier, etc...

Parmi les vieilles enseignes relevées par Sauval, quelques-unes ont eu leur célébrité particulière dans l'histoire du vieux Paris : La Pomme de Pin, qui signalait un cabaret fameux, comme aussi la Truie qui file, le Coq-Héron, le Grand Corneur, le Singe vert, le Riche Laboureur, les Trois-Maillets, etc.

Il y a eu aussi les enseignes historiques comme celle de l'auberge de la Devinière, près de Chinon, où naquit Rabelais et où « pendait pour enseigne la Lamproye, » ou encore celle de la boutique du drapier « Au Long Vêtu, » où, à Reims, naquit Colbert.

Sous l'inspiration de Detaille, le grand peintre militaire, un effort se fit, il y a quelques années, pour sauver de la banalité l'enseigne *moderne*. Il n'a pas été sans résultat, et la rénovation artistique de l'enseigne, comme celle de l'affiche égayent agréablement le coup d'œil de la rue parisienne.

Autrefois, les plus illustres artistes s'amusaient à peindre des enseignes et l'on cite : rue Saint-Jacques, les Deux Pierrots de Gavarni ; boulevard Saint-Germain, le Maître Albert d'Eugène Delacroix ; rue de la Monnaie, la Fille mal gardée d'Abel de Pujol ; au Palais-Royal, l'Hirondelle d'Horace Vernet. Plus anciennement encore, Greuze avait signé celle, Au Heron, du père Nicolle, marchand de tabac. En visitant la « chambre rouge » du vieux Palais de Berlic, où sont conservés beaucoup de chefs-d'œuvre de la peinture française au XVIIIe siècle recueillis par le grand Frédéric, les frères Goncourt retrouvèrent l'enseigne que Watteau avait peinte pour Gersaint, son marchand de tableaux du Pont-Neuf.

La police fit parfois supprimer des enseignes qu'elle jugeait séditieuses, telles celle du Roi d'Yvetot inspirée par les couplets de Béranger et, plus tard, en 1848, celle d'un marchand de tabac qui avait fait peindre une blague au-dessous de chacun de ces mots : Liberté, Egalité, Fraternité : Aux Trois Blagues.

Certaines enseignes étaient des portraits d'hommes célèbres. Le gourmand représenté par l'enseigne *Au Gourmand !* qui, après avoir orné une boutique du Palais-Royal, est aujourd'hui, Avenue de l'Opéra, n'est autre que Grimod de la Reynière, s'empiffrant avec délices et pris d'après nature, à l'époque où il écrivait son fameux *Almanach des Gourmands*.

Au temps où il était imprimeur, Honoré de Balzac publia un volume, aujourd'hui très rare sur les enseignes : *Petit Dictionnaire critique et anecdotique des enseignes de Paris*.

L'ouvrage sur le même sujet de l'analyste Sauval, dont nous avons parlé, remonte au XVIIe siècle.

On a aussi les chroniques de Charles Nodier sur les vieilles enseignes *françaises* et une notamment sur les enseignes du vieux Rouen, parue en 1835.

ROBERT DELYS.

NOTE DU JOUR

Je ne m'explique pas pourquoi les Socialistes, partisans des monopoles d'Etat, ne prennent pas l'initiative de réclamer celui de la vente des revolvers. On contrôle les balances, les bascules, les mètres, le tabac, les poudres, etc. ! Pourquoi ne contrôle-rait-on pas la vente des revolvers à défaut du monopole ? Non seulement les revolvers mais toutes les armes à feu devraient être frappées d'un numéro matricule et poinçonnées On le fait bien pour les briquets ; on numérote bien les cuvettes des montres et nos soldats ; le revolver ne pourrait en être humilié, quoiqu'il soit le maître souverain de notre époque.

Ce serait si simple et si facile.

Tout acheteur d'arme à feu recevrait en même temps que sa facture acquittée une feuille de contrôle enregistrée par l'Etat, sur laquelle figurerait le nom du propriétaire de l'arme et son numéro matricule.

Toutes les mutations, dû de l'arme, vente, héritage, seraient portées sur la feuille de contrôle, paraphée par le fonctionnaire de l'Etat, qui pourrait être l'Entreposeur des poudres et tabacs, et les contrevenants seraient punis.

On donnerait six mois aux détenteurs d'armes pour se mettre en règle avec la Loi et la gendarmerie aurait le droit d'exiger la feuille de contrôle comme elle exige la production du permis de chasse : Dès lors, le port d'armes serait un fait autorisé pour les braves gens, alors qu'en réalité il ne l'est que pour les apaches.

Enfin, comme le port d'armes serait interdit à tout citoyen dont le casier judiciaire ne serait pas vierge ou sur lequel la police donnerait un avis défavorable, on obtiendrait ce triple but : créer une ressource nouvelle à l'Etat, permettre aux honnêtes gens de se défendre le cas échéant, et rendre à peu près impossible la possession du browning aux bandits.

LORETO.

Pourquoi je ne danse plus !

Ceci est un conte, direz-vous. Mais admettez que ce soit arrivé, et, dans ce cas, jugez s'il n'est pas vraisemblable que j'aie la danse en horreur et que je la déteste d'autant plus qu'il m'est défendu de m'y livrer.

Hier, précisément, j'assistais à ce qu'on appelle si patriarcalement un bal de famille.

Point de décolletés ; pas de frac ; toilette mise en sobre. De la correction, de l'élégance même sur toute la ligne ; de la sobriété aussi partout.

Parmi les invités : de frais minois, de jolies figures, des tailles exquises, chez les unes ; toutes charmantes, rieuses, simples et aimables au suprême degré.

Chez les autres, de la tendresse, de l'attention, du bon ton, de la mesure. Infatigables tous.

La preuve : Le bal, que d'abord très hypocritement... on osait qualifier de soirée ; commença à dix heures du soir, et s'acheva aux doigts de rose... entr'ouvrait déjà les portes de l'Orient que l'on sautait toujours avec un entrain endiablé.

Et moi, pendant ce temps, après avoir jeté de loin en loin un regard curieux et jaloux... sur les groupes capricants des danseurs, je déambulais à travers les couloirs brillamment illuminés, sans oublier, à intervalles raisonnables, de pousser une pointe discrète jusqu'au buffet où le champagne coulait à plein bord.

Mais, pas une fois, je ne songeais à me mêler au bal. Et ces dames et ces demoiselles, filles d'Eve, incorrigiblement, ne cessèrent de me considérer comme un phénomène.

Pourquoi ne dansait-il pas ? Etait-il malade ? Avait-il fait un vœu ? Etait-il fou ?

Et, à chaque fois que je passais devant elles, je les entendais chuchoter entre elles, et je devinais qu'elles se disaient : Il est fou !

Et, en effet, je le suis un peu, car, depuis ce jour, je ne danse plus.

Et, pourtant, j'aime la danse, j'aime à voir mes sœurs s'ébattre, j'aime à entendre les rires, les propos légers, les mots d'esprit, les gaîtés, les folies, les espiègleries, les coquetteries, les agaceries, les minauderies, les mutineries, les câlineries, les enfantillages, les gentillesses, les mignardises, les gracieusetés, les gentillages, les mignonnetés

saient de me harceler, de me provoquer si de me demander pourquoi je me refusais si obstinément à me laisser entraîner dans le tourbillon.

Et moi, imperturbable je me dérobais toujours, sous les prétextes les plus divertissables, au grand ébahissement de mes trouissantes tentatrices, qui me quittaient avec des mains gracieuses, naturellement, mais boudeuses presque, toutes dépitées d'ignorer pourquoi je déclinais si systématiquement, jusqu'à en paraître inconvenant, les plus alléchantes invitations à la valse .. Et sans doute, au lieu de rentrer, me traitaient elles charitablement de paysan du Danube.

Comme il m'est pénible de passer pour un rustre, voici la clef du mystère :

J'avais vingt ans, (on ne date pas d'hier, hélas !) des jarrets d'acier ; un cœur tendre et chaud, servais déjà par une passion ardente dont vous me dispenserez de dire l'objet.

Elle avait dix huit ans. Brune, des yeux brillants et si doux ! une taille souple et pleine ; un pied de cendrillon, un sourire étincelant... Je l'aimais comme un fou. Elle me témoignait le plus vif intérêt.

Le bal, bal de famille aussi, battait son plein. Et, enlacés tous les deux, rêvant aux nids d'amour, émus, heureux, nous tournions à étourdissement. Tout à coup, prise de vertige, elle s'affale ; elle glisse, elle tombe... ma fiancée était morte !

Depuis, j'ai juré de ne jamais plus danser. Et maintenant, chères dames, s'il m'arrivait encore d'assister en spectateur inerte à une de vos grisantes sauteries, ne soyez plus si surprises si frissées de me voir errer solitaire et réfugié du buffet au fumoir, et rappelez-vous que l'homme qui passe ainsi, en apparence dédaigneux, à côté de vos charmes, souffre, mais résiste, car il ne veut pas être parjure !...

L'Inspection de la Navigation
en Corse

Le Ministre de la Marine a adressé le rapport qui suit au Président de la République.

Paris, le 28 septembre 1913.

Monsieur le Président,

Parmi les ports dans lesquels il a été établi un service d'inspection de la navigation conformément aux dispositions de l'article 5 du décret du 18 novembre 1908 rendu par application de l'article 9 de la loi du 17 avril 1907, figure Ajaccio. Aux termes de l'article 6 dudit décret, l'inspecteur de la navigation en service dans ce port exerce sa juridiction dans les deux quartiers de la Corse, Ajaccio et Bastia.

Cette mesure avait été motivée par la situation insulaire du pays, qui entraîne des difficultés et des lenteurs de communication avec le continent.

Mais le fonctionnement du service pendant les années 1910 à 1913 a permis de constater que le nombre des visites effectuées dans les différents ports de l'île était trop peu élevé pour justifier la présence permanente d'un inspecteur de la navigation en Corse.

D'autre part, les communications entre le continent et la Corse ont été sensiblement améliorées au cours de ces dernières années, par suite de la mise en service de paquebots rapides qui effectuent, en quelques heures, les traversées de Nice aux principaux ports de l'île.

Dans ces conditions, il m'a paru qu'il y aurait un réel avantage à supprimer le poste d'inspecteur de la navigation en Corse et à rattacher les quartiers d'Ajaccio et de Bastia au centre d'inspection de Nice, qui peut sans inconvénients supporter ce léger surcroît d'attributions.

Tel est, monsieur le Président, l'objet du présent décret que j'ai l'honneur de soumettre à votre haute sanction.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le ministre de la marine,
PIERRE BAUDIN.

Par décret du même jour, le poste d'inspecteur de la navigation à Ajaccio a été supprimé, et les quartiers de la Corse, rattachés à l'inspection de Nice.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 octobre.

Assez ferme et même parfois en nouvelle avance au début, le marché s'a pu tardé à s'alourdir par suite de nouvelles réalisations et la clôture est généralement lég

taute ouïsable. La situation au Orient reste toujours incertaine et il est bien difficile de prévoir quand et comment on sortira de cette impasse. Aussi, tout naturellement, les affaires sont nulles. Seule la Rente Française fait exception, ne gagnant pas moins de 65 centimes sur la veille à 88.12. Au groupe des Fonds Etrangers, l'Extérieure recule à 91.70, la Turc à 88.75, le Russe à 1/2 0/0 à 94.25 contre 100 frs. Serbe calme à 82.20. Les Etablissements de Crédit ne s'éloignent guère de leur niveau précédent. On a recherché l'action du Crédit Foncier à 905. Le Crédit Lyonnais s'établit à 1 606, le Comptoir National d'Escompte à 1.060 et la Société Générale à 820.

Suez 5.230. Peu de variation aux groupes traction et électricité. Les valeurs Russes gagnent quelques points, sauf les Naphtifères. Après avoir débuté en nouveaux progrès, les titres comprîrent Béchimont avec le reste de la cote : le calme est en baisse de 38. Rio 1.972.

Lorsdorf des Mines d'or Sud-Africaines. Diamantifères agitées De Beers 503.

Nos grands Chemins sont peu traités : Nord 1.710, Lyon 1.385.

La Saint-Michel à Castellare-di-Mercurio

Lundi dernier, 29 septembre, a été fêté à Castellare de Mercurio avec un cérémonial inaccoutumé, l'Archange Michel, patron de la paroisse. M. l'abbé Acquaviva, un jeune curé, sur qui l'on peut fonder dès à présent les plus grandes espérances dans la voie ecclésiastique, M. l'abbé Acquaviva, dis-je, pour ses débuts dans l'administration et l'organisation d'une cure, avait bien fait les choses.

Outre la fête qu'il prépara longuement et qu'il voulait solennelle au possible, il catéchisa pendant les mois d'août et de septembre avec une intelligence et un zèle des plus louables, une trentaine de garçons et de filles en vue de la première communion. Entre temps, sous son habile direction, un chœur de jeunes filles s'exerça pour rehausser l'éclat de la cérémonie.

La fête fut en tous points réussie. Mandé par M. Acquaviva, M. l'abbé Luciani, curé de Sainte-Lucie, officia, tandis que le jeune curé de Castellare, en musicien habile accompagna à l'harmonium le cœur des chanteurs ordinaires d'abord, et sonna le chœur des jeunes filles qui chanta adorablement deux cantiques, *Dieu de paix et d'Amour*, dont le poème est dû à la plume du Chantre d'Elvire, et, pendant la Communion, *Le voici l'Agneau si doux*.

Les actes furent agréablement et intelligemment lus par les jeunes Pierre Defendini et Charles Parigi, et conditionnent et un peu naïvement comme il convient à des fillettes, par Xavière Giudicelli et Cécile Parigi.

Parmi les jeunes filles du chœur il faut particulièrement féliciter Mlles Etiennette Giudicelli, ingénument belle comme une vierge de Raphaël, Virginie Parigi, à la superbe voix de soprano, Sophie Amic, timidement jolie sous ses bandeaux d'or, et Nini Giudicelli, agréable contralto.

La petite église, toute illuminée de grands cierges jaunes, aux nefs naïvement peintes dans la manière des Primitifs, était archicomble. Personne ne manquait à la solennité, et quoique le temps fut pluvieux et mauvais, nombre de paysans étaient venus de Sermano, Sainte-Lucie et d'ailleurs.

Et maintenant faisons un vœu : c'est que de pareilles fêtes se reproduisent souvent pour le plus grand plaisir et le plus grand bien de nos cœurs.

TRISTAN DE KALISTE.

Avis très important

La Compagnie Générale de Lumière et d'Energie, concessionnaire du Gez et de l'Electricité à Bastia, engage ses éventuels abonnés à lui demander au préalable tous renseignements sur les conditions préliminaires à l'amenée du Gez et de l'Electricité dans les immeubles qui ne les possèdent déjà ou qu'en partie. Elle insiste surtout pour les voies et quartiers où aucune distribution n'est encore faite et, pour l'amenée desquelles, des conditions spéciales sont à intervenir.

La Compagnie se tient à la disposition de son actuelle et future clientèle, pour lui fournir tous devis relatifs aux installations intérieures, Gaz et Electricité.

S'adresser pour toutes demandes de renseignements, au Magasin-Ville de la Compagnie, 9, boulevard du Palais, de préférence l'après-midi de 4 à 7 heures, ou écrire à son Directeur, Usine à Gaz, chemin de Paratojo.

A LA SAMARITAINE
6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Gazette Départementale

PRATO. — L'église paroissiale de Pratodi Giovellina au milieu de laquelle se dressait un ex-talique de circonstance, était trop petite pour contenir les nombreux parents et amis qui, accourus de tous les points du canton d'Omessa et des environs, se pressaient, émus et recueillis, autour de la dépouille mortelle de M. Dominique Nasica, qui, plein de vie et de santé, a été ravi, en deux jours, à l'affection des siens, malgré les soins empressés qui lui furent prodigués.

Homme de bien s'il en fut, M. Dominique Nasica avait su, par son intelligence et son activité, se créer dans son canton une situation enviable, et les nombreuses personnes avec lesquelles il avait été en relations d'affaires ont toujours trouvé en lui un cœur loyal, franc, généreux et bon.

L'absoute a été donnée par M. le Curé-doyen d'Omessa assisté de MM. les Curés de Piedigriggio et de Popolasca. Sur le cercueil on remarquait deux superbes couronnes avec ces inscriptions : A mon époux chéri ; A notre père regretté.

Puissent toutes ces manifestations de sympathie adoucir la poignante douleur de Mme Nasica-Simeoni et de ses enfants et parents auxquels nous adressons toutes nos condoléances.

CORTE. — Nous ne saurions, sans être coupables, laisser passer inaperçu le grand événement religieux qui vient de se produire dans notre ville.

Pendant plus de quinze jours, notre église paroissiale était trop petite pour contenir les fidèles qui accouraient tous les jours, plus empressés et plus avides d'entendre les distingués et zélés missionnaires, M. l'abbé Gustave Villefranche, si avantageusement connu à Bastia, et M. l'abbé de Toytot, qui occupe un si bon rang parmi le clergé Lyonnais.

Il était vraiment beau de voir toutes les classes de la société se confondre dans un même sentiment de piété profonde et de ferme propos de mieux faire à l'avenir. Nos apôtres n'ont rien négligé pour amener le succès de leur parole chaude, d'ouverte, persuasive, et, en même temps, simple et à la portée de toutes les intelligences, aussi Dieu a-t-il béni leurs efforts, et le succès qu'ils convoitaient, le bien des âmes, a-t-il été complet. Nous sommes en mesure de pouvoir affirmer que la moisson a été abondante et les retours sincères et nombreux.

Il serait à souhaiter que de tels ouvriers évangéliques puissent parcourir notre île, dans tous les sens : les résultats seraient merveilleux.

Pour nous, nous garderons, à jamais, dans nos cœurs et dans nos âmes, le souvenir de la mission et des missionnaires.

PÉRINA-CINÉMA
4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances
Au programme :

AVENTURE ROMANESQUE
grand film dramatique en trois actes.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

LES GALERIES BASTIAISES
ainsi que leur succursale
le PROGRÈS
Bds du Palais et Paoli

Ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse et sympathique clientèle que leurs magasins seront fermés **samedi** pour leur permettre de classer leurs nouveaux rayons de marchandises fraîchement arrivées.

Ouverture Sensationnelle
AUJOURD'HUI
avec une superbe vente réclame de fer choix.
BASTIAIS
PROFITEZ-EN

Petite Gazette

Conseil de Révison

119 conscrits ont répondu hier à l'appel de leurs noms.

Pleins de vigueur et de santé, le sourire aux lèvres, et l'âme toute au bonheur, ces jeunes gens, que nous admirions avec orgueil, se sont présentés à tour de rôle, par devant les membres du Conseil de révision.

65 conscrits ont été reconnus propres au service, 19 ont été ajournés, 5 exemptés et 30 déclarés engagés volontaires ou inscrits maritimes.

La matinée fut calme mais patriotiquement animée.

Pas une plainte, pas le moindre murmure.

Oh ! les braves ! Que leur sort est enviable ! Qu'il est beau !

Postes et Télégraphes

Ont été nommés surnuméraires des postes et télégraphes : à Soissons, M. Bastiani ; à Lunéville, M. Valery ; à Remiremont, M. Soavi.

Cours de coupe et confection

Mlle CATTANI, élève diplômée de l'école professionnelle la Martinière, de Lyon, ouvrira à Bastia, le 10 novembre prochain, des cours de coupe et confection pour les jeunes filles. Des leçons gratuites seront données tous les lundis, de 9 heures à 11 heures du matin.

Les cours payants, conditions très modiques, auront lieu les mardi, jeudi et samedi de 2 à 4 heures.

Les jeunes filles soucieuses de leur élégance, et ne faisant pas état de couturière pourront tirer le meilleur parti des dits cours.

Prière d'envoyer les demandes, avant le 22 octobre, à Mlle A. Cattani, 53, cours Vitton, Lyon.

Octroi de Paris

M. Stefani Simon, candidat militaire classé, est nommé commis aux chemins de fer de l'Etat.

Le « Miroir des Modes »

Voici les vacances terminées et, après un repos bien gagné, vous allez en toute hâte vous enquérir des nouveautés d'hiver.

Le « Miroir des Modes » d'Octobre est tout prêt à vous renseigner sur tous ce que vous désirez.

De nouveaux et élégants costumes tailleur ; chemisettes en blouses de la dernière coupe ; manteaux et costumes d'après-midi et de soirée ; page spéciale pour robes de mariée et de cérémonie ; séries de vêtements, manteaux et robes de deuil ; gracieux et pratiques modèles pour jeunes filles et enfants ; chapeaux de nos meilleurs modèles, etc., etc.

Tout cela, illustré d'une façon magnifique, sera, nous en sommes persuadés, fortapprécié par nos charmantes lectrices.

Le cours de coupe, si pratique, vous indiquera, Mesdames, la façon de tailler et de confectionner une jupe dernier genre.

Devons-nous ajouter que la partie littéraire n'est pas négligée pour cela et que les pages consacrées à Mme Peincaré sauront captiver l'attention de tous.

Le patron gratuit jaquette tailleur de forme nouvelle, et les dessins décalquables complètent utilement toutes ces jolies choses.

Nous ne pouvons que vous engager à acheter le « Miroir des Modes », toute femme élégante soucieuse de ses intérêts ne saurait s'y soustraire.

Prix du « Miroir » : 1 franc.

Avis

Les départs de Bastia des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 6 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

Musique

Mme PIOLINI vient d'ouvrir ses cours et leçons de piano, 4, rue Salvator Viale.

A partir du 1er octobre, elle donne également des leçons de chant et répétitions.

Avis

Ex-Infirmière des hôpitaux, munie d'excellents certificats, est à la disposition des familles de Bastia ou de l'intérieur qui demandent une garde-malade ou pour Massage.

S'adresser Boulevard de Toga, 1, au 2e étage.

Etude
de Me J.-B. de Caraffa

Licencié en Droit, Notaire à Bastia

Suivant jugement rendu sur requête, par le Tribunal Civil de Bastia, le quatre avril mil neuf cent treize, homologuant une délibération du Conseil de famille des mineurs Jean et Pierrette Bouchacourt, en date du douze mars mil neuf cent treize, qui autorisait leur mère et tutrice légale, Madame Armandine Rapin, veuve Bouchacourt, domiciliée à Bastia, à procéder, dans les formes de droit, à la vente par adjudication, en un seul lot :

D'une propriété avec maison d'habitation, en nature de vigne et arbres fruitiers, située au lieu dit « Ponte Prato, » quartier de « Bassanese, » territoire de Bastia, la dite propriété, d'une contenance de deux hectares et demi environ ; la maison d'habitation comprenant deux corps de bâtiment, élevés sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée, avec deux étages.

Il sera procédé, le jeudi trente octobre mil neuf cent treize, à deux heures de l'après-midi, en l'Etude de Me J.-B. de Caraffa, notaire, commis à cet effet, à l'adjudication de l'immeuble désigné.

Le cahier des charges, pour parvenir à cette vente, a été déposé, le quatorze avril mil neuf cent treize, en l'étude du notaire soussigné.

La mise à prix, précédemment fixée à vingt mille francs, a été réduite à dix mille francs, suivant jugement rendu, sur requête, par le Tribunal Civil de Bastia, le trois octobre mil neuf cent treize,

ci . . . . . 10.000 fr.

Pour tous renseignements s'adresser à Me de Caraffa.

J.-B. DE CARAFFA,
Notaire à Bastia.

Pharmacie Ramaroni
C. COSTA, successeur
Pharmacien de 1re classe
de l'Ecole Supérieure de Montpellier

Médicaments de 1er choix
Exécution scrupuleuse des ordonnances

Laboratoire d'Analyses
Chimiques et Bactériologiques

Académie d'Aix

Lycée de Bastia

Adjudication
des fournitures à faire pendant l'année 1914

Le 25 octobre 1913, à 2 heures de l'après-midi, dans une des salles du Lycée, il sera procédé, par le Conseil d'administration du Lycée, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, de la fourniture des objets ci-après désignés :

1° Pain et farine.
2° Viande de boucherie.
3° Epiceries : Œufs, Poisson conserve (Thon), Riz, Pâtes, Fromage, Haricots blancs, Pois cassés, Lentilles, Huile à manger, Sucre, Sel, Café grillé, Chocolat, Savon, Cristaux de Soude, Potasse, Pétrole, Huile d'arachide à brûler, Bougies.
4° Effets d'Habillements.
5° Linge confectionné.
6° Papeterie.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Economat du Lycée, de 9 à 11 heures et de 2 à 4 heures.

Le Proviseur
DEMANGE.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Horace Giudicelli (née Rossi) ; M. Joseph Giudicelli, instituteur à Saloo, et Mme Giudicelli, née Honorat ; Mlle Odette Giudicelli ; Mme veuve Mariani (née Giudicelli) ; Mme Lucie Figli (née Giudicelli, et M. Quilicus Figli ; Mme veuve André Giudicelli ; Mme veuve Sylvestre Giudicelli née Balbi ; M. et Mme Jean Bonini et leur enfant ; M. Dominique Ghio ; M. Sanlouci Alfred et ses enfants ; M. et Mme Tomasini Perrot, de Six Fours ; M. et Mme Sauveur Mariani, de Marseille ; M. et Mme Jules Mobel, de Marseille ; M. Adrien Giudicelli ; Mlles Marguerite et Rose Giudicelli, de Nice ; M. André Mavilaci ; M. et Mme Jean Nassioni ;

Les familles Ornesta, Ogliastro, Bonaccia, Lanicchi, Déchenaux, Gambone, Baleci, Tomasi, Garelli, Chavatti, Versura, Meltedo, Alzini, Poggi, Ghiglierucci, Guagnini, Ersa, Hérisson, Filippi, Gandolfi, Bertocci, Antoniotti de Bastia, et Santelli d'Oletta.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR HORACE GIUDICELLI
Chef mécanicien en retraite

son époux, père, beau-père, frère, cousin, décédé à Bastia, à l'âge de 67 ans.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui, 13 courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Saint-Joseph, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. Charles Locantoni, commis principal des finances, fondé de pouvoirs à la recette de Bastia ; Madame, née Spallarossa, leurs enfants Raoul, Fernand, Denis ; Mme veuve Locantoni ; M. et Mme Alphonse Spallarossa née Bonelli ; Mme Clair née Locantoni, M. Clair et leur fille ; Mme Vallanme née Locantoni ; M. Pierre Spallarossa, Madame née Simoni et leur fils ; Mme Antoine Bonelli née Spallarossa, M. Antonin Bonelli et leur fils ;

Les familles Locantoni, Bonelli, Nivaggioli, Bourgeois, Thiers, Vale, Montera, Battistini, Sannosetti, Casimiri.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

LOCCANTONI SÉBASTIEN-ANTOINE-ALPHONSE
Elève de l'Ecole polytechnique

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, décédé à l'âge de 16 ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le lundi 13 octobre courant, à 4 heures de relevée.

On se réunira au domicile mortuaire, 21, Boulevard Paoli.

ASTHME
ESPIC

DERNIÈRES NOUVELLES
Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

VICO
DÉCOUVERTE *d'un Cadavre*

Vico, 12 octobre.

Hier soir, entre 8 et 9 heures, on a découvert au lieu dit Sorro, territoire de la commune de Murzo, le cadavre du nommé Pastinelli Xavier, âgé de 50 ans.

Ce malheureux, qui jouissait d'une pension de retraite, était étendu sur la route. Il avait reçu une balle de revolver au-dessous du têton gauche.

L'auteur de cet assassinat serait connu ; il aurait disparu de Sorro, aussitôt le crime accompli.

Il est activement recherché par la gendarmerie.

Le parquet d'Ajaccio s'est rendu sur les lieux.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR de la Guerre

Paris, 12 octobre.

Le Conseil supérieur de la Guerre se réunira, mardi prochain, pour proposer les mesures jugées utiles, à la suite des récentes grandes manœuvres.

M. Poincaré
à MARSEILLE

Avant l'arrivée

Marseille, 12 octobre.

L'affluence ce matin, dès la première heure, est considérable.

Le pavoisement des édifices publics et des maisons particulières est terminé, et de tous côtés, même dans les quartiers que ne doit pas visiter le Président de la République, flotte aux fenêtres le drapeau tricolore.

L'ARRIVÉE

Bien avant l'arrivée de la flotte tous les quais de Marseille sont noirs de monde.

Tous les bateaux de plaisance sont partis à la rencontre de l'escorte présidentielle.

A 10 heures précises, le *Diderot*, ayant à son bord le Président de la République, et les autres bâtiments de l'escorte présidentielle, font leur entrée dans les eaux marseillaises, salués par les salves d'artillerie des dix cuirassés, des trois croiseurs-cuirassés, des vingt contre-torpilleurs et des trois submersibles, placés sous les ordres de M. le vice amiral Boué de Lapeyrère, commandant en chef la première armée navale.

Le Débarquement

L'arrivée du Président de la République a été favorisée par un temps superbe.

Le soleil était radieux.

Le *Diderot* a mouillé au Quai de la Fraternité.

Le Président de la République a débarqué sur un ponton, qui avait été pavoisé et décoré avec art.

A son débarquement, il a été salué par MM. Baudin, ministre de la Marine, Thierry, ministre des Travaux publics ; Chanot, député-maire de Marseille ; les sénateurs et députés des Bouches-du-Rhône ; le préfet ; le président de la Chambre de Commerce, etc.

A LA PRÉFECTURE

Le Président de la République est descendu à la Préfecture, où des appartements ont été aménagés pour lui et pour les personnages de sa suite.

La chambre rouge, dite chambre de l'Empereur, est occupée par M. Poincaré.

La chambre bleue, dite chambre de l'Impératrice, est occupée par le général Beaudemoulin, chef de la maison militaire de l'Elysée.

La chambre en bois de rose a été donnée à M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères.

M. Baudin, ministre de la Marine, occupe le salon d'honneur, qui a été transformé en chambre.

Des appartements ont été également aménagés pour M. Mollard, directeur du protocole ; M. Pujslet, directeur de la Sûreté générale ; le capitaine de vaisseau Grandclément ; le colonel Boulenger ; M. Villet, chef de cabinet de M. Pichon ; le lieutenant-colonel Pénélon.

La grande porte d'entrée est tendue en velours rouge, avec franges or ; le cintre est décoré de lampes électriques tricolores, et toute la porte extérieure est garnie de lampes électriques qui, le soir, en éclaireront le dessin.

Entre les fenêtres ont été placé des écussons et des drapeaux, de superbes guirlandes ornent tous les encadrements.

Le Président de la République a reçu, à la préfecture, aussitôt après son arrivée, toutes les autorités civiles et militaires, ainsi que les corps constitués.

La Presse Marseillaise

En recevant les membres de la Presse Marseillaise, le Président de la République s'est exprimé en ces termes :

« Dans sept ans, Messieurs, je serai des vôtres, heureux de vous revoir.

« Je compte bien, en effet, reprendre ma place, à côté de vos confrères parisiens. »

Le Banquet de la Bourse

A midi, un banquet de 560 couverts est offert au Président de la République, dans les vastes salons du Palais de la Bourse.

Les sénateurs et députés des Bouches-du-Rhône, ont tenu à honneur d'être de la fête.

Les Toasts

Au champagne des discours sont prononcés.

Toast de M. Chanot

M. Chanot, député-maire de Marseille, dit « combien Marseille est heureuse, fière et reconnaissante de posséder le Président, dont la pensée directrice tend à assurer au dehors comme au dedans la concorde réparatrice et féconde. »

Toast
du Président de la République

M. Raymond Poincaré répond en ces termes au remarquable discours de M. Chanot :

« Je considérais comme un des premiers devoirs de ma magistrature de saluer la grande Cité républicaine, qui eut le privilège de donner son nom à notre *hymne national*, et qui justifie cette faveur de l'histoire par son ardeur démocratique et sa passion de liberté. »

Des applaudissements frénétiques saluent les paroles de M. Poincaré.

A L'EXPOSITION COLONIALE

Le Président de la République a visité les terrains, sur lesquels doit être élevée l'Exposition Coloniale.

Le Président de la République posa la première pierre de cet édifice qui sera superbe.

A l'Hôpital de la Conception

M. Poincaré passe par les vieux quartiers de Marseille pour se rendre à l'hôpital de la Conception, qu'il visite en détail.

Le Président de la République a visité, en effet, la salle des varioleux, une salle d'opérations, un service de médecins-hommes et un service de médecins-femmes.

Le départ de M. Poincaré de l'hôpital de la Conception a donné lieu à une grandiose manifestation

Dîner intime

De l'hôpital de la Conception le Président de la République est rentré à la Préfecture, où un dîner intime a été servi.

ADJUDICATION

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés qu'il sera procédé le lundi 27 octobre, à 10 heures du matin, à l'adjudication au rabais, des travaux d'empierrement de la rue de l'Opéra.

Les soumissions seront cachetées et rédigées sur papier timbré.

Le montant des travaux est de 2.880 francs.

Le cautionnement est fixé à 300 francs.

Bastia, le 11 octobre 1913.

Le Maire,
J.-B. DE CARAFFA.

Photo d'Art
6, BOULEVARD DU PALAIS 6
BASTIA
Ancienne Photographie Viacara
PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS
30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.
Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES
SPÉCIALITÉ DE REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N. B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs et Professionnels.*

"Je ne suis plus que l'ombre de moi-même"



Voilà une expression qui tombe souvent des lèvres des pauvres femmes minées par les maux d'estomac ou par l'anémie.

Ces deux maladies se tiennent. A l'origine de nombreux cas d'anémie, que trouvons-nous ? Une maladie d'estomac ! Il est compréhensible que celui qui digère mal, ne se nourrit pas bien, ne répare pas ses forces et s'affaiblit.

D'autre part, ne voyons-nous pas souffrir de l'estomac toutes les personnes débilitées, anémiées ! C'est fatal. Le sang rouge, le sang pur, le sang saturé d'oxygène, est absolument nécessaire à celui qui veut avoir un bon estomac et de bonnes digestions. Du sang, en effet, dépend la sécrétion normale des sucs gastriques ; du sang dépend l'activité des muscles de l'estomac ; du sang aussi dépend la bonne assimilation de la nourriture. Or, les anémiques ont peu de sang, et il est pauvre.

Aux anémiques comme aux dyspeptiques, du sang pur, riche, est nécessaire. Les Pilules Pink donnent du sang riche et pur avec chaque pilule. Le traitement des Pilules Pink régénèrera et tonifiera votre organisme, vos fonctions digestives s'amélioreront, vous profiterez de la nourriture et votre amaigrissement cessera.

PILULES PINK

RHUM
FOX-LAND
Grands Marques
285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres environ.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice:

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces antifeuilles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cando, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 317 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 23, Bd Paoli, BASTIA



VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de mare
provenant des meilleurs crus de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Genovesella et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Yve Glicquot. — Piper Berdzick, Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour sirops Limon et Grenadine
Parfumerie des maisons les plus renommées
Maison MARINI
BASTIA, 13, Place Saint-Nicolas, 13, BASTIA


ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

HERMITE à St-Chamas
dem. Agents
pour huile et beurre
« LEURRELINE. »

à MARSEILLE
A CÉDER
GRAND ÉTABLISSEMENT DE BAINS
ENTIÈREMENT MODERNE
Hydrothérapie avec Hammam et Piscine
(AU CENTRE DE LA VILLE)
Recette 28.000 francs, avec preuves
BIEN SAIN ARGENTEUX
Impr merie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

LE PLUS FIN DE TOUS LES BEURRES
MARQUE DÉPOSÉE
BURRO NATURALE C.R MILANO
SE MÉFIER des contrefaçons et imitations
EXIGER sur les pains les initiales C. R répétées autour de la marque centrale
BEURRE DE MILAN GARANTI NATUREL
En vente chez M. Gregory, épicier, rue Napoléon, Bastia.

CAFÉ SOAVI
RENOMMÉ
POUR SON CAFÉ EXPRESS
Installations à Gaz et Eaux
JEAN CINI
13, Boulevard Paoli, 13, BASTIA
Articles d'Eclairage et de Chauffage
Lampes à Gaz — Becs et Manchons
Appareils sur commande
Installations payables à partir de 5 fr. par mois
Installations complètes de salles de Bains
Travaux garantis — Prix modérés

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
MARQUE LOUCHE DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 264 MARDI 14 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Prix divers : 1 fr. — Réclames (ligne) 0,75 — Réclames 0,30 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3 »	5 »	10 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 34 m. — Coucher, 5 h. 42 m.
Premier quart, le 6 — Pleine Lune le 14.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Calixte.
Fête de Demain : Sainte Thérèse.

12 OCTOBRE

L'OCÉAN PACIFIQUE

Il y a 400 ans que l'Océan Pacifique fut découvert.

Vasco Nunez de Balboa naquit à Xérès, en 1475, d'une famille de petite noblesse, mais d'assez large aisance. Resté de bonne heure orphelin, il partagea sa vie entre les cabarets, les tripots et les salles d'armes, fut un temps l'homme le plus à la mode de sa ville natale, mais se réveilla un beau matin aussi parfaitement ruiné et aussi criblé de dettes qu'il était possible : il avait alors 25 ans.

Contraint de s'expatrier pour échapper aux poursuites de ses créanciers, il prit place sur une caravelle qui mettait à la voile pour le Nouveau-Monde, récemment découvert par Christophe Colomb. Il aborda dans l'isthme de Darien (Panama), où un de ses compatriotes, Fernando Enciso, avait fondé la ville de Santa-Maria-la-Antigua, et la gouvernait « au nom de Sa Majesté Très Catholique. » Balboa ne tarda pas à devenir l'un des meilleurs amis du Gouverneur, puis bientôt s'efforça de le supplanter, et, pour y parvenir, n'hésita pas à fomenter une révolution. Enciso fut arrêté et Balboa prit sa place. Il administra avec sagesse, agrandit par des guerres heureuses les territoires soumis à son autorité, et entretint avec les chefs indigènes du pays les relations les plus cordiales. L'on d'eux lui apprit que, d'après les Anciens de son village, il existait vers l'Ouest, au-delà des hautes montagnes qui barraient l'horizon, une contrée merveilleuse où l'or était aussi commun que les cailloux. Balboa se mit aussitôt en route pour en essayer la conquête : le 1er septembre 1513, il franchissait la chaîne de l'isthme et apercevait à quelques journées de marche devant lui, non pas l'Eldorado de ses rêves, mais un Océan sans limites. Neuf jours plus tard, le 10 septembre, il arrivait avec ses compagnons sur la grève inconnue, frappait les flots de son épée, et les déclarait possession personnelle du roi d'Espagne. Tout à la joie de son triomphe, il eut un geste de clémence qui le perdit, et dès son retour, mit en liberté son rival Enciso. Celui-ci s'embarqua aussitôt pour l'Espagne, intrigua de toutes ses forces contre son ennemi généreux qu'il accusa d'impiété en même temps que de concussion, et parvint à obtenir du Roi une lettre de disgrâce le dépossédant de ses titres et prérogatives. A la fin de 1516, Enciso repartait pour Santa Maria-la Antigua, et groupait bientôt autour de lui un certain nombre d'officiers mécontents : une sédition militaire, dont le chef fut le futur marquis Pizarre, lui permit d'arrêter Balboa ; celui-ci, mis en jugement, fut immédiatement condamné à mort comme traître à son pays, traître à son roi, traître à son Dieu : en mars 1517, le bourreau lui trancha la tête devant la porte de son ancien palais.

Il y a donc, au jour où ces lignes sont écrites, 400 ans exactement que le Pacifique fut découvert par un conquistador espagnol dont le nom n'est pas aussi connu du grand public qu'il mériterait de l'être.

FRANCIS MARRE.

NOTE DU JOUR

Chansons de gestes, disais-je hier ! Cette comparaison entre les discours d'Ajaccio et la « Jérusalem délivrée » ou « Roland furieux » est osée.

Nos modestes tribuns Corses ne me la pardonneraient pas, si je n'ajoutais qu'ils ne font point de poèmes mais de la prose politique, et que nul d'entre eux, je crois, n'a la prétention d'égaler Démosthènes après les cailloux. Très franchement j'ajoute, que si d'aucuns plus qualifiés que d'autres ne firent pas à la hauteur de leur réputation, quelques-uns de ces derniers furent pour le public une révélation. En somme, les discoureurs ne manquèrent pas au Conseil général de la Corse, et si la plupart ont le geste spontané, il ne faut pas oublier que le fameux orateur Grec faisait autant d'effet par ses gestes que par son éloquence.

Le geste est séducteur : c'est pourquoi les jazz de l'Aéropage s'en délaient, si que pour en éviter la séduction, ils prirent le parti de n'écouter les orateurs que dans les ténèbres — Monsieur Orsatti, professeur et conseiller général, au geste régulier, vous confirmera le fait.

Je pourrais continuer plusieurs jours encore à passer en revue les conseillers généraux et leurs gestes, mais je ne veux pas abuser. Tous ceux qui ont pris la parole avaient un geste personnel, même quand le trac des débutants ne leur permettait pas de lâcher le papier rose qui tremblait dans leurs mains.

C'était encore là aussi un geste, le geste de la timidité : Mais qu'ils sont peu nombreux les timides au Conseil général !!!

LORETO.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Un Excursion au San Pedrone

(Suite)

III.

Je me laisse dire qu'à Morosaglia et dans les conflits les têtes sont chaudes, les luttes âpres et violentes. On n'en aperçoit rien qu'à voir la manière dont on traite loi d'élection: passées ou futures. D'autres encore, mollement étendus, suivent, en rêvant, les spirales de fumée bleue qui s'échappent de leurs pipes et goûtent, sans remords, le calme de ce paysage dans un *dolce far niente*. Sans doute, sont ils trop accablés par le poids du jour, selon l'expression de l'Evangile ; mais, nous dit on, cette commune, déjà riche, prospérerait davantage si, je crois, beaucoup d'autres à son exemple, si le paysan corse avait un peu plus au cœur l'amour du travail de la terre.

En fin de compte, ils ont peut-être raison ces gens du peuple, philosophes à leur façon, qui savent se contenter de peu. S'ils ne vivent pas dans l'abondance, ils n'ont pas, du moins, comme leurs camarades, ouvriers des villes, le regret de passer une vie dure, toujours courbés sous le joug.

Qu'ont ils besoin de richesses, ces montagnards robustes qui ont en poche partage la demeure de vivre d'un air toujours pur, sous un ciel toujours beau, sans souci du lendemain, dans l'indépendance et la liberté ? Et pourtant tous ne le comprennent pas et toi, comme ailleurs, les campagnes sont désertées.

La maison toute blanche que nous apercevons, dominant le village, est la maison natale de l'illustre enfant de Morosaglia, le général Paoli que nous nous proposons d'aller visiter. Restaurée, entretenue aux frais du département qui y a fait apposer une plaque commémorative, on y accède par quelques marches, donnant sur une cour ombragée. La gardienne de ces lieux qui nous est de Cicerone, nous ouvre les portes du tombeau. Ce qui frappe à l'entrée, c'est le buste de marbre blanc, don du comte Pozzo di-Borgo, buste d'une vie intense, reproduisant à merveille les traits mâles et énergiques du patriote Corse. Au centre du caveau se trouve la dalle funéraire dans laquelle reposent, ramenés d'Angleterre vers 1800, les os de celui qui mourut en exil sans avoir vu son rêve impossible, d'un Corse libre et indépendant, devenir une réalité. De sombres couronnes tapissent les murs radiant la fierté des Corses en face de leur héroïque compatriote, leur vénération reconnaissante, leur amour toujours plus vivace, leur piété presque envers Celui qu'ils appellent le « Père de la Patrie. »

Après avoir monté un vaste escalier de pierre qui nous conduit au 1er étage, nous voici dans la chambre même où il naquit. Point de meubles ici : les solives du plafond, l'antique plancher, la cheminée vaste comme celles d'autrefois, les vieilles murailles sont les seuls témoins de l'écoulement survenu en 1726. Mais les lieux parlent ici et sont tout pleins d'un grand souvenir. Dans la vaste salle où nous entrons bientôt, se trouvent, renfermées dans une armoire et conservées précieusement, les rares reliques qu'on a pu, à grand'peine, réunir. Ce n'est pas sans émotion que nous voyons quelques fusils antiques portés par ses compagnons d'armes ; la canne au pommeau d'ivoire gravé et sculpté où l'illustre Général aimait à s'appuyer ; sa selle de bataille au cuir usagé et terni. Dans un coin, voici un vieux drapeau corse à tête de maure, portant sur le front un bandeau, non plus sur les yeux comme primitivement. C'est Paoli, nous dit on, qui voulut cette réforme du vieil emblème national, antique et mort témoin de bien des combats, de bien des luttes peut-être.

Sur une vaste table, recouverte du drapeau tricolore, du drapeau d'aujourd'hui, un registre est ouvert. Nous y apposons tour à tour nos signatures. L'un d'entre nous, en feuilletant les pages, y revit avec plaisir l'hommage dans qu'il adressait lui-même, il y a 13 ans, à la grande figure qui remplit ces lieux.

Comme le soir tombait, nous redescendons vers Morosaglia ; de ci, de là, des lumières s'allument au plus épais des sombres frondaisons, trouant, tels de mystérieux fanals, l'ombre de plus en plus dense de la nuit.

Rentrés à l'hôtel, notre propriétaire, de plus en plus prolixe, plus attaché au dîner à parler politique, qu'empressé à nous servir, nous assure que nous pouvons compter sur lui pour nous réveiller cette nuit.

Couchés à 11 heures, le temps de prendre tout habillés quelques instants d'un difficile repos, et nous voilà sur pied, réveillés en sursaut par un formidable coup de heurtoir : Un bougeoir à la main, notre hôtelier entrait, criant, sans souci du sommeil de ses autres clients : « La lune se lève, il faut partir. » Et les autres coucher nous allend ; le temps, pour lui, d'allumer les lanternes, d'aller chercher les provisions qui nous seront nécessaires, là haut, après une promenade nocturne qui décuple l'appétit.

C'est un départ peu banal que le nôtre en plein minuit. Trois kilomètres de voiture encore jusqu'au col de Prato, et il faut de la prudence du conducteur pour ne pas conduire notre attelage dans les ravins, en bordure de la route presque continuellement.

Toute blanche sous les rayons lunaires, celle ci se déroule agréablement bordée de grands arbres qui y projettent de temps à autre des ombres fantastiques. Au fond d'un précipice, le Cavalmora, torrent d'hiver, ne nous laisse apercevoir que l'amas de pierres de son lit desséché. Une maison isolée, aux volets clos, blanchit au bord de la route. Nous sommes au col de Prato, à 980 mètres d'altitude, au pied de la montagne ; mais inutile de chercher à percer le mystère de cette ombre qui nous entoure ; inutile d'essayer de découvrir l'admirable panorama qu'on y voit de jour, c'est peine perdue. Espérons qu'un retour nous aurons plus de chance.

Un guide, préavsu par nos soins, nous y attend ainsi qu'un brave paysan de Moroso-

---

59 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par PIERRE SALES

PREMIÈRE PARTIE

I CHAPITRE XI

UN HOMME N'EST JAMAIS PERDU

— Nous avons négligé la question du transport par terre, au cas où la mer Notre nous jouerait des tours...

— Vous voulez dire par cabaret ? observa Prazellas.

— Très juste !.. Vous les connaissez aussi ?

— Toutes les routes qui mènent d'Orient en Europe...

— Alors, on va voir cela tout de suite.

Et il ramenait Prazellas dans son cabinet.

Rossolano, qui commençait déjà de bavarder avec mistress Théodosia, eût été vraiment impoli de la quitter, quoiqu'elle dit coquettement :

— Vous ne rejoignez pas ces messieurs ?

— Et se passeront bien de moi pour cette vétille !.. et je n'aurais pas le courage de me priver, si vite, de la joie de bavarder de Paris avec une Parisienne telle que vous, madame !

— Eh !.. c'est à peine si j'y passe six semaines tous les ans...

— On a souvent remarqué, madame, que c'était les étrangers qui connaissaient le mieux Paris... Moi-même, je m'en suis fait une seconde patrie.

Mistress Théodosia avoua alors :

— Il ne faudrait pas que je reconnaisse cela devant mon mari, qui ne trouve rien de bon comme la bois d'Boulogne... et Wall-Street... Mais c'est lui, seulement, que je me suis vivre !.. Il faut bien qu'il y ait quelque raison profonde, quelque universelle raison à cela, puisque vous, qui êtes Grec, vous éprouvez la même sensation !..

— C'est que, madame, tout en aimant beaucoup chacun notre petite patrie, nous sommes presque autant de cosmopolites, épris de l'humanité sous toutes ses belles formes, nous tenons des néanmoins : n'est pour cela que les Grecs, leur ancêtres, succombaient à Rome, lorsque Rome devint la capitale du monde... Et, pour toute femme intelligente, artiste, comme pour tout homme intellectuel, n'est-ce pas ici la capitale de monde moderne ?.. New York, Londres, Berlin, Hamburg, Chicago, sont des centres très curieux, très mouvementés, où se drague, aussi, une grande partie de l'or de ce monde... Mais les capitales de l'esprit n'éclairent-elles pas tout cela de leur rayonnement ? Ne sommes nous pas, toujours, attirés par Rome, Athènes, par Munich, par Heidelberg, par Oxford, Cambridge, même par les nouvelles universités américaines, où l'on réalise de si prodigieux progrès ?.. Et alors, n'est-il pas naturel, pour des êtres vivant autant par la pensée que par leur être physique, de se sentir dans leur patrie suprême, dès qu'ils arrivent ici !.. où votre mari, où mon ami Prazellas, ne voient que le point de rencontre de leurs millions, de leur ambition..., mais où, nous, nous voyons, principalement, l'effort de la pensée, les grandes âmes groupées sur cette vieille montagne Sainte Geneviève, les musées, les palais, nous représentant toute la vénérable science, qui règne bien autant sur le monde des affaires !.. Et, en quelque sorte, Paris n'est-il pas, par-dessus tout, le palais général de la femme, son temple, même, avec l'utilité de ses petites prêtresses, avec la multitude de ses magasins, avec les merveilles qu'on y crée, chaque jour, non pas comme on se l'imagine en général, pour ajouter à la beauté de la femme, mais simplement pour être digne de l'admirer, lorsque c'est une femme telle que vous qui veut bien s'en parer !.. Vous pardonnerez, madame, un accès un peu fou, un peu subit, d'admiration !..

Elle pardonnait, certainement ; et si elle rougissait, c'était d'une satisfaction immense, si longement, si amoureusement, si artistement amenée ! Mais elle baissait un peu les yeux, en murmurant :

— Voilà six fois que je viens à Paris ; je commence un peu à m'habituer à la jolie insolence des Français... Jamais aucun d'eux, cependant, ne s'était permis une telle promptitude dans la manifestation d'une admiration... qui est beaucoup trop indiscrète, monsieur !

— C'est qu'aucun d'eux, madame, n'avait ressenti au même point que moi ce... ce coup de foudre... qu'on relle si souvent, et que, pourtant, vous avez dû provoquer plus d'une fois...

Elle leva légèrement la main, comme pour lui imposer silence... Mais elle lui imposait déjà si peu, qu'il prenait cette main, un peu grande, mais vraiment belle, admirablement soignée, et ces y mettre un long baiser.

— Oh !.. Vous... Vous !.. (Vous, vous) ?

Rassurée, elle dom qu'elle éprouvait, elle aussi, le coup de foudre !.. Sa voix avait eu quelque chose de si chaud, de si languoreux, que Rossolano pressait encore plus la main, faisait son baiser plus troublant.

Elle dit alors, d'un ton indulgent, dont on gronde un enfant obéri :

— « Oh ! you... naughty boy !.. » (Oh ! vous... méchant garçon !..).

Mais ces messieurs en avaient terminé avec la question du transport par caisses. Et comme ils réapparaissaient dans le salon, un peu à l'improviste, et que mistress Théodosia éprouvait une petite crainte, Rossolano, imperturbable au contraire, demeura très penché sur cette main, chargée de bagues, en disant :

— C'est de Falaque, n'est-ce pas, madame, ce merveilleux émail translucide ?

Mistress Théodosia est un sourire amusé : oui, décidément, quel « naughty boy » que ce petit Grec de Paris !.. Quelle présence d'esprit !.. et si heureuse ! Car mister Harry Spring s'était approché et prenait, un peu rudement lui, la main de sa femme, en disant, avec orgueil :

— Pierpont Morgan le voulait, cet émail-là, pour sa collection !.. C'est moi qui l'ai eu !

Autant une preuve de sa réussite personnelle qu'une marque d'a our pour sa femme ; mais peu importait, mistress Théodosia avait le bijou.

(A suivre.)

gne qui, averti de nos projets, nous offrit de bon cœur toute une caravane de bêtes, mules et ânes dont il n'est mis en quête à notre intention.

Alors que notre cocher s'apprête à terminer sa nuit, trop brusquement interrompue, sur les coussins de la voiture, nous enfourchons nos montures : les ânes, à tour de rôle, s'arrangeant des mules, les plus jeunes, obligés de s'accommoder des ânes, appelés à l'honneur de faire partie de notre expédition.

Mais, Lugo, c'est le nom de notre brave paysan, nous affirme, en rage qu'il est, qu'il ne faut point se fier aux apparences et que ce serait mal de mesurer le courage des ânes à leur humble taille. En effet, par la suite nous l'avons constaté, nos braves petites bêtes feront tout leur devoir et ne resteront point les dernières à la peine.

Le signal est donné ; en route pour le San-Pedrone que nous étions venus chercher de si loin. Nul bruit que le frais murmure d'un ruisseau que nous croisons sans le voir ; que l'aboiement d'un chien de garde, répercuté longuement par l'écho ; au firmament, les constellations palpitant du plus vif éclat ; l'air très pur, tout chargé des fraîches senteurs de la nuit, vous apporte des effluves enivrantes ; le bruit des pas, comme assourdi par les mousses du sentier, le silence dans lequel nous marchons pour mieux goûter les délices de l'heure, tout donnerait l'illusion, à qui nous verrait ainsi, d'une caravane de fantômes, défilant dans la pénombre blanche, sous le ciel noir.

Au pied des montagnes voisines des feux épars s'allument ; mais Luigi, en homme peu habitué à analyser les impressions, n'a cure de notre réserve ; il l'interrompt brusquement pour nous montrer l'emplacement où, parmi les hautes fougères qui abondent en cet endroit, vivent 12 ans, deux personnes de sa famille, en excursion dans ces parages, lorsqu'au repas champêtre dont elles ont gardé, je le vois, un excellent souvenir.

Je m'aperçois, non sans plaisir, que les gens de ce pays ont la mémoire longue ; fait rare pas tout ailleurs où des guides d'occasion ont tôt fait d'oublier les touristes de passage.

Une Voyageuse.

(La fin prochainement).

Congrès International D'OLÉICULTURE

Séance de clôture de Bastia

La conférence qui devait avoir lieu dimanche après-midi à Bastia, et qui avait été empêché par une panne d'automobile, a eu lieu hier matin, à 10 heures et demie, dans la salle des séances de la mairie, sous la présidence de M. Georges Stephanopoli de Comnène, assisté de M. Scampucci, adjoint, remplaçant M. T. de Caraffa, maire empêché.

Parmi les assistants on remarquait en outre des Congressistes venus d'Ajaccio, M. le Premier Président Grassi, président de la Fédération des Syndicats Agricoles de la Corse, M. Tomasi, président du Syndicat d'Initiative de Bastia, M. Paganelli de Zicavo, M. Antonetti, maire de Speloncato, etc.

Le Président donne la parole à M. Beghian bey, directeur technique de l'agriculture de l'empire ottoman, délégué du gouvernement impérial, qui fait adopter par le congrès un vœu tendant 1° à ce qu'un enseignement oléicole utilitaire et pratique soit donné dans les écoles des régions intéressées, 2° à ce que des stations de recherches soient créées dans ces régions, 3° qu'une subventions internationale soit attribuée à l'étude des procédés d'extraction de l'huile d'olive en général et en particulier du procédé Acapuelco, 4° qu'un Comité international soit créé dans le but de servir d'office de renseignements oléicoles.

M. Latière, secrétaire général du Congrès, résume ensuite avec son éloquence habituelle les travaux du Congrès, et fait un exposé saisissant de la situation de l'oléiculture française.

M. le Premier [Président] Grassi demande alors la parole. Il remercie la Société nationale d'oléiculture de France d'avoir choisi la Corse pour y tenir son Congrès en 1913 ; il exprime tous ses regrets de n'avoir pu en suivre les travaux si intéressants, regrets atténués par sa satisfaction d'avoir entendu les communications si intéressantes de M. Beghian bey et de M. Latière.

M. Loubet médaillé

Au Journal Officiel du 31 juillet :

Est attribuée pour services exceptionnels rendus à l'Assistance publique, une médaille d'or à :

M. Emile Loubet. Comme maire de Montélimar a doué aux services d'assistance publique une grande extension, en réorganisant l'hôpital, en fondant un hospice, en constituant une organisation autonome modèle d'assistance médicale gratuite.

Depuis qu'il a cessé d'exercer la première magistrature du pays, a mis sa haute autorité morale et son expérience pratique au service des œuvres de prévoyance et d'assistance sociales, à l'essor desquelles il a puissamment contribué.

Président du comité national et du comité international des congrès d'assistance publique et privée. Membre du conseil supérieur de l'assistance publique.

Une modeste médaille d'or après les décorations de tous les ordres européens !!!...

La médaille d'argent accordée à Mme Bérandus (Jeannette), pour ses trente-six ans de dévoués services comme religieuse infirmière à l'Hôpital civil de Bastia, ne vaut-elle pas celle en or de l'ex-président ?

LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour nos renouvellement de bail***, la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Conseil Général

M. le docteur Sari, conseiller général de Bastia-Terravecchia, a déposé le vœu suivant :

Le Conseil général, considérant que l'exclusion des vieux retraités de l'Administration des Douanes du bénéfice des dispositions de la nouvelle loi des retraites, dont vont profiter leurs camarades de l'active, constitue un oubli qu'il importe de réparer,

Considérant qu'il ne saurait y avoir entre les divers retraités des Douanes une inégalité que rien ne peut expliquer,

Emet le vœu que le bénéfice de la loi projetée soit étendue aux agents déjà retraités.

Le Conseil général admet par ce vœu l'urgence et la discussion immédiate.

Adopté à l'unanimité.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 octobre.

Comme la veille, le marché débute assez ferme sur le main lieu du taux de l'escompte à Londres pour s'alourdir ensuite sur la manque absolu d'affaires. On reste donc finalement de nouveau hésitant et lourd. Les nouvelles d'Orient sont sans intérêt, les négociations grecs turques se poursuivent avec une vive lenteur. La Rente Française reperd une partie de son avance de la veille à 87.85. Au groupe Etranger, le recul s'accentue sur l'Extérieure, la Turc et le Serbe.

M. Henri Barrau retient l'attention. Dans le compartiment bancaire, le Crédit Lyonnais revient à 1.675. Le Comptoir National d'Escompte et la société Générale restent fermes. Le Crédit Foncier est sous-tenu à 9·12 ; l'augmentation de son capital au lieu du 25 octobre au 10 novembre. Les nouvelles actions sont offertes à 800 fr. jouissance 1er janvier 1913 ; la souscription est exclusivement réservée aux actionnaires anciens.

Valeurs de traction délaissées. Les électriques s'effritent encore. La tendance semble vouloir s'améliorer sur les valeurs Rosas, sauf les Naphtifères qui perdent encore une fraction. Nouveau tassement des titres cuprifères sur la mauvaise tenue de l'Amérique et métal. Rio 1.926.

En Banque, Mines d'or lourdes. Les Diamantifères sont toujours offertes. Faiblesse des Caoutchoucs. Pas de changement sur les Industrielles Rosas.

Bonne tenue de nos grands Chemins. Le Lyon monte à 1 318.

Nécrologie

M. Aimé Luccantoni

La cruelle Parque vient d'amoindrir sa rage sur un excellent jeune homme, élève de philosophie, Sébastien-Aimé Alphonse Luccantoni, fils de M. Charles Luccantoni, commis principal des finances, fondé de pouvoirs à la recette de notre ville. Il meurt à seize ans ! Il allait achever ses études, enlever le second diplôme de bachelier avec le même succès que le premier, et continuer à travailler pour se créer une place au soleil, une situation. Ses aptitudes et son amour du travail lui permettaient de regarder loin, et ses parents aussi se berçaient des plus légitimes espérances. La mort implacable et cruelle est venue tout briser et jeter la désolation dans ce foyer si gai.

Infortuné jeune homme ! si aimé des siens, si recherché de ses camarades qui appréciaient son excellent cœur, sa bonté, sa condescendance, et qui, comme tous qui l'ont connu, le pleurent de toutes leurs larmes. C'est un jour de deuil pour les « grands » du lycée, qui perdent en Aimé Luccantoni un ami sincère et dévoué, un condisciple d'humeur toujours égale et charmante.

Mais quelle amère douleur pour tous ses plus chers, qui n'avaient pas hésité devant les sacrifices pour lui assurer une éducation complète, et qui gémissent, abîmés, sur la dépouille froide et inerte de ce cher enfant ! Quelles consolations leur offrir !

Parents et amis se sont empressés autour du cercueil de ce jeune homme, et ont donné à sa mémoire toutes les marques de leur affection et de leurs sympathies.

Le cercueil était porté par des camarades.

Quatre élèves de philosophie tenaient les cordons du poêle ; d'autres portaient six belles couronnes offertes par la famille, les amis, les camarades, le Lycée de Bastia etc.

Autour du cercueil, une double haie d'élèves internes et externes lui formaient comme une guirlande.

Le deuil était conduit par M. Luccantoni, pouvant à peine se traîner, ayant à ses côtés ses jeunes fils, ses beau-père et beau-frère, MM Alphonse Spillaroza, Pierre Spillaroza ; son oncle M. Antoine Bonelli et d'autres parents. M. le Proviseur, les professeurs du lycée ; M. le Receveur des finances et le personnel de la recette et de la perception, des camarades du jeune défunt, des amis de la famille fermaient le cortège.

Devant la caserne Marbeuf, le cortège s'est arrêté, et M Peggionelli, élève de philosophie, a prononcé l'éloge funèbre du défunt.

Nous adressons à M. Charles Luccantoni et à sa famille, aux familles Luccantoni et Spillaroza nos condoléances les plus attristées.

M. Horace Giudicelli

M. Horace Giudicelli, ancien chef mécanicien, jouissait tranquillement des douceurs de la retraite, lorsqu'une cruelle maladie, rebelle à tous les soins, est venue le ravir à l'affection des siens.

Pendant quatre longs mois qu'a duré la maladie tout a été mis en œuvre pour enrayer d'en arrêter la marche, mais sans succès. Son fils aîné, actuellement instituteur à Salon, avait profité de ses vacances pour le voir et soulager sa mère et ses sœurs qui ne cessaient de veiller le malade. Son devoir l'a rappelé à son poste, et il partait jeudi dernier, bien douloureusement affecté par l'état dans lequel il laissait son père, comprenant qu'il ne le reverrait plus. La répartition fut aussi pénible pour le mourant, qui, sentant ses forces diminuer de jour en jour, ne se faisait aucune illusion, et lui aussi donna le dernier baiser d'adieu.

M. Horace Giudicelli disparaît à soixante-sept ans, emportant les sympathies de tous ceux qui l'approchaient.

La levée du corps a été faite à une heure de relevée par M. l'archiprêtre Casta, et le long cortège s'est dirigé vers l'Eglise Sainte-Marie où a été donnée l'absoute.

Nous présentons toutes nos condoléances à son fils, M. Horace Giudicelli, instituteur à Salon, et aux familles Giudicelli, Mariani, Figli, Bonini, Ghio et Santucci.

Avis très important

La Compagnie Générale de Lumière et d'Energie, concessionnaire du Gaz et de l'Electricité à Bastia, engage sa éventuels abonnés à lui demander au préalable tous renseignements sur les conditions préliminaires à l'amenée du Gaz et de l'Electricité dans les immeubles qui ne les possèdent déjà ou qu'en partie. Elle insiste surtout pour les voies et quartiers où aucune distribution n'est encore faite et, pour l'amendre desquelles, des conditions spéciales sont à intervenir.

La Compagnie se tient à la disposition de son actuelle et future clientèle, pour lui fournir tous devis relatifs aux installations intérieures, Gaz et Electricité.

S'adresser pour toutes demandes de renseignements, au Magasin-Ville de la Compagnie, 9, boulevard du Palais, de préférence l'après-midi de 4 à 7 heures, ou écrire à son Directeur, Usine à Gaz, chemin de Paratojo.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 13 oct.

Observations faites par M. QUILICI pharmacien de 1re classe à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 18°8 midi + 20°5 ; 4 6 heures du soir + 19°. Maxima + 21°5 ; Minima + 16°.

Baromètre : 7 heures du matin 765 m.m. midi, 765 mm. — 6 h. du soir, 765 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi,

A l'arrivée

M. Boone, contrôleur général de l'armée ; M. Hischfousse, contrôleur de 2e classe ; M. Scoffier, directeur de l'enregistrement ; M. Corbière, avocat général, à Bastia.

Emmanuelli est parti !

C'est hier, à treize heures, que le jeune meurtrier de l'inspecteur Ristori et de l'agent Guglielmi, dont la cruelle mort, survenue le 23 décembre 1908, endeuilla toute la cité, a quitté, sous bonne escorte, la maison d'arrêt de la Haute-Ville, pour être, de là, conduit sur le « Lismore » et dirigé sur Valence (Drôme), où la Cour d'assises de cette ville aura à le juger le 29 de ce courant mois.

Une foule de curieux attendait, longtemps avant l'heure de l'extradition, le malheureux Emanuelli.

Quoiqu'il eût l'air assez pâle, il ne paraissait pas avoir bien souffert de la détention préventive qu'il a subi jusqu'à ce jour.

Qu'adviendra t-il de lui ?

Nous ne saurions le prédire.

On ne pourra que s'incliner avec respect devant la chose jugée.

Commission théâtrale

La Commission théâtrale s'est réunie, hier, à 16 heures, à l'Hôtel-de-Ville.

Les décisions suivantes ont été prises :

La direction Chelucchi donnera quarante représentations, dont treize opéras, parmi lesquels figurent « Tosca, » « Bohème, » « Mme Butterfly, » « Manon » de Massenet, « Elixir d'Amour, » « Crispino e la Commare, » etc.

Comme nouveautés inédites à Bastia, « André Chénier, » « Fedora, » « Manon » de Puccini, et « Werther. »

Le théâtre ouvrira ses portes le 6 décembre prochain, avec la « Tosca » de Puccini.

Nouveau départ de conscrits

Plus de deux mois conscrits sont partis par le rapide de Marseille pour aller rejoindre leurs garnisons respectives.

La musique, les tambours et clairons précédaient ces joyeux jeunes gens, qui, d'une voix mâle et fière, chantaient, à leur départ, des hymnes patriotiques.

Contributions indirectes

Sont nommés receveurs buralistes de 1re classe, MM. Roma, ex-adjudant au 8e colonial, à Pougues ; Prizza, adjudant au 15e, à Mertigny-le-Comte ; Cristofini, ex-sergent-major de secrétaires d'état-major coloniaux, à Laurent-d'Agny.

— M. Campana, receveur buraliste et débitant de tabac à Saint-Julien, 3e catégorie, passe à Beaujeu ; M. Daviehi, receveur buraliste et débitant de tabac à Pluvet, 3e catégorie, passe à Corbelin ; M. Sammarcelli receveur-buraliste et débitant de tabac à Marseille, hors classe, passe à Hirson.

Les Annales

Les célibataires ! Ce sujet, actuel et plaisant, est traité dans *Les Annales*, par Henri Lavedan, Marcel Prévost, Miguel Zamacois, etc., sous ses aspects les plus caractéristiques : la Campagne les Eaux, la Mer et la Montagne, que de gracieuses ou piquantes illustrations aident à mettre en valeur. Dans la même publication, on ne manquera pas de lire et de goûter également la belle page évocatrice de Frédéric Masson et les souvenirs émus de Jean Richepin sur Belfort et ses sièges de 1814 et de 1870, qu'un majestueux monument commémoratif va glorifier ces jours-ci. Qu'on ajoute à cela : une gracieuse saynète inédite de Jules Viere-Lafforgue, de vivantes chroniques ou de savoureux morceaux choisis d'Etienne Lamy, Alfred Poizat, Jules Bois, Charles Formentin, Max de Nansouty, Raoul Viterbo, Yvons Sarcey, le Bonhomme Chrysale, etc ..., et l'on n'aura qu'un rapide aperçu des matières variées contenues dans ce numéro de la plus instructive et de la plus attrayante des Revues.

En vente partout : 25 centimes.

Avis

Les *départs de Bastia* des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

Cours de coupe et confection

Mlle CATTANI, élève diplômée de l'école professionnelle la Martinière, de Lyon, ouvrira à Bastia, le 10 novembre prochain, des cours de coupe et confection pour les jeunes filles. Des leçons gratuites seront données tous les lundis, de 9 heures à 11 heures du matin.

Les cours payants, conditions très modiques, auront lieu les mardi, jeudi et samedi de 2 à 4 heures.

Les jeunes filles soucieuses de leur élégance, et ne faisant pas état de couturière pourront tirer le meilleur parti des dits cours.

Prière d'envoyer les demandes, avant le 22 octobre, à Mlle A. Cattani, 53, cours Vitton, Lyon.

Excellente occasion

A vendre, à de bonnes conditions, une vingtaine de mètres carrés de lattes à parquet. Etat de neuf, et des vitrines.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A louer

La Villa Saint-Raphaël.

S'adresser à MM. Gregori frères.

ETAT-CIVIL

Naissances

Biaggini Cécile. — Casanova Clorinde. — Olmeta Dominique. — Balgharesi Joséphine.

Décès

Paoli Sébastienne, ménagère, 78 ans, de Sorbo-Ocagnano.

Luccantoni Sébastien Aimé Alphonse, 16 ans, de Bastia.

Giudicelli Vital-Jean Baptiste Horace, mécanicien en retraite, 67 ans, de Bastia.

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ

FRANGES EN PERLES DE BOHÊME VERRERIE NOUVELLE

ACCESSOIRES — INSTALLATIONS

Prix de Fabrique

BIANCHI Benoit

2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

FEMINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale

(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances.

1. *La Semaine Parisienne. Actualités mondiales.*

2. *Le Faido à Airole*, voyage.

3. *LES ÉPINGLES*, comédie parisienne interprétée par Miss Suzanne Grandais et M. Léonce.

A Oulaine et la grève des mineurs, comique.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

TOUT POUR LE VENTRE. — Les membres de la dite Société sont priés de se réunir, sans faute, mardi, 14 courant, à 8 heures du soir.

Association générale des Petits Retraités. — L'assemblée générale statutaire qui devrait avoir lieu dimanche, 12 octobre, est reportée au dimanche, 19 courant, à 9 heures du matin, à l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : Paiement des cotisations, fixées désormais à 50 centimes par trimestre. — Compte rendu moral et financier. — Questions diverses.

Propriétaires-Viticulteurs

qui désiraient vendre vos vins nouveaux

S'adresser à M JOSEPH LARINI, Etablissement Vinicole, à *Lupino*, près *Bastia*.

MARC DE RAISINS

Quantité importante serait vendue pour fabrication Eau-de-Vie. On disposerait sur place alambic de grande capacité.

S'adresser à M. Joseph LARINI, Etablissement Vinicole, Lupino.

Pharmacie Ramaroni

C. COSTA, successeur

Pharmacien de 1re classe de l'Ecole Supérieure de Montpellier

Médicaments de 1er choix

Exécution scrupuleuse des ordonnances

Laboratoire d'Analyses

Chimiques et Bactériologiques

A LA RÉSERVE

Huîtres et Coquillages

M. POLACCI MICHEL

17, *Place Saint-Nicolas, Bastia*

POLACCI MICHEL a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir de jeudi prochain, 18 courant, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'Huîtres et Coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à eau courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huîtres vertes, la douzaine 1.50

Huîtres de Marennes nerlises, la douz. 0.90

Claires première qualité, la douz. 0 20

Moules de Calais, 1er choix, la douz. 0.10

On livre à l'intérieur sur commande

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	11 oct.	13 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	88.15	87 85
— de 3 0/0 amortis.	90.75	91.25

ex coupon.

Elections Législatives

Côte d'Or

(Scrutin de ballottage)

Paris, 13 octobre.

Les électeurs de la première circonscription de Dijon étaient convoqués hier, à l'effet d'élire leur député, en remplacement de M. Bouhey-Allex, socialiste, décédé.

M. Hébert *est élu* par 9.228 voix contre 8.974 à M. Barabant.

Le premier tour de scrutin avait donné les résultats suivants :

Inscrits : 27.377

Votants : 16.645

Ont obtenu :

M. Barabant	7.019 voix
M. Hébert	6 203 —
M. Julie	3.105 —

Trois candidats étaient en présence :

M. Barabant, ancien maire de Dijon, socialiste unifié.

M. Hébert, avocat, républicain libéral.

M. le docteur Julie, radical.

Aux dernières élections générales, M. Bouhey Allex avait été réélu par 10 542 voix contre 8 364 à M. Hébert, libéral.

LE MINISTRE DU COMMERCE

à Chauvigny

Paris, 13 octobre.

M. Alfred Massé, ministre du Commerce et de l'Industrie, des Postes des Télégraphes, a inauguré hier, à Chauvigny, les quais récemment construits.

Un grand banquet a été offert au Ministre, qui a répondu par une allocution bien sentie, au discours du président de la Chambre de commerce de Poitiers.

LA CATASTROPHE DU «VOLTURNO»

Chiffre officiel des Victimes

Paris, 13 octobre.

D'après les avis officiels, qui ont été affichés devant les bureaux de la « Nordeutch Canadian Cie, » le chiffre exact des victimes du vapeur *turVal no* s'élève exactement à 144.

M. CAILLAUX interviewé

Paris, 13 octobre.

M. Caillaux, ancien président du Conseil, interviewé par un rédacteur de la *Dépêche de Toulouse*, a tracé longuement le programme radical, qui sera soumis au Congrès de Pau.

Ce programme comprend : l'organisation de la démocratie ; les mesures nécessaires pour protéger et développer l'école laïque ; l'organisation méthodique de la Défense nationale, étroitement liée à la conception de la Nation armée, et excluant tout gaspillage d'hommes et d'argent ; enfin, l'impôt sur le revenu, complété par l'impôt progressif sur le capital hâti.

LONGWY

INAUGURATION ET INSPECTION

M. Etienne quitterait le pouvoir

Paris, 13 octobre

M. Etienne, ministre de la Guerre, a présidé hier, à Longwy, la cérémonie d'inauguration d'un hangar d'aviation et d'un terrain d'atterrissage.

A cette occasion, il a prononcé un remarquable discours, vibrant de patriotisme.

Dans son discours, M. Etienne a fait allusion à son départ prochain du ministère.

M. Etienne a laissé entendre que « la tâche de la réorganisation militaire étant achevée, il résignerait bientôt les lourdes fonctions ministérielles. »

Un grand banquet a été offert au Ministre de la Guerre.

M. Etienne a visité aujourd'hui les nouveaux casernements en construction de Longwy, Etain, Stenay, etc.

M. Poincaré à MARSEILLE

Marseille, 13 octobre.

La population marseillaise a fait au Président de la République un accueil inoubliable.

La foule en délire, électrisée, ne cessait de crier : « Vive Poincaré ! Vive l'Armée ! »

Cette multitude enthousiaste trépignait, applaudissait, acclamait.

C'était un spectacle grandiose que ces grappes humaines qui, sous l'influence d'une patriotique exaltation, acclamaient, applaudissaient follement le Chef de l'Etat et notre vaillante armée.

Feu d'artifice et illuminations

Le grand feu d'artifice a été tiré, à 9 heures du soir, dans le bassin du Port-Vieux.

Il a eu un succès énorme.

Les illuminations ont été très réussies. Les rues Cannebière, Noailles, Saint-Ferréol, place de la Préfecture, rue de la République, place Sadi-Carnot, rue Colbert, qui étaient illuminées à l'électricité présentaient un aspect féerique.

Très réussies étaient encore les illuminations de la place de la Bourse, des cours Belsunce et Saint-Louis, des Allées de Meilhan et des Quais.

Les façades des immeubles particuliers étaient illuminées, décorées et s'embrasaient de feux de bengale de toutes couleurs.

Journée du 13 octobre

Le Président de la République a consacré la matinée à visiter Marseille.

Accompagné des Ministres des Affaires étrangères, de la Marine et des Travaux publics, M. Poincaré a fait tout le tour de Marseille, et s'est rendu compte de tous les grands travaux qui y sont entrepris.

Il a visité également les travaux de l'Estaque.

Sur son passage, le Président de la République a été chaleureusement acclamé.

A AIX

Le Président de la République, accompagné des Ministres des Affaires Etrangères, de la Marine et des Travaux publics, est arrivé à Aix-en-Provence, à 13 h. 50

Lorsque le train présidentiel entrait en gare, il a été salué par les salves réglementaires d'artillerie, et par la musique du 61e d'infanterie, qui joua la *Marseillaise*.

M. Poincaré a été reçu par le Maire et les Membres du Conseil Municipal, ainsi que par les autorités civiles et militaires.

Les présentations terminées, le cortège présidentiel s'est formé sur la place de la gare, puis il s'est dirigé vers le Palais de Justice, en passant par l'avenue Victor Hugo, où un superbe arc de triomphe avait été dressé.

M. Poincaré, en descendant de voiture, reçoit un magnifique bouquet qui lui est offert, au nom de la ville d'Aix, par une élève de l'école primaire supérieure de jeunes filles.

Le Président de la République, remercie chaleureusement cette belle et jeune personne.

A 2 heures, M. Poincaré reçoit au Palais de Justice toutes les autorités, les corps constitués, ainsi que toutes les sociétés.

Le Président de la République a quitté Aix à 16.10, au milieu des salves d'artillerie et des frénétiques acclamations d'une population en délire.

REMANIEMENTS MINISTÉRIELS

Paris, 13 octobre.

Les journaux du soir annoncent que le départ de M. Etienne du ministère entraînerait quelques mutations de portefeuilles.

Ces changements porteraient notamment sur les portefeuilles des Finances et de l'Intérieur.

LE CABINET

DE Mme MASSEL

DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA

au 1er étage

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire. Plombage Or, Platine et Ciment. Extraction des dents avec ou sans anesthésie.

Travail fait dans les vingt quatre heures

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcouray

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS 6

BASTIA

Ancienne Photographie Viscara

PHOTOGRAPHIES

— EN TOUS GENRES —

Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

30 × 40	à 10 francs.
40 × 50	à 12 francs.

Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES

SPÉCIALITÉ DE REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N. B. — Comme par le passé, on n'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs et Professionnels*.

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection de GET FRÈRES. — 1796

VINS

AUGUSTE AITELLI

3, Boulevard de Toga, 3, Bastia

Vin rouge du domaine de Vignale à **0.45** le litre.

Vin de coteau à **0,60** le litre.

Vin blanc et rosé à **0.55** le litre.

Vins fins en bouteilles. — Muscat. — Vin de quinquina. — Champagne.

La Maison prête aux clients Bouteilles, Damejeannes et Barils.

On porte à domicile

PIPPERMINT GET

Liqueur de Sport et de Soirée

MODES

Madame FRIVOLI

se rendant à Paris pour les nouveautés de la *Saison d'Hiver*, son Salon de Modes sera fermé jusqu'au 18 octobre.

Recommandé aux MÉNAGÈRES !



Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GILORMINI

Représentant à Bastia

M. P.-F. SAVELLI

Agent dépositaire à Ile-Rousse

Agence Maritime de Transports

Maison fondée en 1885

Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.

Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Dépôts de cadres et camionnage

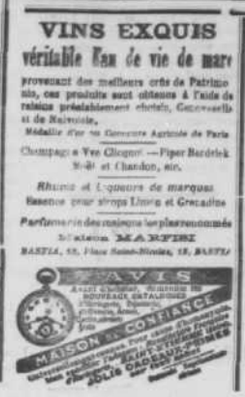
A. PADOVANI, *Bastia*

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres
vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.


ON DEVIENT PROPRIÉTAIRE
d'une Maison Familiale
15 à 20 Années de Crédit. — 800 Maisons déjà attribuées.
Demander l'ALBUM de la SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE des RETRAITES contenant photographies et devis de maisons bâties par les adhérents.
L'Album est envoyé franco contre 6 francs adressés à : L'ÉTOILE DU FOYER (Département), 28, Rue Blanche, PARIS

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Grenache et de Malvoisie,
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Vve Clicquot — Piper Heidsick Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour sirops Limon et Grenadine
Parfumerie des marques les plus renommées
Salon MARINI
BASTIA, 35, Place Saint-Nicolas, 35, BASTIA





ARGUS DE LA PRESSE
FONDÉ EN 1879
Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'Argus de la Presse, qui lit, dépouille et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet. »
HECTOR MALOT (LYTE p. 70 et 323).

« De ce fait montant d'artistes de journaux que l'Argus de la Presse envoyait à Vallorbes, matin et soir, un tiers environ était étrangers il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits. »
PAUL ALEXIS (VALLORBE, p. 185-186).

« Continuez-moi personnellement l'envoi de vos Argus, qui m'ont toujours rendu de réels services. »
(Lettre du marquis de Morès, 1893).

L'Argus de la Presse se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.
L'Argus lit 12.000 journaux par jour.
Bureau : Faubourg Montmartre, 17, rue Bergère, PARIS.

CÉDRATINE
Grande Liqueur de marque

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

CAFÉ SOAVI renommé pour son CAFÉ EXPRESS

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.



Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 965 MERCREDI 15 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLANDINI, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, un an de plus
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

OPINIONS

ENTENTE NÉCESSAIRE

Dans un précédent article sur la situation électorale, nous laissions entrevoir les dangers d'une politique qui n'a même pas le mérite de la nouveauté et qui se recommande à la Corse avec ses quarante ans de luttes stériles et sanglantes.

Nul ne saurait contester à Emmanuel Arène, au regretté sénateur de la Corse, le mérite d'avoir compris quel était, à ce point de vue, l'intérêt de ce département et du Parti républicain : on peut dire que de son vivant les grandes familles voyaient leur pouvoir briser, anéanti.

Si donc les esprits avisés ont besoin de se prémunir contre certaines éventualités, combien plus grande doit être en l'occurrence l'attention des différentes fractions républicaines du Corps électoral Bastiais.

Si les chefs de ces groupes, véritables frères ennemis, ne sympathisent pas entre eux, leurs électeurs n'hésitent pas à se sentir les coudes et à déplorer ces dissensions intestines.

Je ne crains pas de le dire à M. Henri Pierangeli, dont la haute autorité s'affirme de plus en plus dans cet arrondissement, qu'on voudrait vainement lui disputer, point n'était besoin de certains fléchissements, de certaines défaillances.

Je sais que la municipalité actuelle a loyalement fait adhésion à la République, mais tous les esprits ne sont pas pénétrés par cette vérité première et mieux valait éviter un pouvoir discuté.

L'honorable Député de Bastia n'aurait pas dû hésiter à faire appel à ses anciens frères d'armes qui, il y a huit ans, accomplirent, sans murmurer, le devoir républicain, et qui comprendraient beaucoup mieux que leurs prétendus chefs, un nouvel appel à la discipline.

Ou dit communément que les extrêmes se touchent ; c'est ce qui arrive à l'heure présente, à Bastia. Devons-nous voir quelque chose de définitif dans la situation actuelle du parti républicain, dont l'aile gauche semble aller vers l'extrême-droite ennemie ?

Les républicains sincères et convaincus ne pourraient que regretter une pareille méconnaissance des vrais principes avec lesquels on ne doit pas transiger. Assez de fautes commises.

Aux électeurs appartient le soin de ramener leurs partis respectifs dans leurs véritables limites ; aux républicains échet la mission plus spéciale de travailler à la formation et à la consolidation d'un grand Parti dont M. Pierangeli pourra être le chef, mais où tout le monde aura le droit de vivre.

Allez à droite, c'est briser à jamais la vitalité du parti républicain de Bastia, n'est-ce pas, Corse aux luttes primitives de clans et de personnes.

Ceux qui voudraient méconnaître cette maxime « que l'on doit toujours gouverner avec son parti, » et les partis qui oublieraient de rester eux-mêmes, apprendront, un jour, ce qu'il en coûte de perdre de vue ces sages préceptes.

Trêve d'ambitions personnelles et d'impatiences impolitiques.

Unissez-vous, messieurs, vous serez forts. Soyez unis parce que républicains.

SPECTATOR.

NOTE DU JOUR

J'ai trouvé un moyen radical pour faire diminuer la criminalité en France ; c'est d'ouvrir toutes grandes les portes des prisons aux criminels et d'y fourrer à leur place la personnel de l'administration pénitentiaire, depuis les directeurs jusqu'aux gardiens.

Vous sursautez ! Vous criez au paradoxe, vous dites que je devrais moi-même être interné dans un asile d'aliénés !!

J'ai toute mes raisons et je m'explique.

On a enfermé il y a quelque temps, un nommé Jean-Louis Gennon dans la prison de Fresnes, d'où il venait de sortir.

Pour pouvoir y rentrer, il venait de se procurer gratuitement une poire de soufflure à un étalage et sa trente cinquième condamnation au tribunal.

Ce cheval de retour — de retour au bien-être — qui avait très copieusement injurié les agents au moment de son arrestation pour cacher son affaire, leur a expliqué ensuite avec bonhomie son but, après avoir obtenu la faveur de la prison de son choix.

Il s'est exprimé ainsi :

« Soupé de votre existence, j'en ai assez de coucher sous les ponts, de chercher vainement du travail ou de m'éreinter quand j'en ai, pour ne pas manger à ma faim.

» A Fresnes : un été et un hiver, la ventilation est parfaite ; j'ai de l'air chaud ou froid purifié et à volonté ; la nourriture est excellente ; les cellules sont propres, que c'est gai à l'œil ; les murs sont ripolinés et les poêles ronflent ; il y a des portes manteaux avec étagères, un lit métallique s. v. p. ; de l'eau potable, lumière électrique, W. C faïence, cuvette pour toilette, bouche de calorifère, et dernièrement, ayant été plusieurs prisonniers atteints d'embarras gastrique — ça c'est dégoûtant — le docteur a déclaré que nous étions trop nourris.

» Et vous voudriez que j'aille trimer sous la pluie et coucher dehors ou dans une mansarde !!! Je préfère MA belle prison. »

Lecteur ! Vous ferez les commentaires pour moi.

LORETO.

Lire à la troisième page
NOS TÉLÉGRAMMES

LE PROTOCOLE

Le Protocole est à l'ordre du jour, par suite du départ de son directeur, M. Mallard, remplacé par M. William Martin. *Les Annales* publient, à ce propos, de curieux détails sur son organisation et ses pouvoirs :

Aujourd'hui, le Protocole — ou, plutôt, le « Protocole diplomatique » — l'ensemble des formules de politesse qui termine une lettre, la règle du cérémonial dans les écrits de toute nature usité dans les rapports officiels entre les Etats et aussi bien entre les Etats qu'entre les ministres. Il subsiste les qualifications et les titres qui sont attribués aux souverains et aux ministres publics, le même que les formes de la *courtoisie* à observer dans les documents politiques.

Ces formules et cette règle ont été rédigées sous le ministère Waddington. Elles sont recopiées au belle ronde sur un grand cahier dont le chef du Protocole ne se sépare jamais et qu'il ne confie à personne.

D'après le Protocole, le président du Conseil doit écrire aux souverains étrangers sur papier carré, doré sur tranches. Et il lui faut employer les formules de politesse suivantes :

« Sire (ou madame)... Votre Majesté ou Votre Majesté Impériale — Majesté Impériale et Royale... Je suis avec respect, Sire (ou madame), de Votre Majesté, le très humble et très obéissant serviteur. »

Le président du Conseil est encore le « très obéissant serviteur » des princes des maisons souveraines, des ministres de cabinet, étrangers, des ambassadeurs, des ministres résidents et des chargés d'affaires.

Le président de la République a droit à « son profond respect ; » les présidents de la Chambre et du Sénat, à sa « très haute considération. »

Quelques-uns, même, l'appellent, en latin : *Illustrissime Prases, honorissime et predilecte amice !*

Le Protocole enregistre encore les formules à employer vis à vis du grand chancelier de la Légion d'honneur, du secrétaire de la présidence, des ministres, des secrétaires de légation, des sénateurs, des députés, des maréchaux, des amiraux, des maires des grandes villes, des consuls généraux, etc.

Les dames, vous le supposez bien, n'ont pas été oubliées par le Protocole. Voici, entre autres, un curieux spécimen des formules qui les concernent :

AUX DAMES (1)

En vedette Madame,
Courtoisie Agréez, madame, l'hommage de
En ligne Madame, vous...
Courtoisie J'ai l'ho neur d'être, madame, votre très humble serviteur.

( ) Pour les dames les titres héréditaires à la réclame, et sur l'adresse seulement.

Enfin, le Protocole est chargé, d'une façon générale, de tous les rapports de présséance et de politesse entre les chefs d'Etats étrangers et le président de la République ; de l'organisation de toutes les réceptions ; de tous les voyages officiels, etc. Le chef du Protocole est donc un important personnage qui, heureusement, est plus stable à son poste que les ministres.

Notre Bétail en Octobre

En octobre, les moutons soumis à la transhumance regagnent la ferme ; on termine aussi le pacage dans les pays de plaine.

C'est l'époque de vente des bœufs d'embouche et des moutons engraissés sur les chaumes et d'achat des bœufs à engraisser à l'étable, pour lesquels on utilise les résidus alimentaires produits à la ferme. On établit suivant les ressources en fourrages et autres aliments, des types de rations.

La stabulation des vaches laitières s'impose en ce moment.

On sèvre et l'on castre les veaux, ainsi que les mâles de [illegible]

On engraisse les porcs.

On termine la tonte des brebis pour l'agnelage de printemps et l'on donne une nourriture forte et excitante aux jeunes brebis.

On conduit les poulains au pâturage après disparition de la rosée et des brouillards, et l'on castre ceux qui sont nés au printemps.

Après la récolte et le battage des avoines, la question de l'emploi de l'avoine nouvelle dans la ration du cheval présente un réel intérêt d'actualité, surtout à cause de ce préjugé qui veut que l'avoine fraîchement récoltée soit dangereuse pour le cheval.

En effet, on attribue à l'avoine nouvelle des troubles très graves dans la santé de nos chevaux ; et très souvent, pour ne pas dire généralement, on considère que les « coliques d'octobre » n'ont pas d'autre cause. Dès lors, on pense que n'est com-

---

60 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par PIERRE SALIN

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XI

UN MOUT N'EST JAMAIS PERDU

— C'était à l'exposition du Champ-de-Mars, il y a trois ans, continuait Harry Spring ; Pierpont Morgan l'avait vu avant... avant... comment appelez-vous ça ?

— Avant le vernissage, dit sa femme...

— Il l'avait à peu près retenu... Or, ma femme aperçoit cette bagne, le jour du vernissage, me dit que ça lui plaît... quelque... mot, vous savez, j'aime autant les vrais bijoux, avec de vraies perles, des diamants pour de bon... Mais enfin, il paraît que c'est beaucoup plus artistique !...

— Et, observa Rosolano, enhardi par sa cuvier merveilleux... un nommé Maxime Leblanc, n'est-ce pas ?...

Un mauvais éclair de vanité illumina les yeux de mister Harry Spring et de son épouse : l'objet qu'ils possédaient aussi donc réellement sa petite célébrité !

— Bref, reprenait Harry Spring, de ton impassible de ses millions : puisque ça plaît à Théodosia, je dis que je la voulais... et que je la voulais tout de suite... Ça fit bien quelque difficulté avec l'administration du Salon : mais, avant la soir, la chèque était chez Falloux, qui se dépêchait de l'encaisser le lendemain ; et avant midi, ma femme avait son émail au doigt... La verve de Pierpont Morgan en est devenue verte !... Alors, monsieur Rosolano, vous l'aviez remarquée, vous aussi, cette bagne ?...

— Je n'en avais, à vrai dire, qu'un assez vague souvenir ; mais ce souvenir s'est précisé lorsque, récemment, j'ai eu quelque commande à donner, chez les Falloux... J'ai feuilleté leurs albums de modèles ; et en m'y retrouvant, en effet, que des Américains s'étaient querellés, à coups de dollars, pour posséder ce bijou : vraiment, madame, il ne pouvait tomber sur une plus belle main !

Enchanté de voir le bon goût de sa femme confirmé par ce petit Rosolano, qui devait être un merveilleux connaisseur, Harry Spring, si froid quand il daignait s'échauffer tout à l'heure, s'anima, presque violemment... Et ce fut d'un ton irrité qu'il déclara ceci :

— Et je veux cette pendentif, aussi !... quelque prix qu'on en demande !... et tout de suite !

Mistress Spring objecta, quelque d'un ton assez dépité :

— Puisqu'on vous a expliqué, mon ami, que l'ouvrier est si gravement malade... qu'il ne peut plus supporter la chaleur des fourneaux... qu'il ne sera peut être pas rétabli avant plusieurs mois...

— Ce n'est pas une copie que je veux !... c'est le bijou original ; dont la dessin m'a extrêmement enthousiasmé que celui de la bagne... Oui, explique-toi à Rosolano, à la fois lieutenant et bon enfant : un aigle déployé, un aigle est disant héraldiques, et cet oui, étonnamment, l'aigle des Etats-Unis, sur un ciel parsemé d'étoiles... quelque chose d'admirable !... Ce devait être, paraît-il, l'œuvre en Salon, pour la maison Falloux, de ce Maxime Leblanc — puisque la maison Falloux permet à ses ouvriers de signer leurs travaux... Mais l'objet a été happé au passage, pour un cadeau de fiançailles... Or, le mariage a raté... C'est bien cela qu'on nous a raconté, n'est-ce pas, Théodosia ?... Et alors, le cadeau demeure sans objet, entre les mains de Raoul, qui, par je ne sais quel scrupule, ne veut pas s'en dessaisir... Mais je le lui ai fait demander directement...

— Quand donc ? dit mistress Théodosia.

— Aujourd'hui... oui, je suis repassé chez Falloux : je voulais savoir le nom de ce monsieur... Ils ont fait de la discrétion, et se sont chargés, eux-mêmes, de la négociation, qu'ils disent être très difficile : car il s'agit d'un jeune homme assez riche, qui s'était occupé, tout particulièrement, de la fabrication de ce bruche...

— S'il y tient... tout particulièrement, mon ami ! dit mistress Théodosia.

— Il n'y tiendra pas longtemps, devant l'offre de double, de triple, de quadruple de sa valeur ! Pierpont Morgan n'aurait encore qu'à la vouloir et à me la souffler !

Ce n'était presque plus un enfant que Harry Spring prétendait faire à sa femme : son orgueil était en jeu ici. S'aperçevant que Rosolano avait un petit sourire, il dit assez rondement :

— Vous vous moquez de moi !... Nous sommes comme ça, les Américains : quand nous voulons quelque chose, c'est presque autant pour qu'un autre ne l'ait pas !

Rosolano, qui savait toujours, remarqua, doucement :

— Sentiment naturel à tout homme, mon cher monsieur Harry Spring, à quelque nationalité, à quelque race qu'il appartienne.

— Enfin, si vous avez flairé leur affaire, vous avez dû le voir aussi, je me fie en votre sagacité !... Pensez-vous imaginer que ça chose de pas réussi, ce plus compliqué, au même temps que cet oui !

— Je suis tout à fait de votre avis, mon cher monsieur Harry Spring. Et vous me permettrez d'ajouter...

— Oui... seule, une femme telle que vous, madame, est digne de porter un tel joyau... et M. Harry Spring est un époux particulièrement heureux, d'avoir le droit de le lui offrir... Je ne doute pas, d'ailleurs, qu'il n'y réussisse !

— Mais vous, monsieur ! fit mistress Théodosia Spring : mon mari, qui vous disait lui-même, tout à l'heure, qu'il aime mieux les bons vieux bijoux, avec de simples pierres, ne sent pas quelle difficulté se présente là : car, au dessous de cet aigle qui forme l'essentiel de pendentif, il y a des armoiries, qui ont été cousues dans le même émail...

— Eh ! par Jupiter !... remarqua l'Américain : est-ce que, lorsqu'on achète un château, on n'achète pas les dessous qui sont sur la porte ?...

(*A suivre.*)

CHOCOLAT D'ANNECY
Aliment délicieux
Le réclamer partout

mettre nos imprudence que de donner l'avoine nouvelle aux chevaux.

C'est là une erreur comme il en existe encore beaucoup dans nos campagnes.

Sans vouloir battre en brèche les dictons populaires, il est permis de raisonner certaines idées, certaines croyances, afin de faire disparaître celles qui relèvent d'un préjugé ancestral de longue date et qui, partant, doivent disparaître, dans l'intérêt bien compris des utilisateurs.

Contrairement à l'opinion émise dans bien des pays, l'avoine nouvelle ne peut occasionner la mort des chevaux. Les troubles digestifs que l'on observe chaque année ne sont pas imputables à cet aliment.

P. I. ZAN.

Le Soldat Canioni

Communiqué

Dès que l'Administration a été mise au courant de la situation du soldat Canioni, M. le Préfet de la Corse a accordé à ses deux enfants un secours mensuel, sur les fonds de l'Assistance publique, jusqu'au moment où la demande d'allocation de ce militaire sera soumise à nouveau à l'examen du Conseil Départemental.

M. le Sous Préfet de Bastia a fait ensuite assurer le rapatriement à Bigorno de la famille du soldat Canioni à l'aide d'un secours, alloué par les bureaux de bienfaisance.

CALVI

Conseil d'Arrondissement

Les membres du Conseil d'arrondissement de Calvi se sont réunis à la Sous-Préfecture, le 13 octobre, sous la présidence de M. Capifali.

M. Vernin, sous-préfet, assistait à la séance.

Etaient présents : MM. Muzio Olivi, Casta, Soavi, Savelli, Puccinelli Alexandre et Gaffori.

M. le Sous-Préfet dépose sur le bureau le dossier des affaires à examiner par l'assemblée réunies au sous-répartement de l'impôt.

Après une discussion relative aux réclamations des communes de Galeria et d'Algajola, aucune modification n'est faite aux tableaux présentés par l'Administration des contributions directes.

M. le capitaine Casta et M. Soavi ont émis ensuite divers vœux très intéressants qui ont été adoptés à l'unanimité et que nous publierons dans un prochain numéro.

Gazette Départementale

CASABIANDA. — La médaille d'honneur agricole a été conférée à M. Emmanouilli Félix Antoine, au domaine national de Casabianda.

CIAMANACCE. — M. Jean Renucci, employé à la préfecture de la Seine, venu à Ciamancace pour y prendre ses vacances, a profité de son séjour dans son village natal pour y créer un syndicat d'initiative : « L'Avenir de Ciamancace. » Les statuts ont été vite élaborés et adoptés, et le Bureau pour 1913-1914 a été composé de la manière suivante :

MM. Jean-Baptiste Renucci, président ; notaire Buresi, vice-président ; Renucci Jean-Thomas, secrétaire ; Renucci Octave, secrétaire-adjoint ; le curé Peraldi, trésorier ; Paul Santucci, trésorier-adjoint.

M. Jean Renucci, qui présidait la séance, en cédant la présidence à M. Jean-Baptiste Renucci, s'est réjoui de l'entente qui s'est produite parmi les habitants pour la création de ce Syndicat, qui est appelé à rendre de sérieux services à la commune.

Puis, M. le notaire Buresi, a exhorté ses concitoyens à rester unis pour la défense de leurs intérêts et à bannir du Syndicat toute question politique ou électorale. La réunis a été très applaudi.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 octobre.

La physionomie du marché ne se modifie guère : c'est toujours le même calme désespérant avec des cours empreints d'hésitation et de lourdeur. Et pourtant, les nouvelles politiques sont assez satisfaisantes et ne justifient pas un tel pessimisme. La tenue des places étrangères laisse également à désirer. Notre 3 0/0 reprend légèrement à 87.97 ; les Caisses achètent 37.000 frs de rente au comptant qui cote 87.90. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure et le Turc sont un peu mieux ; le Porto et les Russes restent lourds. Raffermissement des actions de nos Grandes Banques. Le Crédit Lyonnais remonte à 1.695. Le Crédit Foncier est soutenu à 911. Comptoir National d'Escompte et Société Générale en excellente tendance.

Faiblesse du Suez. Les valeurs de transports urbains perdent pour la plupart quelques points ; il en est de même des électriques. Dans le compartiment Rennes, les Industrielles et Métallurgiques sont en reprise tandis que les Naphtifères supportent de nombreuses réalisations. Les titres cuprifères sont calmes. Rio 1.358.

Nouvel effritement des Mines d'or du Transvaal ; lourdeur des valeurs de Diamants. Caoutchoucs sans grands changement.

Peu d'affaires en Chemins Français. Nord 1.787.

SARTENE

Carnet Mondain

Foule immense sur la place de Porta, pour assister au passage de l'interminable cortège, se rendant à l'église paroissiale, où M. l'Archiprêtre a béni l'union de Mlle Antonia Jourdan Pietri avec M. Jean-Paul de Susini.

La vaste église était splendidement décorée pour la circonstance. La jeune mariée, adorable dans son riche costume soie et points d'Argleterre, est conduite par son père, M. Jourdan Pietri, l'une des personnalités les plus sympathiques et les plus marquantes de l'arrondissement. La mère, Mme Pietri née Cloriade Gavini, donne le bras à l'heureux époux, appartenant à l'une des plus anciennes familles de Sartene.

Dans la long cortège qui suivait, on remarquait les représentants des principales familles unis par la parenté et l'amitié aux nouveaux mariés.

M. l'Archiprêtre a prononcé une remarquable allocution. Il a parlé des ancêtres des jeunes époux, de la noble voie qu'ils leur ont tracée, des obligations de leur naissance pour augmenter, si possible, l'é- [illegible] rappelé la sainteté du sacrement de mariage que l'Eglise veut indissoluble, pour le bonheur et la prospérité de la famille.

Mlle Antonia Jourdan Pietri avait pour témoins, son oncle, M. le conseiller Sébastien Gavini, ancien député, et son cousin, M. F. Pietri, conseiller khédivial. M. Jean-Paul de Susini était assisté de son frère, M. Ch. de Susini, et de M. L. Gallini.

De l'église on s'est rendu chez M. Jourdan Pietri où a été servi un lunch des mieux ordonnés dont Mme Jourdan Pietri a fait les honneurs avec la grâce et la distinction qui lui sont particulières.

Avant le soir les jeunes mariés s'éloignaient pour une destination inconnue. Nous les prions de vouloir bien accepter tous les vœux que nous formons pour leur bonheur, en même temps que nous adressons à leur famille nos meilleures félicitations.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'Hiver à la Côte d'Azur

Des trains rapides et de luxe, composés de confortables voitures, desservent pendant l'hiver les stations du Littoral.

Billets d'aller et retour collectifs, 2e et 3e classes valables jusqu'au 14 mai 1914

délivrés, du 1er octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes, par les gares P. L. M. pour Cannes et toutes gares P. L. M. situées au delà vers Menton. Parcours simple minimum : 400 km. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1er octobre au 15 novembre 1913).

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes gares P. L. M. aux stations hivernales des chemins de fer du Sud de la France (Le Lavandou, Carnolaise, Saint-Tropez, etc.).

Importante Découverte

Une des plus belles acquisitions de notre siècle est, sans contredit, la découverte de la force préservatrice des antiseptiques.

C'est à celle-ci que des milliers de personnes doivent leur santé. Il y a quelque temps, cette merveilleuse découverte a été pratiquement utilisée pour les dents. Jusqu'à présent, des millions de belles dents étaient inexorablement rongées par des bactéries et pourrissaient inévitablement. Maintenant, chacun peut conserver ses dents belles et saines par l'usage quotidien d'une eau dentifrice antiseptique. Il suffit simplement de se rincer la bouche avec l'*Odol*, pour que la cavité buccale soit entièrement purifiée et protégée contre les fermentations qui détruisent les dents.

L'*Odol* agit d'après un principe tout à fait nouveau pour un dentifrice. Son action, dont l'efficacité est prouvée, repose principalement sur la propriété particulière à l'*Odol* de pénétrer dans les dents creuses et de se laisser absorber par les muqueuses des gencives, qui en restent en quelque sorte *imprégnées*. On conçoit aisément l'importance énorme de cette action sans précédent. Tandis que les dentifrices, généralement employés jusqu'à ce jour, ne peuvent agir que pendant le temps fort court du nettoyage des dents, l'*Odol* imprègne les muqueuses de la bouche et les dents creuses de ses éléments antiseptiques et continue encore à exercer ses effets salutaires pendant des heures entières.

De cette manière, on obtient une action antiseptique prolongée par laquelle la dentine, jusque dans ses plus fins replis, est dégagée de tous les procès de fermentation et de putréfaction. On obtient l'eau dentifrice *Odol* dans toutes les pharmacies, parfumeries et grands magasins.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Un grand mariage

Mlle [illegible] d'honneur [illegible] prochain mariage de Mademoiselle Gallini, la très gracieuse fille du Conseiller général de Vico, Maire de Sonnse, membre de la Commission consultative de Tunisie, avec le jeune et brillant avocat du barreau parisien, Me Casanova.

Nous adressons aux jeunes fiancés et à leurs familles nos plus vives félicitations.

Enseignement secondaire

Dans le dernier mouvement universitaire signé par M. le Président du Conseil, Ministre de l'Instruction Publique, nous sommes heureux de relever le nom de M. Joseph Taviani, licencié ès lettres italien, nommé par arrêté du 30 septembre 1913, Professeur de Lettres de premier ordre au Collège d'Ajaccio, en remplacement de M. Poli, délégué au Lycée de Constantine.

Les nombreux amis que M. Joseph Taviani compte dans notre ville se réjouiront vivement de cette nomination qui lui attribue, au début d'une carrière que nous augurons des plus brillantes, un poste de choix dans notre grand établissement où il terminait, il y a 3 ans à peine, ses études secondaires.

Nous présentons au jeune et distingué professeur, ainsi qu'à sa famille, nos plus cordiales félicitations.

Compagnie Générale de Lumière et d'Energie

Avis très Important

La Compagnie Générale de Lumière et d'Energie, concessionnaire du Gaz et de l'Electricité à Bastia, engage ses éventuels abonnés à lui demander au préalable tous renseignements sur les conditions préliminaires à l'amenée du Gaz et de l'Electricité dans les immeubles qui ne les possèdent déjà ou qu'en partie. Elle insiste surtout pour les voies et quartiers où aucune distribution n'est encore faite et, pour l'amende desquelles, des conditions spéciales sont à intervenir.

La Compagnie se tient à la disposition de son actuelle et future clientèle, pour lui fournir tous devis relatifs aux installations intérieures, Gaz et Electricité.

S'adresser pour toutes demandes de renseignements, au Magasin Ville de la Compagnie, 9, boulevard du Palais, de préférence l'après-midi de 4 à 7 heures, ou écrire à son Directeur, Usine à Gaz, chemin de Paratojo.

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en remboursera le montant.

FÉMINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances.

1. *Actualités mondiales.*
2. *De Faido à Airolo*, voyage.
3. *Onzième et la grève des mineurs*, comique.
4. *LES ÉPINGLES*, comédie parisienne interprétée par Mme Suzanne Grandais et M. Léonce.
5. *Le Songe de Palachon*, amusant.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

Petite Gazette

Variations barométriques en 24 oct.

Observations faites par **M. QUILICI** pharmacien de 1re classe à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : Heures du matin + 18°8 midi + 19°5 ; à 6 heures du soir + 14°.5 Maxima + 16 ; Minima + 14°.

Baromètre : 7 heures du matin 760 m.m. midi, 760 mm. — 6 h. du soir, 760 mm.

Vent : Dans la matinée, N. E.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin. Opaque nuages. l'après midi. Couvert.

Pluviomètre : 3m,m.

A l'Hôtel-de-Ville

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Gandolfi Vincent a été nommé architecte de la Ville, en remplacement de M. Bronzini, démissionnaire.

Nous adressons à M. Gandolfi nos chaleureuses félicitations.

Nouvelles agricoles

Le ministère de l'Agriculture publie les renseignements suivants sur la situation agricole, à la date du 1er octobre, dans le département de la Corse :

« Les vendanges se font dans de bonnes conditions. La récolte est faible, mais la qualité des raisins excellente. La récolte des châtaignes s'annonce très bonne. Des pluies abondantes, vers le 15 septembre, ont arrêté les effets désastreux de la sécheresse qui sévissait depuis le mois de mai. »

Deux prédictions d'Edison

Le génial inventeur américain vient de faire deux prédictions sensationnelles.

Avant dix ans, a-t-il dit, toutes les routes des Etats-Unis seront en ciment, ce qui fera faire une grande économie sur les pneumatiques et occasionnera une baisse de prix considérable du caoutchouc.

Avant dix ans, a-t-il ajouté, on aura trouvé une encre non carbonisée pour l'imprimerie et de nouveaux modes de préparer le papier.

Dès lors on pourra effacer l'impression des journaux et faire repasser les feuilles sous la presse plusieurs fois pour de nouveaux tirages.

Quelle économie pour les imprimeurs si cela se réalise !

Réserve

Sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, MM. les docteurs en médecine : Scaglieri, soldat à la 20e section d'infirmiers, affecté à la 19e région ; Fatacciali, médecin auxiliaire au 42e d'artillerie, affecté à la 20e région ; Abbatanci, médecin auxiliaire au 6e bat. de chasseurs, affecté à la 15e région.

Beau succès

C'est avec plaisir que nous apprenons que l'importante CHOCOLATERIE D'ANNECY, qui a vite réussi à réunir une nombreuse clientèle dans toute la Corse, vient de remporter un *Grand Prix* avec félicitations du Jury à l'Exposition d'alimentation de Lyon (juin 1913).

Ce beau succès confirme une fois de plus la supériorité des produits de cette grande Chocolaterie d'Annecy.

Nouvelles maritimes

M. Selmi, comme de 1re classe de comptabilité, sortant de l'arsenal de Saïgon, est affecté au port de Toulon.

M. le commissaire de 2e classe Alessandri, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le « Marceau », division des écoles de la Méditerranée.

Pilules Suisses

Furiani (Corse), 5 août 1912. Depuis longtemps j'éprouvais des malaises dus à la constipation mais de tête, maux de reins, points de côté. J'ai employé les Pilules Suisses qui m'ont guéri. BARTHELEMI. (Sig. lég.)

Licence ès Lettres

Les examens écrits de la Licence ès-Lettres auront lieu à la Faculté d'Aix les 4, 5, 6 et 7 novembre.

Les inscriptions en vue de l'examen seront reçues au Secrétariat, du 10 au 20 octobre.

Cours de coupe et confection

Mlle CATTANI, élève diplômée de l'école professionnelle la Martinière, de Lyon, ouvrira à Bastia, le 10 novembre prochain, des cours de coupe et confection pour les jeunes filles. Des leçons gratuites seront données tous les lundis, de 9 heures à 11 heures du matin.

Les cours payants, conditions très modiques, auront lieu les mardi, jeudi et samedi de 2 à 4 heures.

Les jeunes filles soucieuses de leur élégance, et ne faisant pas état de couturière pourront tirer le meilleur parti des dits cours.

Prière d'envoyer les demandes, avant le 22 octobre, à Mlle A. Cattani, 53, cours Vitton, Lyon.

Avis

Les départs de Bastia des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

Vermiceliers

On demande des ouvriers vermiceliers. S'adresser à MM. Moiso frères, place d'Armes, Bastia.

Objet trouvé

Il a été déposé dans les bureaux du *Petit Bastiais* une boucle d'oreilles.

Accoucheuse

Mme BOSCH BOZONNET, sage-femme de la Faculté de Montpellier, Lauréate de l'Ecole d'Accouchement. Infirmière Diplômée, Ex-Interne des Hôpitaux de Marseille.

Place de l'Hôtel-de-Ville, 3me au dessus de l'entresol, 7, à Bastia.

ETAT-CIVIL

Mariages

Bottalico Antoine François, préposé des douanes, et Alfonsi Marie Cortina, couturière.

Décès

Pietri Joseph, rentier, 72 ans, d'Olmeta du Cap.

Vinciguerra Marie, ménagère, 80 ans, de Lorato di Casinca.

Propriétaires-Viticulteurs

qui désiraient vendre vos vins nouveaux

S'adresser à M. JOSEPH LARINI, Etablissement Vinicole, à *Lupino*, près *Bastia*.

MARC DE RAISINS

Quantité importante serait vendue pour fabrication Eau-de-Vie. On disposerait sur place alambic de grande capacité.

S'adresser à M. Joseph LARINI, Etablissement Vinicole, Lupino.

ASTHME ESPIC

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS, 6

BASTIA

Ancienne Photographie Viacava

PHOTOGRAPHIES

— EN TOUS GENRES —

Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES

SPÉCIALITÉ DE REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N. B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs et Professionnels*.

Installations Electriques

J. GANGLOFF

Boulevard du Palais (en face le Lycée)

— BASTIA —

AVIS DE DÉCÈS

M. Pepito Pietri et ses enfants, à Porto-Rico ; M. et Mme Philippe Pietri et leur fils, à Cattari ; Mme Veuve Salvatori, née Lucantoni ; M. Marcantetti, pharmacien, et ses enfants, de Canari ; M. Pierre Louis Vienja et ses enfants, de Patrimonio ; M. de Morati Maxime et ses enfants, de Saint-Florent ;

Ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR JOSEPH PIETRI-MORETTI

Propriétaire à Porto-Rico (Fosco)

leur père, grand père et beau père, décédé à Bastia, le 14 octobre courant à l'âge de 74 ans.

La levée du corps aura lieu rue de l'Opéra, 22, le 15 courant à 7 heures du matin, et l'enterrement à Olmeta de Nouas, le même jour.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Agence Maritime de Transports

Maison fondée en 1885

Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.

Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Dépôts de cadres et camionnage

A. PADOVANI, *Bastia*.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

13 oct. — 14 oct.

Rentes de 3 0/0 ancien . 87 55 87 60
— de 3 0/0 amortis. . 91.25 91.50
ex coupon.

AJACCIO

ARRIVÉE DU MINISTRE de la Marine

Ajaccio, 14 octobre.

Le croiseur cuirassé *Ernest-Renan*, portant le pavillon du Ministre de la Marine, a mouillé dans notre port à treize heures.

Aussitôt après son arrivée, M. Callard, secrétaire général de la Préfecture de la Corse, accompagné de M. Joffres, chef de Cabinet, est monté à bord de l'*Ernest Renan* pour rendre visite à M. Pierre Baudin, ministre de la Marine, en l'absence de M. le Préfet, qui est en tournée de révision.

M. le Ministre a reçu, en outre, la visite de MM. Pugliesi-Conti, député-maire d'Ajaccio ; de M. le capitaine de vaisseau Le Trotter, commandant la Marine en Corse ; du Commandant d'armes.

M. Pierre Baudin s'est entretenu très cordialement avec ses visiteurs.

A 15 heures, M. le Ministre descendait à terre, salué par les salves réglementaires de l'*Ernest-Renan* et des batteries de côte.

M. Pierre Baudin, accompagné de M. le vice-amiral Le Bris, chef d'Etat major général de la marine, de M. le contre-amiral Darrieus, et de ses officiers d'ordonnance, a rendu les visites qu'il avait reçues à bord de l'*Ernest-Renan*.

Le Ministre a dit à M. Pugliesi-Conti, député-maire d'Ajaccio, combien il était heureux de se trouver à Ajaccio.

Les visites terminées, M. Pierre Baudin a visité, en automobile, la ville et les environs. Il visitera demain la Défense mobile.

L'*Ernest Renan* appareillera demain soir pour Bizerte.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris, 14 octobre.

Un mouvement judiciaire très important a paru ce matin au *Journal Officiel*.

Aucune nomination ne concerne le ressort de la Corse.

M. Fabiani, juge suppléant à Sousse, est appelé aux mêmes fonctions au tribunal de Tunis.

PARIS

DRAME DE LA MISÈRE

Quatre Frères se jettent dans la Seine

Paris, 14 octobre.

La rive gauche de la Seine a été le théâtre d'un drame poignant de la misère.

Les quatre fils du caissier Brucker, âgés respectivement de 23, 18, 15 et 8 ans, seront jetés dans la Seine.

Les cadavres de ces malheureux ont pu être repêchés. Ils ont été déposés à la morgue, le père, affolé, est allé reconnaître ses enfants.

EN AUSTRALIE

CATASTROPHE MINIÈRE

UN COUP DE GRISOU fait 200 Victimes

Paris, 14 octobre.

Un cablogramme de Sydney, capitale de la Nouvelle-Galles du Sud, annonce une épouvantable catastrophe.

Un coup de grisou, qui s'est produit dans la concession de Sepghenye, a fait deux cents victimes.

Sur les 700 mineurs, en effet, qui travaillaient à cette concession, 500 ont pu échapper à la mort.

Le sauvetage des deux cents autres est considéré comme impossible, les cages ne fonctionnant plus, on craint fort qu'il ne soit matériellement impossible de porter secours à ceux qui n'ont pu encore être remontés.

Des scènes de désespoir ne cessent de se produire autour de la Concession.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR de la Guerre

Paris, 14 octobre.

Le ministre de la Guerre a présidé aujourd'hui la réunion du Conseil supérieur de la Guerre, qui a proposé les mesures jugées utiles à la suite des grandes manœuvres dernières.

Ces mesures comprennent des sanctions à l'égard de certains chefs.

Ces sanctions seraient prises dans la réunion des Ministres qui sera tenue jeudi prochain, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

M. Etienne communiquera à ses collègues le rapport du général Joffre, chef d'état-major général de l'armée.

LA CATASTROPHE du « VOLTURNO »

Nouveaux Détails

L'incendie serait dû à la malveillance

Paris, 14 octobre.

Le Directeur de l'Uranium Steamship Cy, à laquelle appartient le vapeur *Volturno*, a déclaré à des journalistes de New-York, que l'incendie était probablement dû à un acte de sabotage. Car, avant de partir de Rotterdam pour New-York, l'équipage manifesta une sourde révolte, agitant des revendications impératives, adressant même des menaces à la Direction de cette Compagnie.

LES RESCAPÉS

Le paquebot *Touraine*, de la Compagnie générale Transatlantique qui a participé au sauvetage des passagers du *Volturno*, a ramené aujourd'hui, au Havre, 42 rescapés.

Le *Minneapolis* a ramené à Londres 30 passagers.

La *Carmania* a débarqué, à Liverpool, 441 rescapés, et le *Devonian* 40.

Nouvelles Maritimes

Commandements à la mer

Paris, 14 octobre.

Sont nommés aux commandements ci-après :

du cuirassé d'escadre *Suffren*, M. le capitaine de vaisseau Roussant.

du croiseur rapide *Chateaurenault*, M. le capitaine de vaisseau Barthes.

du croiseur de 2e classe *Descartes*, M. le capitaine de frégate Lafrogne.

de l'avis de 2e classe *Ibis*, M. le capitaine de frégate Terrier.

M. le capitaine de frégate Chauvin est nommé chef d'état-major de l'escadre d'instruction de la Méditerranée.

M. Poincaré à MARSEILLE

LE DÉPART

Marseille, 14 octobre.

Le départ du Président de la République donne lieu à une grandiose manifestation.

M. Poincaré quitte la Préfecture pour se rendre à la gare au milieu d'une quadruple haie de vaillants patriotes qui ne cessent d'acclamer le Chef de l'Etat.

Les Marseillais, jaloux des témoignages d'affection donnés au Président par les populations du centre, ont voulu les dépasser ; ils s'étaient promis que leur cité ferait à M. Poincaré une réception si grandiose que, de mémoire de Marseillais, on n'en aurait vu de semblable : ils ont tenu parole.

A ARLES

Le train présidentiel arrive à Arles, à 9 heures 45, au milieu des frénétiques acclamations des Arlésiens et même des belles Arlésiennes.

Le Président de la République est descendu à la Sous-Préfecture où il a reçu les autorités civiles et militaires, les corps constitués et les différentes sociétés.

Toutes les maisons et les édifices publics étaient pavoisés et décorés.

Visite à Mistral

Le Président de la République se rend d'Arles à Gravesou, puis de Gravesou à Maillane, où il rend visite au grand poète provençal.

M. Poincaré embrasse celui qui a si bien chanté *Mireille*.

Mistral, profondément touché de ce témoignage de haute sympathie, ne peut retenir ses larmes.

Le spectacle est impressionnant.

A AVIGNON

Après avoir déjeuné à la gare de Gravesou, le Président part pour Avignon, où il arrive à 13 heures 15.

M. Poincaré est très chaleureusement acclamé. Il descend à la préfecture, où il reçoit les autorités et les corps constitués.

Le Président se rend ensuite à la promenade du Rocher et traverse la ville au milieu des plus chaleureuses acclamations.

Le départ d'Avignon a lieu à 16 heures.

Visite à Fabre

D'Avignon le Président se rend à Orange, et d'Orange à Sérignan, où il s'arrête une trentaine de minutes pour faire sa visite à l'illustre entomologiste Fabre.

M. Poincaré embrasse également le grand savant, qui, lui aussi, ne peut retenir ses larmes.

Une grandiose manifestation est faite au Président à l'avenue de l'Hermas, devant la maison de l'illustre savant.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marconnay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants

OCCASIONS

On cède : Matériel divers. — Outils de forgeron. — Installation matérielle d'un fonds de commerce propre à l'épicerie, tissus, pharmacie, etc.

On demande à acheter en viager. *Urgent.*

S'adresser à M. Jean GRAZIANI, agréé, 8, Bd du Palais, Bastia.

PIPPERMINT G.E.T

Liqueur de Sport et de Soirée

CABINET

François Maestracci

Agréé au Tribunal de Commerce

56, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Demande vendeurs d'appartements de 3 à 6 pièces,

Demande [illegible]

première hypothèque, de sommes de 1.000 à 6.000 fr.

Demande vendeur d'un **bureau de tabacs,** bien situé.

Urgence

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection

de GET FRÈRES. — 1796

LE CABINET

DE Mme MASSEL

DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA

au 1er étage

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire, Plombages Or, Platine et Ciment. Extraction des dents avec ou sans anesthésie.

Travail fait dans les vingt-quatre heures

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

SARTENE

Spécialité de Pâtisserie Corse

de la Maison Victor PORRO

patronnée par l'Académie de Pâtisserie et de Cuisine de Paris

Récompensée par 4 Médailles d'argent à l'Exposition culinaire internationale de Paris en 1908

Petits fours variés se conservant très tendres, durant 15 jours, le kilo 4 fr.

Petits beurres au beurre de Zigliara et au lait de brebis de Sartene, le kilo 2 fr.

Petits beurres au chocolat exquis et réconfortants. Seul fabricant en France le kilo 3 fr.

Le port en sus

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28 Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux 3 Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 887 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Direction particulière pour la Corse : M. ROTH, 28, Pre Paoli, BASTIA

—CABINET JEAN GRAZIANI—
Agréé au Tribunal de Commerce, ancien Premier Clerc de Notaire
8, Boulevard du Palais, au 1er, BASTIA (Corse)
Assurances
Vie — Incendie — Accidents
Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achats d'Immeubles
Comptes de Fonds de Commerces
Contentieux
Recouvrement de Créances
Rédaction d'actes sous-seings privés
Renseignements de Comptabilités — Bilans
Prêts sur hypothèques
Diligence et Discrétion

LA MILANAISE

NETTOIE, FORTIFIE & EMBELLIT
30c. LA CHEVELURE 30c.
MÉFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS
Aucun produit, quel qu'il soit, ne peut remplacer
LA MILANAISE
17 ANNÉES d'existence et de succès l'ATTESTENT.
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES & HERBORISTERIES

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de cépages préalablement choisis, Canonsello, le Malvoisie, médaille d'or au Concours Agricole de Paris
engagés à Yve Clicquot. — Piper Berdick Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour sirops Limon et Grenadine
Parfumerie des maisons les plus renommées
Maison M.A. RAPPI
BASTIA, 22, Place Saint-Nicolas, 23, BASTIA

CÉDRATINE
Grande Liqueur de marque
Imprimerie Olagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.



Savon Le CHAT
Extra Garanti pur
Produit envoyé Fco par poste
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale



VIN DU CAP CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif-Tonique-Fortifiant
L. N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
BASTIA

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 966 JEUDI 16 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait et insérées aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

Conservons nos Capitaux

DÉVELOPPONS NOS EXPORTATIONS

L'exportation est, d'ordinaire, un indice de prospérité économique. Elle dénote une surabondance de vie, un épanouissement, par delà les frontières, des forces d'un pays. Magnifique foyer d'activité intellectuelle, la France exporte aux quatre coins du monde ses idées, « ouvrières silencieuses » qui, depuis 1789, ont modelé à notre image la structure politique de l'Europe. Riche de l'épargne acharnée de ses enfants, notre pays fait ruisseler sur la surface entière du globe le flot fertilisant de son or qui vivifie les industries privées et les Trésors publics. Forte d'une économie complexe où se marient des productions et des climats divers, favorisée par la présence des trois mers qui baignent ses côtes, notre patrie devrait, semble-t-il, exporter avec ardeur les produits de son agriculture, de son commerce et de son industrie.

Il n'en est rien.

L'exportation française vient, après celles des Etats-Unis, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Ses progrès, beaucoup plus lents que ceux des nations rivales, ne nous permettront peut-être pas longtemps de conserver cette quatrième place. Deux des causes de cette situation méritent particulièrement d'être retenues.

L'exode surabondant de l'épargne française préjudicie à nos exportations par un double contre-coup.

Sur le marché intérieur, les capitaux raréfiés se montrent plus exigeants, réclament des dividendes ou des intérêts plus élevés, fournissent moins aisément à la main-d'œuvre nationale l'occasion de s'employer.

A l'étranger, l'arrivée de notre argent fait naître, encourage ou bien intensifie les productions qui souvent disputent leurs débouchés à notre commerce d'exportation. Par ces répercussions que ne neutralisent pas, quoi qu'on en puisse dire, les cours favorables du change que peut entraîner l'exode de nos capitaux, l'exportation de notre or tend à ralentir et à contrarier celle de nos marchandises.

Cette dernière est encore plus directement desservie par l'agencement de notre régime douanier contractuel. Pour abaisser les barrières fiscales qui s'opposent à l'entrée des produits français dans les pays étrangers, nos négociateurs commerciaux n'ont guère de moyens d'action. On leur demande des faveurs douanières réciproques et ils ne peuvent offrir mieux que notre tarif minimum. On réclame d'eux, à défaut d'un abaissement, une stabilisation de nos droits de douane, et toute l'économie de notre système protecteur répugne à cette solution. Notre législateur n'a pas voulu se souvenir, en 1892, que *le do ut des* est l'essence de tout contrat. Il a, lors de la revision douanière de 1910, malgré les efforts en sens contraire de quelques-uns, dont j'étais, accentué l'allure combative d'une politique qui tend à faire des négociations douanières un échange de menaces où le dernier mot resterait à celui qui peut menacer le plus. L'augmentation du matériel de guerre commerciale mis à la disposition de nos diplomates donnera-t-elle à notre régime douanier contractuel la souplesse et la puissance d'action que réclament les intérêts de notre commerce d'exportation ? L'avenir le dira.

Les faits déjà enregistrés ne répondent cependant pas encore nettement par une affirmative sans réserve. Nos hommes d'Etat paraissent avoir été, pour le bien de celui ci, ils le croient du moins, jusqu'aux limites extrêmes de l'élasticité de notre système protecteur. Parfois, ils ont, pour négocier, recouru au moyen héroïque qui consiste à faire modifier législativement le tarif. Parfois aussi, ils ont stabilisé, pour un an, les droits repris aux conventions commerciales qu'ils concluaient. Peut-être pourrait-on encore, ainsi que l'avait pensé M. Klotz, alors président de la Commission des douanes de la Chambre, garantir, pour un certain nombre d'années, aux nations qui traitent avec nous, le bénéfice du tarif minimum, sans consolider toutefois les droits qui y figurent. Quoi qu'on en pense, il semble bien que notre régime douanier contractuel ne permette guère de faire beaucoup plus qu'il n'a été fait jusqu'à présent pour amener les pays contractants à abaisser les droits dont ils frappent nos exportations.

Cette constatation tend à imposer à notre attention l'idée, déjà fort intéressante par elle-même, qui prétend obtenir, grâce à une sorte d'échelle mobile de taxation des fonds d'Etat étrangers, les faveurs tarifaires nécessaires au développement de la vente de nos produits à l'extérieur.

En ce moment, ces fonds d'Etat supportent pour tout impôt un droit de timbre au comptant de 2 0/0 sur la valeur nominale du titre, droit qui représente au gré du lecteur une taxe sur la sortie de notre or, ou bien, au contraire, un impôt à l'importation des vignettes étrangères. Pour s'en tenir à cette dernière image, le système préconisé consisterait à faire du taux de 2 0/0 le tarif maximum frappant lors de leur entrée en France ces devises, et à instituer une série de tarifs inférieurs dont le bénéfice serait réservé aux nations qui, en retour, nous feraient telle ou telle concession sur leur tarif douanier. La réalisation de ce projet ne pourrait soulever de grosses réclamations, puisqu'en aucune hypothèse la quotité de 2 0/0 ne serait aggravée. Il est probable que la possibilité d'obtenir ces détaxes prédisposerait les cabinets étrangers à l'esprit de conciliation douanière et à réserver un plus grand nombre de leurs commandes à nos industries. L'émission d'un emprunt est un acte politique dont les résultats bons ou mauvais ébranlent ou fortifient la situation d'un parti. Par contre, l'importance des appels de capitaux étrangers, la fréquence des émissions ne sont, dans bien des cas, pas telles que la réduction du droit de timbre puisse fournir une large base à des demandes de concessions tarifaires. Aussi, serait-il imprudent de voir dans ces propositions limitées aux fonds d'Etat, le moyen de soustraire dans une très large mesure notre commerce d'exportation aux répercussions qu'entraînent pour lui tant l'exode de nos capitaux que la rigidité de notre système douanier.

Ce projet peut-il ouvrir à notre politique douanière contractuelle des horizons nouveaux et apporter quelque liberté de mouvement à notre diplomatie commerciale ? Beaucoup le croient. Sa réalisation offrirait, pensent-ils, l'avantage de rassurer, en quelque mesure, l'opinion publique alarmée de voir notre épargne déserter systématiquement chaque jour davantage notre agriculture, notre commerce et notre industrie. De cet exode des capitaux français qui est à la mode et aussi, je le crains, par son exagération encouragée, l'erreur funeste des temps présents, par trop égoïstes, l'Etat doit, par son intervention, faire sortir pour le pays tous les avantages possibles.

Déjà l'organisation du marché financier permet, par l'action qu'elle réserve aux pouvoirs publics, sinon de diriger, tout au moins d'orienter, au mieux des intérêts de notre politique extérieure, le cours de ce fleuve d'or qui sort de France, et qui fait de notre pays, selon le mot souvent cité de l'ex-chancelier allemand de Bülow à la tribune du Reichstag, le « banquier du monde. » Les taxes sur les fonds d'Etat étrangers, transformées en « accordéon fiscal, » y joueraient-elles avec suffisante efficacité, au regard du but visé, le rôle d'écluses se levant ou s'abaissant pour le plus grand profit de notre commerce d'exportation ? C'est à étudier de très près. Et peut-être, par là, les objections dissipées, pourrions-nous enfin — tous les pays du monde ou à peu près se trouvant débiteurs réels ou éventuels du rentier français — plus efficacement réaliser au profit des grands intérêts du pays, les seuls qui nous intéressent, au mieux de notre politique générale, cette vérité moderne proclamée par un financier allemand, M. de Siemens, dont nous nous éloignons chaque jour davantage avec une légèreté coupable : « Les finances d'un pays jouent en temps de paix le rôle des armées en temps de guerre. Le devoir d'un gouvernement est de les orienter vers ses amis contre ses ennemis. »

Geo. CÉRALD,
Député de la Charente.

NOTE DU JOUR

De temps en temps, les chroniqueurs à court de copie — comme moi aujourd'hui — fouillent dans leurs tiroirs, y trouvent quelques vieilles découpures, et les servent à leurs lecteurs.

Maintenant que la rentrée des tribunaux a eu lieu et que la justice a repris son cours, je demeurerai dans l'actualité en mettant sous les yeux de ceux du Petit Bastiais quelques sottises entendues aux audiences de divers tribunaux. Pour quelques-uns, elles seront du réchauffé ; pour d'autres, ce sera de l'inédit.

Au tribunal de la Seine :

D'un avocat. — Hélas ! messieurs, mon client a été plumé comme un lapin.

D'un témoin. — Cela s'est passé en dix minutes, l'espace d'un éclair.

D'un stagiaire. — C'est ainsi que parlait mon regrettable patron.

D'un substitut. — Nous croyons savoir et au besoin, nous affirmons.

D'un avocat. — Quel est le texte de loi qui défend à un défunt de faire son testament sur son lit de mort ?

61 — Feuilleton du Petit Bastiai

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par Pierre Salis

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XI

UN MOT N'EST JAMAIS PERDU

— Les événements... sur une porte de château, mon ami... Il y a des siècles, parfois, que cela a été enfoncé... tandis qu'il est question ici, d'une chose toute récente... d'un hommage qu'un jeune homme a voulu faire à une jeune fille... Il n'est pas trop tard encore, monsieur, de son échec... Je vous assure, mon ami, qu'il y a certaines délicatesses des Français qui vous échappent...

Certes, elle désirait le bijou au moins autant vivement que son mari ; mais elle avait senti une petite désapprobation, avec une moquerie, dans le regard de Rossolano. Et elle pensa le mieux conquérir, en disant :

— Laissez donc, mon ami, la maison Falsiqua tenter la négociation : si elle y réussit, tant mieux... Si elle échoue, nous n'y penserons plus !

Le sourire de Rossolano devint alors plus nettement ironique. Il fut impossible à maîtresse Théodosia de discerner s'il était sincère, en moquerie, quand il dit, avec un courtois imperturbable :

— Ce que femme veut, madame... en France comme en Amérique... Dieu... ou le diable... le veut aussi !

Ce fut la fin de la visite. Et on se sépara, tous enchantés : l'Américaine avait certainement fait une conquête ; son mari déclara que ces deux Orientaux avaient eu vues merveilleux des affaires ; Rossolano et Praxedian entrevoyaient un coup magnifique, illuminé, pour Rossolano, du regard de maîtresse Théodosia et qui, pour Praxedian, se compliquait encore, délicieusement, de ce bon petit négoce, d'un beau joyau, qui n'a plus de valeur intrinsèque, puisque, sans même l'avoir vu, on vous en offre le double... le triple... le quadruple... de son prix !

Dès qu'il se retrouvait seul avec Rossolano, il lui tapait aussi admirativement qu'affectueusement sur l'épaule, en s'écriant :

— Mais... on lui tirerait cent mille belles... même si ça n'en a coûté que dix mille, « cette pauducité !... » Car, il n'en pas douter ...

— Tais-toi, toi, sale Juif !..

Et, affectant la plus sérieuse dignité, Rossolano s'ajustait :...

— Le Banco dont il a été question... en admettant que ce soit bien celui que je devine... ne se dessaisira jamais...

— Ah ça ! mais... petite canaille !.. rien ne d'apporter ce bijou à maîtresse Théodosia, et on ferait de mari tout ce qu'on voudrait !

— Parbleu, vieux bandit ! répondit Rossolano, dont le sourire se mutilait à l'intuition de celui de Praxedian.

— Et toi, murmura l'Arménien, te comptes bien faire de la femme ?..

— Fiche moi la paix !.. ça ne te regarde pas.

Praxedian parut alors assez ennuyé :

— Mon petit Rossolano, encore une aventure !.. Vous ne consentirez donc jamais à vous ranger !.. sans compter que la femme d'un mari avec qui on est en affaires... et un homme qui est un malin... et la femme une gaillarde !..

— Mon pauvre Praxedian !... répondit cyniquement Rossolano : la femme qui me fera faire des folâtres en affaires, à moi !..

Il semblait se commettre ainsi, cependant, et qui surprit beaucoup la maison Falsiqua, dès qu'on put obtenir, enfin, de l'avoir au téléphone : car, depuis le déjeuner... « si « cette pauducité !..» Car, il n'en pas douter ...

— Ils sont tout le temps pendus au téléphone, monsieur le baron !

Le baron Rossolano daigna à peine entendre ces mots de son valet de chambre ; et on aurait juré qu'il connaissait à peine cette maison, à la façon indifférente dont il répondit :

— Falsiqua ?.. Falsiqua ?.. le bijoutier de la rue Auber ?

— Non... c'est rue Scribe, monsieur le baron.

— Je confonds toujours...

— Ils ont bien prié que, dès que monsieur le baron rentrerait, monsieur le baron eût la bonté de les appeler au téléphone.

M. le baron ne s'en occupa nullement. Et comme, cinq minutes après, la maison Falsiqua était encore au bout du fil, il fit répondre qu'il était extrêmement occupé, et qu'on eût la bonté de le demander plus tard... à moins que son valet de chambre ne pût répondre pour lui ?..

Non... non... c'est lui-même qu'on voulait... et le plus tôt possible... tout de suite...

— Une affaire magnifique, qu'ils disent, monsieur le baron !

D'un petit geste, Rossolano écarta son valet de chambre et fit téléphoner qu'on le laissât travailler en paix, et qu'il songeait bien à autre chose qu'à des bijoux, en ce moment ! A un nouvel appel, il daignait enfin se laisser mettre en communication et apprenait, alors, que, non seulement la maison Falsiqua ne ferait pas présenter sa facture relative au bijou destiné à Mlle du Goudrais, et aux souvenirs que Rossolano avait cru devoir offrir à ses futures belles-sœurs, mais que l'on avait une occasion merveilleuse « pour le débarrasser immédiatement de ce joyau... »

— Mais je ne tiens nullement à m'en débarrasser, messieurs !..

— Permettez, monsieur le baron... C'est que... ce n'est pas avec une perle que vous aurez à subir...

— Je vous répète que ce bijou ne m'embarrasse aucunement.

Vous ne pourrez cependant plus vous en servir, monsieur, puisque les armoiries...

— Je n'ai nullement l'intention de m'en servir, mais de le conserver dans mes collections... Faites donc présenter votre facture... Un point, c'est tout.

— Bien, monsieur le baron.

— Cependant...

— Cependant...

— Ah ! s'écria-t-on joyeusement : si monsieur le baron voulait bien changer d'idée ? Quand ses Américains sont emballés !

— Fichez moi donc la paix, avec votre Américain !

— C'est que monsieur le baron avait l'air de t..

D'un avocat général à la Cour suprême, s. v. p. — Il y a contravention pour un voyageur dans le fait d'emprunter un wagon sans billet.

Enfin pour ne pas abuser...

D'un substitut. — Lorsqu'une succession s'ouvre et que le notaire se trouve en présence d'un absent.

Ceci me rappelle un mot authentique entendu par un de mes amis qui regardait faire l'exercice à des recrues.

Le caporal, après avoir fait aligner les hommes et les ayant mentalement comptés, s'écrie : « J'en vois un qui manque ».

Ce caporal est peut-être du Nord, où il existerait, dit on, des personnes ayant le don de seconde vue.

LORETO.

Enseignement Primaire de la Corse

Liste des postes actuellement vacants ou susceptibles de le devenir dans un avenir prochain :

Ecole de garçons : Corte (adjoint) — Sartène (adjoint) — Bonifacio (adjoint) — Prunelli di Casacconi — Poggio d'Oletta — Asco (chargé d'école et adjoint) — Olmeto (directeur) — Olmeta di Nouza — Zonza — Farinole — Lama — San Damiano.

Ecole de filles : Ile-Rousse (direction) — Aullène (adjointe) — Sartène (adjointe) — Corbara (classe enfantine) — Monacoia d'Aullène (adjointe) — Olmeto (adjointe) — Asco.

Ecole mixte : Monte, commune de San Martino di-Lota — Travo (Ventiseri) — Cauro — Taverna (Propriano) — Canavaggia — Pastina (Serra).

Gazette Judiciaire

Tribunal Correctionnel

Présidence de M. Vannier de Morelli

Le sieur Canara Etienne est peu commode. Lundi dernier, au moment du départ du *Liamone*, cet irascible citoyen voulait monter à bord à tout prix. Un important service d'ordre avait été organisé à l'occasion du voyage ; une jeunesse nombreuse se mit courageusement à la besogne. Seuls les passagers avaient le droit de monter à bord. Canara ne tenant point compte de la défense à lui faite par l'agent de la Compagnie Fraissinet, préposé à ce service, s'apprêtait à gravir l'échelle qui conduisait à bord, lorsque l'agent Guidi lui fit observer que s'il n'était pas passager il ne pouvait monter à bord. Canara reçut l'avertissement de fort mauvaise humeur et adressa à l'agent des propos injurieux.

Le brigadier Ottavi et l'agent Poggi Roch intervinrent alors, et, aidé de l'agent Guidi, réussirent, non sans peine, à maîtriser le bouillant Canara.

Ces braves agents, dont le zèle et le courage ont à toutes épreuves, conduisirent au poste Canara, et, ayant ministériellement fouillé, le trouvèrent porteur d'un couteau à cran d'arrêt, arme prohibée.

Pour outrage et port d'armes prohibé, Canara a été condamné à 15 jours de prison.

Le Tribunal ordonnait, en outre, la confiscation de l'arme.

Défenseur : Me de Montera.

Le sieur Martin Pierre, pour outrages aux agents, se voit infliger 6 jours de prison et 5 francs d'amende.

Défenseur Me Giacomoni.

Preziosi, pour port d'armes prohibées, est condamné à 25 jours de prison avec sursis.

Défenseur Me Raffalli.

Les dames Aitelli Toussaine et Rinonzi, pour coups et blessures, sont condamnées à 20 francs d'amende chacune.

Défenseur : Me Ajaccio.

Merli Pierre Joseph se voit infliger 15 jours de prison avec sursis, pour coups et blessures.

Défenseur : Me de Carolis.

La sieur A. et la dame R. vivaient sous le même toit.

L'homme était veuf et la femme séparée de son mari.

M. R., mari de la dame R., trouva la chose mauvaise et déposa plainte au parquet de M. le Procureur de la République de Bastia.

Cet honorable magistrat faisait procéder à une visite domiciliaire, aux fins de constat du flagrant délit d'adultère.

Me Valentini, défenseur du sieur A. et de la dame R. déposait sur le bureau du tribunal des conclusions tendant à la nullité du constat, parce que, fait sans délégation du magistrat instructeur.

L'affaire était renvoyée à l'audience d'hier.

M. le Procureur de la République prononça un savant réquisitoire au cours duquel il fit observer que la nullité, dont avait excipé Me Valentini, était bien fondée.

Cet excellent magistrat conclusait à l'adoption des conclusions du défenseur, et requérait à la prévention dirigée contre le sieur A. et la dame R.

Après les observations de Me Valentini, le tribunal acquittait les deux prévenus de la double prévention d'adultère et complicité de ce délit.

M. Poggi-e, Procureur de la République, occupait le siège du Ministère public.

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail***, la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Syndicat Agricole de la Corse

Cours des Cédrats

Pour répondre à la demande de plusieurs de ses membres, producteurs de cédrats, le Syndicat Agricole de la Corse s'est adressé au Consorzio Agrario de Livourne pour connaître le cours actuel des cédrats sur cette place.

Le Syndicat de Livourne a répondu par le télégramme suivant :

« Diamante grosso, quaranta Livorno ; piccolo, terzo meno. »

—oOo—

Distribution de Châtaigniers

MM. les Présidents des Associations agricoles, les maires, les propriétaires et les cultivateurs qui désirent participer à la distribution des plants provenant des pépinières de châtaigniers du Syndicat Agricole de la Corse, sont priés d'adresser leurs demandes collectives ou individuelles soit à M. le Président du Syndicat agricole de la Corse, soit à MM. les Directeurs des usines de Barchetta et de Casamozza.

Ces arbres sont livrés gratuitement et expédiés de la gare de Bigoglia en port dû.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 octobre.

La semaine finit de façon satisfaisante et bien que les transactions soient toujours très restreintes, notre marché à l'exemple des places étrangères se montre soutenu dans l'ensemble. La Rente Française gagne 15 centimes à 86. 2. A part les Rentes et Valeurs calmes, les Fonds Etrangers enregistrent une légère plus value: Extérieure 91.32, Turc 86.75. Nos Grandes Institutions de Crédit ont une excellente allure : on a négocié le Crédit Foncier à 911, le Crédit Lyonnais à 1.660, le Comptoir National d'Escompte à 1.055 et la Société Générale à 650.

Les 500.000 obligations 5 (/0 or net du Banco El Hogar Argentino (Crédit Foncier Naval en Argentine), actuellement en cours de placement, rencontrent le meilleur accueil. Cet établissement n'a cessé de progresser avec rapidité ; les p ûts qui étaient au 31 m ai 1913 de 140 millions dépas ent 177 millions et les bénéfices nets ont passé de 12.567.000 fr. à 17.250.000 fr.

Sous 5.295. les valeurs de transports et électricité sont assez activement traitées.

Charbonnages et Métallurgiques Russes en hausse. Les Naphtifères regagnent le terrain perdu hier. Les titres cuprifères accentuent mais modérément leur reprise. Rio 1.902.

En Banque, les Mines d'or sont délaissées Caoutchoutières et Diamantifères indécises Valeurs Industrielles Russes très fermes.

Grands Chemins dans leurs prix de la veille ; Nord 1.713, P. L. M. 1.3 6.

PUBLIOGRAPHIE

La Bibliothèque internationale d'édition Sansot vient de faire paraître un petit roman de notre compatriote M. Emmanuel Bartoli : « Une Petite Bovary, » auquel le public des lettres a fait un excellent accueil.

Dix lettres, en une centaine de pages, montrent que M. Bartoli joint à ses qualités d'écrivain celles du psychologue. Sa plume alerte et pleine d'humour soulève harmonieusement un coin du rideau de la vie parisienne et la décrit en observateur consommé et précis.

Après avoir parcouru ces pages on n'a qu'un regret, c'est que l'auteur ait eu devoir être si court.

Nul doute d'autres œuvres suivront « Une petite Bovary, » et assureront une belle place dans le monde des lettres à notre excellent ami et compatriote.

FEMINA-CINEMA

4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances.

1. *D'Airolo à Andermatt*, nature.

2. *LES SOLITAIRES DE LA FORÊT*, grand drame en 20 tableaux.

3. *Palachon mange des écrevisses*, comiques.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 13 oct.

Observations faites par **M. QUILICHINI** pharmacien de 1re classe à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 14°5 midi + 16° ; à 6 heures du soir + 13°.5
Maxima + 16°2 ; Minima + 13°5.
Baromètre : 7 heures du matin 766 m.m. midi, 764 mm. — 6 h. du soir. 764 mm.
Vent : Dans la matinée, N.-E. légr.
Dans l'après midi.
Etat du ciel : le matin Quelques nuages. l'après midi.

A l'arrivée

M. Busquet, proviseur honoraire, vient passer quelques jours à Bastia, avec Mme Busquet, auprès de sa fille, Mme Troin, femme de l'honorable ingénieur de l'usine de Casamozza.

M. Busquet, qui a fait ses débuts au lycée de Bastia, où il a laissé les meilleurs souvenirs, et où il compte de nombreux parents et amis, a parcouru une brillante carrière, et a demandé sa mise à la retraite, il y a peu d'années.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nouvelles militaires

Sont promus au grade de chef de bataillon, MM. les capitaines : Bosc, du 106e, affecté au 121e ; Brigouli, du 171e, affecté au 101e ; Poggi, du 46e, affecté au 6e ; Diss, du 164e, affecté au 137e ; Fiamma, du 61e, affecté au 20e.

Sont promus au grade de lieutenant, MM. les sous-lieutenants : Pancrazi, du 1er d'artillerie de montagne ; Benedetti, du 57e d'artillerie.

Coups de revolver

Il était sept heures du soir.

Un groupe de braves gens se tenait sur le cours Favale, près de l'ancienne pâtisserie Barsotti, et y observait ce rassemblement une ouverture pratiquée dans la partie Sud de cet établissement, lorsqu'une première détonation se fit entendre.

Toni François comprit aussitôt que le coup avait été dirigé sur lui ; aussi prit-il soin de se coucher sur le sol.

Deux autres détonations suivirent de près la première. L'une d'entr' elles effleura légèrement la cheville du pied de la dame Chiarelli.

L'auteur présumé de cette tentative de meurtre ne serait autre que le nommé P.

On se mit à sa poursuite, mais celui-ci s'enfuit et court encore.

Licence ès-Lettres

Les examens écrits de la Licence ès-Lettres auront lieu à la Faculté, d'Aix, les 4, 5, 6 et 7 novembre

Les inscriptions en vue de l'examen seront reçues au secrétariat du 10 au 20 octobre.

Troupes coloniales

Sont nommés adjudants, les sergents : Saint Louis, du 6e ; Antonini Mathieu, du 4e ; Ceccaldi Antoine, du 2e tirailleurs tonkinois ; Canale Dominique, du 6e.

Sont nommés sergents-majors, les sergents : Bonalli Paul-Jean, du 4e ; Peretti Jean-Jacques, du 2e de marche du Maroc ; Marchi Jean-Laurent, du 4e.

Cabinet Médical

Le docteur Luigi vient d'ouvrir son cabinet rue Colot n° 4, au 2e étage.

Consultations tous les jours de 2 à 4 heures.

Ecole navale

La bourse avec trousseau a été accordée à M. Graziani, élève de l'Ecole navale.

Nouvelles coloniales

M. Arrighi Marc, ex-sergent au 112e, est nommé commis de 3e classe des services civils à Madagascar.

Avis

Les départs de Bastia des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

Cours de coups et confection

Mlle CATTANI, élève diplômée de l'école professionnelle la Martinière, de Lyon, ouvrira à Bastia, le 10 novembre prochain, des cours de coupe et confection pour les jeunes filles. Des leçons gratuites seront données tous les lundis, de 9 heures à 11 heures du matin.

Les cours payants, conditions très modiques, auront lieu les mardi, jeudi et samedi de 2 à 4 heures.

Les jeunes filles soucieuses de leur élégance, et ne faisant pas état de couturière pourront tirer le meilleur parti des dits cours.

Prière d'envoyer les demandes, avant le 22 octobre, à Mlle A. Cattani, 53, cours Vittor, Lyon.

Avis

Ex-Infirmière des hôpitaux, munie d'excellents certificats, est à la disposition des familles de Bastia ou de l'intérieur qui demandent une garde-malade ou pour Massage.

S'adresser Boulevard de Toga, 1, au 2e étage.

Musique

Mlle PICCINI vient d'ouvrir ses cours et leçons de piano, 4, rue Salvator Viale.

A partir du 1er octobre, elle donne également des leçons de chant et répétitions.

Excellente occasion

A vendre, à de bonnes conditions, une vingtaine de mètres carrés de lattes à parquet. Etat de neuf, et des vitrines.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Vermiceliers

On demande des ouvriers vermiceliers.

S'adresser à MM. Melso frères, place d'Armes, Bastia.

Perdu

Il a été perdu un brak blanc et noir, avec collier portant l'adresse « Valentini, retraité, Coinmars (Gard) ».

Ecrire à M. Valentini, retraité, Paraza (Orezza).

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ELECTRICITÉ ET A GAZ
FRANCES EN PERLES DE BOHÊME
VERRERIE NOUVELLE
ACCESSOIRES — INSTALLATIONS
—— Prix de Fabrique ——
BIANCHI Benoît
2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

Nouvelles Religieuses

PAROISSE SAINT JEAN BAPTISTE. — *Le Triduum* préparatoire à la fête de Saint Louis commencera aujourd'hui jeudi, à 4 heures ; il sera prêché par M. l'abbé Villefranche, si empêchement connu.

Les élèves externes du Lycée et ceux des autres écoles sont priés de vouloir bien y assister.

On fait tout particulièrement appel aux enfants de la Congrégation de Saint Louis.

AVIS ADMINISTRATIF

PONTS ET CHAUSSÉES

PORT DE BASTIA

Construction de l'Epi Saint-Erasme sur une longueur de 50 mètres et prolongement sur 250 mètres du quai de la jetée Saint-Nicolas.

ADJUDICATION

à passer en l'hôtel de la Préfecture le samedi 15 novembre 1913, à 10 heures précises du matin

Travaux à l'entreprise	658 223.95
Somme à valoir	111 776.05
Total général	770 000.00
Cautionnement provisoire	11.000 fr.
Cautionnement définitif à verser après l'adjudication	22.000 fr.

Un programme sommaire définissant les conditions de l'adjudication et contenant la description des travaux et leur estimation, ainsi que des croquis des ouvrages, sera envoyé aux entrepreneurs et aux personnes intéressées qui en feront la demande à *l'Ingénieur Ordinaire des Ponts et Chaussées à Bastia.*

MARC DE RAISINS

Quantité importante serait vendue pour fabrication Eau-de-Vie. On disposerait sur place alambic de grande capacité.

S'adresser à M. Joseph LARINI, Etablissement Vinicole, Lupino.

Propriétaires-Viticulteurs

qui désiraient vendre vos vins nouveaux

S'adresser à M. JOSEPH LARINI, Etablissement Vinicole, à *Lupino*, près *Bastia*.

OCCASIONS

On cède : Matériel divers. — Outils de forgeron. — Installation matérielle d'un fonds de commerce propre à l'épicerie, tissus, pharmacie, etc.

On demande à acheter en viager. *Urgent.*

S'adresser à *M. Jean GRAZIANI*, agréé, 8, Bd du Palais, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	14 oct.	15 oct.
Rentes de 3 0/0 anciens	87 60	87.75
— de 3 0/0 amortis.	91.50	91.75

ex coupon.

AJACCIO

LE DÉPART DU MINISTRE de la Marine

Ajaccio, 15 octobre.

Le croiseur-cuirassé *Ernest Renan*, portant le pavillon du Ministre de la Marine, a appareillé aujourd'hui pour Bizerte.

M. Pierre Baudin a fait ce matin une longue visite à la Défense mobile. Il a été enchanté de la propreté des locaux et des travaux qui y ont été faits.

A son arrivée, comme à son départ de la Défense mobile le Ministre de la Marine a été acclamé par la vaillante population Ajaccienne.

Conseil de Cabinet

Paris, 15 octobre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis ce soir, à 8 heures, au Ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Louis Barthou.

Les Ministres ont discuté longuement sur la date de la rentrée des Chambres, et sur les conclusions du rapport du général Joffre et du Conseil Supérieur de la Guerre, relatives aux sanctions à prendre contre certains officiers généraux.

Le bruit court que trois généraux seraient mis à la retraite d'office

Une longue discussion a eu lieu également au sujet du remplacement de M. Claretie, comme administrateur de la Comédie-Française, et de la nomination des Directeurs des théâtres subventionnés.

Toutes ces décisions seront prises demain en Conseil des Ministres.

PREMIER ESSAI de la POSTE AÉRIENNE

Le lieutenant Ronin à Pauillac

Paris, 15 octobre.

Le Ministre du Commerce et de l'industrie, des Postes et des Télégraphes, vient de mettre à exécution son projet relatif à la poste aérienne.

Le premier essai a été effectué aujourd'hui par le lieutenant aviateur Ronin.

Ce facteur aérien a pris ce matin son vol, au champ d'aviation de Villacoublay, après avoir embarqué, à bord de son biplan, la correspondance destinée au paquebot *Pérou*, faisant le service postal de Pauillac aux Antilles et à l'Amérique centrale.

M. Massé, ministre du Commerce, et le Directeur de l'exploitation postale assistaient au départ du lieutenant aviateur Ronin.

Cet intrépide aviateur, qui avait pris son vol, à l'aérodrome de Villacoublay, ce matin, à 7 heures, arriva, à Pauillac, à 14 heures 15.

Le lieutenant Ronin monta à bord du *Pérou*, et remit au Commandant de ce paquebot le courrier postal.

Aussitôt après, le vapeur *Pérou* levait l'ancre.

Félicitations et Ovations

En descendant du navire, le Préfet de la Gironde remit au lieutenant-aviateur un télégramme de félicitations du Ministre du Commerce.

Ce premier facteur aérien a été chaleureusement félicité par toutes les hautes personnalités bordelaises.

Il a été porté en triomphe jusqu'à l'hôtel, où il est descendu, par ses camarades et par une foule enthousiasmée.

EN AUSTRALIE

LA CATASTROPHE MINIÈRE

394 MINEURS restent toujours ensevelis

Paris, 15 octobre.

Des cablogrammes de Sydney apportent aujourd'hui de nouveaux détails sur l'épouvantable catastrophe qui s'est produite, aux mines de Sepghenye.

Malgré l'organisation rapide des secours, malgré la vaillance sublime des sauveteurs, 394 mineurs n'ont pu encore être remontés.

Ils sont ensevelis au fond des puits et de l'avis des personnes compétentes, ces braves travailleurs auraient cessé de vivre.

Les sous-sols sont toujours en feu,

Nouveaux Recapés

Depuis le dernier câblogramme 25 mineurs ont été ramenés à la surface dans un état épouvantable.

Les uns sont défigurés, les autres sont atteints d'une faiblesse extrême. Plusieurs enfin donnent des signes d'aliénation mentale.

Les scènes de douleur et de désespoir, qui se passent autour de la mine en feu, sont impossibles à décrire.

RETOUR D'ESPAGNE de la Municipalité Parisienne

Paris, 15 octobre.

Le Président du Conseil municipal de Paris, ainsi que les membres de la délégation parisienne sont rentrés hier soir de Madrid, enchantés de l'inoubliable réception qui leur a été faite.

La veille de leur départ de Madrid les membres du Conseil municipal de Paris ont offert un banquet à la municipalité madrilène.

M. Chassaigne-Goyon, président du Conseil municipal de Paris, a fait remettre 2 000 francs aux œuvres françaises de bienfaisance de Madrid ; 3.000 francs aux pauvres, et 500 francs à l'asile municipal de la Paloma.

La Croisière de la Première Escadre

Toulon, 15 octobre.

La première escadre de la Méditerranée, qui vient de rendre les honneurs au Président de la République, a appareillé aujourd'hui de Toulon, pour effectuer une grande croisière dans le Levant.

Cette forces navale se rendra d'abord à Bizerte, et, de là, à Alexandrie, Kalifa, Beyrouth, Tripoli, Alexandrette, Rhodes, Smyrne, au Pirée et à Corfou.

Le retour à Bizerte est fixé au 2 décembre, et à Toulon, le 10 du même mois.

MOUVEMENT-JUDICIAIRE

Paris, 15 octobre.

M. Joseph Collin, Procureur de la République à St-Pons (Hérault), est nommé Substitut de 1re classe, à Tunis.

LES DÉCLARATIONS DU ROI DE GRÈCE

Paris, 15 octobre.

Un rédacteur des *Lectures pour Tous* a interviewé, ces jours derniers, le roi Constantin qui lui a fait les déclarations suivantes :

Le roi de Grèce a déclaré que les intentions qui lui furent prêtées à l'égard de la France, à l'occasion du discours qu'il prononça à Berlin, étaient un malentendu regrettable.

Le Roi des Hellènes a fait un très bel éloge du génie français ; il a ajouté qu'il conserve une grande reconnaissance pour le général Eydoux et le colonel d'artillerie Lepidi, car, tous les deux sont considérés, à juste titre, comme les précieux collaborateurs de la Renaissance militaire de la Grèce.

Tirages financiers

Bons de l'Exposition 1889

Paris, 5 octobre.

Le Bon de l'Exposition numéro 951.065 a gagné le gros lot de dix mille francs.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 15 octobre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se réuniront, demain matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

La rentrée du Parlement

Le Conseil fixera demain la date de la rentrée des Chambres.

Questions Militaires

Le Conseil examinera le rapport du général Joffre sur les grandes manœuvres, ainsi que le rapport du Conseil supérieur de la Guerre sur les sanctions à prendre.

Le Voyage Présidentiel

Le Conseil examinera également les conséquences diplomatiques du voyage que vient de faire le Président de la République en Espagne.

Questions Théâtrales

Le Conseil enfin discutera les propositions du Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, pour la nomination des Directeurs des théâtres subventionnés de Paris, et pour le remplacement de M. Claretie, dont la démission est quasi officielle.

Le Conseil s'occupera, en outre, du renouvellement du privilège de l'Opéra.

RETOUR A PARIS de M. Poincaré

Paris, 15 octobre.

Après avoir dîné et passé une partie de la soirée chez Mme et M. Loubet à La-Bégude-de-Mazenc, le Président de la République est retourné à Montélimar, d'où il partait à 22 heures 40 pour Paris.

Le train présidentiel est arrivé ce matin, à 8 heures.

Le Président de la République a été salué à son arrivée par tous les membres du Gouvernement, les préfets de la Seine et de Police, par le Gouverneur militaire de Paris, le Grand Chancelier de la Légion d'honneur, etc.

De la gare le Président de la République est rentré directement à l'Elysée, au milieu des chaleureuses ovations de la population parisienne.

Nouvelles Maritimes

Commandements à la mer

Paris, 15 octobre.

M. le capitaine de vaisseau Tiercelin est nommé au commandement du croiseur-cuirassé à tourelles *Dupetit-Thouars*.

EL GLAOUI à Montpellier

Paris, 15 octobre.

Le Sultan de Marrakech, El Glaoui, est arrivé aujourd'hui à Montpellier, où il a été reçu avec tous les honneurs dus à son rang.

Les principales autorités civiles et militaires se trouvaient à la gare pour recevoir le Sultan de Marrakech.

Un banquet sera offert ce soir à El Glaoui

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection
de GET FRÈRES. — 1796

A LA RÉSERVE

Huitres et Coquillages

M. POLACCI MICHEL
11, Place Saint-Nicolas, Bastia

POLACCI MICHEL a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir de jeudi prochain, 18 courant, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'Huitres et Coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à eau courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huitres vertes, la douzaine	1.20
Huitres de Marennes surfines, la douz.	0.90
Cleviness première qualité, la douz.	0.20
Moules de Calais, 1er choix, la douz.	0.10

On livre à l'intérieur sur commande

AVIS DE DECÈS

M. et Mme Vincent Rodaro ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

CHARLES RODARO

leur fils chéri, décédé à Bastia, à l'âge de 16 mois.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui jeudi, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 3, rue Campanari.

AVIS DE MESSE
et Remerciements

Les familles Gandolfi, Fraganzi, Ceccaldi et Panchi remercient toutes les personnes qui leur ont donné de si grandes marques de sympathie à l'occasion du décès de leur regrettée sœur

MADEMOISELLE MIMI PENCHI

et les prient d'assister à la messe de sortie du deuil qui aura lieu aujourd'hui jeudi, à 9 heures du matin, en l'église des Capucins.

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS, 6
BASTIA
Ancienne Photographie Viacara
PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

30 × 40	à 10 francs.
40 × 50	à 12 francs.

Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES
SPÉCIALITÉ DE REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs et Professionnels*.

Recommandé aux MÉNAGÈRES !



Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GILORMINI
Représentant à Bastia

M. P.-F. SAVELLI
Agent dépositaire à Ile Rousse

Agence Maritime de Transports

Maison fondée en 1885

Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.

Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Dépôts de cadres et cannisage

A. PADOVANI, Bastia.

LA MILANAISE

Composition Hygiénique pour Nettoyer, Fortifier et Embellir la Chevelure

Fait disparaître les Pellicules, les Démangeaisons et la Crasse du cuir chevelu.

En vente dans toutes les Pharmacies.



Usine & Dépôt à Meudon-Paris

à MARSEILLE
A. CRÉDER
GRAND ÉTABLISSEMENT DE BAINS
ENTIÈREMENT NOUVEAU
Hydrothérapie avec Massages et Piscine
(AU CENTRE DE LA VILLE)
Bouches 30.000 francs, tous profits SONT DES ASSURÉS

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28 Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Pour les barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Gardo, 1.

Les Petits Garçons
comme les Petites Filles
doivent se laver la tête avec La MILANAISE.



20 centimes la boîte dans toutes les pha...



ON DEVIENT PROPRIÉTAIRE
d'une Maison Familiale
15 à 20 Années de Crédit. — 800 Maisons déjà attribuées.
Demander l'ALBUM de la SOCIÉTÉ d'ÉPARGNE des RETRAITES contenant photographies et devis de maisons habitées par les adhérents.
L'Album est envoyé franco contre 0 francs 25 en timbres à : L'ETOILE DU FOYER (Importateurs), 20, Rue Blanche, PARIS.

VIN du CAP CORSE au QUINQUINA
APÉRITIF — TONIQUE FORTIFIANT
L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole.
MARQUE DÉPOSÉE
Se méfier des Imitations
Le seul devant être servi à la demande d'un VIN DU CAP

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
LA CÉDRATINE
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 Fév. 1904

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Centrevalle et de Rainaldis.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Vve Clicquot — Piper Heidsick, Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour sirops Limon et Grenadine
Parfumerie des maisons les plus renommées
Maison M.A. ISPENI
BASTIA, 12, Place Saint-Nicolas, 12, BASTIA

AVIS
Avant d'acheter, demandez les NOUVEAU CATALOGUE illustré
MAISON DE CONFIANCE
Montres, Chronomètres, Bijoux, Orfèvrerie, Argenterie, Articles de Voyage, Maroquinerie, Coutellerie, Parfumerie, Articles de Fumeurs, Jouets, Cadeaux Utiles, Articles de Ménage, Articles de Pêche, Articles de Chasse, Articles de Sport, Articles de Bureau, Articles de Dames, Articles de Messieurs, Articles de Toilette, Articles de Cuisine, Articles de Salle à Manger, Articles de Salon, Articles de Chambre à Coucher, Articles de Salle de Bain, Articles de Jardin, Articles de Garage, Articles de Camping, Articles de Pique-nique, Articles de Plage, Articles de Montagne, Articles de Ski, Articles de Patinage, Articles de Hockey, Articles de Football, Articles de Basketball, Articles de Volleyball, Articles de Tennis, Articles de Golf, Articles de Natation, Articles de Plongée, Articles de Pêche, Articles de Chasse, Articles de Sport, Articles de Bureau, Articles de Dames, Articles de Messieurs, Articles de Toilette, Articles de Cuisine, Articles de Salle à Manger, Articles de Salon, Articles de Chambre à Coucher, Articles de Salle de Bain, Articles de Jardin, Articles de Garage, Articles de Camping, Articles de Pique-nique, Articles de Plage, Articles de Montagne, Articles de Ski, Articles de Patinage, Articles de Hockey, Articles de Football, Articles de Basketball, Articles de Volleyball, Articles de Tennis, Articles de Golf, Articles de Natation, Articles de Plongée

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner une garantie.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE - MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

LE PLUS FIN DE TOUS LES BEURRES
MARQUE DÉPOSÉE
SE MÉFIER des contrefaçons et imitations
BURRO NATURALE C.R MILANO
EXIGER sur les pains les initiales C. R répétées autour de la marque centrale
BEURRE DE MILAN GARANTI NATUREL
En vente chez M. Gregory, épicier, rue Napoléon, Bastia.

CAFÉ SOAVI
RENOMMÉ
POUR SON CAFÉ EXPRESS

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 267 VENDREDI 17 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 36 m. — Coucher, 5 h. 36 m.
Dernier quart, le 22 — Pleine Lune le 28.
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Edwige.
Fête de Demain : Saint Luc, évang.

16 OCTOBRE

LES IRRIGATIONS

On dit que les petits ruisseaux font les grandes rivières. Il serait tout aussi vrai de dire que les petits ruisseaux font les grandes récoltes. Car les petits ruisseaux arrosent les grandes prairies, les prairies nourrissent le bétail, le bétail donne du fumier, le fumier fait pousser le blé: qui a du foin a du pain.

Caton, l'un des sages de l'antiquité, écrivait : « Celui-là a bien mérité de la Patrie, qui a trouvé le moyen de faire pousser deux brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un. » Et M. de Gasparin donnait une forme spirituelle et saisissante à la puissance des petits ruisseaux en disant : « Un d'eau et un de soleil ne font pas deux, ils font quatre. » Ce qui veut dire que deux de chaleur et deux d'humidité font seize de végétation.

—o—

C'est que l'eau dissout les substances fertilisantes et les rend de suite assimilables. Elle les transporte près des racines des plantes et sert ainsi de véhicule.

L'eau c'est, en outre, un engrais par l'oxygène et l'hydrogène qui la composent, par l'acide carbonique, l'ammoniaque et les nitrates qu'elle contient en dissolution.

L'eau, de plus, entretient une certaine fraîcheur, tout en développant, par sa circulation, une certaine dose d'électricité favorable à la végétation.

Enfin, l'eau tient en suspension des matières solides qui troublent sa limpidité et qui forment le limon si riche en principes utiles.

De même que l'inspection des plantes naturelles d'un terrain donne de précieux renseignements sur sa nature, de même les plantes qui croissent dans les eaux peuvent donner une idée assez nette dans leur qualité.

On peut regarder en général comme très bonnes pour les irrigations les eaux où végètent en abondance le cresson de fontaine (*nasturtium officinale*), l'épi d'eau (*potamogeton per foliatres et fluitares*), les véroniques (*veronica anagallis et beccabunga*) et la renoncule aquatique (*renoncula aquatica*).

Les eaux où l'on trouve des roseaux, des *cigüe*, des patiences, des salicaires, la menthe, les scirpes et les joncs sont moins bonnes que les premières.

Enfin, quand l'eau ne contient que des mousses, elle est généralement de mauvaise qualité.

La végétation des bords des cours d'eau peut encore donner des renseignements très précis sur la qualité de l'eau. Si les bonnes plantes de prairies viennent naturellement sur le bord du ruisseau, il est bien certain que ses eaux seront utilement employées en arrosages.

L'eau de pluie se rapproche beaucoup de l'eau pure ; mais elle contient beaucoup d'acide carbonique et d'ammoniaque en dissolution. L'eau de source a la même composition que l'eau de pluie, mais en traversant le sol, elle a lessivé quelques-uns de ses principes fortifiants tout en s'étant enrichie d'autres substances, telles que potasse, oxydes de fer, nitrates et sulfates.

Les eaux de ruisseaux et de fleuves sont de même composition que celles de leurs sources, quoique moins riches en substances minérales. Mais elles amasseront un grand nombre de principes utiles sur leur parcours.

—o—

Ruisseaux et fleuves n'accomplissent pas tout seuls les prodiges qu'on leur attribue. Indifférents et paresseux, ils suivent paisiblement la route que la Providence leur a tracée, sans songer à être utiles aux pays qu'ils traversent, se contentant de charmer le bocage par le doux murmure de leurs eaux et de bercer les rêveries des jeunes filles et des poètes.

Il faut que la main intelligente de l'homme dirige les ondes dociles et les distribue avec discernement sur la surface du sol.

Quand les pluies prolongées ou torrentielles font déborder les ruisseaux, c'est l'inondation, c'est-à-dire le désastre et la ruine.

Quand des vannes, adroitement disposées, font sortir momentanément les eaux du lit qu'on leur a tracé pour les répandre également sur les vertes prairies, c'est l'irrigation, c'est-à-dire l'abondance et la richesse.

Les avantages de l'irrigation sont incontestables aujourd'hui. Elle pénètre la terre, donne aux racines des plantes une féconde humidité et leur apporte les principes fertilisants et facilement assimilables que l'eau contient. « L'irrigation, dit M. Villeroy, consiste à faire couler à volonté sur le pré une certaine quantité d'eau, ou à la mettre à sec, à volonté aussi. »

En effet, il faut être complètement maître de l'eau pour pouvoir la répandre sur les prairies en quantité suffisante et pendant un temps plus ou moins long.

L'humidité persistante fait pousser les joncs et les mauvaises herbes. Il faut donc distinguer. Irriguer une prairie, ce n'est pas la placer dans un état d'humidité constante ; c'est tenir la surface du sol, pendant un temps donné, sous une masse d'eau courante : l'eau stagnante produirait un grand mal ; l'eau courante produit un grand bien.

Beaucoup d'agriculteurs ont une raison pour ne pas irriguer : ils manquent d'eau. La raison est plausible : et pourtant M. de la Rochemacé est arrivé à irriguer uniquement avec les eaux pluviales.

D'autres ont de l'eau, mais elle coule au-dessous du niveau des prairies. Ceux-là pourraient irriguer à l'aide des machines ; mais si l'ascension de l'eau coûtait plus que ne rapporterait l'amélioration obtenue, il faudrait bien se garder d'appliquer un remède qui serait pire que le mal.

Nous conseillons donc à nos lecteurs d'agir avec prudence : la prudence est la mère de la sûreté, et l'on n'est pas en sûreté quand on entreprend des travaux ruineux.

—o—

Mais lorsque les ruisseaux coulent sur les sommets, les cultivateurs n'ont plus aucun prétexte pour ne pas irriguer. Pour le faire intelligemment, il faut posséder toutes les lois qui régissent le régime des eaux dans la nature. Or, parmi ces lois, les trois principales, celle de l'attraction centrale terrestre (loi de Newton), la pression atmosphérique et la capillarité produisent des effets contraires : ainsi la première donne la chute verticale, la cascade, ou sur un plan incliné, le courant ; la capillarité, par le frottement sur le radier et sur les rives, le contraire ; la pression atmosphérique donne l'équilibre horizontal des eaux et produit la submersion des rives par accroissement de volume.

La meilleure époque pour irriguer, c'est l'automne et l'hiver quand il ne gèle pas ; mais on peut irriguer constamment, pourvu que l'eau ne séjourne pas.

L'irrigation par infiltration se pratique dans les terrains à faible pente : on ne s'en occupe guère qu'en été, puisqu'elle n'est destinée qu'à nourrir de l'humidité au sol.

L'irrigation par déversement ou inondation s'opère, au contraire, au printemps. Il se fait sur les prairies en pente.

Ce mode d'irrigation est le plus employé en France. Il consiste en principe, en une série de rigoles tracées suivant les lignes de niveau du terrain répandant l'eau sur le sol par déversement du côté de la pente et alimentée par des rigoles communiquant avec un canal de prise d'eau.

On introduit successivement l'eau dans les différentes rigoles horizontales en barrant immédiatement au-dessous d'elles la rigole alimentaire au moyen d'une motte de terre ou de gazon ou d'une pelle en bois ou tôle.

L'eau déversée par chaque rigole s'écoule à la surface du sol en pente. Quant à la portion d'eau qui n'est pas absorbée par la terre, les plantes ou l'évaporation, elle tombe dans la rigole suivante, qui la déverse, à son tour, sur le terrain inférieur avec l'eau qu'elle reçoit directement de la rigole alimentaire.

Grâce à ce système, on peut faire beaucoup avec très peu d'eau. Il s'agit seulement de savoir distribuer discrètement et à propos l'eau bienfaisante qui doit fertiliser la terre. Car n'oublions jamais que l'eau est un riche engrais que Dieu nous donne pour rien ; mais dont il veut que nous apprenions l'usage.

ALFRED JOUON.

NOTE DU JOUR

Le peuple le plus spirituel de la terre... saluez ! C'est vous, c'est nous, c'est moi, c'est votre femme, votre fils, votre fille, c'est le Parisien, le Marseillais, le Corse, l'érudit, le savant, l'intellectuel, l'illettré, le titi, le voyou de Montmartre, c'est la Française en un mot.

Et, pour le prouver, de temps en temps, il lance des phrases, des interjections ridicules que tout le monde répète et qu'on entend dans les salons cosmopolites, comme dans la rue et dans les mauvais lieux.

C'est vraiment une belle population !

Chi lo sa ?

La scie qui vient d'être lancée, la scie à la mode, le dernier cri boulevardier, c'est : « Merci pour la langouste ! »

A quoi rime-t-il ? D'où vient-il ? Vous l'ignorez ? Moi aussi... Merci pour la langouste.

Ce cri bébête a des ancêtres. Un des plus anciens fut, sous l'Empire, je crois : As-tu vu Lambert ?

Nous avons entendu : Et ta sœur ! Viens poupoule. T'en as un œil. En voulez-vous des z'homards. Tiens voilà Mathieu. Comment vas-tu ma vieille, A la tienne Etienne, toast auquel notre sympathique Ministre de la Guerre aurait pu répondre : Au revoir et merci.

Plus près de la langouste actuelle, nous avons eu : La barbe. La farce et la « Dame de chez Maxim's » nous

62 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par PIERRE SALES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XI

UN MOUT N'EST JAMAIS PERDU

— C'est simplement pour un détail : il y a un léger défaut à corriger dans la machine... ayez donc l'amabilité, simplement, de m'envoyer M. Maxime Leblanc...

— Il est encore bien souffrant !.. Monsieur le baron sait bien...

— Il s'est relevé, pourtant : je l'ai aperçu, l'autre jour, qui sortait de chez vous...

— Mais il ne vient que quelques heures, l'après-midi, monsieur le baron... et, on supporte encore que très difficilement la chaleur des fournaises...

— Priez-le donc, par un bien, de passer chez moi, demain matin... Il y a très peu de chose à faire : c'est dans la montre..! peut-être pourra-t-il l'emporter séance tenante ?.. ou l'emporter chez lui... car il a un petit atelier chez lui, n'est-ce pas ?

— En effet, monsieur le baron... Alors,.. pour l'Andalousie ?

— Oh ! sacré, mon cher ! fit le baron avec quelque hauteur. Vous direz même à ce Yankee, s'il insistait encore à près de vous, que l'acheteur de ce pendentif attend s'en réserver la modèle : vous me ferez connaître vos conditions pour cela. Bonsoir.

—o—

Lorsque Maxime Leblanc se présenta, le lendemain, chez le baron Rossolano, pâle, le visage un peu tiré, les yeux brillants, il émouvait de lui, non seulement la déférence affectueuse, mais de l'irritation, et sa voix avait déjà un ton provocant, comme il disait :

— Qu'y a-t-il donc qui ne va pas, dans mon pendentif ?

Car s'était un ouvrier impeccable, un merveilleux artiste, qui, semblable aux grands ancêtres, n'aurait jamais consenti à livrer son œuvre s'il en la jugeait pas sans défaut. Justement, il considérait ce pendentif comme son chef-d'œuvre et en avait un peu voulu au baron Rossolano de n'avoir pas permis qu'il figurât au Salon. — Cependant, des relations presque cordiales s'étaient nouées entre l'ouvrier et son client, qui avait une véritable tendresse pour les bijoux : il s'était entretenu très admirativement avec Maxime Leblanc de cet art des émaux ; il avait presque collaboré avec lui pour l'établissement de ce merveilleux joyau ; ils étaient deux êtres très délicats, également artistes, avec la différence si diamétralement opposée de leur atavisme : Rossolano souriait à l'art, en joaillerie, comme on jouit du soleil, de la mer bleue, en son pays, voluptueusement et sans trop se passionner, — tandis que la vie tout entière de Maxime Leblanc n'était qu'une perpétuelle passion morale... passion politique... passion sociale...

Or, jamais travail ne l'avait absorbé au même point que le bijou destiné à Mlle Hélène du Coudrais !.. Qu'y avait-il donc qui ne marchait pas, maintenant ?.. Ce orgueil petit monsieur, si gentil durant les travaux, allait il soulever quelque difficulté ?

Pourtant, le baron Rossolano avait toujours son aimable visage ; et, s'il n'expliquait pas tout de suite à Maxime Leblanc pourquoi il l'avait fait demander, c'est qu'il était réellement absorbé par l'ouverture d'un volumineux courrier.

— Je suis forcé de vous faire attendre un peu : il y a un tas de choses urgentes sur lesquelles il faut que je jette un coup d'œil.

Bientôt il en avait terminé, appelait un sténographe, lui donnait à la hâte qu'ques instructions...

— Et maintenant, mo sieur Maxime, je suis à vous.

— Qu'y a-t il pour vous être agréable ? demanda Maxime, aimable aussi puisqu'on le traitait cordialement.

— D'abord... comment vous entendez-vous ?..

— Pas trop mal, monsieur le baron.

— Vous ne tousse plus ?

— Ça va, ça vient... Depuis ce sacré chaud et froid, je n'arrive pas à me retaper complètement... Avec ça, le médecin ne voudrait pas que je m'expose à la chaleur des fournaises...

— Ah !.. ah !.. diable ! fit Rossolano, en fronçant un peu les sourcils... Pas même... pour un petit travail ?

— Oh ! n'écris Maxime Leblanc, avec un geste de défi : c'est le médecin qui dit ça... Comme si j'avais les moyens de m'en passer, de me fournaises !

— Vous aimez beaucoup votre métier, on effet...

— On fait de si jolies choses, monsieur le baron... on de mêtes, on sourya...

— Et vous réussissez généralement, vous... et vous avez particulièrement réussi pour moi : je doute que vous fassiez jamais quelque chose d'aussi artistique, d'aussi élégant... d'aussi translucide...

Il pressait, dans son tiroir, le pendentif à l'aigle déployé.

— Aussi, on l'avait-il, serait-ce vraiment dommage qu'un si beau travail demeurât inutilisé... dormît au quelque vitrine... Pourtant, ça ne va pas être commode, hein, de détacher le petit écusson des armoiries, du pendentif lui-même ?..

Maxime Leblanc observa :

— Je voulais le monter à part, monsieur le baron : c'est vous-même qui avez désiré...

— N'était-ce pas plus joli qu'une même couleur fournît les émaux au sujet principal, et à cet écusson, qui en est comme l'initiale et?.. Et, d'autre part, ceci était tellement particulier à la personne à qui je le destinais... qu'il est de la correction la plus élémentaire, je pense je donne maintenant à ce bijou une autre destination, que ces armoiries disparaissent... C'est pour cela que j'ai prié, chez Falloux, qu'on vous demandât de passer chez moi ; je ne vous dirais pas confier à un autre le soin de...

— Diable ! fit Maxime Leblanc, dont le visage s'assombrissait : c'est assez délicat... on risque de fendre l'émail tout autour...

(*A suivre.*)

CHOCOLAT D'ANNECY
Aliment délicieux
Le réclamer partout

a valu « Et allez donc d'ailleurs mon père ».

J'allais oublier, « Ta bouche bébé; » j'en oublie certainement encore. Mais dans cette lis. où l'on mange tant de crustacés décapodes et où l'on en expédie plus encore à Nice et à Marseille, au grand dam de notre bourse, nous aurons souvent l'occasion de réciter cette douce : « Merci pour la langouste. »

Ce sera idiot, mais nous nous en consolerons, en pensant que les nations étrangères ont l'habitude de nous emprunter nos idioties...

C'est une consolation.

LORETO.

LE SECRET DU VOTE

Une expérience de cabine-isoloir a été faite à Ivry-sur-Seine

La municipalité d'Ivry sur-Seine vient de procéder à une sorte de répétition générale pour expérimenter le système de cabine isoloir qui, selon la loi, doit servir pour les élections législatives. Ces cabines seront mises en usage officiellement, pour la première fois, le 9 novembre, à Ivry, lors de l'élection du successeur de M. Jules Guesde.

Dans la grande salle de la mairie, qui sert habituellement aux élections, deux systèmes d'isoloirs avaient été dressés : l'un à six cabines démontables par trois en par deux ; l'autre composé de deux cabines.

Et voici comment, très prochainement, après cette expérience, les choses se passeront.

L'électeur entre dans la salle de vote. On lui remet sa carte d'électeur, puis un peu plus loin une enveloppe grise non gommée et sans signes extérieurs.

Il se rend ensuite dans une case de l'isoloir, ferme la porte, écrit son bulletin de vote, car ni porte-plume, ni papier et de l'encre sont mis à sa disposition sur une tablette, et ressort par une autre porte, après avoir inséré son bulletin dans l'enveloppe. Il se dirige alors vers le bureau.

L'électeur remet sa carte, ou la montre, mais c'est lui même qui introduit dans l'urne l'enveloppe contenant son bulletin et non plus le président du bureau.

La fente de l'urne est assez large, car l'enveloppe doit y être glissée non pliée ; elle est perpendiculaire au président, de telle façon que ce dernier peut voir en même temps au recto et au verso de l'enveloppe.

L'expérience du vote, qui durait une soixantaine de minutes, a permis de constater que la sincérité du vote était de cette façon assurée et qu'aucune fraude n'était possible.

Si, dans les grandes villes, l'utilité de cette réforme sera très appréciée, elle le sera bien davantage dans les petites, où tout le monde se connaît et où l'on peut savoir pour qui l'électeur vote, grâce à la menace ou à l'épaisseur du papier.

Les deux isoloirs d'Ivry ont fonctionné parfaitement : le premier, à six cabines démontables, sera utile dans les grandes agglomérations ; l'autre, à deux cabines, trouvera aussi sa place dans les grandes villes, comme dans les bourgades. Toutefois, au moment d'affluence des électeurs, il est à craindre, si les isoloirs ne sont pas en nombre suffisant, qu'il ne se produise des bousculades et des réclamations. L'avenir nous le dira.

L'Etat a assumé une grande partie des frais pour l'installation de ce système et alloue la somme de quinze francs pour chaque isoloir.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 octobre.

Après avoir débuté en nouvelle avance, le marché se tasse par suite du manque d'affaires et la clôture s'effectue dans la plupart des groupes aux environs des limites du samedi. Les places étrangères sont calmes. Rien de nouveau au sujet de la situation. La Rente Française supporte des offres nombreuses qui la ramènent à 87 60 contre 88.12. Les Emprunts Etrangers ne varient pas. Extérieures 91.30, Turc 86 65, Serbe 81.90. Russes calmes. Nos Grands Etablissements de Crédit s'inscrivent en plus-value. Le Crédit Lyonnais monte à 1.665. Le Crédit Foncier est à 911, la Comptoir National d'Escompte à 1.054 et la Société Générale à 820.

Valeurs de transports un peu plus animées. Le Métropolitain gagne six points sans raison aucune. Electriques plus résistantes. On est calme dans le compartiment russe et sans changement. Les titres cuprifères reperdent et au delà en clôture leur avance du début. Rio 1.907.

Les Mines d'or du Transvaal s'affirment encore. Les Diamantifères restent indécises. De Beers 504. Industrielles Russes calmes.

Nos Chemins sont très fermes. Lyon à 1317, Nord 1.715.

Conférences

Le Touring Club poursuit l'établissement d'une série de textes de conférences avec projections, en vue de faire connaître les merveilles latines et le plus souvent ignorées de notre pays ; dix neuf de ces conférences, dont ci-dessous la liste, sont actuellement en circulation :

Le Nord. — Meuse, Champagne et Ardennes. — Touraine, Orléanais, Blaisois, Val de Loir. — L'Ile de France. — Les environs de Paris, des rives de la Seine à la plaine de la Beauce. — Bourbonnais, Berry, Sologne. — Bourgogne et Morvan. — Vallée du Rhône. — Région des Causses. — Des Cévennes aux Pyrénées. — La Corse. — L'Indo Chine. — Protection des Sites et Monuments pittoresques. — Le déboisement, la restauration et la mise en valeur des terrains en montagne. — Sur les vieilles routes de France, le voyage d'autrefois. — Tourisme nautique (fleuves et rivières de France). — Tourisme automobile ; l'œuvre du Touring Club de France. — L'hôtellerie française autrefois et aujourd'hui.

Ces conférences sont des plans bien ordonnés de discours convaincants, mis gratuitement à la disposition des conférenciers de bonne volonté, lesquels n'ont à supporter aucuns frais. Ecrites dans une forme simple et sans prétention, sans étalage d'érudition, elles savent utilement le but poursuivi par le Touring Club : « Faire connaître la France aux Français. »

Le règlement concernant les prêts de clichés de projections est envoyé sur demande accompagnée au Touring-Club de France, 65, avenue de la Grande Armée, Paris.

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Enseignement Primaire de la Corse

Liste des postes actuellement vacants ou susceptibles de le devenir dans un avenir prochain :

Ecole de garçons : Corte (adjoint) — Sartène (adjoint) — Bonifacio (adjoint) — Prunelli di Casacconi — Poggio d'Oletta — Asco (chargé d'école et adjoint) — Olmeto (direction) — Olmeta di Nucia — Zuani — Farinole — Lama — San Damiano.

Ecole de filles : Ile-Rousse (direction) — Aullène (adjointe) — Sartène (adjointe) — Cognocha (classe enfantine) — Monacia d'Aullène (adjointe) — Olmeto (adjointe) — Asco.

Ecole mixte : Mismo, commune de San Martino di Lota — Travo (Ventiseri) — Calanche — Taverin (Propriano) — Cauvaggia — Pastine (Vero).

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Orphelinat des Agents des P. T. T. — Dimanche, 19 courant, réunion du Conseil d'administration, à 3 heures de l'après-midi. Café de l'Univers.

Le Président, VECCHIONI.

Association générale des Petits Retraités. — L'assemblée générale statutaire qui devrait avoir lieu dimanche, 12 octobre, est reportée au dimanche, 19 courant, à 9 heures du matin, à l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : Paiement des cotisations, Rades échues à 50 centimes par trimestre. — Compte rendu moral et financier. — Questions diverses.

COMPAGNIE FRAISSINET

L'Agent général de la Cie Fraissinet à Bastia est heureux de porter à la connaissance du commerce et du public que le *Carte II* sera mis en service sur la ligne de Bastia, à partir du dimanche 19 octobre, en remplacement du *Numidia*.

La ligne rapide continuera à être assurée jusqu'à nouvel ordre par le *Liamone*.

L'accroissement du tonnage, résultant de cette mesure, permettra de donner régulièrement toute satisfaction aux besoins du trafic.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'Hiver à la Côte d'Azur

Des trains rapides et de luxe, composés de confortables voitures, desservent pendant l'hiver les stations du Littoral.

Billets d'aller et retour collectifs, 2e et 3e classes

valables jusqu'au 14 mai 1914

délivrés, du 1er octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes, par les gares P. L. M. pour *Cannes* et toutes gares P. L. M. situées au delà vers Menton. Parcours simple minimum : 400 km. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1er octobre au 15 novembre 1913).

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes gares P. L. M. aux stations hivernales des chemins de fer du Sud de la France (Le Lavandou, Cavalaire, Saint-Tropez, etc.).

LA MILITANTE BASTIAISE

MM. les officiers, sous-officiers et sous-officiers de la réserve et de l'armée territoriale, qui désirent entrer, comme instructeurs, dans la Société de Préparation militaire, sont priés d'adresser leur demande à M. le Commandant Agostini.

Ils n'auront à assister qu'à une séance par semaine, simplement pour réunir les élèves, surveiller leur tenue et leur conduite, pendant que l'instruction leur sera donnée par des instructeurs de l'armée active.

Le Président,
Commandant AGOSTINI.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 14 oct.

Observations faites par **M. QUILICI** pharmacien de 1re classe à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 15° à midi + 17 5 ; à 6 heures du soir + 15°5
Maxima + 18 2 ; Minima + 11°5
Baromètre : 7 heures du matin 764 m.v. midi, 764 mm. — 6 h. du soir, 764 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, Découvert.
L'après-midi,

Les Vandales

Lorsque les palmiers qui décorent si gracieusement la place Saint-Nicolas eurent pris leur première racine, le regretté maire Gaudin les plaça, par arrêté spécial, sous la protection des citoyens de notre riante cité.

Il longtemps, nous pûmes constater avec une légitime satisfaction que nul n'osait porter une criminelle atteinte à leur développement.

Mais il n'en est plus ainsi, et de vrais vandales leur font d'horribles blessures.

L'agent Poggi Roch procède, il y a deux jours, à l'arrestation d'un de ces misérables.

Pleine d'indulgence à son égard, on sait la faiblesse de l'élargir. Encouragée par l'impunité, les destructeurs poursuivent leur œuvre funeste.

Qu'il de grâce, qu'on leur applique cette fois toutes les rigueurs de la loi, et que les étrangers surtout apprennent à mieux respecter le bien commun de ceux qui leur donnent une si large hospitalité.

Courrier en retard

Le paquebot *postal* de la Compagnie Fraissinet, étant arrivé en retard, à Ajaccio, les dépêches du Continent ont été distribuées à Bastia jeudi matin, au lieu de mercredi.

Manœuvre de garnison

Le bataillon du 173e et une section d'artillerie de la 7e batterie du 2e rég. de montagne, qui étaient partis lundi pour exécuter une manœuvre de garnison, à double action, sont rentrés hier soir, à Bastia.

Enregistrement

M. Ladovic Battistini a été reçu au concours de surnuméariat de l'enregistrement et des domaines avec le numéro 65 sur 201.

Le jeune surnuméaire est le fils de notre concitoyen M. Battistini, receveur principal des douanes à Ajaccio.

Toutes nos félicitations au père et au fils.

Beaux Arts

Notre jeune concitoyen, M. Armand Baffigo, boursier du legs Sisco, vient d'être reçu diplômé de licence, et, en obtenant le second prix, il a devant lui, toutes ouvertes, les portes de l'Ecole supérieure. (musée artistique de Rome).

C'est avec un vif plaisir que nous enregistrons ce nouveau succès, et lui adressons nos bien sincères et chaleureuses félicitations.

Obsèques

M. Vincent Rodaro vient d'avoir la douleur de perdre son unique enfant, Charles, âgé de seize mois, le premier fruit de son union.

Dans l'après-midi, de nombreux amis ont tenu à accompagner jusqu'à l'église Sainte-Marie le blanc cercueil de ce petit ange qui s'est envolé vers le ciel, mais qui laisse ses chers parents dans la désolation.

Nous leur présentons toutes nos condoléances.

Les Corses à Madagascar

M. Mantoux Claude, contrôleur des douanes, en service à Tamatave, est affecté à Tananarive.

M. Coruti Paul, brigadier des douanes, en service à Diego Suarez est chargé des fonctions de vérificateur.

M. Mariani François, sous-brigadier en service à Diégo-Suarez, prend le commandement de la brigade.

M. Ferrandini, commis de 3e classe des services civils, est affecté à Fort Carnot (Province de Farafangana).

M. Bargone, commis de 4e classe des domaines, en service à Tuléar, est affecté à Majunga.

Futures gaîtés électorales

C'est de la ville lumière que nous vient l'information.

En prévision des élections législatives de mai 1914, une curieuse société vient de se former. Elle s'engage à louer aux candidats « de solides autos à six places » moyennant sept cents francs par mois, tous frais compris.

En cas d'insuccès du candidat, la société prend l'engagement de lui faire une réduction de 12 pour 100 sur le prix brut

Cette réduction est géniale !

Cours de coups et confection

Mlle CATTANI, élève diplômée de l'école professionnelle la Martinière, de Lyon, ouvrira à Bastia, le 10 novembre prochain, des cours de coupe et confection pour les jeunes filles. Des leçons gratuites seront données tous les lundis, de 9 heures à 11 heures du matin.

Les cours payants, conditions très modiques, auront lieu les mardi, jeudi et samedi de 2 à 4 heures.

Les jeunes filles soucieuses de leur élégance, et ne faisant pas état de couturière pourront tirer le meilleur parti des dits cours.

Prière d'envoyer les demandes, avant le 22 octobre, à Mlle A. Cattani, 53, cours Vitton, Lyon.

Avis

Les *départs* de Bastia des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

A vendre

Une bicyclette Alcyon, dernier modèle, roue libre et frein contrepédalage.

S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Vernisseliers

On demande des ouvriers vernisseliers.

S'adresser à MM. Molco frères, place d'Armes, Bastia.

Accouchouse

Mme FOSCH BOZONNET, sage-femme de la Faculté de Montpellier, Lauréate de l'Ecole d'Accouchement. Infirmière Diplômée, Ex-Interne des Hôpitaux de Marseille.

Place de l'Hôtel de-Ville, 3me au dessus de l'entresol, 7, à Bastia.

ETAT-CIVIL

Mariages

Fadi François, agriculteur, et Zanini Celina, couturière.

Cayzac Hen i Léopold, marin, et Gastella Antoinette Elisabeth.

Naissances

Ghicini Constantin Joseph Antoine. — Biagini Aldémar-Antoine-Etienne.

Décès

Lizza Victor-Emile, négociant, 58 ans, de Bastia.

FÉMINA-CINÉMA

8, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Ce soir, à 9 heures, GRANDE SOIRÉE DE GALA, séance unique de deux heures et demie.

1. *Actualités mondiales.*
La Mode à Paris. — Les derniers beaux jours. . — Le voyage triomphal de M. Poincaré à travers la France. — La revue après les grandes manœuvres de l'Est en présence des missions russe et japonaise.— Constantinople après la guerre.

2. *D'Airolo à Andermatt*, nature.

3. *L'EMPREINTE FATALE*, grand drame d'actualité en deux parties et trente tableaux.

4 *Léonce veut maigrir*, comédie parisienne.

5. *La Fenêtre mystérieuse*, charmante saynète d'amour.

Prix des places : Première, 1 franc, Seconde, **0.40**.

Location à partir de 3 heures à *Femina Cinéma*.

MARC DE RAISINS

Quantité importante serait vendue pour fabrication Eau-de-Vie. On disposerait sur place alambic de grande capacité.

S'adresser à M. Joseph LARINI, Etablissement Vinicole, Lupino.

Propriétaires-Viticulteurs qui désireraient vendre vos vins nouveaux

S'adresser à M. JOSEPH LARINI, Etablissement Vinicole, à *Lupino*, près *Bastia*.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marconnay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

Etude de Me J.-B. de Caraffa

Licencié en Droit, Notaire à Bastia

DEUXIÈME AVIS

Suivant contrat passé devant Me Jean-Baptiste de Caraffa, notaire à Bastia, le premier octobre mil neuf cent treize, publié pour premier avis dans le présent journal, feuille du 9 octobre, sous le numéro 259.

M. Villa Pierre a vendu à M. Favale Frédéric un fonds de commerce, consistant en un hôtel de voyageurs, dénommé « Hôtel de France, » exploité à Bastia, boulevard Paoli, numéro 12.

Avis est donné en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, que, dans les dix jours au plus tard à dater de la présente seconde insertion, tout créancier du précédent propriétaire, que sa créance soit ou non exigible, pourra former au domicile ci-après indiqué, par simple acte extra judiciaire, opposition au payement du prix de la dite vente.

Domicile est élu pour les oppositions à Bastia, Boulevard Paoli, numéro 12, au siège du fonds vendu.

Conformément à l'article 5 de la loi du 17 mars 1909, pendant vingt jours, à dater de la présente insertion, une expédition de l'acte de vente précité sera tenue, au domicile sus-indiqué, à la disposition de tout créancier opposant ou inscrit pour être consultée sans déplacement.

Pour seconde publication :
J.-B. DE CARAFFA,
Notaire.

AVIS DE DÉCÈS

Mlles Annonciade et Léonie Lizza ; Mme veuve Quilio, née Lizza ; Mme veuve Georges Villa, née Lizza ; Mme veuve Felce, née Lizza, et ses enfants ; M. Raoul Guitton ; Mme Amélie Napoleoni, née Villa, et M. Martin Napoleoni ;

Les familles Villa, Felce et Napoleoni ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ÉMILE LIZZA
Négociant

leur frère, oncle et allié, décédé dans sa 58e année.

Les obsèques auront lieu samedi 18, à 10 heures et demie.

On se réunira à la maison mortuaire, 31, Boulevard Paoli.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

(QUERCITELLO)

Les familles Joseph Pompei, de Marseille ; Pierre Paul Pompei, Jean-Benoît Pompei, Orsini, Santoni de Quercitello ; Joseph Antonelli, de Castello-di-Rostino ; Colombani de Quercitello, et tous les alliés parents ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR INNOCENT POMPEI

leur oncle, grand-oncle et cousin, décédé à Quercitello, le 10 octobre 1913, à l'âge de 98 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

Une messe de *requiem* sera dite aujourd'hui vendredi, à 8 heures du matin, dans l'oratoire Saint Roch, pour le repos de l'âme du regretté

JEAN SBOLLI

La famille y assistera.

MODES

Madame FRIVOLI

se rendant à Paris pour les nouveautés de la *Saison d'Hiver*, son Salon de Modes sera fermé jusqu'au 18 octobre.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	15 oct.	16 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	87 75	87 60
— de 3 0/0 amortis.	91.75	92.00

ex coupon.

Eaux et Forêts

Paris, 16 octobre.

M. Massoni, garde domanial des Eaux et Forêts, à Bonifatto, est nommé brigadier domanial de 3e classe, à Tartagine.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Paris, 16 octobre.

Le *Journal Officiel* publiera demain le décret présidentiel convoquant la Chambre des Députés et le Sénat en session extraordinaire.

La rentrée du Parlement est fixée au 4 novembre prochain.

DANS L'ARMÉE

Les Sanctions

Paris, 16 octobre.

Le Conseil des Ministres, qui a été tenu ce matin à l'Elysée, a prononcé, sur la proposition du Ministre de la Guerre, les sanctions suivantes :

Le général Faurie

Le général de division *Faurie*, commandant le 16e corps d'armée, est relevé de son commandement.

Cet officier général sera traduit devant un Conseil d'enquête pour faute contre la discipline.

Devançant les sanctions officielles, le général Faurie a adressé, hier, une lettre de protestation au Ministre de la Guerre contre le rapport du général Joffre, contre « ceux qui voudraient frapper en lui un général républicain. »

Le général de division *Courbebaisse*, commandant le 14e Corps d'armée, gouverneur militaire de Lyon, est admis à la retraite d'office.

Sont mis en *disponibilité*, sur leur demande :

Le général Plagnol, commandant le 17e corps d'armée.

Le général Besset, commandant la 31e division d'infanterie, à Montpellier.

Le général Alba, commandant la 72e brigade d'infanterie, à Pau.

Sont admis *à la retraite*, sur leur demande :

Le colonel Saint-Edenne, commandant le 123e d'infanterie, à La Rochelle.

Le colonel Escudier, commandant le 122e d'infanterie, à Rodez.

Mutations

Haut-Commandement

Paris, 16 octobre.

Le général de division Pouradier-Duteil, commandant le 8e corps d'armée, est nommé commandant le 14e corps d'armée et gouverneur militaire de Lyon.

Le général Poline, commandant la 11e division d'infanterie, est nommé au commandement du 17e corps d'armée.

Le général Taverna, commandant la 25e division d'infanterie, est nommé au commandement du 8e corps d'armée.

Le général Alix, commandant les troupes d'occupation des confins marocains (Nord et Sud), est nommé au commandement du 16e corps d'armée.

Etat-major général

M. le général de brigade Senchier, commandant la 67e brigade d'infanterie, est nommé au commandement, par intérim, de la 12e division d'infanterie.

M. le général Trinité-Schillemans, adjoint au commandant en chef, préfet du 2e arrondissement maritime, gouverneur de Brest, est nommé au commandement de la 72e brigade d'infanterie.

M. Braquet, lieutenant-colonel d'infanterie breveté hors cadre, est nommé attaché militaire en Grèce.

Médaille militaire

Paris, 16 octobre.

La Médaille militaire est conférée au gendarme maritime Ottaviani.

M. SAZONOFF A L'ÉLYSÉE

Paris, 16 octobre.

M. Sasonoff, ministre des Affaires étrangères de Russie, est arrivé hier soir à Paris, venant de Vichy.

M. Sazonoff s'est rendu aujourd'hui à l'Elysée pour conférer avec le Président de la République.

M. Stephen Pichon assistait à cet entretien, qui a duré plus de deux heures.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 16 octobre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Le Voyage présidentiel

Le Président de la République entretient le Conseil de son voyage en Espagne et en Provence.

Les Sanctions

Le Ministre de la Guerre communique au Conseil le rapport du général Joffre sur les grandes manœuvres, ainsi que les sanctions proposées par le Conseil supérieur de la Guerre.

Diverses sanctions sont prises contre des officiers généraux et supérieurs.

Affaires extérieures

M. Stéphen Pichon, ministre des Affaires étrangères, entretient le Conseil sur la situation extérieure, et tout particulièrement sur les conséquences heureuses du voyage diplomatique en Espagne.

Dans l'Armée

Le Ministre de la Guerre fait signer par le Président de la République divers décrets de nominations dans le Haut Commandement.

La rentrée du Parlement

Le Conseil fixe au mardi, 4 novembre prochain, la date de la rentrée des Chambres.

Les Théâtres subventionnés

Le Conseil approuve les propositions du Ministre des Beaux-Arts, au sujet des Directeurs des théâtres subventionnés de Paris.

Nouvelles réunions

Les Ministres se réuniront en Conseil, à l'Elysée, le 20 octobre, et à Rambouillet, le 29.

LE GÉNÉRAL FAURIE devant un Conseil d'enquête

Paris, 16 octobre.

A l'issue du Conseil des Ministres, une note du Ministère de la Guerre, ainsi conçue, a été communiquée à la presse :

« A la suite de la lettre que le général Faurie adressa hier au Ministre de la Guerre, le Commandant du 16e corps d'armée est relevé de son commandement et traduit devant un conseil d'enquête. »

LES THÉATRES de Paris

A la Comédie-Française

Paris, 16 octobre.

M. Barthou, président du Conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a fait signer par le Président de la République le décret nommant M. Albert Carré, administrateur général de la Comédie-Française, en remplacement de M Jules Claretie, dont la démission a été acceptée

On se rappelle que, dans le courant du mois dernier, M. Jules Claretie adressait, par lettre personnelle à M. Barthou, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sa démission d'administrateur général de la Comédie-Française.

On sait aussi que M. Barthou avait fait appel au dévouement de M. Claretie pour qu'il voulut bien conserver ses fonctions jusqu'au lendemain de Madrid.

M. Jules Claretie est nommé directeur honoraire.

Le Correspondant parisien du Petit Bastiais s'est entretenu avec un ami intime de M. Jules Claretie, au sujet de cette démission.

« Jules Claretie, me dit-il, regrette beaucoup de quitter la maison de Molière, mais il est, d'un autre côté, tout heureux de redevenir complètement journaliste. »

A l'Opéra-Comique

MM. Gheusi et Isola sont nommés, pour sept ans, directeurs de l'Opéra-Comique, en remplacement de M. Albert Carré, nommé administrateur général de la Comédie-Française.

A l'Opéra

La question du renouvellement de la concession de l'Opéra sera examinée dans le prochain Conseil des Ministres.

M. STEPHEN PICHON interviewé par le Correspondant du « Petit Bastiais »

Paris, 16 octobre.

Interviewé, à sa sortie de l'Elysée, par le Correspondant parisien du Petit Bastiais, le Ministre des Affaires étrangères a déclaré « que la situation générale était bonne, et que le contact entre les grandes Puissances ne fait sans heurt.

« La diplomatie européenne travaille, d'ailleurs, très bien pour la paix, depuis quelques années ; la Russie et la France ne sont pas les moins ardentes à maintenir une situation pacifique. »

PAU

Le Congrès Radical et Radical-Socialiste

Paris, 16 octobre.

C'est aujourd'hui que s'est ouvert à Pau, le treizième Congrès du parti radical et radical-socialiste.

M. Debière, sénateur, qui présidait, a prononcé un rigoureux discours en faveur de la reconstitution du Bloc, et dénoncé la duplicité du Cabinet Barthou.

Sur les 166 membres de la gauche démocratique radicale-socialiste du Sénat, le Parti ne compte que 71 adhérents ; et 136 sur 257 membres de la gauche radicale et de la gauche radicale-socialiste de la Chambre.

Au total, 207 adhérents sur 897 sénateurs et députés.

On sait que MM. Barthou, Thomson, Deschanel, Cruppi, Etienne et M. Poincaré lui-même ont été excommuniés par le R. Petit Père !

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS, 6

BASTIA

Ancienne Photographie Viscara

PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
AUX
Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES

SPÉCIALITÉ DE REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N. B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs* et *Professionnels*.

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE

285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.

S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

Maison L. N. MATTEI

BASTIA-CORSE

AMARO MATTEI



VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison **L.-N. MATTEI & Cie** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la **réputation est devenue universelle,** *contre des* **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 962 SAMEDI 18 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Vente directe : 10 c. — Réclames de page 0,75 — Réclames 0,30 — Judic. 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	25 »	13 »	6 »

Union postale, et autres pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 39 m. — Coucher, 5 h. 35 m.
Dernier quart, le 22 — Pleine Lune le 29.
Fête d'Auteur d'hui. Saint Luc, évang.
Fête de Demain : N. D. de la Pureté.

17 OCTOBRE

JARDINS D'ENFANTS

La méthode froebelienne appliquée depuis près de trois quarts de siècle en Allemagne, en Suisse, en Autriche, en Angleterre, aux Etats-Unis commence à se répandre dans notre pays. Un cours normal froebelien, fondé au collège Sévigné, fonctionne depuis octobre 1910. A Paris ou dans les environs de la capitale, ont été créées quelques écoles, dans lesquelles est appliquée la méthode froebelienne, et qu'on appelle gracieusement des « Jardins d'enfants. » La classe enfantine de quelques lycées de Paris et de province a été transformée en jardin d'enfants ; et dans le Nord a été créé, sous les auspices de Mme Eidenschenk, directrice de l'Ecole Normale des institutrices du Nord, membre du Conseil supérieur, une section froebelienne. Un groupe de normaliennes qui se destinent à l'école maternelle va recevoir, à Douai, une culture froebelienne spéciale.

Toutes ces manifestations prouvent que la méthode froebelienne fait des progrès dans notre pays, et nous devons en être heureux, car des éducateurs autorisés assurent qu'elle est un bienfait et mérite d'être connue et répandue. C'est surtout aux institutrices des écoles enfantines et maternelles que s'adresse cette méthode, mais tous les instituteurs et institutrices pourraient s'en inspirer, puisqu'elle vise surtout à attirer l'attention de l'enfant sur les phénomènes de la vie.

Froebel n'a pas seulement voulu intéresser l'enfant tout en le faisant jouer ; son désir a été de favoriser le développement de sa jeune âme, de lui faire prendre contact avec le monde extérieur, ses formes, son aspect, sa beauté, et de faire naître en lui les sentiments de respect et de bonté qui rendent l'homme utile à la société. On dira que c'est beaucoup demander à des bambins de 3 à 6 ans, et que créer une méthode pour eux n'était pas bien utile ; à cela on peut répondre que les bambins de ce jour seront dans une quinzaine d'années des hommes qui devront être la force de la patrie ; donc leur donner une bonne méthode d'éducation n'est pas chose négligeable.

Dans nos jardins d'enfants, on s'applique à faire régner une atmosphère de sérieux et intime bonheur afin que l'enfant puisse s'y développer loin des contraintes inutiles, sans autres limites à sa liberté que la liberté de ses petits voisins et la force même des lois de la nature. Ce gracieux nom de jardin d'enfants a été donné à ces écoles, parce que l'institutrice y est elle-même appelée jardinière d'enfants, et qu'elle doit se comporter en tout comme le jardinier qui donne tous ses soins à ses plantes et à ses fleurs pour développer encore en elles les qualités déjà acquises. Dans ces jardins on essaye de mettre les petits enfants en contact direct avec la nature et la vie sociale qui sont les meilleures éducatrices ; avec elles et par elles, toutes les nobles et belles choses peuvent être senties par les petits qui ont une âme si douce et confiante, et c'est en profitant de tout ce qu'il est possible de leur faire comprendre qu'on cultivera dans leur âme le sens de la beauté, de l'ordre et de l'harmonie.

Toutes les personnes qui connaissent bien cette pédagogie nouvelle sont unanimes à en constater la manifeste supériorité. M. Compayré, inspecteur général, dans une étude faite sur la méthode froebelienne, disait : « Le premier principe de Froebel, c'est que chaque enfant a son individualité, et cette individualité a quelque chose de respectable et de sacré. Le second principe, c'est que cette individualité est essentiellement active, agissante. Froebel fait de l'enfant lui-même le principal agent de son développement. Il compte, sans doute, avec l'intervention du maître. Mais il craint qu'il exerce sur l'élève une influence fâcheuse, qu'elle ne soit deux fois en défaut : positivement, par une répression excessive, négativement, en ne lui fournissant pas assez d'occasions d'agir par des exercices appropriés à ses facultés. »

Tout cela est fort bien et ne peut manquer d'être utile à l'enfant. Mais ce qui nous paraît avoir aussi son importance, c'est qu'il est indispensable de susciter en lui un sentiment moral personnel qui soit indépendant de son milieu qui, quelquefois, est si tristement misérable à tous les points de vue : un sentiment que l'enfant transporte dans la famille et plus tard à l'école primaire, et plus tard encore, dans la vie. Ce qui est indispensable, c'est qu'on éveille en lui sa conscience qu'on éveille en lui le repentir. Combien cela nous paraît difficile, si on laisse à l'enfant un horizon bas et resserré qu'un peu d'influi et de surnaturel agrandirait immensément.

La méthode froebelienne, comprise comme l'a voulue son créateur, est qualifiée, jusqu'à un certain point, pour accomplir cette tâche d'éducation morale et de formation de la volonté.

De quelque côté que nous venions un genre d'éducation susceptible de rendre l'enfant meilleur, nous devons l'adopter comme un bienfait, puisque la société ne vaudra que par la façon dont l'enfance sera élevée.

M. RICOU.

NOTE DU JOUR

Le journal l'Eclair a publié dernièrement une sensationnelle communication du éminent docteur Metchnikoff sur le cancer, cette redoutable maladie que la Faculté n'arrive pas à guérir et qui décime les populations. Ce praticien a fait une longue étude pour arriver à connaître comment le cancer prenait naissance chez le rat, ne pouvant faire ses expériences sur l'homme.

Il résulte de cette étude, qu'un cancer primaire est véhiculé par un parasite — un ver provenant de crudités — qui se développe dans le corps du rat et en est rejeté régulièrement sans que ce mammifère rongeur en soit incommodé. Ceci est la première période d'un cycle extrêmement curieux.

Le rat est noctambule, le cafard aussi. Le ver exsudé est mangé par le cafard, lequel est mangé par le rat. Mais dans le corps du cafard, le microbe invisible s'est développé et le rat sain devient ainsi possesseur du véritable cancer. Il en meurt. Bizarre effet d'une double culture !

Evidemment, l'homme ne mange pas de cafards, mais ces sales bêtes, qui ont du poil aux pattes, souillent tout dans les cuisines, et alors...

Alors ! dit le docteur Metchnikoff, il faut se méfier des crudités, car le cancer, contrairement à une vieille croyance, n'est pas héréditaire, et s'il se renouvelle dans les mêmes familles, c'est parce qu'on y mange les mêmes crudités sans prendre de précautions. Selon l'homme de l'art il faut laver les fruits — les débarbouiller serait mieux, — rôtir le pain, brûler coutaux et tranchettes, filtrer ou faire bouillir l'eau, échauder même les fraises.

Et puis quoi encore ?... Autant ne plus manger de crudités !

C'est égal ! c'est beau la science qui va découvrir le cancer chez les rongeurs et les canards et nous initie ainsi à des métamorphoses qu'un ancien vice-recteur calembourgeois appellerait : « les métamorphoses d'os vices. »

Si je croyais à la métempsychose, je ne voudrais pas devenir cafard. Il est déjà bien assez répugnant au figuré ! Mais je ne détesterais pas d'être rat d'Opéra.

On y voit de si jolies jambes !

LORETO.

Enseignement Primaire de la Corse

Liste des postes actuellement vacants ou susceptibles de le devenir dans un avenir prochain :

Ecole de garçons : Corte (4e classe) — Sartène (adjointe) — Bonifacio (adjoint) — Prunelli-di-Casacconi — Poggio-d'Oletta — Asco (chargé d'école et adjoint) — Olmeto (direction) — Olmeto di Nocca — Zicavo — Farinole — Lama — San Damiano.

Ecole de filles : Bo-Sonora (direction) — Aullène (adjointe) — Sartène (adjointe) — Corbara (classe enfantine) — Monacia d'Aullène (adjointe) — Olmeto (adjointe) — Asco.

Ecole mixte : Morno, commune de San Martino di Lota — Travo (Ventiseri) — Calanche — Taverna (Propriano) — Canavaggia — Pastina (Serra).

IMPRESSIONS DE VOYAGE

LA CAMPAGNE

CORSE

C'est assez éprouvant de rentrer chez soi le congé fini ! Si on a voyagé, on rapporte cent choses que l'on ne sait où mettre... On rapporte surtout des sentiments tout frais et tout chauds, communiqués en ces heures, où, un peu dépaysé, splendidement, on a le cœur plus facile, où l'éloignement du milieu connu endort la prudence et donne un grand désir d'entendre et d'avouer des secrets. Ces affections naissantes, on voyait bien comment les loger, quand on était seul avec elles, dans le loisir et la fantaisie, mais maintenant ? Il va falloir prendre quelque chose à d'autres, ne fût-ce que du temps, pour leur donner et pas tout à fait ce qui fut promis. Sont-elles bien ce qu'elles semblaient ? Qu'en arrivera-t-il ? On devine des tracas à venir, on regrette d'avoir été si prompt... Et avec cela on rapporte encore des fragments de passé qui ne s'harmonisent guère avec les images qu'on retrouve, à peine sorti du bateau. On rapporte des paysages qui continuent d'étinceler dans la mémoire et désaccordent le paysage familier ; des idées et des sensations mal adaptées à celles qui vous attendent derrière la porte close. Enfin, ramassés en courant, mêlés à la course, on rapporte des morceaux de l'âme étrangère. Quelle besogne pour casser tout cela dans l'habituel qui, fâché d'avoir été mis en oubli, se défend et résiste !

Le retour de voyage est plein de désarroi, de nostalgie et de malaise. Puis, les choses encombrantes se tassent ou s'éliminent ; on donne congé, non sans quelque peine, à l'âme avide de nouveauté, réceptif et curieux qui avait, pendant des semaines, délégué le personnage réel, et on redevient à peu près ce qu'on était avant de partir.

CHOCOLAT D'ANNECY
Aliment délicieux
Le réclamer partout

63 — Feuilleton du Petit Bastiais

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par Pierre Salès

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XI

UN MAUVAIS N'EST JAMAIS PERDU

Et l'ouvrier demeura, un instant, silencieux, regardant non pas le bijou, mais ce Rousselano, qui semblait si épris lorsqu'il était auprès de Mlle de Grandrais, dans le magasin des Fallègre, ce jeune homme, évidemment très riche, pour qui un tel joyau eût été une relique... et qui, tout de suite après l'affreux malheur qui avait frappé Mlle de Grandrais, lui gardait et prenait soin de ce bijou, si peu de délicatesse, qu'il eût été capable de tout entre eux, un joyau si beau, si artistique, qu'il semblait avoir préparé si amoureusement pour elle !

— Enfin, demanda Rousselano, est ce une chose possible, oui ou non ?

— Bah ! fit Maxime, ne soyons pas si pessimistes, qu'à son métier : c'est plutôt une question de chance...

— Vous craignez cependant... lorsque vous donnerez le coup de ciseille ?..

— Evidemment, monsieur le baron, une brisure peut se produire qui dépare tout le pendentif... Cependant, on s'y prenant très doucement... et en chauffant l'émail à une forte température... ça pourrait peut être se traiter sans bobo !

— Vous-en assumer ?..

— Sans responsabilité, monsieur le baron...

— Et pour mon compte personnel, s'il vous plaît, mon cher !.. La chose Falègre n'aura rien à voir là-dedans...

— Je doie l'avouer, pourtant ; car je ne travaille jamais que pour elle...

— J'en fais mon affaire... d'autant plus que le travail dont je vais vous charger ne devra être connu que de vous et de moi... Je puis compter sur votre discrétion absolue ?

— Dès le moment que mes patrons m'autoriseront... Mais, avant de me charger de cet ouvrage... Au fait, que voulez vous, exactement, monsieur le baron ?

— Pouvez-vous vous remarier des diamants, des rubis et des perles que vous avez encastrés dans l'émail pour les armoiries ?

— C'est que... lorsque j'aurai détaché l'écusson de la broche, il sera à peu près perdu...

— Mais il y a les pierres ?..

— Ça, oui, ça ne se perd jamais. Que faut il en faire ?

— Pour ne pas augmenter la difficulté, mon ami, vous conserverez le dessin, si joliment fantaisiste, de l'écusson... le contour seulement, bien entendu... Et, au lieu de cette épée flamboyante, de ce tertre figurant une montagne, de ces étoiles sur leur croissant, vous mettrez une simple... lettre. Ce n'est pas bien difficile, il me semble ?

— Si j'ai la chance de ne rien abîmer !

— Avec des doigts délicats comme les vôtres, mon cher, et l'intelligence qui brille en vos yeux, j'ai la parfaite certitude que vous réussirez...

— On va essayer, monsieur le baron : quelle initiale ?

— Un T.

— Deux ce genre ?

Maxime Leblanc en projetait immédiatement le dessin, que Rousselano discutait avec lui. Puis, ils établirent un prix approximatif de revient, pouvant s'élever à trois cents francs. Rousselano en remit cinq cents à Maxime Leblanc...

— J'ai peur de la monnaie d'un aussi beau fallait que ça ! Ah ! l'ouvrier, en rient.

Sa bonne humeur lui était revenue, devant la gentillesse, et la confiance surtout, que lui montrait Rousselano. Mais celui-ci exclamait :

— Vous les emploierez bien, allez... Les petites pierres que vous remailleriez ne seront même pas suffisantes pour cette initiale... que je veux très belle... vous mettrez de trois roses... ici le rubis... ici le grenat... ici un beaucoup plus gros, que vous n'avez pas.

Il dit presque le poids de carats qu'il faudrait employer ; et il indiqua chez quel marchand en gros Maxime devrait l'aller prendre, de sa part, en réclamant tout l'escompte. Au milieu de ses galanteries, Rousselano demeurait excessivement pratique.

***

Aussi, dès que Maxime Leblanc l'avait quitté, n'était plus sous son regard, dans son atmosphère, l'intelligence de tout à l'heure, très mélangée de mépris, se réveillait. Avant d'être sorti du magnifique immeuble moderne où Rousselano, pour lui seul, occupait un appartement de quelques milliers de francs, l'ouvrier bijoutier murmurait :

— Quel mufle, tout de même !

Et comme la méfiance était complète, avilie encore par la plus mauvaise opinion, de Rousselano ne prit se rédiger à son au fond de ce cœur sans défiance, ni bijou qui lui avait évidemment coûté fort cher... qu'un nouveau caprice se fût déjà emparé de lui, qu'il allait flatter par l'offre d'un tel joyau ?.. cela ne compensait encore — d'autant plus qu'il était possible qu'on eût exigé, de Rousselano, cette preuve d'amour... Et ceci, à la place de petit écusson, on mît une initiale, n'était, comme l'avait dit Rousselano, de la plus élémentaire correction... Mais ne pas le conserver intact, ce morceau de bijou, qui aurait dû être si précieux à sa mémoire !.. ne pas le laisser à jamais enfoui, dans le tiroir de ces souvenirs qu'on évoque rarement, mais qu'on garde tout de même précieusement chez soi... M. le baron Rousselano, par exemple, avait dû conserver les lettres qu'il avait pu recevoir de M. le marquis de Grandrais... de sa femme, aussi, sans doute !.. Emploierait-il jamais à quelque usage que ce soit, ces morceaux de papier sur lesquels ou lui avait écrit ? Or, qu'était-ce pour lui, que quelques pierres ?.. ces pierres, qui avaient formé une chose assez personnelle que des armoiries ?.. des armoiries si gracieuses, si parfaitement authentiques !..

(*A suivre.*)

—oOo—

Mais si, au lieu d'accroître son mouvement vital par la suggestion des choses nouveaux, on a passé son congé à la campagne, dans une quasi solitude, beaucoup de silence et une paix parfaite... Oh ! alors, le retour est terrible !

De nombreux matins à la suite, on vient de s'éveiller avec une joie tranquille, une pensée claire qu'un sentiment de totale liberté suivie. A ce moment exquis, on a regardé devant soi, avec des yeux calmes, la journée certaine dont nulle présence importune, nul incident perturbateur ne pouvait détruire la sérénité, où le travail et la flânerie tendraient à l'aise dans les heures lentes. On a connu le charme des courtes plages de tendresse, d'amusement qui n'imposent ni démarches immédiates, ni gestes rapides. On a pu garder en soi la forte essence d'une heure, car on n'en consume pas, aussitôt le livre fermé. Le moyen n'est offert souvent de songer, de revoir des opinions, de mettre en ordre les couleurs de la mémoire. On a erré dans les chemins ébloussants ou sombres, animés seulement par la présence de bêtes furtives. On a goûté le plaisir de parler rarement, et enfin, de l'aube à la nuit, l'inlassant, l'irrésistible délice d'avoir le temps !... Puis, on revient...

—oOo—

Un horizon chaotique, au loin, des sommets mamelonnés, en combres lentes, avec des passages destinés de cols ; flancs pelés ou boisés, souvent en haut un bouquet d'arbres fâché comme un plumet sur un casque. La montagne n'est pas ce barrage, cette muraille de prison qui vous enserre, le paysage apparaît vaste comme l'Océan, des vagues de soi mouvementent ce décor à l'infini ; c'est la pleine terre, plein ciel, le regard allant du Monte d'Oro à la mer, dans la limpidité de l'atmosphère sur les saillies de cette mer figée. Nature grandiose, sans douceur, témoignage émouvant des révolutions géologiques, les troubles des carrières soulèvent des plaies ouvertes, les massifs de forêts, taches sombres, doivent rester impénétrables comme jadis. Dans le creux, entre les roches éboulées, des torrents sinuent, au fond des gorges, serpents argentés parmi les verdures ; des troncs d'arbres brisés, des accumulations de pierres roulées, des effritements des rives, racontent la violence parfois de ces coulées que surmonte la voie du chemin de fer, accroché aux flancs de l'abîme, disparaissant sous de multiples tunnels, montant des rampes dures où la machine souffle et halète.

La race qui vit et travaille là, bêtes et gens, s'harmonise absolument avec la nature ; hommes solides, carrure épaisse, massive, veine, les sourcils épais se rejoignant et ombrant les yeux volontés de longs cils. Le trait physique le plus caractéristique du Corse de race est sa tête. Elle est du type brachycéphale le plus accusé, et le maximum de l'angle facial, dont l'ouverture passe pour un signe d'intelligence, a été constaté sur des crânes de la Pianéze extraillonne. Cette forme de la tête aux deux axes presque égaux et qu'accuse la rondeur du chapeau ancestral tout pareil à celui des Auvergnats et des Bretons, leurs frères obliques, donne à la physionomie des Corses un trait auquel ils se reconnaissent aussitôt entre eux et de loin.

Les bêtes, ce sont les bœufs, les vaches, aux cornes écartées, aux cous épais, aux muscles forts, et aussi les ânes, patients, vivant de peu, travaillant sans relâche, l'échine pelée et grisâtre comme celle des mouts ; suivis les porcs et les poules, lesquels jouissent d'une très grande liberté, et si on n'y prenait pas garde se faufileraient dans l'intérieur des maisons.

Les habitations, où l'on chercherait en vain la gaieté légère des briques, sont assises lourdement, maçonnées solidement de pierres grises ; partout des ruelles étroites, noires ; on trouve des maisons balconnant en avancées qui bouchent le ciel ; les fenêtres parcimonieuses d'air et de lumière, les rez-de-chaussée ferrés comme un pionnat

LE
THERMOGÈNE
et un remède facile, propre, certain, bien appliqué sur la peau. Il guérit en une nuit Toux, Rhumatismes, Maux de gorge, Maux de reins, Points de côté, Torticolis.—Prix : 1.50

Installations à Gaz et Eaux
JEAN CINI
13, Boulevard Paoli, 13, BASTIA
Articles d'Eclairage et de Chauffage
Lampes à Gaz — Becs et Manchons
Appareils sur commande
Installations payables à partir de 5 fr. par mois
Installations complètes de salles de Bains
Travaux garantis — Prix modérés


Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dépôt : Pharmacie Antoni à Bastia, Rue

FOX-LAND RHUM
Grande Marque
285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et roodes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LA FAMILIALE
Compagnie Hygiénique pour Nettoyer, Teindre et Embellir la Chevelure
Fait disparaître les Pous, les Pellicules, les Lentes et la Crasse du cuir chevelu.
En vente dans toutes les Pharmacies.
Prix 30 cent. le flacon

Usine & Dépôt à Mendon-Paris

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de mare
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Genovesello et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Yve Clicquot — Piper Berdsick, Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour sirops Limon et Grenadine
Parfumerie des maisons les plus renommées
Maison M.A. DUPERET
BASTIA, 12, Place Saint-Nicolas, 12, BASTIA

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée spécialisée au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 357 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Siège particulier pour le Corse : M. ROTH, 28, Rue Paoli, BASTIA

Demandez le Cigare Maltei à 0,10 cent.

CAFÉ SOAVI
RENOMMÉ
POUR SON CAFÉ EXPRESS

AVIS
Envoi d'échantillons, demandes de NOUVEAUX CATALOGUES
MAISON DE CONFIANCE
Succursales à Paris, Nice, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Alger, Constantine, Oran, Tunis, Sousse, Sfax, Tripoli, Le Caire, Alexandrie, Port-Said, Beyrouth, Jaffa, Smyrne, Athènes, Constantinople, Odessa, Bucarest, Vienne, Milan, Turin, Rome, Naples, Palerme, Barcelone, Madrid, Lisbonne, Porto, Londres, Liverpool, Manchester, Glasgow, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, Copenhague, Stockholm, Christiania, Saint-Pétersbourg, Moscou, Varsovie, Lodz, Berlin, Hambourg, Francfort, Cologne, Genève, Bâle, Zurich, Buenos-Ayres, Montevideo, Rio-de-Janeiro, Santos, Valparaiso, Lima, Mexico, La Havane, New-York, Philadelphie, Boston, Chicago, San-Francisco, Yokohama, Shanghaï, Hong-Kong, Singapour, Calcutta, Bombay, Melbourne, Sydney, Auckland, Wellington, Le Cap, Johannesburg, Durban, Port-Elizabeth, Nouméa, Tananarive, Saint-Denis, Port-Louis, Pondichéry, Saigon, Hanoï, Haïphong, Tamatave, Majunga, Diégo-Suarez, Fort-Dauphin, Nossi-Bé, Mayotte, Zanzibar, Mozambique, Beira, Lourenço-Marques

chera d'y mettre davantage du préalable.

Ami lecteur, riez, mais ne riez pas aux dépens des hôtes campagnards. Si j'avais été à la place des chasseurs, je me serais bien gardé d'employer le mot « préalable. » J'aurais dit tout simplement : « Préparez d'abord une omelette. » Ce n'est pas savant, mais c'est de la charité courante.

Ne ridiculisons jamais les ruraux, car ils ont de quoi en remontrer aux pédants ; et nous ferions bien d'aller quelquefois à leur école.

L'ONCLE DE JANE.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE
Lyre Bastiaise

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 19 oct. à 3 heures

Le 9e Chasseurs, allégro,	XX.
Bon Pasquale, fant.,	Donizetti.
Elixire d'Amore, fant.,	Donizetti.
Crespino e la Comare, fant.,	Ricci.
Teresita, valse,	E. Lota.

Le Directeur, S. AYMO.

ALPHONSE XIII

A propos du voyage de M. Poincaré en Espagne, notre confrère Sergines public dans *Les Annales* d'amusantes anecdotes sur le roi Alphonse XIII. Nous lui empruntons celles-ci :

Le roi est fort peu protocolaire.

On raconte que, la veille de son couronnement, un personnage important de la Cour d'Espagne attendait, dans une antichambre du palais, une audience de la reine régente. L'antichambre touche à une très longue galerie dont elle n'est séparée que par une porte qui, ce jour là, était entrebâillée. Tout à coup, le visiteur entendit dans la galerie un tapage assez vif que dominait le rythme d'un galop. Il ne résista point au désir de savoir ce qui se passait et, glissant par l'entre bâillement de la porte un regard indiscret, il aperçut le jeune roi occupé avec quelques amis à simuler une course de taureaux dans un taureau de carton, représentait la victime, et tentait, par une course furieuse, de se dérober aux banderilles qui le cherchaient. Le jeune roi, armé d'une *espada*, attendait, pour donner au taureau le coup suprême, qu'un de ses camarades, faisant fonction d'alcade, donnât le signal de la mort. Lorsque le jeune souverain passa près de la porte, il s'aperçut que la course avait un spectateur inattendu. Sans doute, le grand événement qui se préparait pour le lendemain se représenta tout à coup à sa mémoire. Il salua gravement, abandonna le jeu et, se retirant dans ses appartements, il alla reprendre ses travaux et ses devoirs de roi.

Alphonse XIII a la science des gestes opportuns.

Ce qui augmente leur mérite, c'est qu'ils ont toujours le spontanéité et la grâce de la jeunesse.

On sait qu'un des plus irréductibles adversaires de la monarchie espagnole, le grand jurisconsulte Joaquin Costa y Martinez, est mort récemment.

Toute l'Espagne, anxieuse, était tournée vers le petit village aragonais où agonisait l'illustre républicain.

Dès les débuts de la maladie, le roi avait dépêché à Graena un personnage du palais pour qu'il prît chaque jour des nouvelles de malade.

Touché de cette démarche inattendue, Costa fit remettre le roi en ces termes émus :

— Dites à don Alfonso (il ne voulait pas dire « Sa Majesté ») qu'il vient de se faire un ami de plus et que la mort lui fera bientôt un adversaire de moins...

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 octobre.

Le marché, à l'instar des places étrangères, se montre assez satisfaisant, mais toujours aussi désespérément calme. La liquidation s'est effectuée aisément et dans de bonnes conditions. Notre 3 0/0 gagne quelques centimes à 87 75. Fonds Extérieurs sans changement, sauf les Russes en nouveau recul. Bonne tenue des Sociétés de Crédit. Crédit Foncier 900, Crédit Lyonnais 1.685, Comptoir National d'Escompte 1.6 , Société Générale 620.

Suez 5.122. Fermeté du groupe matières électriques indécis. Le groupe Russe reste lourd en tout, surtout les Pétrolifères. Les titres cuprifères gagnent encore quelques points : cuivres 1/8 de hausse. Rio .905.

On est un peu mieux sur les Sud Africaines et inchangé sur les Diamantifères et Caoutchoucs.

Les obligations 5 1/2 et 4 1/2 0/0 Banco El Hogar Argentino cotureut à 468 50 et à 447. Rappelons que la Caisse Commerciale et Industrielle de Paris, la Société Centrale des Banques de Province et les banquiers membres du Syndicat des Banques de Provinces offrent actuellement à 467.50, jouissance 1er octobre courant, 50.000 obligations 5 0/0 or net, du Banco El Hogar Argentino.

Chemins Français bien tenus. Nord 1.718.

MORT
DE
M. L'AVOCAT UBERTIN

Nous avons le très grand regret d'annoncer la mort de M. Alexandre Ubertin, l'éminent maître du barreau bastiais.

Notre très cher ami a succombé, à 2 heures 30 du matin, après une courte maladie.

A la famille si éprouvée par ce deuil cruel, nous adressons nos plus vives, nos plus affectueuses condoléances.

Enseignement Primaire de la Corse

Liste des postes actuellement vacants ou susceptibles de le devenir dans un avenir prochain :

Ecole de garçons : Corte (adjoint) — Sartène (adjoint) — Bonifacio (adjoint) — Prunelli di Casacconi — Poggio d'Oletta — Asco (chargé d'école et adjoint) — Olmeto (directeur) — Olmeta di Nocca — Zuani — Farinole — Lama — San Damiano.

Ecole de filles : Ile-Rousse (direction) — Aullène (adjointe) — Sartène (adjointe) — Corbara (classe enfantine) — Monacia d'Aullène (adjointe) — Olmeto (adjointe) — Asco.

Ecole mixte : Nisino, commune de San Martino di Lota — Travo (Ventiseri) — Calacche — Taverla (Propriano) — Canavaggia — Pastina (Maria).

A LA SAMARITAINE
6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 19 courant, de 8 à 10 du matin, cotisations et admission de nouveaux adhérents.

Le Trésorier, S. SARTORI.

Orphéonat des Agents des P. T. T. — Dimanche, 19 courant, réunion du Conseil d'administration, à 3 heures de l'après-midi. Café de l'Univers.

Le Président, VECCHIONI.

Fédération des Mécaniciens Chauffeurs C. F. D. — Les mécaniciens chauffeurs autorisés et chauffeurs de C. F. D. sont priés d'assister au pot-au qui aura lieu le dimanche 19 courant à 20 heures, au Café Sauvi, au l'honneur du départ de leurs camarades pour le Maroc.

Nécrologie

M. EMILE LIZZA

Il y a plus d'un an que M. Emile Lizza, l'honorable négociant du boulevard Paoli, atteint par une cruelle maladie inspirait de vives appréhensions à sa famille. Confiant dans sa robuste constitution, il espérait toujours que les soins dont il était entouré et que les efforts des plus habiles praticiens auraient abouti à une guérison complète. La maladie était malheureusement trop grave, et dans ces derniers jours tout espoir était perdu.

M. Emile Lizza, qui avait continué l'industrie et le commerce créés par son père, était parvenu, en peu de temps, à donner une rapide et considérable importance à la Maison qu'il dirigeait avec une rare compétence. Les produits de sa fabrique étaient très appréciés et sa marque était recherchée par les consommateurs de tout le département.

D'un caractère ouvert et gai, traitant les affaires loyalement, M. Lizza était entouré de la sympathie et de l'estime de tous. Il venait de terminer la transformation de ses magasins, lorsque la mort l'a ravi à l'affection de sa famille et de ses amis. Il s'est éteint doucement, à l'âge de cinquante-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu samedi matin à dix heures.

Le cercueil a été transporté sur le char de l'Assistance publique jusqu'à l'église Saint-Jean Baptiste, où l'absoute a été donnée par M l'archiprêtre Casanova, entouré d'un nombreux clergé.

Cinq magnifiques couronnes avaient été offertes par la famille et les amis.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Fortuné Thiers, président du Tribunal de commerce ; M. Eugène Augeli, juge au Tribunal de commerce, et par MM. F. Ghigbermini et François Mattei, négociants.

Le deuil était conduit par les neveux du défunt, notre excellent collaborateur M. Raoul Guitton, MM. Napoleoni et Feice et d'autres parents. Un long cortège d'amis et de connaissances a suivi le convoi jusqu'à l'église Saint Jean.

En sortant de l'église le cercueil a été porté à bras jusqu a la rue Miot, en face des anciens magasins Lizza, d'où l'on s'est dirigé vers le cimetière.

Nous offrons nos sincères condoléances à Mlles Lizza, à Mmes Quilio, Villa et Feloa, à notre ami M. Raoul Guitton, aux familles Napoleoni, Quilio et Villa.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 18 oct.

Observations faites par **M. QUILICI** pharmacien de 1re classe à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 16°2 à midi + 17 5 ; à 6 heures du soir + 15° Maxima + 18 5 ; Minima + 12°.

Baromètre : 7 heures du matin 760 m.v. midi, 760 mm. — 6 h. du soir, 760 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi.

Nouvelles judiciaires

Dans le dernier mouvement judiciaire, nous relevons la promotion dont vient d'être l'objet M. Joseph Collin, fils du très regretté premier président de la Cour d'appel de Bastia.

M. Collin dirigeait depuis peu le parquet de Saint-Pons ; il est nommé substitut de 1re classe du procureur de la République de Tunis.

M. Collin a déjà fait partie du tribunal de Tunis, il a étudié la jurisprudence spéciale de la régence et se trouve ainsi bien préparé pour occuper les nouvelles fonctions qui lui ont été confiées.

Nous lui présentons toutes nos félicitations à l'occasion de ce bel avancement.

Constitution

Le maréchal des logis Ciabrini, de la brigade mobile de Sartene, a fait constituer, vendredi, à 3 heures, le contumax Chiavarini Noël qui gardait la campagne depuis 4 ans.

Le Parquet général a délivré un billet d'écrou.

Chiavarini a désigné comme défenseurs Mes Ajaccio et Giacomoni.

Succès

C'est avec plaisir que nous apprenons le succès de M. Charles Masselli, de Tiensen.

Le jeune lauréat vient d'être brillamment reçu à son examen comme Receveur d'Enregistrement.

Un bel avenir s'ouvre devant ce jeune homme, dont la belle intelligence et l'amour du travail sont de bons présages pour la carrière à laquelle il se destine.

Nous adressons à M. Charles Masselli, ainsi qu'à sa famille nos chaleureuses félicitations.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Quilici, 10, boulevard du Palais.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes du cadre algérien : MM Pizzorni, à Relizane ; Rinieri et Albertini, à Oran ; Polacci, à Mongolfier ; Canioni, à Arial ; Giacometti, à Saint-Aimé ; Lopidi, à Laferrière ; Dapelo, à Tessalah ; Peretti, à Tlemcen ; Pietri, à Perusettier ; Nicolai, à Aïn-el-Hadjar ; Giocanti, à Lagrand, tous candidats militaires classés.

Le Yoko

Avez-vous vu jouer le Yoko à Bastia ? Il paraît que les enfants ont beaucoup pratiqué ce jeu, successeur du Diabolo, dans les villes balnéaires cet été.

Le Yoko est un petit chapeau chinois de zinc, peint en vert et bordé d'une bande de caoutchouc. On le fait tourner rapidement autour d'une tige de bois, en le lance dan sles airs, où il prend, par la rotation qui le maintient en équilibre, des allures d'aéroplane, et le grand point est qu'il vienne se reposer mollement sur la tige d'où il s'est envolé.

Ce jouet — qui n'est pas nouveau cependant — a fait fureur, et il paraît que les grandes personnes s'en amusent, mais pas dans la rue, dans les salons. Jolies bastiaises, apprêtez-vous à jouer le Yoko cet hiver, quand le vent et la pluie vous interdiront le tennis.

Cabinet Médical

Le docteur Luigi vient d'ouvrir son cabinet rue Miot n° 4, au 2e étage.

Consultations tous les jours de 2 à 4 heures.

Troupes coloniales

Les brigadiers d'artillerie coloniale Cruciani Antoine, au Maroc, et Sacripanti Charles, du 4e, sont promus au grade de maréchal-des-logis.

Avis

Les départs de Bastia des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

Enregistrement

M. Pascal Ghio, admis à la suite du concours de 1913, est nommé surnuméraire de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

Toutes nos félicitations à notre très sympathique compatriote.

Avis

L'Etude de Me J.-J. Vallecalle, avoué du Tribunal civil, successeur de Me Cecconi, est transférée du Boulevard de Cardo, n° 7, au Boulevard du Palais, n° 4.

A louer

Un appartement de 9 pièces, rue de l'Opéra, 23, en face la rue Abbatucci.

Vermiceliers

On demande des ouvriers vermiceliers.

S'adresser à MM. Mofao frères, place d'Armes, Bastia.

Accoucheuse

Mme BOSCH BOZONNET, sage-femme de la Faculté de Montpellier, Lauréate de l'Ecole d'Accouchement. Infirmière Diplômée, Ex-Interne des Hôpitaux de Marseille.

Place de l'Hôtel-de-Ville, 3me au dessus de l'entresol, 7, à Bastia.

=ÉCHO=

La lampe électrique **OSRAM** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ELECTRICITÉ ET A GAZ
FRANGES EN PERLES DE BOHÊME
VERRERIE NOUVELLE
ACCESSOIRES — INSTALLATIONS
— Prix de Fabrique —
BIANCHI Benoît
2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

Nouvelles Religieuses

PAROISSE SAINT-JEAN BAPTISTE. — Aujourd'hui dimanche, fête solennelle de Saint Louis de Cozague, patron de la jeunesse studieuse.

Messe de communion générale à 7 heures, grand'messe à 11 heures, vêpres, sermon, salut à 4 heures.

La quête sera faite par Mlles Augusta Emilie Giacobbi, du pensionnat Pietri ; Jeanne de Gentile, du Pensionnat Pietri ; Gabrielle Berti, de l'institut Evangelista.

UN MONSIEUR offre gracieusement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera la but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et ouvrira les indications demandées.

FÉMINA-CINÉMA
4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Aujourd'hui, GRANDE MATINÉE à 4 heures et demie. Quatre séances.

1. *La Semaine Parisienne.*
La Mode à Paris. — Les derniers beaux jours.
2. *Léonce sent maigrir*, comédie parisienne.
3 *Palaches* film Cité.
Ce soir, à 7 heures, quatre séances.
1. *Actualités mondiales.*
Le voyage triomphal de M. Poincaré à travers la France.
2. *L'EMPREINTE FATALE*, grand drame d'actualité en deux parties et trente tableaux.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.
Réduction pour militaires et enfants.

MARC DE RAISINS
Quantité importante serait vendue pour fabrication Eau-de-Vie. On disposerait sur place alambic de grande capacité.
S'adresser à M. Joseph LARINI, Etablissement Vinicole, Lupino.

Propriétaires-Viticulteurs
qui désirez vendre vos vins nouveaux
S'adresser à M. JOSEPH LARINI, Etablissement Vinicole, à *Lupino*, près *Bastia*.

MALADIES NERVEUSES
Traitement certain par l'Antiépileptique de Liège
Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marconnay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

(6 oct. — 17 oct.

Rentes de 3 0/0 ancien . 87 60 87 40
— de 3 0/0 amortie. . 92.10 inchangé
ex coupon.

M. POINCARÉ à Reims

Paris, 18 octobre.

Le Président de la République est à peine revenu de voyage, qu'il repart de nouveau.

Il se rendra, en effet, demain à Reims, où de grandes fêtes sont organisées en son honneur.

M. Raymond Poincaré arrivera demain matin, à 10 heures, à Reims.

LA SANTÉ de l'ex-impératrice Eugénie

Paris, 18 octobre.

Un télégramme de Farnborough annonce que l'état de santé de l'ex-impératrice des Français s'est sensiblement amélioré depuis deux jours.

L'impératrice Eugénie était atteinte d'une attaque d'influenza.

LANGRES
Le Bi-Centenaire DE DIDEROT

Paris, 18 octobre.

M. Klotz, ministre de l'Intérieur, présidera demain, à Langres, les fêtes du bi-centenaire de Diderot.

Le programme de ces fêtes a été élaboré par la municipalité.

Rien n'a été négligé pour célébrer dignement le bi-centenaire de Diderot.

EN ALLEMAGNE
LE CENTENAIRE DE LEIPZIG

Berlin, 18 octobre.

A la suite de l'épouvantable catastrophe aérienne, qui coûta la vie à vingt-huit défenseurs de la Patrie, les fêtes organisées en l'honneur du centenaire de Leipzig ont été décommandées.

A Leipzig, cependant, les fêtes ont eu lieu, à cause de l'inauguration du monument commémoratif du combat des nations.

A l'église russe, on a transporté les restes des nombreux officiers supérieurs russes, tombés à Leipzig en 1813.

PAU
Le Congrès Radical et Radical-Socialiste
Incidents scandaleux

Paris, 18 octobre.

Les deux réunions de ce jour ont été fertiles en incidents.

Mais l'incident le plus sérieux et le plus scandaleux s'est produit au cours de la réunion de cette après-midi.

UN BLAME
POUR
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Plusieurs membres du Congrès proposèrent de voter un blâme pour la politique personnelle du Président de la République

Cette motion fut votée, puis retirée.

Le retrait de cette motion donna lieu à des incidents scandaleux.

Discours de M. Caillaux

Lorsque le calme fut rétabli, M. Caillaux prononça un long discours en faveur de la défense laïque et de l'impôt progressif sur le revenu.

L'ancien président du Conseil préconisa la politique éloignée des agitations révolutionnaires et des menées de la réaction.

LA GRACE DE M. SENÉ

Paris, 18 octobre.

M. Senè a été remis en liberté aujourd'hui.

Le décret de grâce avait été signé hier par le Président de la République.

Le Garde des sceaux avait prescrit l'instruction d'office d'un recours en grâce, le jour même où a été rendu l'arrêt dans l'affaire Morel.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Paris, 18 octobre.

C'est au milieu d'une affluence considérable qu'a été célébré ce matin, à 11 heures 45, en l'église de la Madeleine, le service anniversaire pour le repos de l'âme des défenseurs de Chateaudun, au 18 octobre 1870, et pour les victimes de la guerre.

Le service a été célébré par le curé de la Madeleine, assisté d'un nombreux clergé.

LA SANTÉ DE M. ÉMILE COMBES

Paris, 18 octobre.

Un télégramme de Pons annonce que l'état de santé de M. Emile Combes inspire de vives inquiétudes à son entourage.

L'Intransigeant enregistre même le bruit de la mort de l'ancien président du Conseil.

Les Maîtres Elémentaires des Lycées

Paris, 18 octobre.

A la rentrée des Chambres, plusieurs députés déposeront une motion en faveur des maîtres élémentaires des lycées.

Des crédits seront demandés à la Commission des finances de la Chambre, pour faire bénéficier les maîtres élémentaires des avantages dont bénéficient maintenant leurs collègues de l'enseignement primaire.

EN ESPAGNE
LA GRÈVE AU RIO TINTO

Madrid, 18 octobre.

La grève générale du Rio Tinto continue.

Grâce à la protection de la gendarmerie les trains peuvent encore circuler.

Les grévistes ne formulant aucune revendication acceptable, la grève générale du Rio Tinto pourrait durer longtemps.

A VENDRE
petits appartements près du Marché, prix modérés.

On demande
des terrains aux environs de Bastia.

S'adresser à François MAESTRACCI, agréé au Tribunal de Commerce, 12, rue Napoléon.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE
FONDÉE EN 1819
PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS
LE PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de Garantie : **945** Millions
RENTES VIAGÈRES
CAPITAUX PAYABLES AU DÉCÈS
OU A UNE ÉPOQUE FIXE
94 MILLIONS
Agences à Bastia, 4, M. BITTERLET.
Agent général, 1 bis, Avenue Port.
à Ajaccio, 1, M. Alphonse RAMAGGI.

Photo d'Art
6, BOULEVARD DU PALAIS, 6
BASTIA
Ancienne Photographie Vincent
PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
Conditions Exceptionnelles
AGRANDISSEMENTS
30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.
Pour les agrandissements la pose est gratuite.
CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES
SPÉCIALITÉ DE REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES
N. B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs* et *Professionnels*.

VINS
AUGUSTE AITELLI
3, Boulevard de Toga, 3, Bastia
Vin rouge du domaine de Vignale à **0,45** le litre.
Vin de coteau à **0,50** le litre.
Vin blanc et rosé à **0,55** le litre.
Vins fins en bouteilles. — Muscat. — Vin de quinquina. — Champagne.
La Maison prête aux clients Bouteilles, Damejeannes et Barils.
On porte à domicile

RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable
Seul véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS
RICQLÈS
RICQLÈS
RICQLÈS

MODES
Madame FRIVOLI
se rendant à Paris pour les nouveautés de la *Saison d'Hiver*, son Salon de Modes sera fermé jusqu'au 20 octobre.


MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur
COULEUR NATURELLE
Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Il enlève les pellicules en outre à la chevelure sa *BEAUTÉ PRIMITIVE*.
Aux Ets Melrose, 41, Faubg St-Denis, Paris



Recommandé aux MÉNAGÈRES !



Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GILORMINI
Représentant à Bastia
M. P.-P. SAVELLI
Agent dépositaire à Ile-Rousse

DEMANDEZ PARTOUT
le délicieux Cigare
VIANA
A 10 CENTIMES
Pour le GROS, s'adresser à *M. NOEL SANTANDREA*
BASTIA — 15 BOULEVARD PAOLI, 15 — BASTIA

LE
THERMOGÈNE
Remède facile, propre, certain, bien appliqué sur la peau, il guérit en une nuit Toux, Rhumatismes, Maux de gorge, Maux de reins, Points de côté, Torticolis.— Prix : 1.50
Se méfier des contrefaçons.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
285 hectolitres vides, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

VIN DU CAP CORSE
AU QUINQUINA
Aperitif-Tonique-Fortifiant
L. N. MATTEI

—CABINET JEAN GRAZIANI—
Agréé au Tribunal de Commerce, ancien Premier Clerc de Notaire
8, Boulevard du Palais, au 1er, BASTIA (Corse)
Assurances : Vie — Incendie — Accidents
Contentieux : Recouvrement de Créances
Créance d'Immeubles — Rédaction d'actes sous-seings privés
Location, Vente et Achats d'Immeubles — Etablissement de Comptabilités — Bilans
Gérance de Fonds de Commerce — Prêts sur hypothèques
Diligence et Discrétion

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

VIN du CAP CORSE au QUINQUINA
APÉRITIF — TONIQUE FORTIFIANT
L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole.
MARQUE DÉPOSÉE
Se méfier des Imitations
Le seul devant être servi à la demande d'un VIN DU CAP

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
LA CÉDRATINE
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 Fév. 1904

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ses produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Genovesello et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Vve Cliquot — Piper Berdick, Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Eaux pour alcops Lorina et Grenadine
Parfumerie des maisons les plus renommées
Maison MARTINI
BASTIA, 13, Place Saint-Nicolas, 13, BASTIA

Savon Le CHAT
Extra Garanti pur
Produit connu Kg par jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON (Var)
Sauf vente à vos ordres
Pêchers forts et bien ramifiés, le Cent 40f
Cerisiers, 1/ Choix, le Cent 50f
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa doubles greffés 1 fr. la Douz.
DEMANDEZ LE CATALOGUE

AVIS
MAISON DE CONFIANCE

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Demandez le Cigare Mattei à 0,10 cent.

CAFÉ SOAVI
RENOMMÉ
POUR SON CAFÉ EXPRESS

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
Assurances résiliées : 147 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
M. ROTH, 12, Rue Paoli, BASTIA

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 270
LUNDI 20 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait aux bureaux du Journal.
Petites divers 1 fr. — Réclames 0,50 la ligne. — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Ville	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, 27 francs par an.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

RAISONS PATRIOTIQUES

Une classe de conscrits vient de partir : la suivante s'apprête à rejoindre la première, et nous sentons revivre en nous les sentiments qui nous animèrent au moment de quitter la vie civile pour la vie militaire.

Ce fut un petit déchirement intérieur. Qu'était ce que cette armée à laquelle on allait nous incorporer ? Côté des femmes : on pleurait sur notre sort incertain. Le sexe auquel nous devons notre mère (rebe par le sentiment : il passe de l'optimisme au pessimisme avec la plus déconcertante rapidité. Sa faiblesse est d'aimer et, pervers une femme d'un être qu'elle aime la désespère ; mais cette défaillance meurt aussi vite qu'elle naît.

Côté hommes. D'abord, les lurons, ceux qui portèrent le sac allègrement mais enterlent tout exagérer. La caserne, un effroi. Songez donc, ces héros-là en sont revenus, mais au prix de quels efforts ! Trois ans de service ! Il leur en fallut une force morale pour résister à ce régime ! Ils n'eurent d'autre souci que d'astiquer leurs cuirs, de passer les boutons de cuivre à la patience et de soutenir Azor sur les grand'routes. Quel supplice, sans doute ! Les nécessités de la vie civile les accalent le plus souvent à cent autres vicissitudes qu'ils acceptent sans trop crier. Mais, la fanfaronnade leur plaît. Médire de l'armée les rehausse. Ils trouvent un prestige facile auprès des jeunes gens en faisant du régiment un véritable épouvantail.

Des ineptes, ces nigauds-là. S'ils avaient, en dehors du souci de la vérité, le respect des générations nouvelles auxquelles ils s'adressent, ils ne décourageraient pas par avance ces jeunes hommes que le sort appelle à la défense du pays.

J'en appelle à tous ceux qui, de bon cœur, accomplirent leur devoir, conservent ses petites misères, mais acquittèrent bravement leur dette même en traînant sur les routes poudreuses les brodequins réglementaires, même en subissant les assommantes revues de détail, même en pinçant — plus souvent qu'à leur tour — la traditionnelle oreille à Jules. Pour le plus vulgaire, les souvenirs de régiment sont encore les meilleurs, et le plus réfractaire aux communes besognes de la chambrée emporte de la caserne de bonnes impressions de jeunesse.

Ne méconnaissons pas que faire à la Patrie le don de trois belles années est un véritable sacrifice. Aucun impôt ne paraît plus lourd que celui du sang et, pour ma part, je l'ai trouvé pesant, très pesant. Mais de hautes idées morales doivent alléger ce fardeau.

La Patrie mérite bien que nous lui consacrions ces années juvéniles : cent raisons le proclament. L'une, très immédiate, ressort des situations présentes. Autour de nous, les peuples s'arment formidablement, et par une égoïste aberration nous accepterions de devoir les vassaux, sinon les conquis des puissances voisines ?

Les antipatriotes disent bien qu'il leur serait indifférent d'être Allemands ou Français. Pourtant qu'ils considèrent la différence de peuple à peuple, entre la démocratie française et l'empire germanique. D'un côté, une nation pratiquant — oh ! petitement encore — la liberté, et de l'autre, une autocratie capable d'interdire à des sonneurs de Pologne ou d'Alsace de parler la langue de leur mère-patrie, de libeller l'enseigne de leurs magasins autrement qu'en allemand. Chez nous, nous avons un patrimoine de réalisations et d'idées démocratiques à défendre en face des conceptions plus retardées de voisins fidèles à la force brutale.

Il y a aussi un sentiment cocardier. La France ne date pas d'hier : elle s'élabora lentement au cours des siècles, disputant aux toujours mêmes adversaires le droit à la vie et à l'indépendance Nous, les fils de ceux d'hier, nous avons recueilli l'héritage de ceux qui batailleront pour l'acquérir et nous léguèrent le souvenir de leurs hauts faits, de leurs défaites comme de leurs victoires. Serons-nous moins courageux qu'eux et laisserons-nous amoindrir en nos mains ce patrimoine de réalités vivantes et d'ardentes espérances que nous tenons des ancêtres ?

Quelle que soit notre opinion politique — fussions-nous même des socialistes révolutionnaires — il nous semble que cette chaîne qui nous lie au Passé nous crée d'impérieux et très clairs devoirs. Le Passé français tient en effet à toutes les politiques : aux âges religieux, il procède des convictions catholiques avec les croisades, de la foi monarchiste avec les grands rois, de l'esprit républicain avec les sans-culottes de 1792 marchant à dix contre un pour écraser les monarchies coalisées contre la jeune démocratie.

Il semble que plus nos conceptions politiques sont « avancées, » plus nos postulats sociaux s'éloignent du point de vue des autres peuples, plus notre sentiment patriotique doit se révéler. Les plus soucieux des devoirs envers la Patrie devraient être les révolutionnaires.

N'est-ce pas l'indépendance de la nation qui leur permet de développer à peu près librement leurs théories ? Qu'ils aillent donc chercher hors de France quel pays accorderait à leurs réunions, à leur presse, à leur propagande, la liberté dont ils jouissent ici. En Belgique, en Allemagne, en Italie, n'expulse-t-on pas des orateurs révolutionnaires venus de France apporter bénévolement la parole socialiste ?

Les révolutionnaires plus que tous autres, parce qu'ils constituent un parti d'action osée, ont besoin des libertés démocratiques de la République. Eux donc, dans l'intérêt de leur cause, doivent désirer une République française invincible, qui ne soit pas exposée à devenir la proie de monarchies conquérantes avides de briser leur mouvement.

Et, si vraiment ces révolutionnaires espèrent qu'un jour, par le jeu des institutions légales ou au bénéfice d'un grand soir libérateur, leurs idées triompheront, alors, dès ce jour, qu'ils se montrent les plus indiscutables des patriotes. Sans doute, croient-ils que leurs théories appliquées, en précipitant au néant tous les privilèges, feraient naître l'âge d'or. Mais, c'est alors que les trônes menacés par la contagion, que les intérêts étroits de « capitalisme, » brisés en France, se coaliseraient dans l'Europe entière pour écraser le danger naissant.

Est-ce errer que de croire au rôle permanent de la France dans l'humanité ? Depuis tant de siècles que notre pays fait sentir son influence dans le monde, ne serait-il pas humiliant de songer qu'à l'heure où plus que jamais les idées gouvernent les peuples, la France n'est plus en situation de faire prévaloir ses points de vue ? Le mouvement républicain dans le monde demeure bien français. Lorsque les armées de la Révolution pénétraient sur le sol étranger, ce n'était pas pour asservir, mais pour libérer. Souvenez-vous des républiques batave, helvétique, cisalpine, transalpine, nées de nos victoires. Si la Belgique est libre, c'est à notre appui qu'elle le doit. La Grèce ne fut un état indépendant qu'après notre intervention armée et l'Italie elle-même ne s'émancipa qu'après nos lauriers de Magenta et de Solferino. Avant, bien avant, Washington, au-delà des Océans, ne triompha-t-il pas de la tutelle anglaise, grâce au courage des Français de Rochambeau ? Et jamais les peuples vaincus ne furent plus maltraités qu'à l'heure où notre pays se vit abaissé. Témoin vivant et meurtri : la Pologne.

Le moment n'est plus aux expéditions armées ; mais, accepterions-nous donc qu'à l'époque où les puissances se groupent et se menacent, la France perdit tout droit à imposer sa grande voix de médiatrice, et cessât, démocratie pacifique, de faire prévaloir dans le concert des nations l'idée de la justice ?

La Patrie, coffre-fort des « capitalistes ! » Quel mensonge simpliste ! La propriété des riches n'est pas liée à l'idée de Patrie. La guerre n'atteint pas le droit des propriétaires : une province peut changer de nationalité, la propriété individuelle n'en demeure pas moins intangible. Ceux qui possédaient en Alsace-Lorraine, dès 1870, purent y posséder, au même titre, après le traité de Francfort. Assurer la paix à sa Patrie, s'armer pour la défendre, c'est assurer le travail de tous, la prospérité du patron comme celle de l'ouvrier. La guerre, en dehors de ses risques sanglants, appauvrit le travailleur et l'employeur par la paralysie des affaires. Elle permet aux concurrents internationaux, par l'interruption dans la production, de prendre une place convoitée sur les marchés mondiaux. La paix sûre donne la sécurité et le progrès économiques qui profitent à la population ouvrière. En quoi donc la Patrie serait-elle le coffre-fort du capitaliste ?

C'est au hasard, comme elles viennent sous la plume, que ces idées générales se retrouvent sur mon papier. Cent autres pourraient les appuyer : puissent-elles seulement déterminer le conscrit qui part à comprendre que son sacrifice réel, incontesté, que sa discipline librement acceptée ont une portée qui dépasse son geste individuel.

Dans l'âpre vie des casernes, dure à qui souffre de contraintes parfois brutales, il pourra sentir un peu de découragement, de lassitude Ceux mêmes à qui les circonstances lui imposeront d'obéir manqueront peut-être des dons de la douce persuasion— il y a des imbéciles partout. Qu'il souffre, s'il sait souffrir d'un cœur intelligent ; qu'il pleure, si ses pleurs roulent des larmes de noble sacrifice. C'est la bonne souffrance, celle qui trempe l'âme, forme les caractères, les élève, en broyant le peu que nous sommes pour le salut des saintes causes.

L'Armée, pas plus que toute autre institution humaine, n'est affranchie de la douleur. Pour les indépendants, les primesautiers, les sensitifs, elle réserve sa part d'amertume. Mais combien la tristesse est légère lorsqu'on voit son épreuve utile. Comme le viatique d'une grande idée aide à tout supporter ! Comme la conviction d'accomplir un Devoir difficile élève l'homme au-dessus de lui même ! Comme l'on aime l'idée pour laquelle on a beaucoup souffert !

Les conscrits d'aujourd'hui savent tout cela : la raison les aide à partir gaiement pour satisfaire à leurs obligations et, plus tard, ils comprendront qu'au fond d'eux-mêmes la caserne a laissé un souvenir moral dont ils gardent tout le bénéfice.

Georges ROMARY.

Lire à la troisième page
NOS TÉLÉGRAMMES

NOTE DU JOUR

L'épouvantable carnage, commis au Bas-Brisé par un gamin qui a égorgé six personnes, a provoqué une intense émotion en France, et selon leur ligne de conduite, leurs idées philosophiques et hélas ! aussi selon leurs opinions politiques, les journaux ont longuement disserté et épiloqué à ce sujet.

Les uns ont critiqué l'école laïque et son enseignement sans savoir si le monstrueux gosse était allé à l'école ; les autres ont dit qu'il n'avait reçu aucune instruction On a mêlé la religion, l'irréligion à ce drame terrifiant au cours duquel ce monstre a fait couler un fleuve de sang et massacré hommes femmes et enfants pour un motif stupide.

Son patron l'avait grondé, et son amour-propre froissé avait à mê le bras du nouveau Trophmann.

Il y a évidemment un incommensurable orgueil dans la mobile de ce crime L'assassin ne pouvait supporter la réprimande et c'est ce qui m'amène à dire, que les auteurs indirects des crimes d'enfants, ne sont pas les professeurs et les maîtres d'école, mais les parents.

Cela vous semble paradoxal à priori, chers lecteurs !!

Regardez autour de vous, dans les villes et les villages. Faites une enquête auprès des instituteurs. La plupart vous diront que, de jour en jour, ils sont obligés de traiter les élèves avec de plus en plus d'égards, et que la plus petite impatience, le moindre mot un peu vif, — à plus forte raison, les gestes de menace, — leur sont imputés comme un outrage. L'enfant se pla ni au père lequel, furieux, va trouver le directeur, et au lieu d'apprendre à sa progéniture le respect du maître, en fait un mouchard et un révolté, orgueilleux, incapable de supporter la moindre observation.

Autrefois, nous avions l'enseignement à la férule ; on croyait mater les mauvais sujets par les peines corporelles et on faisait de ceux-ci des rancuniers ou des hypocrites.

Résultat : exaspération du MOI, indiscipline et exagération colossale de la susceptibilité. On en fait des vindicatifs.

Quand donc observera-t-on un juste milieu ?

Loreto.

Nos Vignes en Octobre

Les vendanges battent leur plein ou se terminent.

Pour éviter l'aigrissement du chapeau on adopte la fermentation à chapeau immergé. Une claie en bois, en corde et fer galvanisé, tient le marc dans le liquide en fermentation.

Un procédé recommandable consiste à clouer à la partie supérieure et sur la face interne de la cuve des tasseaux contre lesquels on fait butter les chandelles verticales qui maintiennent la claie ou diaphragme.

Le foulage (au pied, au pilon, au fouloir à rouleau en fonte, en bois, en caoutchouc), sère le moût et établit le contact entre la levure et la jus sucré. Il faut éviter, dans le foulage, d'écraser les pépins qui pourraient donner de l'astringence.

Les raisins blancs sont pressés le jour même de la cueillette pour éviter une coloration jaune et les moûts sont mis à fermenter dans des tonneaux ou dans des cuves ne dépassant pas 50 hectolitres. Les fûts sont remplis aux quatre cinquièmes ; l'écume qui sale sortira par la bonde en retombera au fond en fin de fermentation,

Il importe d'opérer le nettoyage des fûts destinés à recevoir le vin nouveau ; employer d'abord une dissolution chaude de cristaux de soude à 10 0/0, puis un lavage acidulé avec de l'acide chlorhydrique et des rinçages abondants d'eau claire, terminer par un mèchage.

Pour assainir des fûts dans lesquels l'eau, ayant séjourné, s'est corrompue, employer 30 grammes de chlorure de chaux dans 10 litres d'eau bouillante par hectolitre et rincer ensuite à l'eau claire.

Pour dérouiller les fûts, brosser l'intérieur, rincer avec une lessive composée de 2 kilos de soude pour 20 litres d'eau ; s'outiller quelque temps l'eau coule parfaitement limpide.

On doit choisir de préférence en blanc les raisins pourris. Pour les grandes quantités, on pratiquera la délourbage en recevant le moût dans une cuve et, dès que la fermentation est commencée, et non plus tard, car le moût se colorerait ; on soutirera celui-ci.

LE VIEIL SYLVAIN.

LA Cie FRAISSINET

Conseil Général

Vœu Balesi

M. Balesi, conseiller général de Portovecchio, a déposé le vœu suivant, au cours de la dernière session :

Le Conseiller général soussigné a l'honneur d'appeler l'attention de l'Assemblée Départementale sur les conditions dans lesquelles se fait actuellement le transport des marchandises expédiées par bateau et destinées au port de Portovecchio ou expédiées de ce port à destination du Continent.

Jusqu'en ces derniers temps la Compagnie Fraissinet, concessionnaire de nos services maritimes postaux, assurait le débarquement des marchandises au port au moyen de deux chalands qui suffisaient aux exigences de cette opération.

Il s'est produit tout à coup une situation imprévue et qui est gravement préjudiciable aux intérêts du commerce local.

Sur les deux chalands qui assuraient l'opération de débarquement des marchandises, l'un étant devenu indisponible et inutilisable, la Compagnie Fraissinet a cru devoir limiter à vingt cinq tonnes la quantité de marchandises embarquées à destination de Portovecchio.

Cette situation fâcheuse à tous les points de vue a provoqué un vif émoi parmi les populations intéressées. Le Conseil Municipal de Portovecchio a pris d'urgence des délibérations motivées et nos représentants au Parlement ne sont pas restés indifférents à un pareil état de choses.

Malheureusement ni interventions ni démarches de toutes sortes n'ont pu prévaloir contre la décision de la Compagnie Fraissinet qui à nos légitimes revendications, oppose les termes mêmes du cahier des charges qui ne lui font d'autre obligation que celle de livrer dans les ports de la Corse les marchandises sous palan.

Dans ces conditions et pour remédier à une situation inquiétante qui lèse gravement les intérêts d'une importante région, il convient de rechercher les moyens d'obtenir par une transaction qui sauvegarderait tous les droits de chacun.

De toute façon, pareille situation ne peut durer. Les bateaux de la Compagnie Fraissinet ne peuvent accoster à Portovecchio et la Compagnie ne paraît nullement disposée à supporter la dépense nécessitée par l'acquisition d'un second chaland. Pour trouver la solution équitable de cette grave difficulté, il faudrait donc chercher ailleurs un terrain d'entente avec la Compagnie Fraissinet.

Il apparaît que pour donner la satisfaction qui lui est due aux intérêts du port de Portovecchio qui prend de jour en jour une importance plus considérable, la Compagnie Fraissinet ne serait pas tout à fait hostile à une combinaison qui lui permettrait, à titre de compensation, de supprimer le prolongement de quinzaine du service côtier de Portovecchio à Bastia.

Il est à remarquer que l'importance du trafic commercial entre ces deux villes est négligeable sinon tout à fait nul, et c'est à peine si le bateau côtier transporte une à deux tonnes de marchandises par mois ; la Compagnie pourrait ainsi débarquer à Portovecchio toutes les semaines les marchandises destinées à ce port ou assurer leur transport par le bateau qui séjourne 36 heures à Bastia, alors que quelques heures à peine suffiraient pour terminer dans ce dernier port toutes les opérations d'embarquement et de débarquement des marchandises.

En conséquence, le Conseiller général soussigné a l'honneur de prier l'Assemblée Départementale d'adopter le vœu suivant :

Considérant que le trafic commercial entre les ports de Portovecchio à Bastia est actuellement peu important et que le service maritime qui les met en relation pourrait être supprimé sans inconvénients graves, à condition toutefois que la Compagnie Concessionnaire s'engage à transporter toutes les marchandises qui seront expédiées de Portovecchio à Bastia et vice-versa, sans aucune augmentation de fret, et qu'elle consente à desservir hebdomadairement Portovecchio par Bonifacio, étant donné que le bateau qui assure ce service séjourne toutes les semaines plus de 24 heures dans ce port sans y faire aucune opération.

Le Conseil général émet le vœu que les pouvoirs publics fassent les diligences nécessaires à l'effet d'apporter au cahier des charges la modification qui s'impose.

Le Conseiller général soussigné a l'honneur d'appeler l'attention de ses collègues sur les inconvénients qui résultent de l'horaire des départs des bateaux qui assurent le service d'Ajaccio à Bonifacio avec prolongement par quinzaine sur Portovecchio et Bastia. Le bateau quitte le port d'Ajaccio le samedi à 4 heures du soir et arrive à Propriano à 6 heures 28.

Cette heure d'arrivée est une heure incommode, elle met les passagers des 8 cantons de l'arrondissement de Sartène dans l'obligation de passer la nuit à Propriano.

Les passagers sont tenus de débarquer et il en produit souvent, notamment les jours d'affluence, que les logements à Propriano sont insuffisants. Il y aurait donc intérêt à modifier cet horaire et à porter l'heure du départ d'Ajaccio à une heure de la matinée.

De cette façon le bateau pourrait arriver à Propriano aux environs de midi. Les passagers à destination des six cantons de l'intérieur ne seraient plus tenus de faire un séjour forcé à Propriano. De même, ceux des cantons de Portovecchio et Bonifacio seraient rendus au port à sept heures du soir dans la même journée. Il convient d'observer que la modification de l'horaire actuel donnerait pleine satisfaction aux intérêts lésés de toute la région de Portovecchio qui compte une population laborieuse de plus de quinze mille habitants. En repartant de Bonifacio le dimanche à 4 heures du matin, le bateau de quinzaine pourrait toucher le port de Portovecchio à 6 heures du matin et y séjourner jusqu'à 5 heures du soir. Ce séjour de 11 heures dans le port de Portovecchio permettrait d'effectuer toutes les opérations de débarquement et d'embarquement des marchandises de l'important trafic commercial de la région. Ce nouvel horaire ne présenterait donc que des avantages, il est de nature à concilier l'intérêt commercial de la région avec les nécessités du service côtier et les obligations de la Compagnie Fraissinet.

En conséquence, le soussigné a l'honneur de demander au Conseil Général de proposer à la Compagnie Fraissinet de modifier l'horaire actuel de la façon suivante :

Aller

Ajaccio : arrivée de Marseille samedi 4 h. matin ; départ samedi 10 h. 30 matin.

Propriano : arrivée samedi 12 h. 53 ; départ samedi 3 h. 30 soir.

Bonifacio : arrivée samedi 6 h. 58 soir ; départ dimanche 4 h matin.

Portovecchio : arrivée dimanche 6 h. 58 matin ; départ dimanche 5 h. soir.

Bastia : arrivée dimanche 11 h 48 soir.

Retour

Bastia : départ lundi 7 h. matin.

Portovecchio : arrivée lundi midi 43 ; départ lundi 4 h soir.

Bonifacio : arrivée lundi 6 h. 43 soir ; départ mardi 8 h. matin.

Propriano : arrivée mardi 10 h 58 ; départ mardi 4 h. soir.

Ajaccio : arrivée mardi 6 h. 20 soir.

Horaire proposé pour la semaine suivante :

Ajaccio : arrivée samedi 4 h. matin ; départ lundi 6 h. matin.

Propriano : arrivée lundi 8 h. 30 matin ; départ lundi 9 h. soir.

Bonifacio : arrivée lundi 5 h. 58 soir ; départ mardi 7 h. matin.

Propriano : arrivée mardi 9 h. 58 matin ; départ 4 h. soir.

Ajaccio : arrivée mardi 6 h. 30 soir.

Le soussigné prie l'Assemblée Départementale d'inviter M. le Préfet à transmettre sans délai au Sous-Secrétaire d'Etat de la Marine Marchande le projet de modification de l'horaire en lui signalant le caractère d'urgence que présente cette proposition.

Le Mauvais après-dîner

M. Alfred Martin, cordonnier, 12, rue St. Nicolas, à Nancy, souffrait beaucoup de l'estomac. Depuis qu'il a pris les Pilules Pink, ses digestions sont, dit-il, parfaites :

« Après avoir essayé sans succès des quantités de remèdes, je me suis décidé à prendre vos Pilules Pink pour essayer de guérir mes mauvais estomac. Ce que les autres remèdes n'avaient pu faire, les Pilules Pink l'ont très bien obtenu. J'ai bon appétit maintenant et mes digestions sont très bonnes. »

La nourriture une fois rendue dans l'estomac doit y être traitée par les sucs gastriques, puis sous l'influence des mouvements péristaltiques, le bol alimentaire dégagé peu à peu l'estomac pour s'acheminer dans l'intestin. Lorsque les choses se passent ainsi, tout va bien, vous êtes bien nourri, d'abord, alerte et dispos ensuite. Mais chez les affaiblis, les asthéniques, chez tous ceux qui pour une cause ou une autre ont le sang pauvre, les choses se passent autrement. Les sucs gastriques sont sécrétés très modérément et la transformation de la nourriture est longue et difficile. Chez les affaiblis, les mouvements péristaltiques sont sans amplitude, à peine sensibles, et le bol alimentaire, au lieu de s'acheminer normalement vers l'intestin, séjourne dans l'estomac. C'est alors que le patient dit : « Mon dîner ne passe pas, » et il l'dille, il est indisposé, congestionné ; il a soif. Ce bol alimentaire qui ne passe pas dilate l'estomac. Les poumons et le cœur, voisins, en sont gênés et le patient étouffe et a des palpitations. Le bol alimentaire en fermentation dans l'estomac vous explique les renvois acides qui accompagnent toujours les mauvaises digestions, les migraines et les nausées. C'est le mauvais après-dîner.

A qui la faute ? A vous ou à votre sang. A vous, parce que bien souvent le mauvais état de l'estomac est dû à des écarts de régime, nourriture trop abondante, épicée, abus des liqueurs. A votre sang, parce que celui qui n'a pas le sang riche et pur a des organes mal nourris, donc affaiblis et qui ne font qu'imparfaitement ce qu'ils ont à faire. Les Pilules Pink ont, on vient de le lire, d'excellents effets pour rétablir un mauvais estomac. C'est que les Pilules Pink donnent du sang riche et pur à ceux qui n'en ont pas.

On peut se les procurer dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gabin, 23, rue Balle, Paris : 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

LA MILITANTE BASTIAISE

MM. les officiers, sous-officiers et caporaux de la réserve et de l'armée territoriale, qui désirent entrer, comme instructeurs, dans la Société de Préparation militaire, sont priés d'adresser leur demande à M. le Commandant Agostini.

Ils n'auront à assister qu'à une séance par semaine, simplement pour réunir les élèves, surveiller leur tenue et leur conduite, pendant que l'instruction leur sera donnée par des instructeurs de l'armée active.

Le Président,
Commandant AGOSTINI.

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en remboursera le montant.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'Hiver à la Côte d'Azur

Des trains rapides et de luxe, composés de confortables voitures, desservent pendant l'hiver les stations du Littoral.

Billets d'aller et retour collectifs,
2e et 3e classes
valables jusqu'au 14 mai 1914
délivrés, du 1er octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes, par les gares P. L. M. pour *Cannes* et toutes gares P. L. M. situées au delà vers Menton. Parcours simple minimum : 400 km. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1er octobre au 15 novembre 1913).

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

NOTA — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes gares P. L. M. aux stations hivernales des chemins de fer du Sud de la France (Le Lavandou, Cavalaire, Saint-Tropez, etc.).

ENTRE SARDES

Des enfants se livraient, hier, aux plaisirs d'un jeu quelconque.

L'accord fut vite rompu, et une vive discussion s'engagea entr' eux.

Deux sujets sardes, Porco Roto et Barnoco Pierre, qui se trouvaient alors dans une cave de la rue des Terrasses, voulurent prendre, selon leurs vues, la défense des uns plutôt que des autres.

Ils s'animèrent ; la conversation, déjà bien vive, dégénéra en dispute, où l'on vit aussitôt briller l'arme blanche.

Ce fut alors un vrai duel au poignard.

Les deux adversaires furent grièvement blessés, le premier au bras gauche et à l'épaule droite, le second à la jambe gauche.

Conduits à la pharmacie de garde, Quilici, par le brigadier Leoni et les agents Ghigliermini, Poggi C. et Maggiani, ils y reçurent avec empressement tous les soins que nécessitait leur état.

Puis, sur l'avis de M. le docteur Zacarelli, les sardes furent confiés à l'Assistance publique et admis à l'hôpital civil.

Comment augmenter ses revenus

Qui n'a cette préoccupation, surtout pour le jour où sonnera l'heure de la retraite ! On résout la difficulté en se constituant une rente viagère. Mais, pour avoir une sécurité absolue, il faut contracter avec « Le Phénix » (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), l'une des Compagnies d'assurances les plus anciennes et les plus honorablement connues, dont les garanties dépassent 4 423 millions et qui a plus de 28.000 rentiers.

On sera certain de toucher ses rentes régulièrement, sans frais, sans formalités et n'importe où, aux dates convenues.

S'adresser au Siège social, à Paris, rue Lafayette, ou aux Agents généraux.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 10 oct.

Observations faites par **M. QUILICI** pharmacien de 1re classe à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 14°3 à midi + 19°5 ; à 6 heures du soir + 15°2 Maxima + 19°5 ; Minima + 12°.

Baromètre : 7 heures du matin 764 mm. ; midi, 764 mm. — 6 h. du soir, 765 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, Découvert..
l'après-midi,

Enregistrement

M. Pierre Robaglia, commis à la direction de l'enregistrement et des domaines de la Corse a été définitivement admis à l'emploi de contrôleur de comptabilité, à la suite du concours ouvert le mois dernier, et a été classé avec le numéro 12.

Sincères félicitations.

Nouvelles militaires

M. Cesarini, officier d'administration de 1re classe à l'hôpital du Val-de-Grâce est nommé commandant de la 14e section d'infirmiers et gestionnaire du dépôt de matériel de la Rochère.

M. Antonini, capitaine au 7e, passe au 105e ; M. le médecin-major de 1re classe Ferrandini, du 3e colonial, passe au 3e ; M. le lieutenant Stephanopoli, en service hors cadres, au Dahomey, est affecté au 22e colonial.

La confiance de la négresse

La Martinique, bien immortalisée par la chanson fameuse de Fragson, est un pays où les mœurs des nègres valent d'être étudiées de près.

Une de nos compatriotes y avait pour domestique une superbe jeune fille noire qui, un jour, fut fiancée à un non moins superbe jeune homme noir.

Pendant trois mois, elle mit ses gages de côté, et un beau soir elle quitta sa maîtresse pour se marier. Le lendemain de la cérémonie, celle-ci vit réapparaître sa servante noire qui lui prit respectueusement de lui garder son petit pécule.

— Avec plaisir, Rosa, je vous rendrai ce petit service, dit la dame ; mais ne pensez-vous pas que vous feriez bien d'emporter un peu d'argent pour votre voyage de noce ?

— Quoi ! Madame !... Est-ce que tu crois que moi avoir confiance d'emporter tout ce monnaie sur moi, avec ce mari que moi connais depuis hier seulement !

Dans les ministères

M. Poggi Pierro-Vincent, rédacteur principal de 2e classe au ministère de l'intérieur, est nommé agent spécial chargé du service intérieur.

Journal de l'Université

Notre belle Algérie n'est pas assez connue. C'est pour la faire connaître — et pour la faire aimer — que le nouveau fascicule du *Journal de l'Université des Annales* (1er octobre) publie, avec une magnifique conférence de Jean Richepin relatant ses impressions de voyage en notre domaine africain, une très brillante et très variée série d'articles de Jules Lemaître, Jean Aicard, Eugène Brieux, Gabriel Hanotaux, Victor Marguerite, André Mesureur, Hugues Le Roux, etc., qui, accompagnés de belles pages choisies de Maupassant, Eugène Fromentin, Alphonse Daudet, général Marguerite, etc., et de reproductions de tableaux célèbres, forment la plus attrayante et la plus instructive anthologie qu'on ait jamais consacrée à « la gloire de la nouvelle France ».

Le numéro : 60 centimes.

Cabinet Médical

Le docteur Luigi vient d'ouvrir son cabinet rue Eliot n° 4, au 2e étage.

Consultations tous les jours de 2 à 4 heures.

Contributions indirectes

M. Franceschi François, ancien sous-officier, ancien préposé des douanes, est nommé receveur buraliste et débitant de tabac à Ampus.

Avis

Les *départs de Bastia* des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

A louer

Un appartement de 9 pièces, rue de l'Opéra, 23, en face la rue Abbatucci.

Avis

L'Etude de Me J.-J. Vallecalle, avoué du Tribunal civil, successeur de Me Cecconi, est transférée du Boulevard de Cardo, n° 7, au Boulevard du Palais, n° 4.

A vendre

Une bicyclette Alcyon, dernier modèle, roue libre et frein contrepédalage. S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Vermicelliers

On demande des ouvriers vermicelliers. S'adresser à MM. Molao frères, place d'Armes, Bastia.

Installations Electriques

J. GANGLOFF

Boulevard du Palais (en face le Lycée)

— BASTIA —

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 9 octobre.

M. le général de brigade Foucault, disponible, est placé, à dater du 20 octobre, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

BEAUNE

INAUGURATION

Paris, 19 octobre.

Aujourd'hui a eu lieu, à Beaune, l'inauguration d'un hangar militaire d'aviation, sous la présidence de M. Reymond, sénateur, président du Comité National d'aviation.

Une escadrille militaire a participé aux fêtes de ce jour, qui ont été très réussies.

BREST

GRANDE RÉCEPTION à la Préfecture Maritime

Paris, 19 octobre.

M. le vice-amiral Chocheprat, commandant en chef, préfet du 2e arrondissement maritime, à Brest, a donné hier soir un *dîner* en l'honneur de l'état-major du *Cumberland*, navire-école anglais.

Ce dîner a été suivi d'une brillante réception à laquelle assistaient les midships, les autorités civiles et militaires de Brest, ainsi que la plupart des fonctionnaires.

A bord du *Cumberland*, se trouve, en qualité d'élève de marine, le second fils du roi d'Angleterre.

Le croiseur anglais quittera demain le port de Brest.

M. Poincaré A REIMS

Paris, 19 octobre.

Le Président de la République a quitté Paris ce matin, à 8 heures, pour se rendre à Reims, où il doit inaugurer l'hôtel de la Mutualité, visiter le collège d'athlètes, et présider l'inauguration du nouveau Musée municipal.

Avant l'arrivée

Vers 9 heures, toute la population occupait les rues et boulevards que devait traverser le cortège présidentielle pour se rendre de la gare à l'Hôtel-de-Ville.

L'abstention des Unifiés

Les six socialistes unifiés, membres du Conseil municipal de Reims, ont adressé au Maire une lettre dans laquelle ils ont déclaré s'abstenir de participer aux fêtes organisées en l'honneur de M. Poincaré.

L'arrivée

Le train présidentiel est entré en gare, à 10 heures précises, salué par des salves d'artillerie et par les musiques militaires et civiles qui jouèrent la *Marseillaise*.

Le Président de la République est reçu par le Préfet, la municipalité, les sénateurs et députés du département, le bureau du Conseil général, le général commandant le 6e corps d'armée.

Le cortège s'est formé sur la place de la gare, pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville, où les réceptions ont eu lieu.

Le Maire de Reims a souhaité la bienvenue au Président de la République en termes élevés, puis lui a présenté les membres du Conseil municipal.

Les autorités civiles et militaires, ainsi que les corps constitués ont défilé devant le Président de la République, d'après l'ordre des préséances.

A l'Hôtel-de-Ville

A la Maison de la Mutualité

A 11 heures, le cortège présidentiel est parti de l'Hôtel-de-Ville pour se rendre à la maison de la Mutualité.

Sur tout le parcours, le Président de la République a été l'objet des plus chaleureuses ovations.

Devant la Maison de la Mutualité, étaient groupés les présidents des Sociétés de secours mutuels, ainsi que les membres du bureau.

Le président de l'Union des Sociétés a souhaité la bienvenue à M. Raymond Poincaré qui a répondu par quelques mots bien sentis.

Le maire de Reims a ensuite fait visiter l'immeuble au Président, qui s'est déclaré enchanté.

En quittant la Maison de la Mutualité, le Président a visité l'Ecole de musique, puis le cortège présidentiel s'est dirigé vers la Chambre de Commerce, où devait avoir lieu le banquet.

LE BANQUET

A midi, le Président de la République arrivait à la Chambre de Commerce a été chaleureusement acclamé.

Le déjeuner, qui comprenait 500 couverts, a été servi avec ordre et promptitude. Chère exquise et vins fameux, comme l'atteste élogieusement le menu.

Au dessert, le président de la Chambre de Commerce a, dans une improvisation charmante, porté un toast en l'honneur de M. Poincaré, qui a répondu par une vibrante allocution.

Au Musée

A 2 heures, le Président quittait la Chambre de Commerce et allait visiter le Musée.

A son arrivée, une cantate a été exécutée par les enfants des écoles.

Le Président a été enchanté de sa visite qui l'a beaucoup intéressé.

A l'Hôpital

Le Président a visité également l'Hôpital, qui lui a été présenté par le directeur et les médecins de cet établissement hospitalier.

Le Président a visité les salles les plus importantes, puis a adressé ses félicitations à tout le personnel, avant de quitter l'hôpital.

Au Parc des Sports

A 4 heures du soir, le cortège présidentiel arrivait au Parc des Sports ; les musiques des sociétés jouèrent la *Marseillaise*.

Un exercice fut exécuté devant M. Raymond Poincaré par une section des sociétés sportives locales.

M. Poincaré a visité ensuite le collège d'athlètes.

A la Sous-Préfecture

Après la visite de ce collège, le Président rentrait à l'Hôtel de la Sous-Préfecture, qu'il quittait à 5 h. 30 pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville.

Le Dîner de l'Hôtel-de-Ville

A 6 h. 35, M. Raymond Poincaré arrivait à l'Hôtel-de-Ville où un grand dîner est donné en son honneur.

Le départ

Le Président de la République, qui est accompagné de M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, quittera Reims à 9 heures 30 du soir.

PIPPERMINT G.E.T

Liqueur de Sport et de Soirée

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Alexandre Ubertin, née Casanova ;

M. Toussaint Casanova, directeur de la *Tramontane*, Mme Casanova et leurs enfants ;

Mme veuve Antoine Leca de Martha et ses enfants ;

M. Antoine Casanova, rédacteur des postes et télégraphes à Perpignan, et Mme Casanova ;

M. Joseph Morati, notaire, et sa famille ;

Mme veuve Marie de Montera et ses enfants ;

M. Hyacinthe de Montera, avocat à la Cour d'appel, et sa famille ;

M. le commandant Moroni et Mme Moroni ;

M. le baron Moroni et sa famille ;

M. Casanelli, architecte à Paris, et sa famille ;

Mme Breton, née Angeli ;

M. Henri Angeli, avocat à la Cour d'appel de Paris ;

M. Paul Natali et sa famille ;

M. de Moro Giafferi, avocat à la Cour d'appel de Paris, et sa famille ;

M. le docteur César de Moro Giafferi ;

M. et Mme Louis de Moro Giafferi ;

M. Joseph Pulicani et sa famille ;

Mme veuve capitaine Coccoldi, d'Evisa, et ses enfants ;

Les familles Angeli, Chersia, Contri, Gambini, Murati, Santelli, Soliva, Zaccone'li, Grassel, éditeur à Paris, Tomasi, Pinciroli, Bernamonte, Clément, Luigi, M. de Talis de Paris, Leca, Geronimi, Colonna de Leca, Peraldi de Comiccione, Vannucci, Catacci, Alata, Mazzoli, Barbieri, Alfonsi, Nesa, Villanova, Casanova, Cristofari, Conversi, Simoni, Ciccobbi, Albertini, Ottaviani, Alberti, Leonelli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ALEXANDRE UBERTIN

Avoué à la Cour d'appel
Ancien Bâtonnier

leur époux, beau frère, oncle et cousin, décédé à Bastia, à l'âge de 69 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui lundi, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 7, rue des Jardins.

Les membres de la Société de Secours Mutuels de Sainte-Dévote sont priés d'assister à l'enterrement de M. Ubertin Avocat à la Cour d'appel, membre honoraire de la Société.

Mme Emilie Fiach et M. Emile Fiach, Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco ;

Mme Louis Bérgodère de Bagnaja, juge de paix de Bastia ;

Mademoiselle Ernestine Fiach ;

M. Louis Fiach, substitut du Procureur de la République de Lille, et Mme Louis Fiach ;

M. Henri Fiach, sous-préfet de Moissac ;

Mme Paul Adam et M. Paul Adam, secrétaire particulier du Ministre d'Etat de Monaco, et leur fils ;

Mme Amélie Arena, veuve Léonard Limperani ;

Mme Angèle Fiach, veuve Costa ;

Mme Marie Coulbeaux, veuve Louis Fiach ;

Les familles Arena, Tommasi, Sant', Fiach ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME AIMÉE ARENA

Veuve LOUIS TOMMASI

leur mère, belle-mère, grand'mère, arrière grand'mère, sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, le 19 octobre 1913, dans sa quatre-vingt-septième année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Un avis ultérieur fera connaître le jour et l'heure des obsèques.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mesdemoiselles Catherine et Antoinette Loquente ; Mme veuve Valery-Loquente et son fils ; Mme veuve Jacques Loquente ; Monsieur Etienne Casanova, employé à l'administration des Forêts, et ses enfants ; Mme veuve Joseph Loquente et ses enfants ; Mme veuve Dominique Devoti ; M. François Devoti, capitaine au long cours, Mme François Devoti et leurs enfants ; M. Henri Devoti, capitaine au long cours, Mme Henri Devoti et leurs enfants.

Les familles Dominique Ginstini, Devoti, Zattera, Saranne de Marseille et de Tunis, Casanoggia, Biano, Carattini, Cecoaldi, Berti, Paoli, Cenco et Tartarini.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE JEANNE LOQUENTE

née DEVOTI

leur mère, belle mère, grand'mère, arrière grand'mère, belle sœur, tante et cousine, pieusement décédée à l'âge de 90 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui, lundi, 20 courant, à 4 heures précises.

On se réunira à la maison mortuaire, 7, Boulevard de Cardo.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

(PATRIMONIO)

M. et Mme Pierre Antoine Maestracci et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME MARIE MAESTRACCI

Née GILORMINI

leur mère, belle-mère et grand'mère, décédée à Patrimonio, le 19 courant, à l'âge de 88 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *perfection* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ

FRANGES EN PERLES DE BOHÊME

VERRERIE NOUVELLE

ACCESSOIRES — INSTALLATIONS

—— Prix de Fabrique ——

BIANCHI Benoît

2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

FÉMINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale

(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances.

1. *Le vin*, document.
2. *Chasse gardée*, comique.
3. *La mort de Lucrèce*, drame historique de l'époque romaine.
4. *La Vengeance du serpent de ville*, comédie.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

Propriétaires-Viticulteurs qui désirez vendre vos vins nouveaux

S'adresser à M. JOSEPH LARINI, Etablissement Vinicole, à *Lupino*, près *Bastia*.

MARC DE RAISINS

Quantité importante serait vendue pour fabrication Eau-de-Vie. On disposerait sur place alambic de grande capacité.

S'adresser à M. Joseph LARINI, Etablissement Vinicole, Lupino.

A LA RÉSERVE

Huîtres et Coquillages

M. POLACCI MICHEL

11, Place Saint-Nicolas, Bastia

POLACCI MICHEL a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir de jeudi prochain, 16 courant, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'Huîtres et Coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à eau courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huîtres vertes, la douzaine	1.50
Huîtres de Marennes surfines, la douz.	0.90
Claviness première qualité, la douz.	0.20
Moules de Calais, 1er choix, la douz.	0.10

On livre à l'intérieur sur commande

MODES

Madame FRIVOLI

se rendant à Paris pour les nouveautés de la *Saison d'Hiver*, son Salon de Modes sera fermé jusqu'au 20 octobre.

Agence Maritime de Transports

Maison fondée en 1885

Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.

Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Dépôts de cadres et camionnage

A. PADOVANI, *Bastia*.

A VENDRE

petits appartements près du Marché, prix modérés.

On demande des terrains aux environs de Bastia.

S'adresser à François MAESTRACCI agréé au Tribunal de Commerce, 12, rue Napoléon.

VINS

AUGUSTE AITELLI

3, Boulevard de Toga, 3, Bastia

Vin rouge du domaine de Vignale à **0.45** le litre.

Vin de coteau à **0.50** le litre.

Vin blanc et rosé à **0.55** le litre.

Vins fins en bouteilles. — Muscat. — Vin de quinquina. — Champagne.

La Maison prête aux clients Bouteilles, Dames-jeannes et Barils.

On porte à domicile

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection

de GET FRÈRES. — 1796

LE

THERMOGÈNE

est un remède facile, propre, enfantin, bien supérieur sur la peau, il guérit en une nuit. Toux, Rhumatismes, Maux de gorge, Maux de reins, Points de côté, Torticolis.— Prix : 1.50

Se méfier des contrefaçons.

RHUM. FOX-LAND

Grande Marque

285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.

S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Pâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Baignes plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Gardo, 1.

A MARSEILLE

A ORIENT

GRAND ÉTABLISSEMENT DE BAINS

Hydrothérapie pour Hommes et Femmes

AU CENTRE DE LA VILLE

Service Public toute l'année, Nuit comprise

—CABINET JEAN GRAZIANI—

Agréé au Tribunal de Commerce, ancien Premier Clerc de Notaire

8, Boulevard du Palais, en ter, BASTIA (Corse)

Assurances	Contentieux
Vie — Incendie — Accidents	Recouvrement de Créances
Gérance d'Immeubles	Réfection d'actes sous-seings privés
Location, Vente et Achats d'Immeubles	Etablissement de Comptabilités — Bilans
Gestion de Fonds de Commerce	Prêts sur hypothèques

Diligence et Discrétion

VIN du CAP CORSE au QUINQUINA

APÉRITIF — TONIQUE FORTIFIANT

L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'Honneur

Commandeur du Mérite Agricole,

MARQUE DÉPOSÉE

Se méfier des Imitations

Le seul devant être servi à la demande d'un

VIN DU CAP

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

LA CÉDRATINE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 Fév. 1904

VINS EXQUIS

véritable fine de vie de marc

provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Grenache et de Malvoisie.

Médaille d'or au Concours Agricole de Paris

Champagne Veuve Clicquot — Pipet Heidsieck, Moët et Chandon, etc.

Rhums et Liqueurs de marques

Bières pour soupe Lorca et Grandidier

Parfumerie de premières et provenance

Médecin M. A. SPINDEL

BASTIA, 15, Place Saint-Nicolas, 15, BASTIA

AVIS

Savon Le CHAT

Extra Garanti pur

Produit nouveau Kg par jour

La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

Demandez le Cigare Mattei à 0,10 cent.

CAFÉ SOAVI

RENOMMÉ

POUR SON CAFÉ EXPRESS

Vve MORAT & Fils

HORTICULTEURS

TOULON (Var)

Sauf vente à vos ordres

Pêchers forts et allumés le fin Août

Cerisiers, 1er Choix, le Cent 30

Rosiers, Vignes, Prix très réduits

Mimosa étalonné greffé Limite

ENTREPRISE de Jardins à forfait

DEMANDEZ LE CATALOGUE

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE

Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat

Assurances réalisées : 187 Millions

LA MINERVE

Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de

VOL - DÉTOURNEMENTS TRANSPORTS

Direction particulière pour la Corse : M. ROTH, 22, 1er Quai, BASTIA

ABSINTHE BOURGEOIS

Crème de Cédrats

BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap

AU

Quinquina

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 271

MARDI 21 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page) 0.75 — Divers, 0.30 — Judic., 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, EN AJOUTE L'AFFR. la part en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 48 m. — Coucher, 5 h. 30 m.
Dernier quart, le 22. — Pleine Lune le 28.
Fête d'aujourd'hui : Sainte Ursule.
Fête de Demain : Saint Alexandre.

20 OCTOBRE

BAGUE GARROS

Sauf à Bastia et dans la Balagne, on n'a guère pensé à Bague lors du récent exploit de Garros, ce qui prouve, que comme dans la Ballade en aviation, les morts vont vite.

Pauvre Bague !! s'était trop pressé, et nous déplorions de le voir si promptement oublié, quand nous avons trouvé dans *Paris Journal* l'article suivant d'un de ses camarades, article que tous ceux qui connurent Bague, retour de Gorgone, liront avec intérêt.

L'aviateur Roland Garros a réussi hier la traversée de la Méditerranée (750 kilomètres). Parti à six heures du matin, de Saint-Raphaël, il a atterri à 1 h. 45 à Bizerta.

On a lu d'autre part le compte rendu de cette audacieuse randonnée aérienne.

Brindejonc des Moulinais, dit-on, caresse un rêve semblable.

Comme les temps vont vite ! Il y a deux ans, c'était une héroïque folie, qui coûtait la vie à mon camarade de Saint-Cyr, Edouard Bague. Que de nobles victimes de l'aviation, dans cette promotion Marchand : Jost, Clavenad, de Vassal-t, de Nocé, Rey, Bonnour, à qui je fis le salut du sabre, à la petite église de l'avenue de Neuilly !...

Bague était de mon escouade, à la septième compagnie. Il me précédait toujours, dans les séances d'interrogation, mais jamais je ne l'entendis, préparant en hâte mes réponses. L'étape nulle de la première année franchie, des Saint-Cyriens étaient alors tout étonnés de se découvrir, entre camarades qui se coudoyaient depuis de longs mois d'intimation, mille qualités méconnues d'esprit et de cœur. Bague était un doux, un réservé, qui gardait jalousement au profond de son être, ses riches réserves de poésie et de courage. On ne lui en tint aucun compte, mais le jour du départ du « prion, » dans la grande cour Wagram, le général Maillard tint à mettre de l'humilité chez les « majors » et à calmer l'esprit des « fleurs : » « Tant que vous ne vous serez pas mesurés avec la mort ou avec la gloire, vous êtes tous égaux ... » Aujourd'hui, Edouard Bague est bien loin en avant, à la tête du peloton Marcadier de la promotion Marchand. .

Bague avait quitté Saint Cyr pour les camps retranchés de l'Est, où je le retrouvai. Dans la forêt, aux environs de Toul, à la suite d'une chute de cheval, il cassait d'atroces souffrances, et l'inutile appel de l'isolé, dans la nuit... Bague fut nommé aux tirailleurs algériens où, il y a trois ans, dès l'instant que l'aéroplane le prit tout entier, il fut hanté par cette route franco-africaine, le chemin des oiseaux migrateurs, par dessus la Méditerranée, la Corse et la Sardaigne.

Edouard Bague nous a fait connaître toute sa pensée dans deux brochures publiées par Berger Levrault. La première, *Nice-Gorgone en aéroplane*, nous conte la célèbre traversée du 5 mars 1911. Le manuscrit de la seconde, *Mes premières impressions d'aviateur*, avait été remis à l'éditeur quelques jours avant son dernier départ, et les typographes travaillaient à le composer alors que Bague se perdait dans les flots...

Son premier essai méditerranéen fut le voyage Nice-San Remo et retour. Il n'y avait pas un souffle d'air, et aussi tranquille sur sa machine qu'en auto, il vit défiler au-dessous de lui « toute cette magnifique Côte d'Azur : Nice, la promenade des Anglais, le château, le port de Villefranche avec l'escadre, le rocher de Monaco, le cap Martin, Menton, Bordighera. Un gai soleil éclairait les villes blanches perchées sur les collines tandis que, plus haut, les hautes montagnes barraient l'horizon. »

Le 5 mars, malgré deux départ malheureux (la boussole décrochée, un petit bobinet qui s'ouvre) et la brume, Bague, pas superstitieux, s'envole à 7 heures et demie du matin. Il ne s'était pas fait accompagner, « par la raison qu'il est impossible à un bateau de suivre un aéroplane deux ou trois fois plus rapide, » et il n'avait pas voulu demander, comme on le fit pour Mac-Cardy en Amérique, de mettre « l'escadre de la Méditerranée en rang d'oignons pour protéger son passage. » Quelques torpilleurs, à cent kilomètres des côtes de Corse, étaient seuls prêts à le repêcher : « C'était suffisant, affirmaient-ils, avec une bonne boussole. »

Ah ! mon cher Bague, ces bonnes séances de topographie à Bois d'Arcy, dans la vallée de Chevreuse, à Trappes, où, si tranquillement, nous apprenions à nous servir de la boussole et de la carte ! Tu n'imaginais pas quelle peine tu aurais, perdu dans l'immensité, à lire un jour sur le cadran la direction de l'est. .

Bague atterrit, à l'île Gorgone, sur le sol italien, avec, au front, la noble blessure des aviateurs ; la lèvre fendue. Son ouvrage affermissait alors les sympathies franco-italiennes, et on lui fit fête à Livourne.

Un mois après la première tentative de Bague, je cherchais, du haut des falaises, à lire le secret de la Méditerranée. Le sphinx était près de moi, si l'aéroplane dévoilait au-dessus de la Côte d'Azur. Bague, très vite, devait repartir, et cette fois pour ne plus revenir. Tranquillement, héroïquement, il a prévu, prédit son sort : « Comme une mouette, je me poserai alors délicatement sur la mer, et j'y resterai jusqu'à ce que mon appareil s'enfonce, entraîné par le poids du moteur et de l'eau qui mouillerait les ailes. Et alors, ma ceinture de sauvetage aux reins, je prendrai dans la grande bleue une bien belle leçon de natation. »

Le regard sur la mer ! Plus lumineux et plus riche que le regard de Gundry sur la prairie ! Edouard Bague, jeune héros qui marchait droit devant soi, comme Parsifal ! Tu fus le vrai victorieux, parce que virginal, et un bon soldat, puisque tu avais la passion de la mort.

CHARLES-LÉON BERNARDIN.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Un Excursion au San Pedrone

(Suite)

IV.

Tout à coup, subit changement de décor. Le sentier à peine tracé que nous suivions à ciel ouvert, est entré sous bois. Nous voici au cœur de la forêt qui recouvre cette montagne d'une magnifique et épaisse toison. La forêt, vue de nuit serrée, est un spectacle peu banal. La lune qui nous éclairait jusqu'ici d'une lumière aussi claire, mais plus blanche que le jour, se voile peu à peu ; l'air devient plus frais, au lieu de la voûte étoilée, nous n'apercevons plus qu'une masse obscure et confuse, où les cimes de grands arbres qui nous entourent se rejoignent au-dessus de nos têtes à des hauteurs vertigineuses.

Au pas lent de nos montures qu'un tir lui-mont guide dans la bonne route mieux que nous ne pourrions nous y maintenir nous mêmes, nous jouissons en dilettanti de minutes rares et inoubliables, non sans plaindre beaucoup ceux qui, plus courageux, ont voulu se réserver le mérite et l'honneur d'une ascension à pied.

Plus notre petite caravane avance, plus la nuit devient opaque. Ceux qui suivent ne distinguent bientôt plus ceux qui précèdent, et nous allons ainsi plus de deux heures à l'aventure, ne reconnaissant que soi ne s'est égaré si on n'est au son de la voix. Heureusement que, pour notre guide, la forêt n'avait pas de mystère, même en pleine nuit !...

Sans crainte des fondrières, dissimulées parfois sous un amas de feuilles sèches et de branches mortes, nous laissons errer notre imagination au gré du pas cadencé de nos mules, il nous semble avancer dans quelque palais de fâerie dont les milliers d'arbres qui nous environnent seraient les gigantesques piliers. Le sabot de nos bêtes qui résonne bruyamment sur les pierres du sentier achève de nous donner l'impression que nous sommes sur des dalles. Par instant, la lune perce le fourré épais, et la plus petite éclaircie met des reflets d'opale au tronc des châtaigniers et des hêtres séculaires, les changeant soudain en colonnes de marbre, mystérieux portiques de temples irréels, de palais enchantés.

Ici c'est une étoile brillante mettant son large point lumineux à quelque cime feuillue, trouant l'ombre épaisse de temps à autre ; ailleurs, c'est au feu de berger pour lequel la nuit est fraîche, éclairant le sous-bois d'une traînée de lumière, teintée en vert pâle par le feuillage plus clairsemé ; l'ensemble, figurant à distance la féérique illumination de ce ténébreux séjour.

Nous avions perdu toute notion du temps et de l'espace, et tels, dans les anciens contes, ces cavaliers de légende, il nous semblait marcher dans des régions de rêve, vers un but inconnu.

Le silence angoisse de la forêt, que j'avons goûter de façon toujours plus intense, si doit beaucoup à cette fantasmagorie des êtres et des choses, lorsqu'un léger murmure, un parfum d'herbe mouillée nous indique le voisinage d'une source.

Tout à tour nous descendons de nos montures, buvant à longs traits l'eau glacée, remplissant nos gourdes pour le reste du voyage du seul cordial, un moutgne, capable de rendre à l'étape force et courage.

Encore un peu de chemin et nous sommes à ciel découvert. A l'horizon, l'aube blanchit à peine ; il faut nous hâter si nous voulons atteindre le sommet avant le lever du soleil, but et raison de notre expédition.

La partie fâtale de notre voyage est terminée. Désormais il nous faudra abandonner nos bêtes et grimper hardiment, en s'aidant des pieds et des mains, les pentes raides et glissantes. Cette forêt, nous la verrons aussi au retour, illuminée, comme embrasée par les rayons ardents d'un soleil d'août ; mais rien n'effacera l'impression première, les heures de rêve que nous vâtômes cette nuit-là...

Une côte abrupte, presque à pic, se dresse devant nous ; nous enfonçons jusqu'aux genoux dans un tapis de feuilles sèches et glissantes qui disséminent les fondrières ; l'endroit est difficile, mais notre guide nous encourage en prétendant que ce passage est le plus mauvais de toute l'ascension. Bientôt nous débouchons sur un vaste plateau. La forêt est terminée ; seuls, quelques hêtres, plus clairsemés, avoisinent la cime tout là-haut. Çà et là de maigres touffes de mousse ou de saxifrages qui, au printemps, couvrent le sommet d'un tapis de fleurs, croissent sur la roseille. Nous voici sur une vaste esplanade, au pied de ce gigantesque monolithe qui, vu de très loin, donne au sommet qu'il recouvre, l'aspect d'une haute calotte pointue.

Mais ce lieu est saint ; le soi que nous foulons en ce moment est le théâtre d'un célèbre pèlerinage : c'est là que se donnent rendez-vous tous les ans, le 29 juin, en la fête des saints Apôtres Pierre et Paul, les foules pieuses des pays environnants.

Voici la vaste roche, en forme de table, où l'on dit la messe, les branchages aujourd'hui desséchés qui servaient de dôme et de parure à cet autel improvisé, et nous songeons au spectacle sans pareil que doit être, par une nature en fête, une messe au sommet de la montagne !

Ce n'est plus, comme au Sinaï, l'Eternel apparaissant environné d'éclairs et de tonnerre, mais un Dieu plein de douceur, voilant Sa Majesté et descendant, à l'appel du prêtre, sur cette cime, comme pour mieux embrasser, dans un large geste de bénédiction et d'amour, la foule prosternée, toute la Corse abîmée à ses pieds, et même jusqu'aux plus extrêmes confins de l'horizon, la vaste terre...

Il semble que la prière faite ainsi sur les hauteurs soit plus facile, qu'elle soit comme une prière ailée, que du ciel dont elle est plus voisine, elle se fasse mieux exaucer ; puis, les sommets sont les royaumes de l'âme.

Effort suprême de la terre vers les cieux, ils proclament une Puissance devant laquelle

---

65 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain

par PIERRE SALIS

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XI

UN MOIS N'EST JAMAIS PERDU

Et il essaya de chasser toutes ces absurdes et bien inutiles préoccupations, par un violent :

— Allons !.. ici ! au travail, et voilà tout !

Puis un très mélancolique :

— Pourvu que je ne me remette pas à tousser !

CHAPITRE XII

LA VIE CONTINUE

— Mais alors ! s'écrie la marquise de la Mésange, en dévisageant sa grande Hélène à travers son face à main : dis-le-nous tout de suite que nous sommes ruinées !.. une fois de plus. .

Hélène baisse les yeux et répond, d'un ton humble :

— J'imposer de sages économies, grand'mère... c'est simplement de la bonne administration, de la prévoyance... sans qu'on ait besoin de prononcer, tout de suite, ce mot de ruine !

Surtout si sa grand'mère le faisait suivre de cette remarque : « ... une fois de plus, » c'est-à-dire que, pour la seconde fois, le marquis de Coudrais, malgré tant de brillantes apparences, aurait rejeté sa famille dans cette humiliation, cette déchéance, presque déshonorante, qui écrase, aujourd'hui, les familles sans argent. Et c'est très doucement que Hélène venait de commencer à sa grand'mère la nécessité de dé ménager...

— Puisque nous avons un bail, petite !

— Je me suis arrangée, déjà, avec notre propriétaire, grand'mère : c'est un grand sollicitateur, qui, au lieu de l'indemnité qu'il eût été en droit de nous réclamer, se contentera de quelques bonbonnières... ou d'un éventail...

— De ces arrière-grand'mères ?..

— Préférez vous, grand'mère, répondre à cet encombrant, en prochain terme, que nous n'avons pas les deux mille francs nécessaires ?..

— Ne pas avoir deux mille francs... quand de tous côtés on devait tant d'argent à ton père !..

— Nous ne manquerons certainement pas d'argent d'une façon immédiate... Mais les compagnies dont papa était administrateur ne nous ont pas distribué qu'il avait pris des avances... et que c'est par un souvenir très délicat qu'on nous allouera encore des indemnités... auxquelles il n'avait peut-être pas absolument droit... On se conduit galamment, généreusement, grand'mère : nous ne devons pas en abuser...

— Enfin ! tous ces paquets de titres, qu'on a inventoriés, chez ton père...

— Ils n'ont généralement pas de réelles valeur, grand'mère... ce sont plutôt des titres de spéculations...

— Qu'est ce que c'est que ça... des titres de spéculations ?..

— Des titres d'affaires, grand'mère... prononça Hélène assez embarrassée, qui peuvent prendre... je vous dis ce qu'on m'a expliqué à moi-même... qui peuvent avoir de la valeur plus tard... mais qui ne représentent pas grand'chose pour le moment... Et, si nous pouvons en tirer tout de suite quelque argent, en les abandonnant à des personnes qui spéculent dans le même sens, nous devrons nous estimer bien heureuses...

— Que nous reste-t il, enfin ?.. T. me reste la mort dans l'âme...

— Je vous en parlerai plus sérieusement, grand'mère, lorsque j'aurai revu l'agent de change de papa, et les directeurs des Compagnies dont il s'occupait... Il n'y a certainement pas péril immédiat pour nous...

— Mais nous sommes en péril tout de même ?

— Nous devons être très sages, grand'mère... prendre un appartement beaucoup plus modeste... pour dire que nous n'avons de bien certain, devant nous, que votre rente viagère... avec des rentrées encore assez hypothétiques... Cinq mille d'un côté... vingt mille de l'autre... en tant quelles il faudra additionner pas mal de dettes... soit pour nous, soit pour papa. .

Le visage de la marquise de la Mésange se plombe. Et, baissant les yeux elle aussi, elle murmura :

— Ça recommence donc, la ruine ?..

Quelques larmes roulèrent sur ses joues, qui se fanaient, se plissaient, maintenant. Et, de ses lèvres un peu tremblo tes, elle murmurait :

— C'est un peu dur, une deuxième fois... Comme vous auriez mieux fait, ô mon Dieu ! de me rappeler à vous plus tôt !..

— Voulez vous vous taire, grand'mère... voilà que vous blasphémez !

Hélène réussissait à sourire, pour gronder sa grand'maman. Et elle parvint à un semblant de gaieté, tandis qu'elle embrassait l'aïeule :

— Qu'est ce que nous deviendrons, si nous n'allons pas notre seule vie durant ?

— D'abord, ma chère, vous ne serez plus que trois... tout au trois, si fraîches, si jolies, si élégantes d'être aimées !.. sans ce fardeau d'une vieille grand'mère, qui a des mauvaises jambes, qu'il faut parfois soigner comme une enfant !..

— Eh ! vous n'avez jamais été malade, grand'mère !

— Allons donc, je vieux de passer trois semaines sur une chaise longue !

— Parce que vous avez éprouvé une telle secousse, grand'mère...

— Eh bien, et toi, et tes sœurs, vous ne l'avez pas éprouvée, la secousse !

— Grand'mère, vous ne voudriez pas que nous n'ayons pas un peu plus de souplesse !

— Toi, oui !.. et tout autant de force !.. et quelle admirable résignation !.. tandis que ta sœur Mathilde demeure sombre, presque hargneuse... je lis en perpétuel blasphème dans ses yeux, à elle... et, chez Antoinette, une révolte contre ces économies que tu nous imposes... contre la simplicité dont tu veux leur faire une loi pour leur toilette... Ah ! elles ne supporteront pas facilement la ruine, elles !..

— Il le faudra bien, grand'mère !

(*A suivre.*)

qu'elle, d'instinct, l'homme cherche le frais et tombe à genoux. Ne sont-ils pas des lieux de prédilection où habite plus spécialement la Divinité et où, selon la belle expression de Pascal, « Dieu se rend plus sensible au cœur » ? Où tout l'être, enfin, qui saisit, pour monter, les forces qui l'attirent en bas, comme allégé du fardeau des contingences terrestres, s'élève tout nu, tout Esprit, vers les régions où l'on pense, où l'on trouve naturellement le Créateur ?...

Voici les grottes aux brumes, isolées les unes des autres où s'abritent ceux qui préfèrent passer la nuit à la montagne ; elles ont l'air de réduits glacés là, tout exprès, pour le repos et la commodité des touristes ou des pâtres. Sur l'écorce des hêtres, des croix, des dates, des noms entrelacés et gravés au couteau, nous relisons le passage de ceux qui n'ont pas voulu quitter ces lieux tout entiers !...

Une Voyageuse.

(La fin prochainement).

ALEXANDRE UBERTIN

Dimanche matin, à la première heure, on apprenait en ville la mort de M. l'avocat Ubertin. L'émotion fut assez grande que l'étonnement, car on n'était qu'au Palais, par son absence à la barre, qu'on le savait fatigué. C'est son cerveau, ce cerveau qui avait tant travaillé, tant produit, qui a été frappé brutalement, et en moins de huit jours tout a été fini. Epouse, mères, neveu, alarmés, affolés, n'ont plus quitté le chevet du mourant, et, espérant contre toute espérance, l'ont disputé à la mort jusqu'au bout par les plus tendres et affectueuses prévenances.

Il avait commencé ses études au lycée de notre ville et les avait terminées à celui de Tournon, à son regretté père avait été envoyé comme censeur avant d'être nommé proviseur à Bastia. Son nom ne figura jamais sur aucun palmarès, il ne remporta aucun prix. Son père ne voulait pas qu'on pût croire que sa situation dans l'établissement où il exerçait ses fonctions pouvait provoquer quelque bienveillance sur ces fils de la part de leurs professeurs. Mais M. Alexandre Ubertin n'en était pas moins le meilleur élève de sa classe, en même temps que le meilleur des camarades, le plus sûr des amis, le plus effectueux.

Après avoir conquis sa licence en droit devant la faculté de Toulouse, il voulut se faire inscrire au barreau de notre Cour d'Appel, le 4 novembre 1868, — il n'avait pas vingt ans, — et ses confrères se précipitaient déjà de célébrer, dans peu de jours, le cinquantenaire de son inscription au tableau d'une façon toute particulière, car pendant un demi-siècle, M. Alexandre Ubertin, non seulement n'avait jamais quitté la barre, mais n'avait même pas songé à déposer sa robe noire, cette robe que tant d'autres ont illustrée, mais qu'aucun dans le barreau insulaire n'a portée avec plus de dignité, d'indépendance, de dévouement, de sûreté, de probité.

M. Alexandre Ubertin qui possédait au plus haut point le sentiment de la dignité et de l'honneur professionnels, comprenait tous les devoirs de l'avocat, et n'était fait celui de la veuve et de l'orphelin, dans la plus complète acception de ces mots. Les petits étaient accueillis dans son cabinet avec autant d'empressement que les meilleurs clients, et il les servait avec plus de sollicitude.

Après de très brillants débuts en correctionnelle et en cour d'assises, qui auraient mis en évidence sa haute valeur et sa grande éloquence, il prit rang parmi les confrères les plus en renom dans la juridiction civile, et bientôt il se trouva tellement chargé qu'il fut obligé de se réserver presque exclusivement pour cette juridiction. Il fallait toute sa méthode et toute sa facilité de travail, sa grande puissance d'assimilation pour mener à bien les nombreuses affaires qui lui étaient confiées. Consciencieux avant tout, il donnait à toutes les affaires le temps qu'elles en exigeaient, se tenait pas devant la laigne, et préparait méticuleusement ses plaidoiries, afin de présenter au magistrat un exposé clair, succinct en même temps que complet. Il avait la riposte expéditive facile et, quand il le fallait, spirituelle. Mais il savait toujours mesurer ses expressions, au risque de déplaire à ses clients, et il semblait que la discussion fut avant tout oratoire, soit à l'égard de ses contradicteurs, soit même à l'égard des parties adverses.

Au cours de sa longue carrière, il se trouva en présence de confrères d'autres barreaux et parfois fréquemment le mien de Paris. Il les étonna par sa remarquable lucidité d'exposition, par sa vaste connaissance de la jurisprudence, par son éloquence élevée, correcte, incisive au besoin, par sa puissante dialectique. Il avait pour règle de diriger la discussion comme il l'entendait, comme il la croyait dans l'intérêt des clients, et non pas comme ceux ci auraient voulu, pour satisfaire quelques rancunes personnelles.

Il avait horreur des personnalités et bannissait de ses plaidoiries tout ce qui lui paraissait inutile.

Cette attitude lui avait complètement gagné la considération de la magistrature à tous les degrés et l'affectueuse estime de ses confrères. Ceux-ci, il y a déjà longtemps, lui avaient donné une preuve spontanée de cette estime, en lui confiant la bâtonnat, et en le maintenant, malgré lui, depuis, dans le conseil de discipline. C'est avec une joie véritable qu'ils se préparaient à fêter son cinquantaire et s'étudiaient à donner à cette fête intime un caractère tout particulier d'affectueuse considération et de respectueuse estime.

Très accueillant pour les jeunes, il se plaisait, avec autant de réserve que de délicatesse, à leur donner des conseils, à leur indiquer la voie à suivre. Si sa science était étendue, rien n'égalait sa bonté. Son cœur était ouvert à toutes les souffrances, à toutes les misères ; il n'était insensible à aucune infirmité morale ou physique, et il demeurait longtemps, il s'efforçait de soulager les plaies, celles du corps comme celles du cœur. Sa générosité était toujours en éveil et ne savait pas compter.

Dans l'intimité, dans la famille, se révélait plus largement cette bonté ; aussi, ses amis le pleurent autant que l'épouse bienaimée et inconsolable, les neveux et les nièces dont il s'était fait un second père, et qui, éperdus, n'y s'a point un mois, par un deuil bien cruel, donnent tout ce qui leur reste de larmes devant ce nouveau malheur.

Cet homme d'une puissante et robuste intelligence, était un modeste, sincèrement modeste. Il n'avait jamais voulu revendiquer les titres de noblesse que ses ancêtres avaient conquis ou donnant leur sang et leur cœur pendant les croisades, même la plupart de ses frères ignoraient son origine aussi ancienne que glorieuse. En 1870, il fallut toute l'insistance des nombreux amis qu'il comptait parmi les meilleurs de la Corse pour l'obliger à accepter le grade de capitaine adjudant-major. Il eut à cœur de se mettre à hauteur de l'emploi qui lui était confié, et de s'assimiler bien vite les connaissances militaires qu'il exigeait. Pendant cette malheureuse campagne, il fit son devoir de soldat et de Corse, et ne voulut d'autre récompense que celle qu'il trouvait au fond de sa conscience, dans la vénération que lui vouèrent ceux qui l'avaient vu à l'œuvre, allant de l'avant, sans défaillance comme sans forfanterie.

M. Ubertin avait trouvé dans la campagne qu'il s'était choisie tout le bonheur désirable. Mme Ubertin, apparentée aux meilleures familles de l'arrondissement d'Ajaccio, les Leca, les Colonna de Leca, les Peraldi de Cannubbio aidée de ses frères, si intéressantes et si dévouées, s'étudiait à lui rendre l'existence aussi agréable que possible, et il trouvait auprès d'elle, entre les travaux de l'audience et ceux du cabinet, toutes les pures satisfactions de la famille et de l'affection la plus large.

Malgré ses nombreuses et absorbantes occupations, M. Alexandre Ubertin trouvait le moyen de faire une bonne part aux sciences et aux lettres. Il se tenait au courant du mouvement scientifique et littéraire, et on était très souvent surpris d'entendre cet avocat, extrêmement jurisconsulte, parler avec une réelle compétence des choses militaire, des inventions modernes, de tout ce que produisait la littérature contemporaine.

C'était aussi un des plus anciens journalistes de la Corse. Il avait fait ses débuts dans l'*Aigle Corse*, par de très fines chroniques, puis donné de nombreux articles au *Phare de la Corse* de 1868, et à la fondation du *Petit Bastiais*, il vint bien nous donner une collaboration très assidue.

Avons-nous besoin de dire combien notre cœur saigne devant la disparition presque soudaine de ce collaborateur de près de cinquante ans, et combien nous pleurons le conseiller, l'ami. M. Alexandre Ubertin était aussi dévoué au journal qu'à ses clients, et il laisse dans notre cœur et au sein de la rédaction un vide qui ne se comblera jamais.

Aussi, parlent-ils bien du cœur nos regrets, que nous joignons à ceux de Mme Ubertin-Carabova, des familles Leca, Casanova, Morati, Angeli, Pollicati, de Montera, de Moroti, Marinti, auxquels nous adressons nos condoléances les plus attristées.

LA MILITANTE BASTIAISE

MM. les officiers, sous-officiers et caporaux de la réserve et de l'armée territoriale, qui désirent entrer, comme instructeurs, dans la Société de Préparation militaire, sont priés d'adresser leur demande à M. le Commandant Agostini.

Il n'aurait à assister qu'à une séance par semaine, simplement pour réunir les élèves, surveiller leur tenue et leur conduite, pendant que l'instruction leur sera donnée par des instructeurs de l'armée active.

Le Président,
Commandant AGOSTINI.

OBSÈQUES de M. l'Avocat Ubertin

Lundi matin, à dix heures, a été faite la levée du corps de M. Alexandre Ubertin.

Les membres de la confrérie de Saint-Charles, dont il était un des bienfaiteurs les plus généreux, précédaient les autres confréries, les orphelines du Bon Pasteur, les congrégations religieuses et le clergé. Sur le cercueil, placé sur un des chars de l'Assistance publique, se trouvaient une immense gerbe de fleurs naturelles et la robe d'avocat. Les cordons étaient tenus par MM. de Caraffa et Moretti, membres du Conseil de l'Ordre, anciens bâtonniers ; M. Tomasi, président de l'assistance judiciaire, et M. Patrice de Corsi, avocat.

De belles et grandes couronnes avaient été offertes par le Barreau, les Avoués près la Cour et le Tribunal ; d'autres portaient les inscriptions suivantes : A mon Epoux adoré ; A notre Oncle bien-aimé ; A notre cher Beau Frère, etc.

Le deuil était conduit par M. Joseph Ajaccio, bâtonnier sortant, — le bâtonnier en exercice, M. Angeli, se trouvait avec la famille, — les membres du Conseil de l'Ordre et la plupart des avocats en robe.

Puis venaient, M. Toussaint Casanova, beau-frère du regretté défunt, son neveu, M. Pierre Leca, MM. le notaire Tomasi, le commandant de Moroni et Angeli, les avocats Angeli et de Montera, M. Marietti, et de nombreux parents, de Bastia, de Corte, de Vescaco, de Brando et d'autres localités de l'île.

Immédiatement après la famille, M. le premier président Levie Ramolino, M. le procureur général Boyer, les membres de la Cour, les Avoués, M. le président Leca, M. le procureur de la République Poggiale, MM. les Membres du Tribunal, les Huissiers, M le président Thiers et les membres du tribunal de commerce, M. Domange, proviseur, et plusieurs professeurs du lycée, les présidents et les bureaux de la Société de secours mutuels de Sainte Dévote, de la Croix Rouge et de l'Assistance publique. Le cortège était fermé par une foule extraordinairement considérable d'amis et de connaissances, appartenant à tous les rangs de la Société bastiaise.

Sur tout le passage du cortège les magasins étaient fermés. L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean, toute entière de jour. Le *Libera* et le *Benedictus* ont été chantés avec accompagnement des grandes orgues aux deux bouts, par la maîtrise de la paroisse.

En sortant de l'église, le cortège a suivi la place de l'Hôtel de Ville, l'avenue Sébastiani, la place Saint-Nicolas, la rue Miot, les boulevards Paoli et du Palais, et s'est arrêté devant la grille du Palais de Justice. Là M. l'avocat Joseph Ajaccio a prononcé la remarquable discours que nous publions plus bas.

Après ces discours, on s'est rendu au cimetière, où l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille, en présence de ces braves parents, confrères et amis qui avaient tenu à accompagner le regretté Maître jusqu'à sa dernière demeure.

Discours de Me Joseph Ajaccio, avocat

Messieurs,

Je n'aurai jamais supposé que j'aurais le douloureux honneur d'adresser aujourd'hui à un de nos maîtres les plus vénérés, le suprême hommage de ses confrères.

La mort de Me Alexandre Ubertin nous surprend et nous afflige presqu'en début de cette année judiciaire qu'il avait inaugurée avec nous, dans la maturité de son beau talent.

Hier encore, il figurait à la tête de notre corporation à la rentrée solennelle de la Cour.

Rien ne laissait présager la disparition de notre doyen du Conseil de l'Ordre.

La famille de Me Ubertin avait acquis droit de cité parmi nous, et on se souvient encore du Proviseur qui dirigea si longtemps la jeunesse studieuse de notre Lycée.

Fils et petit fils de proviseurs, Me Ubertin devait profiter de ces précieux enseignements.

De bonne heure, il fut attiré par ce barreau qui donne tant d'illusions à la jeunesse, et réserve tant de travail à ceux qui savent s'y créer une situation.

Notre regretté Maître, tel un soldat au poste d'honneur, devait mourir debout.

Elève de la Faculté de droit de Toulouse, il aimait à me rappeler le Capitole et toutes ces vieilles rues si pittoresques de la ville de Clémence Isaure ; mes souvenirs personnels lui faisaient alors revivre les belles années de son existence d'étudiant.

Le 4 novembre 1868, il se faisait inscrire au barreau de Bastia. A dix neuf ans, il était déjà avocat.

Les succès au criminel se poursuivent.

Me Ubertin ne s'en contente pas.

Doué d'une remarquable facilité d'improvisation, toujours maître de lui, parlant avec calme une langue impeccable, ce fut surtout et avant tout, un maître redoutable dans ce domaine si vaste du Droit civil. Ce domaine était le sien.

Un humour très personnel donnait à sa discussion si sereine un charme toujours nouveau.

Une retentissante affaire le mit aux prises avec un des maîtres de la parole du barreau parisien.

Devant cette science accomplie et jamais en défaut, Me Labori reconnut un adversaire digne de lui.

Ce que fut Me Ubertin, ai-je besoin de le dire ? Ce fut un avocat tout court.

Quel meilleur éloge peut on faire de nous ?

La Presse n'est jamais à solliciter ses louanges et cependant c'était le plus connu d'entre tous. Nul n'hésitait à le proclamer comme le plus compétent.

Un de nos plus illustres confrères a pu dire un jour : « L'avocat ne doit s'incliner que devant l'autorité de la loi ; l'indépendance de la robe qu'il porte le mettant à la hauteur de tout. »

S'inspirant de cette sage maxime, Me Ubertin se contenta de la suprême distinction conférée par ses confrères. Par deux fois, pendant les années judiciaires de 1889 à 1890 et de 1893 à 1894, il fut élevé aux honneurs du bâtonnat et présida ainsi aux destinées de notre ordre.

Il sut dédaigner les distinctions les plus flatteuses, et nous savons tous qu'on songeait en haut lieu à lui offrir à l'occasion de son cinquantenaire, la croix de la Légion d'honneur.

Il sollicita plus simplement l'honneur d'être oublié. Sa récompense, il l'aurait voulue, mes chers confrères, en se retrouvant au milieu de nous tous qui étions ses amis et ses élèves. Il l'aurait eue, avec cette fête de famille que le barreau bastiais organisait à son intention le 4 novembre prochain.

Sa modestie l'obligea à déclarer ce bâtonnat qu'on aurait voulu lui confier pour la troisième fois, se contentant de figurer jusqu'au bout au Conseil de l'ordre dont il était le doyen, et au bureau d'Assistance judiciaire près la Cour d'Appel.

La confraternité, cette bienveillance toute spéciale des anciens vis-à vis des jeunes, des débutants, étaient ses vertus dominantes. Son aménité, son urbanité si parfaite l'entouraient d'une atmosphère de sympathie et de respect. Parmi nous il ne comptait que des amis.

L'avocat qui doit à lui seul, comme Me Ubertin, la position sociale qu'il a occupée ; qui est l'artisan de sa propre fortune, ne voulait demander qu'à son labeur et à la dignité de sa vie, l'autorité dont il jouit, laisse un patrimoine moral enviable.

Montrons-nous dignes de recueillir un tel héritage. Gardons le précieusement par devers nous, pour le transmettre intact à ceux qui viendront après nous.

Messieurs, saluons respectueusement cette dépouille mortelle. Honorons comme il convient l'homme de bien qui tint à honneur d'être toujours la plus belle incarnation de notre profession.

A notre Bâtonnier si cruellement éprouvé dans son affection, à la famille, j'adresse nos condoléances émues.

Au nom de l'Ordre des Avocats, de tous ceux qui furent vos amis, Maître Ubertin, je vous dis un éternel adieu.

ETAT-CIVIL

Mariages

Fremicot Jean, employé, et Cervili Marguerite.

Naissances

Marcellini Marie-Berthe. — Vincentelli Marie-Jeanne-Dominique. — Doux Marie-Thérèse.

Décès

Loquaste Jeanne, 80 ans, de Bastia.
Ubertin Alexandre-Joseph-Constant-Félix, avocat, 69 ans, de Bastia.
Prima Marie, 50 jours, de Ivria (Italie).

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail***, la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Bureau d'Hygiène

AVIS.

Aujourd'hui mardi, à 2 heures et demie, dans la salle des séances du Conseil municipal, séance gratuite de vaccination contre la fièvre typhoïde.

Le Directeur du Bureau d'hygiène,
Dr BENELLI.

PÉMINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances.

1. *LE VAMPIRE DU DESERT*, grand drame émouvant en deux parties et vingt tableaux.
2. *La Semaine Parisienne.*
3. *Chasse gardée*, comique.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Rédaction pour militaires et enfants.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 20 oct.

Observations faites par M. QUERICE
pharmacien de 1re classe à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 14°5 à midi + 16,5 ; à 6 heures du soir + 16° Maxima + 19 ; Minima + 12°.
Baromètre : 7 heures du matin 765 mm. midi, 765 mm. — 6 h. du soir, 765 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, Découvert... l'après-midi,

Dans les préfectures

M. Angelo Chiappe, chef de cabinet adjoint du préfet des Bouches du Rhône, est nommé chef de cabinet du préfet de la Somme.

M. Louis Gezzi, docteur en droit, chef de cabinet adjoint du préfet des Bouches-du-Rhône est nommé chef de cabinet sur place.

Nouvelles militaires

Sont promus au grade de capitaine, MM. les lieutenants : Antonini, du 92e, affecté au 7e ; Bonetti, du 100e, est affecté au 157e ; Chiapponi, du 20e chasseurs, est affecté au 23e dragons ; Manetti, du 61e d'artillerie, maintenu au corps.

Concert électrique

Le prince de Monaco est actuellement à New-York. Il n'y était allé depuis quarante-cinq ans. aussi a-t-il voulu pour célébrer son retour faire une surprise aux Américains. Il leur a donné de son yacht l'*Hirondelle* un concert par télégraphie sans fil qui a produit, raconte le *Herald*, une grande sensation. Au moment où le yacht entrait dans la baie de New York, les employés des postes de télégraphie sans fil de plusieurs paquebots entendirent résonner à leurs oreilles des passages d'hymnes nationaux et de la *Veuve joyeuse*. Nul n'avait pu connaître la provenance de cette musique aérienne jusqu'au lendemain où le poste de l'*Hirondelle* signala qu'il y aurait un nouveau concert. Le programme qui comprenait *America*, la *Marseillaise* et un choix de morceaux connus, fut exécuté de telle façon que de plusieurs milles à la ronde le prince reçut des félicitations et des remerciements. Un rédacteur du « Herald » se présenta à bord pour exprimer sa vive reconnaissance et l'étonnement.

« Cela surprend, en effet, chaque fois, lui répondit le prince », et il montra à son interlocuteur l'instrument très simple, formé d'un clavier à dix touches, semblable à celui d'un piano, dont il est fait usage pour transmettre les ondes musicales. Après quoi, satisfait de l'effet produit, le prince descendit à terre et s'en fut chez un armurier acheter des munitions pour la chasse au gros gibier.

Il quitte aujourd'hui New-York pour les montagnes Rocheuses où il va poursuivre les ours. S'il leur donne une aubade, ce sera celle du bruit de la poudre.

Ecoles vétérinaires

M. Calvelli est définitivement admis à l'école vétérinaire de Lyon, à la suite du concours de 1913.

Erratum

C'est par erreur que le nom de M. Mariotti et sa famille a été omis dans l'avis de décès de M. l'avocat Alexandre Ubertin.

Musique

Mlle PUCCINI vient d'ouvrir son cours et leçons de piano, 4, rue Salvator Viale.

A partir du 1er octobre, elle donne également des leçons de chant et répétitions.

Avis

Les départs de Bastia des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la Sardaigne.

A vendre

Une mule six ans, avec cabriolet et harnais, deux jumants, un break.

Domaine de Montoroo, 13, rue de l'Opéra.

Avis

L'Etude de Me J.-J. Vallecalle, avoué du Tribunal civil, successeur de Me Cecconi, est transférée du Boulevard de Cardo, n° 7, au Boulevard du Palais, n° 4.

Accoucheuse

Mme FOSCHI BOZONNET, sage-femme de la Faculté de Montpellier, Lauréate de l'Ecole d'Accouchement. Infirmière Diplômée, Ex-Interne des Hôpitaux de Marseille.

Place de l'Hôtel-de-Ville, 3me au dessus de l'entresol, 7, à Bastia.

Vermiceliers

On demande des ouvriers vermiceliers.

S'adresser à MM. Mateo frères, place d'Armes, Bastia.

A vendre

Une bicyclette Alcyon, dernier modèle, roue libre et frein contrepédalage.

S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A louer

La Villa Saint-Raphaël.

S'adresser à MM. Gregorj frères.

MODES

Madame FRIVOLI

rentrant de Paris, annonce à sa nombreuse clientèle que son Salon de Modes est ouvert.

Rue Abattucci, 1, rue de l'Opéra, 22

Etude de Me TOTTI

Avoué
Boulevard du Palais, 40, Bastia

Assistance Judiciaire

Décision du 9 avril 1900

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de première instance de l'arrondissement de Bastia, le 21 mars 1913, enregistré ;

Entre la dame Ginesi Antonia, épouse Campana, de droit domiciliée à Vallecalle, mais résidant de fait à Bastia ;

Contre le sieur Campana Jean-Baptiste, sans profession, demeurant et domicilié à Vallecalle ;

Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux Campana aux torts et griefs du mari ; à la requête et au profit de la femme.

Pour extrait.

J. TOTTI.

Etude de Me LUCIANI,

Avoué près le Tribunal Civil de Ca'vi

Purge d'hypothèques légales

Par acte passé devant Me Capifali, notaire à Calenzana, le onze août mil neuf cent treize, M. François Marini, propriétaire, demeurant à Calenzana, agissant en qualité de maire de la dite commune, a acquis de M. Marino Marini, propriétaire, demeurant à Calenzana, une maison sise à Calenzana, quartier Napoléon, formant les nos 671 et 672 de la section J, du plan cadastral, avec ses appartenances et dépendances tenant à maison de Joseph-Marie Petrucci, à enclos de Madame Seigeon et à chemin public.

Copie collationnée de cet acte de vente a été déposée au greffe du tribunal civil de Calvi, le 15 octobre 1913, et le procès verbal de dépôt a été signifié à :

1° M. le Procureur de la République près le tribunal civil de Calvi ;
2° Madame Mathilde Marini, épouse du sieur Marino Marini, demeurant à Calenzana ;
3° M. Marino Marini, propriétaire, demeurant et domicilié à Calenzana, tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure à l'égard de Madame Mathilde Marini, son épouse.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale inconnue.

Dument enregistré,

T. LUCIANI,
Avoué.

Propriétaires-Viticulteurs qui désirez vendre vos vins nouveaux

S'adresser à M. JOSEPH LARINI, Etablissement Vinicole, à *Lupino*, près *Bastia*.

MARC DE RAISINS

Quantité importante serait vendue pour fabrication Eau-de-Vie. On disposerait sur place alambic de grande capacité.

S'adresser à M. Joseph LARINI, Etablissement Vinicole, Lupino.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
60, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Demande vendeurs d'appartements de 3 à 6 pièces,

Demande des prêteurs. sur **première hypothèque,** de sommes de 4.000 à 6.000 fr.

Demande vendeur d'un **bureau de tabacs,** bien situé.

Urgence

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	19 oct —	20 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	87 35	87 35
— de 3 0/0 amortis.	91 0	91 00
	ex coupon.	

ÉLECTIONS SENATORIALES

Doubs

Paris, 20 octobre.

Le collège électoral de ce département était convoqué hier, à l'effet d'élire un sénateur, en remplacement de M. Borne, radical, décédé.

Trois candidats étaient en présence :

M. Maurice Ordinaire, ancien député, progressiste
M. Marc Reville, député radical.
M. Magnin, radical.

Premier Tour

Au premier tour le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 904
Votants : 898

Ont obtenu :

MM. Maurice Ordinaire, 441 voix.
Marc Reville, 370 —
Magnin, 87 —

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il a été procédé à un second tour de scrutin.

Deuxième Tour

M. Magnin, radical, déclare se désister en faveur de M. Marc Reville.

Au second tour, les voix se sont ainsi réparties :

M. Maurice Ordinaire obtient 463 voix.
M. Marc Reville en obtient 434.

M. Maurice Ordinaire est élu sénateur.

Nouvelles Maritimes

Manœuvres navales

Paris, 20 octobre.

Les croiseurs *Condé* et *Marseillaise*, accompagnés des contre-torpilleurs d'escadre *Obusier*, *Baliste*, *Tromblon*, *Carquois*, *Flamberge* et *Etendard*, ont quitté Brest ce matin pour la seconde partie des manœuvres navales.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 20 octobre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Situation extérieure

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, entretient le Conseil de la situation extérieure, qui est toujours très embrouillée dans les Balkans.

Belgrade reste optimiste, malgré l'ultimatum de l'Autriche, car la Serbie compte sur le concours des puissances pour calmer l'Autriche.

Le Budget

Les Ministres se sont occupés longuement du budget.

Le ministre des Finances engage ses collègues à faire établir sans retard le budget de leurs départements respectifs, afin que la discussion du budget puisse recommencer dans la deuxième quinzaine de novembre.

Dans l'Armée

M. Etienne, ministre de la Guerre, fait signer par le Président de la République divers décrets de nominations.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

M. MASSÉ DANS LA NIÈVRE

Paris, 20 octobre.

M. Massé, ministre du Commerce et de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, a présidé, hier, à midi, le déjeuner donné, en son honneur, par le personnel des Postes et des Télégraphes de la Nièvre.

M. Massé a assisté à la manifestation qui a eu lieu, à 3 heures du soir, au monument élevé à la mémoire des Mobiles de la Nièvre, morts en 1870.

M. Massé a présidé hier soir le banquet des fonctionnaires et agents des contributions indirectes du département.

TOULON

LE DÉPART DE L'ARMÉE NAVALE

Toulon, 20 octobre.

Les cuirassés de la 1re escadre et le croiseur *Jurien-de-la-Gravière*, qui vont effectuer avec la deuxième escadrille de torpilleurs d'escadre, la tournée du Levant annoncée, ont appareillé ce matin, à 8 heures 30.

Tirages financiers

Ville de Paris 1875

Paris, 20 octobre.

L'obligation portant le numéro 181 282 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

Les obligations portant les numéros 1.075.135 et 360.414 sont sorties remboursables chacune à *cinquante mille francs*.

Ville de Paris 1910

L'obligation portant le numéro 162 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'ultimatum de l'Autriche

Dans les milieux politiques on prétend que si cette démarche n'aboutissait pas à un résultat favorable, le gouvernement autrichien se verrait dans l'obligation d'en faire une seconde plus énergique, en lui fixant cette fois un délai pour l'évacuation.

L'attitude de la Serbie

On estime que la Serbie tiendra compte de l'avertissement de l'Autriche-Hongrie, et ne fera pas violence aux décisions de la Conférence de Londres.

L'Allemagne est bien résolue à soutenir son alliée.

Les Morts du Jour

M. Charles Tellier

Paris, 20 octobre.

On annonce la mort de M. Charles Tellier, l'inventeur de l'industrie du froid.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Emile Flach et M. Emile Flach, Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco ;
Mme Louis Bolgodoro de Bagnaja et M. Louis Bergodero de Bagnaja, juge de paix de Bastia ;
Mademoiselle Ernestine Flach ;
M. Louis Flach, substitut du Procureur de la République de Lille, et Mme Louis Flach ;
M. Henri Flach, sous-préfet de Moissac ;
Mme Paul Adam et M. Paul Adam, secrétaire particulier du Ministre d'Etat de Monaco, et leur fils ;
Mme Amélie Arena, veuve Léonard Imperani ;
Mme Angèle Flach, veuve Costa ;
Mme Marie Coulbeaux, veuve Louis Flach ;
Les familles Arena, Tommasi, Santi, Flach ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME AIMÉE ARENA
Veuve LOUIS TOMMASI

leur mère, belle-mère, grand'mère, arrière grand'mère, sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, le 19 octobre 1913, dans sa quatre vingt septième année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu mercredi 22 octobre, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 1, rue Saint Angelo.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marconnay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

AJACCIO

Grand Hotel Solferino

S, Cours Napoléon, Ajaccio
en face les jardins de la Préfecture
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce. Familles et Touristes.

Prix modérés

PIPPERMINT GET

Liqueur de Sport et de Société

DISTILLERIE **SIMON DAMIANI**

BASTIA (Corse)



APÉRITIF — A BASE DE — VIN GÉNÉREUX — ET DE — QUINQUINA

ON LE CONSOMME — EN — FAMILLE — COMME — AU CAFE

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 4 Février 1904.

Le VIN du CAP CORSE DAMIANI

EST UN

RECONSTITUANT TONIQUE

En vente dans tous les **BONS CAFÉS** et les **BARS**

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 272 — MERCREDI 22 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames, 1re page, 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 42 m. — Coucher, 5 h. 29 m.
Dernier quart, le 22. — Pleine Lune le 28.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Alexandre.
Fête de Demain : Saint Jean Capistrano.

21 OCTOBRE

Renaissance Physique ET MUTUALITÉ

On pourrait dire, à bien des égards, que notre temps est celui de la renaissance physique.

Sans doute, il n'est pas souhaitable que le souci du « muscle de fer » devienne absolument prépondérant et détourne les esprits des préoccupations altruistes qui donnent, en définitive, la vraie mesure d'une civilisation ! Mais il est incontestable que la « performance physique » d'une race a des rapports étroits avec la prospérité générale d'un pays Et j'imagine que l'expansion d'un peuple hors de ses frontières est singulièrement facilitée par l'entraînement sportif, le goût du plein air et de l'aventure, le besoin d'espace et de nouveaux horizons.

Voilà qui peut bien expliquer les succès remportés par la race anglo-saxonne loin de son berceau, le développement commercial, l'hégémonie maritime, la prospérité coloniale: toutes circonstances qui concourent au rapide enrichissement d'une nation, et par contre coup, à l'appauvrissement des autres. Car dans la lutte des concurrences, tous ceux qui n'avancent pas, reculent.

Il faut avouer que la France en était arrivée, à ce point de vue de l'expansion physique — disons si vous voulez, commerciale, industrielle, — à un rôle d'une médiocrité désolante. Des conquêtes coloniales comme celles de la Tunisie, du Tonkin, de Madagascar ou du Maroc — cette dernière si chèrement payée par le sacrifice du Congo — ne parviennent pas à voiler notre décadence. Ce sont là victoires artificielles obtenues par une force militaire qui n'a malheureusement pas à défendre une puissance économique proportionnée, — victoires enfin dont nos nationaux ne sont pas en mesure de tirer profit.

C'est naturellement chez les jeunes gens qu'il faut chercher les marques de cette résurrection : elles sont assez récentes. Peu d'années ont suffi à exciter progressivement le goût du sport chez les jeunes Français. Les lycéens de naguère avaient les jeux du « lendit » où se rencontraient pour des épreuves courtoises, les athlètes d'alors. Le « Stade français, » le « Racing Club de France » furent longtemps seuls à entretenir l'amour des luttes physiques chez nos potaches ou chez nos étudiants ; longtemps aussi ils ne connurent qu'une prospérité relative. Au surplus, les succès de nos représentants dans les disputes internationales brillaient surtout par leur absence... Il semble bien qu'on nous ait changé tout cela.

D'abord les sociétés sportives se sont multipliées : il n'y a presque plus de chefs-lieux de cantons qui ne possèdent leur club d'athlètes. Partout, la course à pied, le football, les courses de bicyclette, le tennis, l'épée, la boxe (qui n'est pas le plus beau des sports), la lutte même attirent et retiennent des adeptes chaque jour plus nombreux. Un entraînement méthodique et intensif » bientôt porté ses fruits : nos championnats ont montré à l'étranger les progrès étonnants qu'ils avaient, en si peu d'années, réalisés. Au foot-ball nous égalons presque les Anglais ; nos joueurs de tennis sont les premiers du monde, et l'une des prouesses les plus significatives accomplies par la jeune génération n'est-elle pas celle de ce Jean Bouin qui a réussi à battre le record du monde de l'heure, exploit qui eut paru chimérique à nos concours il y a très peu d'années.

Et je ne parle pas du développement pris chez nous par l'industrie de l'automobile, ni même de l'aéroplane : le courage et les capacités professionnelles de nos aviateurs (dont la plupart sont de tout jeunes hommes) ne se comparent point.

Enfin, il n'est pas jusqu'à la création des corps de boys-scouts, inspirée des nécessités d'une époque belliqueusement troublée, qui ne joue son rôle dans le renouveau de culture physique de la nation.

Toutes ces préoccupations patriotiques n'ont pas échappé à la Mutualité : oserai-je dire qu'elle-même a toujours favorisé les ébats sportifs de la jeunesse ; que de même que bien des orphéons, plus d'une société athlétique se double d'une section mutuelle et qu'ainsi les deux modes d'activité se complètent le plus heureusement du monde.

Me sera-t-il permis enfin de rappeler que le signataire de ces lignes faisait voter à l'unanimité, le 2 juin 1906, à Tourcoing par le Congrès de l'Union des Sociétés de gymnastique, la résolution suivante destinée à accentuer vigoureusement un état de choses déjà existant.

« Considérant qu'il y a une étroite affinité de but entre les sociétés de gymnastique qui s'efforcent d'entretenir la santé et la vigueur de la race française, et les sociétés mutuelles qui assurent, sur tout le territoire, la lutte directe ou préventive contre la maladie ;

» Emet le vœu :

» 1° Que les mutualités scolaires, post-scolaires et familiales, les sections de pupilles mutualistes qui groupent des adolescents, affilient leurs membres aux sociétés de gymnastique là où il en existe, et créent de ces sociétés là où elles manquent, en recourant aux bienveillants officiers de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France ;

» 2° Que, de leur côté, les Sociétés de gymnastique se mettent pareillement en relations avec les Sociétés mutuelles et étudient le moyen d'y affilier leurs membres, ou — ce qui serait préférable encore et maintiendrait leur pleine autonomie — de se constituer elles-mêmes en sociétés mutuelles ayant pour objet la défense des gymnastes contre les risques spéciaux ou communs qui les menacent. »

Un vœu analogue a été présenté au Congrès national de la Mutualité, à Nancy, en 1909, par M. Charles Cazalet, président de l'Union des Sociétés de Gymnastique, dont la sympathie éclairée pour nos œuvres ne s'est jamais démentie.

Il ne me déplaît pas de constater que les circonstances présentes donnent tout leur prix aux résolutions déjà anciennes de la Mutualité.

LÉOPOLD MABILLEAU,
Président de la Fédération Nationale de la Mutualité.

NOTE DU JOUR

On m'écrit de Paris, qu'il y a une hausse considérable sur les langoustes .. Merci pour elles.

Il paraît que les observateurs l'attribuent à la soie populaire, dont je parlais dernièrement : « Merci pour la langouste, » et je constate avec plaisir que je ne l'ai pas encore entendue grincer à Bastia, ce qui me fait supposer que nous sommes réfractaires aux idioties parisiennes et que nos jolies Bastiaises préfèrent les modes de la capitale à ses mots extravagants.

Pendant que « Merci pour la langouste » horripile les gens sérieux et fait la joie des noctambules de Montmartre, les savants — qui feraient mieux de s'occuper d'autre chose — recherchent l'origine de ce cri succesœur « des z'homards »

Tour à tour les meilleurs comiques et les meilleurs écrivains — qui l'auraient cru ? — revendiquent ce nouveau droit d'auteur. On cite : Fragson, Dranem, Mayol, Dufayel, Alex. Duval, Tristan Bernard, Charles Bénoît (le papa de la Réforme électorale qui prétend aussi à cette paternité !! bizarre !), et enfin, Clemenceau et Maurice Rostand.

C'est à ne pas le croire ! Revendiquer cette soie qui va devenir circulaire en faisant le tour du monde, passe encore pour les comiques cités ci-dessus, mais les écrivains !!!

C'est à vous dégoûter de la langouste.

C'était fatal ! « Merci pour la langouste » a été mis en chanson. On la vend sur les boulevards à Paris On la vendra bientôt, Boulevard du Palais, à Bastia.

Un ami parisien m'assure qu'elle est d'ailleurs stupide, que ce Merci, va devenir le titre d'une revue et aussi d'un ballet aux Folies Bergères. Rien de surprenant. Les stupidités ont toujours du succès, et les hommes stupides quelquefois, ce qui est contraire à l'opinion de La Bruyère, lequel prétendait que l'homme stupide est un sot qui ne parle pas.

Les propagateurs du « Merci pour la langouste » parlent trop.

LORETO.

LES STATUES ÉBAUCHÉES

M. Léon Frapié

Une anthologie de mille volumes ne suffirait pas pour hospitaliser toutes les définitions de l'Art. M. Léon Frapié, sans cligner, nous en a donné la plus juste, et la plus belle, car la beauté n'est assurément le brillant plumage dont on pare une pensée, fût-elle bonne.

« L'art, dit M. Léon Frapié, l'art a pour fin l'émotion ; il n'y aura œuvre littéraire qu'autant qu'il y aura révélation faite à la sensibilité du lecteur. »

M. Léon Frapié, comme tout véritable artiste, n'a jamais failli à cette large doctrine.

Nous avons donc le sens de ses œuvres, qui est le sens de tout ce qui est appelé à durer.

— Il me semble l'avoir toujours connu, ce grand psychologue de l'âme enfantine. Mon premier contact avec son œuvre date de 1904. Mon âge était celui où l'on se mouche avec la manche du tablier. *La Maternelle* était un considérable sujet de discussions, d'enthousiasme. L'académie Goncourt venait de la couronner.

Les impressions de l'enfance sont l'image du futur, en germe. En effet.

Je relisais, l'autre jour, *La Maternelle* et si je comprenais cet ouvrage bien différemment, je n'étais pas moins ému que je ne l'avais été neuf ans auparavant.

Cependant, malgré la puissance, la profondeur, l'émotion enclosses dans *La Maternelle*, et bien que ce

---

66 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par PIERRE SALES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XII

LA VIE CONTINUE

Maintenant, le mot défaillit était nettement prononcé. Et grand'mère ne rétorquait comme son Hélène, à cette déchéance, bien naturelle et cruelle que la première fois, peine s'il n'y avait pas d'homme, dans la famille, pour les relever. Et cela ramenait, inévitablement, grand'mère et sa petite-fille... quand elles étaient seules, face à face... à évoquer, les yeux dans les yeux, bouche contre bouche, la drame qui les avait si cruellement frappées... à parler de la femme, cause primordiale de cette mort tragique... et de la volonté, si formelle, de marquis, que tout le mystère possible entourât, à jamais, la manière dont il avait péri... Sur ce point, du moins, avaient-elles quelque satisfaction ; car, pas un instant, elles n'avaient songé à discuter la volonté du mort ; il était encore le chef de sa maison, quand il avait dicté leur loi à sa fille, à sa famille : et elles obéissaient, toujours, comme à la loi de Dieu ! C'est cela, sans doute, qui avait donné à Hélène l'autorité nécessaire pour imposer aussi la volonté de mort à ce juge d'instruction — puisque plus rien ne semblait avoir été tenté pour pousser plus avant dans la découverte de la vérité... Plus une ligne ne paraissait dans un journal, relative à la mort du marquis...

— Et toi, jamais, jamais auparavant... interrogeait la marquise : jamais cette femme ne s'était trouvée en face de toi ?

— Jamais, grand'mère !

— Et depuis ?.. Jamais le hasard ne te l'a fait rencontrer ?

— Jamais, grand'mère !...

— Et... le fils des obsèques ?.. Ni à l'église ?.. Ni à la gare ?... Quand nous avons transporté le corps en Dauphiné ?.. Nulle part ?

— N'est-il pas de toute évidence, grand'mère, que cette malheureuse doit être étroitement, inséparablement surveillée ?.. et qu'elle jouerait sa vie, si elle commettait la moindre imprudence ?.. Peut être a-t-elle des enfants ?... Je vous ai déjà répondu tout cela cent fois, grand'mère...

— Et je me demande encore si c'est possible que tout cela ait été ?... Et on n'était pas mon Hélène qui l'avait accomplie...

— Et moi, grand'mère, je me demande sans cesse comment j'ai pu, comment nous avons pu, même à nous deux, avoir la force morale, le courage physique nécessaires !... Sans doute, Dieu m'envoyait-il, tout de suite, une épreuve assez dure, pour me tremper définitivement contre l'adversité, contre ce prodigieux bouleversement qui nous rejetait, toutes les quatre, dans la tourmente de la vie...

— Nous avons des amis, ma chérie, qui nous soutiendront... si réellement...

— N'essaye pas de vous illusionner, allez, grand'mère !.. Nous savons ma grand'mère que des banqueroutes... pour la morale... avec cette horrible différence que nous laissant les dettes de mon père... et sans que nous ayons été préparées à cette lutte... dont je n'ai aucune peur pour moi, je vous l'assure bien ! Ce sont mes petites sœurs qui m'inquiètent... Vous, vous accepterez comme moi, sans votre résignation chrétienne, le désastre qui nous supprime du jour au lendemain de la société... Et c'est cela, grand'mère, qu'il faut faire entrer dans ces petites têtes, qui n'admettent pas que nous soyons ruinées... qui persistent, comme vous, à s'illusionner de solutions extravagantes.. de prince Charmants.. de gros banquiers... de jeunes gens délicieux qui seront trop heureux de déposer à leurs pieds une fortune, à défaut d'une couronne... N'est-elles pas poussé les hauts cris, hier, parce que j'ai déclaré que nous ne pouvions plus commander nos robes chez nos fameuses habituelles, et qu'il faudrait se contenter, à l'avenir, d'une ouvrière à la journée... que nous ferions venir chez nous !.. et avec qui, même, nous devrons travailler, pour n'avoir pas trop de journées à l'employer !

***

L'opposition des deux parties sœurs, pour ne traduire de façon d'exprimer, n'est était pas moins nette. Tout d'abord, malgré les explications que leur grande sœur avait essayé de leur donner en douceur, puis très nettement, un peu brutalement même, car elle ne se croyait pas tenue aux mêmes ménagements qu'avec sa grand'mère — Mlles Mathilde et Antoinette se refusaient à croire qu'on fût réellement ruinée.

Aucun raisonnement ne viendrait à bout de l'entêtement de la petite tête, si fine, si jolie, de Mathilde, avec des yeux bleus très clairs, mais qui semblaient n'avoir aucune clarté sur la vie moderne : rien ne la ferait démordre de cette idée, que, profondément comme il faut, pleurer, bien élevée, indifférente à la vieillesse, accomplissant toutes ses devoirs mondains, elle réussirait à décrocher le mariage possible, si ce n'est le mariage... Et une fois la liquidation terminée de toutes les affaires de son père, et elle devait aider à la marche de la maison par son travail, elle accomplirait simplement sa part de bonheur en jeune fille du monde, c'est-à-dire qu'elle exécuterait de petits travaux, discrètement, anonymement si possible : elle les vend ait grâce à « l'amitié ». Mais on ne connaîtrait jamais ouvertement ce demi-scandale, d'une demoiselle du Comdrale, travaillant de ses mains, pour gagner de l'argent !

Mlle Antoinette n'avait pas de si fiers raisonnements et avouait, tout bonnement, à grand'mère, que « ça l'embêterait » de travailler... à quoi que ce soit... voilà tout !.. Pour elle, d'ailleurs, la reine, contre laquelle s'appuyait à combattre si héroïquement Hélène, n'était qu'une mauvaise passe, dont un coup de fortune, que rien encore n'annonçait, mais qui éclaterait inévitablement, les débarrasserait. Il n'était pas possible que les trois demoiselles du Comdrale, du jour au lendemain, devinssent de pauvres petites personnes, soumises au travail commun à toute l'humanité ! Quand on est venue au monde en une demeure seigneuriale, et qu'on a été élevée dans le luxe, et qu'on veut y toujours autourée d'hommages, et que vous avez toujours eu de jolies robes, de beaux chapeaux, et tous les colifichets que vous pouviez désirer... cela ne change pas tout d'un coup, brusquement ! On a mal de notre... Puis on recommence, et encore mieux.

soit, peut-être, le chef-d'œuvre de M. Léon Frapié, rien ne serait de plus mauvais goût que l'accolage invariable, unique, de ce titre au nom de son auteur.

M. Léon Frapié, certainement, est toujours égal à lui-même. Il le prouve bien à quiconque a lu *Marcelin Gagard, Les Obsédés*,, la magistrale *Marie d'Août*, qui a remporté, en 1912, un triomphal succès, et son dernier recueil de contes, *L'Enfant perdu*.

Oui, M. Léon Frapié demeure partout le probe, l'émouvant écrivain. Il ne se défend pourtant pas, quelquefois, d'une petite pointe d'ironie du meilleur aloi... Dans cette note, aucun conteur, aucun romancier d'aujourd'hui, n'a autant de finesse. C'est du Voltaire le meilleur, avec en plus une larme au coin de l'œil, au coin des lèvres un sourire attendri...

J'ajoute que M. Léon Frapié est heureux : Mme Frapié a le cœur aussi grand que l'intelligence large... Et je doute fort qu'il existe beaucoup de ménages d'hommes de lettres pareils à celui-ci. —

DOMINIQUE VECCHINI.

CALVI

Conseil d'Arrondissement

Comme suite à notre article du 15 courant, nous publions ci-après les vœux et les rapports qui ont été déposés et adoptés par le Conseil d'Arrondissement dans sa séance du 13 octobre :

Le capitaine Casta, conseiller d'arrondissement du canton de Muro, vice président du Conseil, dépose sur le bureau les vœux ci-après :

Félicitations au Gouvernement

Le Conseil d'Arrondissement de Calvi félicite le Gouvernement d'avoir soutenu victorieusement la grande lutte parlementaire sur la loi de 3 ans et avoir ainsi donné à notre armée nationale les forces nécessaires pour faire face à toutes les éventualités extérieures.

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Petite vicinalité

Le Conseil d'Arrondissement,

Considérant que les chemins de la petite vicinalité sont dans un très mauvais état d'entretien ; quelques-uns, par suite des pluies torrentielles de juin 1912, sont même hors d'usage, d'autres sont dangereux à parcourir avec des bêtes de somme et même par les piétons.

Emet le vœu,

Que, pendant 2 ans consécutifs, chaque commune dispose de la moitié, *à titre extraordinaire*, des prestations en nature pour les réparations des chemins de la petite vicinalité de son territoire.

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Vœu sur la fréquentation scolaire

Considérant que c'est dans la rue que se forme et se recrute le contingent des mauvais sujets, et que l'un des plus sûrs moyens d'enrayer ce néfaste recrutement est de soustraire l'enfance aux suggestions de la rue et des mauvaises fréquentations ;

Considérant qu'un grand nombre d'enfants ouvrent les rues pendant les heures de classe, perdent leur temps, contractent des habitudes de paresse et de débauche et sont souvent victimes d'accidents ;

Considérant qu'il existe dans les communes des écoles de garçons et de filles où l'enseignement public, grâce au Gouvernement de la République, est donné gratuitement ;

Le Conseil d'arrondissement prie M. le Préfet d'inviter les maires à prendre des arrêtés interdisant aux parents et tuteurs d'enfants de leur commune respectives de les laisser vagabonder pendant les heures de classe.

Ordonner que la gendarmerie et le garde champêtre soient chargés de ramener à l'école les enfants d'âge scolaire et dresser des contraventions contre les parents coupables de manque de surveillance envers leurs enfants.

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne convendrait pas ou en rembourser le montant.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 octobre.

En sympathie avec les places étrangères, le marché débute de façon satisfaisante Par la suite le manque de transactions fait qu'il s'alourdit, pour clôturer au dessous des limites de la veille. Les nouvelles d'Orient pas plus que celles du Mexique ne justifient en rien ces lichenses tendances. Notre Rente ressort à 87 62. A part le Turc calme à 86.50 et les Russes, les Fonds Etrangers s'inscrivent en moins value, l'Extérieure finit à 91.35. Nos Grandes Institutions de Crédit se montrent très résistantes, on a négocié le Crédit Foncier à 900, le Crédit Lyonnais à 1.663, le Comptoir National d'Escompte 1.064 et la Société Générale à 819.

Réaction du Suez à 5.700. Les valeurs de transports et d'électricité sont peu animées. Baisse des Métallurgiques et Charbonnages Russes. Les titres cuprifères s'inscrivent en moins value. Rio : 965.

En Banque, les Mines d'or sont offertes. Diamantifères hésitantes. Les Caoutchoucs accentuent leur faiblesse Les Industrielles Russes ne se relèvent pas.

Grands Chemins Français diversement traités. Nord 1 45, P. L. M. 1 317.

Assistance aux Vieillards

Le Maire de la Ville de Bastia prévient les Vieillards, Infirmes et Incurables que la distribution des bons de secours du *3e trimestre* 1913, aura lieu à l'Hôpital Civil ce Jeudi 23 octobre courant au samedi 25 inclus, de 2 à 4 heures de relevée.

Les bons non retirés seront remboursés au Trésor.

Bastia, le 20 octobre 1913.

Le Maire,
J. B. DE CARAFFA.



Odol non seulement nettoie les dents mais il les préserve aussi de la carie.

Nécrologie

Madame LOQUENTE

A quatre heures de relevée ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Jeanne Loquente née Daveti, qui s'est éteinte à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Cette excellente femme voyait les années se succéder aux années, sans infirmité, lorsque la mort de son fils, le regretté commandant Loquente, est venu briser son cœur et lui faire une blessure qui est restée béante jusqu'à son dernier soupir.

Le deuil était conduit par MM. Etienne Casanova, les commandants Daveti, M. l'abbé Zittera et d'autres parents que suivait une affluence d'amis.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean, où avait été dressé un grand catafalque.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous adressons toutes nos condoléances à Mlles Loquente, à Mmes Valery, Loquente, Casanova et à MM. Daveti.

CIGARETTES **JOB**

En vente dans tous les débits de tabacs

Avis Administratif

Avis relatif au nombre d'arbres des Pépinières du Département

Arrondissement de Bastia

Amandiers 800 — Pommiers 500 — Reines Claudes 600 — Cognassiers 400 — Pruniers 500 — Abricotiers 400 — Mûriers 400 — Noyers 300 — Orangers 200 — Châtaigniers 600 — Poiriers 600 — Pêchers 400 — Cérisiers 500 — Figuiers 200 — Grenadiers 400 — Câtratiers 200 — Noisetiers 600 — Bigarreautiers 80. — Vigne (racinés reparia-riparias) 2.000 pieds. — Totaux : 10 000.

Arrondissement de Calvi

Amandiers 1.000 — Pommiers 400 — Pruniers 1.000 — Pêchers 200 — Châtaigniers 300 — Tilleuls (haute tige) 200 — Poiriers 300 — Cognassiers 600 — Mûriers 300 — Noisetiers 250 — Mûriers 1.200 — Vigne (riparia-rupestris raciné) 200 — Boutures Riparia-Rupestris 3.000 pieds. — Totaux : 8.250.

Arrondissement de Corte

Amandiers 1.700 — Châtaigniers 800 — Poiriers 250 — Noyers 600 — Mûriers 900 — Cognassiers 300 — Pommiers 250 — Pêchers 900. — Totaux . 6.400.

Arrondissement de Sartene

Amandiers 1.200 — Abricotiers 200 — Châtaigniers 1.900 — Grenadiers 200 — Ormeaux noirs 200 — Platanes 200 — Pommiers 500 — Sorbiers 200 — Tilleuls 200 — Acacias 200 — Catalpas 200 — Figuiers 200 — Marronniers d'Inde 200 — Noyers 200 — Pêchers 200 — Poiriers 500 — Pruniers Reine Claude 200 — Peupliers de la Caroline 500 — Vigne Américaine 3.000. — Totaux : 10.000.

Ajaccio, le 10 octobre 1913.

Le Préfet de la Corse,
TIRION.



Elle avait eu une jeunesse ou ne peut plus heureuse mais au moment où elle devint jeune fille, les tourments, les souffrances de l'anémie, de la chlorose, lui firent connaître de mauvais jours. Comment retrouva-t-elle son bonheur perdu ? Grâce aux Pilules Pink, le plus puissant régénérateur du sang, tonique du système nerveux, qui lui rendirent la santé. La jeune fille dont il s'agit est Mlle Marguerite Geoin, qui habite chez ses parents, à Domessin, par Pont-de-Beauvoisin (Savoie).

« J'ai souffert, dérit-elle, d'une profonde anémie. C'est au vain que j'avais pris toutes sortes de remèdes. J'étais toujours triste, pâle ; un léger effort m'essoufflait, j'avais beaucoup maigri et je ne mangeais pas. Mes parents étaient désespérés et je croyais moi-même ma guérison impossible. On m'a fait prendre enfin vos Pilules Pink et dès que je les ai eu prises, je me suis sentie beaucoup mieux. J'ai sentiment forces revenir et avec elles l'entrain que donne la bonne santé. Mes couleurs sont revenues rapidement, mon poids devint normal et tous mes malaises ont disparu les uns après les autres ; Dans mon entourage, tout le monde a été stupéfait de cette rapide guérison, et, dans notre petite localité, cela a fait pendant quelques jours l'objet de toutes les conversations. »

On trouve les Pilules Pink partout.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 21 oct.

Observations faites par **M. QUILICI**
pharmacien de 1re classe à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 16 à midi + 18.5 ; à 6 heures du soir + 15.6
Maxima + 19 ; Minima + 13°.
Baromètre : 7 heures du matin 765 mm. midi, 765 mm. — 6 h. du soir, 765 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, Ques nuages.
l'après-midi,

Au Palais

A l'audience de la Chambre civile de la Cour d'Appel, présidée par M. le premier président Levie-Ramolino, M. Angeli, bâtonnier, a présenté M. Sampiero Gavini, fils de l'honorable conseiller et ancien député, licencié en droit de la Faculté de Paris, pour sa prestation de serment en qualité d'avocat.

Le jeune stagiaire se fait inscrire au barreau de Bastia, où il trouvera le souvenir de tant d'éminents avocats qui ont porté son nom et dont les échos du palais répètent encore les brillants succès oratoires.

Il a trop de qui tenir, pour ne pas tarder à prendre vite un bon rang parmi ses confrères.

Chez les Intimes

Les Intimes ont fait, samedi soir, une réception d'adieu à l'un des plus anciens et des plus dévoués de leurs membres, M. A. Maestracci, récemment nommé mécanicien-ajusteur au Maroc.

La soirée s'écoula heureuse dans ce beau cercle d'amis, où tous les sociétaires, unis dans un même esprit de solidarité, savent si bien embrasser les règles d'une étroite fraternité.

Causerie, toasts, musique, rien ne manqua à la fête

Ou but au bonheur, à l'heureux retour du cher Intime, et chacun fit des vœux pour que la fortune pût lui sourire au gré de ses désirs.

Coups et blessures

A. J., qui ne compte que dix sept printemps, avait fait hier maintes ravages.

Le vin ne fut que trop généreux.

D'un naturel plutôt vif, il devint agressif, et, s'oubliant outre mesure, il fendit la lèvre supérieure au jeune Laurenti.

Le nommé T., qui se trouvait alors à deux pas de L., reçut lui-même un coup de pied qui lui fit à la jambe gauche une large écorchure.

Avis

Les départs de Bastia des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin *pour Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

Femina Cinéma

Ce soir ce bel établissement donnera « La Mort de Lucrèce, » fait historique de l'époque Romaine.

Lucrèce, femme de Collatin, est citée en exemple pour ses vertus. D'une grande beauté, elle n'a d'autre amour que celui de l'homme qu'elle a choisi pour son maître.

Sextus, fils de Tarquin le superbe, septième roi de Rome, conçoit le projet de posséder Lucrèce, qui préfère se donner la mort plutôt que de faillir à l'honneur.

La mort de Lucrèce soulève le peuple de Rome, excité par Brutus, parent de Lucrèce.

La foule se rue dans le palais de Tarquin et, après avoir détruit les insignes du pouvoir personnel proclame la République romaine, née du sang de Lucrèce.

Ce film d'une grande beauté sera très apprécié par le nombreux public qui fréquente Femina-Cinéma.

Au Port

Arrivées du 18 au 20 Octobre :

Vap. franç. « Corsica », cap Santini, de Saint-Florent, pas 12 ton
Vap. franç. « Liamone, » cap. Maury, de Nice, 62 pass., 30 ton.
Vap. ital « Lombardo », cap. Borgna, de Livourne. 2 pass. 20 div.
Vap. franç. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 14 pass., ton. div.
Vap. franç. « Corte II », cap. Carrière, de Marseille, 105 pass 276 ton.
Vap. angl. « Raven, » cap. Nelson-Smith, de Livourne, en transit.
Vap. franç. « Saint-Clair, » cap. Clavelly, de Cette 100 pétrole

Départs du 18 au 20 Octobre :

Cutter ital. « Virginia, » cap. Alocci pour Gênes, 35, charbon
Cutter ital. « San Francesco. » cap. Pignatelli, pour Gênes, 35, charbon.
Vap. franç. « Corsica, » cap. Santini, pour Saint-Florent, pas. 11 ton.
Vap. franç. « Liamone, » cap. Maury, pour Livourne, 8 passag. 6 ton.
Vap. angl. « Scholard, » cap. Knight, pour Naples, 267, extrait de châtaig.
Vap. ital. « Lombardo », cap. Borgna, pour Maddalena, 6 pass. 14 ton.
Vap. franç. « Liamone, » cap. Maury, pour Marseille, 269 passag., 136 ton.

A vendre

Pour cause de départ *divers objets mobiliers ; machine à coudre.*

S'adresser rue Favalelli, 6, au 3me étage.

A louer

Appartement au 3e étage, maison Vittini, rue de l'Opéra, en face la rue Abbatucci.

Etude à vendre

S'adresser à M. Colsoncini, huissier près le Tribunal civil de Première instance de Sartene.

Vermicelliers

On demande des ouvriers vermicelliers.

S'adresser à MM. Mateo frères, place d'Armes, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

20 oct. — 21 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien . 87 35 — 87.05
— de 3 0/0 amortis. . 91.00 91 00
ex coupon :

M. BAUDIN
en Tunisie

Paris, 21 octobre.

Le Ministre de la Marine est arrivé aujourd'hui, à Tunis, venant de Mettlaoui.

Interviewé par des journalistes, M. Pierre Baudin a déclaré que tous les rouages, existant actuellement à Bizerte, seront renforcés, afin que ce port puisse offrir à nos escadres les ressources exigées par une campagne dans la Méditerranée.

M. Pierre Baudin quittera Tunis demain pour rentrer en France.

Le croiseur cuirassé *Ernest Renan*, portant le pavillon du Ministre de la Marine, débarquera M. Pierre Baudin à Marseille, puis rentrera à Toulon.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER
Un employé blessé

Paris, 21 octobre.

Le train 505, de Paris à Brest, a tamponné, non loin de la gare de Brest, la machine d'un train de marchandises.

Le mécanicien a été blessé.

Les tenders des deux trains ont déraillé et les fourgons ont été brisés.

A LONDRES
BANDE DE VOLEURS

Londres, 21 octobre.

Une bande de voleurs, que la police estime être la plus habile qui ait visité Londres, a dévalisé, entre samedi et lundi, un magasin de bijouterie de *Regent-Street*, et s'est enfuie avec un butin de bijoux, estimé à 400.000 francs.

Les voleurs ont laissé, dans le magasin de bijouterie, tout un arsenal perfectionné d'outils de cambriolage et notamment, des perceuses électriques, avec lesquelles ils ont dû attaquer le coffre-fort.

LE MINISTRE DU TRAVAIL à Lens

Paris, 21 octobre.

M. Henry Chéron, ministre du Travail, arrivera demain à Lens. Il se rendra dans le bassin houiller, afin d'enquêter au sujet des lois intéressant les mineurs, dont la discussion commencera dès la rentrée des Chambres.

Le Ministre recevra à Lens une délégation de la Fédération des mineurs, qui lui exposera les desiderata des ouvriers.

EN ALLEMAGNE
SERVICE FUNÈBRE
pour les 28 Victimes du « Zeppelin

Berlin, 21 octobre.

Un service funèbre a été célébré aujourd'hui, à midi, à l'église de la garnison de Berlin, pour les vingt-huit victimes de la catastrophe du *Zeppelin*.

L'empereur Guillaume y assistait, ainsi que le prince Henri et le prince Adalbert.

Après la cérémonie, les corps, qui doivent être inhumés à Berlin, ont été transportés solennellement au cimetière de la garnison, tandis que les autres ont été dirigés sur les différentes gares.

LES AFFAIRES D'ORIENT
L'ultimatum de l'Autriche

Paris, 21 octobre.

L'attitude de l'Autriche fait diversement commentée en Italie, car c'est bien un ultimatum que l'Autriche serait décidée à adresser à la Serbie, si elle n'obtenait pas satisfaction.

La réponse de la Serbie

Le gouvernement serbe a adressé, à ses représentants à l'étranger, une circulaire leur déclarant que ses troupes ont reçu depuis plusieurs jours l'ordre de ne plus avancer, mais de conserver, à titre provisoire, les positions où elles se trouvent actuellement.

La Serbie estime qu'il serait de l'intérêt commun des Serbes et des Albanais d'accepter certaines modifications comportant des sacrifices des deux côtés.

Mais il n'y a là qu'une opinion qu'elle se propose de soumettre à l'arbitrage des puissances.

C'est vis-à-vis de la collectivité des six puissances seule que la Serbie s'estime liée par les décisions de la Conférence de Londres

EN AUTRICHE
UN GRAND MARIAGE

Vienne, 21 octobre.

Aujourd'hui a été célébré, en la chapelle du château de Prahonitz, le mariage du prince Ferdinand de Lobbonitz, fils du prince Ferdinand, chambellan de l'empereur d'Autriche, et membre de la Chambre des Seigneurs, avec la comtesse Hélène de Silva Tarouca, fille du conseiller intime et membre des Seigneurs.

A L'EXPOSITION DE GAND
La fête des Chrysanthèmes

Paris, 21 octobre

Le palais des Floralies de Gand s'ouvrira, le 27 octobre, pour une dernière fête des fleurs, la fête des Chrysanthèmes.

Ce vaste palais occupe le centre du parc de la ville, qui est depuis cinq mois le parc de l'Exposition.

En organisant, cette Exposition, M Joseph Casier s'est avisé de reconstituer — par le document par limage, le mobilier, les bibelots, les ustensiles domestiques, les broderies et les orfèvreries d'église, les armes, les tapisseries, — une sorte de tableau de la vie civique, familiale, corporative, religieuse, intellectuelle des populations d'autrefois, riveraines de l'Escaut, de Cambrai à la Flandre Zélandaise.

VINS

AUGUSTE AITELLI
3, Boulevard de Toga, 3, Bastia

Vin rouge du domaine de Vignale à **0.45** le litre.
Vin de coteau à **0,50** le litre.
Vin blanc et rosé à **0.55** le litre.
Vins fins en bouteilles. — Muscat. — Vin de quinquina. — Champagne.
La Maison prête aux clients Bouteilles, Dames jeannes et Barils.
On porte à domicile

AVIS DE DÉCÈS

Mme Emilie Flach et M. Emile Flach, Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco ;
Mme Louis Belgodere de Bagnaja et M. Louis Bergodere de Bagnaja, juge de paix de Bastia ;
Mademoiselle Ernestine Flach ;
M. Louis Flach, substitut du Procureur de la République de Lille, et Mme Louis Flach ;
M. Henri Flach, sous préfet de Moissac ;
Mme Paul Adam et M. Paul Adam, secrétaire particulier du Ministre d'Etat de Monaco, et leur fils ;
Mme Amélie Arena, veuve Léonard Limperani ;
Mme Angèle Flach, veuve Costa ;
Mme Marie Coulbeaux, veuve Louis Flach ;
Les familles Arena, Tommasi, Santi, Flach ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME AIMÉE ARENA
Veuve LOUIS TOMMASI

leur mère, belle-mère, grand'mère, arrière grand'mère, sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, le 19 octobre 1913, dans sa quatre vingt-septième année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu mercredi 22 octobre, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 4, rue Saint Angelo.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

FEMINA-CINÉMA
4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances.

La Mort de Lucrèce
fait historique de l'époque romaine
en 2 parties et 10 tableaux

Les vertus de la belle Lucrèce — Sa fidélité — Déshonorée par Sextus, fils de Tarquin le Superbe, 7e roi de Rome — Lucrèce se donne la mort. — Le peuple de Rome soulevé par Brutus — La chute de Tarquin — La proclamation de la République romaine.

1. *La Vengeance du sergent de ville*, comédie.
2. *Polydor gymnasiarque*, comique.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.
Réduction pour militaires et enfants.

A LA RÉSERVE
Huitres et Coquillages

M. POLACCI MICHEL
11, Place Saint-Nicolas, Bastia

POLACCI MICHEL a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir de jeudi prochain, 18 courant, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'Huitres et Coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à eau courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huitres vertes, la douzaine	1.30
Huitres de Marennes surfines, la douz.	0.90
Clovisses première qualité, la douz.	0.20
Moules de Calais, 1er choix, la douz.	0.10

On livre à l'intérieur sur commande

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ
FRANGES EN PERLES DE BOHÊME
VERRERIE NOUVELLE
ACCESSOIRES — INSTALLATIONS
— Prix de Fabrique —

BIANCHI Benoît
2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

Rhum Grands Mornes
Marque de Prédilection
de GET FRÈRES. — 1795

MODES
Madame FRIVOLI

rentrant de Paris, annonce à sa nombreuse clientèle que son Salon de Modes est ouvert.

Rue Abatucci, 1, rue de l'Opéra, 22

PIPPERMINT GET
Liqueur de Sport et de Soirée

Propriétaires-Viticulteurs
qui désirez vendre vos vins nouveaux

S'adresser à M. JOSEPH LARINI, Etablissement Vinicole, à *Lupino*, près *Bastia*.

MARC DE RAISINS

Quantité importante serait vendue pour fabrication Eau-de-Vie. On disposerait sur place alambic de grande capacité.

S'adresser à M. Joseph LARINI, Etablissement Vinicole, Lupino.

Demander partout l'Excellent
Champagne A. de Marconnay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

Agence Maritime de Transports
Maison fondée en 1885

Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.
Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.
Dépôts de cadres et camionnage
A. PADOVANI, *Bastia.*

Installations Electriques
J. GANGLOFF
Boulevard du Palais (enface le Lycée)
— BASTIA —

DEMANDEZ LE
RHUM
EXTRA SUPÉRIEUR
Seul RHUM parmi les marques importées EN FRANCE
Habitation L'ENFANTON
Mis en bouteille à la MARTINIQUE même.
Voir le cachet de la Mairie de SAINT-PIERRE de la MARTINIQUE sur toutes les étiquettes, approuvé par la signature du Maire.
SE TROUVE DANS TOUS LES CAFÉS

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 26, Boulevard de Rignier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et Lianz. Carreaux-Mosaïques au ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux Boulevard de Gaulle, 4.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
48, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronde ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
NOTA. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner une garantie.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Placages et Médecins
Accessoires de pontes et lunettes — Outils
Appareils isolateurs de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET GRADINS EN PIERRE DE GRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

ARGUS DE LA PRESSE
FONDÉ EN 1879
Le plus ancien bureau de coupures de Journaux
« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'Argus de la Presse, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet. »
HECTOR MALOT (ZYTE p. 70 et 213).
« De ce fait constant d'articles de journaux que l'Argus de la Presse envoyait à Vallobra, matin et soir, on tirera environ était étrangers il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits. »
PAUL ALEXIS (VALLOBRA, p. 185 186).
« Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos Argus, qui m'ont toujours rendu de réels services. »
(Lettre du marquis de Morès, 1892).
L'Argus de la Presse se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.
L'Argus lit 12.000 journaux par jour.
Bureaux : Faubourg Montmartre, 27, rue Bergère, PARIS.

CÉDRATINE
Grande Liqueur de marque

VIN du CAP CORSE au QUINQUINA
APÉRITIF — TONIQUE FORTIFIANT
L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole.
MARQUE DÉPOSÉE
Se méfier des Imitations
Le seul devant être servi à la demande d'un
VIN DU CAP

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
LA CÉDRATINE
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 Fév. 1904

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crus de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de moyens préalablement choisis, Genovesella et de Rabiolata.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Vve Cliquot. — Pipet Berthiot, Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour siroper Limon et Grenadine
Parfumerie des maisons les plus renommées
Maison M.-A. ORTOLI
BASTIA, 18, Place Saint-Nicolas, 18, BASTIA

AVIS
MAISON DE CONFIANCE

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

LE PLUS FIN DE TOUS LES BEURRES
MARQUE DÉPOSÉE
BURRO NATURALE C.R MILANO
SE MÉFIER des contrefaçons et imitations
EXIGER sur les pains les initiales C. R répétées autour de la marque centrale
BEURRE DE MILAN GARANTI NATUREL
En vente chez M. Gregory, épicier, rue Napoléon, Bastia

CAFÉ SOAVI
RENOMMÉ
POUR SON CAFÉ EXPRESS

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 317 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 22, Pl. Paoli, BASTIA

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 273
JEUDI 23 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues chez MM. les Agents aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Insertions 3e page 0.75 — Réclames 0.50 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	2 fr. 50	5 fr.	10 fr.
Union postale, et autres pays	3 fr.	6 fr.	12 fr.

Un an réparti pour les manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 7 h. 45 m. — Coucher, 5 h. 38 m.
Dernier quart, le 22. — Pleine Lune le 29.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean Capistrano
Fête de Demain : Saint Raphaël, arc.

22 OCTOBRE

CHRONIQUE HUMORISTIQUE

Rêves d'Allemands. — Excentricités féminines. — L'entente franco-espagnole. — Saint-Saëns et le Kaiser. — Un lycée moderne. — Les sans-culottes allemands.

Dernièrement, une revue allemande m'est tombée entre les mains. Un article signé Georg Erdmann a surtout attiré mon attention. Il est très long, comme tout ce que pondent les Allemands. Mais voici un passage assez suggestif qui a rapport à la France :

« Une guerre favorable pour l'Allemagne n'amènerait même pas une paix réelle entre elle et la France. D'ailleurs, là n'est point le devoir, lequel consiste plutôt à affaiblir la France de façon telle qu'elle perde son caractère menaçant et dangereux, ce qui permettrait à l'Allemagne de ramener ses propres armements à l'état normal.

» Pour atteindre ce but, il faudrait reprendre à la France tout ce qui a fait partie naguère de la Lorraine, et ce qui lui reste encore de l'Alsace, ainsi que tout le territoire de la Meuse.

» En outre, la France serait astreinte à restituer à la Belgique tous les départements du Nord, contre quoi la Belgique céderait à la Hollande la partie flamande, où la population est de langue allemande.

» Quant à l'Italie, elle avancerait sa frontière de l'Ouest, jusque dans la vallée du Rhône, y compris la Savoie, et, autant que possible, annexerait Tunis. »

Voilà leurs désirs ; ce ne sont pas encore des réalités...

—oOo—

Oh ! la mode féminine ! Quand donc s'arrêtera-t-elle dans ses excentricités ? Un journal sérieux donne de temps en temps des idées sur les toilettes des femmes et joint un croquis de la toilette : ce sont des collections de caricatures ; on dirait des travestissements du Mardi-Gras.

Tenez, Mesdames, voici une des dernières toilettes lancées : Faites-vous faire une robe à fourreau blanche, posez dessus un blouson-tunique de brocké blanc, serré plus haut que la taille et s'arrêtant à la hauteur du nombril ; mettez à ce blouson une garniture de plumes d'autruche rubis qui vous tomberont ainsi sur le ventre..., et sortez avec ça. Vous aurez un joli succès, croyez-le, les chiens n'aboieront peut-être pas, mais les gamins vous feront cortège dans les rues et l'on vous regardera comme une bête curieuse déséquilibrée. Telle est la toilette qu'on est en train de lancer à Paris, ville de lumière et de goût.

En Amérique, tout cela est trop simple ; les belles dames viennent d'adopter, pour le soir, la robe transparente trempée dans une solution de phosphore ; toilettes phosphorescentes. Les suiveurs de femmes auront la besogne bien simplifiée ; c'est un acheminement vers la femme verrissant.

Qu'inventera-t-on encore pour enlaidir la femme ?!

—oOo—

Il semble que, de plus en plus, une entente vraiment cordiale se prépare entre la France et l'Espagne. Le jeune roi Alphonse XIII, interviewé par un journaliste du *New York Herald*, qui lui demandait ce qu'il pensait du mouvement actuel vers une entente franco-espagnole, lui a dit ceci :

« Depuis onze ans que je suis roi, je crois avoir bien montré où allaient mes sympathies, je ne puis pas oublier que mon nom de Bourbon est un nom français.

» Une étroite collaboration est nécessaire dans l'œuvre difficile que les deux pays ont entreprise au Maroc. Il faut donc que la France et l'Espagne marchent « hand in hand, » comme on dit en anglais. »

Nous marcherions donc la main dans la main avec l'Espagne, la République du Portugal suivrait évidemment le mouvement, l'entente cordiale avec l'Angleterre, l'alliance avec la Russie, voilà, il me semble, de quoi contrebalancer largement la Triplice. Ce sera là le véritable équilibre européen.

Le voyage que M. Poincaré a fait dernièrement en Espagne aura des conséquences très favorables pour nous, et une heureuse influence. Déjà, M. Barthou, président du Conseil, à l'inauguration de l'Ecole française de Saint-Sébastien, avait, dans un magnifique discours, planté les premiers jalons de cette alliance qui existait déjà dans les cœurs des deux nations.

—oOo—

M. Saint-Saëns, le célèbre compositeur français, a failli avoir des démêlés avec l'Allemagne, démêlés non diplomatiques mais artistiques.

L'Opéra de Berlin l'avait invité à assister à la 100e représentation de *Samson et Dalila* qu'il devait diriger en personne, mais l'opéra ne devait pas être donné en entier. Le pauvre Samson, qui avait déjà subi, dans le temps, des coupures de cheveux de la part de sa femme Dalila, était destiné à subir à Berlin d'autres coupures de la censure allemande. Le maître a protesté, et Guillaume II a ordonné, par lettre spéciale, au Directeur du théâtre de Berlin, d'avoir à monter l'opéra de Saint-Saëns en entier. On s'est incliné, et M. Saint-Saëns a pu, le 12 octobre courant, diriger son œuvre dans une soirée de gala à laquelle assistaient les princes, les princesses et le Kaiser lui-même.

—oOo—

Un nouveau lycée de jeunes filles va s'ouvrir à Paris, le lycée Jules Ferry. On apprendra aux élèves, outre les lettres et les sciences, beaucoup d'autres choses fort utiles : la couture, le repassage du linge, la façon de faire la cuisine, la danse, le tango, le tennis, etc. Voilà qui est parfait. La danse sera assurément d'une grande utilité à la jeune fille, qui fera probablement la connaissance de son futur mari dans une soirée mondaine, mais comme la danse n'est pas, en général, la préoccupation unique des jeunes ménages, à moins de danser devant le buffet, la jeune ancienne élève du lycée Jules Ferry sera bien aise d'avoir appris également à être une bonne cuisinière, car si, par la danse, elle a pu se trouver un mari, c'est par la bonne cuisine qu'elle le retiendra chez elle. La femme idéale en effet, est celle qui peut, en quittant son bal, sa lessive ou ses fourneaux, se mettre au piano pour exécuter une sonate de Mozart, chanter un air d'opéra ou conduire un cotillon dans une soirée mondaine.

J'ai connu de ces femmes-là qui ont toujours fait la joie de leur intérieur et le bonheur de leur mari. Le lycée Jules Ferry, à en juger par ses programmes, veut nous donner des générations de ces femmes accomplies, tant mieux ; tout le monde y gagnera, les futurs maris et la Société.

—oOo—

Le Kaiser, devant passer dernièrement une grande revue d'automne à Posen, avait ordonné que les hommes porteraient le pantalon blanc. Malheureusement le temps ayant été très pluvieux, les colorants n'ont pas bien fait, avaient fait mettre à leurs soldats le pantalon de drap, leur recommandant toutefois de porter leurs pantalons blancs dans le sac.

Trente mille hommes arrivent donc sur le champ de manœuvre avant la revue, attendant l'Empereur.

Mais le généralissime, connaissant les ordres du Kaiser, constate avec fureur que ses ordres n'ont pas été exécutés et exige que les pantalons blancs s'exhibent.

Les milliers de spectateurs assistèrent à ce spectacle peu banal de trente mille hommes changeant de pantalons sur place, bannières au vent. Certains soldats, les ordonnances, durent même prêter leurs culottes à leurs chefs et durent défiler en simples caleçons disséminés, dans le tas. Le soleil s'est mis de la partie, heureusement pour ces pauvres soldats demi-nus, et l'Empereur n'y a vu que du feu..., mais avec le soleil il aurait pu voir la lune.

HORACE VANDA.

NOTE DU JOUR

Fils contre père : on peut dire ; Te père, toi fils.

Le Kaiser actuel supportait mal l'autorité paternelle d'un empereur d'Allemagne qui était pacifique et ne se préoccupait pas d'entretenir la poudre sèche destinée à faire mouiller tant de paupières.

Le Kronprinz, c'est-à-dire, l'héritier de l'épée aiguisée, estime qu'à son tour, il peut traiter son papa, comme celui-ci avait traité le sien. Ce jeune casqué, botté, éperonné, sanglé, que les journaux nous représentent en grande tenue, les yeux méchants, pour la deuxième fois se cabre contre les idées de l'Empereur régnant, et souhaite probablement d'être appelé bientôt à régner. (Attention, typo, ne mettez pas araignée).

La première fois, il désapprouva la politique marocaine impériale, en applaudissant d'une tribune du Reichstag les orateurs qui la critiquaient.

La deuxième — c'était hier, — dans une lettre qui fait un tapage du diable dans le Landernau prussien, il s'élève contre l'avènement de son beau-frère au trône de Brunswick si cet avènement n'est pas accompagné d'une renonciation explicite du prince Ernest — auguste pour lui-même et pour ses descendants.

Si cette intervention d'un jeune homme contre Papa, se produisait en France, comme tout y finit par des chansons, on chanterait bientôt : « La complainte du Kronprinz », avec ce refrain : Aucune, Auguste, ta me fais langue... Mais cela se passe au pays de la choucroute au lard, où tout ce qui concerne les empereurs passés, présents et futurs prend une importance colossale.

Dès lors, tous les Allemands sont émotionnés : les pangermanistes approuvent hautement le fils, et les autres s'inquiètent de savoir, si l'autoritaire et turbulent Kaiser va se laisser influencer par son bouillant fils ?

A en juger par les deux interventions antipaternelles de celui-ci, qui est incontestablement suggestionné par les partisans de la guerre, nous sommes fixés sur ce qu'il ferait si le Kaiser venait à mourir subitement.

C'est donc le cas, une fois de plus, de crier à nos gouvernants : Cavsant Consules.

LORETO.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Une Excursion au San Pedrone

(Suite et fin)

V.

Par des escaliers creusés dans le granit de cette roche que nous contournons toujours, sans pouvoir l'aborder de front, nous gravissons, une demi heure durant, jusqu'à l'extrême pointe. Trois croix plantées là, nous rediront, en passant, la piété des pèlerins venus par ici ; enfin, nous arrivons juste à temps pour contempler ce merveilleux lever de soleil sur le San Pedrone pour lequel nous avons fait tant de chemin. Spectacle très vanté que beaucoup ne trouvent comparable qu'à celui que l'on a du haut de l'Incudine.

On ne nous avait pas trompés ; c'est un panorama splendide que nous avons là sous les yeux. Malheureusement, ce matin, le temps, légèrement nébuleux, obscurcit d'une espèce de brume les côtes de Toscane, les îles italiennes du littoral, Elbe, Capraia et jusqu'au massif des Apennins qui s'aperçoivent très bien à l'œil nu, mais par temps clair, affirme notre guide. Nous le regrettons, mais ce qui nous reste est encore magnifique. Le soleil, tel un disque sanglant, s'élève lentement de la Méditerranée ; nous découvrons plus d'une centaine de kilomètres de rivage, toute la côte orientale de l'île, basse et sablonneuse en cet endroit.

Au Nord, les monts du Cap-Corse et toute la haute chaîne qui, véritable épine dorsale, sépare la Corse en deux versants. Nous apercevons de là le territoire de deux arrondissements, Bastia et Corte, plus de cent villages dont le guide nous énumère complaisamment les noms. Nous les voyons ainsi tour à tour au dessous de nous, perdus à des profondeurs d'abîme : voici La Porta, siège d'un ancien évêché, Piedicroce, Orezza enfoui sous les châtaigniers, Ficaja, au faîte d'une colline escarpée, Ampugnani, etc., etc. ; d'autres encore innombrables qu'il serait trop long de nommer ici.

Combien nous en avons vu de ces humbles villages corses perchés comme des nids d'aigle au flanc des collines abruptes ou s'égrisgolant les portes ; émergeant soudain du fond des tombes silencieuses. Ils ont entre eux un certain air de parenté qui les distingue d'autres villages, non silloux. Ne montrent pas tous l'univers d'une race indépendante et fière qui leur a imprimé son caractère ? En ce temps de régionalisme à outrance, alors que toutes nos provinces de France tendent à s'uniformiser de plus en plus, la Corse, par son isolement même, est encore une de celles qui gardent jalousement intact pour les fo'k'oristes, amateurs de pittoresque, tout le legs des siècles passés, antiques coutumes et vieilles traditions.

Mais la méditation a assez duré ; on vert mortel et glacé nous saisit ; hâtons-nous de descendre. Un feu de branchages, promptement allumé au pied du sommet où nous étions tout à l'heure, a vite fait de nous réchauffer. Il est temps de faire honneur aux provisions apportées de l'hôtel : mais où notre inscrigible hôtelier avait-il donc la tête, cette nuit ? Ni clef aux boîtes de conserve, ni verres pour boire, ni couteau pour manger. Tout se nous apprêtant à lui faire nos compliments sur la façon dont il s'entend à traiter ses clients, nous faisons contre mauvaise fortune bon cœur, nous arrangeant du moins mal que nous pouvons. Malgré cela notre repas frugal est que que succès, et nous repartons, le temps seulement de cueillir quelques cyclamens roses, modeste bouquet de fleurs de la montagne, si rares en cette saison, que nous emportons comme souvenir de notre excursion.

Au hasard de la descente, le guide nous fait remarquer des hêtres aux branches re- n'ont qu'à cette altitude et qui les fait ressembler à des squales. Le soleil, déjà haut dans le ciel, éclaire maintenant notre route et commence à darder sur nous ses rayons. Heureusement, que nous allons retrouver la forêt et son abri touffu.

Là où nous les avons laissées, nos montures patiemment attendent, reposées maintenant. C'est la descente rapide, agréable, sous ce sous bois ombreux. Notre guide, par un détour, nous conduit visiter les mines d'amiante situées au flanc de cette montagne. Voici les baraques où logeaient les mineurs, puis, en contrebas, un gigantesque rocher perpendiculaire, d'une pierre polie, brillante, verte et blanche, où la main des hommes a creusé un gouffre béant.

Ces mines sont abandonnées pour le moment, mais ne tarderont pas à reprendre, dit le guide, pour les besoins de l'industrie qui en fait actuellement une forte consommation. Ce serait un bien pour le pays ; et y augmentant le trafic, ces mines seraient pour le contrée, une source inépuisable de bien être et de prospérité.

Quelques minutes après, nous étions à cette source des Trois Yeux où nous nous désaltérâmes cette nuit, ainsi appelée parce qu'elle sourd du rocher, en trois endroits différents. Cette source est la plus fraîche du San Petrone. De ci, de là, des restes non équivoques de repas, témoignent qu'elle doit être le lieu choisi de fréquents pique-niques champêtres. Une courte halte encore pour nous reposer et nous ravasier de cette eau délicieuse et glacée qui, comme la plupart des eaux de montagne, ne fait jamais de mal.

C'est vers 9 heures du matin que nous retrouvons le Col de Prato et sa vieille basilique en ruines de St Pierre d'Accia que nous n'avions pas aperçue cette nuit. Siège de l'ancien évêché d'Accia, cet antique couvent, sis à l'extrême limite de deux cantons, comme la plupart de ceux qui sont en Corse, est encore de nos jours le lieu d'un célèbre pèlerinage. Le 1er août, en la fête de St Pierre-aux liens, on y célèbre la messe. A côté de nous, une haute croix boisée s'élève, face au San Petrone, c'est Saint-Paul. Nous constatons, d'après ces noms, que ce pays doit avoir une vénération particulière aux Saints Apôtres, lors

sans doute, du temps où la Corse, terre romaine, était gouvernée par les papes. Les ruines de cette basilique, commencée, croyons-nous, sur les ordres d'Innocent III, attestent, du reste, ces grands souvenirs.

A l'auberge du Col de Prato, un berger, originaire de notre village, qui a conduit son troupeau dans ces parages, nous offre aimablement un « brocciu » frais, fait exprès pour nous. Fabriqué avec du lait de chèvre cuit, le « brocciu » constitue le mets Corse par excellence, très estimé des étrangers. Nous l'emportons à Morosaglia où nous comptons bien lui faire honneur.

Un habitant du village, averti de notre passage, veut nous faire goûter à toute force de son délicieux vin blanc ; un autre, à notre retour, nous charge d'une corbeille de ces pommes chinoises et sorbes, renommées au loin par leur goût exquis. Nous remarquons que les gens du pays tiennent avant tout à ne pas faire mentir leur renom d'hospitalité.

Mais grande fut notre surprise en rentrant à l'hôtel d'y trouver nos chambres occupées ; l'hôtelier, n'escomptant pas, sans doute, notre retour de si tôt, nous avait pressé un peu vite de les louer pour faire d'une pierre... deux coups. Ce digne homme nous en offrit une autre immédiatement, la seconne très probablement. De Charybde nous tombions en Scylla, dans un véritable cauchemar d'objets hétéroclites. Mais passons.

Quelques amis nous engagent à rester encore le soir à Morosaglia, où une troupe de musiciens, retour d'Orezza, doit venir donner un concert au clair de lune sous les grands châtaigniers. Mais que nous importe ? Nous ne sommes pas venus chercher ici le cortège des plaisirs connus, encore moins tout un monde de scribe, amateurs de villégiatures à la mode.

Epris, avant tout, de calme et de silence, nous sommes venus chercher la paix des solitudes reposantes. Avec la joie saine de l'effort, celle de respirer l'air pur, l'air vivifiant des sommets, nous sommes venus enfin pour emplir nos yeux de visions magiques, incomparables, enrichir notre âme de plus de beauté, de sentiments, d'impressions qu'on retrouve rarement, sinon jamais, au cours de toute une existence ...

Avant la nuit, nous avions regagné nos pénates, emportant de nos deux jours passés en montagne, le meilleur comme le plus inoubliable souvenir.

Une Voyageuse.

Notre Basse-Cour en Octobre

C'est le moment de préparer l'hivernage des volailles. On blanchit à la chaux les murs des poulaillers ; on nettoie souvent les perchoirs, les nids et les terrines à eau ; on garnit le sol de sable sec.

Il faut donner aux volailles des pommes de terre cuites écrasées, avec du son, de l'orge ou de l'avoine crevée, des graines sèches de sarrasin, de petit blé, d'orge, et d'avoine dont on garnit les compartiments des augettes, afin qu'elles aient toujours à manger. Pour stimuler la ponte, donner une nourriture sèche : avoine, sarrasin, pâtes de farine, son, pommes de terre avec viande ou sang cuit pulvérisé, 50 à 60 grammes par tête et par jour pour les poules qui ne sont pas libres.

L'époque est favorable pour choisir parmi les poulets de trois ou quatre mois ceux qui devraient être réservés pour la reproduction et les poulettes pour la ponte de l'année suivante.

Parmi les meilleurs canards se distingue le canard de Barbarie, rustique et s'engraissant bien. Il y a trois variétés : la blanche, la panachée et la brounée qui est la plus parfaite. On confie les œufs de cane à de bonnes poules couveuses (Langshan, Dorking, Cochinchinoise ou Brahma) on bien, à défaut, à des dindes de petites tailles, qui sont d'excellentes couveuses, surtout la dinde d'Italie.

Pour habituer la dinde à couver, on la met dans un panier avec un couvercle fermé ; puis on place sur le dos du volatile un sac plié en quatre ; au bout de 4 ou 5 jours, la dinde se met à couver.

Les oies et les canards sont engraissés. On les enferme dans une étable où l on remplit d'avoine et d'orge en grains ; on leur donne aussi un peu de pâtée faite de son et de farine. Il ne faut jamais les laisser manquer de nourriture et d'eau ; en outre, il est bon de les envoyer baigner une fois par jour pour entretenir la propreté de leur plumage.

Enfin, on sélectionne les lapins pour la reproduction.

Au Rucher. — On doit peser les ruches et les nettoyer après avoir enlevé les abeilles mortes. Celles qui ont une population faible doivent être nourries avec un liquide alimentaire.

Pour abriter les ruches, on les couvre de mousse bien sèche, qu'on tasse pour résister au vent.

AVENA.

Fait très peu connu

La plupart des gens ignorent que la carie dentaire est due à de petits organismes microscopiques nommés bactéries qui prolifèrent dans la bouche. (Voir reproduction photographique d'une goutte salée de matière buccal). Il est regrettable que ce fait, de la plus haute importance pour la santé de tous, ne soit pas plus universellement connu. Le docteur devrait expliquer à ses malades, le professeur à ses élèves, les parents à leurs enfants, que la bouche exige des soins continuels pour que ces créatures microscopiques ne puissent accomplir leur œuvre de destruction.



Pour atteindre ce but, il est indispensable que l'on se serve régulièrement de l'eau dentifrice Odol, bactéricide puissant qui exerce son action antiseptique et rafraîchissante, non seulement durant les courts instants de son emploi, mais pendant plusieurs heures après.

C'est grâce à cette propriété absolument unique et particulière à l'Odol, que l'on obtient une action antiseptique prolongée qui débarrasse la denture, jusque dans ses plus fins replis, de tous les germes de fermentation et de putréfaction. L'eau dentifrice Odol se vend dans tous les Grands Magasins, pharmacies et parfumeries.

Assistance aux Vieillards

Le Maire de la Ville de Bastia prévient les Vieillards, Infirmes et Incurables que la distribution des bons de secours du *3e trimestre* 1913, aura lieu à l'Hôpital Civil du lundi 23 octobre courant au samedi 25 inclus, de 2 à 4 heures de relevée.

Les bons non retirés seront remboursés au Trésor.

Bastia, le 20 octobre 1913.

Le Maire,
L.-D. DE CASABIANCA

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Stations hivernales

(Nice, Cannes, Menton, etc...)

Des trains rapides et de luxe, composés de confortables voitures, desservent pendant l'hiver les stations du Littoral.

Paris-la-Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide de nuit ou par le train « Côte d'Azur rapide » (1re classe) — (Voir les indicateurs pour les périodes de mise en marche)

Billets d'aller et retour collectifs, 1re, 2e et 3e classes, valables 33 jours, délivrés, du 15 octobre au 15 mai, dans toutes gares P. L. M. aux familles d'au moins trois personnes, pour Cannes, La Ciotat, St-Cyr-sur-Mer la Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne Tamaris sur-mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre St-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. Minimum de parcours simple : 150 km.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de 15 jours, moyennant un supplément de 10 0/0 du prix du billet pour chaque période.

Arrêts facultatifs

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

NOTA. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes gares P. L. M. aux stations hivernales des chemins de fer du Sud de la France (Le Lavandou, Cavalaire, Saint-Tropez, etc).

Nécrologie

Madame TOMMASI-ARENA

Mme Aimée Tommasi, qui vient de s'éteindre dans sa quatre vingt-septième année, était la veuve du grand polémiste, le regretté avocat Louis Tommasi, dont toute la vie n'a été qu'une lutte incessante pour la liberté. Elle était issue de la famille Arena qui a donné tant d'illustrations à notre île. D'une haute culture intellectuelle, d'un esprit élevé, elle s'efforçait par sa grâce et son affection de calmer un peu les ardeurs démocratiques du compagnon de sa vie, et y parvenait parfois par son insistance délicate et tendrement persuasive.

Incomparable épouse, mère des plus dévouées, elle avait été durement éprouvée. Peu après la disparition de M. Louis Tommasi, la mort s'acharnait sur son unique fille, dont les débuts dans la carrière administrative laissaient entrevoir les plus belles espérances, et qui, héritier de la forte intelligence et de l'énergie de son père, portait vaillamment son nom. C'est dans le malheur que s'affirment les grands cœurs, et c'est après la perte de ces deux êtres si chers que se révélèrent, plus que dans le passé, les nobles sentiments de celle que nous pleurons aujourd'hui.

Elle se raidit contre le destin, si cruel pour elle, et, consolée par la tendre affection de ses deux filles, elle put supporter les rudes coups qui avaient si durement meurtri son cœur.

Les séductions du monde, où elle aurait pu briller par les belles qualités de son esprit, ne l'avaient jamais attirée ; elle vécut depuis encore plus retirée, et ne sortait que pour remplir ses devoirs religieux. C'est sa grande foi qui l'avait soutenue au cours de ses épreuves, et qui l'a aidée à franchir sainement le seuil de l'éternité, édifiant les siens par sa complète soumission à la volonté divine, et leur montrant comment sait mourir une chrétienne.

La levée du corps a été faite mercredi. Le deuil était conduit par ses gendres, MM. Flach, ministre d'Etat de la principauté de Monaco, et Belgodere de Bagnaja, juge de paix de Bastia ; ses petits fils, MM. Louis Flach, substitut du Procureur de la République de Lille, Henri Flach, sous-préfet de Monaco, et Paul Adam, secrétaire particulier du Ministre d'Etat de Monaco ; ses neveux, MM. Tommasi, et d'autres parents.

Dans l'immense cortège qui s'est rendu jusqu'à l'église Sainte Marie, on remarquait M. le Premier Président, M. le Procureur général, les magistrats de la cour et des tribunaux, M. le maire de Caraffa, M. le Sous-Préfet, les représentants des administrations civiles, les nombreux amis de la famille de Patrimonio, de Saint-Florent, de la Casinca et de Bastia.

L'absoute a été donnée par M. le chanoine archiprêtre Casta ; l'inhumation a été faite dans le chapelle mortuaire de la famille Arena, à Toga.

Nous prions Mmes Emile Flach et Louis Belgodere de Bagnaja, MM. Emile Flach et Louis Belgodere de Bagnaja, MM. Louis et Henri Flach, M. Paul Adam, Mme veuve Limperani-Arena, les familles Flach, Adam, Casta, Tommasi et Santi de vouloir bien agréer nos respectueuses condoléances.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 octobre.

Les mauvaises dispositions dont notre marché faisait preuve hier en fin de séance ne sont encore accentuées aujourd'hui et c'est en fait une générale que s'effectue la clôture. La tenue des places étrangères, n'est du reste pas plus satisfaisante que la nôtre, principalement New-York. La Rente Française s'affiche de plus en plus à 87 35. Sauf le Turc, tous les Emprunts Etrangers abandonnent une fraction. L'Extérieure revient à 91,20, l'Italien à 97.60, le Russe Consolidé à 99 fr. Secrétaire de Crédit très résistantes et finissent dans leurs cours précédents. Crédit Foncier 899, Crédit Lyonnais 1.663, Comptoir National d'Escompte 1.055, Société Générale 820.

Suez 5.040. Lourdeur générale des valeurs de transports, notamment de l'Omnibus et des valeurs d'électricité. Dans le groupe Russe, les Charbonnages ne varient guère, par contre les Industrielles et les Naphtifères sont en recul. Parmi les titres coprifères qui sont faibles, le Rio reculo fortement à 1 925 contre 1.955 sur la crainte d'une grève générale.

Mines d'or toujours offertes. Vive réaction des Diamantifères. Les Caoutchoucs se tiennent dans leurs plus bas cours.

Affaires nulles au Chemins Français.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 22 oct.

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien de 1re classe à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 17°6 à midi + 18 5 ; à 5 heures du soir + 17°8
Maxima + 19 8 ; Minima + 12 5.
Baromètre : 7 heures du matin 764 m.m. midi, 764 mm. — 5 h. du soir, 764 mm.
Vent : Dans la matinée, léger.
Dans l'après-midi, pluvieux.
Etat du ciel : le matin, couvert.
L'après-midi,

Nouvelles militaires

M. l'aspirant Massoni, sortant de l'école militaire de l'artillerie, est promu au grade de sous-lieutenant au 14e escadron du train des équipages militaires.

Enregistrement

C'est avec un vif plaisir que nous avons appris que M. Don-Jean Carli, fils des sympathiques instituteur et institutrice d'Erbajolo, a été classé avec un bon numéro au concours de l'Enregistrement.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Décès

On nous annonce la mort de M. Xavier Sialelli, de Corte, sous-préfet honoraire, percepteur à Agde, survenue le 19 octobre.

Le corps arrive ce jour par vapeur « Liamone », pour être transporté à Corte où auront lieu les obsèques, et l'inhumation dans le tombeau de la famille, sera faite aujourd'hui, 23 octobre.

Les « ponts » en 1914

Les employés de commerce et d'administration se préoccupent déjà des bienheureux « ponts » en 1914.

Le carnaval tombera le 24 février ; Pâques le 12 avril. l'Ascension le 21 mai et la Pentecôte le 31 mai. Le 1er janvier sera un jeudi ; il est probable que le vendredi 2 et le samedi 3 seront « pontifiés ». Le 14 juillet est un mardi ; alors il est possible que le lundi soit « pont ».

L'Assomption est un samedi, la Toussaint un dimanche et Noël un vendredi, donc, encore un pont, le samedi.

Omission

Nous avons omis de signaler la présence de la délégation, avec la bannière, de la Société des Employés de Commerce, aux obsèques du très regretté M. Alexandre Ubertin.

Cabinet Médical

Le docteur Luigi vient d'ouvrir son cabinet rue Eliot n° 4, au 2e étage.

Consultations tous les jours de 2 à 4 heures.

En maniant la plume

On ne se rend pas compte de la somme de dépense musculaire que représente le travail de la main qui écrit, si des voyages qu'elle accomplit pour coucher sur le papier une simple lettre, voir même un petit écho.

Une personne, quelque peu habituée à manier la plume, peut écrire en moyenne trente mots à la minute, ce qui représente avec les courbes et les arabesques, une longueur de cinq mètres ou trois cents mètres à l'heure, trois mille mètres dans une journée de dix heures de travail ou mille quatre-vingt-quinze kilomètres par an.

De plus, en écrivant trente mots à la minute, la plume fait en moyenne quatre cent quatre-vingts courbes et inflexions, soit vingt-huit mille huit cents à l'heure, deux cent quatre-vingt mille par journée de dix heures de travail, cent cinquante mille cent vingt kilomètres par an, enlevés à la force du poignet et des doigts.

Voilà qui explique bien la crampe des écrivains !

Musique

Mme PIOLINI vient d'ouvrir son cour et leçons de piano, 4, rue Salvator Viale.

A partir du 1er octobre, elle donne également des leçons de chant et répétitions.

Avis

Les *départs de Bastia* des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

A vendre

Un joli petit poney âgé de 5 ans, bon trotteur, bien dressé.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Accoucheuse

Mme FOSCH FOZONNET, sage-femme de la Faculté de Montpellier, Lauréate de l'Ecole d'Accouchement, Infirmière Diplômée, Ex-Interne des Hôpitaux de Marseille.

Place de l'Hôtel-de-Ville, 3me au dessus de l'entresol, 7, à Bastia.

Avis

L'Etude de Me J.-J. Vallecalle, avoué du Tribunal civil, successeur de Me Ceccoli, est transférée de Boulevard de Cardo, n° 7, au Boulevard du Palais, n° 4.

Etude à vendre

S'adresser à M. Codaccioni, huissier près le Tribunal civil de Première instance de Sartene.

A louer

Appartement au 2e étage, maison Vittini, rue de l'Opéra, en face la rue Abbatucci.

A vendre

Pour cause de départ *divers objets mobiliers ; machine à coudre.*

S'adresser rue Pavalelli, 6, au 2me étage

ETAT-CIVIL

Naissances

Maraniochi François.

Décès

Tommasi Félicité-Aimée, propriétaire, 86 ans, de Bastia.

FÉMINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances.

1. *Actualités Gaumont* 1re 20.
Nouvelles expériences sensationnelles de Pégood — La fin d'un voyage triomphal. — La catastrophe de Villeneuve-Loubet. — Les fêtes franco russes de Brest. — Le drapeau des Boy-Scouts.
2. *Colorado*, nature.
3 *POUR LA LIBERTÉ*, drame.
4. *Lève une jambe et danse*, comique.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

MODES

Madame FRIVOLI

rentrant de Paris, annonce à sa nombreuse clientèle que son Salon de Modes est ouvert.

Rue Abbatucci, 1, rue de l'Opéra, 22

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

AJACCIO

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de l'Instruction publique

Ajaccio, 22 octobre.

Le Conseil départemental de l'Instruction publique s'est réuni aujourd'hui, à 14 heures, sous la présidence de M. Louis Thiboe, préfet de la Corse.

Installation de nouveaux membres

Avant d'aborder les questions à l'ordre du jour, le Conseil a procédé à l'installation des quatre conseillers généraux, nommés, à la dernière session, par l'assemblée départementale.

MM. Giamarchi, Orsatti, Balisoni et Cuneo d'Ornano, sont installés dans leurs fonctions.

M. Gautier, inspecteur primaire à Corte, qui vient d'être nommé inspecteur primaire à Bastia, en remplacement de M. Cachard, a été également installé dans ses fonctions de membre du Conseil départemental de l'Instruction publique.

Création d'une classe

Le Conseil donne un avis favorable à la création d'une 5e classe, à l'école des filles du Boulevard Saint-Angelo, à Bastia

Création d'une école double

Le Conseil donne un avis favorable à la création d'une école double au hameau de Canna.

Transformation d'une école

Le Conseil donne enfin un avis favorable à la transformation d'une école double dans la commune de Corscia.

La Censure

Par dix voix contre cinq, le Conseil prononce la peine de la censure contre M. Trojani, instituteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

M. CHÉRON à Lens

Paris, 22 octobre.

M. Henry Chéron, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, est arrivé aujourd'hui à Lens, accompagné du préfet du Palais-de-Calais, et de son chef de Cabinet.

Le ministre a d'abord visité le bassin houiller, puis il a reçu une délégation de la Fédération des mineurs.

Ces délégués ont exposé longuement et clairement au membre du Gouvernement les desiderata des ouvriers,

M. Henry Chéron a promis d'examiner très attentivement les revendications des mineurs et de leur donner satisfaction dans la mesure du possible

Le Ministre du Travail a été l'objet d'une imposante manifestation.

BOURSE DE PARIS

21 oct. — 21 oct.

Rentes de 3 0/0 ancien	87 05	87 22
— de 3 0/0 amortis.	91 60	90 40
	ex coupon.	

Conseil de Cabinet

Paris, 22 octobre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se réuniront, demain soir, à 5 heures, au Ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Louis Barthou.

EN ALLEMAGNE

M. SAZONOW à Berlin

Berlin, 22 octobre.

M. Sazonow, ministre des Affaires étrangères de Russie, est arrivé hier à Berlin.

M. de Bethmann-Holweg a offert, hier soir, un grand dîner en son honneur.

Aujourd'hui, M. Sazonow a été l'hôte de M. Jagow, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

LE 8e CONGRÈS DES COMMERÇANTS ET DES INDUSTRIELS

Paris, 22 octobre.

Le huitième Congrès des Chambres Syndicales, Industrielles et Commerciales de France et des Chambres de Commerce françaises à l'étranger, a tenu sa troisième réunion, ce matin, à 9 heures, au Conservatoire des Arts et Métiers.

Cette réunion a été très importante.

On a traité longuement la question des contributions directes et indirectes.

Les orateurs, qui ont défilé à la tribune, ont fait ressortir que les négociants et industriels français étaient de tous les citoyens français les plus accablés par les impôts et par les charges de toutes sortes, par des réglementations excessives, par des entraves coulantes à la liberté de produire et de commercer.

M. Girardin, vice-président du Comité de l'alimentation parisienne, demande « pourquoi, quand les budgets nationaux, qui s'enflent constamment, réclament de nouveaux sacrifices, les législateurs songent-ils à en imposer d'abord la plus lourde part aux commerçants et aux industriels. »

Le ministre du Commerce s'est fait représenter à cette réunion par M. Poulbot.

Près de cinq cents délégués environ, venus de tous les points de la France, et représentant 2.500 organisations et 200.000 adhérents, prennent part aux travaux du Congrès.

LES AFFAIRES D'ORIENT

Les Négociations turco-bulgares

Paris, 22 octobre.

Un télégramme de Sofia annonce que les trois représentants du ministère des Affaires étrangères de Bulgarie, ainsi que six représentants du ministère de l'Intérieur sont arrivés à Andrinople.

Ces délégués bulgares se rencontreront avec neuf commissaires turcs, afin de constituer les trois commissions chargées de l'installation des réfugiés musulmans et bulgares.

L'ultimatum de l'Autriche

Dans les milieux diplomatiques, on considère avec sévérité l'attitude de l'Autriche, mais on n'envisage aucune conséquence sérieuse de l'incident, qui doit être réglé par une décision internationale conforme aux résolutions de la Conférence de Londres.

La question albanaise est actuellement l'objet d'échanges de vues entre les chancelleries de la Triple-Entente.

Etude de Me DAPELO

Avoué à Bastia, Boulevard St-Angelo, 30

Assistance judiciaire

Décision du 21 mai 1913

D'un jugement de défaut en date du 14 janvier 1913, confirmé par jugement contradictoire, en date du 4 juillet 1913, rendu par le Tribunal Civil de Bastia, enregistré,

Entre M. Leschi Charles, préposé des douanes à Bonifacio, mais domicilié de droit à Bastia,

Et Mme Paolini Marie-Toussainte, épouse du dit M. Leschi, sans profession, domiciliée de droit à Bastia, mais résidant de fait à Nonza,

Il appert que le divorce d'entre les époux Leschi a été prononcé aux torts et griefs de la femme, à la requête et au profit du mari.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné,

L. DAPELO.

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS, 6

BASTIA

Ancienne Photographie Viacava

PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
A DES
Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

30 × 40	à 10 francs.
40 × 50	à 12 francs.

Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES

SPÉCIALITÉ DE
REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N. B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs et Professionnels.*

AJACCIO

Grand Hotel Solferino

8, Cours Napoléon, Ajaccio
en face les jardins de la Préfecture
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECHO** à filament métallique frisé est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ
FRANGES EN PERLES DE BOHÊME
VERRERIE NOUVELLE
ACCESSOIRES — INSTALLATIONS
— Prix de Fabrique —

BIANCHI Benoît
2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

PIPPERMINT GET

Liqueur de Sport et de Soirée

Recommandé aux MÉNAGÈRES !



Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GILORMINI
Représentant à Bastia

M. P.-F. SAVELLI
Agent dépositaire à Ile-Rousse

M. Xavier MAGGI
Agent dépositaire à Calvi

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marconnay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

INSTANTANÉ GRANULÉ de la Chocolaterie d'Annecy

10 cent. l'Unité

Installations Electriques

J. GANGLOFF
Boulevard du Palais (en face le Lycée)
— BASTIA —

67 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par PIERRE SALES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XII

LA VIE CONTINUE

Aussi, Antoinette s'était-elle immédiatement liguée avec Mathilde, contre cette volonté de leur aînée, de ne plus rien commander à leurs faiseuses, et même de ne faire servir à leur demi-deuil que d'anciennes robes notres que la prévoyante Hélène voulait préparer dès maintenant, avant qu'elles fussent absorbées par leur déménagement. Et les deux cadettes s'étaient bien entendues pour « faire la tête » à cette ouvrière inconnue, que leur sœur Hélène allait engager, à la suite d'une réclame insérée dans leur journal de mode, où il était dit, que cette personne avait travaillé pour de grandes maisons, et était au courant des derniers modèles. »

Mais toutes ces objections, cette tempête préventive, tombèrent comme par enchantement dès que Mlle Alice Leblanc eut pénétré dans l'intimité des demoiselles de Coudrais ; car n'est ce pas toute son intimité que l'on livre à l'ouvrière qui va travailler pour vous, au milieu de vous, dans une pièce située près de vos chambres, qu'on introduit même dans sa chambre pour les essayages... et à qui, pour peu qu'elle inspire confiance, on est si vite disposé à montrer tout ce qu'on possède, pour en tirer tout le parti possible ?.. Refaire du neuf avec du vieux paraissait affreusement choquant, hier, à Mlle Mathilde, et ridicule à Mlle Antoinette : mais quelque chose pouvait-il être choquant ou ridicule, préparé par ces mains délicates, pour être par cette jolie tête, par ces beaux yeux bleus, si clairs, expliqué par cette bouche mignonne qui s'exprimait avec tant d'élégance ?

Jusqu'à ce moment, les trois demoiselles du Coudrais, à des degrés divers, et sous des influences différentes, avaient été bien personnelles de leur supériorité sur tout être n'appartenant pas à l'aristocratie : pour Mathilde, uniquement l'aristocratie de naissance ; pour Antoinette celle de monde et de la fortune ; Hélène, le mélange de toutes les aristocraties, dominées par l'intelligence, par l'éducation. Or, il se trouvait que cette petite fée parisienne, car elle possédait bien les doigts d'une fée, avait d'abord l'aspect le plus comme il faut, les manières les plus discrètes, bien que mal embarrassée en sa maîtrise ainsi que de se trouver en face de ces jeunes filles de monde — et même en présence de la marquise de la Mézan-e, qui voulut la connaître la troisième jour, tellement ces deux petites-filles cadettes s'étaient enthousiasmées pour elle. Quant à Hélène, elle avait simplement dit que Mlle Alice Leblanc était une personne fort gentille, fort simple, « qui travaillait dans la perfection. »

La marquise de la Mézange examina Alice avec la plus bienveillante attention, et condescendit à déclarer « qu'elle n'était pas mal du tout, cette petite... » Mais ce n'était « presque rien » pour elle : même elle avait envie de reprocher à ses enfants de se traiter d'une de ces ouvrières parisiennes, qui ont les gens du monde en horreur, ne demanderaient peut être qu'à leur envoyer des bombes... dont les parents ont souvent participé à la Commune... et qui ne consentent à travailler que parce qu'il faut bien manger.

Cette idée préconçue de grand'mère ne laissa pas de blesser Hélène, bien qu'elle rallât, elle aussi, l'ostracisme et les dédains de ses petites sœurs — parce que Mlle Alice Leblanc, en une matinée pour Mathilde, et un après midi pour Antoinette, prépara la transformation de blouses, de manteaux, utilisant toutes les reprises, les bouts de dentelles, réalisant, déjà, cette énorme économie, que la sœur aînée considérait comme indispensable.

— Enfin, s'écriait Mathilde, dont la visage se pirquait pour peu qu'on se mouchât d'elle : n'est-ce pas ravissant ?.. Ne fait-on pas exactement ce que l'on veut ?..

Avec vertement, Hélène répondit :

— C'est un simple échange, ma chère sœur ; et votre enthousiasme est aussi ridicule que l'était votre répulsion préventive... Cette jeune fille a besoin de gagner sa vie... Nous avons encore assez d'argent pour la payer... A la fin de la journée, son salaire reçu, notre travail soldé, nous sommes quittes... à égalité...

Car elle voulait, avec son sens pratique, tout sauvegarder sans exagération.

Et pourtant, aussitôt que Mlle Alice Leblanc s'était trouvée en face d'elle, elle avait ressenti, bien autrement que ces sœurs, cet élan inexplicable, magnétique, cette extériorisation de nous-mêmes qui nous porte, si souvent, vers un autre être, avant même que notre cerveau ait appris à le connaître, que notre cœur soit conquis. — Et tandis que ses sœurs, au bout d'une semaine, s'amusaient presque avec Alice Leblanc comme avec une camarade, lui faisaient dire des histoires d'atelier — on raconte tout bavardant de son métier, de fanfaluches... et il arrivait que toutes les trois se mêlaient à rire comme des folles... Hélène n'entretenait pas très sérieusement avec Alice, se faisant dire beaucoup de choses, elle aussi, mais des choses graves, qui lui ouvraient des aperçus sur l'existence que les attendait : car, plus la situation de son père s'éclaircissait, et plus elle se sentait peu de choses en ce monde, peu beaucoup plus que cette travailleuse, qui venait gagner sa vie à la journée... Et seraient-elles capables, elles, de soir au lendemain !.. c'est-à dire, dès qu'elles auraient quitté cet appartement où, par l'entraînement des choses, elles conservaient encore un certain aspect...

Hélène voulait donc connaître toute l'histoire de cette jeune fille, se rendre compte de la façon dont avait pu se former sa mentalité, savoir comment, travaillant du matin au soir avec sa petite aiguille, elle pouvait être au courant de tout, s'intéresser à tant de choses — que les gens du monde croivaient le rapporter — connaître la plupart des théâtres parisiens, aimer leurs auteurs, avoir lu les œuvres célèbres... et, cependant, être courbée, toujours, sur son ouvrage... Enfin, quelle était son origine ?.. et comment tant d'intelligence, de finesse, avaient pu germer sur une souche, évidemment très populaire ?,

LE
THERMOGÈNE
Se vend en rouleau facile, propre, certain, bien appliqué sur la peau, il guérit en une nuit Toux, Rhumatismes, Maux de gorge, Maux de reins, Points de côté, Torticolis. — Prix : 1.50
Se méfier des contrefaçons.

FOX-LAND RHUM.
Grande Marque
285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 26, Boulevard de Rignier, à Nice.

à MARSEILLE
A CÉDER
GRAND ÉTABLISSEMENT DE BAINS
ENTIÈREMENT MODERNE
Hydrothérapie avec Manneken et Piscine
(AU CENTRE DE LA VILLE)
Recette 28.000 francs, avec pouvoir
BIEN DAN ANCRÉ

—CABINET JEAN GRAZIANI—
Agréé au Tribunal de Commerce, ancien Premier Clerc de Notaire
8, Boulevard du Palais, au 1er, BASTIA (Corse)
Assurances
Vie — Incendie — Accidents
Créances d'Immeubles
Location, Vente et Achats d'Immeubles
Gestion de Fonds de Commerce
Contentieux
Recouvrement de Créances
Rédaction d'actes sous-seings privés
Établissement de Comptabilités — Bilans
Prêts sur hypothèques
Diligence et Discrétion

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Pierres grès et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 4

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

LA MILANAISE
Composition Hygiénique pour Nettoyer, Fortifier et Embellir la Chevelure
Fait disparaître les Pous, les Pellicules, les Lentes et la Crasse du cuir chevelu.
En vente dans toutes les Pharmacies.
Pris : 10 cent. le Flacon — Prix : 20 cent. le Boîte
Usine & Dépôt à Meudon-Paris

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Gamay-vrille et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Vve Clicquot — Piper Heidsieck, Roëd et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour vermouth Lillet et Grenadine
Parfumerie des maisons les plus renommées
Salon de COIFFURE
BASTIA, 13, Place Saint-Nicolas, 13, BASTIA

Installations à Gaz et Eaux
JEAN CINI
13, Boulevard Paoli, 13, BASTIA
Articles d'Eclairage et de Chauffage
Lampes à Gaz — Becs et Manchons
Appareils sur commande
Installations payables à partir de 5 fr. par mois
Installations complètes de salles de Bains
Travaux garantis — Prix modérés

Savon Le CHAT
Extra Garanti pur
Produit mousse fort par excellence
La plus économique des Savonneries de l'Europe Continentale

Imprimerie Ollagnier
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.



Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique
Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 274 — VENDREDI 24 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale et autres pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

L'Hospitalité Italienne

Arrestation & Séquestration arbitraire d'un Compatriote à Vintimille

Pendant que nous réservons la plus large hospitalité à nos chers voisins les Italiens, et que nous poussons l'amabilité jusqu'à supprimer toute surveillance au moment où ils arrivent dans notre pays, nos lecteurs verront, par le récit qu'ils trouveront ci-après, l'étrange accueil qui a été ménagé à un Français, à un de nos compatriotes, qui eut l'imprudence de pénétrer en Italie porteur d'un *browning* quelconque, et qui, pour ce délit des plus futiles, fut incarcéré et mis au secret comme un vulgaire et redoutable malfaiteur !

Nous sommes d'autant plus à notre aise pour donner aujourd'hui à cette triste affaire toute la publicité qu'elle mérite, que M. P. Battistini, la victime des policiers italiens, a déjà obtenu un commencement de satisfaction.

Sur l'intervention de notre Ministre des Affaires Etrangères, et à la suite des protestations des plus hautes personnalités de Nice, le Commissaire de police italien, auteur de cette séquestration arbitraire, a été déplacé et envoyé en disgrâce.

Voici d'ailleurs, d'après l'un de nos confrères niçois, l'*Eclaireur*, dans quelles conditions, véritablement indignes d'un peuple civilisé, M. Pierre Battistini fut victime des inqualifiables agissements des autorités italiennes :

M. Pierre Battistini, qui est âgé d'une trentaine d'années et qui représente une importante maison de liqueurs, était allé voir à Turin, un de ses frères souffrant. De retour de ce voyage rapide, il arrivait à Vintimille le jeudi 19 juin, à 6 heures du matin ; il était descendu de son wagon pour gagner le train français, quand il s'aperçut qu'il avait oublié son browning dans le compartiment ; l'arme qu'il portait sur lui l'ayant gêné pour dormir commodément, il l'avait mise sous un oreiller. Sur le quai, comme il rebroussait chemin, il rencontra un agent en civil qui, assez brusquement, lui demanda s'il ne cherchait pas quelque chose. Sur sa réponse affirmative l'individu continua : — C'est un revolver ? — Oui. — Le voilà, mais suivez-moi au commissariat de la gare.

Au bureau de police, on fit attendre deux heures M. Battistini, on le fouilla, on lut tous ses papiers de famille, ses lettres qui indiquaient nettement son identité ; on lui confisqua 25 francs qu'il avait sur lui ; on lui fit remarquer non sans agressivité que le numéro du revolver inscrit était effacé, et sérieusement on le fit monter en voiture pour... la prison. Il convient d'indiquer que les lois italiennes sont rigoureuses sur la question du port d'arme prohibée, pour cette raison surtout que l'on délivre des permis de port d'arme moyennant 12 à 15 francs ; mais un délit aussi peu grave comporte une peine d'emprisonnement variant de 15 jours à 3 mois.

Or, M. Battistini n'était pas en Italie, méritait-il déjà de la prison préventive à l'égard d'un commerçant dont on connaissait l'identité et qui avait offert de télégraphier à son frère, M. Auguste Battistini, le distillateur bien connu à Nice, ou de faire venir le vice-consul de France à Vintimille, dont il est l'ami.

Au lieu d'obtempérer à ce désir, sans en entendre davantage, on mit M. Battistini en prison, et il y resta tout l'après-midi du jeudi, le vendredi et le samedi matin, 21 juin.

Les vexations commencent

A 10 heures, ce jour là, on consentit à conduire au tribunal notre voyageur, qui avait été tenu au secret et qui n'avait pu écrire qu'au juge pour protester de sa bonne foi, et offrir d'en appeler au témoignage du consul général de Livourne, M. Bacci. Celui-ci, le vice-consul de Vintimille étant absent.

Comme on l'extrayait de la prison, quelle ne fut pas la stupéfaction de M. Battistini en voyant qu'on lui mettait les menottes. Était-il un assassin, un criminel ou bien un simple contrevenant ? Il fallut d'énergiques protestations pour que les carabiniers consentissent à retirer cet instrument dégradant et odieux.

Au tribunal, en cinq minutes, le représentant de commerce était condamné à 25 jours de prison avec la loi de pardon, qui correspond à notre loi de sursis, sans préjudice de la confiscation de l'arme.

Suis je libre maintenant ? demanda M. Battistini. Oui, répondit le juge, dès que les formalités de justice seront terminées : vous pourrez sortir de prison ce soir.

Or, le 5 juillet, c'est-à-dire 14 jours plus tard, le voyageur était encore en prison !

Par quel déni de justice, un Français a-t-il pu être indûment retenu près de deux semaines par la police italienne, c'est ce que nous allons montrer maintenant.

Abus inqualifiables

Quand M. Battistini crut qu'il allait sortir le lendemain, on lui déclara qu'il devait attendre des renseignements complémentaires qu'on recueillait sur son compte, car, lui ajouta-t-on, l'on n'était pas éloigné de le prendre pour un officier français et on lui conseillait même d'avouer tout de suite la vérité !

Ahuri par la tournure que prenait son aventure en prison, désormais arbitraire, le représentant de commerce écrivit une lettre au chargé d'affaires du consul, M. Roboglia.

Cette lettre n'a jamais été remise au destinataire ; elle a été mise au dossier de M. Battistini. Ainsi, une lettre adressée par un Français, au Consul de France, a été interceptée par la police italienne ! Bien plus, celle-ci affirme qu'elle en avait le droit ! Il est inutile d'insister sur l'inqualifiable violation des conventions internationales que constitue ce fait.

M. Battistini avait écrit également une lettre à sa mère, à Nice, pour la rassurer sur cette absence prolongée ; il avait donné 0.50 centimes pour faire recommander la lettre. *La lettre n'est jamais parvenue à destination.* La police prétend l'avoir bien mise à la poste, mais sans la recommander, *jugeant cette formalité inutile* et conservent sans doute par devers elle les 25 centimes économisés.

Ainsi, sans pouvoir s'en douter, notre Français était privé de toute communication avec l'extérieur, et subissait une véritable séquestration, dont il ne connaissait même pas la portée.

Mauvais traitements

Il suffisait, du reste, au malheureux voyageur de son sort en prison, sans qu'il sut jusqu'à quel point il était retranché du monde extérieur. Emprisonné indûment, il était soumis au régime des prisonniers de droit commun, partageant la nourriture des criminels condamnés, n'ayant qu'un repas par jour, composé de pain et d'une sorte de soupe.

Dans l'inquiétude où il se trouvait, M. Battistini ne tarda pas à perdre le sommeil, et il faillit même tomber malade gravement. Le docteur mandé lui offrit alors pour tout remède une purge, sans juger utile de lui administrer un régime plus alimentaire et plus favorable au tempérament du prisonnier, qui a ainsi subi, sous une prévention ridicule et vaine d'espionnage, le régime des assassins et des voleurs.

Pris pour un espion

Car la police de Vintimille était persuadée, on se demande vraiment pourquoi, qu'elle avait affaire à un officier français en mission secrète en Italie. Et cette supposition était basée, on l'a su depuis, sur les mots « d'administration de la Guerre, » qui se trouvaient dans une lettre de M. Auguste Battistini à son frère ; or, si la police avait fait dès le début la nécessaire, en s'adressant aux personnes que lui désignait le prisonnier, elle aurait évité tout ce ridicule et ce passe-droit révoltant, car elle aurait appris que les frères Battistini possèdent en Corse une propriété louée à l'administration de la Guerre. Mais elle ne voulait rien savoir.

Le lundi 23 juin, le commissaire spécial, M. Pianaviglia, était venu trouver le voyageur et lui avait déclaré nettement : « Si vous ne dites pas la vérité, je vous laisse ici indéfiniment. » (sic).

M. Battistini eut beau expliquer par le menu son voyage, il n'en resta pas moins en prison toute la semaine encore, sans obtenir justice. Il eut beau demander qu'on téléphonât au consul d'Italie, à Nice, M. Action, qui le connaît bien, au capitaine de carabiniers Bocco qui était en traitement à l'hôpital Saint Roch de notre ville, au consul de Livourne, à M. Auguste Battistini... : Au secret il était, au secret il restait, et les jours passaient sans modifier son sort.

Une famille dans l'angoisse

Pendant ce temps, à Nice, la mère et le frère de M. Battistini se perdaient en conjectures sur ce qu'il avait bien pu arriver à leur parent. Dépêches lancées à Turin, à Vintimille, restaient sans réponse ; et c'est ainsi qu'un Français resta 16 jours en prison sans que sa famille pût savoir s'il était encore en vie ou bien mort ou disparu !

Mais tout a une fin, même les illégalités. Le 3 juillet, un commissaire-adjoint venait signifier à M. Battistini qu'il était expulsé de toute l'Italie. Pour un port de revolver, la mesure était lourde, mais à l'idée qu'enfin la porte de la prison allait s'ouvrir, l'incarcéré ne protesta pas.

Mais la porte de la geôle ne s'ouvrit pas encore, car il fallut quelle lendemain, le commissaire français, M. Cindios, vint enfin voir le représentant de commerce « en vue des formalités du transfert du prisonnier, » pour que l'heure de la délivrance sonnât. M. Cindios consentit, en effet, à téléphoner à M. Orsatti, le commissaire spécial de Nice, qui, en hâte, prévint le distillateur avec qui il se rendit sans perdre une minute à Vintimille.

Et le samedi 5 juillet, à 11 heures du soir, M. Pierre Battistini, citoyen français, recouvrait sa liberté, après 17 jours d'emprisonnement injustifié, à 1 kilomètre de la frontière.

Tels sont les faits rigoureusement exacts qui ont motivé la détention arbitraire de l'honorable M. Battistini, alors qu'il eut été facile aux autorités italiennes d'avoir au sujet de notre compatriote tous les renseignements susceptibles de confirmer les déclarations faites spontanément par l'intéressé au moment de son arrestation.

Le déplacement du commissaire de police, auteur de cette séquestration, est un commencement de satisfaction au point de vue national, mais il est juste que M. Pierre Battistini obtienne, du gouvernement italien, l'entière réparation du préjudice moral et matériel qui lui a été causé et de la grossière erreur judiciaire dont il a été victime.

***

Et maintenant, qu'il nous soit permis de dire combien cette triste affaire permet de voir quels sont les véritables sentiments qui règnent parmi les Italiens à l'égard de la France, *de la sœur latine*, à laquelle on prodigue les sourires et les paroles d'affection... pendant que l'on s'apprête à obéir aux injonctions du Kaiser.

Il y a là une situation dont nous aurions tort de ne pas nous inquiéter. Puisque les Français sont suspects en Italie, qu'ils sont l'objet d'une surveillance aussi rigoureuse, il faut qu'en France nous agissions de même à l'égard des Italiens.

En Corse, notamment, où nombre d'Italiens ont coutume de débarquer comme chez eux, il est temps que les mesures nécessaires soient prises pour éviter que notre pays ne continue plus à servir de refuge à certains vagabonds et malfaiteurs qui pullulent à Bastia et dans l'intérieur de l'île.

Sans tomber dans l'exagération et en laissant à nos voisins le privilège des mesures vexatoires, que l'on imite au moins l'exemple de la Sûreté italienne qui, à l'arrivée de chaque paquebot à Livourne, prend soin de s'assurer de l'identité de tous les voyageurs.

Il serait facile d'agir de même à Bastia, qui se trouve en relations constantes avec les ports italiens, et où cependant aucune surveillance n'est exercée à l'arrivée des paquebots d'Italie.

Ajoutons, en terminant, que d'autres faits analogues à celui dont nous avons parlé plus haut ont été signalés par des journaux du continent, et qu'il serait vraiment étrange que le gouvernement français continue à faire preuve vis-à-vis de la nation amie (?) — de la sœur latine, — d'une bienveillance qui n'est nullement justifiée.

NOTE DU JOUR

Vous avez lu dernièrement, chers lecteurs, dans les journaux, cette curieuse anecdote racontée par un philologue qui avait sans doute des loisirs pour s'occuper de pareille question grammaticale.

Un vieil instituteur ! en retraite, lui aurait posé la question saugrenue suivante :

Est-ce vrai qu'on doit dire des haricots quand le légume est cru, et des z-haricots quand il est cuit ?

Et notre philologue, amusé, ayant fait des recherches, aurait découvert que cette distinction avec s'un cair se trouverait dans une très ancienne grammaire de l'époque de Beauzée ou de Lhomond.

Je serais reconnaissant au lecteur qui me dénicherait cette grammaire dans une vieille collection scolaire.

Certes ! nous avons tous entendu des gens qui disaient carrément des z-haricots, sans se douter qu'ils avaient ainsi des liaisons dangereuses. Le vieil instituteur questionneur est peut-être un gourmand de l'école de Monselet ; il estime que, pour qu'une sauce, fut-elle aux haricots, soit bonne, il faut une liaison bien faite, et que, dès lors, la liaison s'impose aussi dans le mot.

Cela me rappelle un excentrique bohème de mes amis, bien connu au quartier latin, qui prononçait toujours avec affectation « des-h-huissiers ».

Quand on lui demandait pourquoi il ne disait pas des-z-huissiers : « Je ne veux pas de liaison avec ces gens là », répondait-il. Cet original étant criblé de dettes, sa facétie s'explique, et si beaucoup de gens disent des-z-haricots, cela s'explique également. C'est parce qu'ils adorent ce farineux pétulant que le héros Zola dans la « Terre » aurait appelé, musicalement, le piano du pauvre.

LORETO.

APPLICATION
de la Nouvelle Loi Electorale

Le secret et la liberté du vote

M. le Préfet vient d'adresser aux maires du département les instructions de M. le Ministre de l'Intérieur relatives à l'application de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote, ainsi que la sincérité des opérations électorales.

Nous mettons ces instructions in-extenso sous les yeux de nos lecteurs. Tous les citoyens ont besoin de connaître les modifications importantes qui ont été apportées dans la procédure électorale, et qui, nous voulons l'espérer, assurement et indistinctement appliquées, assureront la sincérité du vote, en diminuant les moyens de le dénaturer par toute une série de fraudes, malheureusement trop répandues, même en Corse.

Nous appelons tout particulièrement l'attention des électeurs sur les dispositions concernant les inscriptions multiples, les dimensions et le mode de fermeture des urnes,

les isoloirs et le dépouillement du scrutin.

Le 30 juillet dernier, le *Journal Officiel* a publié la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote, ainsi que la sincérité des opérations électorales.

Cette loi devant recevoir son application trois mois après sa promulgation, je crois devoir, sans plus tarder, vous en rappeler les grandes lignes et vous donner, en même temps, quelques instructions sur les mesures à prendre en vue d'assurer, dès la 2 revision, l'exécution des dispositions qu'elle consacre.

J'appelle tout particulièrement votre attention sur les dispositions arrêtées pour l'application des articles 3 à 7 relatifs au vote sous enveloppe et à l'installation d'isoloirs dans les salles de scrutin.

ARTICLE PREMIER

Nul ne peut être inscrit sur plusieurs listes électorales.

Lorsqu'un citoyen est inscrit sur plusieurs listes électorales, le maire ou, à son défaut, tout électeur porté sur l'une de ces listes, peut exiger, devant la commission de revision des listes électorales, huit jours au moins avant leur clôture, que ce citoyen opte pour son maintien sur l'une seulement de ces listes.

A défaut de son option dans les huit jours de la notification de la mise en demeure faite par lettre recommandée, il restera inscrit sur la liste dressée dans la commune ou section de commune où il réside depuis six mois et sera rayé des autres listes.

Les réclamations et contestations à ce sujet sont jugées et réglées par les commissions et juges de paix compétents pour opérer la revision de la liste électorale sur laquelle figure l'électeur qui réclame l'option, et ce, suivant les formes et délais prescrits par la loi du 5 avril 1884.

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription sur deux ou plusieurs listes, sera punie des peines prévues par l'article 31 du décret organique du 2 février 1852.

Toute demande de changement d'inscription devra être accompagnée d'une demande de radiation de la liste du domicile électoral antérieur, pour être transmise au maire du dit domicile.

Toute fraude dans la délivrance ou la production d'un certificat d'inscription ou de radiation des listes électorales sera punie des peines portées à l'article 12 de la présente loi.

Interdiction des inscriptions multiples

La principale innovation de cet article consiste dans l'interdiction des inscriptions multiples punies, d'après le paragraphe 5, d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 100 à 1.000 francs et dans l'institution d'une procédure destinée à les empêcher. Tandis que, jusqu'ici, la pluralité des inscriptions légales permettait, à ceux qui en bénéficiaient, de prendre part à des élections distinctes dans des communes différentes, sur lesquelles ils pouvaient ainsi étendre abusivement leur action, chaque électeur devra désormais faire choix d'un domicile électoral unique, en dehors duquel il ne lui sera plus permis d'exercer aucune partie de ses droits politiques, quelque intérêt qu'il puisse avoir ailleurs. A cet effet, le législateur a donné à la fois aux maires et à tous les électeurs le droit de dénoncer aux commissions de revision des listes électorales les inscriptions multiples dont ils auraient connaissance, huit jours au moins avant la clôture des listes ; au reçu de cette information, les commissions devront adresser aux intéressés une lettre recommandée les mettant en demeure d'opter dans les huit jours pour leur maintien sur une seule et unique liste. Faute par eux de déférer à cette mise en demeure, les intéressés seront maintenus sur la liste de la commune ou section de commune où ils comptent une résidence de six mois et rayés de toutes les autres listes.

Vous remarquerez que si, d'après le paragraphe 2 de l'article 2 de la loi du 7 juillet 1874, « les demandes en inscription doivent être formées dans un délai de 30 jours à partir de la publication des listes, » c'est à dire en général pour le 4 février, les règles contenues dans les paragraphes 2 et 3 de l'article ci dessus ont pour effet, en cas d'option obligatoire pour cause d'inscription multiple, de reculer jusqu'au 22 mars le terme du délai des mises en demeure d'option.

D'autre part, le paragraphe 4 dispose que les réclamations et contestations en matière d'option seront jugées suivant les formes et délais prescrits par la loi du 5 avril 1884. Les formes et délais applicables aux contestations relatives aux inscriptions sur les listes électorales sous le régime de la loi de 1884 étant ceux là mêmes qui ont été prescrits par le décret organique du 2 février 1852 et la loi du 7 juillet 1874, et auxquels le législateur de 1884 n'a apporté aucune modification, il y a lieu de considérer comme étant toujours en vigueur les prescriptions de 1852 et de 1874, réserve faite des modifications qu'elles doivent recevoir en raison des délais nouveaux accordés aux intéressés pour exercer leur option.

Quant à la compétence, vous remarquerez qu'elle est formellement et exclusivement réservée à la Commission et au juge de paix compétents pour reviser la liste sur laquelle figure l'électeur qui réclame l'option, c'est à dire aux juridictions du demandeur.

J'appelle également votre attention sur l'obligation imposée à tout électeur qui voudrait obtenir un changement d'inscription de produire, à l'appui de sa demande en inscription, une demande en radiation de la liste de son domicile électoral antérieur pour être transmise au maire du dit domicile. A ce sujet, je crois devoir vous signaler qu'aux termes du paragraphe final de l'article ci-dessus, toute fraude dans la délivrance ou la production d'un certificat d'inscription ou de radiation des listes électorales rend son auteur passible d'une amende de 100 à 500 francs et d'un emprisonnement d'un mois à un an, sans préjudice de la perte des droits civiques pendant 2 ans au moins et 5 ans au plus et que, si le coupable est fonctionnaire, agent ou préposé du Gouvernement ou d'une administration publique, ou chargé d'un ministère de service public, la peine doit être portée au double.

(A suivre).

UN GESTE DE FEMME

Hier, vers 4 heures, devant l'Hôtel de France, un pauvre mulet attelé à une charrette lourdement chargée refusait d'avancer.

Après avoir employé le vocabulaire d'usage, le charretier furieux s'arma de son fouet et, avec une brutalité inouïe, se mit à frapper la malheureuse bête qui gémissait sous les coups.

Des passants indignés s'arrêtèrent. Quelques-uns firent entendre des murmures de protestation, mais aucun n'osait s'approcher, lorsque, soudain, une jeune et jolie femme se détacha d'un groupe de curieux, s'avança vers le charretier et, résolument, lui arracha le fouet des mains.

L'homme brutal resta abasourdi. Il jeta vers celle qui venait de le ramener à la raison un long regard humilié et, tout penaud, prit la bête par la bride, pendant que l'élégante inconnue disparaissait rapidement.

Nous regrettons de n'avoir pu obtenir le nom de cette dame, mais nous tenons à lui adresser nos très sincères félicitations pour le geste courageux qu'elle a accompli avec autant de simplicité que de bonté.

Belle leçon de tranquille confiance donnée à ceux qui, voyant brutaliser les animaux, hésitent à intervenir et, entre nous soit dit, discret rappel à l'ordre pour nos braves agents qui, décidément, savent se faire remarquer par leur absence.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 octobre.

Le marché s'est un peu remuni aujourd'hui bien que les affaires soient toujours très restreintes et l'on termine en légère amélioration sur la veille. Les avis des places étrangères restant toutefois peu encourageants. La Rente Française se retrouve à 87 47. Sur Tles Russe dont certaines regagnent jusqu'à un demi-point, les Fonds Etrangers sont faibles : Extérieure 91.16, Turc 86 35, Serbe 81.75. Les actions de nos Grandes Banques se montrent soutenues. Le Crédit Lyonnais termine à 1.660, le Comptoir National d'Escompte à 1.055 et la Société Générale à 820.

Le Crédit Foncier est demandé à 900. Les 50 000 actions nouvelles de 500 frs sont réservées à raison d'une nouvelle pour neuf anciennes aux actionnaires actuels qui pourront souscrire également à titre réductible. Ceux qui n'ont pas un nombre d'actions ancliennes suffisant pour obtenir ainsi une action nouvelle peuvent se réunir en souscrire un titre entier nouveau sous réserve des possibilités d'attribution. Ces actions nouvelles, jouissance 1er janvier 1914, sont offertes à 800 frs payables soit en une seule fois soit en trois versements jusqu'au 30 juin 1914.

Le Suez perd le cours de 5.160. Pas de changement sur les tractions et les électriques. Valeurs Industrielles et Pétrolifères Russes aux environs de leurs cours de la veille. Stimulés par la fermeté du métal et les statistiques favorables les titres cuprifères sont en reprise. Rio à 929.

Mines d'or et Diamantifères délaissées. Les valeurs de Caoutchoucs sont plutôt offertes.

Peu d'affaires en Chemins Français.

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Gazette Judiciaire

Tribunal Correctionnel

Présidence de M. Leca

L'affaire des Antimilitaristes

L'affaire des farouches antimilitaristes bastiais (?) a eu son épilogue à l'audience correctionnelle d'hier.

La presse continentale et tous ceux qui donnèrent à un vulgaire fait divers l'allure des incidents de Toul et de Verdun, peuvent être satisfaits.

Résumons les faits :

Il y a quelques mois, des jeunes gens revanchards, un dimanche, de Pietranera, aux sons de la mandoline et de la guitare.

Après *Pauvoie*, on chanta l'*Internationale*, cette internationale qu'ils avaient, paraît-il, apprise dans les rues de Bastia, lors de l'arrivée de Pelletan et de Vallé.

Le soldat Massimi du 141e d'infanterie était parmi eux.

Un peu avant la barrière de l'octroi de Toga, le lieutenant R..., survint et enleva le képi du soldat pour avoir son matricule.

Un civil, le prévenu Guasgno, demanda au lieutenant de rendre le képi, disant que le soldat n'était pas fautif.

Le lieutenant dégaina.

Un inconnu arracha, par derrière, le képi des mains du lieutenant.

Le soldat, enfermé au poste de douanes de Toga, prit la fuite.

Tels sont les faits.

Le lieutenant, entendu à l'audience, soutient que la prévenu n'est adressé à lui, sans menaces, mais qu'il a cru voir un caillou dans les mains que tendait vers lui Guasgno.

Qu'en repassant sur les lieux il avait vu un tas de pierres, et que s'il avait dégainé c'était devant l'attitude menaçante du prévenu.

M. Poggiale, procureur de la République, soutient longuement la prévention. Se basant sur les positions de Guasgno, il le montre comme un indiscipliné et soutient énergiquement l'accusation d'outrages, violences et menaces.

Après la lecture des documents insignifiants et sans rapport aucun avec la propagande antimilitariste, M. le Procureur déclare ne pas insister sur ce grief, alors que dans son réquisitoire, il avait voulu rattacher les faits à l'action de la C. G. T.

Me Ajacio présente la défense de Guasgno. Il s'étonne de ne pas se trouver à une séance du Conseil de guerre, devant la sévérité de ce réquisitoire.

Les punitions qui portent la date de 1904 ne sont pas sur le livret de son client, vu que celui-ci excellent serviteur, s'est engagé en 1907, a fait la campagne de Chine, a été noté comme un sujet très discipliné.

Le lieutenant est seul responsable de la gravité de l'incident.

Guasgno lui a parlé poliment, il l'a raconté, quelles sont les paroles outrageantes et menaçantes proférées ?

Au surplus Guasgno n'est désigné lui-même à la justice, alors qu'il n'était même pas soupçonné, ce qui prouve l'innocence de son attitude.

Dans ces conditions l'honorable défenseur n'hésite pas à solliciter l'acquittement de son client.

Le Tribunal, après une suspension d'audience, condamne le prévenu à quinze jours de prison, retenant le délit d'outrage et de violences à l'égard d'un officier et d'un commandant de la force publique, par application de l'article 225 du code pénal.

Le tribunal écarte toute idée d'antimilitarisme.

FÉMINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale

(Ancienne Poste)

Ce soir, à 9 heures, GRANDE SOIRÉE DE GALA, séance unique de deux heures et demie.

1. *Actualités mondiales.*

La Mode de Paris — L'aviateur Pegoud a bouclé la boucle — La fin d'un voyage triomphal — Inauguration du monument de Lamartine — Le drapeau des Boy-Scouts remis aux Eclaireurs de France par le Ministre de la Marine — La catastrophe de Villeneuve-Loubet — Les fêtes franco russes de Brest — Le fameux collier de 3 millions.

2. *Colorado*, cataro.

3. *LE SECRET DU FORÇAT*, grand drame artistique en six parties.

1. A la Nouvelle — 2. En France — 3. La chambre n° 13 — 4. L'Enquête — 5. L'Alibi — 6. Les vrais coupables.

4. *Léonce célibataire*, comédie parisienne.

5. *Petites causes grands effets*, amusant.

Prix des places : Premières, 1 franc, Secondes, 0.50.

Location à partir de 3 heures à *Femina Cinéma.*

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 22 oct.

Observations faites par M. QUERCE pharmacien de 1re classe à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 16°5 à midi + 19 8 ; à 6 heures du soir + 17° Maxima + 20 5 ; Minima + 15°.

Baromètre : 7 heures du matin 766 m/m : midi, 766 mm. — 6 h. du soir, 767 mm.

Vent : Dans la matinée, léger.

Dans l'après-midi, Calme.

Etat du ciel : le matin, Quos nuages. l'après-midi,

Le « Corte II »

Le « Corte II » est parti hier à 13 heures pour Marseille, en service postal ordinaire.

Ainsi que nous l'avons annoncé, ce paquebot assurera les départs effectués jusqu'ici par le « Numidia ».

Il est regrettable, au point de vue des voyageurs, que pareille mesure n'ait été prise un mois plus tôt, au moment des grands départs, mais, par contre, nos négociants se réjouissent à l'idée de recevoir enfin leurs marchandises avec un peu plus de régularité que ces derniers temps.

Décorations étrangères

M. Mattei, chef de la Sûreté à Tunis, est nommé chevalier de la Couronne d'Italie.

Au Conservatoire

Nous apprenons avec plaisir l'admission de MM. Santandrea et Filippi au conservatoire de Paris. Tous deux sont d'anciens élèves du conservatoire de Marseille, et ont rapporté : M. Santandrea, le premier prix de clarinette, et M. Filippi, le premier prix de trompette.

Enregistrement

Ont été reçus au concours de 1913 :

Pour le surnumériat :

MM. Castellani avec le n° 6 — Casasoprana n° 34 — Giordani n° 54 — Battistini n° 65 — Antoniotti n° 108 — Carli n° 119 — Franceschi n° 120 — Salvarelli n° 139 — Laurenti n° 141 — Ghio n° 148 — Muselli n° 177 — Mattei n° 180.

Pour le cadre auxiliaire (contrôleurs de comptabilité) :

MM. Delbenchi n° 2 — Rohaglia n° 12.

Légion d'honneur

M. le lieutenant Vesperini, du 3e zouaves, est inscrit d'office au tableau du concours pour le grade de chevalier de la légion d'honneur, au titre des faits de guerre au Maroc.

Nouvelles militaires

M. Marcotorchino, capitaine au 92e, est détaché à l'état-major de la 55e brigade d'infanterie.

M. l'aspirant Ricci, sortant de l'école militaire du génie, est promu au grade de sous-lieutenant au de génie, à Grenoble.

École de santé

La bourse avec trousseau a été accordée à MM. Casabianca, Parotti et Sostei, élèves à l'Ecole du service de santé militaire.

Femina Cinéma

Au programme de la soirée de gala de ce soir se trouve « Le Secret du Forçat ». C'est une pièce dramatique en six parties véritablement poignante où l'émotion va croissant jusqu'au dénouement.

Jean Marcoul, forçat libéré, retourne en France et cherche sous son véritable nom, Jean Marcieux, de refaire son existence gâchée par un mouvement de colère et d'emportement.

Poursuivi par le destin, la fatalité veut qu'il soit, dès son débarquement, impliqué dans une affaire de meurtre et toutes les apparences faisant de lui un coupable, la justice a tôt fait de s'emparer de sa personne.

Fort heureusement sa vie veille et, après avoir fourni un alibi, elle obtient la mise en liberté de son frère qui aide la police pour faire procéder à l'arrestation des vrais coupables.

Ce film de grande beauté déroulera des situations d'un intérêt puissant.

Avis

Les *départs de Bastia* des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour le *Sardaigne.*

A vendre

Pour cause de départ *divers objets mobiliers ; machine à coudre.*

S'adresser rue Pavaiolli, 6, au 3me étage.

Perdu

Il a été perdu de l'Hôtel d'Europe au Nouveau Port un fourreau avec canne et parapluie.

Prière de le rapporter à l'hôtel contre bonne récompense.

A louer

Appartement au 3e étage, maison Vittini, rue de l'Opéra, en face la rue Abbatucci.

Évitez La Constipation!

La Constipation empoisonne le sang et dérange le fonctionnement des voies digestives. La Tisane Américaine des Shakers, par son effet direct et stimulant sur les intestins, guérit vite même les constipations opiniâtres.

La Tisane AMÉRICAINE des Shakers

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS Sto-DÉVOTE. — Les membres honoraires et Participants sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche, 26 courant, à 1 heure de l'après-midi, à la Mairie (Salle des délibérations).

Les absents seront amendés.

Ordre du jour : Lecture du dernier procès verbal. — Situation financière. — Admissions. — Radiations. — Membres ayant droit à la retraite. — Versement aux fonds de retraites. — Lecture du projet Raibaldi, trésorier.

Le Président, Jh AIROLA.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

22 oct. — 23 oct.

Rentes de 3 0/0 ancien . 87 22 — 87.35
— de 3 0/0 amortis. . 90 40 — 90.90
ex coupon.

Au « Journal Officiel »

Paris, 23 octobre.

Mme Sophie Murraciole est nommée dame sténo-dactylographe, au bureau de l'ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Ajaccio, en remplacement de Mme Stevenin, qui passe à Paris, au bureau de l'exploitation des Chemins de fer du P.-L.-M.

RAMBOUILLET

Chasse Présidentielle

Paris, 23 octobre.

Le Président de la République a offert aujourd'hui une chasse, dans les tirés de Rambouillet, en l'honneur du Corps diplomatique.

M. Raymond Poincaré avait visité hier, en compagnie de M. Clemenlel, ministre de l'Agriculture, l'Ecole Nationale de Grignon.

La Conquête de l'Air

LE RAID PARIS-LE CAIRE en aéroplane

Vexations Austro-Hongroises

Paris, 23 octobre.

Le gouvernement austro-hongrois, revenant sur ses promesses antérieures, a interdit à l'aviateur Daucourt le passage à travers la Hongrie Méridionale, sur la ligne Budapest-Belgrade.

On sait que l'aviateur Daucourt et son passager, M. Roux, sont partis mardi dernier pour la première étape leur voyage Paris-Le Caire.

C'est le plus long et le plus difficile voyage aérien qui ait jamais été tenté.

L'itinéraire, de 3.400 kilomètres environ, comprend les étapes suivantes : Paris, Schaffouse, Vienne, Budapest, Belgrade, Bucarest, Varna et Constantinople.

à Belfort

Fortement contrariés par le mauvais temps, l'aviateur Daucourt, et son passager, M. Roux, sont arrivés à Belfort et ont atterri pour déjeuner.

Le moteur est remis en marche aussitôt après le déjeuner, et nos deux aviateurs continuent leur route.

LA CANDIDATURE VÉDRINES

Paris, 23 octobre.

On annonce que l'aviateur Védrines sera candidat à la députation dans l'arrondissement de Saint-Flour, dont sa famille est originaire.

Conseil de Cabinet

Paris, 23 octobre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis ce soir, à 5 heures, au Ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Louis Barthou.

La réunion de ce jour a été exclusivement consacrée, à l'examen des propositions de M. Charles Dumont, ministre des Finances, et à l'expédition des affaires courantes.

PARIS

LES OBSÈQUES de Charles Tellier

Paris, 23 octobre.

Les obsèques de l'inventeur du froid artificiel, M. Charles Teiller, ont été célébrées, ce matin, à midi, au milieu d'une très nombreuse affluence.

L'absoute a été donnée en l'église Notre Dame d'Auteuil.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Passy, dans un caveau de la famille.

Le deuil était conduit par le fils du défunt.

Le pauvre octogénaire, dont les géniales découvertes ont été pour tant de gens la source de véritables fortunes, et dont les travaux affirmèrent, dans le monde, le prestige du génie français, est décédé dans un misérable logis de la rue d'Auteuil.

La Société des Gens de lettres avait pris à sa charge les frais des obsèques.

Ce dernier hommage était bien dû à l'homme éminent pour qui la vie fut si souvent cruelle et injuste.

M. CAILLAUX

Paris, 23 octobre.

Plusieurs journaux annoncent que M. Caillaux briguera la présidence de la Commission du budget.

AU MEXIQUE

FEU DE GRISOU

180 mineurs ensevelis

Paris, 23 octobre.

D'après les nouvelles reçues du Nouveau Mexique, un feu de grisou s'est produit dans la mine Dawson.

Les opérations de sauvetage ont commencé sans aucun retard, malgré la violence de l'incendie.

On parle de 130 ou 150 mineurs ensevelis dans le puits où l'explosion s'est produite.

Le feu continuant, les recherches sont rendues on ne peut plus pénibles et difficiles.

Les Morts du Jour

M. Beaudon

Paris, 23 octobre.

M. Théodore Beaudon, ancien député radical-socialiste de la première circonscription de Beauvais, est décédé ce matin à l'âge de 65 ans.

Le docteur Beaudon avait fait la campagne de 1870, dans les ambulances.

Il fut élu pour la première fois député en 1897, et siégea au Parlement jusqu'au renouvellement général de mai 1910.

M. Beaudon est l'auteur du projet de loi portant augmentation de l'indemnité parlementaire.

M. Lucas-Championnière

On annonce également la mort, à Paris, du célèbre chirurgien, M. Lucas-Championnière.

L'état de santé DE M. BOURGEOIS

Paris, 23 octobre.

M. Léon Bourgeois vient de subir l'opération que son médecin oculiste avait retardée depuis quelques semaines, opération qui rendra à l'œil droit du malade toute sa vigueur.

Cette opération, qui n'a aucune gravité, a bien réussi.

L'ancien président du Conseil sera condamné à un repos complet d'une huitaine de jours.

LE 8e CONGRÈS DES COMMERÇANTS ET DES INDUSTRIELS

Quatrième séance

Paris, 23 octobre.

La séance de ce jour a été très longue et fort intéressante.

Les membres du huitième Congrès des Chambres Syndicales, Industrielles et Commerciales de France, et des Chambres de commerce françaises à l'étranger, ont discuté longuement le problème de l'apprentissage dans toutes les branches de l'industrie.

CIGARETTES **JOB**

En vente dans tous les débits de tabacs

A LA RÉSERVE

Huîtres et Coquillages

M. POLACCI MICHEL

11, Place Saint-Nicolas, Bastia

POLACCI MICHEL a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir de jeudi prochain, 16 courant, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'Huîtres et Coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à eau courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huîtres vertes, la douzaine	1.30
Huîtres de Marennes surfines, la doz.	0.90
Cloisines première qualité, la doz.	0.20
Moules de Calvie, 1er choix, la doz.	0.10

On livre à l'intérieur sur commande

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *perfection* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est le plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ

FRANGES EN PERLES DE BOHÊME

VERRERIE NOUVELLE

ACCESSOIRES — INSTALLATIONS

Prix de Fabrique

BIANCHI Benoit

2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

MODES

Madame FRIVOLI

rentrant de Paris, annonce à sa nombreuse clientèle que son Salon de Modes est ouvert.

Rue Abattucci, 1, rue de l'Opéra, 22

PIPPERMINT GET

Liqueur de Sport et de Soirée

VINS

AUGUSTE ATTELLI

3, Boulevard de Toga, 3, Bastia

Vin rouge du domaine de Vignale à **0.45** le litre.

Vin de coteau à **0.50** le litre.

Vin blanc et rosé à **0.55** le litre.

Vins fins en bouteilles. — Muscat. — Vin de quinquina. — Champagne.

La Maison prête aux clients Bouteilles, Dames jeannes et Barils.

On porte à domicile

RHUM **FOX-LAND** GRANDE MARQUE

285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.

S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

Agence Maritime de Transports

Maison fondée en 1855

Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.

Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Dépôts de cadres et camionnage

A. PADOVANI, *Bastia.*

68 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain

par PIERRE SALES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XII

LA VIE CONTINUE

Car Alice Leblanc n'avait pas caché que d'était avec dur chez elle, dans son enfance, lorsque son papa et sa maman travaillaient dehors, et qu'il y avait d'autres mioches à élever... surtout après la mort de son père, qui remontait à quelques années...

— Il est donc parti bien jeune, mademoiselle ?..

— Dame !.. Il avait tant souffert à la Nouvelle !

Cela avait été dit avec tant de simplicité que Mlle Hélène du Coudrais n'en fut pas très émotionnée — bien qu'il lui semblât entendre aussitôt la voix de grand'mère, qui, sans savoir avait déjà deviné qu'il y avait de la Commune dans l'histoire de cette famille là... Or, le marquis du Coudrais, ayant été fait prisonnier pendant la campagne de 1870, n'était évadé, et avait justement repris du service, pour être envoyé à Versailles et de là sur Paris, pour combattre la Commune...

— De quel quartier êtes vous, mademoiselle ?

— De Ménilmontant... Mon père fut assez grièvement blessé, au Père-Lachaise : c'est ce qui le sauva du peloton d'exécution ; mais, une fois rétabli, on l'expatria...

Elle disait tout cela encore plus simplement... parce qu'on le lui demandait... Et Hélène avait, maintenant, une sensation un peu plus poignante, en avouant le mur des fédérés, au Père-Lachaise, avec ses couronnes d'immortelles rouges, ses bandéroles rouges, qui lui avaient toujours causé la plus sinistre impression.

Ainsi donc, il était parfaitement possible que son père à elle, et l'père de cette jeune fille, se fussent trouvés, les armes à la main, se regardant de dernière rencontre tombe de Père-Lachaise, où, justement, le marquis avait reçu un coup de feu — une simple contusion... Et aujourd'hui, cette jeune fille était là, dans son intimité, travaillant au deuil de leur père... Hélène faillit évoquer ce souvenir. Mais les yeux d'Alice Leblanc avaient eu soudain une lueur fulgurante. Et Hélène se tut.

D'ailleurs, Antoinette et Mathilde venaient consulter Mlle Alice Leblanc sur leurs chapeaux : elle n'était pas modiste, mais pouvait bien leur donner un conseil... pas ?... Et, grâce à elle, en effet, en deux ou trois jours, on transforma plusieurs coiffures, sans grande dépense. Cette Alice Leblanc était, décidément, un trésor. Elle semblait, maintenant, enchantée de travailler pour ces demoiselles : la très petite contrainte qu'elle avait eue, au début, disparaissait devant les jolies choses que lui disait Mathilde, devant les rires d'Antoinette. Elle ne demandait, évidemment, qu'à rire comme elles. Mais elle redevenait très sérieuse, aussitôt que la sœur aînée se trouvait en tête à tête avec elle et ne s'étonnait pas d'être questionnée sur la marche de sa vie, sur l'histoire de sa famille... sur l'embarras qu'on avait éprouvé, quand son papa était mort... embarras très momentané ; car, disait Alice, du plus joli ton gaveche :

— On n'a jamais eu de poil dans la main, chez nous !

Il y avait un frère aîné, bijoutier, qui s'était fait tout de suite de bonnes journées... une sœur aînée, vendeuse dans un grand magasin, où elle s'était mariée avec un interprète, et fit élaient par le pour New-York, où, sans faire fortune, ils gagnaient assez pour alléger sa maman dans l'éducation des deux derniers, un garçon et une fillette... Quant à elle, toute jeunette, elle n'avait besoin de personne : « avec son aiguille on ramasse toujours sa croûte quand on veut bien !... » La voix, habituellement douce, d'Alice Leblanc, prenait une étonnante intensité quand elle disait ces choses, et il y avait en son regard comme du défi, avec de la colère ! Hélène sentait alors une sorte de révolte chez cette petite fée parisienne, et devinait que tout n'avait pas toujours été aussi gai qu'elle avait l'air de le prétendre, en son existence. Elle eût voulu en connaître davantage, par sympathie maintenant, tout autant que par curiosité pour elle-même. Et il fut naturel qu'elle demandât à Alice pourquoi elle était allée en Amérique... pourquoi elle en était revenue... si vraiment là bas la besogne d'ait si abondante, si avantageuse aux ouvrières parisiennes ?

Aussitôt, les yeux bleus d'Aline prenaient une teinte plus foncée ; puis un nuage les voilait ; et certainement des pleurs se formaient, mais qu'elle parvenait à ne pas verser. D'un léger geste de ses doigts si fins elle les avait essuyés... Y avait-il eu déception pour elle ?.. Quelque chagrin peut être ?... Elle donnait cette explication : n'était après la mort de sa maman ; il fallait s'affairer de gagner un peu plus pour les deux petits... et pendant combien d'années ?.. Alors, elle avait écouté sa sœur, qui lui affirmait « qu'il y avait beaucoup à faire, en Amérique » et lui avait même avancé le prix de son voyage.

Les petits avaient été placés dans un orphelinat, où le grand hêre les surveillait, et elle était partie. Elle n'avait eu qu'à se louer d'abord de sa décision ; car la main-d'œuvre de l'ouvrière parisienne et particulièrement de la lingère, est très appréciée, là bas. A la condition d'y vivre assez simplement, d'être toute la journée bien courbée sur son ouvrage, on réalise réellement des bénéfices, puisqu'elle avait toujours pu envoyer quelque chose pour les petits... C'était, foncièrement, la préoccupation constante de cette jeune fille : son devoir envers les membres de sa race incapables de gagner encore leur vie.

Mais un krash avait éclaté à New-York, n'est monnaie courante, là bas : alors il y eut un ralentissement immédiat dans les affaires... le Cinquième Avenue vit instantanément déserter ses magasins ; on n'achetait plus de bijoux, plus de lingeries fins... Les Américaines ont toutes des garde-robes très assorties... Et puis, elle avait envie de revoir Paris... d'embrasser les petits... et ce grand frère, pour qui il était fort mal qu'elle avait une belle passion...?

(A suivre).

Maison L. N. MATTEI
BASTIA-CORSE

AMARO MATTEI



La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT
UN VIN DU CAP MATTEI

L'LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 275 — SAMEDI 25 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 0,50 la ligne. — Mortuaires 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 48 m. — Coucher, 5 h. 25 m.
Dernier quart, le 22 — Pleine Lune le 28.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Raphaël, arc.
Fête de Demain : Saint Crépin.

24 OCTOBRE

L'ENSEIGNEMENT
des dernières Vendanges

Avec la diversité de nos régions viticoles, les observations, même nombreuses, effectuées dans une seule ne sauraient être généralisées. L'importance de la production viticole méridionale, en surface cultivée et en volume récolté, accroît singulièrement la portée des remarques auxquelles elle a donné lieu. En tenant compte des différences du milieu, ces remarques deviennent souvent profitables aux viticulteurs de contrées soumises à d'autres influences.

Pendant l'année 1910, la cochylis et l'eudémis avaient commis des ravages énormes. Affolés, au cours des années suivantes, les viticulteurs ont essayé les traitements les plus absurdes. La cochylis n'ayant plus commis de dégâts sensibles, ils l'ont négligée. Le prétexte qu'ils se donnaient à eux-mêmes pour excuser leur négligence, c'est qu'il n'y avait pas de traitement efficace. La vérité est que s'il n'y a pas encore de traitement parfait contre la cochylis, les palliatifs que l'on connaît n'ont presque jamais été appliqués dans les conditions susceptibles d'assurer leur efficacité.

Au commencement de septembre, la cochylis s'est montrée sur plusieurs points du vignoble méridional. Avec elle, la pourriture grise faisait son apparition, jetant la panique dans le monde viticole. Déjà on voyait la récolte perdue et on s'est empressé de cueillir.

Les vins obtenus titraient 6 degrés ! La leçon est bonne. Elle montre que le viticulteur est comme une sentinelle avancée en temps de guerre. Toujours en éveil, il doit s'attendre à être attaqué de tous côtés, par les ennemis les plus divers. S'il est sur ses gardes et de sang-froid, il parera l'attaque qu'il aura sagement prévue. S'il perd la tête, ses bévues lui coûteront plus cher que le mal qu'il redoutait !

En provoquant des vendanges prématurées, la cochylis a amené la production de vins imparfaits, de qualité douteuse. Malheureusement, en dehors de la cochylis ou de l'eudémis, l'habitude de vendanger trop tôt se généralise d'une manière inquiétante. Ces cueillettes hâtives donnent toujours des vins âpres, sans alcool, sans bouquet, sans arôme, qui déprécient la récolte, faussent les cours et impressionnent mal le commerce et les consommateurs.

On conçoit que le viticulteur ait hâte de rentrer une récolte qui, jusqu'au dernier moment, peut lui échapper. Les ventes sur souches que fait le commerce et qui ne s'expliquent pas pour les vins communs poussent aussi à vendanger tôt.

Cependant, l'expérience montre qu'une fois sur dix, tout au plus, les vendanges tardives peuvent avoir des conséquences fâcheuses. Au contraire, les vendanges précoces sont presque toujours préjudiciables ou au viticulteur, ou au commerce, sans parler du consommateur.

On serait presque tenté de demander le rétablissement du ban des vendanges.

J. VINCENS.

NOTE DU JOUR

M. Poincaré vient de démontrer qu'il est un voyageur infatigable, qu'il a un excellent estomac, de l'esprit à en revendre, surtout de l'esprit d'à-propos, et qu'il possède au suprême degré l'art de se rendre populaire. On en a eu la preuve au cours de son voyage dans le Sud-Ouest, en Espagne, à Marseille, à Mailhane et dans Vaucluse.

Toutes ses harangues ont été parfaites, adéquates au milieu qui écoutait, tour à tour protocolaires, familières, remplies de fleurons d'autorité ou de bonhomie, tantôt très littéraires comme celle adressée à l'illustre poète provençal créateur de l'immortelle Mireille, à notre Mistral, dont le Chef de l'Etat vient, sur sa route, de rehausser encore la gloire. J'estime que le discours prononcé par M. Poincaré mérite d'être enregistré par tous les journaux. C'est pourquoi, quoique disposant de peu de place pour ces « Notes du Jour », j'ai voulu l'annexer ici.

En s'adressant à Mistral, voici ce qu'il a dit :

« Cher et illustre Maître,

» A vous qui avez élevé, en l'honneur d'une terre française, des monuments impérissables ; à vous qui avez éclairé de votre soleil vos imaginations ailées ; à vous qui avez relevé le prestige d'une langue et d'une littérature dont notre histoire nationale a lieu de s'enorgueillir ; à vous qui avez dressé dans nos souvenirs les figures immortelles de Vincent et de Mireille, de Calendal et d'Estérelle ; à vous qui avez chanté, en des stances inoubliables, les magnanarelles et les gardians ; à vous, le noble poète du Rhône et des îles d'or ; à vous, qui, en glorifiant la Provence, avez tressé à la France elle-même une verdoyante couronne d'olivier ; à vous qu'il y a plus d'un demi-siècle Lamartine saluait déjà comme un nouvel Homère, et dont le premier livre lui apportait, disait-il, dans sa mélancolique retraite, une goutte de rosée, une haleine du matin, un rayon de lumière ; à vous, qui avez vécu entouré de l'admiration universelle, et qui êtes resté fidèle à votre cher mas de Maillane ; à vous, dont les générations futures ne passeront, à travers les âges, comme des fleurs qui ne se faneront pas, les poésies divines ; — à vous, auguste Maître, — j'apporte aujourd'hui le témoignage de reconnaissance de la République et de la grande patrie. »

Ces paroles élégantes et enthousiastes, adressées par un Chef d'Etat à un poète, honorent autant celui qui les prononce que celui qui en est l'objet.

M. Poincaré a parlé en lettré, en homme de cœur et en sincère républicain que la magistrature suprême n'a pas grisé.

Il se rapproche autant de la simplicité démocratique des Présidents de la République américaine que Félix Faure s'en était éloigné.

LORETO.

APPLICATION
de la Nouvelle Loi Electorale

Le secret et la liberté du vote
(Suite)

ARTICLE 2.

Le paragraphe 3 de l'article 14 de la loi du 5 avril 1884 est ainsi modifié : « La liste électorale comprend : 1° tous les électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins ; 2° ceux qui y auront été inscrits depuis cinq ans au moins au rôle d'une des quatre contributions directes ou au rôle des prestations en nature, et, s'ils ne résident pas dans la commune, auront déclaré vouloir y exercer leurs droits électoraux.

Les citoyens français établis à l'Etranger et immatriculés au Consulat de France conserveront le droit d'être inscrits, s'ils le demandent, sur la liste électorale de la commune où ils ont satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée et rempli leurs obligations militaires.

Inscription des contribuables sur les listes électorales

La nouvelle rédaction du paragraphe 3 de l'article 14 de la loi du 5 avril 1884 ne soulève aucune difficulté d'interprétation : il convient seulement de s'gualer qu'à partir de 1914 les seuls électeurs qui pourront exiger leur inscription à titre de contribuables sur une liste électorale seront ceux qui auront été inscrits dans la commune, depuis cinq ans au moins, au rôle d'une des quatre contributions directes ou au rôle des prestations en nature, et qui, s'ils n'y résident pas, auront déclaré vouloir y exercer leurs droits électoraux. Cette nouvelle disposition a été édictée pour mettre un terme aux abus d'inscriptions qui se sont malheureusement produits de la part de citoyens qui, pour une somme infime, se réalisait acquéreurs par lots de parcelles de terre sans aucune valeur, de façon à se faire porter au rôle de l'impôt foncier pour une cote de quelques centimes leur donnant le droit de requérir leur inscription sur la liste électorale.

Au surplus, ce même texte doit être entendu comme prescrivant implicitement la radiation d'office de tous les contribuables non résidents qui, à l'époque de la prochaine revision ne compteront pas encore cinq ans de contribution.

Enfin, aucun électeur ne pourra être admis, en qualité de contribuable, à exercer l'option prévue à l'article 1er tant qu'il ne réunira pas les cinq années de contribution exigées.

Inscription des Français établis à l'étranger

L'article 2 de la loi de 1913 ajoute, dans le corps du même article de la loi de 1884, un paragraphe permettant aux citoyens français établis à l'étranger et immatriculés au Consulat de France de se faire inscrire dans la commune où ils ont satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée et rempli leurs obligations militaires. D'après les déclarations du rapporteur devant la Chambre des Députés, ce texte doit être interprété en ce sens que le Français établi hors de France peut, outre la commune où il est inscrit comme contribuable, opter pour une commune où il n'est pas contribuable, mais où il a rempli ses obligations militaires.

ARTICLE 3

Dans toutes les élections le vote a lieu sous enveloppes.

Ces enveloppes sont fournies par l'administration préfectorale.

Elles seront opaques, timbrées par le cachet des préfectures ou des sous-préfectures, et de type uniforme pour chaque collège électoral.

Elles seront envoyées, dans chaque mairie, cinq jours au moins avant l'élection, en nombre supérieur de moitié à celui des électeurs inscrits.

Le maire devra immédiatement en accuser réception ; le jour du vote, elles seront déposées sur le bureau électoral et tenues à la disposition des électeurs.

Si, par suite, d'un cas de force majeure, du délit prévu à l'article 12, ou pour toute autre cause, ces enveloppes réglementaires font défaut, le président du bureau électoral est tenu de les remplacer par d'autres d'un type uniforme, timbrées du cachet de la mairie, et de procéder au scrutin conformément aux dispositions de la présente loi. Mention est faite de ce remplacement au procès-verbal, et cinq des enveloppes dont il a été fait usage y sont annexées.

Elections auxquelles s'applique la loi

Aux termes de l'article ci-dessus, dont la portée est générale, le vote doit avoir lieu sous enveloppes pour toutes les élections, c'est-à-dire pour les élections sénatoriales, législatives cantonales et municipales. Mais du rapprochement des articles 3 et 4, il ne paraît pas résulter que les dispositions relatives au vote sous enveloppe, non plus que celles relatives aux isoloirs, soient applicables à l'élection des maires, des adjoints ni des délégués sénatoriaux.

Les procès-verbaux des diverses élections

---

69 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par PIERRE SALES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XII

LA VIE CONTINUE

— Et Paris, voyez-vous, mademoiselle... c'est l'enfer pour nous !.. eh, comme nous disons plutôt : la paroi !.. puisque, malgré pourtant bien mon métier, je suis très heureuse d'avoir trouvé ces journées bourgeoises... Je ne saurais m'en plaindre, cependant, puisque cela m'a amenée chez vous, où on est si gentil pour moi !..

De nouveau, les yeux d'Aline s'emplissaient de pleurs ; mais, cette fois, elle ne les retint pas ; et, d'ailleurs, ils étaient presque aussitôt dissipés par son sourire. Un peu de très bonne émotion régna, quelques instants, entre ces deux jeunes filles, surtout lorsque Hélène dit :

— Vous êtes certainement capable d'arriver à autre chose, mademoiselle !

— On se l'imagine !.. Et j'ai déjà bien travaillé pour cela : j'ai appris mon métier dans une des plus grandes maisons de la rue de la Paix... j'ai fait des chapeaux... j'ai été manutentionnaire... je connais à peu près tout ce que savent les premières... je sais acheter : dans les maisons du Bastier, de la rue du Quatre Septembre, je saurais très bien me guider, faire des ravissements... C'est peut-être pour cela que je n'ai pas réussi comme je l'aurais voulu : j'ai voulu faire trop de choses... Et puis, et puis, voyez-vous !.. achevait-elle d'un ton de fièvre, c'est que je n'ai pas la chance, évidemment... Et puis, on sait comment elles réussissent, celles qui passent au premier rang... Si vous croyez que c'est toujours au mérite, au travail, qu'on donne les bonnes places !

Son visage s'assombrissait, sa mâchoire se contractait.

— Mais... qu'est ce que je vais vous raconter là, mademoiselle !.. Les jeunes filles du monde n'ont pas besoin de savoir...

— Au contraire, mademoiselle : nous devons tout connaître, aujourd'hui ; nous ne nous jamais à quoi nous serons exposées !.. Mon père, malgré son titre, s'occupait de grandes affaires, et c'était un vrai travail pour lui : rien ne me passionne comme le travail... et surtout le travail de la femme !

Aline est le sourire le plus amer.

— Pour réussir, mademoiselle, il faut de l'argent, de l'épate et, surtout, quelqu'un pour vous soutenir !.. Mais quand on est seule, allez ! c'est trop dur... Pas moyen de faire crédit, si on veut de la clientèle bourgeoise... Et si on travaille pour des maisons, si l'on veut ne pas être simplement ouvrière, qu'on essaye d'entreprendre quelque chose pour son compte à soi... oh ! c'est alors, peut-être, qu'on est le plus exploitée !.. On est toute contente à la pensée qu'à la fin de la semaine on aura pu gagner un peu de bon argent, dont on a tant besoin autour de vous... Et puis ce sont des ennuyeuses mal faites, et dont vous portez la responsabilité... et des heures qu'on perd dans les manutentions... et le travail maladroitement exécuté par des ouvrières indifférentes... Il faut recommencer des commandes entières... J'ai essayé cela, moi, l'entreprise : avec quelles belles illusions, au début ! Eh bien, j'en arrivais parfois, mademoiselle, à ne pas même gagner ma pauvre journée d'autrefois !.. Avec cela, des reproches, des injures !.. Et tous les tours de force qu'on accomplit, cela leur est égal... L'ouvrière est faite pour trimer, trimer, trimer !.. Et on prétend qu'on a aboli l'esclavage !..

Mais comme si elle avait encore en bouche un mouvement d'indignation, et naturellement, Aline s'interrompait ; puis, les lèvres pincées, son regard retombant sur son ouvrage, ses petits doigts se remettant avec fièvre à la besogne, elle murmurait :

— Je ne sais ce qui me prend encore de m'emballer ainsi... et de vous raconter, à vous, une jeune fille du monde, de telles choses !.. Je vous demande bien pardon, mademoiselle.

Sa voix se mouillait.

— C'est que, voyez-vous, on en a quelquefois tellement sur le cœur !.. Mais je vous promets que cela ne m'arrivera plus, devant vous surtout, qui voulez bien me manifester tant de gentillesse...

La main d'Hélène, sa longue main patricienne, un peu cruelle quoique jolie, cette main dont son père disait qu'elle aurait pu tenir la glaive des ancêtres, se posa, très doucement, sur la manette, si délicate, quoique un peu déformée par la couture, de l'ouvrière parisienne. Aline releva la tête ; ses grands yeux bleus, tout humides, errant au long, au bon échange de regard avec les beaux yeux d'Hélène, dont le vert s'était assombri. Celle-ci murmurait :

— Comme la vie fait souffrir, parfois !..

— Oh ! vous entrez, mademoiselle...

Il y avait, de nouveau, un peu de révolte dans l'accent d'Aline :

— Vous entrez, vous ne souffrez que de douleurs naturelles... de la perte de parents chéris... Mais nous, on n'est qu'une partie de notre souffrance. Moi aussi, comme vous, j'ai perdu mon papa et ma maman. Votre papa à vous, n'est vrai, est mort dans des circonstances bien tragiques. Mais mon papa, à moi, n'a-t-il pas raqué la mort cent fois, et pendant la guerre, et pendant la Commune ?.. et, là-bas, où il essaya de s'évader quatre fois !.. Il n'en est mort que plus tard ; mais on avait déjà commencé de nous le tuer... Et ma maman, elle est morte de besogne, de privations. Vous ne connaissez pas tout cela, vous autres...

Hélène est alors un regard très sombre, qui fit éprouver à Aline la sensation qu'elle avait dû dire quelque maladresse. Sensitive, en effet, quelles douleurs pouvaient exister en de telles familles ?..

Je dis peut être des bêtises, hein ? murmura-t-elle.

Hélène, après lui avoir de nouveau pressé la main, posa ses doigts sur le front de l'ouvrière, pénétra un peu dans ses cheveux bruns, très légers, naturellement crêpelés.

(A suivre).

CHOCOLAT D'ANNECY
Aliment délicieux
Le réclamer partout

vides seront modifiés conformément aux prescriptions des articles 3, 4, 8 et 9 de la nouvelle loi, reproduits ci après :

Enveloppes

En prévision du cheque scrutin, vous remettez, dans chaque mairie, un nombre d'enveloppes supérieur de moitié à celui des électeurs inscrits, cinq jours au moins avant l'élection.

En recevant cet envoi, vous aurez à m'en donner immédiatement réception et à prendre toutes vos dispositions pour en assurer le dépôt, le jour du vote, sur le bureau électoral.

Je vous rappelle en même temps que si, pour une cause quelconque, les dites enveloppes réglementaires faisaient défaut, les présidents des bureaux électoraux seront tenus de les remplacer immédiatement par d'autres d'un type uniforme pour le collège électoral, et timbrées du cachet de la mairie ; en ce dernier cas, mention devra être faite de ce remplacement sur le procès-verbal, auquel devront être annexées cinq des enveloppes dont il aura été fait usage.

ARTICLE 4

A son entrée dans la salle de scrutin, l'électeur, après avoir fait constater son identité suivant les règles et usages établis, ou après avoir fait la preuve de son droit de voter par la production de la décision ou de l'arrêt mentionné à l'article 23 de la loi municipale du 5 avril 1884, prend lui même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il doit se rendre isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards pendant qu'il met son bulletin dans l'enveloppe ; il fait ensuite constater au président qu'il n'est porteur que d'une enveloppe ; le président la constate sans toucher l'enveloppe que l'électeur introduit lui même dans l'urne.

Dans chaque commune il y aura un isoloir par trois cents électeurs inscrits ou par fractions ; il y aura, au moins deux isoloirs par salle de vote.

Les innovations du texte ci dessus portent :

1° Sur l'installation des isoloirs ;

2° Sur le mode de préparation et de dépôt des bulletins.

(A suivre).

DANS LES P. T. T.

Nos Postiers étaient en fête lundi soir. Tout le personnel de notre bureau s'était réuni au Grand Café de l'Univers, où il offrait un punch à M. Férand, secrétaire régional de l'A. G. des Agents. La réunion était présidée par M. Quilico, notre excellent concitoyen.

Après les souhaits de bienvenue dont M. Pulidori s'est fait l'interprète de ses camarades, la parole a été donnée au sympathique secrétaire régional qui, pendant plus de deux heures, a charmé son auditoire dans un discours où il a passé en revue les principales revendications du prolétariat postal.

Nous mentionnerons l'augmentation du personnel dont le besoin se fait de plus en plus sentir dans tous les bureaux et principalement dans notre ville, les frais de séjour que Bastia n'a pas, malgré la cherté de la vie et l'augmentation du prix des loyers, le repos hebdomadaire appliqué à toutes les catégories des travailleurs sauf aux postiers dont le dévouement inlassable méritait cependant quelque sollicitude.

Nous savons ici combien le personnel des P. T. T. de notre ville est méritant à tous égards ; nous connaissons la bienveillance de M. Berthon, l'aimable receveur qui s'emploie avec une intelligente activité à la direction d'un service de plus en plus complexe et nous sommes heureux de rendre un public hommage au sympathique chef et à ses dévoués collaborateurs.

Nous donnons ci dessous l'ordre du jour adopté à cette séance dont chacun a emporté le plus agréable souvenir :

Ordre du jour :

Les agents et sous agents des P. T. T. du bureau de Bastia, réunis au Café de l'Univers, après avoir entendu les explications du camarade Férand, secrétaire régional, sur les questions à l'ordre du jour du prochain Congrès corporatif.

Acclamant à l'unanimité le projet de fédération postale comme seul acceptible de défendre les intérêts du prolétariat postal entier.

Approuvent la campagne entreprise par le Conseil visant l'incorporation totale des crédits nécessaires à la réalisation des décisions du Congrès de 1910.

S'engagent à faire valoir ces revendications auprès des représentants de la Corse, au Sénat et à la Chambre des Députés.



Gazette Départementale

MURO. — Nous avons eu l'honneur et le plaisir d'assister à une petite fête chez la famille Malaspina, de Speloncato.

C'était à l'occasion du baptême de la charmante Elletta de Madame, née Giuliani, de Muro, et de notre si distingué et sympathique ami M. Noël Malaspina.

Toute la population vint manifester sa sympathie et mêler sa joie à celle d'une famille universellement honorée et estimée.

La marraine était Mme de La Rocca, de Lavalasina ; le parrain, M. Jean Baptiste Malaspina.

Un lunch réunit dans les salons si gracieusement décorés pour la circonstance quelques familles notables de la Banque.

On y remarquait :

Les familles de La Rocca, Finch de Calvi, Luzi, Savelli, Colombani de Ville de Paraso, etc., etc. La plus franche gaieté ne cessa de régner pendant toute la cérémonie, rehaussée par des vers agréables qui se sont fait entendre. Un bal pétillant comme le champagne qui nous fut offert n'est prolongé jusqu'à la tombée du jour.

Nous offrons à la famille Malaspina nos meilleurs vœux de bonheur pour la charmante enfant que le ciel lui a donné. — J.

SARTENE. — La médaille d'honneur agricole a été attribuée à MM. Rodi Martin, chez M. d'Ortoli, à Sartene ; Lami François, chez M. Munno, à Bonifacio ; Scamaroni Barthélemy, chez M. Ortoli, à Olmiccia ; Leandri Charles-François, chez Mme veuve Pietri, à Granace.

SPELONCATO. — Nous avons la profonde douleur d'annoncer la mort de Mme Catherine Papi, née Vincentelli, l'épouse aimée de notre sympathique ami, M. Mathieu Papi, le négociant bien connu dans tout le Balagne.

La disparition de cette femme de bien a provoqué d'unanimes regrets.

Aussi une foule immense a accompagné jusqu'au champ de l'éternel repos le corps de cette mère de famille rare, dans toute la force de l'âge, à la tendresse de ses huit enfants et de son mari inconsolable dont la douleur faisait peine à voir.

Nous renouvelons aux familles Papi, Vincentelli, Quilici, l'expression émue de nos plus sincères condoléances.

ILE-ROUSSE. — La préposé de l'inscription maritime de l'Ile-Rousse est transformé en syndicat.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 octobre.

Après un début relativement satisfaisant étant donné les nouvelles politiques, le marché a fléchi sensiblement sur des rumeurs pessimistes et la clôture s'effectue presque partout au plus bas. La tenue des places étrangères est du reste assez peu brillante que la nôtre. La Rente Française recule à 87 25. Sauf l'Extérieure calme à 91.65, les Fonds Etrangers abandonnent tous une fraction. Turc 86 42, Serbe 81.30 Russes faibles. Les Sociétés de Crédit, par contre, résistent à l'influence ambiante ; on a négocié le Crédit Foncier à 893, le Crédit Lyonnais à 1.658, le Comptoir National d'Escompte à 1.653 et la Société Générale à 880.

Nouvelle baisse du Suez à 4 915. Les valeurs de transports et d'électricité s'alourdissent. Charbonnages et Métallurgiques Russes en moins values. Seuls, ou à peu près les titres aurifères accentuent leur reprise. Rio à 955.

En Banque, les Mines d'or sont hésitantes. Diamantifères en réaction. Les Caoutchoucs varient peu. Industriales Russes offertes.

Grands Chemins de fer inchangés,

15e Légion ter de gendarmerie

Ordre de la Légion

Est cité à l'ordre de la Légion :

Costa Paul, brigadier à Carta, pour l'invention d'un appareil de poinçon fort ingénieux, supprimant le marqueur et permettant au vieux de s'entraîner isolément et librement, sans aucune appréhension.

L'appareil du brigadier Costa a été admis à l'examen de la Commission des inventions intéressant les armées de terre et de mer.

Belle guérison à Nancy

M. L. Rambert, correcteur d'imprimerie, demeurant à Nancy, rue Isabey, 32, nous écrit :


M. RAMBERT
(Cl. Domingue).

« A la suite de plusieurs années de surmenage, tant intellectuel que physique, j'étais devenu anémique et quelques pas me rendaient essoufflé. Chaque jour je constatais une diminution de mes forces. J'avais le cœur fatigué, mon appétit était pour ainsi dire nul, et, bien que mangeant très peu, mes digestions étaient pénibles et accompagnées d'un besoin impérieux de dormir. Un ami qui avait lutté victorieusement contre une crise analogue, me conseilla les Pilules Pink qui l'avaient sorti d'affaire. J'ai suivi son judicieux conseil et puis dire que, dès la seconde boîte, l'amélioration se fit sentir ; les éblouissements, les bourdonnements d'oreille avaient déjà disparu et je me sentais plus énergique, plus résistant à la fatigue. J'ai continué ce bienfaisant traitement. L'amélioration s'accentua alors, l'appétit revint, mes nuits furent meilleures, mes digestions normales. Votre bon médicament m'avait guéri. »

Si vous êtes dans les mauvais jours, dans les jours de souffrance et de maladie, vous pouvez en sortir. N'hésitez pas, si votre maladie a pour origine la faiblesse du système nerveux ou la pauvreté du sang, essayez les Pilules Pink. Elles ne pourront manquer de vous faire du bien. Elles ne peuvent pas avoir guéri tant de gens et, à vous, ne rien vous faire. Votre organisme n'est pas autrement fait que celui des autres.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gabilin, 23, rue Bellu, Paris : 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

LA MILITANTE BASTIAISE

MM. les officiers, sous-officiers et caporaux de la réserve et de l'armée territoriale, qui désirent entrer, comme instructeurs, dans la Société de Préparation militaire, sont priés d'adresser leur demande à M. le Commandant Agostini.

Ils n'auront à assister qu'à une séance par semaine, simplement pour réunir les élèves, surveiller leur tenue et leur conduite, pendant que l'instruction leur sera donnée par des instructeurs de l'armée active.

Le Président,
Commandant AGOSTINI.

LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS Ste-DÉVOTE. — Les membres Honoraires et Participants sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche, 26 courant, à 1 heure de l'après-midi, à la Mairie (Salle des délibérations).

Les absents seront amendés.

Ordre du jour : Lecture du dernier procès verbal. — Situation financière. — Admissions. — Radiations. — Membres ayant droit à la retraite. — Versement aux fonds de retraites. — Lecture du projet Raibaldi, trésorier.

Le Président, Jh AIROLA.

FEMINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances.

1. *Petites causes grands effets*, amusant.
2. *POUR LA LIBERTÉ*, drame.
3. *Léonce célibataire*, comédie parisienne.
4. *Lève une jambe et danse*, comique.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 24 oct.

Observations faites par **M. QUILICI** pharmacien de 1re classe à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 17° à midi + 19°5 ; à 6 heures du soir + 19° Maxima + 20° ; Minima + 16°.

Baromètre : 7 heures du matin 767 5 m.m. midi, 767.5 mm. — 6 h. du soir, 757 m.m.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quoe nuages.
l'après-midi,

Au départ

Le courrier de Nice est parti à l'heure réglementaire avec de nombreux passagers, parmi lesquels nous avons pu remarquer Mr H. de Montera, qui se rend à Valence pour y soutenir les intérêts de l'accusé Emmanuelli, l'auteur du double assassinat Ristori-Guglielmi.

Les quarante-deux témoins assignés dans cette grave affaire partiront tous lundi prochain par le rapide Bastia-Marseille.

Ecole polytechnique

La bourse avec trousseau a été accordée à MM. Carcopino-Tusoli Charles-Marie, Cecaldi Charles et Rossi Pierre, élèves de l'Ecole polytechnique.

Un crépage de chignons

Deux gentes demoiselles, armées de l'aiguillon de Cupidon, et rivales entr'elles, entrèrent en rixe dans la matinée d'hier, à deux pas des Grands magasins P. F., et, après un échange de formules, peu conformes aux règles du savoir-dire, en vinrent aisément à de légères voies de fait, et au désordre de leur blonde chevelure.

Des curieux les entourèrent.

L'esclandre fut de grave nature.

Mais on ne verbalise point.

La police n'était pas sur les lieux !

Nouvelles maritimes

M. Novella Paul-Bernard, administrateur de 2e classe de l'inscription maritime, est promu au grade d'administrateur de 1re classe

M. Carstini, inspecteur de la navigation maritime de la Rochelle, passe à Alger.

Une juste réclamation

Bien nombreux sont les touristes qui aiment à faire pédestrement une promenade hygiénique du côté de Pietranera et poussent une pointe jusqu'à Grigione.

Mais hélas ! On n'y peut nullement se désaltérer. Point d'eau de source ! Rien que de l'eau de rivière égarée dans les sables. C'est vraiment étrange !

Pourquoi permet-on que cette plage si belle, si intéressante à mille points de vue, soit si cruellement oubliée ?

Qu'on s'en occupe donc en haut lieu !

Un peu d'eau claire pour ceux qui ont soif !

Ecole d'agriculture

Sont définitivement admis à l'école coloniale d'agriculture de Tunis. MM. Andrei Angelini, Bianchi, Colacciani, Frassetto Pierre, Frassetto Jean.

Association Polytechnique

Les Membres de l'Association Polytechnique sont priés de se réunir ce soir, à 8 heures et demie, dans le local habituel des cours.

Nouvelles militaires

M. l'aspirant Susini, sortant de l'école d'administration militaire est promu au grade d'officier d'administration de 3e classe des subsistances militaires, dans le 14e corps d'armée.

M. Bolelli, chef de bataillon au 123e, passe au 5e tirailleurs algériens.

M. Monaglia, chef de bataillon au 156e, passe au 12e.

Musique

Mlle PIOCINI vient d'ouvrir ses cour et leçons de piano, 4, rue Salvator Viale.

A partir du 1er octobre, elle donne également des leçons de chant et répétitions.

Mots de la fin

Sur le Congrès de Pau.

— Qu'est-ce que c'est qu'un radical ?

— C'est un monsieur qui veut être radical-socialiste.

— Et qu'est-ce que c'est qu'un radical socialiste ?

— C'est un monsieur qui n'est ni radical, ni socialiste.

Avis

Les départs de Bastia des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

Accouchement

Mme BOSCH POZONNET, sage-femme de la Faculté de Montpellier, Lauréate de l'Ecole d'Accouchement. Infirmière Diplômée, Ex-Interne des Hôpitaux de Marseille

Place de l'Hôtel de-Ville, 3me au dessus de l'entresol, 7, à Bastia.

Avis

L'Etude de Me J.-J. Vallecalle, avoué du Tribunal civil, successeur de Me Cecconi, est transférée du Boulevard de Cardo, n° 7, au Boulevard du Palais, n° 4.

A vendre

Un joli petit poney âgé de 5 ans, bon trotteur, bien dressé.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

Ex-Infirmière des hôpitaux, munie d'excellents certificats, est à la disposition des familles de Bastia ou de l'intérieur qui demandent une garde-malade ou pour Massage.

S'adresser Boulevard de Toga, 1, au 2e étage.

A louer

Appartement au 3e étage, maison Vittini, rue de l'Opéra, en face la rue Abbatucci.

A vendre

Une mule six ans, avec cabriolet et harnais, deux juments, un breack.

Domaine de Monteoro, 13, rue de l'Opéra.

ASTHME
Soulagement et Guérison par les Cigarettes ou la Poudre ESPIC
Exiger la signature de J. ESPIC sur chaque cigarette

ETAT-CIVIL

Naissances

Bartoli Olympia-Henriette. — Granisti Wilhermine Heliane-Horace-Marie.

Décès

Righi Toussaint, charretier, 58 ans, de Palasanco (Italie).

Morelli François, domestique, 60 ans, de Bagnone (Italie).

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ
FRANGES EN PERLES DE BOHÊME
VERRERIE NOUVELLE
ACCESSOIRES — INSTALLATIONS
— Prix de Fabrique —
BIANCHI Benoit
2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Le lundi, 27 octobre 1913, à neuf heures du matin, sur la Place du Marché de Bastia, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'un *Cabriolet*.

Cette vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant la vente,
FERRANDINI.

MODES

Madame PRIVOLI
rentrant de Paris, annonce à sa nombreuse clientèle que son Salon de Modes est ouvert.
Rue Abatucci, 1, rue de l'Opéra, 2e

PIPPERMINT GET
Liqueur de Sport et de Soirée

Photo d'Art
6, BOULEVARD DU PALAIS, 6
BASTIA
Ancienne Photographie Viacava
PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
A DES
Conditions Exceptionnelles
AGRANDISSEMENTS
30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.
Pour les agrandissements la pose est gratuite.
CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES
SPÉCIALITÉ DE
REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES
N B. — Comme par le passé, on n'accepera de travaux photographiques pour *Amateurs et Professionnels*.

Rhum Grands Mornes
Marque de Prédilection
de GET FRÈRES. — 1796

SARTENE
Spécialité de Pâtisserie Corse
de la Maison Victor PORRO
patronnée par l'Académie de Patisserie et de Cuisine de Paris
Récompensé par 1 Médaille d'argent à l'Exposition culinaire internationale de Paris en 1898

Petits fours variés se conservant très tendres, durant 15 jours, le kilo 4 fr.
Petits beurres au beurre de Zigliara et au lait de brebis de Sartene, le kilo 2 fr.
Petits beurres au chocolat exquis et réconfortants. Seul fabricant en France le kilo 3 fr.
Le port en sus

Installations Electriques
J. GANGLOFF
Boulevard du Palais (en face le Lycée)
— BASTIA —

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	23 oct.	24 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	87 35	87.38
— de 3 0/0 amortis.	90 90	91.15

ex coupon.

HAUTES ÉTUDES
Commerciales

Paris, 24 octobre.

Parmi les candidats admis à l'Ecole des Hautes études commerciales de Paris, nous relevons les noms suivants :

M. Casanova, admis avec le numéro 35.

M. Simoni, admis avec le n° 52

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 24 octobre.

M. le général de division Menestrel, disponible, est placé, à dater du 25 octobre, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

M. le général de brigade Dupuys, disponible, est placé, à dater du 25 octobre, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

PROMOTIONS ET MUTATIONS

Gendarmerie

M. le chef d'escadron Grimard, commandant la compagnie de Niort, passe au commandement de la 2e compagnie de la 15e légion ter, à Ajaccio.

Artillerie

Le maréchal des logis Frandon, du 6e rég. d'artillerie, est nommé gardien de batterie de 3e classe au parc d'artillerie de la place de la Corse.

Génie

M. Cordoliani, officier d'administration de 3e classe du service du génie, à Alger, est désigné pour la chefferie de Bastia.

LA LOI DE 3 ANS
L'équilibre budgétaire

Paris, 24 octobre.

Dans leur réunion de ce soir, qui a été tenue au Ministère de l'Instruction publique, les Ministres ont examiné très minutieusement l'équilibre budgétaire et étudié les moyens financiers pour faire face aux dépenses engagées pour la Loi de trois ans, dépenses qui s'élèvent à plus de 800 millions de francs.

L'état de santé
DE JULES LEMAITRE

Paris, 24 octobre.

L'état de santé de M. Jules Lemaitre, membre de l'Académie française, inspire depuis quelques jours une vive inquiétude à sa famille, à ses amis.

LYON
Un Agent de Change
EN FUITE

Lyon, 24 octobre.

M. Casenave, sénateur du Rhône, et M. Giordan, député de la Corse, ont déposé une plainte en escroquerie contre M. Gérinon, qui a pris la fuite.

Cet agent de change lyonnais laisse un passif de plus de quatre millions.

AU MAROC
LE DÉPART
du 7e Bataillon de Chasseurs

Casablanca, 24 octobre.

Le 7e bataillon de chasseurs alpins s'est embarqué hier à Casablanca, à bord du vapeur *Boukkala*, de la Compagnie Paquet, à destination de Marseille.

Ce bataillon, à l'effectif de 27 officiers et de 1.017 sous-officiers et soldats, arrivera à Marseille lundi prochain.

La Batterie de Bastia

La 6e batterie du 2e régiment d'artillerie de montagne ne tardera pas à rentrer en France.

Cette batterie retournera à Bastia.

Les Morts du Jour

M. Guillard

Paris, 24 octobre.

On annonce la mort de M. Charles Guillard, conseiller municipal libéral de Paris.

M. Guillard était âgé de 50 ans.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE
en Italie

Crimes — Pillages
Corruptions

Paris, 24 octobre.

A l'occasion des élections générales pour le renouvellement de la Chambre des députés, qui auront lieu dimanche prochain, en Italie, on signale des incidents d'une extrême gravité.

Dans toute la péninsule, les crimes et les pillages sévissent en très grand nombre.

Les candidats emploient les moyens de corruption les plus vils, les plus scandaleux.

La lutte électorale est très ardente, parce que le parti socialiste est en pleine scission ; à côté du parti officiel se trouve le parti socialiste réformiste.

L'intérêt des élections de dimanche est grand, parce que c'est la première fois que les élections ont lieu en Italie avec le suffrage universel.

Les candidats sont très nombreux ; pour les 508 sièges vacants, il y a 1.278 candidats, qui se répartissent ainsi :

Libéraux	592
Catholiques,	58
Démocrates anticonstitutionnels	19
Démocrates	75
Jeunes libéraux	9
Nationalistes	5
Radicaux	117
Radicalisants	20
Socialistes officiels	306
Socialistes réformistes	50
Socialistes indépendants	20
Syndicalistes	4
Républicains	40
Républicains dissidents	14
N'appartenant à aucun parti	9

Les élus toucheront, pour la première fois en Italie, une indemnité parlementaire de 6.000 francs par an.

Naufrage
D'UN VAPEUR SUÉDOIS
35 Victimes

Paris, 24 octobre.

Le vapeur suédois *Verishusters* s'est perdu dans la Baltique, qui est démontée depuis quelques jours.

Le vent souffle avec une violence inouie.

D'après le récit qui a été fait par le seul survivant de cette catastrophe maritime, 35 personnes auraient trouvé la mort dans ce naufrage.

AU MEXIQUE
LA CATASTROPHE MINIÈRE DE DAWSON

Paris, 24 octobre.

Les nouvelles reçues aujourd'hui, au sujet de la catastrophe minière de Dawson, dans le nouveau Mexique, sont loin d'être rassurantes.

Les premiers télégrammes annonçaient que 130 à 150 mineurs étaient ensevelis vivants dans le puits, où l'explosion s'est produite.

Les télégrammes de ce jour annoncent, au contraire, que 256 mineurs restent ensevelis.

Les infatigables et bien dévoués sauveteurs ont réussi à sauver la vie à 23 braves ouvriers mineurs.

Six cadavres ont été remontés ; ils étaient méconnaissables.

Les familles des mineurs de Dawson sont dans la désolation.

EN ESPAGNE
ALPHONSE XIII ET LA RÉPUBLIQUE

Madrid, 24 octobre.

Au cours d'un banquet de 2.500 couverts, organisé à Madrid par les membres du parti républicain, M. Ascarate, le leader du parti, a prononcé un remarquable discours, dont nous relevons les passages ci-après :

« Les obstacles traditionnels, qui s'opposaient autrefois à l'entente entre républicains et monarchistes, ont disparu depuis que, sous l'impulsion d'Alphonse XIII, la Monarchie est démocratisée. »

L'orateur rappelle, aux applaudissements frénétiques de l'auditoire tout entier, les paroles suivantes qui ont été prononcées par Alphonse XIII :

« J'aime tant l'Espagne et ma Patrie, que si la République était un jour instaurée en Espagne, je n'hésiterais pas à lui offrir mon épée pour la défendre. »

Ces dernières paroles sont conformes par les cris de : « Vive Alphonse XIII ! »

Les Républicains espagnols ont adhéré à la monarchie libérale.

Crise Ministérielle

Plusieurs journaux annoncent que la crise ministérielle est imminente.

Très probablement, elle sera officielle dans la soirée de demain.

PARIS
UN GRAND MARIAGE

Paris, 24 octobre

Le mariage du comte Gontaut de Saint-Seine avec Mlle Jeanne Rodocanachi a été béni en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à 12 heures précises.

La messe a été dite par M l'abbé Delepouve, au milieu d'une élégante assistance.

MANUFACTURE DE TABACS
Simon DAMIANI
BASTIA
CIGARES fabriqués avec des Tabacs de Premier Choix
Toutes les bonnes Marques de Cigares — de la HAVANE —
Seul Représentant en Corse de la Maison José Tinchant Gonzalès et Cie
La Maison la mieux assortie en Tabacs, Cigares, Cigarettes et Spiritueux.

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marconnay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire. Plombage Or, Platine et Ciment. Extraction des dents avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

Agence Maritime de Transports
Maison fondée en 1885
Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.
Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.
Dépôts de cadres et camionnage
A. PADOVANI, *Bastia.*

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
60, rue Napoléon, au 1er, Bastia
Demande vendeurs d'appartements de 3 à 6 pièces,
Demande des prêteurs, sur **première hypothèque,** de sommes de 1.000 à 6.000 fr.
Demande vendeur d'un **bureau de tabacs,** bien situé.
Urgence

LOTS PANAMA
500.000f
Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos arbres
Pêchers
Cerisiers, 1er Choix, le Cent. 50f
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa
DEMANDEZ LE CATALOGUE
Le Directeur-Gérant
J.-B. Gillacovien

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
285 hectolitres vides d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 181 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

VIN du CAP CORSE au QUINQUINA
APÉRITIF — TONIQUE
FORTIFIANT
L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole.
MARQUE DÉPOSÉE
Se méfier des Imitations
Le seul devant être servi à la demande d'un
VIN DU CAP
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
LA CÉDRATINE
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 Fév. 1904

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Carignanes et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Vve Cliquot — Piper Berdick, Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour sirops Limon et Grenadine
Parfumerie de maisons les plus renommées
Maison DE LA FUENTE
BASTIA, 15, Place Saint-Nicolas, 15, BASTIA

LA MILANAISE
Composition Hygiénique pour Nettoyer, Fortifier et Embellir la Chevelure
Fait disparaître les Pous, les Pellicules, les Lentes et la Crasse du cuir chevelu.
En vente dans toutes les Pharmacies.
Prix 30 cent. le Flacon — Prix 50 cent. le Flacon
Usine & Dépôt à Meudon-Paris

Installations à Gaz et Eaux
JEAN CINI
13, Boulevard Paoli, 13, BASTIA
Articles d'Eclairage et de Chauffage
Lampes à Gaz — Becs et Manchons
Appareils sur commande
Installations payables à partir de 5 fr. par mois
Installations complètes de salles de bains
Travaux garantis — Prix modérés

Maux de Dents
guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dépôt : Pharmacie de Saint-Florent, Bastia, Corte, Calvi, Ajaccio, Sartène, Bonifacio, Porto-Vecchio, Propriété exclusive de la Maison
CÉDRATINE
Grande Liqueur de marque

CAFÉ SOAVI renommé pour son CAFÉ EXPRESS

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 276
DIMANCHE 26 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. GILLACOVIEN, Directeur

Les annonces sont reçues chez MM. les agents aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Réclames, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un an 32 fr. — Pays où le port est plus élevé, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 49 m. — Coucher, 5 h. 54 m.
Dernier quart, le 22. — Pleine Lune le 29.
Fête d'Aujourd'hui : Reliques des Saints.
Fête de Demain : Saint Florent.

25 OCTOBRE

Le Revenant

CONTE DU DIMANCHE

— Les revenants ont bon dos, si j'ose m'exprimer ainsi, dit Jacques Reynier. On leur attribue souvent les interventions les plus singulières. Je leur dois une des meilleures « pintes de bon sang » que je mesois faites.

— Nous vous écoutons.

— J'étais invité par mon ami Paul Martinet, le riche industriel, à passer quelques jours dans son château historique de Conviguy, qu'il venait d'acheter et dont les honneurs étaient faits fort aimablement par sa femme Antoinette.

— Ah ! oui, une délicieuse blonde...

— Un peu pende, n'est ce pas ?

— En effet. C'est précisément ce qui donne du sel à mon histoire.

— Nous attendons impatiemment !

— Donc, j'étais venu surprendre mon ami Martinet, à une époque où il ne m'attendait plus. C'était en automne ; le temps demeurait beau, assez doux, mais la nuit tombait vite. J'arrivai à bicyclette au moment où le soir descendait sur la vallée. Le site était d'ailleurs ravissant : une petite bruine blondâtre semblait s'élever de terre... Mais, rassurez vous, je ne vous infligerai pas de description ennuyeuse...

— Quel dommage ! protestèrent les auditeurs.

— Je vous dirai simplement que le château de Martinet, bien qu'assez petit, avait du caractère, avec ses deux tourelles pointues à souhait. Mon ami Paul, qui se trouvait seul en ce moment, jeta tout de suite un froid sur mon enthousiasme en déclarant :

— Tu sais que ce château est hanté ?

— Ah ! vraiment ?

— Oui, on entend des coups sourds dans les murailles, des pas légers dans les couloirs, etc., etc.

— Diable ! (c'est le cas de le dire) mais c'est bien désagréable, cela !

— Bah ! répondit Paul, on s'y fait.

Je le regardai : il avait l'air sérieux. Je me sentis frissonner... Mais je dois ajouter que c'était à l'extrême du malheureux Bailly, maire de Paris, de froid et non de peur. En effet, comme j'avais pédalé vivement, afin d'arriver avant la nuit à Conviguy, j'avais transpiré abondamment. J'étais trempé, alors que le salon où nous nous trouvions était presque glacial. Mieux qu'un peu ennuyé, car je n'aime pas à déranger les autres, je confiai mon inquiétude à mon ami, lui demandant où je pourrais changer de chemise. J'avais la nécessaire dans un petit paquet que je porte toujours fixé à mon guidon.

— C'est très facile, me répondit Paul. Comme la chambre que je te destine — car tu es mon hôte, ne l'oublie pas, — n'est pas encore prête, va te charger dans la mienne... A propos, ma femme doit être dans la pare ; elle va revenir... tu la trouveras tout à l'heure.

Martinet me conduisit donc dans sa chambre, qui était vaste et belle, très haute de plafond et garnie de précieux meubles anciens de taille colossale, d'un grand lit carré à colonnes comme ceux de jadis, et de tentures de tapisserie qui flottaient sur les murs.

Tout de suite, je me sentis inquiet. Puisque le château était hanté, cette chambre devait l'être. D'ailleurs, Paul ne l'avait il pas avoué à demi ? Je regardai instinctivement sous le lit et derrière les tentures. Il me semblait entendre sortir de quatre coins de la pièce des soupirs, des plaintes vagues, des bruits de frolements et de pas imperceptibles... Je laissai la porte entr'ouverte, afin de fuir... car, si je suis assez courageux contre les hommes, je ne me pique pas de l'être contre les puissances surnaturelles.

— Vous êtes excusable, dit le brigadier de gendarmerie.

— Bientôt, cependant, je me décidai. Je commençai à me dévêtir ; et, d'abord, tout alla bien. Mais, au moment même où je retirais ma chemise et la faisais passer pardessus ma tête (ce qui demande quelques instants, car l'étoffe collait à ma peau, et en outre l'appréhension me rendait maladroit), à ce moment, dis-je, j'entendis se rapprocher des pas légers, quelque précipités ; j'eus la sensation très nette, bien que ne pouvant rien voir, qu'une forme endurcie et agile entrait dans la chambre et se dirigeait vers moi, qui lui tournais le dos, encapuchonné dans la chemise... Muet et immobile de terreur, j'attendis ; pas bien longtemps, car je fus soudain frappé par le spectre.

— A quel endroit ?

— Cela, madame, il m'est difficile de le préciser. Songez seulement que la tête de mes jambes était emprisonné dans ma culotte, le haut de mon corps dans ma chemise... Voyez, si j'ose dire, ce qui restait.

— Bref, dit le docteur, ce fut une claque sur le... sur l'opposé du visage.

— Parfaitement.

— Et, sans doute, cette main était froide, « comme celle d'un serpent. » suivant l'expression femenea ?

— Détrompez-vous ! Elle n'était point froide, et, au contre, elle me semble douce et fine.

— Etrange !

— Bien plus, le revenant, en même temps, éclata de rire et disparut.

— Nous espérons-vous ?

— Je ne parlai à personne de mon aventure. Je craignais trop de me montrer sous un jour ridicule. Le soir, le dîner fut excellent et charmant. Mme Martinet se montra exquise et pleine de gaîté. Chose incroyable, elle riait de la même façon que le fantôme. Elle gardait cependant une grande réserve. Elle grondait même sévèrement son mari, qui s'était permis une plaisanterie un peu risquée.

— Mais l'explication...

— J'y arrive. Au cours de la soirée, tout à coup, Mme Martinet lui demanda :

— A propos, mon ami, à quel exercice vous êtes vous livré, pour avoir tellement transpiré que vous avez dû aller vous changer ?

— Moi ? répondit il, je n'ai pas bougé d'ici. C'est Jacques, notre aimable invité, qui avait pris chaud dans sa randonnée cycliste, et qui a dû mettre du linge sec. .

Ah ! quel coup de théâtre ! La gracieuse amphitryonne poussa un cri étouffé et disparut sans un mot. Moi, je réprimai difficilement une violente envie de rire. Je savais, enfin, quel était le revenant qui s'était manifesté à moi. Il n'avait rien de terrible...

Quand à Paul, il ne comprit rien à cette scène, et je ne me chargeai pas de la lui expliquer. Comme il me disait :

— C'est extraordinaire ! Je ne sais pas ce que peut avoir Antoinette... Pourquoi s'en va-t elle si brusquement ?

Je lui répondis, d'un air détaché :

— Oh ! tu sais, avec les femmes, il ne faut s'étonner de rien !

HENRI ALLORGE.

Lire à la troisième page
NOS TÉLÉGRAMMES

NOTE DU JOUR

L'illustre fil bre provençal, auteur de Mireille, que le Président de la République est allé saluer à Maillanne avant de rentrer à Paris, a eu un mot délicieux digne du vert-galant et qui a beaucoup amusé l'entourage de M. Poincaré, quand un agent de la Sûreté l'a raconté.

On sait qu'avant le passage du Chef de l'Etat dans chaque commune, la Sûreté envoie sur place des inspecteurs pour organiser le service d'ordre et de sécurité, exercer une surveillance préalable des suspects, des repris de justice, des anarchistes, etc., etc.

L'un de ces inspecteurs se rendit donc à Maillanne et alla voir Mistral pour s'entendre avec lui à ce sujet.

— Vous n'avez ici, dit-il, aucune force publique pour veiller sur M. Poincaré, je ne vois qu'un moyen, c'est de faire venir une trentaine de gendarmes.

— Des gendarmes à Maillanne ! s'écria le poète suffoqué, vous n'y pensez pas ? Laissez-moi faire, je réponds de l'ordre. Je ferai venir les trente plus jolies filles d'Arles et je vous prie de croire que le Président sera bien gardé.

Et M. Poincaré fut bien gardé en effet.

Voilà une garde d'honneur que beaucoup de rois n'auront pas, car les filles d'Arles ont une réputation de beauté qui n'est pas usurpée.

Il y a quelque 40 ans, à un concours de poésie qui eut lieu EN Avignon, un jeune poète, qui fit plus tard déposté, avait obtenu le premier prix pour une pièce de vers commençant ainsi :

Fille d'Arles, dites-leur
Que vous êtes les plus belles.

Heureux M. Poincaré !

LORETO.

La Répartition des Classes

Du 1er octobre 1913 au 30 septembre 1914, les classes astreintes au service militaire sont ainsi réparties :

1° Armée active : classes 1913, 1912 et 1911 ;

2° Réserve de l'armée active : classes 1910, 1909, 1908, 1907, 1906, 1905, 1904, 1903, 1902, 1901 et 1900 ;

3° Armée territoriale : classes 1899, 1898, 1897, 1896, 1895, 1894 et 1893 ;

4° Réserve de l'armée territoriale : classes 1892, 1891, 1890, 1889, 1888 et 1887.

Nota. — Les engagés volontaires, ainsi que les hommes qui se trouvent, pour quelque motif que ce soit, dans une situation spéciale, marchent avec une des classes indiquées ci-dessus, conformément aux indications de leur livret individuel.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE
Lyre Bastiaise
PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 26 oct. à 3 heures

Le 2e Chasseurs, allégro,	XX.
Louis de Lamermoor, fant.,	Donizetti.
Une soirée à Grenade, polon.,	Bléger.
Crispino e la Comare, fant.,	Ricci.
Don Pasquale, fant.,	Donizetti.
Polka pour piston,	Michel.

Le Directeur, S. AYMO.

La Promenade des Quais

Que de fois n'avons-nous pas fait ressortir, à cette même place, les inconvénients que présentent pour la Promenade des Quais, les égouts qui se déversent l'un au-dessous de la caserne Marbeuf, l'autre en face du Square Carnot.

Lorsque les eaux sont basses et plus particulièrement les jours de sirocco, une odeur nauséabonde se dégage sur ces deux points, et la belle Promenade des Quais devient, par moments, presque impraticable.

A ce grave inconvénient, qui devrait préoccuper ceux qui ont le légitime souci d'embellir notre ville, vient s'ajouter un réel danger pour la salubrité publique.

Les égouts que nous signalons servent en effet de collecteurs à des quartiers très peuplés et au milieu desquels se trouve située la caserne Marbeuf.

La Commission sanitaire d'arrondissement s'est élevée à plusieurs reprises contre un pareil état de choses.

Quand donc les services compétents : Municipalité et Bureau d'Hygiène, se décideront-ils à prendre les mesures nécessaires pour prolonger de quelques mètres les égouts en question ?

Il y a ainsi dans notre bonne ville de Bastia toute une série de travaux dont l'utilité est reconnue depuis longtemps, dont on parle toujours... et que l'on n'exécute jamais.

Nous savons cependant que l'on est

70 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par PIERRE SALIS

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XII

LA VIE CONTINUE

— Je sais que vous êtes un très brave petit cœur, mademoiselle Aline... très droit, très loyal... comme on n'en rencontre peut-être pas beaucoup dans notre monde... Mais moi, je vous assure que je ne veux pas être autrement que vous. Et je vous assure aussi que, même chez nous, si l'on n'a pas de souffrances absolument semblables aux vôtres, on en subit bien d'autres, tout aussi cruelles... Le bon Dieu, qui nous envoie nos douleurs, n'a pas de préférence : elles tombent sur ceux que l'on croit les heureux de ce monde, aussi bien que sur les plus modestes.

Elle pressa, bien tendrement, le front de la modeste ouvrière, derrière lequel s'agitaient des pensées tout aussi fines, tout aussi délicates, tout aussi élevées que dans son cerveau de jeune patricienne. Et, sans nul doute, cette petite ouvrière, cette enfant du peuple, était-elle autrement armée pour la simple lutte de la vie, à laquelle elles allaient être exposées... Hélène se promettait de mieux la connaître encore, de s'inspirer d'elle, de la prendre tout bonnement pour exemple : chaque jour, elle s'arrangerait pour avoir une heure ou deux de tête à tête avec elle, pour s'en faire dire davantage, pour bien savoir toute son histoire, se rendre réellement compte de quel effort il faut être capable, en face de ce terrible et simple adversaire : la vie !

Et cet enthousiasme pour l'âme populaire... cette admiration pour l'exemple qu'elle voulait se donner... et la « leçon » de Mlles Mathilde et Antoinette pour la gentille Parigotte de Bellefille — c'est Aline qui leur avait appris qu'on l'appelait ainsi dans la pension — leur si parfaite confiance en l'ouvrière introduite au sein de leur intimité... tout cela allait disparaître encore plus vite que ce n'était venu, devant un fait... navrant, et qui leur parut, hélas ! de flagrante évidence !

Trois mois s'étaient écoulés, maintenant, depuis la mort de marquis de Contrain. Malgré leur tendresse pour leur père, malgré les pleurs qu'elles lui accordaient chaque jour, Mathilde et Antoinette commençaient à penser que c'était une privation bien inutile que de ne pas jouir de leurs bijoux, surtout de ceux qu'il leur avait donnés. Et la marquise de la Mésange, qui trouvait toute coquetterie naturelle, de la part de ses petites-filles, se décidait, comme elles, de ne plus voir la moindre pierrerie à leurs doigts, ou l'éclat d'un petit diamant, la dame leur d'une perle à leur cou. Aussi, vexait-elle de leur acheter, ce qui lui attirait une grondarie de la part d'Hélène, de très jolies bagues, de ravissantes épingles, des boucles en jais ou en acier noirci.

Il fut indigné, alors, qu'elles essayassent l'effet des broches qu'elles mettraient plus tard, sur les corsages que Mlle Aline était en train de transformer. Or, quand des jeunes filles regardent des bijoux, c'est un chapitre interminable qui s'ouvre. Aline connut, à ce moment, tous les joyaux que possédaient Antoinette et Mathilde. Elle perçut aussi ceux de leur sœur aînée ; mais Hélène les laissait au fond de son coffret, tandis que Mathilde et Antoinette, puisqu'elles ne portaient pas de véritables bijoux au dehors avant plusieurs mois, ne purent résister au plaisir de les mettre tous, tour à tour, pour s'admirer dans leur glace. Et, avec cette inconscience légèreté de la jeune fille riche, elles ne parvenaient pas à se croire réellement ruinées en face d'une subalterne ; elles se faisaient admirer par Aline, qui les regardait sans aucune jalousie : elle n'avait jamais pensé, elle, que de telles merveilles pussent être de son domaine.

Puis, « pendant qu'on y était », on lui fit admirer aussi les choses plus riches, plus belles, que possédait Hélène, notamment la bague que son père lui avait donnée à l'occasion de son mariage : une grosse perle que Mathilde et Antoinette ne pouvaient s'empêcher de regarder avec des yeux de convoitise, et qui représentait une somme relativement importante. Quelle aubaine, se disait alors en ce moment, de se soulager comme des pauvres, quand on possédait encore de tels joyaux !

Hélène comptait bien justement là-dessus, pour quelque heure de difficulté : et elle en prévoyait de plus en plus, devant les merveilles qu'elle venait des compagnies à la direction desquelles son père avait participé : tout au plus s'il leur resterait assez d'argent pour faire face aux dépenses courantes, durant les derniers mois qu'elles habiteraient en cet appartement. Jusque-là, elle pourrait ne pas trop faire souffrir l'amour-propre de grand'mère, la vanité de ses petites cœurs. Mais, ensuite, quelle pauvre réserve elles auraient pour envisager l'avenir !.. Peut-être un trésor de deux ou trois mille francs, à ajouter aux rentes viagères de grand'mère, qui voulait se figurer, elle aussi, que c'était beaucoup... Hélène savait bien que ce serait à peine suffisant, même pour grand'mère toute seule ! Aussi lui arrivait-il, presque tous les soirs, d'établir ses comptes, de dresser la liste de ce qu'il fallait encore, de supputer le peu d'or net qui leur resterait... Elle faisait refaire, l'inventaire de ses bijoux bien... plus belles, que possédait Hélène, notamment la bague que son père lui avait donnée à l'occasion de son mariage : une grosse perle que Mathilde et Antoinette ne pouvaient s'empêcher de regarder avec des yeux de convoitise, et qui représentait une somme relativement importante. Quelle aubaine, se disait alors en ce moment, de se soulager comme des pauvres, quand on possédait encore de tels joyaux !

Hélène comptait bien justement là-dessus, pour quelque heure de difficulté : et elle en prévoyait de plus en plus, devant les merveilles qu'elle venait des compagnies à la direction desquelles son père avait participé : tout au plus s'il leur resterait assez d'argent pour faire face aux dépenses courantes, durant les derniers mois qu'elles habiteraient en cet appartement. Jusque-là, elle pourrait ne pas trop faire souffrir l'amour-propre de grand'mère, la vanité de ses petites cœurs. Mais, ensuite, quelle pauvre réserve elles auraient pour envisager l'avenir !.. Peut-être un trésor de deux

(A suivre)

décidé à l'Hôtel-de-Ville à réagir contre les habitudes de torpeur administrative, dont nous subissons en ce moment encore les fâcheuses conséquences.

Académie d'Aix

Baccalauréat

Les candidats dont les noms suivent sont admis à subir les épreuves orales qui sont fixées au 24 octobre courant.

Latin-Langues

Bonavita Antonin — Acquaviva Jules — Gueiss — Costa — Gregori — Stefani — Tortora.

Latin-Sciences

Leca — Acquaviva Eugène — Nicoli.

Philosophie

Bacchioni — Campana — Faggianelli Antoine — Galzani — Giorgi — de Montrosat — Orticoni — Ottavy — Pellegrini.

Gazette Départementale

AULLENE. — Les habitants d'Aullene ont pris l'initiative de créer un Syndicat agricole et une caisse de crédit agricole.

Les adhérents ont tenu une réunion et ont formé leur bureau qui se trouve ainsi composé : Président M. le docteur Lucchini ; Vice Président, M. Lanfranchi Lucfranco, retraité ; Secrétaire, M. Ferrucci, secrétaire de la mairie ; Trésorier, M. Natali, instituteur ; Assesseurs, MM. Joseph Lucchini, officier de réserve, Bernardin Natali, agriculteur, François Lucchini, négociant.

—oOo—

OLCANI. — Sont attribués à la commune d'Olcani, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église d'Olcani actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

—oOo—

LURI. — Le siège du syndicat de l'inscription maritime de Cagnano est transféré à Luri, et la résidence du syndic des gens de mer de Luri est fixée à Santa-Severa.

—oOo—

NONZA. — *La Mission Jubilaire.* — Une mission de sept jours a été prêchée dans cette chrétienne et pieuse paroisse par le R. P. Antonin Olivi, dominicain, que l'on a surnommé, à juste titre, l'infatigable apôtre de toute la Corse qu'il ne cesse de parcourir, en l'évangélisant, d'un bout à l'autre.

Le bon Dieu a béni les efforts et le zèle vraiment apostolique de cet excellent missionnaire, à la parole inflammée et franche. Aussi, les résultats ont été bien consolants.

Quels souvenirs a passé sur la paroisse, durant cette sainte mission !

A toutes les réunions, il y avait foule ; à celles du soir surtout, toute la population était présente et elle écoutait la parole de Dieu avec un très profond recueillement et une très vive attention.

Le confessionnal était assiégé ; preuve que la parole du prédicateur, en éclairant les esprits, touchait aussi les cœurs.

Il y a eu, enfin, plusieurs communions d'hommes et de jeunes gens.

Les femmes, en masse, et presque toutes, ont gagné leur mission.

Il y a eu, surtout, plusieurs retours bien consolants.

Le clou de ces pieuses cérémonies, a été l'érection d'une croix, plantée sur la route nationale, et le très remarquable discours, que notre éloquent prédicateur improvisa, après avoir béni la nouvelle croix.

La bénédiction papale avait été donnée le matin, à la messe paroissiale, et qui fut reçue avec une piété profonde.

Dieu veut bénir d'avoir si bien béni la parole de son ministre au cœur d'apôtre ! Merci aussi, à l'œuvre des campagnes, de l'aide si agréable qu'elle nous a donnée pour rehausser l'éclat et le succès de cette sainte mission, par le don des pieux et précieux souvenirs qu'elle a bien voulu nous envoyer, et qui ont été distribués à tous les paroissiens.

Notre digne et zélé curé, très satisfait du succès de la mission, n'a pas, certes, oublié de remercier, au nom de la population, et au nom propre aussi, le très zélé missionnaire du bien immense qu'il a fait dans la paroisse, et qui s'affirmera dans la suite, en produisant d'heureux fruits de salut.

Un Auditeur.

CIGARETTES **JOB**

En vente dans tous les débits de tabacs

Récompenses aux Sauveteurs

Les récompenses suivantes, pour faits de sauvetage, ont été accordées aux personnes désignées ci-après :

Une jumelle marine, à prismes, à M. Francioni Joseph, commandant le paquebot « Estérel » de la Cie Fraissinet : a dirigé les opérations de sauvetage du navire américain « Navada, » échoué par une torpille turque à la sortie de Smyrne.

Médaille d'argent de 1re classe, à M. Grimaldi Joseph, inscrit à Bastia matelot de l'« Estérel » : se trouvait à bord du canot de l'« Estérel » envoyé au secours du « Navada, » dans le port de Smyrne, et qui chavira par suite de l'explosion d'une seconde torpille, en noyant trois des six matelots qui le montaient.

Médaille de bronze, à M. Bonelli Louis-Barthélemy, maçon à Cavalo : a sauvé, en prenant son bain, un de ses camarades, qui avait perdu pied sur la plage du cap Mytho, le 30 mai 1913, titulaire d'un témoignage officiel de satisfaction antérieur.

Témoignage officiel de satisfaction, à M. Marini, surveillant des ponts et chaussées au quartier de Marseille ; s'est dirigé avec son embarcation au secours de trois plaisanciers dont le bateau venait de chavirer à 300 mètres du port de Mourepiane, le 13 juin 1913.

Gratification de 50 francs, à M. Etienne Peri, inscrit à Ajaccio, s'est jeté tout habillé et alors qu'il était imparfaitement guéri d'une bronchite pour porter secours à un garçon de onze ans tombé dans le port d'Ajaccio, le 16 mai 1913.

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Fumure phosphatée des prairies

Ce n'est pas suffisant d'avoir un *fourrage abondant*, il faut encore que ce soit un *fourrage nutritif* et on est obtenir facilement ce double résultat au moyen d'une *fumure phosphatée* rationnelle. Celle-ci permet en effet tout d'abord d'accroître considérablement la récolte de foin, les bénéfices produits étant pour une même prairie proportionnels (jusqu'à une certaine limite) aux doses d'*acide phosphorique* apportées, c'est à dire, par exemple, au nombre de sacs de scories Thomas « Etoile » fournis à l'hectare. C'est là un fait bien connu de tous les cultivateurs.

D'autre part, l'apport de scories modifie considérablement la *flore* de toutes les prairies, flore dont dépend la valeur du fourrage. On sait en effet que certaines plantes sont très nourrissantes (les *légumineuses* notamment), d'autres le sont beaucoup moins (*plantes sigres*). Sous l'action des scories Thomas « Etoile, » les légumineuses se développent en abondance, comme si on les avait semées, tandis que les plantes sigres, notamment les *joncs*, les *carex*, les *prêles*, disparaissent ainsi que la *mousse*. Il s'ensuit que la valeur nutritive du fourrage se trouve considérablement augmentée et que, dès lors, le bétail profite beaucoup mieux, les vaches notamment produisent davantage de lait.

Il n'est guère de mauvaise prairie qui ne puisse être transformée, par l'emploi combiné des *scories Thomas ETOILE*. Grâce à elles, on voit disparaître les cas de *rachitisme, d'entéromalacie, d'ostéoclastie*, et *d'avort ments* non épizootique, qui n'avaient pas d'autre cause que la pauvreté des aliments en acide phosphorique.

Les *scories Thomas ETOILE* sont à utiliser à la dose de 1.000 kgs à l'hectare la première année et de 600 kgs les années suivantes. L'épandage s'en fera à l'automne, durant l'hiver ou aux premiers beaux jours. Il sera facilité considérablement si l'on utilise le *distributeur d'engrais « Etoile, »* à la fois pratique et économique, créé récemment par les *Sociétés Réunies des Phosphates Thomas*, pour répondre aux besoins de leur clientèle. On se trouvera bien d'un hersage au printemps.

En tout cas, lors de l'achat, avoir bien soin d'exiger du vendeur, la *marque « Etoile »* qui se reconnaît à ses sacs portant en leur milieu une grande étoile à cinq branches et l'indication en toutes lettres : *scories Thomas marque ETOILE garanties et pures.*

FÉMINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale
(Anciennes Poste)

Aujourd'hui, GRANDE MATINÉE à 4 heure. Quatre séances.

Au programme :

1. *Actualités mondiales.*

Les derniers événements du monde entier. — La remise de drapeau aux Boy-Scouts français par le Ministre de la Marine.

Trois autres films de grande beauté.

Ce soir, à 7 heures, quatre séances.

2. *LE SECRET DU FORÇAT*, grand drame artistique en six parties.

1. A la Nouvelle — 2. En France — 3. La chambre n° 13 — 4. L'Enquête — 5. L'Alibi — 6. Les vrais coupables.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

A cause de la longueur du film, on est prié de se présenter au guichet avant 7 h., 6 h., 9 h., ou 10 heures.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 25 oct.

Observations faites par **M. QUILICI**
pharmacien de 1re classe à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 18° à midi + 19 8 ; 6 heures du soir + 19°5 Maxima + 20° ; Minima + 16°.

Baromètre : 7 heures du matin 767 m.m. midi, 767 mm. — 6 h. du soir, 757.5 m.m.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quques nuages. l'après midi,

Nouvelles militaires

M. le capitaine Allegrini, de l'état-major particulier des troupes coloniales, ayant obtenu le brevet d'état-major à sa sortie de l'école supérieure de guerre, est nommé stagiaire dans l'armée japonaise.

Paiement des délégations

Le paiement des délégations du 3me trimestre 1913, souscrites par les marins de l'Etat, en faveur de leurs familles, aura lieu au bureau de l'Inscription Maritime de Bastia, le mardi 28 courant, à 9 heures du matin.

Citation

Le ministre de la guerre a donné son approbation aux citations à l'ordre du jour du corps d'occupation au Maroc, ci-après, faites par le général Toutée :

Le caporal Battini, du 1er étranger, a fait preuve du plus grand dévouement et du plus beau courage dans la recherche des blessés et des morts du combat d'Alloussa, au milieu des difficultés presque insurmontables du terrain et en présence d'un ennemi tenace et résolu, 15 mai 1911.

Le cavalier Mattei, du 2e chasseurs d'Afrique, à l'agression de nuit du poste de Taourirt, le 20 mai 1911, bien que blessé grièvement, a réclamé sa cartouche pour continuer le feu.

Le capitaine Leandri, du 2e chasseurs d'Afrique, a couvert, au combat des Beni-Rils, du 23 mai 1911, le flanc gauche de la colonne en terrain couvert, manœuvrant avec autant de brio que d'assurance pendant la marche en retraite, sous le feu des pourvuivants.

Ecole de Saint-Cyr

Le Ministre de la Guerre vient de fixer à 495 le nombre des admissions en 1914 à l'école spéciale militaire de Saint Cyr, soit : 300 au titre de l'infanterie métropolitaine, 125 au titre de l'infanterie coloniale, 70 au titre de la cavalerie.

Les candidats doivent se faire inscrire avant le 15 avril au soir, à la préfecture du département où ils étudient.

Les compositions écrites commenceront le 8 juin ; dans le 15e corps, elles auront lieu à Bastia et à Marseille.

Le ventre à la mode

Il se porte beaucoup cette saison. Jadis, on craignait l'embonpoint. Aujourd'hui, on le recherche. Inutile de se faire masser, de se mettre au régime, d'éviter les farineux.

On peut manger comme deux, ne jamais marcher. Avoir du ventre, c'est la mot d'ordre ! Est ce soyant ? De cela les femmes ne s'occupent guère, puisque c'est à l'ordre du jour ! Celles qui n'ont pas de ventre se tiennent sur les talons pour donner l'illusion qu'elles en ont. Si cela ne suffit pas, on en ajoute au besoin postiches ! Inchérence féminine quand t'en tiens-tu ?

Qui n'a pas son petit ventre ?

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Costa, 5, Bd du Palais.

Pour Cardo

Il existe à l'embouchure du sentier qui mène du vilayet A. Sisco à l'Asile des Vieillards, un ponceau qui déverse ses eaux d'abondance sur le sentier lui-même, et met nos intéressantes Cardinche dans la nécessité de s'y embourber ou de prendre, pour se rendre au hameau de Cardo et vice-versa, de longues tangentes, qu'il convient de leur éviter.

Que conviendra-t-il de faire dans ce but ?

Poser la question, c'est la résoudre.

Nous estimons, en effet, que Cardo qui constitue, à notre humble avis, une banlieue de Bastia, mérite, de la part de notre Edilité, un intérêt tout particulier.

Il y a chèque et chic

Il y a des gestes chics, surtout lorsqu'on donne le bon chèque.

M. Henry Clay Frick, le roi de l'acier, à Philadelphie, marisit son fils, ces jours derniers.

Au moment où les jeunes époux montaient dans le train qui devait les emporter au pays... de l'amour, M. Frick remit à chacun d'eux une enveloppe cachetée. « C'est mon petit cadeau de noce, ajouta-t il négligemment. »

Quand la jeune femme, quelques instants plus tard, ouvrit les enveloppes, l'une contenait un chèque de soixante millions, l'autre un chèque de dix millions.

Les clients de Cochon ne pourraient guère faire le même geste !

Cabinet Médical

Le docteur Luigi vient d'ouvrir son cabinet rue Eliot n° 4, au 2e étage.

Consultations tous les jours de 2 à 4 heures.

Avis

Les *départs de Bastia* des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

Pilules Suisses

Les Pilules Suisses contre la constipation sont composées d'extraits de plantes amères et dépuratives. Leur action est douce et bienfaisante. 1 fr. 50 la boîte.

A vendre

Un joli petit poney âgé de 5 ans, bon trotteur, bien dressé.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Une mule six ans, avec cabriolet et harnais, deux jumelles, un broack.

Domaine de Montesoro, 13, rue de l'Opéra.

Etude à vendre

S'adresser à M. Codacconi, huissier près le Tribunal civil de Première instance de Sartene.

ETAT-CIVIL

Mariages

Chiappa Roch, marin, et Vannini Magdeleine Pâques, ménagère.

Zanzi Antoine, camionneur, et Madeleine Guidoni, ménagère.

Naissances

Resticoni Charles-Joseph. — Colombani Catherine.

Décès

Ambrosi Pierre-Etienne, ancien perceptteur, marié, 63 ans.

Ghelli Esther, veuve, 80 ans.

Bazziconi Pascal, docenier en retraite, marié, 66 ans.

Pellegrini Madeleine, veuve, 58 ans.

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE-EXECUTION

Le lundi, 27 octobre 1913, à neuf heures du matin, sur la Place du Marché de Bastia, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'un *Cabriolet*.

Cette vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

L'huissier pourvoiront la vente,
FERRANDINI.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS Ste-DÉVOTE. — Les membres Honoraires et Participants sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche, 26 courant, à 4 heure de l'après-midi, à la Mairie (Salle des délibérations).

Les absents seront amendés.

Ordre du jour : Lecture du dernier procès verbal. — Situation financière. — Admissions. — Radiations. — Membres ayant droit à la retraite. — Versement aux fonds de retraites. — Lecture du projet Raibaldi, trésorier.

Le Président, Jh AIROLA.

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection
de GET FRÈRES. — 1796

MODES

Madame FRIVOLI

rentrant de Paris, annonce à sa nombreuse clientèle que son Salon de Modes est ouvert.

Rue Abatucci, 1, rue de l'Opéra, 22

AVIS DE DECÈS

Mme veuve Julie Bazziconi, née Sabiani ; Mme veuve Angèle Sabiani ;

M. André Bazziconi, et sa famille de Murato ;

M. Pierre-François Bazziconi, et sa famille de Poggio de Lozzi ;

M. François Albertini et ses enfants Georges et Constance.

Les familles Geronimi, Fiori et Sabiani de Casamoncioli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR PASCAL BAZZICONI
Retraité

leur époux, beau-père, frère, oncle et cousin, décédé à Bastia, le 25 octobre, dans sa 66me année muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 26 courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Campanari, 11.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Tentative de Meurtre
au Cours Favale

Il était dix-neuf heures environ, lorsque Meria A. et Grazziani J.-B., le premier âgé de 26 ans, le second de 20 ans, se rencontrèrent fortuitement dans l'intérieur du bar Orsini.

Grazziani salua, paraît-il, en ces termes, celui qui, quelques instants plus tard, devait devenir son meurtrier :

— Antoine, serais-tu toujours malade ?

A ces mots, Meria bondit sur celui qui avait prononcé ces paroles imprudentes, et le menaça de son pistolet.

La victime se jeta dans la rue, mais elle venait à peine de faire quelques pas, lorsqu'elle fut atteinte par un projectile au côté droit.

Le coup avait été tiré d'arrière en avant.

Le blessé se traîna lui-même jusqu'à la hauteur du Café du Lycée.

Le voyant dans l'impossibilité d'aller plus loin, des passants charitables le conduisirent eux-mêmes jusqu'à la pharmacie Dassol où M. le docteur Guerrieri lui prodigua les premiers soins.

Tels sont les renseignements que nous avons pu recueillir sur ce grave incident qui avait provoqué un grand rassemblement de curieux.

Nous aurons soin d'ajouter en terminant que l'auteur de cette tentative de meurtre ne paraît nullement jouir de la plénitude de ses facultés.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Stations hivernales
(Nice, Cannes, Menton, etc...)

Des trains rapides et de luxe, composés de confortables voitures, desservent pendant l'hiver les stations du Littoral.

Paris-la-Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide de nuit ou par le train « Côte d'Azur rapide » (1re classe) — (Voir les indicateurs pour les périodes de mise en marche).

Billets d'aller et retour collectifs, 1re, 2e et 3e classes, valables 33 jours, délivrés, du 15 octobre au 15 mai, dans toutes gares P. L. M. aux familles d'au moins trois personnes, pour Cannes, La Ciotat, St-Cyr-sur-Mer la Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne Tamaris sur mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre St-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. Minimum de parcours simple : 150 km.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de 15 jours, moyennant un supplément de 10 0/0 du prix du billet pour chaque période.

Arrêts facultatifs

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes gares P. L. M. aux stations hivernales des chemins de fer du Sud de la France (Le Lavandou, Cavalaire, Saint-Tropez, etc.).

RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable
RICQLÈS Extrait rafraîchissant ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS
RICQLÈS
RICQLÈS

BOURSE DE PARIS

24 oct. — 25 oct.

Rentes de 3 0/0 ancien . 87 30 — 87.35
— de 3 0/0 amortis. . 91.75 — 91 60 ex-coupon.

AJACCIO
MORT
de M. le Docteur Giustiniani

Ajaccio, 25 octobre.

M. le docteur Giustiniani, directeur de la santé, en Corse, chevalier de la Légion d'honneur, a succombé, ce matin, à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Au « Journal Officiel »

Haras

Paris, 25 octobre.

M. de Malherbe, surveillant des Haras, chargé de la direction de la Station permanente d'Ajaccio, est nommé sous-directeur, agent-comptable de 3e classe, et affecté au dépôt d'étalons de Montier-en-Der, dans la Haute-Marne.

M. de Chain, surveillant du dépôt d'étalons de Cluny, est chargé de la direction de la station permanente de la Corse.

AU MAROC
M. Milliès-Lacroix

Paris, 25 octobre.

M. Milliès-Lacroix, sénateur des Landes, ancien ministre, est arrivé aujourd'hui à Fez.

M. Milliès-Lacroix compte visiter en détail les écoles et les hôpitaux, les différents camps et postes qui jalonnent sur la route Fez-Mekinès-Rabat-Casablanca.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 25 octobre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, au château de Rambouillet, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Situation extérieure

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, entretient le Conseil de la situation extérieure, qui est très satisfaisante.

Dans les Balkans, la Turquie menace de reprendre Salonique.

Dans l'Armée

M. Etienne, ministre de la Guerre, rend compte de l'état des casernements des troupes.

Ces casernements sont des plus satisfaisants.

Les travaux pour la construction de nouvelles casernes sont poussés très activement.

Voyage Ministériel

M. Pierre Baudin, ministre de la Marine, rend compte de son voyage en Corse et en Tunisie.

Le Ministre de la Marine se déclare satisfait.

Dans les Colonies

Le Ministre des Colonies annonce que M. Sarraut, gouverneur général de l'Indo-Chine, rentrant en France, en congé, l'intérim du gouvernement général a été confié à M. Rodier.

Questions Ouvrières et de Prévoyance sociale

M. Henry Chéron, ministre du Travail, fait signer par le Président de la République plusieurs projets.

Ces projets de loi sont relatifs à l'assurance en cas d'invalidité ; le projet organisant des bureaux municipaux de déplacement et réprimant les abus des bureaux privés

Le Président de la République signe également les projets de loi concernant l'insaisissabilité des petits traitements ; la suppression de toute saisie-arrêt pour toute dette d'alcool, et enfin le projet de loi rendant obligatoire la comparution en conciliation devant le juge de paix des employés et patrons en cas de différends collectifs entre patrons, ouvriers et employés.

Le Budget

La douzième partie de la séance du Conseil a été exclusivement consacrée à l'étude des mesures à prendre pour trouver les 800 millions nécessaires à l'équilibre du budget.

Ces mesures n'ont pas encore été trouvées.

Les Membres du Gouvernement continueront l'examen de cette importante question dans leurs réunions des 28 et 30 octobre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

EN ITALIE
LA LUTTE ÉLECTORALE

Rome, 25 octobre.

Les incidents, qui marquent un peu partout la lutte électorale, ont obligé le Gouvernement à prendre des mesures d'ordre très sévères, pour la journée de demain.

Plusieurs torpilleurs ont été envoyés dans tous les ports de la Sicile où les esprits sont particulièrement échauffés.

A l'Institut

Paris, 25 octobre.

A l'occasion de l'anniversaire de sa fondation, l'Institut s'est réuni aujourd'hui pour entendre des lectures et des discours.

Les invitations étaient nombreuses. Pas une seule place était inoccupée.

La séance a commencé par un remarquable discours de M. Valois, président de l'Institut.

Lecture fut ensuite donnée par M. Henry Lemonnier sur « Girodet et les héros d'Ossian » ; par M. Henri Welschinger, sur « Tacite et Napoléon, » et, enfin par M. Jean Richepin, « A propos de tango. »

Grand dîner

Un dîner des plus exquis a suivi cette grande séance sous la Coupole.

Soirée musicale

Nos Immortels ont tenu à fêter, le plus gaiement possible, l'anniversaire de la fondation de l'Institut.

Le programme musical comprend un septuor de harpes de Mlle Henriette Regnié.

Les artistes, les plus gracieuses des théâtres parisiens, ont dansé le tango, sous la haute direction de Mlle Lavallière.

Ce joli programme ne suffisait pas à nos Immortels. Ils ont voulu que leur soirée se terminât dans un éclat de rire.

Et ils ont choisi, pour la fin, *la Paix chez soi*, la comédie de Courteline, qui a été jouée par Mme Dussane et M. Dessonnes, des Français.

Les Morts du Jour

Mgr Montagnini

Paris, 25 octobre.

Un télégramme de Genève annonce la mort de Mgr Montagnini, à l'âge de 40 ans.

M. Montagnini était auditeur à la nonciature de Paris, au moment du vote du projet de loi sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS, 6
BASTIA
Ancienne Photographie Viacara

PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
A DES
Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES

SPÉCIALITÉ DE
REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs* et *Professionnels*.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des **CHEVEUX**



C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir.

Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber. »

Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa *BEAUTÉ PRIMITIVE*

Agence Maritime de Transports

Maison fondée en 1835

Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.

Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Dépôts de cadres et camionnage
A. PADOVANI, *Bastia*

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ
FRANGES EN PERLES DE BOHÊME
VERRERIE NOUVELLE
ACCESSOIRES — INSTALLATIONS
Prix de Fabrique

BIANCHI Benoit
2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE
Entreprise privée autorisée par décret du Président de la République Française du 22 juin 1865
PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS
LE PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de Garantie : 945 Millions entièrement réalisés

RENTES VIAGÈRES

Toute mise pour chaque année de 100 Francs versés

A 50 ans	6 fr. 46	A 60 ans	10 fr. 13
A 55 ans	7 fr. 76	A 65 ans	11 fr. 96
A 60 ans	9 fr. 47	A 70 ans	13 fr. 60

Les Sociétés Viagères prennent un caractère moins rigide de plus grandes facilités d'être avantageuses à leurs Assurés

Rentes viagères payées immédiatement :

94 MILLIONS

Seule Société ancienne pour cette activité qui bénéficie entière Compagnies françaises réunies

Vulgariser à Bastia, à M. BITTERLET, agent principal, 1 Pl. Notre-Dame Fort.
A Ajaccio, à M. Alphonse MARIANI, Pl. Gal Fiesch.

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marconnay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

A LA RÉSERVE

Huîtres et Coquillages

M. POLACCI MICHEL
11, Place Saint-Nicolas, Bastia

POLACCI MICHEL a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir de jeudi prochain, 16 courant, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'Huîtres et Coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à eau courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huîtres vertes, la douzaine 1.30
Huîtres de Warenne sortiches, la douz. 0.90
Clovisses première qualité, la douz. 0.20
Moules de Calais, 1er choix, la douz. 0.10
On livre à l'intérieur sur commande



VINS

AUGUSTE AITELLI
3, Boulevard de Toga, 3, Bastia

Vin rouge du domaine de Vignale à **0.45** le litre.
Vin de coteau à **0,50** le litre.
Vin blanc et rosé à **0.55** la litre.
Vins fins en bouteilles. — Muscat.
— Vin de quinquina. — Champagne.
La Maison prête aux clients Bouteilles, Dames-jeannes et Barils.
On porte à domicile

RHUM
FOX-LAND
Grandé Marque
285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
SANS INTERRUPTION
100 litre par lot pour 50 poules
2500 OEUFS
par an pour 50 poules
VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Palmiero, est prêt à être mis à l'aide de raisins présélectionnés choisis, Genovesella et de Salvador.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Vve Cliquot — Piper Heidsick, Wolf et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour sirops Orgeat et Grenadine
Parfumerie des meilleures et plus renommées
Maison M.-A. RAFFALLI
BASTIA, 15, Place Saint-Nicolas, 15, BASTIA
CÉDRATINE
Grande Liqueur de marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner une garantie.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET BOMPS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

VIN du CAP CORSE au QUINQUINA
APÉRITIF — TONIQUE FORTIFIANT
L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole.
MARQUE DÉPOSÉE
Se méfier des Imitations
VIN DU CAP
Le seul devant être servi à la demande d'un
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
LA CÉDRATINE
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 Fév. 1904

LE PLUS FIN DE TOUS LES BEURRES
MARQUE DÉPOSÉE
BURRO NATURALE C.R MILANO
SE MÉFIER des contrefaçons et imitations
EXIGER sur les pains les initiales C. R répétées autour de la marque centrale
BEURRE DE MILAN GARANTI NATUREL
En vente chez M. Gregory, épicier, rue Napoléon, Bastia.

Savon Le CHAT
Extra Garanti pur
Produit 100000 Kgs par jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale
à MARSEILLE
A CÉDER
GRAND ÉTABLISSEMENT DE BAINS
ENTIÈREMENT MODERNE
Hydrothérapie avec Hammam et Piscine
(AU CENTRE DE LA VILLE)
Recette 20.000 francs, pour pouvoir
BIEN DES AFFAIRES
Pour traiter: "HOTEL MODERNE, BOULEVARD" 28, Rue Grignan — MARSEILLE

—CABINET JEAN GRAZIANI—
Agréé au Tribunal de Commerce, ancien Premier Clerc de Notaire
8, Boulevard du Palais, en fer, BASTIA (Corse)
Assurances
Vie — Incendie — Accidents
Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achats d'Immeubles
Cession de Fonds de Commerce
Contentieux
Recouvrement de Créances
Rédaction d'actes sous-seings privés
Établissement de Comptabilités — Bilans
Prêts sur hypothèques
Diligence et Discrétion

CAFÉ SOAVI
RENOMMÉ
POUR SON CAFÉ EXPRESS

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 227
LUNDI 27 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues chez MM. Havas, Lagrange, Cerf et Cie, 8, place de la Bourse, à Paris, et aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 50 centimes la ligne. — Mortuaires, 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 50 m. — Coucher, 5 h. 23 m.
Dernier quart, le 22 — Pleine Lune le 29.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Florent.
Fête de Demain : SS. Simon et Jude.

26 OCTOBRE

LEIPZIG

Le 18 octobre 1819, le prince de Metternich, chancelier de l'empire d'Autriche, adressait de Vienne à la princesse de Lieven une lettre que j'ai eu la bonne fortune de découvrir, il y a quelques années, dans les papiers du cabinet noir, à laquelle la date d'aujourd'hui imprime une actualité qui me permet d'en exhiber les lignes suivantes :

« Mon amie, je t'écris le jour anniversaire du plus grand événement de l'histoire moderne. Il y a six ans que les destinées du monde ont été jugées : la cause de Napoléon eût été perdue sans la journée de Leipzig tout comme elle a été par elle ; mais ce jour a éclairé le monde ; il paraîtra toujours, dans les fastes de l'histoire, comme l'une de ces époques mémorables qui marquent le commencement d'une ère nouvelle. La main de Dieu s'est armée de vingt peuples pour abattre un homme qui s'était placé au-dessus de tous les hommes et un peuple qui s'était placé au-dessus de tous les peuples. Mon âme n'a jamais été pénétrée d'un respect plus saint que pendant le cours de cette journée ; je l'ai passée au milieu des morts et des mourants. Tout cependant était calme autour de moi et dans moi ; il ne doit pas en avoir été autant pour Napoléon. Il a eu ce jour-là un avant-goût du dernier des jours.

» ... Je crois entendre encore autour de moi ce bruit que l'Allemand rend si bien par l'expression : le hurlement du combat, effet produit, il y a six ans, par les forces les plus grandes qui, dans les temps modernes, se soient rencontrées. La seule armée autrichienne a usé, le 18, soixante mille boulets ; or, cette armée était un peu plus du tiers des armées alliées ; on peut compter hardiment que, ce jour, il a été échangé, de part et d'autre, plus de trois cent mille coups de canon. Si tu leur ajoutes douze ou quinze millions de coups de mousqueterie et si tu les répartis dans un espace de dix heures, tu auras une gamme pour le bruit qu'a dû faire la chute d'un seul homme. »

Comme le dit Metternich, lorsqu'il écrivait cette lettre, six années s'étaient écoulées depuis le tragique événement qu'elle rappelle et dont aujourd'hui un siècle nous sépare. Il semble, à le lire, qu'il n'ait pas su ou que, tout au moins, il ait oublié qu'en réalité la bataille dont la journée du 18 octobre 1813 vit le dénouement, avait commencé le 16, et que cette journée du 16, bien que Napoléon n'eût pas encore sous la main toute son armée et que celles des alliés qui accouraient de toutes parts pour l'attaquer sous les murs de Leipzig, n'eussent pas opéré leur jonction, ne fut peut-être pas moins meurtrière que la suivante.

Sur divers points à la fois, l'armée française forte de cent quinze mille hommes dut tenir tête aux Prussiens et aux Russes, au nombre de cent quatre-vingt-dix mille, et sur un si vaste espace qu'on eût dit trois ou quatre batailles livrées en même temps. L'ennemi avait attaqué à neuf heures du matin ; à midi, dix huit mille cadavres jonchaient déjà le sol ; à la fin de la journée, leur nombre s'élevait à environ vingt-sept mille du côté des Français et à environ quarante mille du côté des alliés, ce qui peut s'expliquer puisque leurs effectifs combattants étaient sensiblement plus considérables que les nôtres.

Du reste, l'infériorité numérique de ceux-ci ne les avait pas empêchés de conserver partout leurs positions. Si, sur certains points, ils les avaient abandonnées, c'était volontairement et pour en prendre de meilleures. Napoléon pouvait donc se flatter de n'avoir pas été vaincu. Mais c'était l'unique résultat de cette journée sanglante, car le but qu'il s'était proposé et qui consistait à mettre obstacle à la jonction de l'armée autrichienne commandée par le prince de Schwartzenberg avec l'armée prussienne commandée par le feld-maréchal Blücher, ce but n'avait pas été atteint. Dès le lendemain, cette jonction opérée, et l'armée des alliés renforcée par soixante mille Suédois que leur amenait Bernadotte, devenu prince royal de Suède, et, en cette qualité, oublieux de son passé de Français, et par cinquante mille Russes qui marchaient sur Leipzig sous les ordres du général Bennigsen, Napoléon serait en présence de trois cent mille hommes auxquels, après ses pertes de la journée du 16, il n'en pourrait opposer que cent cinquante mille.

Sans doute, il était arrivé au grand guerrier qu'il était, invincible jusqu'à ce jour partout où il avait exercé lui-même le commandement, de remporter des victoires dans des conditions plus défavorables que celles où il se trouvait aujourd'hui. Mais il avait alors les soldats d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland. De ces héros, disparus pour la plupart en Russie et en Espagne, il ne lui restait plus qu'une poignée ; pour les remplacer, il n'avait guère que des jeunes conscrits, produit des dernières levées, à propos desquels il disait quelques jours plus tard, tout en vantant leur courage, « qu'il ne pouvait défendre la France avec des enfants, » ou encore des alliés douteux, tels ces quelques milliers de Saxons commandés par Reynier, qui se préparaient à trahir. Ainsi, même en admettant que la journée du 16 pût être considérée comme une journée de victoire, cette victoire était singulièrement précaire ; elle laissait l'ennemi debout, acharné, jaloux de se venger de dix ans de défaites et plus menaçant qu'avant le combat. Napoléon ne pouvait donc se dissimuler les périls qui montaient autour de lui. L'attitude découragée de ses lieutenants lui en retraçait l'image, et la vue du champ de bataille couvert de morts dont le trépas, quelque glorieux qu'il fût, avait été inutile, n'était pas moins propre à assombrir ses pensées.

Alors, commence à lui apparaître la nécessité de battre en retraite. Mais ce parti extrême que commande la prudence répugne à son orgueil. Reculer, lui qui n'avait jamais reculé, lui qui en Russie a été vaincu par les éléments et non par les hommes, paraître ainsi céder aux exigences des alliés qui veulent le faire reculer à une partie de ses conquêtes, il ne peut s'y résoudre ; il veut et ne veut pas. Que penseraient les Français, s'il rentrait dans sa capitale sans son auréole d'invincible ?

— Vos souverains ne peuvent comprendre les sentiments qui m'animent, avait-il dit à Metternich en le recevant à Dresde au mois de juin précédent ; ils rentrent battus dans leur capitale et, pour eux, il n'en est ni plus ni moins. Moi, je suis un soldat : j'ai besoin d'honneur, de gloire ; je ne puis pas reparaître amoindri au milieu de mon peuple ; il faut que je reste grand, glorieux, admiré.

La journée du 17 s'écoule au milieu de ces perplexités. L'ennemi, qui lui-même a besoin de repos, n'attaque pas, et Napoléon en profite pour se préparer à combattre le lendemain, convaincu encore qu'il n'aura devant lui que les effectifs de la veille, dont quelques renforts auront peine à combler les pertes. Soudain, il apprend que ces renforts, dont l'arrivée n'est plus douteuse, s'élèvent à plus de cent mille hommes ; dès lors, cette retraite, à laquelle il ne se résignait pas, lui apparaît comme inévitable. Il en ordonne l'exécution. Mais lorsque, dans la matinée du 18, elle vient de commencer, une attaque violente de toute l'armée ennemie sur plusieurs points à la fois oblige l'Empereur à faire volte-face, et la bataille, interrompue pendant vingt-quatre heures, reprend avec une fureur nouvelle. Elle va durer tout le jour ; elle sera caractérisée par la criminelle défection des Saxons, laquelle démontre à Napoléon le peu que valent les alliés qu'il s'est donnés, sans comprendre et sans prévoir qu'une heure viendra où ils saisiront l'occasion de secouer le joug qu'il fait peser sur eux.

Écoutons d'autres épisodes tragiques viennent encore assombrir cette journée ! C'est l'effroyable et lamentable désordre de l'évacuation de Leipzig par l'armée française ; c'est la destruction prématurée du pont de l'Elster, qui livre vingt mille de nos soldats aux alliés : c'est la mort de l'héroïque Poniatowski dans les flots du fleuve ! A la fin de cette bataille de trois jours qui semble n'avoir eu d'analogue dans l'histoire moderne que celle de la Moskowa, les pertes françaises s'élevaient à soixante mille hommes, et celles de l'ennemi n'étaient pas moindres.

Ainsi se dénouait, après de dramatiques péripéties, dont il faut lire le récit dans leurs historiens, la campagne de Saxe qui s'était ouverte au printemps de cette même année 1813 par les victoires de Lutzen et de Bautzen. Ces victoires, remportées si peu de temps après les désastres de Russie, avaient paru miraculeuses ; elles attestaient une fois de plus le génie de l'Empereur, sa puissance d'organisation, la sûreté de ses conceptions stratégiques ; mais elles étaient aussi une preuve de son immense orgueil et de son ambition, car il ne faisait la guerre que pour conserver des conquêtes auxquelles il aurait pu renoncer sans que la grandeur de la France en fût atteinte. Il n'a été évité la grande catastrophe que je viens de rappeler et qu'elle que fût, depuis 1812, l'animosité dont il était l'objet de la part de l'empereur Alexandre, l'alliance autrichienne en eût conjuré pour lui les effets. Après Leipzig, ils ne pouvaient plus l'être. Les horreurs de la retraite de 1813, si elles n'égalent pas celles de la retraite de Russie, prouvèrent aux puissances plus encore que celle-ci, qu'il n'était plus en son pouvoir de sauver sa couronne.

Metternich avait donc raison de dire, dans la lettre que j'ai citée au début de cet article, que la cause de Napoléon fut perdue par la journée de Leipzig ; mais il se trompe quand il déclare qu'elle a été perdue sans cela. Même après son retour de Moscou, il inspirait des craintes à l'Europe et la tenait en respect. Elle ne se ressaisit qu'après Leipzig où, pour la première fois, elle avait eu raison de lui et s'était convaincue que la France étant épuisée d'hommes et d'argent, il n'y trouverait plus les ressources nécessaires pour prolonger le rêve éblouissant qu'il avait réalisé au cours de sa prestigieuse carrière.

A quelques semaines de là, l'invasion commençait et, quoiqu'il ait encore porté à l'ennemi de terribles coups, ils étaient guérissables, tandis que ceux qu'il avait reçus, dans la journée que je viens de rappeler, étaient mortels. Il allait, en succombant, léguer à la France un héritage de gloire dont nous avons lieu d'être fiers. Mais de quel prix ne l'avons-nous pas payé ?

ERNEST DAUDET.

(*Le Figaro*).

NOTE DU JOUR

L'homme absurde est celui qui ne change jamais. « Il a dû se dire bien des fois le citoyen Gustave Hervé, cet ancien instituteur qui voulait planter le drapeau dans le fumier.

Cet homme d'un si mauvais exemple, qui a corrompu tant d'intelligences, occasionné de si nombreuses désertions au préchant l'antipatriotisme, est en passe de devenir patriote.

Sur quelle nouvelle piste a-t-il trouvé son chemin de Damas ? Comment ce farouche sectaire a-t-il pu aller à Canossa après un passé comme le sien ?

Est-ce dans la prison ? Est-ce l'âge, qui transforme tant d'énergumènes et qui a fait d'anciens communards, des diplomates chamarrés et galonnés ?

Mystère troublant ! cruelle énigme, dirait Bourget... Constatons et vous, jeunesse, méditez cette volte-face et méfiez-vous des violents entraîneurs d'hommes.

Le 25 septembre, au XIe Congrès de la Fédération des Jeunesses Laïques, Gustave Hervé a voulu expliquer son changement d'attitude.

« Avant de venir parmi vous, commença-t-il de cette voix bon enfant qui séduit immédiatement l'auditoire, j'ai eu quelque hésitation ; mais, rassurez-vous, c'était la peur de vous compromettre... »

Et parti sur ce ton de bonhomie souriante, Hervé renouvelle ses déclarations de la salle Wagram. Ce n'est pas le drapeau de Valmy qu'il a traité avec cette irrévérence, « puisqu'il portait les mêmes espérances que son drapeau rouge » ; ce n'est pas davantage le drapeau des vaincus de 1870, de 1870 où « tant de braves gens sont tombés pour la défense nationale » ; c'est celui des boucheries napoléoniennes.

Vous vous représentez ce qu'il a pu dire ensuite sur ce thème sanglant, dont il ne faut pas s'étonner, car dans deux ans il magnifiera peut-être l'épopée napoléonienne.

Hervé a ensuite parlé du Maroc. S'il a combattu les expéditions françaises, c'est parce qu'il espérait que les socialistes allemands appuieraient sa propagande contre toute guerre effroyable, parce qu'il attendait des deux côtés du Rhin — des deux côtés à la fois, — un mouvement révolutionnaire efficace et grandiose... qui ne s'est pas produit.

Il a ensuite traité la question d'Alsace-Lorraine et il a trouvé deux solutions : 1° Le retour à la France en échange de colonies ; 2° L'autonomie républicaine des pays annexés, ce qui avec ses aveux relatifs à sa déception concernant les socialistes allemands démontre doublement que Gustave Hervé a été et demeure tout au moins un naïf.

LORENZO.

QUAND ON A UN AUTO

Spirituelles réflexions de Sacha Guitry dans *Les Annales* :

Il ne faut pas nier le charme enivrant de l'auto.

Regardez les, tous ceux qui conduisent. Ils ont dans les yeux, en dépit de la fatigue et de la poussière, cette flamme orgueilleuse, ce contentement de soi-même, et ils ont tous cette visibilité dans le récit d'une journée sans panne.

Ils n'ont lutté contre personne, et, cependant, ils sont vainqueurs.

Ils avaient dit, en partant :

— Avec une voiture aussi vite que la mienne, mon cher, on ne peut pas avoir d'accident !

Ils disent, en rentrant :

— Je peux m'estimer heureux de n'avoir pas eu d'accident avec une voiture aussi vite que la mienne !

Et n'avez-vous pas remarqué le prestige dont jouit le chauffeur parmi les autres domestiques ?

Il va, alors que la cuisine en un petit royaume. Il y dissert avec autorité. Il est, dit-il, le maître de ses maîtres ; on le sert avant le vieux valet de chambre, et, s'il aidait un soir à essuyer la vaisselle, on parlerait pendant huit jours de sa complaisance et de sa simplicité.

Et ne vous pas, non plus, le chagrin résigné de celui qui n'a pas d'auto et fait tristement fonctionner la corne de la voiture de son ami. Et comme il meut, lorsqu'il dit qu'il ne croit pas que ça l'amuserait de parcourir les routes comme un fou, sans rien voir.

— Venez faire un tour, dit son ami.

— Soit.

Et l'on s'aperçoit alors que celui qui n'a pas d'auto a, du moins, le cachet-possédera le plus pratique et les lunettes les plus agréables.

Il n'est plus qu'on vint le chercher.

Celui qui a un auto emmène l'autre en quatrième semaine, « pour qu'il voie un peu. » Et l'autre est enchanté.

C'est ainsi que, d'ordinaire, se termine la conte. Car le plus grand plaisir de celui qui a un auto est tout de même d'obliger celui qui n'en a pas. A condition, bien entendu, que la promenade n'ait pas de but.

Lorsque, au bout de cinq kilomètres, on lui qui n'a pas d'auto dit :

— Voulez-vous vous arrêter un instant ?... Je voudrais dire bonjour à mon oncle, qui habite là, à gauche...

Alors, celui qui a un auto est furieux, parce qu'il n'aime pas qu'on se serve de sa voiture.

SACHA GUITRY.

AU PORT

UN MALHEUR ÉVITÉ

L'arrivée du paquebot de la Compagnie *Marittima italiana* a donné lieu, hier soir, à une grosse émotion.

Il était à peu près 5 heures et demie, et nombreux étaient les promeneurs qui, par cette fin de journée dominicale, se trouvaient sur les quais du Vieux-Port.

Tout à coup, des cris, des appels se firent entendre et l'on vit, à la stupéfaction générale, le paquebot italien qui piquait droit sur le fort Saint-Erasme.

Prévenu par les clameurs qui s'élevaient de tous les côtés, et s'étant aperçu, juste à temps, de la fausse direction qu'il avait prise, le commandant fit faire machine en arrière.

Il n'était que temps. Quelques secondes de plus, et le navire aurait infailliment donné contre les rochers qui se trouvent en contre-bas du quai.

Par une rapide manœuvre le commandant dégagea son navire de la périlleuse situation où il se trouvait et parvint à virer de bord sans autre dommage.

Néanmoins, l'émotion fut vive aussi bien à bord que parmi les nombreux curieux qui s'étaient assemblés sur les quais. L'angoisse qui pendant un instant avait étreint tous les cœurs fut vite dissipée et la foule se dispersa commentant diversement la manœuvre qui avait failli provoquer l'échouement du paquebot.

On ignore encore les causes véritables de cet incident maritime, mais on suppose que le commandant du navire s'est dirigé sur le feu fixe qui se trouve à l'angle du fort Saint-Erasme et a été ainsi induit en erreur.

Le beau paquebot de la *Marittima italiana*, après avoir relâché dans notre port, a effectué à l'heure habituelle son départ pour la Sardaigne.

Chemins de fer

Jury d'Expropriation

Dans une de ses dernières audiences, la Cour d'Appel a procédé au choix des 16 jurés titulaires et des 4 supplémentaires, qui doivent former le jury spécial chargé de fixer définitivement le montant des indemnités dûes aux propriétaires et aux intéressés, dans les immeubles nécessaires à l'établissement du chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio, dans la traversée des communes de Ghisonaccia, Prunelli di Fiumorbo, Serra di Fiumorbo, Ventiseri et Solaro, qui ont été expropriées pour cause d'utilité publique.

Jurés Titulaires

MM.

Vincentelli Alexandre, vérificateur du cadastre, à Corte ;

Chambrouty, contrôleur des contributions directes en retraite à Corte ;

Valery Toussaint, capitaine en ret. à Corte;

Marchi, capitaine en retraite à Chiatra ;

Pulicani Jean-André, propriétaire à Corte ;

Calendini Vincent, capitaine en ret. à Tox ;

Cerboni Ange, capitaine en ret. à Mollifao ;

Taddei Charles, greffier de paix à Omessa ;

Taddei Dque, capitaine en ret. à Omessa ;

Sialelli Hyacinthe, propriétaire à Corte ;

Gollici, capitaine en retraite à Soveria ;

Cristiani Antoine, propriétaire à Corte ;

Figoli, capitaine en retraite à Piedigriggio ;

Morandini Pierre-Félix, propriétaire à Saint-Laurent ;

Dommarchi, Chevalier de la Légion d'honneur, à Chiatra ;

Alessandri Orra Paul, propriétaire à Pietranera.

Jurés Supplémentaires

MM.

Natali Mathieu, chevalier de la Légion d'honneur, à Valle di Rostico ;

Palazzi Jacques, propriétaire à Corte ;

Argelini, lieutenant en retraite à Antiancli ;

Vincentelli Charles, propriétaire à Castifao.

A la suite de ce choix, M. Lertora, juge au tribunal civil de Corte, commis pour remplir les fonctions de magistrat directeur de ce jury spécial, a rendu une ordonnance fixant la réunion du dit jury au 29 novembre 1913, à une heure de relevée, en la salle des audiences du palais de justice, à Corte.

LORETO-DI-CASINCA

M. l'Avocat Poggi

Samedi dernier, devant une nombreuse assistance venue des diverses communes de la Casinca et des cantons environnants, ont eu lieu les obsèques de M. l'avocat Placide Poggi, emporté à trente ans par une cruelle maladie, dont n'ont pu triompher les soins les plus attentifs et les plus tendres.

Appartenant à une famille qu'entourait la considération et la sympathie les plus méritées, M. Placide Poggi, qui avait eu, il n'y a pas encore un an, la douleur de perdre son père, était par sa mère le neveu de MM. les abbés Dominique et Napoléon Angelini, curés de Penta di-Casinca et de Piazzole. Brillant élève du lycée, puis de la Faculté de droit d'Aix, il avait, dès ses débuts comme avocat, fixé l'attention des maîtres du barreau et des chefs du parquet de cette vieille ville parlementaire. Il poursuivait en même temps ses études de doctorat et n'avait plus que sa thèse de docteur en droit à soutenir, lorsqu'il ressentit les premières atteintes du mal contre lequel il a lutté pendant trois ans avec une énergie qui ne s'est jamais démentie.

Jusqu'à la fin il s'est attaché à dissimuler aux siens ses souffrances, s'efforçant de les encourager, déployant pour y réussir les précieuses qualités de cœur et d'intelligence qui lui avaient attiré, parmi ses compagnons d'études comme parmi ses concitoyens, tant d'amitiés fidèles. Lorsque toute lueur d'espoir eut disparu, sa fermeté ne l'a pas abandonné, et c'est avec une pieuse résignation qu'il a lui même demandé les secours de la religion qui est adoucit et fortifié ses derniers moments.

Le deuil de M. l'avocat Poggi était conduit par ses oncles, MM. les abbés Dominique et Napoléon Angelini et M. Jean-Brando Angelini.

Au sortir de l'église, après le service funèbre, M. l'abbé Saggesi, vicaire à Vescovato, et M. Ricci, instituteur à Loreto, ont successivement rappelé dans les termes les plus émouvants toutes les espérances que donnait cette vie qui fut si courte et qui aurait pu, en se prolongeant, donner si bien remplie, tous les regrets que laisse derrière elle cette fin prématurée.

L'inhumation a eu lieu dans le tombeau de la famille, au cimetière de Loreto.

Nous prions les familles Poggi et Angelini, si douloureusement éprouvées, d'accepter la respectueuse expression de nos sentiments de condoléance les plus sincères.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 octobre.

La détente austro-serbe a produit bonne impression et les cours se sont généralement relevés. Notre Rente toutefois reste faible à 87.12. Les Sociétés de Crédit, les valeurs russes et espagnoles regagnent du terrain. Rio 1.974. Pétrolifères agitées et en réaction importante pour la plupart.

La faiblesse générale des jours précédents n'a pas et ne pouvait pas atteindre les valeurs d'Assurance Vie, surtout celles de la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie, de la rue de Richelieu. A son sujet il sous que beaucoup de personnes hésitent en ce moment à placer leurs fonds disponibles dans la crainte de nouvelles baisses. Il est un placement que nous avons maintes fois signalé et qui n'expose à aucun déboire de ce genre, c'est le placement en viager dans une bonne Cie d'Assurances sur la Vie. Au premier rang de ces Compagnies, nous mettons la Cie d'Assurances Générales sur la Vie, rue de Richelieu, à Paris, (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), fondée en 1819, la plus ancienne des Sociétés françaises et qui, à elle seule, sert plus de 58 millions de rentes à l'année.

Cheming de fer calmes.

Gazette Départementale

BONIFACIO. — La médaille d'honneur agricole a été attribuée à P. Fraticci Louis, chez M. Valery, à Monticello.

BASTELICA. — La femme N. a été condamnée par le tribunal correctionnel d'Ajaccio à la peine de deux mois de prison et de 200 francs d'amende pour avoir mis en vente du lait mouillé à 20 pour cent.

En outre, le tribunal a ordonné qu'un extrait du jugement sera affiché pendant sept jours à la porte du domicile de la laitière et inséré dans un journal d'Ajaccio.

Espérons que la leçon profitera à la femme N. et aux autres laitières.

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Ajoutez-moi à la liste

Dans la région lyonnaise, les Pilules Pink ont guéri nombre de malades, aussi parlet-on beaucoup de cet excellent médicament. Le bruit de ces belles guérisons est venu aux oreilles de Mme Labouret. Comme elle était malade, que tous les médicaments avaient échoué, elle a pensé que les Pilules Pink qui avaient guéri si facilement tant de malades, la guériraient aussi. C'est ce qui est arrivé. Mme Labouret, qui demeure à Lyon, 4, Montée Rey, la Croix Rousse, nous écrit : « Mon état de santé qui, depuis



quelque temps, était bien précaire avait empiré. Je n'étais déjà pas bien forte et la maladie m'enleva le peu de forces qui me restaient. Je ne mangeais plus, j'avais continuellement des étourdissements, des vertiges, et il était bien certain que j'étais minée par l'anémie, que je m'en allais un peu chaque jour. Les médicaments ordonnés n'ayant pas amélioré mon état de santé, j'ai écouté le conseil qui m'était donné de plusieurs côtés ; prendre les Pilules Pink. J'ai pris les Pilules Pink et j'ai le plaisir de vous informer que vos bonnes pilules m'ont parfaitement guérie. Ajoutez moi donc à la liste des personnes qui doivent la santé aux Pilules Pink. »

Tout anémique doit essayer les Pilules Pink, même s'il est découragé, parce que les autres remèdes n'ont pas donné de résultats. Les Pilules Pink donnent des résultats alors que les autres remèdes ont échoué, l'exemple de Mme Labouret en est une nouvelle preuve.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gabic, 23, rue Bailly, Paris : 3 fr. 50 la boîte; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

INSTANTANÉ GRANULÉ
de la
Chocolaterie d'Annecy
10 cent. l'étui

LA
Tentative de Meurtre
du Cours Favale

Nos lecteurs connaissent déjà les circonstances qui ont poussé Meria Antoine — après un échange de quelques mots dans la buvette Monciovi et non point au Bar Orsini — à attenter aux jours d'un jeune homme de vingt ans, Graziani J.-B.

L'auteur de la tentative de meurtre commise sur la personne du jeune cocher se trouvait hier encore en observation au poste de police, où il attendait son transfert à la maison d'arrêt.

On a essayé de l'interroger, mais il s'est borné à répondre qu'il parlerait en cour d'assises.

Là, dit-il, la lumière sera faite,... et, sans le concours d'un avocat, je pourrai sans peine prouver au jury que je suis une victime.

Oui, j'ai frappé, je frapperai de nouveaux coups.

On accusa un innocent, l'innocent s'est vengé.

Tous ces propos incohérents, joints à d'autres que nous voulons taire, semblent démontrer, ainsi que nous l'avons déjà dit, que Meria est loin de jouir de la plénitude de ses facultés mentales.

L'état du blessé est toujours grave.

Le poumon droit est fortement lésé.

Des complications sont à craindre.

FÉMINA-CINÉMA
4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances.

LA LUMIÈRE QUI TUE, comédie dramatique.

On fouira par
Palachon réserviste, fou rire.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

Petite Gazette

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée au gendarme maritime Ottaviani Augustin, 25 ans de services.

La « Lyre Bastiaise »

Ce fut un délicieux concert que celui qui fut donné hier sur notre beau kiosque de la place Saint-Nicolas

Nos lyristes bastiais, qui se dévouent si volontiers pour distraire et divertir notre élégante population, en sont vraiment surpassés.

Leur directeur, M. S. Aymo, sait si bien conduire ses musiciens, qu'ils deviennent charmeurs. Leurs notes sont justes, leur tenue est des plus correctes, et leur discipline des plus éprouvées.

Aussi les écoute-t-on toujours avec un ravissant plaisir.

On les a particulièrement applaudis dans « Crispino e la Comare », dans « Don Pasquale, et dans « Lucia di Lammermoor ».

Que dirons-nous du solo de piston, si ce n'est qu'il fut le clou de ce beau concert.

En Algérie

M. Giovanangeli, receveur des contributions diverses en Algérie, est nommé officier de l'ordre du Nichan-Iftikar.

Troupes coloniales

Sont nommés sergents dans l'infanterie coloniale, les caporaux Alfonsi, du 22e, et Bassani, du 23e.

Nouvelles militaires

Sont nommés au grade d'officier d'administration de 3e classe de réserve du service de santé, MM. Damiani Pierre-Antoine, sergent de réserve au 69e, affecté à la 20e région ; Pavini Anselme, sergent de réserve au 58e, affecté à la 11e région ; Fiorici Ignace, sergent de réserve à la 21e section d'infirmiers, affecté à la 10e région.

Ce qu'on lit dans les ongles

Il est aussi facile de lire le caractère et le tempérament des gens d'après leurs ongles que d'après leur physionomie.

Les ongles longs sont l'indice d'un bon naturel, d'une grande confiance en soi-même et d'une grande méfiance à l'égard des autres.

Celui dont les ongles sont larges est doux et timide.

Méfiez-vous de ceux qui ont les ongles courts et ronds : ce sont des colériques, des rageurs.

Les personne, dont les ongles sont recouverts de chair est d'une nature calme : elle aime ses aises, elle aime la table et le repos. Cette personne préférera un petit revenu avec peu de travail à une grande fortune qui exigera beaucoup d'activité et d'énergie.

Les ongles pâles dénotent une personne mélancolique ayant de grandes aptitudes pour les sciences et les études philosophiques.

Les ongles longs, bien formés, sont l'indice d'une nature fine, d'une nature d'artiste, d'un grand amour du monde et du beau.

Cabinet Médical

Le docteur Luigi vient d'ouvrir son cabinet rue Miot n° 4, au 2e étage.

Consultations tous les jours de 2 à 4 heures.

Contributions indirectes

Sont nommés préposés de 3e classe des contributions indirectes, MM. Leoni à Caurou, Castellani à Ennetières, Colonna à Dammard, Paoli à Hasnon, Acquaviva à Guiscard.

Musique

Mlle PIOGINI vient d'ouvrir ses cour et leçons de piano, 4, rue Salvator Viale.

A partir du 1er octobre, elle donne également des leçons de chant et répétitions.

Avis

Les *départs de Bastia* des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

Au Port

Arrivées du 21 au 24 Octobre :

Vap. norvég. « Cygnus » cap. Steinstroq, de Marseille, en transit.

Vap. franç. « Corte II » cap. Carrière, de Livourne, 59 pass., 10 ton.

Vap. franç. « Liamone, » cap. Maury, de Marseille, 117 passag., 126 ton.

Vap. ital. « Pachino », cap. Basile, de Maddalena, 70 pass. 11 ton.

Balanc. ital. « Lisa, » cap. Galatolo de Solenzara, lest.

Vap. franç. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 28 pass., 9 ton. div.

Départs du 21 au 24 Octobre :

Vap. franç. « Corte II. » cap. Carrière, pour Livourne, 20 pas. 8 ton.

Vap. angl. « Raven. » cap. Nelson-Smith, pour Girgenti, 258, extr. châtaig.

Vap. franç. « Saint-Clair, » cap. Clavelly, pour Alger, lest.

Vap. norv. « Cygnus » cap. Steinstrap, pour Livourne, 136, ext. châtaig.

Vap. franç. « Corte II », cap. Carrière, pour Marseille, 94 pass. 174 ton.

Vap franç. « Liamone, » cap Maury, pour Livourne, 13 passag. 33 ton.

Vap. ital. « Pachino », cap. Basile, pour Livourne. 2 pass. 2 div.

Vap. franç. « Liamone », cap. Maury, pour Nice, 102 pass. 44 ton.

Accoucheuse

Mme BOSCH BOZONNET, sage-femme de la Faculté de Montpellier, Lauréate de l'Ecole d'Accouchement. Infirmière Diplômée, Ex-Interne des Hôpitaux de Marseille.

Place de l'Hôtel-de-Ville, 3me au-dessus de l'entresol, 7, à Bastia.

A vendre

Un joli petit poney âgé de 5 ans, bon trotteur, bien dressé.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

UNIVERSITÉ DE LYON

Section des Lettres

Lyon, 26 octobre.

M. Pugliesi Robert, dont le père est professeur au collège d'Autun, obtient, pendant trois ans, une bourse de 1,200 francs, à l'Université de Lyon, section des Lettres.

Au « Journal Officiel »

Emplois réservés

Paris, 26 octobre.

M. Antoine Guiderdoni est nommé surveillant des établissements pénitentiaires.

M. Florenco, adjudant au 163e, est nommé expéditionnaire des postes à Nancy.

M. Stefanacci est nommé gardien de prison à Tiri-Ouzou.

Eaux et Forêts

Sont nommés gardes domaniaux des Eaux et Forêts en Algérie :

MM. Milanini — Ristorcelli — Buonaguida — Cancellieri et Antoine Paoli.

SAINT-TROPEZ

ÉCHOUEMENT D'UN VAPEUR

Marseille, 26 octobre.

Le vapeur le *Tell*, dont le port d'attache est Marseille, se trouvant en perdition, s'est échoué sur des rochers, aux environs de Saint-Tropez.

Ce vapeur, qui est monté par trente hommes d'équipage, jauge 745 tonneaux.

L'état de santé DE M. LACHAUD

Paris, 26 octobre.

M. Lachaud, député de la Corrèze, vient de subir une opération chirurgicale.

Le docteur, qui l'a visité dans la soirée, l'a trouvé dans un état assez satisfaisant.

EN ALLEMAGNE

L'AVIATEUR PÉGOUD

acclamé

par un million d'Allemands

Berlin, 26 octobre.

Plus d'un million d'Allemands ont acclamé, hier et aujourd'hui, notre aviateur Pégoud, à l'aérodrome de Johannisthal.

L'intrépide Pégoud a renouvelé devant le public berlinois ses acrobaties aériennes ; il s'est même fait admirer dans un nouvel exercice.

Pégoud a accompli une descente verticale en arrière, c'est-à-dire sur la queue de l'appareil.

EN ESPAGNE

La Crise Ministérielle

Madrid, 26 octobre.

La réouverture des Cortès a eu lieu hier.

A la suite du discours qui a été prononcé par le leader des républicains, M. Alvarez, le Gouvernement a été mis en minorité par le Sénat.

A la suite de ce vote, M. de Romanonès a remis au Roi la démission du Cabinet.

LYON

LE KRACH DE TROIS MILLIONS

Lyon, 26 octobre.

Le krach de la charge Girinon continue à causer, à Lyon, une vive émotion, quoique, dans certains milieux, on connaissait la situation difficile de l'agent de change, et qu'on s'attendait depuis longtemps à une possible débacle.

M. Giordan, député de la Corse et directeur de la « Mutuelle de France et des Colonies, » met en cause le caissier principal de la Société qu'il dirige, comme ayant facilité les détournements de l'agent de change lyonnais.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE

en Eure-et-Loire

Paris, 26 octobre.

Le voyage du Président de la République en Eure-et-Loire a suscité le plus vif enthousiasme au sein des populations républicaines de ce département.

M. POINCARÉ à Dreux

Le Président de la République a quitté Paris ce matin à 7 heures 35, pour se rendre à Dreux.

M. Raymond Poincaré est accompagné dans son voyage par M. Henry Chéron, ministre du Travail ; M. Paul Bourely, sous-secrétaire d'Etat aux Finances ; le général Beaudemoulin, chef de la maison militaire ; MM. Mollard et William Martin, directeurs du protocole, et les lieutenants-colonels Aldebert et Peneton.

Le train présidentiel est arrivé à Dreux, à 9 heures 25, salué par les chaleureuses acclamations d'une population en délire.

Après la réception des autorités à la gare, le Président de la République est allé visiter l'hôpital, puis, de là, il s'est rendu aux Maisons ouvrières et au Comice Agricole.

A 11 heures, M. Raymond Poincaré se rend au banquet qui lui est offert par la municipalité de Dreux.

Au dessert le Maire, dans un discours bien senti, porte la santé du Président de la République.

M. Poincaré lui répond par une vibrante allocution.

A CHARTRES

C'est au milieu des plus chaleureuses ovations que le train présidentiel quitte, à 13 heures, la ville de Dreux pour se rendre à Chartres.

A son arrivée au chef-lieu du département, le Président de la République est salué par le Maire, les membres du Conseil municipal et le Commandant d'armes.

Le cortège présidentiel quitte la gare pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où M. Poincaré reçoit les autorités et les corps constitués.

A NOGENT-LE-ROTROU

Le Président de la République a pris, à 16 heures 45, le train qui doit le mener à Nogent-le-Rotrou.

Après avoir été salué à la gare par le maire, les membres du Conseil municipal et le sous-préfet, M. Poincaré se dirige vers l'Hôtel de Ville, où il reçoit les autorités et les corps constitués.

Après avoir visité l'hôpital, le Président de la République se rend au banquet qui lui est offert par la municipalité.

LE DÉPART

A 20 heures 30, M. Raymond Poincaré prend le train qui doit le ramener au château de Rambouillet.

Photo d'Art
6, BOULEVARD DU PALAIS, 6
BASTIA
Ancienne Photographie Vincenzi
PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
A DES
Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES

SPÉCIALITÉ DE
REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N. B. — Compte par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs et Professionnels*.

MODES

Madame FRIVOLI

rentrant de Paris, annonce à sa nombreuse clientèle que son Salon de Modes est ouvert.

Rue Abatucci, 1, rue de l'Opéra, 22

A VENDRE

petits appartements près du Marché, prix modérés.

On demande

des terrains aux environs de Bastia.

S'adresser à François MAESTRACCI, agréé au Tribunal de Commerce, 12, rue Napoléon.

=ÉCHO=

La lampe électrique **BCD** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ
FRANGES EN PERLES DE BOHÊME
VERRERIE NOUVELLE
ACCESSOIRES — INSTALLATIONS
— Prix de Fabrique —
BIANCHI Benoît
2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

Recommandé aux MÉNAGÈRES !

SAVON EXTRA PUR LA TOUR

Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GILORMINI
Représentant à Bastia

M. P.-P. SAVELLI,
Agent dépositaire à Ile Rousse
M. Xavier MAGGI
Agent dépositaire à Calvi

PIPPERMINT G.E.T
Liqueur de Sport et de Soirée

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment.
Extraction des dents avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marcousay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

71 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par PIERRE SALES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XII

LA VIE CONTINUE

La lui avait-on volée ?... Mais elle se rassurait au instant, à l'idée que ses petites sœurs, cette Antoinette surtout, si coquette, avaient pu se donner le joie de se la passer au doigt quelques instants dans la journée. Cependant, elle voulait éclaircir cela tout de suite, et n'hésita pas à se précipiter chez ses sœurs et à les secouer, en leur jetant son cri :

— Ma bague !.. ma bague !.. où me l'avez-vous fourrée ?..

Eveillée en sursaut, Mlle Antoinette grogna, de très mauvaise humeur :

— Ta bague !.. la bague !.. est-ce que tu me l'as donnée à garder ?..

Et Mathilde, avec presque de l'irritation :

— Ma parole, on dirait qu'on te l'a volée, ta bague !

— Enfin... y avez-vous touché, oui ou non ?.. Pourquoi y avez-vous touché ?..

— Est-ce que je t'ai jamais pris tes bijoux ? répondait Mathilde.

Antoinette ne pouvait éprouver la même indignation ; car, deux jours auparavant, en l'absence d'Hélène, elle avait justement fait ce que supposait sa sœur. Et elle dit très simplement :

— Par exemple ! je suis absolument certaine de l'avoir remise dans son écrin... et l'écrin dans le coffret... Tu pourras le demander demain à ta petite Alice... C'est lorsqu'elle m'a essuyé ma blouse blanche, avec des entre-deux de dentelle noire... j'ai voulu voir l'effet de ma main au bout de ma manche... j'ai pris ta bague... comme j'aurais pris la mienne... Et je suis absolument certaine... je te dis que tu pourras demander demain à Alice...

Mais l'explication commençait par Antoinette, d'une voix éclatante, s'achevait avec hésitation... Et, en répétant ce nom d'Alice, elle jetait un regard un peu effaré vers Mathilde qui avait, aussitôt, un petit pli-sement des lèvres, puis un coup d'œil ironique vers Hélène... Celle-ci se sentait glacée... Sans qu'elles se fussent communiqué leur pensée, elles savaient déjà qu'elles avaient eu, toutes les trois, le même soupçon...

— Tu dis... avant-hier ? interrogea Hélène, au bout d'un instant...

— Oui... avant-hier... j'en réponds !...

— Et hier, dit Mathilde, de son ton le plus pincé, j'ai remarqué qu'elle avait la plus drôle d'attitude, ta demoiselle Alice !

Cela était rigoureusement exact : Hélène et Antoinette étant sorties ensemble, presque tout l'après midi, c'est Mathilde qui avait aidé l'ouvrière. Et le soir, en rendant compte à ses sœurs du travail exécuté, elle leur avait bien dit : « Je ne sais pas ce qu'elle a aujourd'hui, cette petite Alice...ses doigts tremblaient... son regard me fuyait... elle n'a pas fait la moitié de la besogne habituelle. » On en avait conclu qu'elle était souffrante... ou qu'elle avait quelque inquiétude dans sa famille.

Les trois sœurs passèrent alors, dans la chambre d'Hélène, pour constater que son beau bijou ne se trouvait plus au fond de coffret.

Et, tout de suite :

— Fiez vous donc à ces petites saintes-Nitouche ! s'écriait sèchement Mathilde : ces petites gueuses qui s'introduisent dans les familles... sous prétexte de gagner leur vie honnêtement... jusqu'au jour où elles trouvent leur coup à faire !...

— Tais-toi ! répliqua encore plus sèchement Hélène.

Il lui était trop pénible de soupçonner immédiatement cette jeune fille, à qui elle était prête à donner toute confiance... et même beaucoup d'amitié...

— Mais on va la retrouver, ma bague !

Elles la cherchèrent presque toute la nuit, ouvrirent tiroirs sur tiroirs, furetèrent dans le contenu de cinquante cartons... Elles inspectèrent, minutieusement, le dessus de tous les meubles, soulevèrent les bottes, les portraits, les chandeliers, les pantoufles, secouèrent les vide-poches, les coupes...

— Car tu t'imagines, disait Hélène à Antoinette, que tu as reposé ma bague dans son coffret... et tu l'auras mise entre parti ! et tu ne t'en souviens plus...

Antoinette affirmait que non, d'abord, et qu'elle était bien sûre d'avoir remis la bague en place. Mais, devant l'affirmation de sa sœur aînée « que la bague ne pouvait être perdue... à plus forte raison volée... » elle cherchait, de très bonne foi, tandis que Mathilde se moquait d'elles deux !...

— Mais, n'est de toute évidence ! prononça-t-elle vingt fois entre ses dents.

Et cela parut indubitable, le lendemain, lorsque, à huit heures, on s'entendit pour le joyeux coup de sonnette d'Alice Leblanc... On la guetta de pelier... puis d'une fenêtre... N'était-elle pas en retard, tout simplement ?... A dix heures, un petit bien s'arrêtait, disant que l'ouvrière avait sa petite sœur malade, et qu'elle n'osait pas la quitter de la matinée : peut-être viendrait-elle dans l'après-midi ?.. en tout cas, la lendemain...

— Vous soyez bien, dit Hélène, dont le visage se rasséréna : elle sera ici demain.

— Je t'interdis de soupçonner cette jeune fille. Ce n'est pas la première fois qu'un objet se perd chez nous... et on le retrouve toujours par la suite... Tiens, rappelle-toi : quand tu avais égaré ta broche, et qu'on a failli renvoyer une femme de chambre... On l'a découverte, ta broche, quinze jours après, au fond de la garde-robe...

— Je souhaite, certes, qu'on retrouve aussi ta bague... Mais je te ferai observer que ma broche était tombée, tout naturellement, d'un corsage... Je ne vois pas comment une bague, remise dans un écrin, et l'écrin dans ton coffret à bijoux, a pu disparaître...

— Si c'était toi qui avais fait ce rangement, je te croirais sans tant d'hésitation. Mais Antoinette ne m'en voudra pas de dire qu'elle est un peu moins méticuleuse que toi... qu'elle n'a pas toujours la tête à ce qu'elle fait...

(A suivre).

DISTILLERIE SIMON DAMIANI

BASTIA (Corse)

APÉRITIF

A BASE DE

VIN GÉNÉREUX

ET DE

QUINQUINA



ON LE CONSOMME

EN

FAMILLE

COMME

AU CAFE

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 4 Février 1904.

Le VIN du CAP CORSE DAMIANI

EST UN

RECONSTITUANT TONIQUE

En vente dans tous les BONS CAFÉS et les BARS

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 278 — MARDI 28 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 30 pages, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	6 »	11 »	22 »

Union postale, et Alsace-Lorraine le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 51 m. — Coucher, 5 h. 21 m.
Dernier quart, le 22. — Pleine Lune le 28.
Fête d'Aujourd'hui : SS. Simon et Jude.
Fête de Demain : Sainte Eusèbie.

27 OCTOBRE

Un Futur Casus Belli

S'occupant de la Légion étrangère, si obstinément attaquée en Allemagne, le *Journal de Genève*, — un organe qui n'est ni germanophobe, ni francophile, et qui reste neutre et impartial comme la plupart des journaux suisses, quand ils commentent ce qui se passe dans les pays étrangers, — vient de publier les lignes suivantes :

« Pourquoi s'acharner à flétrir une institution qui a eu tel passé d'honneur, et à laquelle on ne pourrait reprocher que d'être glorieuse ? Pourquoi vouloir enlever à d'innombrables déclassés, désespérés, la réhabilitation, la confiance en l'avenir, avec la raison de vivre ? Pourquoi enfin vouloir méconnaître avec aveuglement ce type de l'officier français qui sait commander, inspirer confiance et affection et obtenir des sacrifices comme l'histoire de la Légion étrangère en fournit tant d'exemples ?

» Nous serions portés à croire que c'est pour empêcher la comparaison de se faire, dans l'esprit des jeunes soldats alsaciens-lorrains au service de l'Allemagne, entre l'officier prussien et l'officier français ; nous sommes même très près de supposer que cette comparaison ne se supporterait plus, si l'on faisait justice des racontars de la presse pangermaniste, après les condamnations toutes récentes de quelques grades allemands pour sévices graves envers leurs inférieurs. Ce n'est pas la Légion étrangère qu'il faudrait supprimer, ce sont les mauvais traitements dans l'armée impériale, pour arrêter l'exode des jeunes annexés. »

Depuis une douzaine d'années, la presse pangermaniste poursuit avec beaucoup d'acharnement une campagne contre la Legion étrangère. Tout le monde connaît les articles de la *Post*, de la *Tægliche Rundschau*, du *Tag* et autres feuilles du même acabit.

La réunion de tous ces articles formerait un énorme volume. Ajoutez à ce débordement de presse chauvine, les réunions, les conférences, les meetings et les congrès dans lesquels des membres de la Ligue militaire, de la Ligue navale et autres Ligues patriotiques prononcent des discours violents, demandant une modification et même la suppression de la Légion.

Les accusations calomnieuses du général von Putikamer et les excitations à une guerre contre la France du général Klein ont été reproduites par maints journaux européens.

Ces mêmes journaux ont signalé les nombreuses brochures chauvines et agressives contre la France. L'une d'elles publie une carte de la France, rectifiée après de nouvelles victoires allemandes. Toute la côte méditerranéenne serait donnée à l'Italie, en remerciement de son entrée dans la Triplice. Une autre carte englobe la Bourgogne, la Franche-Comté, le Dauphiné et la Savoie.

Or, l'appétit vient aussi bien en désirant manger qu'en mangeant. C'est ainsi, que le nouveau Parti pangermaniste, dit « national démocratique, » réclame l'annexion à l'Allemagne de toutes les provinces allemandes de l'Autriche. L'*Alldeutschen Tagblatt*, qui avait reproduit ce programme, a été saisi à Vienne, ce qui prouve que ce dernier a jeté un froid en Autriche, de même que certaines brochures pangermanistes, réclamant la Hollande, la partie flamande de la Belgique et les cantons allemands de la Suisse, ont jeté un froid dans ces trois pays.

De telles idées font leur chemin, car dans différents meetings il est toujours question de *la plus grande Allemagne*. A Breslau, où vient de se tenir un congrès pangermaniste, différents orateurs ont déclaré que la génération d'aujourd'hui *a faim de grands territoires*.

Or, depuis quelques mois, c'est-à-dire depuis la présentation au Reichstag des nouvelles lois militaires, la campagne contre la Légion a augmenté d'intensité et semble obéir à un mot d'ordre, ainsi que l'a dit M. Weiss, député allemand de l'opposition.

Une foule de feuilles locales reproduisent les articles de la presse pangermaniste. Bien plus, quelques journaux, qui n'avaient pris, jusqu'à présent, aucune part à la campagne antilégionnaire, commencent à s'y associer. C'est ainsi que la *National Zeitung* a ouvert une enquête auprès des députés du Reichstag. Voici les réponses de ces députés :

M. Bassermann, chef du parti national-libéral, propose que le Reichstag s'occupe du « scandale de la Légion étrangère, » qu'il prenne des résolutions et nomme une commission destinée à s'occuper de l'affaire. Cette commission pourrait préparer des lois contre les Allemands qui s'engagent à la Légion.

Pour M. Gothein, progressiste, la Légion étrangère est en contradiction avec toutes les lois de la morale et de l'humanité. M. Gothein propose une législation internationale destinée à combattre la Légion étrangère, de même que l'on combat la traite des blanches et la traite des noirs.

Le docteur Heckscher considère que « cette boute » empêche de façon durable toute tentative de rapprochement franco-allemand, que la France spécule sur le peu de patriotisme de certains Allemands, et que ce fait est indigne d'un grand peuple civilisé.

Le docteur Mugdan, déclare, sur un ton péremptoire que l'institution de la Légion étrangère est indigne d'une nation civilisée.

Le général Liebert dit qu'il faut une action diplomatique avec la France, pour forcer le peuple français à renoncer à cette traite des blancs.

Le député Paul Liepmann propose de discréditer la Légion étrangère et de mettre la France au ban de l'Europe, si la France continue à se servir de moyens aussi malpropres.

Alors, en Allemagne, beaucoup de gens doivent penser que, dès que leurs voisins de l'ouest sont des sauvages, tout est permis contre eux. Malheureusement, ces gens-là, induits en erreur par la presse pangermaniste, n'ont pas lu la très énergique protestation de M. Jaisbert, pasteur protestant de la Légion, qui, dans une interview publiée par un grand nombre de journaux suisses, réfute toutes les calomnies répandues contre la Légion. Ce pasteur, si estimé, ami et confident des légionnaires protestants, fait le plus grand éloge des officiers de la Légion qui, dit-il, « sont, d'ailleurs, choisis parmi l'élite de l'armée française. »

La plupart des Français, toujours un peu légers et insouciants, n'accordent pas à cette campagne antilégionnaire toute l'intention qu'elle mérite.

Plus réfléchis et plus attentifs que les Français, les Suisses, les Belges, les Hollandais et les Danois qui redoutent aussi les monstrueux armements, les ambitions et les visées annexionnistes de l'Allemagne impériale, se demandent à quoi pourra bien aboutir cette levée de boucliers pangermanistes. Bon nombre d'entre eux estiment que lorsque l'opinion publique allemande sera formidablement excitée contre la Légion, le gouvernement impérial pourra être un peu débordé et que, pour satisfaire cette opinion, il adressera à la France une *Sommation* d'avoir à licencier la Légion.

A moins de descendre au rang de cinquième puissance, la France refusera. Alors se produira cette *attaque brusquée*, dont il a été si souvent question ces derniers temps.

Suisses, Belges, Hollandais, Danois et tous les libéraux des autres pays sont convaincus qu'un écrasement de la France serait un immense et irréparable malheur pour le monde entier. Ce serait le triomphe immédiat de l'hégémonie allemande en Europe, et les libertés contemporaines obtenues après tant d'efforts, de luttes et de sang, seraient promptement étouffées sous les lourdes bottes des *Junkers prussiens*.

UN SUISSE ROMAND.

NOTE DU JOUR

La vie chère partout ! Partout on le constate, partout on s'en plaint.

Tout augmente, me chèrat le pain a augmenté, la viande a surenchéri que d'en est dégoûtant. On ne peut plus manger du poisson de choix ; la langouste ? Merci pour elle ; elle valait jadis ! fr. 20 le kilo, elle vaut 1 fr. 50 à 2 francs la livre et nous oblige en outre à dire Merci ; les œufs sont introuvables, on dirait qu'ils ont tous deux jaunes ; nos restaurateurs ne peuvent plus faire venir des volailles de Livourne. Seul, le beurre de Milan se tient ferme, mais pas en été, et les marchands de légumes nous tirent des carottes, Dieu sait à quel prix !

Il sait aussi combien tout augmente, tout, sauf les appointements, n'est-ce pas, chers lecteurs ?

Nous le savons hélas ! aussi bien que lui, et les porte-monnaies, autrefois constamment en état de grossesse, sont maintenant applatis, inficonds, cause, que nul avant moi n'avait mentionné, de la diminution de la natalité.

Mais ce que nous ignorions tous généralement, c'est que la charté des vivres pouvait avoir sa répercussion dans les Palais.

Il paraît que les souverains allemands de la Bavière, de Bade, de Saxe et de Wurtemberg, étant obligés de se serrer le ventre et ne pouvant plus joindre les deux bouts, viennent de se faire allouer des augmentations de traitement.

Leur liste civile fixée, il y a trente-sept ans, n'est plus en rapport avec la vie d'aujourd'hui. Le roi de Bavière qui ne touchait que 5.200.000 marks, le pôvre, en touchera désormais, 5.400.000. Comment aurait-il pu vivre, ce malheureux, avec 6 millions et demi de francs par an !

Avec 250.000 francs de plus, il va pouvoir maintenant beurrer son pain quotidien.

Quand je pense que sur les bancs du Lycée nous enviions les rois !

Que sont donc ces roitelets allemands, sinon des sujets du Kaiser, qui s'intitule le roi des rois et auquel ils doivent obéissance. Ils sont moins indépendants que nous, et il avait bien raison ce vieux poète qui disait :

Jouvr.
La noble indépendance est le bien d'un grand
Et nos seuls rois ce sont la Patrie et l'Honneur.

LORETO.

---

72 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain

par PIERRE SALES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XII

LA VIE COMMUNE

— Allons bon !.. s'écria Antoinette, d'assez bonne humeur : c'est moi qui vais prendre... parce qu'on t'a chipé ta bague... Ça, ça serait trop drôle !..

Elle continua de chercher, pourtant, de très bonne foi, ce que ligne disant :

— Ce n'est pas la peine, va : si on ne l'a pas trouvée tout de suite, et si elle est encore là, on remettra la main dessus par hasard...

Mais Mathilde ne connaît pas de défaites ; elle n'était pas sûre que... qu'elle n'avait pas réussi en voulant faire l'entreprenante... Sans doute était-elle ouverte de dettes ?.. Et on lui laissait tout sous la main, toi !

Entre temps, Mathilde faisait sa petite enquête, aussi discrète qu'habile, établissant que personne n'était venu dans leur chambre, ni dans la lingerie, où travaillait Aline. Seules, grand'mère et ses petites-filles s'étaient trouvées dans le voisinage. La culpabilité de la petite ouvrière ne faisait donc aucun doute !

Le jour suivant, hélas ! Hélène fut presque convaincue qu'Aline Leblanc apparaît. Rien que d'entendre son coup de sonnette, Hélène avait eu une grande joie : l'ouvrière venait ! Cela seul n'allait-il pas détruire les soupçons de Mathilde et Antoinette ?.. Mais Aline était cramoisie... ses mains frémissaient encore, comme l'avait remarqué Mathilde avant-hier... son regard fuyait celui des jeunes filles... Et elle allait se trahir complètement, devant le piège que Mathilde avait préparé.

Et ce piège, auquel Antoinette se prêtait malaisément, et Hélène avec une véritable répugnance, Mathilde l'exécutait, au contraire, avec un raffinement de plaisir, et avec la parfaite confiance qu'elle accomplissait un devoir en délivrer Hélène de la sympathie, presque l'affection, qu'elle avait ouvertement éprouvées pour la petite ouvrière. N'était-ce pas, de reste, le moyen le plus sûr pour que, si Aline était encore en possession de son larcin, elle se délivrât de l'accusation en la remettant en place ?

Comme l'ouvrière disposait sa table pour le travail, Mathilde mont a silencieusement à ses oreilles de quelle façon elle avait organisé un jeu de glaces qui leur permettrait, de la pièce voisine, avec une porte tout juste entr'ouverte, de suivre tous les mouvements d'Aline, toutes les impressions que trahirait son visage.

— Et maintenant, Hélène ! faisait Mathilde du bout des lèvres : c'est à toi !

Car c'est l'aînée qui devait commencer la comédie. Mais il fallut que sa cadette la pressât plusieurs fois pour qu'Hélène se décidât enfin à prononcer ces mots :

— Tiens ! ma bague !.. Tu ne l'as pas vue, Mathilde ?

— Et pourquoi l'aurais-je vue, la bague !.. répondit Mathilde d'un ton merveilleusement naturel... De laquelle veux-tu parler, d'ailleurs ?

Antoinette intervenait alors :

— Pas ta belle bague, au moins !.. avec ta perle !..

— Mais si !.. je ne l'aperçois plus dans le coffret...

— Ce n'est pas possible, voyons !.. s'écria Mathilde.

Elles semblèrent remuer le coffret sur la table, et chercher... Mais leurs yeux ne quittaient pas la petite glace où se réfléchit l'image d'Aline.

La petite ouvrière avait pâli affreusement.

D'un coup d'œil, Mathilde laissait signe à Hélène : « Tu vois, tu vois !.. » Et Hélène, le cœur serré, murmurait :

— Ce n'est pas la peine d'aller plus loin, si c'est bien elle !.. Cette malheureuse !..

Mais Mathilde tenait à toute sa comédie. Et ces demoiselles se mettaient à chercher maintenant dans leur chambre, dans leur cabinet de toilette, dans les garnies robes... allant remuaient beaucoup ; et leurs éclats de voix ne cessaient de parvenir à Aline Leblanc, qui, par moments, ne travaillait plus... et tantôt, son visage s'empourprait, tantôt il reprenait sa teinte de pâleur...

— La malheureuse !.. la malheureuse !.. répétait continuellement Hélène !

— Tu as de la bonté de reste, toi ! disait Antoinette !

Mathilde, du ton le plus aigre, déclarait qu'on ne doit avoir aucune pitié pour de tels êtres !.. Elle commençait même à parler de commissaire de police et de faire arrêter cette créature... séance tenante !..

Pourtant, Hélène ne se résignait pas à désespérer de ce cœur, qu'elle avait jugé aussi droit, aussi délicat que le sien. Et cette explication lui venait :

— Si elle est parfaitement innocente !.. et qu'elle ait le sensation que nous la soupçonnons !... ce serait atroce !..

— Est-ce qu'elle ne devrait pas se défendre ?..

— Tant qu'on ne l'a pas accusée nettement !..

— Oh !.. toi... tu lui trouveras encore quelque excuse !

Cependant l'affectation des recherches continuait... on essayait de reconstituer le vol... On parlait toujours à très haute voix.

Et avant de sortir, les trois jeunes filles recommencèrent leur comédie de chercher encore, mais plus hâtivement... Mathilde s'écria alors, d'un ton terriblement ironique :

— Si j'étais toi, ma chère Hélène, je laisserais ma fenêtre ouverte... Peut être ta bague a-t-elle été prise par un oiseau, comme dans le « Pie voleuse ?.. » et reviendra-t-elle se replacer toute seule dans son écrin !.. Faute de quoi, n'est-ce pas, achèrait-elle de l'acheter le plus menteur ; on n'hésitera plus, je pense, à prévenir le commissaire de police : car, moi, je ne pourrais pas vivre avec cette idée, qu'il y a quelque voleur... ou quelque voleuse auprès de nous !

Et soudain, la voix légèrement mouillée, Hélène dit :

Je suis persuadée que nous nous alarmons à tort... que cette fille d'Antoinette aura placé ma bague dans quelque recoin... dont elle ne se souvient pas... Et nous allons la retrouver, au premier rangement !

(*A suivre*)

Me MORO DE GIAFFERI

Me Moro de Giafferi est un défenseur. Pour lui, tout se résume en ceci : son client. Et c'est merveille de voir avec quelle fougue et quelle foi cet homme, ni dandy, ni gigantesque, qui, dans la vie privée, semble ne rien prendre au sérieux, marche à la bataille. Regardez-le. Le voici à la barre des Assises. De toute évidence, il n'a pas de plan. Son dossier, il l'étudiera à mesure que se déroulera le procès. Il a d'extraordinaires dons d'éloquence : il s'y fie. Mais rien ne le distraira maintenant de sa mission. Derrière lui, il y a une vie en danger. Il se jettera dans la défa comme on se jette à l'eau, d'une seul élan, de tout son corps et de toute son âme, pour sauver un être qui se noie. J'ai dit que c'était merveille de le voir marcher à la bataille. C'est que pour lui, c'est bien une bataille. Contre l'homme angoissé il fait un rempart de son corps, toutes les inconscientes, toutes les sottises et toutes les cruautés se sont ligudes : l'accusateur, la presse, la Cour, et cette bête mystérieuse, énigmatique, angoissante : le Jury. Il tiendra tête à tout cela. A la salle, aux confrères inconvertis, aux mouchards indécents, il imposera silence, et sa voix trouvera des éclats sans pareils et des formules corrosives pour marquer la honte de la partialité. Il obligera les magistrats à observer un minimum de réserve à l'égard de l'inculpé. Et toute occasion lui sera bonne pour essayer de mettre sur le masque des Douze le frisson d'une émotion ou le frémissement d'un éveil de conscience. On ne peut pas dire qu'il soit toujours adroit. Il n'a pas encore cette science des Assises que donne une longue pratique et que seuls deux ou trois vieux routiers possèdent à fond. Il n'a pas non plus la la malice d'un Henri-Robert ni la rouerie d'un Willm. Son impétuosité le fait parfois broncher. Mais il sait bien vite en effacer jusqu'au souvenir. Et puis, voici la plaidoirie. C'est alors que, se donnant tout entier, il conquiert ceux qui se gardaient le mieux. Enfin t-il l'affai e ? Rapproche-t-il des textes ? Confronte-t-il des témoignages ?... Peut être oui, peut-être non. On ne sait pas. On n'entend plus qu'une voix qui tantôt éclate comme un fracas de cuivres, tantôt se fait enveloppante et lascive ; on ne voit plus qu'un corps tout noir qui suit le rythme de cette voix, un corps dressé roudain dans un grand geste de défi, et l'instant d'après courbé, ployé, en l'humble attitude de la prière. Sans doute ne faut il pas y regarder de trop près. A l'examen, la plaidoirie apparaîtrait peut-être si comme très artiste ni comme très probante. N importe. Impression purement physique ou miracle d'un art véritable, le coup est porté : on est pris, séduit, subjugué, ingulé. On sait très bien qu'il n'y a qu'à être pitoyable — et qu'on le sera.

Ce sont des hommes comme Me Moro de Giafferi qui conservent à une profession galvaudée et quelque peu discréditée par les mercantis et les réclamistes sa noblesse et sa grandeur originelles.

NOEL ALBEREYDA.

(Hommes du Jour).

Bureau d'Hygiène

Aujourd'hui mardi, à 2 heures et demie, séance gratuite de vaccination antityphoïde, à la Mairie (salle du Conseil municipal).

Le Directeur du Bureau d'Hygiène,
Docteur BENELLI.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 octobre.

Les places étrangères, principalement Londres et Vienne sont faibles. Notre marché suit leur exemple et c'est de nouveau l'indécision et la lourdeur qui ont prédominé sur l'ensemble de la cote. Cependant les nouvelles extérieures ne sont pas mauvaises. La Reute Française regard une partie de son avance précédente à 87 30. Sauf les Balkaniques calmes, les Fonds Etrangers sont tenus. Ex'érieure 91.05. La tenue des actions de nos Grands Etablissements de Crédit reste toujours satisfaisante. Le Crédit Foncier, dont la souscription aux 50,000 actions nouvelles s'est ouverte aujourd'hui, est demandé à 882. Les bénéfices nets du mois de septembre se sont élevés à 1.812.069 frs. On a traité le Crédit Lyonnais à 1.655, le Comptoir National d'Escompte à 1.058 et la Société Générale à 820.

La souscription des 50,443 obligations 5 0/0 or de la Ville de Constantinople a obtenu un plein succès.

Baisse des Banques et valeurs Mexicaines sur les nouvelles du Mexique.

Sucz à 3.865. Valeurs de transports urbains hésitantes ; faiblesse des électriques. Les Charbonnages et Métallurgiques Russes s'alourdissent ainsi que les titres enprifères. Rio à 954. Mines d'or négligées.

Au groupe Pétrolifère, la Russian Oil se négocie à 57.25.

Chemins de fer Français peu traités.

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail,*** la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Gazette Départementale

MORSIGLIA. — La mission jubilaire prêchée à Morsiglia par le R. P. Barthélemy, d'Occhiatana, dont la réputation de mission naire n'est plus à faire, a été couronnée d'un succès inespéré à la grande satisfaction de M. le Curé de la paroisse.

Plus de d ux cents personnes des deux sexes se sont approchées de la Table Sainte, après avoir suivi les exercices du soir avec autant d'assiduité que de recueillement, malgré l'inconstance du temps.

Elle a été clôturée avec une solennité inaccoutumée dans la chapelle du Couvent, dimanche dernier, fête de N. D. des Sept-Douleurs.

Cinq à six cents personnes, de près et de loin, ont répondu à l'appel qui leur avait été fait par la voie des journaux.

La messe solennelle précédée de deux messes basses, a été chantée par M le Curé de la paroisse avec cette voix angélique qu'on lui connait ; les chants, dirigés par l'organiste de la paroisse, exécutés avec autant de maestria ; et le soir de cette inoubliable journée, avant la procession faite avec la statue historique de la T. S. Vierge des Sept Douleurs, se déroulant autour de la place en forme de « Granitula, » avant le salut et le baisement des Saintes Reliques, dans un salut à la Mère de Compassion, le R. P. Missionnaire a t il, de sa voix claironnante, dans un élan d'enthousiasme et de foi, rappelé ses douleurs, engagé l'auditoire à y compatir et adressé ses plus touchante adieux au Curé de la paroisse et à son peuple.

C'est aussi en ce beau jour de fête que M. l'abbé Graziani, curé de la paroisse, avant de procéder à la bénédiction solennelle du pont du nouveau chemin du convent dû à l'initiative d'un ancien officier et à la générosité d'un bienfaiteur, a prononcé l'allocution qui nous plaît de reproduire ci-après.

Désillusionnez vous donc, vous qui travaillez à bannir de la Société la foi de nos aïeux, désillusionnez-vous, car la foi est de sa nature divine et tous les traits des hommes quels qu'ils soient ne sauraient l'atteindre, encore moins l'ébranler.

Messieurs, Messieurs,

Avant de procéder aux rites sacrés que je dois accomplir, permettez-moi de vous exprimer la joie que j'éprouve en pensant que, dès ce jour, il nous sera donné de nous rendre à ce sanctuaire isolé qui nous rappelle de si beaux et de si purs souvenirs, non plus par des sentiers raboteux et impraticables, mais par un chemin carrossable à l'usage de nos jours.

Permettez moi aussi d'exprimer notre vive gratitude au généreux bienfaiteur, à l'auteur principal d'une si belle œuvre et à tous ceux qui y ont contribué d'une manière plus ou moins indirecte.

Qu'il m'est doux, Messieurs, Messieurs, de bénir, par les prières liturgiques de notre Sainte Religion, une œuvre à laquelle vous applaudissez tous, sans nul doute, groupés que vous êtes autour de ce beau pont qui consolidera, sans contredit, l'alliance qui doit naturellement régner entre l'église-mère et la chapelle du couvent, sa fille aînée.

Oui, mes très chers paroissiens, outre les pélerins étrangers qu'il y trouvera, ce chemin enrichi de ce pont en pierres de taille vous engagera aussi à vous rendre plus facilement et en plus grand nombre qu'autrefois à cette chapelle grandiose que la foi de vos ancêtres dieva à la T. S. Vierge Marie sous un double vocable, pour y implorer sa puissante protection et pour rappeler à votre mémoire le doux et touchant souvenir de ces preux chevaliers dont les bustes et les épitaphes semblent réclamer encore votre religieuse et éternelle reconnaissance.

Soit donc béni, nouveau pont ! que le Seigneur comble nos désirs et réponde sur toi et sur tous ceux qui y passeront ses meilleures bénédictions.

Puisse-t-il résister aux orages des temps et nous rappeler au souvenir d'une postérité reculeire !

Et vous, habitants chrétiens, soyez aussi bénis ! Réjouissez-vous dans le Seigneur ! C'est par là, par cet acte solennel de piété, dis je, que la religion triomphe encore à Morsiglia en dépit des sceptiques.

Soyez sûrs que du haut du Ciel Dieu applaudit à vos généreux efforts, et il les récompensera avec cette grandeur qui convient à sa puissance.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

Stations hivernales

(Nice, Cannes, Menton, etc...)

Des trains rapides et de luxe, composés de confortables voitures, desservent pendant l'hiver les stations du Littoral.

Paris-la-Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide de nuit ou par le train « Côte d'Azur rapide » (1re classe) — (Voir les indicateurs pour les périodes de mise en marche)

Billets d'aller et retour collectifs, 1re, 2e et 3e classes, valables 33 jours, délivrés, du 15 octobre au 15 mai, dans toutes gares P. L. M. aux familles d'au moins trois personnes, pour Cassis, La Ciotat, St-Cyr-sur-Mer la Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne Tamaris sjmer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre St-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton réciproquement. Maximum de parcours simple : 150 km.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de 15 jours, moyennant un supplément de 10 0/0 du prix du billet pour chaque période.

Arrêts facultatifs

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes gares P. L. M. aux stations hivernales des chemins de fer du Sud de la France (La Lavandou, Carnaire, Saint-Tropez, etc).



CIGARETTES **JOB**

En vente dans tous les débits de tabacs

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Convocation. — La corporation des maçons est prévenue qu'une réunion corporative aura lieu incessamment.

Un avis ultérieur fera connaître l'heure et le lieu de la réunion.

A. VENDASI, ancien Président.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 21 oct.

Observations faites par **M. QUILICI** pharmacien de 1re classe à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 16°6 à midi + 21 2, 4 5 heures du soir + 20° Maxima + 21 5 ; Minima + 10°.

Baromètre : 7 heures du matin 766 m. midi, 765 mm. — 6 h. du soir, 765.5 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, Id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

Après midi

A l'arrivée

Mme et M. Laurent Chambon, le grand armateur marseillais, directeur de la Société Générale de remorquage et de travaux maritimes, sont arrivés par le paquebot de Marseille.

M. Laurent Chambon est le beau-frère de M. le docteur Rossignot, médecin-chef de l'hôpital militaire de Bastia, dont le mariage avec Mlle Antonia Chevallier est fixé à jeudi prochain, 30 octobre.

M. Laurent Chambon, qui est une personnalité éminente du haut commerce marseillais, a eu l'honneur d'adresser les premiers souhaits de bienvenue au Président de la République, au moment où M. Raymond Poincaré, ayant quitté le « Diderot », montait sur le « Marius-Chambon », qui le conduisit dans le Port-Vieux.

Nous adressons à Mme et à M. Laurent Chambon une cordiale bienvenue.

Nouvelles agricoles

Le ministère de l'agriculture publie les renseignements suivants sur l'état des cultures au 1er octobre 1913, dans le département de la Corse :

Maïs, pommes de terre, betteraves fourragères, prairies artificielles, prés naturels et tabacs, état passable ; pour le maïs et les pommes de terre l'état au 1er septembre était assez bon.

Carnet mondain

Le 9 octobre a été célébré à Matlaoui (Tunisie), le mariage religieux de Mlle Henriette Cocheri, fille de M. Antoine Cocheri, avantagensement connu dans notre ville, avec M. Pierre Larini, commis des Postes et Télégraphes, fils de M. Joseph Larini de Borgo.

La jeune mariée, resplendissante de grâce et de beauté, dans son élégante toilette en crêpe de Chine blanc, a été conduite à l'autel par son beau-frère M. Augustin Peretti ; elle était assistée par M. Devoti, chef comptable des mines de Phosphates de Metlaoui et M. Peretti ; les témoins de l'épouse étaient MM. Venault, receveur des Postes et Télégraphes et de Mattei, représentant de commerce à Tunis.

La cérémonie religieuse terminée, les jeunes époux ont reçu, à la sacristie, les vœux que de nombreux parents et amis ont eu à cœur de venir leur offrir ce témoignage d'affection. Au retour, dans un grand et magnifique salon arrangé pour la circonstance étaient réunis de nombreux invités autour d'une table somptueusement servie. Cette fête si intime s'est terminée par une brillante soirée dansante pleine d'entrain.

Au jeune couple, si parfaitement assorti, nous adressons nos vœux de bonheur et de prospérité

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes : à Paris, MM. Ceccaldi, ex-sergent au 46e, Casanova, ex sergent au 37e, Pastanaggi, sergent au 61e, Chavaldini, sergent au 20e ; à Bellevaux, M. Angelini, soldat au 11e colonial ; à Annot, M. Casanova, soldat au 22e colonial ; à l'Albaron, M. Santelli, soldat au 4e colonial ; à Châteaurenard, M. Baldacci, ex-sergent à la section des commis des troupes coloniales.

Obsèques

Hier, à une heure de relevée, ont eu lieu les obsèques de M. Pascal Bazziconi, qui a succombé, à l'âge de soixante six ans, aux suites d'une maladie qui a résisté à tous les soins dé sa famille.

M. Pascal Bazziconi, originaire de Niolo, avait fait sa carrière dans les douanes ; après avoir servi avec dévouement et à la satisfaction de ses chefs, il avait pris sa retraite et s'était fixé dans notre ville, où il comptait tant d'amis.

Tous ont tenu à suivre sa dépouille mortelle jusqu'à l'église Sainte-Marie où a été donné l'absoute ; MM. Rezzioni et d'autres parents condoléaient le deuil. Nous leurs présentons toutes nos condoléances.

Cylindrages

Des cylindrages de la chaussée seront effectués du 28 octobre au 5 novembre, sur la route nationale, n° 193, le long de la traverse de Bastia, entre les magasins Carbuccia et l'ancien octroi.

Attelages libres

Nos cochers prennent leurs aises.

Charrettes et voitures sont laissées dans un complet abandon, tandis que leurs conducteurs se livrent, dans les buvettes ou ailleurs, à des libations, plus ou moins excessives, et risquent ainsi de devenir responsables de mille incidents toujours regrettables.

C'est ainsi que dans la seule journée d'hier divers procès-verbaux de contravention ont été dressés par l'agent Poggi R contre trois de ces délinquants, A. C., B. M., A. A.

Paiement-ils être les derniers.

Paiement des délégations

Le paiement des délégations du 3me trimestre 1913, souscrites par les marins *c*. l'Etat, en faveur de leurs familles, aura lieu au bureau de l'Inscription Maritime de Bastia, le mardi 28 courant, à 9 heures du matin.

Avis

Les *départs de Bastia* des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

A vendre

Un joli petit poney âgé de 5 ans, bon trotteur, bien dressé.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A louer

Appartement au 3e étage, maison Vittini, rue de l'Opéra, en face la rue Abbatucci.

A vendre

Une mule six ans, avec cabriolet et harnais, deux juments, un break.

Domaine de Montevoro, 13, rue de l'Opéra.

ETAT-CIVIL

Mariages

Camilli Premier Alfred-Carrio, ouvrier mineur, et Gisati Carmellinda, ménagère.

Nicoli Robert, soldat au 111e, et Alfons Petronelle, ménagère.

Emanelli Pierre François, employé de chemin de fer, et Saci Marie Françoise, tailleuse.

Naissances

Bois Odette. — Cocco Ange Marie.

Décès

Fadarini Maria, célibataire, 19 ans.

Cerani Hyacinthe, typographe, marié, 54 ans.

ADJUDICATION

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés qu'il sera procédé, le mardi 11 novembre 1913, à 4 heures du soir, à l'adjudication, au rabais, des travaux d'aménagement de l'Ecole des garçons de la Haute-Ville dans l'Ecole du Boulevard de Cardo.

Le montant des travaux est de 3.550 fr. 37

Le cautionnement est fixé à 150 francs.

Les devis et cahier des charges de cette adjudication sont déposés à la Mairie, Bureau de l'Architecte, où chacun pourra les consulter sans déplacement.

Bastia, le 27 octobre 1913.

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ
FRANGES EN PERLES DE BOHÊME
VERRERIE NOUVELLE
ACCESSOIRES — INSTALLATIONS
— Prix de Fabrique —
BIANCHI Benoît
2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

MANUFACTURE DE TABACS
Simon DAMIANI
BASTIA
CIGARES fabriqués avec des Tabacs de Premier Choix

Toutes les bonnes Marques de Cigares — de la HAVANE —
Seul Représentant en Corse de la Maison José Tinchant Gonzalès et Cie
La Maison la mieux assortie en Tabacs, Cigares, Cigarettes et Spiritueux.

FÉMINA-CINÉMA
4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, trois séances.

1. *Maison maudite*, document.
2. *d'Andermatt à Gœschenen*, voyage.
3. l'Espionne du Mexique, grand drame passionnant en deux parties.

Fatachon réserviste, fou rire.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

MODES
Madame FRIVOLI
rentrant de Paris, annonce à sa nombreuse clientèle que son Salon de Modes est ouvert.
Rue Abatucci, 1, rue de l'Opéra, 22

AVIS DE DECÈS

Mme veuve Hyacinthe Cerani ; M. Ange Cerani ; Mme veuve Marie-Françoise Cermolacce ; M. Mathieu Cerani, marin en retraite ; M. et Mme Hyacinthe Marini ; M. Toto Marini ; M. Michel Marini, conducteur des travaux publics au Sénégal ; Mme veuve Marie Maestracci et leurs enfants de Marseille ; Mme veuve Jean-Marie Marini et son fils de Marseille ; M. N. Zevaco, gardien de bureau à la préfecture d'Ajaccio, et ses enfants ; M. Mathieu Rogliano et ses enfants ; M. et Mme Paul-Louis Rogliano et leurs enfants de Marseille ; Mme veuve Joseph Rogliano de Marseille ; M. et Mme Eugène Cermolacce et leur fils de Paris ; M. Nicolas Rapetti d'Ajaccio ; M. et Mme Carrucci d'Ajaccio ; Mlle Barbarine Malherbe d'Ajaccio ; M. et Mme Louis Malherbe et leurs enfants d'Ajaccio ; M. Jean-Baptiste Pietri, mécanicien à Bastia, et son fils ; Mme et M. Simon Fraiconi, caporal clairon en retraite ;

Les familles Santandrea de Marseille, Parenti et Girard de Bastia ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR HYACINTHE CERANI
Typographe

leur époux, père, gendre, frère, oncle, cousin germain et allié, décédé pieusement à Bastia, dans sa 54e année, muni des Sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mardi, à une heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 15, Boulevard Paoli.

Les ouvriers typographes prient leurs amis de vouloir bien assister aux obsèques de leur regretté collègue

Hyacinthe Cerani

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	21 oct.	27 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	87 25	87.30
— de 3 0/0 amortis.	9 .60	91.85
	ex coupon.	

L'Légion d'honneur

Berlin, 27 octobre.

M. le général de division Cremer est élevé à la dignité de Grand'Officier de la Légion d'honneur.

Nouvelles Militaires

Le Départ des Conscrits de 20 ans

Paris, 27 octobre.

Contrairement à certains bruits qui ont été mis en circulation depuis quelques jours, les conscrits de vingt ans seront appelés sous les drapeaux avant la fin du mois de novembre prochain.

AU MAROC

LE GÉNÉRAL LYAUTEY

Paris, 27 octobre.

Un télégramme de Rabat annonce que le général Lyautey, résident général du Maroc, a été opéré hier avec succès.

Le général Lyautey, qui souffrait d'un anthrax, se trouve aujourd'hui dans un état de santé satisfaisant.

PARIS

ATTENTAT CRIMINEL

Paris, 27 octobre.

Des cartouches de dynamite ont été placées par des mains criminelles dans un chantier, du Métro, menaçant d'interrompre les travaux en cours.

Deux cartouches ont fait explosion dans ce chantier mais fort heureusement personne n'a été atteint.

Dix autres cartouches ont été retrouvées dans un autre chantier du métro.

Des perquisitions ont été faites au domicile de quelques ouvriers douteux, mais elles n'ont amené aucun résultat.

EN ESPAGNE

La Crise Ministérielle

Madrid, 27 octobre.

La crise ministérielle sera de courte durée.

S. M. Alphonse XIII a fait mander, au Palais-Royal, M. Dato qui s'est empressé de se rendre auprès du Roi.

Après un entretien d'une vingtaine de minutes, M. Dato a pris congé du Roi en acceptant la mission de former le nouveau cabinet.

La désignation de M. Dato est très commentée, car S. M. Alphonse XIII paraît sacrifier le parti conservateur au veto des républicains ralliés à la monarchie.

Le nouveau premier ministre d'Espagne appartient au parti conservateur.

Conseil de Cabinet

Paris, 27 octobre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se réuniront, demain soir, à 17 heures, au Ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Louis Barthou.

LE GÉNÉRAL FAURIE devant le Conseil d'enquête

Paris, 27 octobre.

Le Conseil d'enquête, qui a été désigné pour juger le cas du général de division Faurie, se réunira le 3 novembre prochain, à l'hôtel des Invalides, sous la présidence du général de division Duchesne.

EN BELGIQUE

M. MASSÉ à l'Exposition de Gand

Bruxelles, 27 octobre.

M. Massé, ministre du Commerce et de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, est arrivé hier à Gand, et a assisté aujourd'hui à la distribution des récompenses de l'Exposition de Gand.

Cette cérémonie a été présidée par S. M. le Roi des Belges, qui avait à sa droite M. Massé.

EN ITALIE

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Rome, 27 octobre.

Malgré les mesures d'ordre très sévères, qui avaient été prises par le Gouvernement pour assurer la liberté du vote et l'ordre dans la rue, des incidents nombreux et d'une extrême gravité ont marqué hier, la dernière journée de la campagne électorale.

Des bagarres sanglantes ont été enregistrées, des bombes même ont été lancées, mais elles n'ont causé que des dégâts matériels.

Dans la plupart des villes, les troupes ont été consignées ; et les effectifs de certaines garnisons ont même été renforcés.

Les Résultats

D'après les derniers résultats qui sont parvenus au ministère de l'Intérieur, on compte 75.000 abstentions à Rome sur 108.000 électeurs inscrits.

Les Catholiques et les Socialistes gagnent une dizaine de sièges chacun.

Le député Nazi est élu dans deux circonscriptions.

Almicar Cipriani est battu par Bizzolatti, socialiste réformiste.

EN RUSSIE

LE MAINTIEN de la Classe libérale

Paris, 27 octobre.

La décision ministérielle qui vient d'être prise, donne lieu à de nombreux commentaires de la presse étrangère.

La classe libérale, qui aurait dû être renvoyée ce mois-ci, est maintenue sous les drapeaux jusqu'au 1er janvier 1914.

BÉZIERS

Grande Manifestation VITICOLE

Paris, 27 octobre.

Plus de dix mille vignerons, délégués des Associations viticoles de l'Aube, de la Champagne, de la Gironde, de la Bourgogne, des Charentes, du Sud-Est et du Centre, ont assisté à la réunion générale.

Les 600 sections de la Confédération viticole groupent 80.000 viticulteurs.

D'importantes résolutions ont été prises.

Le banquet, qui comprenait près de 4.000 convives, a été servi sous une immense tente dressée sur la place de l'ancien champ de foire.

Marcelin Albert a été exclu de la réunion.

Le Rédempteur du Midi connait bien maintenant l'ingratitude des foules après en avoir été l'idole.

LILLE

GRANDE RÉUNION

Paris, 27 octobre.

La grande conférence, organisée par la « Ligue de représentation professionnelle et d'action régionaliste », a eu lieu hier, à Lille, dans la salle de la Société industrielle.

MM. Jean Hennessy et Fraysinet, députés, et Robert de Jouvenel ont exposé les raisons économiques qui militent en faveur de la « représentation professionnelle » et de la décentralisation régionale.

Photo d'Art
6, BOULEVARD DU PALAIS, 6
BASTIA
Ancienne Photographie Vincara
PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
A DES
Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES
SPÉCIALITÉ DE
REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N. B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs et Professionnels.*

A LA RÉSERVE
Huitres et Coquillages
M. POLACCI Michel
11, Place Saint-Nicolas, Bastia

POLACCI MICHEL a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir de jeudi prochain, 18 courant, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'Huitres et Coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à son comptoir, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huitres vertes, la douzaine	1.20
Huitres de Marennes surfines, la douz.	0.90
Clovisses première qualité, la douz.	0.20
Moules de Calvis, 1er choix, la douz.	0.10

On livre à l'intérieur sur commande

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marcousay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Le jeudi, 30 octobre 1913, à dix heures du matin, Place de l'Hôtel de Ville, à Bastia, Bastia, il sera procédé, par suite de saisie-exécution et par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers, tels que Chaises, Tables, Divans, Glaces, Comptoir, etc.

Le prix de la vente en sera payé comptant, sous peine de folle enchère.

A. M. SALVATORI.

VINS
AUGUSTE AITELLI
3, Boulevard de Toga, 3, Bastia

Vin rouge du domaine de Vignale à 0.45 le litre.
Vin de coteau à 0,50 le litre.
Vin blanc et rosé à 0.55 le litre.
Vins fins en bouteilles. — Muscat. — Vin de quinquina. — Champagne.
La Maison prête aux clients Bouteilles, Damejeannes et Barils.
On porte à domicile

Installations Électriques
J. GANGLOFF
Boulevard du Palais (en face le Lycée)
— BASTIA —

AJACCIO
Grand Hotel Solferino
8, Cours Napoléon, Ajaccio
en face les jardins de la Préfecture
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.
Prix modérés

Rhum Grands Mornes
Marque de Prédilection
de GET FRÈRES. — 1796

Agence Maritime de Transports
Maison fondée en 1885

Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.
Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.
Dépôts de cadres et camionnage
A. FADOVANI, *Bastia.*

LE

THERMOGÈNE

est un remède facile, propre, certain, bien appliqué sur la peau, il guérit en une nuit: Toux, Rhumatismes, Maux de gorge, Maux de reins, Point de côté, Torticolis.— Prix: 1.50

Se méfier des contrefaçons.

Installations à Gaz et Eaux

JEAN CINI

13, *Boulevard Paoli*, 13, *BASTIA*

Articles d'Eclairage et de Chauffage
Lampes à Gaz — Becs et Manchons
Appareils sur commande
Installations payables à partir de 5 fr. par mois
Installations complètes de salles de Bains
Travaux garantis — Prix modérés

VIN DU CAP CORSE
au QUINQUINA
Apéritif-Tonique-Fortifiant
L. N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
BASTIA

RHUM FOX-LAND
Grande Marque
285 bordelaises vides d'une contenance de 250 à 280 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Aciers artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts et Magasins Généraux 4 Boulevard de Cardo, 4

VIN du CAP CORSE au QUINQUINA
APÉRITIF — TONIQUE FORTIFIANT
L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole.
MARQUE DÉPOSÉE
Se méfier des Imitations
Le seul devant être servi à la demande d'un
VIN DU CAP
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
LA CÉDRATINE
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 Fév. 1904

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Genovesella et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Veuve Cliequot — Piper Sardelek, Moët et Chandon, etc.
Rhums et *Liqueurs de marques*
Essences pour sirops Citron et Grenadine
Parfumerie des maisons les plus renommées
Maison M.A. RAPPENEAU
BASTIA, 23, Place Saint-Nicolas, 23, BASTIA

CÉDRATINE
Grande Liqueur de marque

Imprimerie Ollagnier
Le Directeur-Gérant
J.-B Ollagnier.

LE PLUS FIN DE TOUS LES BEURRES
MARQUE DÉPOSÉE
BURRO NATURALE C.R MILANO
SE MÉFIER des contrefaçons et imitations
EXIGER sur les poins les initiales C. R répétées autour de la marque centrale
BEURRE DE MILAN GARANTI NATUREL
En vente chez M. Gregory, épicier, rue Napoléon Bastia.

—CABINET JEAN GRAZIANI—
Agréé au Tribunal de Commerce, ancien Premier Clerc de Notaire
8, Boulevard du Palais, au 1er, BASTIA (Corse)
Assurances
Vie — Incendie — Accidents
Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achats d'Immeubles
Constitution de Fonds de Commerce
Contentieux
Recouvrement de Créances
Rédaction d'actes sous-seings privés
Etablissement de Comptabilités — Bilans
Prêts sur hypothèques
Diligence et Discrétion

CAFÉ SOAVI
RENOMMÉ
POUR SON CAFÉ EXPRESS

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 270 MERCREDI 29 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à Paris et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, en ajoutant faire la part en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 58 m. — Coucher, 5 h. 19 m.
Premier quart, le 5 — Pleine Lune le 13.
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Eusèbie.
Fête de Demain : Saint Lucan.

28 OCTOBRE

TRUST, CARTEL, ACCAPAREMENT

Pour bien des gens, séduits par son originalité étrangère et par sa prononciation rapide, le mot *trust* a complètement remplacé le mot *accaparement*, et cependant les deux mots signifient deux choses assez sensiblement différentes.

Un financier possède-t-il une valeur en grande quantité, on l'accuse de réaliser le trust du Russe ou du Rio ; un mandataire aux Halles reçoit-il un lot important de poulardes, il est censé de fomenter avec ses correspondants en province le trust de la volaille ; au dernier concours du Conservatoire, un professeur ayant vu la plupart de ses élèves parmi les lauréats et lauréates d'opéra-comique, un critique musical écrivit gravement qu'il avait pratiqué le trust du chant. Tout cela, pourtant, ce n'est pas du trust, c'est de l'accaparement.

On peut accaparer deux sortes de choses différentes : les moyens de production d'une marchandise de façon à être seul ou presque seul à pouvoir la fabriquer, et l'on fait, suivant le cas, un *trust* ou un *cartel* de la fonte ; acheter la fonte produite pour en être le plus fort détenteur et en fixer le cours et le marché à son gré, c'est faire l'accaparement de la fonte.

Le trust et le cartel sont donc l'accaparement des moyens de production, de l'outillage, des installations qui permettent de fabriquer une marchandise.

Mais en quoi se distinguent l'un de l'autre ces deux groupements ?

Le trust est la fusion en une compagnie nouvelle d'exploitations jadis concurrentes. Etant données, je suppose, dix usines qui fabriquent le même produit dans une région, une compagnie se forme qui, partie en argent liquide, mais surtout avec les titres qu'elle émet, paye leur apport et les réunit sous une même direction. Désormais, il n'y a plus qu'une compagnie gérée par un seul conseil d'administration, nommé par tous les actionnaires, et cette compagnie aura pour premier soin de faire coter ses titres à la Bourse.

Le cartel, lui, est un accord entre des entreprises similaires et jusque-là rivales qui restent distinctes et conservent leur direction particulière. Dix usines de houille se font une concurrence meurtrière, mais vient un moment où leurs dix directeurs conviennent de s'entendre pour se partager le marché et supprimer la guerre qui les ruine individuellement. On fixe alors les quantités de charbon que chaque entreprise pourra extraire et le prix au-dessous duquel elle ne pourra le vendre. Quelquefois même on crée un bureau de vente en commun chargé d'écouler la marchandise de tous les associés du cartel. Mais, de toutes façons, les entreprises conservent leur individualité et, sur tous les points où ne porte pas la convention, leur autonomie.

Le trust, c'est donc la fusion, et le cartel la coalition.

C'est en Amérique que le trust est né et a pris tout son développement. On a fait des trusts sur les matières les plus diverses, sur les bicyclettes et les cercueils, sur le pétrole et sur le lait, sur le sucre et sur le whisky, sur les clous et sur les cordages, sur l'acier et sur les pianos, etc., etc. On estime généralement qu'il existe aujourd'hui aux Etats-Unis trois cents compagnies de ce genre qui réunissent un capital de 35 à 40 milliards.

Un financier, appelé *promoteur*, jugeant que la fabrication d'une marchandise se prête à la concentration industrielle, entre en pourparlers, d'une part, avec les producteurs, et, de l'autre, avec un groupe de banquiers. Il forme un syndicat financier qui lui fournit l'argent nécessaire soit pour acheter les établissements qui ne veulent pas être payés en actions, soit pour constituer les fonds de roulement, et qui s'engage, en outre, à prendre une certaine partie, sinon la totalité, des actions que ne prendraient pas les vendeurs ou que ne souscrirait pas le public. Promoteur et syndicat touchent une prévision fort importante, généralement 5 0/0 du montant des actions.

Le syndicat qui a présidé à la naissance du trust de l'acier, formé au capital de 5 milliards, 700 millions, reçut ainsi 220 millions de commission.

Ces grosses commissions sont le vice fondamental de ces entreprises, et il en a beaucoup ruiné. Le fondateur d'un trust, désirant fusionner sept ou huit sociétés dont l'apport, par exemple, vaudra 200 millions, fondera sa compagnie au capital de 5 à 600 millions, et, avec le capital dilué, paiera les actionnaires des entreprises qu'il englobera et les financiers qui l'aideront de leurs services. Pour engager les actionnaires des compagnies que l'on veut fusionner à sacrifier leur entreprise première, pour décider directeurs et administrateurs à sacrifier aussi leur position, il faut leur faire des avantages très importants, c'est-à-dire estimer leur apport très au-dessus de sa valeur réelle.

C'est cette inflation exagérée du capital qui explique tant de chutes retentissantes de colosses au pied d'argile.

Le trust a aujourd'hui cessé d'être un phénomène purement américain ; l'Angleterre compte une trentaine de ces combinaisons ; on en cite trois ou quatre en Espagne. En France, bien que notre législation n'apporte aucun obstacle à la constitution du trust, celui ci ne s'est pas développé. Nos industriels, désireux de s'entendre pour supprimer les maux de la concurrence et aussi pour se défendre contre l'envahissement de notre marché par les groupements étrangers, préfèrent pratiquer le cartel qui, si je ne m'abuse, prit naissance dans l'industrieuse Belgique et s'est depuis fort répandu en Allemagne et en Autriche notamment.

MARCEL FRANCE.

NOTE DU JOUR

Les généraux font beaucoup parler d'eux — beaucoup trop — depuis quelque temps et donnant un fâcheux exemple aux simples soldats. De son côté, la politique — la hideuse politique — qui fourre son nez sale partout, a travesti la mise à la retraite de quelques généraux usés avant l'âge, en question de parti.

En Allemagne, on a fendu l'oreille à une soixantaine de grands chefs en un an. En France, où il en existe encore qui sont incapables de demeurer un jour entier à cheval, on crie comme des putois, quand on réforme un gaga.

D'autre part, nous avons eu le différend Bosc-Florentin, et ces deux généraux ont failli échanger des balles, après échange de témoins.

Certes, le mobile qui avait inspiré le général Bosc en créant le « Mérite National » était excellent, puisque patriotique, mais pourquoi cette idée de faire porter un ruban à ses jeunes adhérents ? N'y a-t-il pas déjà beaucoup trop de décorations en France, où l'on en arrive à remarquer, surtout dans les villes d'eaux, les gens qui ne sont pas décorés ?

M. le général Florentin, grand chancelier de la Légion d'honneur, a eu raison de mettre fin à cette nouvelle obstruction de vierges boutonnières et il n'a fait que se conformer à la circulaire suivante de M. Briand, ministre de la justice, et qui date de 1910.

« Il m'est signalé, de différents côtés que des sociétés délivrent diverses distinctions honorifiques ayant le caractère de décorations et comportant le port de différents rubans. Ces concessions de décorations, non autorisées par la grande chancellerie de la Légion d'honneur, sont illégales et exposent ceux qui les portent à des poursuites judiciaires.

« Je vous prie de vouloir bien tenir la main à ce que les abus signalés ne se représentent plus et déférer aux parquets toutes les infractions dont vous viendrez à avoir connaissances. Vous voudrez bien montrer la plus grande vigilance pour mettre un terme aux agissements des sociétés signalées, qui servaient de nature à jeter un discrédit sur les distinctions régulièrement concédées ».

Je ne savais pas, a dû dire le général Bosc. Mais nul n'est censé ignorer la loi, un général comme le dernier de nos bergers, fût-il un analphabeti.

LORETO.

FLÈCHE..., AIGUILLE

Il ne s'agit pas, amis lecteurs, ni de la flèche du Parthe, ni de l'aiguille de Pénélope.

Nous laissons la première à l'artilleur, s'il y en a encore ; la seconde, nous la laissons à la femme : des femmes, il y en aura toujours, grâce à Dieu.

Il s'agit donc, ici, d'une flèche et d'une aiguille tout autres.

D'abord, laissez-moi vous dire, pour les besoins de la petite cause, qu'il y a dans chaque commune, plus ou moins importante, un clocher plus ou moins majestueux, avec flèche ou sans horloge, je ne dis pas non, mais majestueux quand même.

D'une manière générale, la grandeur de celui-ci cadre avec la classe de celle-là, témoins — restons chez nous — Saint-Jean-Baptiste de Carbini ou Sainte-Marie de Zicavo.

Quand ça ne rime pas, ici ou là, il y a lieu de croire que la main populaire y est plus laborieuse, le cœur plus généreux.

Le proverbe — vouloir, c'est pouvoir — est la caractéristique, je dirai même, la propriété de certaines consciences communales, de celles qui aiment à élever du bronze sur du granit, et surtout de celles qui relèvent celui-ci avec le signe rédempteur, par exemple.

D'où vient ça ? La religion seule le sait et peut le dire.

Un infiniment petit étonne donc souvent plus qu'un infiniment grand, si, en l'espèce, une commune plus qu'un canton.

Il vous appartient, amis lecteurs, de voir, où vous êtes, quels sont les villages qui veulent, quant à l'initiative, suivant que le canton d'où ils dépendent.

Je vous parlerai, moi, d'un canton, du canton de Serra-di-Scopamene, inférieur, vous verrez comment, à trois d'entre eux.

Je ne le ferai, ni en touriste, ni en journaliste, je ne sais ni l'un ni l'autre, mais en copiste tout simplement.

Où il est donc, à 30 kilomètres de Levie, à 20 de Sainte-Lucie-de-Tallano, et à 20 [illegible]

---

73 — Feuilleton du Petit Bastiais

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain
par Pierre Salis

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XII

LA VIE CONTINUE

— Ma pauvre Hélène ! fit Mathilde : tu as l'illusion tenace, toi !

Et ces demoiselles s'enfuirent. Mais sur le seuil de l'appartement, Mathilde répétait ses recommandations à grand'mère :

— Vous n'avez qu'à ne pas bouger de votre boudoir : l'ordre formel est donné que personne n'aille dans nos chambres, dans nos cabinets de toilette... Tout est sous clef, maintenant... sauf le coffret d'Hélène... Et encore, en avons-nous enlevé, bien entendu, tous les autres bijoux : il n'y a plus que les écrins, qui vont attendre le retour du voyageur... Quant à vous, grand'mère, vous n'avez qu'à écouter... Vous entendrez bien... quelque précaution qu'on prenne ... si on pas se gêne en nous, dans la chambre d'Hélène... Dieu vanille qu'il n'y gêne, puisque cela fait tant de peine à votre grande qu'on s'aperçoive de ce que vaut cette canaille qu'on introduit si imprudemment chez soi !... Et c'est bien le seul moyen de retrouver le bijou, si on doit le revoir jamais !

Lorsque les jeunes filles rentrèrent, à la nuit, elles trouvèrent grand'mère littéralement abasourdie, et qui leur dit de suite, d'un ton dépité :

— Je ne suis pourtant pas devenue sourde, tout d'un coup !

— Que s'est-il donc passé, grand'mère ?

— Rien du tout... C'est-à-dire que je ne me suis aperçue de rien du tout !... sauf tout à l'heure, quand j'ai eu la curiosité, n'entendant justement rien, de pousser jusqu'à la lingerie...

— Je parie qu'elle s'était déjà endormie ! s'écria Mathilde : quand je voulais la faire piocher par le commissaire de police !... Tu as des pétoles bien inutiles, ma chère !

— Mais... mais avec vous regardé dans mon coffret, grand'mère ? demanda Hélène.

— Ma foi non, ma chérie : je n'y serais tombé pour rien au monde !...

Elles allèrent dans la chambre d'Hélène, et constatèrent que le bijou disparu n'était nullement revenu reprendre sa place au milieu des autres écrins.

— Du reste, affirmait grand'mère, je n'ai pas cessé d'avoir l'oreille ouverte, et j'aurais été sourde pour la première fois de ma vie !

— Et vous ne l'avez pas entendue partir, non plus, cette petite maque ?

— Pas du tout...

Mathilde soupira. La femme de chambre parut. On lui demanda à quelle heure Mlle Aline Leblanc avait traversé la cuisine, pour s'en aller. La femme de chambre répondit qu'on n'avait pas aperçu Mlle Aline Leblanc, à la cuisine, depuis qu'elle était arrivée le matin. On lui avait apporté son déjeuner comme d'habitude, à l'office ; mais sans doute était-elle souffrante, car elle n'y avait pas touché. On avait pu constater seulement, par le vide de la carafe, qu'elle avait dû boire un grand verre d'eau.

— Elle serait donc partie par le grand escalier ! dit joyeusement Mathilde, qui jouissait de désarroi de sa grande sœur.

— Je ne peux pas dire que je l'ai entendue, mon enfant, dit alors la marquise ; mais j'ai eu la sensation, en effet, que la grande porte avait été ouverte... j'ai même cru, quelques secondes, que s'était vous qui rentriez... Comme je n'entendais pas vos voix, pourtant, je suis allée dans l'antichambre... j'ai vu la porte de la salle à manger demeurée ouverte, alors qu'elle est habituellement fermée... De la salle à manger, je suis passée dans l'office... de l'office dans la chambre d'Hélène... de là, par ces jets de glaces que tu as disposé, j'aurais dû apercevoir Mlle Aline à sa table de travail... Or, elle n'y était plus... J'ai été voir... Il y a, du reste, une lettre pour toi, Hélène... laissée sur la table...

— Et vous ne la disiez pas tout de suite, grand'mère !

Quand Hélène eut pris hâtivement cette lettre, elle eut un instant de joie, parce qu'elle sentait quelque chose de lourd... C'était de l'argent, simplement, que lui rendait Alice — la monnaie sur une pièce de vingt francs, qu'elle lui avait remise avant-hier, pour solder des fournitures, et qui était accompagné de ce petit mot :

« Mademoiselle,

» Je me sens encore si souffrante que je ne puis achever ma journée. Et je crois bien qu'il me sera impossible de continuer vos travaux.

» Vous trouverez, dans cette enveloppe, seize francs, qui restent sur les vingt francs que vous m'aviez confiés pour les achats de fournitures, dont la liste est à part.

» Je vous remercie, mademoiselle, de la bonté que vous m'avez toujours montrée, et vous exprime mon regret de vous quitter si brusquement. Vous trouverez certainement, pour me remplacer, une personne plus régulière à son travail et surtout moins nerveuse.

» J'ai rangé de mon mieux tout ce qui était en train.

» Veuillez agréer, mademoiselle, mes compliments bien respectueux.

» Aline Leblanc. »

La lingerie « rangée de son mieux » était dans un ordre parfait. Tous les tiroirs, où les petites fournitures étaient habituellement placées, étaient dans l'ordre le plus rigoureux. La besogne achevée était suspendue sur des cintres de bois. Les besognes à terminer étaient placées sur une table, avec des fiches au crayon, indiquant exactement ce qui restait à faire.

La lettre d'Alice passée de mains en mains, suggérant cette réflexion ironique à Mlle Mathilde : « Ça vous écrit comme une jeune fille de monde !... », cette remarque d'Antoinette : « Elle met l'orthographe mieux que moi !... », cette observation de la marquise : « Elle écrit comme nos Anglaises !... » et, ces mots prononcés par Hélène : « Cette écriture ne décèle, pourtant, que de la droiture, de la bonté... de l'orgueil aussi... Oh ! grand'mère, et vous deux, mes chéries ! si nous nous étions trompées !... Vous ne vous êtes pas entretenues, comme moi, avec elle !... je lui trouvais une telle âme d'élite !... une telle intelligence !... »

(*A suivre.*)

de Sartène, situé à une altitude de 900 mètres environ, sur la route départementale qui relie Porto-Vecchio à Petreto-Bicchisano, par Ajaccio, Serra di Scopamene et à sa place.

Le jour où il disparaîtrait de la carte administrative-judiciaire, Ajaccio pourra le remplacer avantageusement.

Ajaccio-canton ! Une idée, me dira-t-on ; oui, une idée, tout comme une autre, et, par dessus le marché, c'est ainsi à l'Administration le secret et le moyen de faire d'une pierre deux coups, d'en créer un autre, je veux dire, au sud de l'Ile, dans les plages de Figari, entre Sartène et Bonifacio.

Si le plus grand nombre y trouve de réels avantages, et je le pense, je souhaite qu'on en parle en mai 1914, au Conseil général, et que la chose se réalise, le plus tôt possible.

Très volontiers, je cède ce motif aux citoyens intelligents et avisés ; à eux, par conséquent, le sou, la peine d'acheter, à eux, en effet, le métier qui leur convient et de broder à l'aise avec.

Au point de vue naturel, Serra-di-Scopamene ne jouit, on peut le dire, que de deux bienfaits : d'un air sain et d'un panorama superbe.

Pur, très pur, l'air l'est réellement, parce que souvent non pas du coq, mais de Koch.

Pour ce qui a trait au coup d'œil, la plume d'un René Bazin, par exemple, pourrait seule nous charmer tous et nous dire ce qu'il en est.

Montagnes, coteaux, collines, mamelons, vallées, tour à tour fleuris, verdoyants ou verts, sortiraient de son écrire, pleins de mouvement, pleins de vie, avec une bouche, pour ainsi dire, aussi rose que celle d'une vierge, avec une âme aussi pure que la pensée.

Le tout, nous dirait-elle, en encensement, disiez-vous, jeté par la main de la Providence dans ce méridional et vaste point de Cyrnos, porte dans son sein de l'électricité et de la lumière, et, avec elles, le bien être et le progrès humain, fils de ses deux trait'frères.

La riche et nombreuse clientèle du Touring-Club de France y récolterait sûrement, pendant la belle saison, des souvenirs et des actions, après y avoir semé ses reconnaissances et ses obligations.

Je vous demande pardon, amis lecteurs, de vous avoir mené loin du sujet. A la question. Il s'agit donc, de flèche et d'aiguille, deux articles, deux beautés, que Serra-canton ne voit pas encore sur son clocher. Il devrait pourtant les avoir. L'endroit où ce dernier est religieusement placé, bien en face de tout un vaste fief, va de loin, de Sartène même, les demande royalement. Qu'on les lui donne donc !

Tout clocher, en demeurant, ne nous parle que par sa cloche, sa croix et son balancier.

J'ai ouï dire que la population restanera, dans quelques mois, sa vieille église, — des églises il y en aura toujours tant qu'il y aura des pauvres.

Quand donc cela aura lieu, elle ferait bien de penser aussi à son clocher majestueux, mais dégarni, à cette pacifique sentinelle, hélas ! sans képi ni clairon.

L'exemple, dit-on, vient d'en haut. Ici, chez nous, il vient d'en bas, des communes de Sorbollano, Que za et Aullène.

Qu'il descende d'en haut, ou qu'il monte d'en bas, peu importe, il est toujours bon et salutaire.

Aux Serrais donc, le devoir de battre le fer quand il est...

ENA DE KETA.

M. COLLIN

Nous empruntons aux journaux de l'Hérault et de Toulouse les articles qu'ils consacrent à M. Collin, à l'occasion de l'avancement dont il a été l'objet.

M. Collin, procureur de la République à Saint-Pons, est nommé, sur sa demande, substitut à Tunis.

M. Collin était depuis quelques mois seulement, à la tête de notre parquet. Il laissera le souvenir d'un magistrat intègre et d'un homme aimable. Républicain, il ne voulut pas prendre parti dans nos luttes locales.

Nous devons lui être reconnaissants de l'effort qu'il fit, au milieu des passions et des haines qui agitent ce pays, pour rester le magistrat impartial, inaccessible aux suggestions politiques, que doit être un chef de parquet. Il s'en va dans un pays qu'il connaît, occuper le poste qu'il avait demandé. Nous le félicitons bien sincèrement.

(*La Dépêche*)

Le si sympathique Procureur de la République, M. Collin, nous quitte. Sur sa demande, il est nommé substitut à Tunis.

Travailleur opiniâtre, esprit cultivé, magistrat intègre et impartial, M. Collin, qui était pour ses collègues un excellent camarade et un chef bienveillant, avait su, en quelques mois, gagner l'estime publique. A juste titre, M. Collin jouissait à Saint Pons de la considération générale.

Personnellement, nous aurions aimé voir ce chef de Parquet, éclairé et courageux, *le cas échéant, rester plus longtemps par* mi nous. Aussi, son départ nous cause de bien vifs regrets. Nous nous nous les meilleurs accompagnent M. Collin à son nouveau poste.

(*Le Petit Méridional*)

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

Par suite de ***Changement de local pour non renouvellement de bail***, la Maison a l'honneur de prévenir le public qu'il sera fait un rabais considérable sur toutes les marchandises.

Beaucoup d'articles seront vendus au-dessous du prix de facture.

La Maison expédie à l'intérieur contre remboursement ou mandat-poste, et s'engage à changer toute marchandise qui ne conviendrait pas ou en rembourser le montant.

Gazette Départementale

SILVARECCIO. — Nous avons appris avec le plus grand plaisir, le mariage de Mlle Mattei, la charmante sœur du docteur Mattei, si avantageusement connu à Alger, avec M. Muselli, instituteur à Sidi bel-Abbès, frère de notre excellent ami le docteur Muselli.

Cette union vient d'être célébrée à Silvareccio au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nous formons les meilleurs vœux pour les nouveaux époux et nous adressons tous nos compliments aux familles qui viennent de s'unir.

PIETRALBA. — Sont attribués à la commune de Pietralba, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Pietralba et actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

QUERCITELLO. — C'est une des figures les plus connues du canton de la Porta qui vient de disparaître en la personne de M. Innocent Pompei, qui s'est éteint à Querciello, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Le Petit Bastiais l'avait compté, il y a déjà quelques années, au nombre de ses collaborateurs. Très au courant des choses du département et de son canton en particulier, il avait à diverses reprises appelé l'attention des pouvoirs publics sur la situation de ce canton, qui aurait dû être l'un des plus beaux de la Corse.

Depuis longtemps, il avait tout abandonné ; les années avaient marqué leur passage sur ce corps si bien constitué, mais lui avaient laissé son intelligence et toute la sérénité de son âme.

Il n'avait plus autour de lui que des neveux et des petits-neveux ; c'est sur eux qu'il avait reporté toute son affection, et ce sont eux qui avec un dévouement filial l'ont soutenu de leurs soins dans sa vieillesse.

La population de La Porta a fait à M. Innocent Pompei de belles obsèques, en accompagnant sa dépouille mortelle jusqu'au champ du dernier repos.

Nous adressons à MM. Joseph Pompei, Pierre Paul Pompei, Jean-Baptiste Pompei, et aux familles Orsini, Santoni, Antonelli et Colombani toutes nos condoléances.

Les regrets de Mme Rigaud

Combien Mme Rigaud regrette de s'avoir pas pris plutôt les Pilules Pink ! Ces pilules l'ont si bien et si vite débarrassée de l'anémie qui la minait depuis longtemps, qu'elle ne peut s'empêcher de songer aux nombreux mots pendant lesquels elle a souffert inutilement.



Mme Philomène Rigaud, habite Lyon, 3, rue Adamoli :

« J'étais devenue très anémique, écrit-elle. Il suffisait de regarder mes joues, mes yeux, mes lèvres, pour voir que j'étais malade. J'étais toujours lasse et sans entrain. J'éprouvais fréquemment des battements de cœur et je ne reposais pas la nuit. J'ai suivi divers traitements qui ont échoué successivement. Les remèdes me soulageaient tant que je les prenais, et lorsque je cessais de les prendre, je retombais aussi malade qu'auparavant. Très affligée, décidée à tout essayer pour sortir de cette situation, j'ai écouté le conseil d'une amie qui avait été guérie par les Pilules Pink et j'ai pris ces bonnes pilules à mon tour. Grâce à votre bon médicament, j'ai retrouvé les forces, mes joues ont repris des couleurs, j'ai bonne mine et je ne souffre plus. Voilà plusieurs mois que j'ai terminé le traitement et mon état s'est maintenu parfait. »

Si les remèdes que vous prenez vous font du bien, gardez-vous de changer de traitement. Si, au contraire, les remèdes prescrits ne font rien pour vous, si vous n'avez pas ressenti de soulagement, faites l'essai des Pilules Pink, elles vous donneront toute satisfaction.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Cadiot, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Stations hivernales

(Nice, Cannes, Menton, etc...)

Des trains rapides et de luxe, composés de confortables voitures, desservent pendant l'hiver les stations du Littoral.

Paris-la-Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide de nuit ou par le train « Côte d'Azur rapide » (1re classe) — (Voir les indicateurs pour les périodes de mise en marche)

Billets d'aller et retour collectifs, 1re, 2e et 3e classes, *valables 33 jours*, délivrés, du 15 octobre au 15 mai, dans toutes gares P. L. M. aux familles d'au moins trois personnes, pour Cannes, La Ciotat, St-Cyr-sur-Mer la Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne Tamaris sur-mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre St-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. Minimum de parcours simple : 180 km.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de 15 jours, moyennant un supplément de 10 0/0 du prix du billet pour chaque période.

Arrêts facultatifs

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

NOTA. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes gares P. L. M. aux stations hivernales des chemins de fer du Sud de la France (Le Lavandou, Cavalaire, Saint-Tropez, etc.).

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 28 oct.

Observations faites par M. QUILICI pharmacien de 1re classe à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 12°2 à midi + 19 8, à 6 heures du soir + 20° Maxima + 20 8. Minima + 12°.

Baromètre : 7 heures du matin 761 n. . midi, 761 mm. — 6 h. du soir, 759. n.v.

Vent : Dans la matinée. Calme.

Dans l'après-midi. Id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

L'après-midi.

Nouvelles militaires

MM. les aspirants Franceschini, Lacchini et Dolpino, sortant de l'école d'administration militaire, sont promus au grade d'officier d'administration de 3e classe du service des hôpitaux en Algérie.

Ecole de Joinville-le-Pont

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris le brillant succès remporté au dernier concours pour l'admission à l'Ecole Normale d'Escrime de Joinville-le-Pont, par M. René Bastiani, canonnier au 55e d'artillerie à Orange, fils de notre concitoyen M. Jean-Mathieu Bastiani, habitant Marseille ; il a été classé avec le numéro 22 sur 75 concurrents et a même reçu les félicitations du jury, comme étant le plus jeune des concurrents.

Voici d'ailleurs en quels termes le colonel Usac, commandant le 55e d'artillerie, en a donné connaissance au régiment :

« Le canonnier Bastiani vient d'être reçu à l'Ecole Normale d'Escrime de Joinville-le-Pont 22e sur 75 concurrents, tous d'une grande ancienneté de service.

» Le colonel commandant d'armes est heureux de féliciter le canonnier Bastiani ainsi que l'adjudant maître d'armes Fourcade qui a le droit d'être fier de ce beau résultat. »

Nous adressons, à notre tour, nos plus sincères félicitations à M. René Bastiani ainsi qu'à sa famille.

Nécrologie

M. Hyacinthe Cerani, typographe à l'imprimerie Piaggi, a succombé à la maladie qui, depuis plusieurs mois, l'avait obligé à suspendre son travail et causait de justes alarmes à sa famille ; il était âgé de cinquante-quatre ans.

Ouvrier typographe, expérimenté et consciencieux, pourvu d'une bonne instruction, il était très assidu à sa tâche et satisfaisait ses patrons par une exactitude et le soin qu'il apportait aux travaux qui lui étaient confiés.

Ses manières franches le feront regretter de ses camarades et de tous ceux qui le connaissaient.

Il était le seul soutien de sa famille qui perd en même temps le plus affectueux des époux et des pères.

Aux obsèques qui ont eu lieu à une heure de relevée, le deuil était conduit par son fils entouré d'autres parents, et par MM. Piaggi, père et fils.

Le corbeau était porté à bras par des ouvriers typographes des imprimeries Piaggi et Ollagnier.

Les cordons du poêle étaient tenus également par des camarades du défunt.

Tous les ouvriers typographes se sont fait un devoir de rendre les derniers devoirs à leur regretté camarade, et ont accompagné sa dépouille mortelle jusqu'au champ du dernier repos.

Nous adressons à Mme veuve Cerani, à son fils, M. Ange Cerani et à leur famille toutes nos condoléances.

Au Port

Arrivées du 25 au 27 Octobre :

Vap. franç. « Lisamone » cap. Maury, de Nice, 59 pass., 50 tap.

Vap. franç. « Ibéria », cap. Iché, de Porto-Vecchio, 16 pass., 32 ton. div.

Vap. franç. « Lisamone. » cap. Maury, de Livourne, 89 pass., 42 ton. div.

Vap. franç. « Corte II », cap. Carrière, de Marseille, 140 pass. 456 ton.

Départs du 25 au 27 Octobre :

Vap. franç. « Lisamone, » cap. Maury, pour Livourne, 13 passag. 56 ton.

Vap. ital. « Egadi », cap. Magazzini, pour Maddalena, 17 pass. 23 ton.

Vap. franç. « Ibéria », cap. Ichè, pour Porto-Vecchio, 19 pass., 23 ton.

Vap. franç. « Lisamone, » cap. Maury, pour Marseille, 297 passag., 141 ton.

Dédié aux maris volages

Les attendus d'un procès en divorce, plaidé à Lyon, ouvrent des horizons de méfiance aux femmes jalouses.

La scène est au chef-lieu du Rhône.

« Attendu que le sieur J. M. avait contracté mariage avec la demoiselle C-M B.

« Que bientôt après son mariage, le sieur J. M., devint volage et prit des habitudes d'intempérance ;

« Qu'il eut une maîtresse, la dame L. L. ;

« Qu'un jour, il fit exécuter le buste de cette dernière, qu'il apporta chez lui, le plaça bien en vue et fit croire à son épouse qu'il reproduisait les traits de la République.

« Que la dame C.-M. B... fut longtemps sans douter de la supercherie... »

Le truc « eut évanté ». Gare aux Mariannes.

Avis

Les *départs de Bastia* des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

Musique

Mlle PIOCINI vient d'ouvrir son cour et leçons de piano, 4, rue Salvator Viale.

A partir du 1er octobre, elle donne également des leçons de chant et répétitions.

Avis

L'Etude de Me J.-J. Vallocalle, avoué du Tribunal civil, successeur de Me Cecconi, est transférée du Boulevard de Cardo, no 7, au Boulevard du Palais, no 4.

A vendre

Une mule six ans, avec cabriolet et harnais, deux jaments, un breack.

Domaine de Monteroro, 13, rue de l'Opéra.

A louer

Appartement au 3e étage, maison Vittini, rue de l'Opéra, en face la rue Abbatucci.

PÉMINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale

(Ancienne Posta)

Ce soir, à 7 heures, trois séances.

1. *Actualités mondiales.*
2. *LA LUMIERE QUI TUE*, comédie dramatique.
3. *Les Fiançailles du capitaine Turck.*

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

Vendredi prochain : *Le Baiser Rouge*, l'action la plus dramatique tirée de la Guerre turco bulgare.

A CEDER DE SUITE

Une fabrique de pâtes alimentaires et une importante épicerie.

Divers autres fonds de Commerce, tels que Hôtels, Cafés, Boulangerie, etc., et Hôtels à Calvi et Ile-Rousse.

S'adresser à M. Jean GRAZIANI, agréé, 8, Bd du Palais, Bastia, au 1er.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

27 oct. — 28 oct.

Rentes de 3 0/0 ancien . 87.20 87.60

— de 3 0/0 amortis. . 91.85 92.20

ex coupon.

AJACCIO

DEPART DE M. LE PREFET

Ajaccio, 28 octobre.

Mme Louis Thibon et M. le Préfet de la Corse sont partis aujourd'hui par la voie de Nice

L'absence de M. le Préfet de la Corse sera d'une quinzaine de jours environ.

LE MINISTÈRE *BRIAND*

Paris, 28 octobre.

A la suite d'une étude sérieuse sur la situation budgétaire, à la suite des nombreuses conversations que le Correspondant parisien du PETIT BASTIAIS a eues, dans les couloirs de la Chambre, *avec les chefs des divers groupes* parlementaires, il n'y a plus de doute que nous marchons vers un ministère Briand, désireux de présider aux élections législatives de 1914.

L'état de santé DE PAUL DÉROULÈDE

Paris, 28 octobre.

M. Paul Déroulède est rentré aujourd'hui, à Paris.

L'état de santé du président de la Ligue des Patriotes est toujours très inquiétant.

BORDEAUX

LA GRÈVE DES BOULANGERS

Paris, 28 octobre.

La grève des ouvriers boulangers continue, et elle continuera encore longtemps, si les grévistes maintiennent toutes leurs revendications.

Les patrons-boulangers se montrent irréductibles, avec d'autant plus de raison qu'il leur est matériellement impossible d'accorder aux ouvriers tout ce qu'ils réclament.

Les ouvriers boulangers, en effet, réclament entre autres choses, le travail de jour tel qu'il est indiqué dans le projet de loi Godard, la durée de la journée de travail fixée à neuf heures, le repos hebdomadaire par roulement, un salaire minimum de sept francs pour les brigadiers et de six francs pour les aides, plus un kilogramme de pain.

LA SANTÉ DE M. PIERRE BAUDIN

Paris, 28 octobre.

Le Ministre de la Marine a dû s'aliter, dès sa rentrée à Paris.

M. Pierre Baudin a rapporté, de son voyage d'inspection en Tunisie, une très forte insolation, qui l'obligera à garder le lit pendant plusieurs jours.

La Conquête de l'Air

LE RAID DAUCOURT

Paris-Le Caire

Paris, 28 octobre.

Le Ministre de la Marine vient de mettre le *Latouche Tréville* à la disposition de l'aviateur Daucourt.

Ce croiseur-cuirassé, qui fait partie de la station navale de Crète, suivra l'aviateur Daucourt pendant son passage sur la côte de Syrie.

L'Aéro-Club de Hongrie a fait savoir à l'intrépide Daucourt, que les voies vers les Balkans lui étaient ouvertes.

AU MEXIQUE

L'insurrection

Paris, 28 octobre.

Les insurgés mexicains ont fait sauter un train militaire.

Le chiffre des morts s'élève à 146.

Le nombre des blessés n'a pu encore être établi d'une manière bien exacte.

Les constitutionnalistes ont subi deux échecs sérieux.

La situation devient inquiétante.

Les élections

Les élections générales ont eu lieu, mais il y a eu si peu d'électeurs que des élections nouvelles devront se faire. En attendant, le général Huerta restera au pouvoir.

FÉLIX DIAZ

Le général Félix Diaz, candidat à la présidence, demande la protection des Etats-Unis.

Le général Diaz, ayant refusé de se rendre à Mexico, s'expose ainsi à être arrêté pour avoir refusé d'obéir au Chef de l'armée.

Conseil de Cabinet

Paris, 28 octobre

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis ce soir, à 17 heures, au Ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Louis Barthou.

Situation extérieure

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, entretient ses collègues de la situation extérieure.

Le Budget de 1914

Le Conseil a continué l'examen des propositions du Ministre des Finances pour l'établissement de l'équilibre du budget de 1914, et le règlement des questions connexes.

C'est la quatrième séance que le Conseil consacre à cette tâche, qui est particulièrement difficile, en raison du nombre et de l'importance des problèmes qu'elle soulève.

Le Conseil a examiné, en outre, le projet spécial d'impôt sur le revenu que le Ministre des Finances compte déposer sur le bureau de la Chambre dès la reprise des travaux parlementaires.

Ce projet spécial d'impôt sur le revenu constitue un impôt de superposition, dont le produit doit s'ajouter à celui de l'impôt sur le capital, et contribuer avec lui à augmenter les ressources qui doivent être demandées à d'autres taxes pour l'équilibre budgétaire.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

EN ESPAGNE

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Madrid, 28 octobre.

La crise ministérielle continue.

Le Roi s'est entretenu aujourd'hui avec plusieurs personnalités politiques qui l'ont convaincu que M. Dato ne réussira pas à constituer le Cabinet.

La situation est très embrouillée.

Les socialistes s'opposent énergiquement au retour au pouvoir de M. Maura.

AVIS DE DÉCÈS

M. Etienne Périer, trésorier de la Caisse d'Epargne, et ses enfants ; Mme veuve Ubaldine Lièvre, née Benedetti d'Ubado ; Mme veuve Clémentine Périer, née Benedetti d'Ubaldo ; M. Casimir Périer,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME ELISABETH PÉRIER

née LIÈVRE

leur épouse, mère, fille, belle-fille et belle-sœur, décédée à Moulins (Allier), le 27 octobre, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu à Moulins, le 28 octobre.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme veuve André Simonpietri ;

M. Ambroise Simonpietri ;

M. Félix Simonpietri et ses enfants ;

Mme et M. Maillard et leurs enfants ;

M. Allegrini César et sa fille ;

M. Matteucci et ses enfants ;

M. et Mme Félix Mortini et leurs enfants ;

M. et Mme Dominique Mortini et leurs enfants ;

M. et Mme Joseph-Marie Mortini et leurs enfants ;

Les familles Simonpietri, Matteucci, Guillot, Agostini et Napoleoni, de Costa, Leca, Siffredi et Uzel, de Fallouto, Laurenti, de Ville, Mortini de Pieve ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ANDRÉ SIMONPIETRI

Sergent cuisinier

à l'hôpital Saint-Martin de Paris

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé à Paris, le 27 octobre, à l'âge de 49 ans.

Les obsèques ont eu lieu à Paris.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

MANUFACTURE DE TABACS

Simon DAMIANI

BASTIA

CIGARES fabriqués avec des Tabacs de Premier Choix

Toutes les bonnes Marques de Cigares — de la HAVANE —

Seul Représentant en Corse de la Maison José Tinchant Gonzalès et Cie

La Maison la mieux assortie en Tabacs, Cigares, Cigarettes et Spiritueux.

LE CABINET

DE Mme MASSEL

DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA au 1er étage

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire. Plombage Or, Platine et Ciment. Extraction des dents avec ou sans anesthésie.

Travail fait dans les vingt quatre heures

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ

FRANGES EN PERLES DE BOHÊME

VERRERIE NOUVELLE

ACCESSOIRES — INSTALLATIONS

— Prix de Fabrique —

BIANCHI Benoît

2 Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS 6

BASTIA

Ancienne Photographie Viacara

PHOTOGRAPHIES

— EN TOUS GENRES —

A DES

Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

30 × 40 à 10 francs.

40 × 50 à 12 francs.

Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES

SPÉCIALITÉ DE REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N. B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs* et *Professionnels*.



CONSOMMATEURS

Méfiez vous des contrefaçons que certains commerçants, sans scrupules, débitent sous le même nom pour amener une confusion et présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.

Dans l'intérêt de votre santé, exigez la vraie marque L.-N. MATTEI, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.

DEMANDEZ LE

=RHUM=

EXTRA SUPÉRIEUR

Seul RHUM parmi les marques importées EN FRANCE

Habitation L'ENFANTON

Mis en bouteille à la MARTINIQUE même.

Voir le cachet de la Mairie de SAINT-PIERRE de la MARTINIQUE sur toutes les étiquettes, approuvé par la signature du Maire.

SE TROUVE DANS TOUS LES CAFÉS

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 18, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 887 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour le Sud :
M. ROTH, 22, Pt Paoli, BASTIA

ARGUS DE LA PRESSE
FONDÉ EN 1879
Le plus ancien bureau de coupures de Journaux
« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'Argus de la Presse, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet. »
HECTOR MALOT (ZETTE p. 70 et 283).
« De ce flot montant d'articles de journaux que l'Argus de la Presse envoyait à Valliora, matin et soir, un tiers environ était étrangers il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits. »
PAUL ALEXIS (VALLORIA, p. 185-186).
« Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos Argus, qui m'ont toujours rendu de réels services. »
(Lettre du marquis de Morès, 1892).
L'Argus de la Presse se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.
L'Argus lit 12.000 journaux par jour.
Envoi : Faubourg Montmartre, 37, rue Bonaparte, PARIS.
Adresse Télégraphique : ARGUSPRESS P

Ne pas oublier que l'Amaro Matteï est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

VIN du CAP CORSE au QUINQUINA
APÉRITIF — TONIQUE FORTIFIANT
L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole.
MARQUE DÉPOSÉE
Se méfier des Imitations
Le seul devant être servi à la demande d'un
VIN DU CAP
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
LA CÉDRATINE
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 Fév. 1904

—CABINET JEAN GRAZIANI—
Agréé au Tribunal de Commerce, ancien Premier Clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, au 1er, BASTIA (Corse)
Assurances : Vie — Incendie — Accidents
Créance d'Immeubles
Location, Vente et Achats d'Immeubles
Cession de Fonds de Commerce
Contentieux
Recouvrement de Créances
Rédaction d'actes notariés privés
Etablissement de Comptabilité — Bilans
Prêts sur hypothèques
Diligence et Discrétion

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Genovesella et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Paris
Champagne Veuve Clicquot. — Piper Heidsieck, Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essence pour sirops blanc et Grenadine
Parfumerie des meilleures les plus renommées
Maison MARTINI
BASTIA, 18, Place Saint-Nicolas, 18, BASTIA

CAFÉ SOAVI
RENOMMÉ
POUR SON CAFÉ EXPRESS

CÉDRATINE
Grande Liqueur de marque
Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

LE PLUS FIN DE TOUS LES BEURRES
MARQUE BURRO NATURALE C.R MILANO DÉPOSÉE
SE MÉFIER des contrefaçons et imitations
EXIGER sur les pains les initiales C. R répétées autour de la marque centrale
BEURRE DE MILAN GARANTI NATUREL
En vente chez M. Gregory, épicier, rue Napoléon Bastia.

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 280 — JEUDI 30 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judic., 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Union..... 20 fr. 10 fr. 5 fr.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
Union postale, et Autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 7 h. 22 m. — Coucher, 5 h. 19 m.
Premier quart, le 5 — Pleine Lune le 12.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Lucain.
Fête de Demain : Sainte Lucille.

29 OCTOBRE

LE GUI

Sa Destruction. — Son emploi dans l'Alimentation du Bétail.

Le Gui, qui était en si grande vénération chez les Gaulois et avait dans la religion des Druides un caractère symbolique et sacré, est une plante parasite phanérogame, de la famille des lorenthacées, à tige rameuse et ligneuse, à feuilles ovales, épaisses et dures, à fleurs petites et verdâtres, à fruits blancs, doucereux, un peu plus gros que les groseilles blanches. Il mûrit en automne et quelquefois en hiver. Tout le monde, du reste, a vu des touffes de gui, croissant à même les arbres, principalement sur le pommier, le poirier, l'amandier, le hêtre, le noyer, le tilleul, l'orme, le frêne, lorsqu'ils sont vieux et malades.

Une légende... druidique veut que le gui soit surtout un parasite du chêne. L'histoire nous montre les prêtres gaulois se rendant, armés d'une faucille d'or, dans les forêts de chênes, pour y récolter solennellement le gui. La vérité est que le gui ne pousse que très rarement, pour ne pas dire jamais sur le chêne.

Par contre, cette plante, très nuisible à l'existence des arbres sur lesquels elle vit, envahit de plus en plus nos vergers, et l'on est étonné de voir l'indifférence des agriculteurs à la détruire.

Il y a donc lieu d'attirer tout spécialement l'attention des intéressés sur le gui, de montrer les dégâts qu'il cause, et surtout les moyens de le détruire et de l'utiliser.

La propagation du gui se fait par les oiseaux, notamment par la grive, qui s'en nourrit pendant l'hiver.

Les baies mûres contenant une matière visqueuse très adhérente au bec de l'oiseau, sont transportées par lui au loin. En essuyant son bec aux branches, l'oiseau y dépose les graines du gui. On admet cependant que la voie la plus certaine de la propagation du gui est constituée par les déjections des oiseaux, les graines traversant sans aucune altération leur appareil digestif et le tube intestinal.

Les graines déposées au cours de l'hiver germent assez tôt au printemps. La radicule s'éloigne de la lumière et se dirige vers l'écorce, puis vers le bois, à quelque endroit que le hasard l'ait placée. Son extrémité est élargie et forme comme une petite tête qui s'applique sur l'écorce et ne s'arrête qu'au bois, où elle se fixe solidement.

Le gui demande trois ans pour végéter vigoureusement. Au bout d'un an, le développement ne comporte que l'apparition de la tigelle et le début de la division des racines. A la fin de la seconde année, on aperçoit les deux premières feuilles que dépasse la tige redressée, et si l'on enlève l'écorce avec soin, on voit courir à la surface du bois des lignes vertes qui sont les racines du gui.

Au cours de la troisième année, ses racines en émettent d'autres qui se dirigent vers le centre de la branche où elles pénètrent et puisent leur nourriture. Enfin, elles drageonnent et donnent naissance à d'autres pieds. Dès lors, le gui absorbe toute la sève de la branche, qui ne tarde pas à dépérir, en attendant que l'arbre tout entier meure.

Guérin, dans ses recherches sur ce parasite, a mesuré le diamètre au-dessus et au dessous de 40 empirses existant sur des pommiers depuis une vingtaine d'années, et il a trouvé sur presque tous le diamètre au-dessous de la touffe du gui, supérieur de près du double au diamètre au-dessus, ce qui prouve bien que le gui arrête et absorbe la plus grande partie de la sève. Il arrive même parfois que le pied de gui devient terminal, et qu'il élabore et assimile toute la sève.

Le moment le plus favorable pour la destruction du gui est immédiatement après son apparition, car ses racines sont encore courtes et superficielles. Il faut enlever non seulement toute la plante, mais aussi un peu de l'écorce et du bois ; ce qu'il y a de mieux encore, quand il n'y a que de petites ramifications atteintes, c'est de les supprimer complètement.

Lorsque la touffe est sur une branche de moyenne grosseur, l'enlèvement de l'écorce et d'une partie du bois sous-jacent doit être largement pratiqué, souvent sur 25 centimètres à droite et à gauche, pour bien atteindre les extrémités des radicelles du gui et éviter le drageonnement.

Si ce sont les grosses branches charpentières qui sont attaquées, ce moyen est impraticable et on est réduit à couper le gui chaque année. Enfin, il faut avoir soin d'enduire de mortier ou de goudron toutes les plaies faites à l'arbre par l'ablation du gui.

En dehors des avantages qui résultent pour les arbres fruitiers de l'enlèvement du gui, la vente de cette plante est rémunératrice aux approches des fêtes de Noël et du Jour de l'an. La semaine d'avant Noël, on en expédie des quantités considérables en Angleterre où le gui est consacré comme un porte-bonheur du nouvel an.

Toutefois, la meilleure utilisation que l'on puisse tirer du gui est encore de le faire servir à l'alimentation des bovidés et ovidés. Il est à retenir surtout pour les vaches laitières, dont il augmente très sensiblement la richesse du lait en beurre.

GEORGES BONNEFOY.

Lire à la troisième page
NOS TÉLÉGRAMMES

NOTE DU JOUR

Pour la première fois, dimanche, on a expérimenté le suffrage universel en Italie, et les candidats, pour leurs coups d'essais ont voulu des coups de maîtres. D'après les dépêches, les scandales, la corruption n'ont pas suffi ; on a greffé sur cette consultation électorale le pillage et les crimes.

C'est à croire que quelqu'un dans la coulisse a voulu, dès le premier jour, déconsidérer le vote et le faire appeler le truquage universel. Il y avait 1.278 candidats pour 508 sièges et les électeurs qui étaient auparavant au nombre de 3 millions 200 000 sont maintenant 8 millions 500.000.

C'est l'avènement des nouvelles couches, qu'on appelle de l'autre côté de l'eau, les « Analfabeti », c'est-à-dire, les illettrés n'ayant jamais eu de contact avec l'alphabet.

Je n'ai pas à m'occuper des résultats dans ma Note quotidienne ; nos dépêches renseignant suffisamment les lecteurs du Petit Bastiais ; mais je veux envisager les élections italiennes à un point de vue particulièrement curieux.

Les 1.278 candidats se sont posés cette question : Comment près de cinq millions d'illettrés pourront-ils reconnaître nos bulletins ?

Eureka ! s'est écrié l'un d'eux. Et comme il se nomme Trombetta, il a fait dessiner une trompette sur ses bulletins. C'était une trouvaille. D'autres candidats l'ont imité ; l'un s'appelle Marini, il a fait dessiner un marin ; l'autre, Capello, ses bulletins portent un chapeau, etc., etc.

Cela a dû beaucoup amuser les sorutateurs et il serait intéressant de savoir si ce système de communication par l'image, entre candidats et électeurs, ne pourrait pas être employé chez nous ?

Au mois de mai prochain nos cinq députés Corses auraient ainsi leurs silhouettes étymologiques, et l'électeur, dans le futur isoloir, aurait tout le temps de les contempler et de déchiffrer ces rebus électoraux. Voyons ce qu'ils pourraient être :

M. PUGLIESI-CONTI. L'origine de ce nom paraît provenir du grec Phéo, naître, d'où est venu Néo-phyte, Néophytos (neos, nouveau ; phutos, né) littéralement, nouvellement né, nom donné dans la primitive Eglise, aux nouveaux convertis... Ce rajeunissement ne pourrait que plaire à l'actif maire-député d'Ajaccio.

M GIORDAN. L'étymologie est plus compréhensible avec le nom continental du député de Sartène, Giordan Georges. Il serait représentait en St-Georges, avec sa cavalerie à la poursuite de l'agent de change Cérinos, emportant deux millions volés à la « Mutuelle de France et des Colonies ».

Au mois de mai prochain ce serait encore de l'actualité, car les millions volés ne se rattrapent jamais.

M. PIERANGELI. Vous avez déjà deviné ! Pierre et Ange, St-Pierre au Paradis. Le député de Bastia serait en St-Pierre.

Avec un trousseau de clefs gavinières, sa longue barbe devenue toute blanche, son faciès sympathique, il représenterait admirablement le premier des apôtres, martyr de Rome et de Campitello, sans son Denier.

M. ADRIANI. C'est plus facile encore. Adriani, Adrien ou Hadrien.

Le député de Corte serait en Empereur romain. Il en a la taille et représenterait fort bien le fils adoptif de Trajan. N'est-il pas un peu le fils adoptif politique de son beau-frère M. Marius Giaccobi ?

M. LANDRY. Enfin l'étymologie de ce nom est plus difficile à trouver. Landry doit venir... d'Ajaccio, Nîmes, Paris, et du grec Lampô, je brille, lampas, abs, lampe, d'où lan-terne. Le député de Calvi serait donc représenté une lanterne à la main, comme Diogène, à la recherche d'un homme, c'est-à-dire d'un concurrent.

Si, après cela, les électeurs Corses se trompaient, c'est qu'à toutes ces images, ils préféreraient celles, rutilantes, que l'on grave si bien à la Monnaie de Paris.

LORETO.

Enquête Sériciocole

Les résultats de l'Enquête Sériciocole de 1913, dans le département de la Corse, viennent d'être publiés par le ministère de l'Agriculture ; ils indiquent une diminution assez sensible dans la production.

Il y a eu 754 sériciculteurs ; ils ont mis en incubation 1 021 onces de 25 grammes de graines de races françaises et orientales qui ont produit 46.925 kilos de cocons frais. Le rendement moyen en cocons frais de 25 grammes de graines a été de 45 kilos et leur prix de vente de 4.77. La production a été assez supérieure à la moyenne (34 kilos 800 grammes), mais le prix bien inférieur. C'est en Corse que ce prix a atteint le chiffre le plus bas. En Corse, à 77, dans le Var, à 5.50, dans les Alpes-Maritimes, à 5.50, dans le Gard, à 5.50, dans l'Hérault, à 5.50, dans le Vaucluse, à 5.50, dans la Drôme, à 5.50, dans l'Ardèche, à 5.50, dans la Haute-Loire

6 18, dans l'Isère, à 45, dans l'Aveyron, à 33, dans la Loire il a atteint 14 20.

La valeur des cocons frais vendus a été de 137 619 fr. pour la filage, et de 6 553 pour le graînage. Les prix de ces cocons sont encore inférieurs à la moyenne. Le prix du kilo de graine de cocons frais a été de 3 43 pour le filage, et de 3 24 pour le graînage ; la moyenne tout de 3.3 pour le filage et de 4.0 pour le graînage.

L'Affaire Emmanuelli

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE LA DROME

Dans le but de bien renseigner ses lecteurs, le PETIT BASTIAIS a envoyé un correspondant spécial à Valence pour suivre les débats de la retentissante affaire Emmanuelli.

On sait que le meurtrier des infortunés Risiori et Guglielmi comparaîtra aujourd'hui, devant la Cour d'assises de la Drôme.

Cette affaire occupera les audiences de jeudi 30 et de vendredi 31 octobre,

La défense d'Emmanuelli sera présentée par Me Chabanon, bâtonnier de l'ordre des avocats de Valence, et Me Hyacinthe de Montera.

M. le Colonel LEPIDI

M. Jean Leune a publié dans les *Lectures pour tous* du 15 octobre, l'interview qu'il a eue avec S. M. le Roi de Grèce, et voici en quels termes, en parlant de M. le colonel Lepidi, s'est exprimé le roi Constantin :

L'un d'eux, le colonel Lepidi, instructeur pour l'artillerie, a eu obtenu des résultats auxquels le roi se plaît à rendre tout spécialement hommage. Ne lui a-t-il pas dit, avant son départ, et en propres termes : « Votre nom restera à jamais gravé dans les annales de l'artillerie grecque. »

Comment pourrait-je, ajoute le roi, ne pas apprécier le mérite de cet officier qui, sans jamais compter avec sa peine, neuf à dix heures à cheval par jour, a parcouru en moins de quatorze à quinze mois, toute la Grèce, pour faire le tir à tous mes officiers d'artillerie ?

Grâce à lui, il n'était pas, au moment de la guerre turque, un seul capitaine qui n'eût tiré ses trois cents coups de canon.

C'est grâce à l'entraînement qu'il a ainsi donné à toute l'artillerie grecque, que celle-ci a pu jouer un rôle si brillant, au cours de nos récentes guerres.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 octobre.

L'amélioration qui s'était manifestée hier en clôture s'est maintenue et même accentuée aujourd'hui, sous l'influence de meilleures nouvelles générales et la semaine se termine de façon très satisfaisante. Les avis des places étrangères d'ailleurs sont également plus encourageants. Notre Rente varie peu à 87 37. A part le Serbe et l'Italien calmes les Fonds d'Etats s'inscrivent en nouvelle plus value. L'Extérieure monte à 90.75, la Turc à 86 70 et la Russe à 1/2 0/0 à 99 fr. Nos Grandes Institutions de Crédit ne se départent pas de leurs excellentes tendances. Le Crédit Lyonnais s'est avancé à 1 685 et le Comptoir National d'Escompte à 1.069, la Société Générale à 820.

Crédit Foncier activement traité à 885, dans sa séance du 22 octobre, le Conseil a autorisé pour 43 760,122 frs de prêts communaux et pour 8 664 700 frs de prêts fonciers.

Vigoureuse reprise de Suez à 4 970. Les valeurs d'électricité sont fermement tenues. Il en est de même des Métallurgiques et Charbonnages Russes. Le Rio varie peu à 4 935.

Parmi les valeurs de Pétrole, la Russian Oil est demandée à 26.75.

Nos Chemins de fer sont fermes comme le P. L. M. ou en hausse comme le Nord à 4.192.

La Navigation à Bastia

Mouvement de la navigation pendant l'année 1900

Marchandises entrées.	40.722
— sorties.	23.853
Total tonnes . . .	64.585
Passagers arrivés.	17.468
— partis	16.172
Total passagers. .	33.640

Mouvement de la navigation pendant l'année 1912

Marchandises entrées.	48.459
— sorties	41.227
Total tonnes.	90 686
Passagers arrivés.	27.089
— partis	26.106
Total passagers. . . .	53 885

Le fait que quelques-unes de vos dents sont cariées, bien que vous les ayez toujours nettoyées, est la meilleure preuve que les préparations auxquelles vous avez recours ne conservent pas les dents.

Employez l'Odol C'est une préparation liquide et qui, par conséquent, imprègne toute la cavité buccale ; c'est de plus un antiseptique et, comme tel, il soraye l'action destructive des bactéries sur les dents.

Mouvement d'Instituteurs et d'Institutrices

Par arrêté préfectoral du 28 octobre 1913 :

M. Salvadori N..., directeur à Corte, est nommé directeur du Cours complémentaire de Corte.

Mme Grassi, née Codaccioni, directrice de l'école maternelle à Sartene, est nommée institutrice à Ajaccio.

Mme Mattei, née Ciavoli, institutrice adjointe à Sartene, est nommée directrice de l'école maternelle à Sartene.

Mme Quilichini, née Tomasi, institutrice à Mola, est nommée adjointe à Sartene.

M. Antoni Pierre, instituteur en congé, est nommé à Poggio d'Oletta.

M. Chiappini François, instituteur à Vardiche (Basses Alpes), est nommé à Moncale.

A LA SAMARITAINE

6, Bd du Palais, Bastia

PRIX FIXE

Prochainement les magasins seront transférés dans leurs nouveaux locaux 31, Bd Paoli, et 4, rue Miot.

A cette occasion, la Maison s'impose d'énormes sacrifices en faisant sur les prix, déjà très réduits, un rabais de 15 0/0 sur tout achat.

Grands arrivages de nouveautés pour la *Saison Automne-Hiver*. Assortiments complets dans tous les rayons.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Nègre
Président de Chambre

A la date du 26 juin 1913, le tribunal correctionnel de notre ville condamnait Vanturini Antoine dit Calo, cultivateur, demeurant à Mutifao, à deux mois de prison pour détournement d'objets saisis et violences à main armée, et acquittait le sieur Alcini qui était poursuivi pour ces mêmes délits.

M. Poggiale, procureur de la République prie le tribunal de première instance de Bastia, et Vanturini relevaient appel de ce jugement.

M. le conseiller Morand faisait un rapport très précis de l'affaire.

La prévention expose ainsi les faits :

L'huissier Ciavatti, agissant à la requête du sieur Luca François, procédait à la saisie exécution d'un bœuf sur le sieur Vanturini.

L'animal saisi était confié au sieur Nicolai Paul.

Dans la nuit du 28 octobre 1912, les sieurs Dionisi, Nicolini et Luca dormaient dans un pailler situé au lieu-dit « Fontanaccia, » lorsqu'ils entendirent un bruit à l'extérieur qui les réveilla. Ils sortirent et constatèrent que le bœuf qui avait été attaché la nuit près de la porte du pailler avait disparu, la corde qui le tenait ayant été coupée. Ils aperçurent non loin de là le sieur Vanturini qui emmenait devant lui le bœuf.

Dionisi et Nicolini engagèrent Vanturini à restituer le bœuf saisi, mais celui-ci, qui était armé d'un fusil, les coucha en joue avec cette arme en disant : « Arrêtez vous là ou je fais feu, le bœuf est à moi et je le prends où je le trouve. »

Devant l'attitude de Vanturini, Dionisi et Nicolini s'arrêtèrent et laissèrent Vanturini emporter l'animal.

Le plaignant prétend qu'un certain Alcini aurait aidé Vanturini dans l'accomplissement de ce délit, mais rien ne l'établit d'une façon certaine.

Me de Montera, avec son talent habituel, présentait la défense de Vanturini.

M. l'avocat général Corbière prononçait un sévère réquisitoire au cours duquel il demandait la confirmation du jugement de première instance.

La Cour, faisant droit aux conclusions de M. l'Avocat général, confirme le jugement entrepris.

Muglioni Ours André, de Valle-di-Rostino, interjetait appel d'un jugement en date du 4 juillet 1912, qui le condamnait à 16 francs d'amende pour dévastation de récoltes.

Après le rapport de M. le conseiller Mancini, la plaidoirie de Me Colombani et le réquisitoire de M. l'avocat général Corbière, la Cour renvoie Muglioni des fins de la poursuite.

100 Millions

PAYÉS 1912 PAR LA

Cie d'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE

Cette somme se répartit ainsi qu'il suit :

1° Aux ayant-droits des assurés décédés . . . . . 16 millions
2° Polices arrivées à terme 25 millions
3° Bénéfices attribués aux assurés, rachats de contrats, et divers . . . . . 6 millions
4° Arrérages de Rentes Viagères . . . . . 53 millions

100 millions

La Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), 87, rue de Richelieu, à Paris, fondée en 1819, est la plus ancienne des Compagnies françaises similaires.

Envoi gratuit de notices et tarifs sur demande adressée soit au siège social de la Compagnie, 87, rue de Richelieu, Paris, soit à l'un de ses représentants dans les départements, notamment à M. BITTERLET, agent principal, Bastia, 1 bis, nouveau Port ; à Ajaccio, à M. Alphonse MARIAGGI, 21, rue Fesch.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Convocation. — Les membres de la corporation des magons sont priés de vouloir bien assister à la réunion corporative qui aura lieu vendredi, 31 octobre, à 7 heures et demie du soir, dans la salle des séances du Conseil municipal.

Ordre du jour : Questions intéressantes à discuter. — Dispositions à prendre après délibération.

Prière d'être exact.

Pour les convocateurs,
Antoine VENDASI.

TOUT POUR LE VENTRE. — La Société ayant décidé, dans sa dernière réunion, de partir pour une campagne de dénutrition, à partir du dimanche 3 novembre, les sociétaires sont priés d'assister, sans faute, à la réunion de ce soir, pour fixer la cotisation

Tout membre qui ne sera pas en fonds ce soir sera considéré comme démissionnaire.

A la Sous-Préfecture

Hier matin, à 10 heures, en l'hôtel de la Sous-Préfecture, et en présence de M. de Kermel, directeur de la Banque de France de Bastia, M. le sous-préfet Sibra a épinglé sur la poitrine de M. Veronese, sous brigadier aux recettes de la Banque de France, la médaille d'Honneur du Travail, que M. le Ministre du Commerce a bien voulu lui accorder, le 14 juillet dernier, après plus de 30 ans de bons et de loyaux services.

C'est de grand cœur que nous applaudissons à cette distinction dont elle a été l'objet de la part de M. Veronese, et, aux félicitations de M. le Sous-Préfet de Bastia et de ses chefs, nous sommes heureux d'y ajouter les nôtres ainsi que celles du Commerce bastiais qui a toujours apprécié l'urbanité et le dévouement de ce modeste serviteur.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Algérie-Tunisie

Billets de voyages à itinéraires fixes 1re et 2e classes,

délivrés à gare *Paris Lyon*, ainsi que dans les principales gares situées sur les lignes intéraires. Certaines combinaisons de ces voyages permettent de visiter non seulement l'*Algérie* et la *Tunisie*, mais encore des parties plus ou moins étendues de l'*Italie* et de l'*Espagne*.

Voir la nomenclature complète de ces voyages circulaires dans le *Livret-Guide Horaire P. L. M.* en vente dans les gares, bureaux de ville, bibliothèques : 0.60 ; envoi sur demande au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris, contre 0.80 en timbres-poste.

CIGARETTES **JOB**

En vente dans tous les débits de tabacs

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 29 oct.

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien de 1re classe à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 18° à midi + 19 8 ; à 6 heures du soir + 20° Maxima + 21 5 ; Minima + 17°.
Baromètre : 7 heures du matin 757.5 mm. midi, 757.5 mm. — 6 h. du soir, 757 mm.
Vent Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Ogues rouges.
L'après-midi,

Postes et Télégraphes

Nous avons appris avec le plus vif plaisir que M. Graziani, commis de 1re classe à Bastia a été nommé sur place commis principal.

Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

Courrier en retard

Le paquebot *postal* de la Cie Fraissinet étant arrivé en retard, à Ajaccio, les dépêches du Continent ne seront distribuées que ce matin, à partir de 7 heures.

Concerts Militaires

Les concerts donnés par la musique du 173e seront repris à partir de dimanche, 2 novembre, à l'heure habituelle, (14 heures 30 à 15 heures 30).

Femina Cinéma

Cette semaine encore, le programme fera sensation !

Ce soir : « Le Baiser Rouge, » de la série des Grands films artistiques Gaumont, met en scène l'un des mille épisodes de la guerre balkanique.

Enregistré sur les lieux mêmes de l'action, ce film nous montre les horreurs de la guerre dans leur émouvante réalité.

Train qui sente, ville bombardée, bataille rangée, champ de carnage, tout est rassemblé pour donner à cette œuvre l'impression la plus saisissante.

Les comédies les mieux choisies complète cet un merveilleux choix d'attractions variées.

Parmi les actualités Gaumont on remarque tout particulièrement La mode à Paris — Comment on tempe du Grand Roy — La promenade à Trianon.

Mouvement des passagers

Pendant le mois de juillet, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio et Propriano, 5 de Calvi et Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de 1 852 de Bastia, 1.351 d'Ajaccio et Propriano, 114 de Calvi et Ile-Rousse ; total, 3.317.

Il a été transporté : de Bastia, 988 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano 727 ; de Calvi et Ile-Rousse, 215 ; total, 1 030.

Nouvelles militaires

M. Bernascoui, vétérinaire-major de 2e classe au 30e d'artillerie, est promu au grade de vétérinaire-major de 1re classe.

Ponts et Chaussées

Sont admis à l'emploi de conducteur des ponts et chaussées, à la suite du concours de 1913, avec le numéro de classement ci-après : MM. Porri 78, Costantini 99, Angelucci 100, Guerrini 137.

Cabinet Médical

Le docteur Luigi vient d'ouvrir son cabinet rue Miot n° 4, au 2e étage.

Consultations tous les jours de 2 à 4 heures.

Ecole de santé

MM. les étudiants à 4 inscriptions dont les noms suivent sont nommés élèves du service de santé de la marine à Bordeaux, dans l'ordre de mérite ci-après : 10. Garbani, 38. Arrighi, 43 Canavelli, 60, Sollesti, 70 Carli.

M. Fosta est admis avec le numéro 1 dans la ligne pharmaceutique.

Avis

Les *départs de Bastia* des paquebots de la MARITTIMA ITALIANA ont lieu le JEUDI à 8 heures du matin pour *Livourne et Gênes*, et le DIMANCHE à 7 heures du soir pour la *Sardaigne*.

Cambrioleurs modernes

Ils ne sont plus comme jadis les cambrioleurs d'aujourd'hui. L'autre jour, après avoir dévalisé une villa, un voleur —avant de s'en aller, — inscrivait sur la glace : « Chorcha Bertilloz »

Voici l'histoire d'un autre cambrioleur, celui-ci n'est pas cynique mais sensible

Il est minuit, le vaurien s'introduit dans une villa, mais lorsqu'il pénètre dans la chambre — une femme — croyant avoir affaire à son mari qui rentre, s'écrie :

— Tu as encore le culot de venir dans la chambre avec tes souliers ! Et il pleut depuis ce matin.... Veux-tu bien ne pas salir mon tapis, vaurien, et les enlever tout de suite ou tu vas tâter du manche à balai...

Sans mot dire, le cambrioleur fuit s'éloigne, descend l'escalier et déclare à son complice qui fait le guet :

— Non... je ne peux pas « opérer » là-dedans.... La vieille me rappelle trop ma femme !

Mesdames, soyez désagréables avec vos maris, pour chasser les cambrioleurs !

Musique

Mlle PIGONI vient d'ouvrir ses cour et leçons de piano, 4, rue Salvator Viale.

A partir du 1er octobre, elle donne également des leçons de chant et répétitions.

Objet perdu

Il a été perdu du col de Teghima à Bastia un chapeau de dame avec aigrette de prix.

Prière de le rapporter à l'Hôtel d'Europe contre bonne récompense.

Accoucheuse

Mme BOSCH BOZONNET, sage-femme de la Faculté de Montpellier, Lauréate de l'Ecole d'Accouchement, Infirmière Diplômée, Ex-Interne des Hôpitaux de Marseille.

Place de l'Hôtel-de-Ville, 3me au dessus de l'entresol, 7, à Bastia.

Avis

L'Etude de Me J.-J. Vallecalle, avoué du Tribunal civil, successeur de Me Cecconi, est transférée du Boulevard de Cardo, n° 7, au Boulevard du Palais, n° 4.

Avis

Ex-infirmière des hôpitaux, munie d'excellents certificats, est à la disposition des familles de Bastia ou de l'intérieur qui demandent une garde-malade ou pour *Massage*.

S'adresser Boulevard de Togo, 1, au 2e étage.

A vendre

Pour cause de départ divers objets *mobiliers ; machine à coudre.*

S'adresser rue Favalelli, 6, au 3me étage.

A louer

La Villa Saint-Raphaël.

S'adresser à MM. Gregori frères.

A vendre

Une bicyclette Alcyon, dernier modèle, roue libre et frein contrepédalage.

S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

ETAT-CIVIL

Mariages

Rossignol François Jean Baptiste Gaston, médecin-chef de l'hôpital militaire de Bastia, et Chevalier Marie Antonia.

Marfisi Léon-André, soldat au 9e hussards, et Bernardi Ernestine des Anges, de Cagnano.

Brancaleoni Antoine, cordonnier, et Novella Marie, ménagère.

Benigni Eusèbe, commis-greffier, et Césari Mathilde Marie Françoise, commerçante.

Donati Ange, cocher, et Agostini Marie-Joséphine, ménagère.

Naissances

Bucatojo Ernest-Alfred. — Corvi Marguerite.

FEMINA-CINÉMA

4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, quatre séances.

Le Baiser Rouge

Episode historique d'actualité. L'action la plus dramatique de la guerre Turco-Bulgare.

1. Prologue — Le 16 octobre 1912.
2. Chacun pour sa patrie.
3. Le Sacrifice est mourant.

Le spectacle se terminera par *Ombrelle débute au théâtre*, pièce amusante.

Prix des Places : Premières, 0,50 — Secondes, 0,25.

Réduction pour militaires et enfants.

Naturaliste Préparateur

CAUPEZ

BASTIA, *13, rue de l'Opéra*, BASTIA

Prépare et confectionne au goût des clients :

Oiseaux, mammifères, poissons, oiseaux pour modes, têtes sur écussons et peaux en tapis.

PRIX MODÉRÉS

MODES

Madame PRIVOLI

rentrant de Paris, annonce à sa nombreuse clientèle que son Salon de Modes est ouvert.

Rue Abatucci, 1, rue de l'Opéra, 1er

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

26 oct. — 29 oct.

Rentes de 3 0/0 ancien . 87 60 87.50
— de 3 0/0 amortis. . 91 20 - 91.00
ex coupon.

AJACCIO

Certificat d'Études Pédagogiques

Ajaccio, 29 octobre.

Une session supplémentaire du C. A. P., autorisée par M. le Ministre de l'Instruction publique, pour les instituteurs et institutrices qui, par suite de la chute des neiges, n'ont pu prendre part à l'examen de février dernier, a eu lieu le 1er octobre à Ajaccio.

La Commission vient de se réunir et a déclaré admissibles :

Mlles Peretti, Mainetti, Liberati, Scarbonchi, Perfettini, Biaggini et Torre, M. Leandri.

INTERPELLATION DENAIS

Paris, 29 octobre.

M. Joseph Denais, député unifié de la Seine, a informé M. Klotz, ministre de l'intérieur, qu'il l'interpellerait à la rentrée des Chambres sur l'attitude que le Gouvernement compte prescrire à ses préfets, au cours de la période préparatoire aux élections générales.

PARIS

MISE EN LIBERTÉ DE L'ARMURIER WARNIER

Paris, 29 octobre.

L'armurier Warnier a été mis aujourd'hui en liberté provisoire sous caution.

La confrontation qui a eu lieu dernièrement entre M. Victor Warnier et Mme Sutorya, son ancienne maîtresse, devenue son accusatrice, a été loin de démontrer la culpabilité de l'armurier.

D'ailleurs Mme Warnier 2, sur son lit de mort, innocenté son mari.

Warnier a choisi comme défenseur, Me Moro de Giafferi, l'éminent maître du barreau parisien.

M. DE MONZIE à MARSEILLE

Marseille, 29 octobre.

M. de Monzie, sous-secrétaire d'Etat de la Marine Marchande, est arrivé ce matin à Marseille.

A sa descente du train, M. de Monzie a été salué par M. le Préfet des Bouches-du-Rhône ; M. Chanot, député-maire de Marseille ; l'administrateur général de la Marine, etc.

Après un déjeuner intime à la préfecture, où il est descendu, M. de Monzie s'est rendu aux Martigues.

Le Ministre a reçu, à la prud'homie des pêcheurs, les délégations des syndicats de pêcheurs et inscrits maritimes.

M. de Monzie se rendit ensuite à l'Hôtel de Ville, où le Maire de Martigues lui présenta les membres du Conseil Municipal et les employés communaux.

Après cette présentation, le Ministre, accompagné des personnes de suite, s'est embarqué sur le garde-pêche *Vauneau* et a visité la digue du canal de Marseille au Rhône, dans l'étang de Berre.

M. de Monzie est rentré à Marseille pour dîner dans l'intimité, à la Préfecture.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 29 octobre.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se réuniront, demain matin, à 10 heures, au château de Rambouillet, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

BOURGES

UN DRAME EN COUR D'ASSISES

LES CONSÉQUENCES D'UN VERDICT

Paris, 29 octobre.

Hier, devant la Cour d'Assises du Cher, siégeant à Bourges, comparaissait le nommé Maurice Gilardin, âgé de 52 ans, qui était accusé par ses deux fils d'avoir tué leur mère.

Le verdict du Jury fut négatif sur toutes les questions et Maurice Gilardin était mis en liberté.

LE DRAME

Le verdict du Jury désespéra le fils aîné de celui qui venait d'être acquitté, et, au moment ou Maurice Gilardin allait quitter la selletie, son fils fit feu sur lui.

La balle du revolver atteignit légèrement le père au poignet droit.

Gilardin fils était arrêté sur le champ et écroué à la maison d'arrêt, tandis que Gilardin père était rendu à la liberté.

Ce drame, qui s'est déroulé en pleine cour d'assises, a profondement ému toute la population de Bourges.

Le verdict du Jury a été très sévèrement commenté.

GUÉRET

AUTRE VERDICT

Un Parricide

devant

la Cour d'assises de la Creuse

Paris, 29 octobre.

Tout autre fut le verdict, rendu, hier même, par le jury de la Creuse, dans une affaire de parricide.

Auguste Blanchard, boisu et boiteux, était condamné à sept ans de travaux forcés par la Cour d'assises de Guéret pour avoir tué son père par jalousie.

Le père et le fils se partageaient les faveurs de la même maîtresse.

NANTERRE

UN PÈRE IGNOBLE

Paris, 29 octobre.

Dans un accès de jalousie furieuse, Pierre Savetier donna la mort à ses deux enfants, en déchargeant sur eux son revolver.

Brutal et jaloux, ce père ignoble habitait une petite maisonnette aux environs de Nanterre.

Pierre Savetier a été arrêté par la gendarmerie.

EN ESPAGNE

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Madrid, 29 octobre.

Malgré tous les bruits tendancieux qui avaient été mis en circulation, M. Dato, s'est rendu, hier soir, au Palais Royal et a fait connaître à S. M. Alphonse XIII la composition du nouveau Ministère.

Le Roi a approuvé le choix des collaborateurs du nouveau Président du Conseil.

Les Nouveaux Ministres

Les nouveaux Ministres ont été présentés ce matin, à S. M. Alphonse XIII, par M. Dato, président du Conseil.

En recevant cette après-midi notre Ambassadeur à Madrid, M. Dato a déclaré que *rien ne serait changé dans les relations franco-espagnoles.*

EN ITALIE

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Rome, 29 octobre.

Les résultats complets des élections générales, qui ont eu lieu dimanche dernier, en Italie, pour le renouvellement de la Chambre des Députés, sont parvenus au Ministère de l'Intérieur.

Les résultats obtenus démontrent d'une manière évidente que les élections ont eu un caractère nettement conservateur.

A LA RÉSERVE

Huitres et Coquillages

M. POLACCI Michel

11, Place Saint-Nicolas, Bastia

POLACCI MICHEL a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir de jeudi prochain, 16 courant, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'Huitres et Coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à eau courante, ses produits offrent toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huitres vertes, la douzaine 1.20
Huitres de Marennes surfines, la douz. 0.90
Cuvissons première qualité, la douz. 0.20
Moules de Calais, 1er choix, la douz. 0.10
On livre à l'intérieur sur commande

=ÉCHO=

La lampe électrique **ECO** à filament métallique étiré est la *préférée* par sa *durée*, son *éclat* et par sa faible consommation. Elle est la plus économique des lampes.

APPAREILS A ÉLECTRICITÉ ET A GAZ
FRANGES EN PERLES DE BOHÊME
VERRERIE NOUVELLE
ACCESSOIRES — INSTALLATIONS
— Prix de Fabrique —

BIANCHI Benoît
2, Place Fontaine-Neuve, 2, BASTIA

Recommandé aux MÉNAGÈRES !

SAVON EXTRA PUR LA TOUR

Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GELORMINI
Représentant à Bastia

M. F.-F. SAVELLI,
Agent dépositaire à Ile-Rousse
M. Xavier MAGGI
Agent dépositaire à Calvi

Rhum Grands Mornes
Marque de Fabrication
de GET FRÈRES. — 1798

Photo d'Art
6, BOULEVARD DU PALAIS, 6
BASTIA
Ancienne Photographie Viacara
PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
A DES
Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS
30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.
Pour les agrandissements la pose est gratuite.

CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES
SPÉCIALITÉ DE
REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES

N. B. — Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *Amateurs* et *Professionnels*.

PIPPERMINT G.E.T
Liqueur de Sport et de Soirée

VINS
AUGUSTE ATTELLI
3, Boulevard de Togo, 3, Bastia

Vin rouge du domaine de Vignale à **0.45** le litre.
Vin de coteau à **0.50** le litre,
Vin blanc et rosé à **0.55** le litre,
Vins fins en bouteilles. — Muscat. — Vin de quinquina. — Champagne.
La Maison prête aux clients Bouteilles, Dames-jeannes et Barils.
On porte à domicile

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

285 bordelaises vides, d'une contenance de 250 à 280 litres à vendre.
S'adresser 28 Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes aréfiniées.
TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

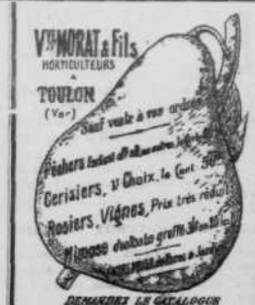
Vient de paraître
Imprimerie Ollagnier
L'ARTIGIANO
LUNARIO CORSO POPOLARE
per l'Anno 1914
ARRICCHITO
di Poesie inedite
Proverbi e varie Canzonette popolari
ANNO LIX

Vegliando sib col cancelliale in mano
Per conservar nelle superne sfere
Degli astri il moto sempiterno e arcano.
BASTIA
STAMPERIA E LIBRERIA OLLAGNIER

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
46, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

150 fr. p. mois. Travail fac. chez soi toute l'année assuré par CONTRAT s. apprentissage sur nos tricoteuses Brevetées. La plus importante maison du genre Traite directement avec ses clients. Cie La Prévoyante. BUREAU H, 11, rue Lacharrière, Paris.

CÉDRATINE
Grande Liqueur de marque
Imprimerie Ollagnier
Le Directeur-Gérant
J. B. OLLAGNIER.

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)


DEMANDEZ LE CATALOGUE

VINS EXQUIS
véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis, Grenouaille et de Malvoisie.
Médaille d'or au Concours Agricole de Bastia
Champagne Veuve Clicquot, — Piper Heidsieck, Moët et Chandon, etc.
Rhums et Liqueurs de marques
Essences pour sirops Limon et Grenadine
Parfumerie des maisons les plus renommées
Maison MARTINI
BASTIA, 15, Place Saint-Nicolas, 15, BASTIA

Installations à Gaz et Eaux
JEAN CINI
13, Boulevard Paoli, 13, BASTIA
Articles d'Eclairage et de Chauffage
Lampes à Gaz — Becs et Manchons
Appareils sur commande
Installations payables à partir de 5 fr. par mois
Installations complètes de salles de Bains
Travaux garantis — Prix modérés

VIN du CAP CORSE au QUINQUINA
APÉRITIF — TONIQUE FORTIFIANT
L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
MARQUE DÉPOSÉE
Se méfier des Imitations
Le seul devant être servi à la demande d'un
VIN DU CAP
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
LA CÉDRATINE
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 Fév. 1904

CAFÉ SOAVI renommé pour son CAFÉ EXPRESS

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 281
VENDREDI 31 OCTOBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Union Postale, et autres Pays: la part de plus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Cour d'Assises de la Drôme

L'AFFAIRE EMMANUELLI

COMPTE RENDU COMPLET DES DÉBATS

Cinq ans après...

Après cinq ans d'attente l'horrible drame du Café des Platanes va enfin connaître le grand jour de la Cour d'assises.

Nul n'a oublié l'émotion produite en ville par cette affaire qui coûta la vie à deux braves représentants de la force publique, l'inspecteur Ristori et l'agent Guglielmi.

Rappelons brièvement les faits :

Dans la nuit du 23 au 24 décembre 1908, l'inspecteur Ristori et l'agent Guglielmi se trouvaient de service sur la place des Platanes, en face de l'établissement occupé aujourd'hui par le *Café de l'Univers*.

Vers minuit, comme le concert habituel prenait fin, une discussion des plus futiles s'éleva entre les agents de service et le jeune Emmanuelli Antoine qui sortait du café. Ce jeune homme s'arma aussitôt d'un revolver et fit feu à plusieurs reprises dans la direction des agents.

Mortellement atteints, Ristori et Guglielmi tombèrent foudroyés. On s'empressa autour d'eux. Le drame avait été si rapide que le meurtrier, au milieu de l'émotion qui s'était emparée de tous, réussit à prendre la fuite.

L'auteur de ce lâche attentat, malgré les plus actives recherches auxquelles se livra la police, resta introuvable et parvint, grâce à un mystère qui n'a pas encore été éclairci, à quitter la Corse.

Il paraît presque certain qu'Emmanuelli prit la direction de l'hôpital militaire et gagna Montecrato ; il passa la nuit chez quelqu'un qui ne connaissant pas ce qui s'était passé en ville, n'hésita pas à lui donner l'hospitalité, et dût, le lendemain, lorsque la vérité lui fut révélée, céder aux vives prières d'Emmanuelli, et le garder encore jusqu'à la nuit.

Dans la nuit, Emmanuelli quitta la maisonnette et rentra en ville où il réussit à se cacher pendant plusieurs jours. Enfin, on lui trouva un abri sûr, sur le territoire de Furiani, et c'est là qu'il est resté caché jusqu'à son départ pour Livourne, en passant, passage sous un autre nom.

De Livourne il passa en Amérique, à Colon, où il tenait un bar, et où il fut arrêté à la suite des informations parties de Bastia.

Pendant ce temps, les familles des deux malheureux agents étaient plongées dans le plus profond désespoir. Le brave Guglielmi laissait deux filles, et le sympathique inspecteur Ristori, un fils, que la fâcheté d'un précoce assassin frappait dans leurs plus chères affections.

Nous avons à peine besoin de rappeler l'émouvante manifestation de douloureuse sympathie à laquelle donnèrent lieu les obsèques des victimes.

En dépit des fêtes de la Noël, le deuil fut général à Bastia. Un imposant cortège, au sein duquel on remarquait toutes les autorités civiles et militaires de la ville, quitta l'Hôpital pour se diriger vers l'église Saint Jean-Baptiste.

Un service religieux solennel fut célébré, malgré la fête de la Nativité. Le clergé s'associa au deuil public.

A la sortie de l'église, devant l'Hôtel-de Ville, M. le maire Gaudin, au nom de la Ville, et M. Icard, sous-préfet, au nom du Gouvernement, apportèrent sur la tombe de Ristori et Guglielmi l'hommage de leurs douloureux regrets. Tour à tour, ils flétrirent, en termes éloquents, le geste stupide qui avait coûté la vie à deux braves représentants de la force publique, et saluèrent, avec une respectueuse émotion, ces nobles victimes du devoir tombées au champ d'honneur, dans l'accomplissement de leur mission.

Le cortège funèbre se reforma ensuite pour se disloquer devant le Palais de Justice.

La foule qui suivit l'enterrement des malheureux agents était considérable.

Rappelons, d'autre part, que les infortunés victimes du drame du 24 décembre 1908 étaient deux excellents serviteurs.

Ristori était inspecteur de police depuis le 4 août 1888. Homme droit et intègre, il avait su s'attirer l'estime de tous nos concitoyens. Il apportait dans son service une scrupuleuse exactitude et un souci constant de faire respecter l'ordre public.

Guglielmi était le doyen de notre corps de police. Il avait été nommé en qualité d'agent le 7 septembre 1885. Faisant preuve d'un grand esprit de modération dans l'accomplissement de sa tâche quotidienne, il savait se faire aimer et jouissait à Bastia d'une sympathique popularité ; il était généralement appelé : *Zio Guglio*.

Nous n'avons pas à rappeler ici les circonstances dans lesquelles le meurtrier, dont on avait un instant perdu la trace, fut retrouvé en Amérique.

Par le compte-rendu des débats que nous publions ci-après, nos lecteurs retrouveront la série des épisodes judiciaires de cette procédure, et se rendront compte des raisons qui ont déterminé la Cour de cassation à renvoyer devant la Cour d'assises de la Drôme l'examen de cette tragique et importante affaire.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 54 m. — Coucher, 5 h. 17 m.
Premier quart. le 5 — Pleine Lune le 13.
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Lucille.
Fête de Demain : TOUSSAINT.

Notre Jardin en Octobre

La cueillette des fruits doit se faire par un beau temps. On les met au fruitier, local sec, peu éclairé, conservant une température égale et assez basse, sur des portefruits à claire voie.

On prépare les trous de plantations pour le remplacement des arbres dans les lignes d'espaliers et contre espaliers.

On relève, après les gelées, les bulbes de dahlias, bégonias, caladiums, g'aïeuls, cannas à fleurs, etc., pour l'hivernage, en local sain. On rentre les chrysanthèmes sous abris vitrés, éclairés et aérés. On met en place les jacinthes, tulipes, safrans, renoncules, cariseas, en pleine terre, et les chrysanthèmes pour massifs. Pour obtenir de grandes fleurs, il faut enlever au fur et à mesure qu'ils se forment, tous les boutons axillaires sur chaque branche.

Les serres à orchidées ne seront plus ombragées ; si la température est trop basse on y allumera du feu le matin. Pour favoriser la floraison, on aère abondamment et on bassine deux fois par jour.

On sème, en pleine terre, les épinards et les mâches rondes et d'Italie ; sous châssis ou cloches, laitue crêpe, palatine, grosse de la Passion, romaine maraîchère. On repique en place l'oignon blanc et, sur côtières, la laitue de la Passion et les choux fleurs, qu'on abrite avec cloches, châssis ou paillassons lors de fortes gelées.

On repique en pépinière les choux d'Yorck et autres choux pommés. On pince les sommités des choux de Bruxelles, pour favoriser le développement des petites pommes.

On récolte les patates avant les gelées ou les fait ressuyer et on les rentre à l'abri du froid et de l'humidité.

A la fin du mois, on coupe les tiges d'asperges, on fume et ameublit le sol ; on nettoie les pieds d'artichauts et on laboure au trident pour faciliter le buttage. On continue le blanchiment des céleris, cardons, etc. et l'on met en place les coulants des fraisiers en vue de l'an prochain.

A l'approche des gelées, il est prudent de protéger avec des paillassons les dernières planches de haricots verts, chicorées et endives.

Enfin, on détruit les vieilles couches et l'on met en tas le fumier neuf.

Ferdinand RICHARD.

Cour d'Assises de la Drôme

L'Assassinat DE DEUX AGENTS DE POLICE A BASTIA

Audiences du jeudi 30 octobre

(De notre Correspondant particulier)

Valence, le 30 octobre.

Première Audience

Présidence de M. le conseiller Berjot

Avant l'Audience

Me Hyacinthe de Montera, dès son arrivée, s'était rendu à la prison pour voir Emmanuelli ; mercredi, il y est retourné avec M. l'avocat Chabanon, et l'entretien a duré plusieurs heures.

L'audience

L'audience s'ouvre à 9 heures, sous la présidence de M. Berjot, conseiller à la Cour d'appel de Grenoble, qui est assisté par MM. Blachier et Seguin, juges au tribunal civil de Valence.

M. Bastide, procureur de la République, occupe le fauteuil du ministère public.

Prennent place au banc de la défense, Me Chabanon, du barreau de Valence, et Me Hyacinthe de Montera, du barreau de Bastia.

Cette affaire a attiré dans la salle d'audience une foule de curieux, parmi lesquels plusieurs compatriotes habitant Valence et les environs.

Les témoins, les filles galantes en particulier, sont l'objet de la curiosité publique.

A l'arrivée d'Emmanuelli tous les regards se portent sur lui ; il est très affaissé, et tâche de se dissimuler le plus possible.

Toutes les places réservées sont occupées. On y remarque beaucoup de dames.

Après la formation du jury de jugement, M le greffier Bérenger donne lecture de l'acte d'accusation, qui est ainsi conçu :

Acte d'accusation

Le Procureur général expose ce qui suit :

Le vingt-trois décembre mil neuf cent huit, à Bastia, Emmanuelli Antoine, âgé de vingt ans, repris de justice dangereux, déjà condamné plusieurs fois pour coups, rébellion et outrages aux agents, rencontra vers onze heures et demie du soir, sur la terrasse du concert des Platanes, l'agent de police Guglielmi, de service dans cet établissement, lequel lui reprocha sa conduite et lui adressa quelques conseils, ajoutant même qu'il faisait le désespoir de son père gravement malade. Emmanuelli reçut fort mal cette admonestation toute paternelle et répliqua qu'il se moquait de tout le monde et même de son père, puis il entra dans la salle du concert en compagnie de son camarade Marcantoni François. Emmanuelli invitait bientôt Graziotti François Xavier à le suivre dans la cour et lui demandait sur un ton peu rassurant de lui prêter son revolver. Sur les indications à lui fournies par Graziotti, Emmanuelli rentrait dans l'établissement et allait tout droit à une chaise sur laquelle était placé le pardessus de Graziotti, puis, fouillant ce vêtement, il s'emparait d'un pistolet automatique, à balle blindée, système Baby Browning, qu'il mettait dans sa poche.

Quelques instants après minuit, au moment où l'inspecteur de police Ristori et l'agent Guglielmi, le concert étant terminé, s'apprêtaient à sortir, Emmanuelli s'approcha d'eux en s'écriant : « Les agents, vous êtes tous des salauds et des mange-m..... ». A ces mots, l'inspecteur Ristori quitta sa pèlerine et dit à Emmanuelli : « Vous ne répéterez pas ces paroles ». Assistât le prévenu, prenant son arme, fit feu sur l'inspecteur Ristori, qui sortit sur la terrasse, suivi de l'agent Guglielmi et d'Emmanuelli, lequel tira encore trois coups de feu, en visant successivement Ristori et Guglielmi. Ristori tomba foudroyé, frappé à la partie antérieure du thorax de deux projectiles, dont l'un avait perforé le cœur de part en

part et l'autre le fuit. Il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

L'agent Guglielmi frappé aussi mortellement put rentrer dans la salle du concert où il s'assit, mais il s'affaissait quelques instants après et ne donnait plus signe de vie. Il avait été atteint à la région thoracique par un projectile, qui avait traversé le poumon gauche et sectionné l'artère pulmonaire, occasionnant ainsi une violente hémorragie de cette artère.

Ce double forfait accompli, Emmanuelli a pris la fuite. Il n'est nouvelle depuis aux recherches de la justice.

Après la lecture de l'acte d'accusation, il est procédé à l'appel des témoins, dont vingt à charge, parmi lesquels des filles galantes, et quatre témoins à décharge.

Le président ordonne à l'huissier de service de faire placer les témoins dans la salle qui leur est affectée.

Aux Jurés

Avant de procéder à l'interrogatoire de l'accusé, le président invite les Jurés à repousser les sollicitations dont ils vont être l'objet, à ne pas se laisser impressionner par des articles de presse, et à examiner avec la plus scrupuleuse attention les charges qui pèsent sur l'accusé.

(En parlant de la formation du jury, nous avons oublié de mentionner que la défense aussi bien que le ministère public avaient épuisé leur droit de récusation.

Interrogatoire d'Emmanuelli

M le président Berjot procède à l'interrogatoire de l'accusé.

Emmanuelli, qui est très pâle et très abattu, parle sur un ton peu élevé.

C'est difficilement que l'on arrive à saisir les paroles qu'il prononce.

Après avoir fait connaître son identité, il raconte dans quelles circonstances il s'est trouvé, dans la soirée du 23 décembre 1908, au Concert des Platanes.

Emmanuelli déclare qu'il était amoureux fou de Marie l'Algérienne, à tel point qu'il avait décidé de l'épouser, malgré tout ce qu'on lui racontait sur la conduite de cette femme.

Il ajoute que ce soir-là, Ristori l'aurait insulté devant Marie l'Algérienne. Exaspéré par cette attitude, il interpella en termes très vifs l'inspecteur de police.

Celui-ci sortit aussitôt son revolver et fit feu.

L'accusé déclare qu'à ce moment-là voyant ses jours en danger, il riposta.

Emmanuelli soutient qu'il n'a pas tiré sur l'agent Guglielmi, et que si celui-ci a été tué, c'est qu'il a été atteint par une balle égarée.

L'interrogatoire de l'accusé se termine par le récit de sa fuite et de son arrestation.

AUDITION DES TÉMOINS

Le président commence l'audition des témoins.

M. le docteur Giorgi

M. le docteur Giorgi est le premier témoin entendu. Il donne quelques détails sur l'examen du corps de l'infortuné Ristori.

Aspect extérieur d'une rigidité cadavérique complète. Aucune trace de violences ou de lutte sur les différentes parties du corps. Hernie scrotale droite. On note la présence de deux plaies à la partie antérieure du thorax. 1. Sur les bords antérieurs et externe du grand pectoral gauche, plaie arrondie de quatre millimètres de diamètre, 4 bords renversés en dehors, de coloration noirâtre. 2. En avant de la région hépathique, entre la huitième et la neuvième côte, à quatre centimètres à droite de la ligne médiane antérieure, on trouve une deuxième plaie présentant les mêmes caractères extérieurs que la précédente.

Les deux plaies que nous venons de décrire ont été produites par un projectile de petit calibre. Le projectile a traversé le grand pectoral et a pénétré à l'intérieur du thorax à travers le troisième espace intercostal gauche, la balle a perforé le lobe inférieur du poumon gauche et traversé le cœur de part en part, suivant une direction oblique d'avant en arrière, de gauche à droite et un peu de haut en bas.

La cavité pleurale est entièrement remplie de sang liquide et de caillots.

Au milieu de ces caillots, nous avons trouvé une balle du calibre 6 mm 35, provenant d'un pistolet automatique Bailly Browning (projectile remis au Juge d'instruction).

Le projectile qui a déterminé la plaie numéro 2 a pénétré entre la huitième et la neuvième côte du côté droit, a perforé le lobe postérieur du foie, et a dû aller se loger dans la région de la fosse iliaque interne. Ce projectile a suivi une direction oblique d'avant en arrière et de haut en bas. Malgré de longues et minutieuses recherches, il a été impossible de retrouver ce projectile.

L'estomac contient une certaine quantité de matières alimentaires incomplètement digérées, au milieu desquelles on distingue facilement des lentilles intactes et des débris de pommes de terre et de substances herbacées.

Ristori a succombé : 1° à une plaie produite par une arme à feu, qui a pénétré dans la cage thoracique et est restée à l'intérieur du corps. 2. La coup a été tiré d'avant en arrière et probablement un peu de haut en bas. 3. L'hémorragie interne a amené la mort en dix minutes environ. 4. Il n'y avait sur son corps aucune trace de lutte ni de violences.

Le corps était déjà froid à mon arrivée, un quart d'heure après qu'il a été blessé. 2. En avant des bords sternal et antérieur du muscle pectoral gauche, à cinq centimètres du creux de l'aisselle, on trouve une plaie circulaire à bords renversés en dehors. C'est la porte d'entrée d'un projectile. 3. En avant du foie, à quatre centimètres du bord droit du sternum entre la huitième et la neuvième côte, on voit une plaie circulaire, c'est une nouvelle porte d'entrée d'un projectile par arme à feu.

Ristori présentait deux plaies par arme à feu. Les balles ont pénétré dans la cage thoracique et ne sont pas sorties. La mort a été très rapide. Les lésions internes ont dû déterminer une forte hémorragie. Les coups ont été tirés d'avant en arrière. On ne trouve sur son corps aucune trace de lutte ni de violences.

M. le docteur Zuccarelli passe ensuite à l'examen du corps de l'inspecteur Ristori :

Sur interpellation de Me de Montera, le docteur Zuccarelli dit qu'Emmanuelli est un irritable et un impulsif, mais qu'il est bien responsable de double crime qu'il a commis.

La défense dépose le revolver dont s'est servi Emmanuelli.

M. le président ordonne que cette arme sera jointe aux autres pièces à conviction.

L'audience est levée à midi, et renvoyée à cette après midi.

Deuxième Audience

L'audience est reprise à 14 heures.

Audition des Témoins

M. le président continue l'audition des témoins.

Agostini Marie

Emmanuelli est venu dans mon établissement le 23 décembre, à deux reprises différentes, entre 9 et 10 heures, en compagnie de divers individus parmi lesquels des gens que je ne connaissais pas. A un moment donné Emmanuelli m'a fait demander par l'agent Guglielmi, une cigarette que je lui ai fait donner. Ils sont sortis peu après au dessus. A 11 heures et demie l'agent Guglielmi est rentré avec M. Ristori. J'ai entendu qu'il lui faisait part d'une discussion qu'il venait d'avoir dans la rue avec Emmanuelli. Guglielmi disait entre autres choses qu'il avait reproché sa conduite à ce dernier qui lui aurait dit : « Je me fiche de mon père » Guglielmi aurait fait remarquer à Emmanuelli qu'il faisait beaucoup de mal à son père gravement malade, par son inconduite.

Les deux agents se sont assis à la table qui se trouvait près de la porte à droite en entrant. Emmanuelli est rentré peu après avec Marcantoni. Tous deux se sont assis en face du comptoir.

Graziotti était déjà attablé à un guéridon qui se trouve près d'une table adossée à la colonne où étaient assis Roth et Santelli, arrivés quelques minutes avant. A un moment donné Emmanuelli est sorti dans la cour suivi de Graziotti. Je crois même qu'il y avait avec eux Santelli et Marcantoni, mais ne puis, pour ceux ci, être précise comme pour Graziotti. Celui-ci, quand il est sorti avec Emmanuelli, n'avait pas de pardessus. Ils ne sont restés que quelques secondes dans la cour. J'ai remarqué qu'en rentrant Emmanuelli avait changé de physionomie. Dix minutes à un quart d'heure après les agents se sont levés pour partir. Emmanuelli s'est levé aussitôt disant : « Les agents, vous êtes des salistes, des mangeurs..., » et d'autres mots dont je ne me souviens pas, et j'ai compris qu'il leur reprochait de lui avoir donné tort dans une discussion qu'il avait eu quelques jours avant avec un nommé Amadei dit Mochito.

Ristori qui allait sortir et qui était sur la gauche de la porte en sortant pendant que Guglielmi était à droite, se débarrassa de sa pèlerine et fit quelques pas vers la droite en lui disant : « Vous ne la répéterez pas ! » Emmanuelli sortant son revolver répliqua : « Et pois, qu'est ce que vous voulez vous ? Et il fit feu sur Ristori qui baissa la tête et sortit sur la terrasse suivi par Guglielmi et Emmanuelli qui continuait à tirer dans leur direction. J'ai entendu de 4 à 6 coups de feu, je ne puis préciser. Mon père et M. Pietri ont alors transporté Ristori, qui est mort quelques minutes après, dans l'établissement.

L'agent Guglielmi était rentré tout seul avant Ristori, qu'on transportait quelques secondes après.

Il s'était assis près d'une table à côté de la porte, il n'avait pas l'air blessé, et ce n'est que quelques minutes plus tard qu'il s'affaissait pendant que Mme Fernande de Villaine, artiste lyrique, s'empressait de le soigner. Les deux agents sont morts pendant qu'on les transportait à l'Hôpital.

Emmanuli n'était pas pris de boisson, car quand il est ivre, il est extrêmement bruyant, et ce soir là, il était très calme.

Je ne le revois plus depuis quelques jours dans mon établissement, à cause de son attitude envers les agents et les artistes.

Il a même tiré, une fois, dans la cuisine, un coup de revolver sur Marie Salot, qui lui refusait ses faveurs.

Une autre fois elle était attablée avec divers consommateurs, il voulut lancer une carafe sur la tête de l'agent de service, qui était intervenu, et dont je ne me rappelle plus le nom.

Le témoin déclare en terminant qu'Emmanuelli était fou d'amour pour Marie l'Algérienne, et qu'il était follement jaloux. Il menaçait qui approchait cette femme.

Roth Justin

J'ai vu, dit-il, l'impression qu'il allait se passer quelque chose de grave, à l'air bizarre avec lequel Emmanuelli a dit à Graziotti de venir lui parler dans la cour.

Nous sommes sortis presque aussitôt après Santelli et moi, et au moment de pénétrer dans le café des Gourmets, nous avons entendu des coups de feu. J'ai eu tout de suite le pressentiment que c'était Emmanuelli qui venait de faire un mauvais coup. Il ne s'était pas passé dix minutes entre le moment où Emmanuelli est allé avec Graziotti dans la cour et celui où les coups de feu ont été tirés.

On m'a dit qu'Emmanuelli en voulait à la police et en particulier à Guglielmi depuis certaine histoire qu'il avait eue avec un nommé Amadei.

Emmanuelli, quand je l'ai vu sortir, ne paraissait pas ivre, ni même trop surexcité, car je l'aurais remarqué.

Tristani Clément

Rapporte des faits à peu près identiques. J'ai vu, dit il, Emmanuelli s'asseoir sur la chaise où était un parisien, et en sortir un revolver qu'il a mis dans sa poche; cela s'est passé sitôt qu'il est revenu de la cour, où il avait appelé Graziotti.

Ottavi Philippe-Antoine brigadier de police

Huit jours avant le crime, je me trouvais devant le Concert des Platanes, où étaient de service les agents Guglielmi et Torre, ainsi que le brigadier Gindice.

Vers 10 heures du soir, j'entendis une altercation à l'intérieur du café concert où étaient déjà entrés Guglielmi et Gindice. J'ai engagé Torre à y pénétrer à son tour, et je l'y ai suivi, quoique en congé de maladie.

J'ai remarqué un rassemblement autour d'Emmanuelli, et parmi les plus bruyants se trouvait Amadei dit Mochito, que je fis sortir du café. M'adressant alors à Emmanuelli, je lui demandai la cause de ce tapage, et celui-ci me dit que Amadei, qui ne lui adressait plus la parole depuis deux ans, avait voulu lier conversation avec lui.

L'affaire n'eut pas d'autres suites. Je n'ai pas vu Emmanuelli faire le geste de sortir une arme, et Amadei ne m'a pas dit avoir été menacé d'une arme. L'agent Guglielmi n'a pas eu à intervenir au cours de la discussion.

Plus tard, un jour, Marie Agostini, la tenancière du café des Platanes, m'a dit : « Vous l'avez échappée belle, un jour si je ne m'étais placée devant, Emmanuelli tirait sur vous. » Quoique la tenancière ait voulu nier le propos, elle a dû en convenir dans la confrontation.

Pierrini Victor

Confirme la précédente déposition, et maintient que les agents sortaient à reculons du concert.

Pietri Pierre

J'étais allé vers 11 heures et demie, comme presque tous les soirs, encaisser de l'argent chez Marie Agostini, à valoir sur la bière. J'ai vu les agents près de la porte. A minuit, je me disposais à partir, et avais déjà le pied sur la seconde marche de la porte, lorsque j'entends Ristori qui disait «Répétez-vous ce que vous venez de dire?» Je me retourne et vis l'inspecteur Ristori qui s'était déjà rapidement replacé et allait vers Emmanuelli qui l'attendait à 2 ou 3 mètres, les deux mains dans les poches son pantalon. Je vis qu'il faisait le mouvement de sortir une arme, et je me mis à l'abri derrière la porte d'entrée. J'entendis aussitôt deux ou trois coups, et je vis Ristori qui sortait à reculons, en criant : Oh ! Oh ! Oh ! et qui fit quelques pas dans la direction du boulevard.

J'allais me précipiter à son secours, quand j'entendis trois coups qui venaient du côté du Café de l'Univers.

A ce moment, Ristori qui tournait le dos à l'endroit d'où partaient les coups, s'est retourné et, sortant un revolver, a fait feu deux fois dans la direction de la rue Saint-François. J'ai vu Emmanuelli s'enfuir du côté de l'hôpital.

Je n'ai pas vu Guglielmi sur la terrasse. D'après moi, les deux agents ont été tués par les coups tirés à l'intérieur du concert. Ristori n'a sorti son revolver que sur la terrasse. Aucun des deux agents n'avait d'arme entre les mains.

Hennequin, Commissaire Central

M. Hennequin, ancien commissaire central à Bastia, fait l'éloge des infortunées victimes. L'inspecteur de police Ristori et l'agent Guglielmi étaient d'excellents serviteurs.

Quant à Emmanuelli, c'est un très mauvais sujet.

Incident

M. le Procureur de la République demande à M. Hennequin si le Jury Corse se serait laissé intriguer ou corrompre.

M. Hennequin de répondre :

« Intriguer, oui, mais corrompre, non. »

— Je défie, s'écrie Me de Montera, que le témoin cite un exemple d'un juré ayant vendu sa conscience.

Ristori Fils

Le fils de l'infortuné inspecteur de police réclame justice.

Nicolini Etienne

dit qu'Emmanuelli était en état d'ivresse le soir du crime.

L'audience est ensuite levée et renvoyée en continuation à demain matin, à 9 heures.

Hier soir, Me Chabanon a donné un grand dîner en l'honneur de M. Hyacinthe de Montera ; à ce dîner assistait, M. le Bâtonnier de Valence, M. l'avocat Ettori, beau-frère de M. Montera, plusieurs personnalités du monde judiciaire et quelques amis personnels de Me Chabanon.

FEMINA-CINÉMA
4, rue Salvator Viale
(Ancienne Poste)

Ce soir, à 7 heures, une séance d'une heure sera donnée exceptionnellement pour les élèves du Lycée. Au programme :

Le Pont sur l'abîme, drame émouvant en deux parties.

A 8 h. 1/2. GRANDE SOIRÉE DE GALA.

1. *Actualités mondiales*, n° 40. La Mode à Paris. Comme au temps du Grand Roi. Promenade à Trianon.
2. *Enfin seul*, comédie.
3. *La prise électrique*, scène burlesque.
4. *Le Pont sur l'abîme*, drame moderne en deux parties, interprété par Madame Suzanne Grandais et M. Navarre.
5. *Le Livre de Poésie*, comédie sentimentale.

Onzième début au théâtre, pièce amusante.

Prix des places : Première, 1 franc, Seconde, 0,40.

Location à partir de 3 heures à *Femina Cinema*.

Domain à l'occasion de la Toussaint une Grande Matinée sera donnée avec

Le Baiser Rouge

Grand succès d'actualité.

ETAT-CIVIL

Naissances

Martinelli Charles Pascal-Antoine. — Gindicelli Jérômine. — Bringa Hubert.

Décès

Ollomani Vincent, marin de l'« Estel, » 22 ans.

Filu Nevaline, mariée, 23 ans.

PIPPERMINT GET
Liqueur de Sport et de Soirée

BRILLANT MARIAGE

Hier matin, à onze heures, en l'église Saint Jean-Baptiste, a été célébré le mariage de Mademoiselle Antonia Chevalier, fille du très regretté colonel Chevalier, Chef d'état-major du 15e corps d'armée, officier de la Légion d'honneur, et de Madame née Gualtella, avec le Docteur Rossignot, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'hôpital militaire de Bastia, chevalier de la Légion d'honneur.

Cette union, née d'une réciproque sympathie, a été entourée, au cours de la cérémonie d'hier, des vœux unanimes de bonheur que parents et amis ont tenu à apporter aux nouveaux mariés. Jeune fille accomplie, dont la grâce et le charme font d'elle l'une de nos plus délicieuses Bastiaises, Mlle Antonia Chevalier a toujours su allier au plus pur amour filial, un dévouement sans bornes à toutes les œuvres humanitaires. Elle a été l'une des organisatrices de la Croix-Rouge de notre ville, où elle n'a cessé de faire l'admiration de tous ceux qui l'ont vue à l'œuvre. A cette inépuisable bonté — dont bien des malheureux ont maintes fois profité, — Mlle Chevalier unit les plus belles qualités d'un esprit cultivé, épris des plus nobles aspirations.

Le docteur Rossignot est sûr de trouver en elle l'épouse affectueuse et dévouée, en même temps que l'amie capable de s'intéresser à ses travaux scientifiques. Ayant acquis droit de cité parmi nous, le très distingué médecin-chef de notre hôpital militaire vient, par son mariage, de resserrer les liens qui l'unissent à notre ville, où il compte déjà les plus sincères sympathies et où l'on se plaît à reconnaître la haute compétence qu'il apporte dans l'accomplissement de son importante mission.

Aussi, une foule des plus choisies se pressait-elle hier, sous les vastes voutes de notre église paroissiale, afin de témoigner sa respectueuse sympathie aux nouveaux époux.

A onze heures trente, pendant que les grandes orgues, savamment dirigées par M. Reginensi, faisaient entendre leur voix puissante, le cortège nuptial faisait son entrée dans l'ordre suivant :

M. Vigan et Mlle Chevalier, crêpe de chine et points d'Angleterre.

Docteur Rossignot et Mme Chambon, fourreau de satin souple, vieux rose, recouvert de mousseline de soie brodée.

M. Laurent Chambon et Mme Chevalier, satin noir Chantilly.

M. le conseiller Aubert et Mme Ghiglermini, satin souple, parure et dentelles Malines.

M. Fr. Ghiglermini et Mme Aubert, velours souple bleu et tunique mousseline de soie.

M. E. Casanova et Mme Trabaud, mousseline de soie nuitre pailletée et hermine.

M. A. Rameli et Mme Morand, crêpe de Chine gris argent et Bruxelles.

M. le Commandant Morand et Mme Auguste Rameli, satin souple mauve et tunique Bruxelles.

M. E. Santelli et Mme Petri-Casanova, charmeuse vieux rose et mousseline de soie.

M. Pierre Angeli et Mme Mancini, charmeuse vieil or et voile de soie.

M. le conseiller Mancini et Mme Pierre Angeli, tunique crêpe de Chine, broché vieux rose.

M. Petri Casano et Mme Berthor, satin souple vieux rose et dentelles.

M. Berthon et Mme Santelli, Chantilly sur blanc satiné.

M. Jean-Baptiste Ollagnier et Mme Poli, satin noir et Valenciennes.

M. le Commandant Poli et Mlle E. Casanova, crêpe de Chine et skunks.

M. Pomenti et Mlle Pomevers, blanc pastel et dentelles.

Ch M. Piazza-Alessandrini et Mlle C. Sorbili, dentelle Malines sur transparent bleu pale.

Docteur Cauchois et Mlle Monnier, crêpe de Chine rose pale et mousseline pointée.

Docteur Monnier et Mlle Clairette Trabaud, taille de soie blanc sur transparent rose pale.

La mariée a été conduite à l'autel par son cousin, M Vigan.

Ses témoins étaient : M. François Ghigliermini, ancien juge consulaire, administrateur de la Banque de France, son cousin, et M. Aubert, conseiller à la Cour d'appel de Bastia.

Ceux de l'époux : M. Laurent Chambon, directeur de la Société marseillaise de remorquage, son beau-frère, et M le Commandant Morand, chef d'état major du gouvernement de la Corse.

C'est M. l'abbé Bonaccorsi qui a béni le mariage, après avoir adressé aux nouveaux mariés une touchante allocution aussi impeccable par la forme que par les belles et saintes idées qu'il a su exprimer.

Sa Sainteté Pie X avait envoyé aux époux Sa Bénédiction Apostolique.

Pendant la messe, un chœur de jeunes filles a interprété, avec un art exquis, *l'Invocation* de Masseuet, et l'*Ave Maria* de Mozart.

M. Giannarelli a joué la *Prière de Bazzini*, solo de violon, remarquablement exécuté.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les mariés ont reçu à la sacristie les félicitations et les vœux de bonheur de leurs nombreux parents et amis, parmi lesquels on remarquait la plupart des Officiers de la garnison.

A midi, un grand déjeûner réunissait dans les salons de Madame Chevalier les invités de ce brillant mariage.

Les honneurs ont été faits avec la plus affable distinction par Mesdames Chevalier et Chambon.

Le menu, signé Lingénieur, était ainsi composé :

Timbales Mignonnettes à la purée de perdreaux
Filet de Bar à la Chambord
Médaillons de Filet au fumet de Truffes
Aspic de foie gras au Xérès
Dindonneaux Rôtis Broche
Cèpes Nouveaux à la Bordelaise
Bombe Néluska
Desserts

Au champagne, M. le Conseiller Aubert, ami intime de la famille Chevalier, s'est fait l'interprète de tous les convives, en improvisant une charmante allocution dont nous regrettons de ne pouvoir reproduire que ces quelques passages.

« Rassurez-vous, docteur, je ne lirai pas un discours. Vous ne m'écouteriez pas.

« Il vaut mieux que vous écoutiez votre cœur. Il vous dira le plus doux, le plus enchanteur des poèmes, puisque ce poème reflète son inspiratrice.

« Ce matin, à l'église, j'ai éprouvé, Madame, une ravissante surprise. J'ai été remué, je l'avoue, par ces jeunes voix sauves qui, elles aussi, bénissaient votre mariage.

« C'était là encore un témoignage de sympathie que vous avez su toujours faire éclore autour de vous.

« A ces ardentes sympathies, vous joignez aujourd'hui l'affection grave, la tendresse sans bornes de votre mari.

« Vous méritiez d'être heureuse, vous le serez.

« Au bonheur des nouveaux mariés ! »

En renouvelant aux nouveaux mariés nos bien affectueuses félicitations, nous les prions d'agréer l'expression de nos vœux de bonheur les plus sincères.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

MOUVEMENT-JUDICIAIRE

Paris, 30 octobre.

M. Pietrucci, juge suppléant rétribué près le tribunal de 1re instance d'Ajaccio, est nommé sur sa demande au tribunal d'Ajaccio.

Nouvelles Maritimes

Le Littoral Algéro-Tunisien

Paris, 30 octobre.

Le *Journal Officiel* publiera demain les décrets organisant le littoral Algéro-tunisien en un arrondissement maritime, dont Bizerte sera le port chef-lieu.

M. POINCARÉ et la Fédération Radical-Socialiste de la Seine

Paris, 30 octobre.

La Fédération radicale-socialiste de la Seine vient de voter un ordre du jour, dans lequel elle exprime toute sa confiance dans le loyalisme de M Poincaré, et déclare que la personnalité du Président de la République reste en dehors et au-dessus des partis politiques.

AU MAROC

VIOLENTE TEMPÊTE

QUATRE VAPEURS jetés à la côte

Nombreux morts et blessés

Tanger, 30 octobre.

Une tempête, d'une violence inouïe, s'est abattue sur les côtes marocaines, et continue à faire des ravages considérables.

Quatre vapeurs ont été jetés à la côte. Tous les quatre sont de nationalité différente.

Le *Mivalonghi*, portant le pavillon grec, et le *Martini*, de nationalité allemande, sont considérés comme perdus.

Le *Dyris*, portant le pavillon espagnol, et le *Caravelle*, battant pavillon français, sont en perdition sur les brisants.

On annonce que de nombreux marins et passagers ont été enlevés par les vagues qui atteignent une hauteur prodigieuse.

D'autres ont été engloutis dans les flots en même temps que leurs bateaux ou embarcations.

Le chiffre des blessés serait encore assez élevé.

A cause de l'état de la mer, toute tentative de sauvetage est impossible.

ÉCHOUEMENT DU « MAURITANIA »

Marseille, 30 octobre

Un télégramme parvenu dans la soirée, annonce que le vapeur *Mauritania*, qui était parti d'Oran, s'est échoué non loin de Rabat.

Nouvelles Militaires

Conseil Supérieur de la Guerre

Paris, 30 octobre.

Le *Journal Officiel* publiera demain les nominations suivantes :

Le général de division Ruffey, commandant le 13e corps d'armée, est nommé membre du Conseil supérieur de la Guerre, en remplacement du général Menestrel, atteint par la limite d'âge.

Le général de Cuières de Castelnau, 1er sous-chef d'état-major de l'armée, est nommé membre du Conseil supérieur de la Guerre, en remplacement du général Pau, atteint par la limite d'âge.

Etat-major général

Sont promus au grade de *général de division* :

MM. les généraux de brigade :

Pambet, commandant par intérim, la 22e division d'infanterie.

Bourdériat, commandant par intérim, une division de cavalerie.

Delétoille, commandant la 11e brigade d'infanterie.

Sont promus au grade de *général de brigade* :

MM. les colonels :

Dupuis, breveté, commandant le 112e rég. d'infanterie.

Vaimbois, breveté hors cadre, service d'état-major.

Cordonnier, breveté, commandant le 119e rég. d'infanterie.

Anselin, breveté hors cadre, commandant l'Ecole d'application de cavalerie.

Mutations

Le général de division Bolin est nommé sous-chef d'état-major de l'armée.

Le général de division Galopin est nommé gouverneur de Nice.

Le général de division Thévenet aura rang de commandant de corps d'armée.

Le général Taverna est nommé au commandement du 16e corps d'armée.

Le général de division Alix est nommé au commandement du 13e corps.

Le général de division Sarrail est nommé au commandement du 8e corps.

Le général de division Franchet d'Esperey est nommé au commandement du 1er corps d'armée, en remplacement du général Cremer, placé en disponibilité sur sa demande.

LE DIRECTEUR DE L'OPÉRA

Paris, 30 octobre.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a fait signer par le Président de la République le décret nommant M. Jacques Rouche, directeur de l'Opéra, pour sept ans.

Le nouveau Directeur de la première scène de France prendra M. Camille Chevillard, comme chef des études musicales.

BOURSE DE PARIS

	29 oct. —	30 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien .	87.50 -	87 40
— de 3 0/0 amortis. .	92.00 -	92 20

ex coupon.

Remerciements

Les familles Luzzi, Vita, Gattino, Falco et Napoléoni remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, à l'occasion du décès de leur regretté frère, oncle et allié

M. EMILE LUZZI

AVIS DE DÉCÈS

M. Louis Filin, pâtissier ; Mlle Catherine Filin ; M. Angelo Filin ; M. et Mme Monti Jean et leurs enfants ; M. et Mme Bonachon Auguste, née Monti ; M. Joseph Filin, employé des douanes en retraite ; Mlle Flavie Filin ; Mlle Léontine Filin ; M. Antoine Filin, pâtissier ; Mlle Charlotte Filin ; M. Edmond Filin ; Mme et M. Casanelli, officier de port, à Marseille ; Mme et M. Manivet, mécanicien au chef aux Messageries Maritimes ; M. et Mme Louis Maggiotti et leurs enfants ; M. et Mme Sauveur Maggiotti et leurs enfants ; M. Vincent Maggiotti et sa fille ; Mme veuve Maggiotti et ses enfants ; M. Joseph Maggiotti et sa fille ; M. et Mme Jean Ciergueroo et leur fils ; M. et Mme Joseph Ciergueroo, née Maggiotti ; M. J.-B Leca, mécanicien principal de la marine en retraite ;

Les familles Piaggi de Marseille, Piaggi de Bastia, Mori, Julien Lota, Spadari de Borgo, Pierretta Pasqualini, Agostini Vincent, Taddei, Clément, Marini Antoine, Righetti Antoine, Hugo de Marseille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME NATALINE FILIN
Née MONTI

leur épouse, mère, sœur, belle-fille, nièce et cousine, décédée à l'âge de 33 ans, munie des sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 31 octobre, à 1 heure de relevée.

On se réunira à l'Hospice civil de Bastia.

La présent avis tient lieu de lettre de faire part.

(BORGIGLIA)

Mme et M. Jean Baptiste Banghala, instituteur, et son fils ;

Les familles Banghala, Baldassari, Lorenzi, Dolucca, Sarcantoni, Lantieri, Mattei, Antommattei, Vincentelli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE ANNONCIADE BANGHALA

leur fille, sœur, nièce, tante, cousine et alliée, décédée à Morsiglia, le 29 courant, à l'âge de dix sept ans.

A LA SAMARITAINE
6, Bd du Palais, Bastia
PRIX FIXE

Prochainement les magasins seront transférés dans leurs nouveaux locaux 31, Bd Paoli, et 4, rue Miot,

A cette occasion, la Maison s'impose d'énormes sacrifices en faisant sur les prix, déjà très réduits, un rabais de 15 0/0 sur tout achat.

Grands arrivages de nouveautés pour la *Saison Automne-Hiver*. Assortiments complets dans tous les rayons.

INSTANTANÉ GRANULÉ
de la
Chocolaterie d'Annecy
10 cent. l'étui

Maison L. N. MATTEI
BASTIA-CORSE

AMARO MATTEI



VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison **L.-N. MATTEI & Cie** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 282 SAMEDI 1er NOVEMBRE 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues [illegible] aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réclames, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

L'AFFAIRE EMMANUELLI

LE VERDICT

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h 54 m. — Coucher, 5 h. 15 m.
Premier quart, le 5 — Pleine Lune le 13.
Fête d'Aujourd'hui : TOUSSAINT.
Fête de Demain : N. D. des Suffrages.

31 OCTOBRE

AU Campo Santo

L'allée au bord du golfe où dorment les villas
Enclosos de mystère, emmêlées de lilas...
EMMA DE BRIDEL.

Je voudrais me mêler, aujourd'hui, à la foule pèlerine qui, tous les ans, le jour des Morts, fait de la route des Sanguinaires à Ajaccio, comme un ruban grouillant de fourmis affairées.

Connaissez-vous sur les rives du golfe, au-delà de la chapelle des Grecs, le boulevard où s'alignent, proprettes et blanches, les villas mortuaires, et où les arômes des sauvages côteaux se marient à l'odeur des algues marines.

Les Ajacciens, continuant la tradition Romaine, ont voulu que leurs morts aient devant eux la riante image d'un paysage aimé entre tous.

Des jardins encadrent les terrasses. Les aloès dardent leurs aiguillons, les palmiers inclinent leurs éventails, les orangers et les citronniers balancent leurs fruits de pourpre et d'or.

Cette végétation exotique et les coupoles bleues donnent l'illusion d'une ville de Syrie endormie. On s'attend à chaque coude du chemin, à voir paraître sur le perron d'un de ces silencieux palais une sultane se préparant à descendre vers la plage pour y écurer ses voiles de lin.

Sous ce ciel toujours clair, devant la mer d'un bleu soyeux, au pied des monts parfumés, le voisinage des morts n'a rien d'effrayant. Le soleil accroche des lueurs chatoyantes aux perles des couronnes et s'attarde aux ailes de ces deux pigeons de marbre penchés sur un bassin rond. Les oiseaux, sans respect pour le saint lieu, jettent des fusées de son d'une douceur ineffable.

Aussi, par les tièdes après-midi d'hiver, les frileuses Ajacciennes, venues en promenade jusqu'au mur crépi d'ocre du *Campo-Santo*, n'oublient pas les tombes que cache un rideau de graves cyprès.

J'ai toujours aimé cette côte semée de bouquets et de croix penchées. Un coin surtout est depuis longtemps ma halte préférée après les longues marches au soleil : c'est la baie du *Canicois*, au fond de laquelle coule une minuscule fontaine.

Le site est charmant dans sa solitude, rempli seulement du bruit des feuilles des platanes et du clapotis des vaguelettes. Ah ! les bonnes heures que j'ai dérobées là aux soucis de la vie !

La mer, fatiguée de livrer au large son azur à l'entière caresse du regard, entre se reposer à l'abri des roches, et elle se revêt de teintes changeantes, depuis le vert clair jusqu'au bleu indigo. La pêche finie, des barques viennent se réfugier dans l'anse à recoins d'ombre, les voiles boisées en douceur, et jusqu'au déclin du jour, elles dorment, tandis que le flot répète sa cantilène.

J'ai accompagné souvent vers cet accueillant *virgo*, si près du pays où vivent les aimés, à deux pas des tertres fleuris où reposent les ancêtres, *Zia Perta*, un vieux marinier qui tout en fumant son éternelle pipe, me racontait des légendes, toujours les mêmes, où il est parlé de belles trépassées couchées dans les alcoves marines, tapissées de nacres et de corail.

Parfois, quand, la nuit venue, à la proue de notre barque, le faual dansait comme un feu follet, et que nous nous éloignions lentement, je regardais les pierres sépulcrales, penchées les unes sur les autres comme des fantômes blancs se parlant à l'oreille.

Je me demandais alors s'il est vrai qu'après le dernier sourire de la vie, on part pour un monde meilleur où se renouvellent les baisers échangés ici-bas et où nous retrouverons tous ceux qui se réclament de nos souvenirs. Et dans mon esprit inquiet, tourmenté de doute, se puisait, plus angoissant, le point d'interrogation du grand mystère.

Louis DE FRANGINE.

NOTE DU JOUR

Il y a trois semaines, dans un salon, j'ai failli me faire mettre à la porte par une maîtresse de maison dont je ne vous dirai pas le nom.

A brûle-pourpoint, alors qu'on venait de parler longuement de chorégraphie, j'ai posé la question suivante à une jeune fille qui venait de défunder, avec beaucoup d'esprit, le tango, contre plusieurs personnes des deux sexes qui en sont encore à l'antique valse et au quadrille des Lanciers.

— *Pardon ! Mademoiselle, avez-vous l'estomac descendu ?*

Madame.... (j'allais la nommer) me foudroya du regard, et je vis que ma question, en apparence saugrenue, avait estomaqué tout l'entourage, je bredouillai alors l'explication suivante...

« Je pensais, Mesdames et Messieurs, que vous étiez au courant, que... que vous connaissiez les affets du tango, cette danse à la mode, que Richepin a vantée aux Académiciens, que vous aviez lu comme moi la maladie qu'elle occasionne et qui est aussi à la mode, tout comme les médicaments nouveaux qu'il faut s'empresser d'absorber pendant qu'ils guérissent. Mais j'oubliais, que vous n'êtes pas obligés de tout lire ainsi que nous journalistes, forçats de la lecture quotidienne [illegible] la belle humeur d'Antoinette, la finesse de Mathilde et la bonté d'Hélène et les grandes manières de la marquise de la Ménerge.

Maintenant, on leur écrivait pour leur demander, en termes très vagues, si elles pensaient s'absenter ?.. et de quel côté elles iraient ?.. Et, « si elles se trouvaient dans la région », on comptait sur leur visite... Mais elles n'avaient pas une seule invitation précise. La mère du prince de Saint-André, chez qui on leur faisait toujours si joliment fête, avait écrit qu'elle passerait la plus grande partie de son été en Ecosse. La comtesse de Varé annonçait de belles luttes où il célébrait la solidarité féminine, les œuvres qui soutiennent les jeunes filles à Paris, surtout les jeunes filles du monde ; et il usurait de toute son influence pour que, soit par l'« Aiguille », soit par les ventes discrètes de l' « Amitié », ces demoiselles n'eussent pas trop à souffrir de l'adversité... Il était fort désolé de voyager cette année : il passerait à peine une quinzaine dans son château de Loiret, à l'ouverture de la chasse... s'il en pouvait, par suite, y recevoir ces dames, comme c'eût été son plus cher désir... »

— Pourquoi nous inviterait-on ? disait Hélène sans trop d'une lueur : on serait bien que nous refuserions...

— On pouvait toujours nous inviter, ma petite ! n'écrirait la marquise de la Ménerge, qui n'irritait presque autant que Mathilde.

— Puisque nous ne saurons allées nulle part, grand'mère, répliquait Hélène.

On le supposait bien.... On aurait donc pu nous laisser la satisfaction de refuser !

Bientôt, Mathilde ne faisait plus de remarques : elle se dessâchait un peu plus, voilà tout, et attendait l'hiver, où son monde, ses relati..ns rentrant à Paris, elle retirerait bien son épingle du jeu, en conservant cette dignité de jeune fille du monde, qu'Hélène semblait prendre à tâche de leur faire abdiquer.... Antoinette s'ennuyait, simplement, et était très vexée de ce que, dans leur nouvelle installation, elles auraient la même chambre et le même cabinet de toilette : non pas que cela la gênât, personnellement, mais parce que Mathilde, personne pointilleuse, lui reprocherait sans cesse son désordre, ses vêtements jetés de tous côtés, sa blouse sur une chaise... son peigne sur la cheminée. Mais ce quartier de Passy était très riant.... Il y avait de très belles habitations ; on y rencontrait beaucoup de jeu monde.... des messieurs les avaient déjà dévisagées, quand elles s'y rendaient pour commencer leur installation.... Et la Baie était tout près, où elles se promèneraient très souvent... pour promener grand'mère.

***

Depuis le départ d'Alice Leblanc, ces demoiselles avaient à peine pénétré dans la pièce où elle travaillait, comme s'il y avait eu quelque maladie entre ces quatre murs. Seule, Hélène, quand cela était nécessaire, se glissait dans la lingerie. Mais il fallait bien que ses sœurs vinssent l'aller, lorsqu'elle en prépara le déménagement.

Or, ce matin, comme elle faisait l'inventaire de leurs petites lavalières, et vérifiait le contenu de chaque carton, elle sentit, dans une boîte de soutache noire, achetée par Alice, un corps un peu dur, enveloppé dans de papier blanc.

— Ah ! mon Dieu ! fit-elle en pâlissant.

Elle avait la sensation, tout de suite, que ce pouvait être ce perle !.. Mathilde était entrée auprès d'elle... devinait, à la joyeuse impression du regard de sa sœur, et murmurait :

— Tu bagues ?..

— Tu vois, ma chère, comme nous avons eu tort d'accuser cette pauvre petite !...

La joie d'Hélène était presque aussi grande de se délivrer de ce soupçon, que d'avoir retrouvé son joyau. Etait bien ce perle, en effet, qui se trouvait enroulée dans le morceau de papier blanc.

— Tu parles... si j'aime mieux cela, moi aussi ! Et Mathilde, quelque d'un tou un peu pâlot : n'est ta perle... oui...

Elle allait l'examiner à la grande lumière de la fe être. Mais elle éclatait immédiatement de rire.

Tu parle !.. ta perle !.. Parce que tu retrouves ta perle, cela signifie-t-il qu'on ne te l'avait pas volée ?.. Et la bague, s'il te plaît ?.. est elle revenue aussi ?..

Dans sa première joie, Hélène n'avait vu que cela : sa perle... le dernier souvenir de son père.... Mais il fallait se demander comment la pierre précieuse n'était plus en chaton de la bague ?.. L'imagination de Mathilde n'était pas longtemps embarrassée :

— Ma parole, ma chère, tu es la confiance surabondante !.. C'a été ton premier cri que nous avions eu tort d'accuser cette « pauvre petite » !.. La petite rouée !.. Elle t'avait volé ta bague, c'est absolument certain : elle a compris que si le bijou n'était pas retrouvé, on allait la faire arrêter..! Alors, elle s'est dépêchée d'aller le rechercher... Heureusement, s'était déjà démonté, la bague même tombée.... elle n'a pas eu peur que la perle....

— Et quand, s'il te plaît, l'aurait-elle rapportée ?.. puisque grand'mère, qui la surveillait .. Veux-tu que nous allions lui demander ?..

— Quel besoin d'envoyer encore grand'mère avec cette histoire stupide !..

— Est-ce qu'elle a rien vu, rien entendu, grand'mère ?..

(A suivre).

Lire à la troisième page
NOS TÉLÉGRAMMES

75 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ELLES VONT A L'AMOUR...

Grand Roman Contemporain

par PIERRE SALIS

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE XIII

L'ARRIVÉE D'ALICE LEBLANC

Ces projets de campagne n'étaient, du reste, qu'un mensonge mondain. Car personne ne les avait sérieusement invitées — leur deuil était un prétexte suffisant à l'abstention générale. Mais Mathilde observait, avec vigueur, « qu'on ne les dispatait l'an dernier ! » Cette année, malgré leur chagrin, on aurait pu, dans bien des familles où elles étaient intimes, insister pour les avoir les unes ou les autres... Il y avait des châteaux où, jadis, il semblait que la saison fût manquée si l'on n'avait possédé